PRIMES A NOS LECTEURS

Par suite d'un accord avec le grand Editeur parisien A. DE SMIT, nous venons d'obtenir l'exclusivité pour nos lecteurs de divers albums de musique que nous offrons à titre de primes.

Nous donnons ci-après la nomenclature des morceaux contenus dans chacun de ces magnifiques albums.

Album n° 3 (pour enfants). — *Cet album est publié sous la direction de Mlle Jeanne Bonsay, ancienne élève de l'Ecole de Sèvres, directrice à Paris d'un grand établissement d'éducation.*

Il est intitulé : « VACANCES ENFANTINES ».

Chansons anciennes et modernes, danses et rondes pour les petits ont été réunis en une luxueuse brochure où, avec illustration de croquis schématiques, Jeanne Bonsay commente ces jolies chansons et danses, choisies parmi les musiques populaire, classique, voire moderne.

Les enfants de 6 à 10 ans pourront interpréter le groupe n° 2, alors que, de 10 à 15 ans, les enfants (fillettes et garçons) ayant déjà quelques notions de musique et de danse, interpréteront le groupe n° 3 de cette partition.

Les professeurs et les instituteurs trouveront, dans cet album, des sujets de danse rythmée du plus heureux effet artistique quoique étant à la portée des jeunes intelligences de leurs petits élèves.

Voici la liste des morceaux composant cet **album** :

CHANSONS MIMEES

I. **Le Retour du Marin.**
II. **La Bourrique.**
III. **Gentil Coquelicot.**
IV. **C'était un Roi de Sardaigne.**
V. **Joli tambour.**
VI. **La Pêtre.**
VII. **L'Angélus.**

RONDES CHANTEES

I. **La Danse sous le Grand Tilleul**
II. **Les Bûcherons.**
III. **Cueillons des Fleurs.**
IV. **Sur l'Escarpolette.**
V. **La Rentrée des Classes.**
VI. **Les Tonneliers.**
VII. **O mon cher Augustin.**

DANSES AVEC ET SANS CHANT

I. **C'est Dimanche.**
II. **Gavotte dansée.**
III. **Le Devin du Village.**
IV. **Colinet-Colinette.**
V. **Scène Enfantine.**
VI. **Menuet.**

La couverture de cet album comporte une superbe illustration et le texte, la musique et les dessins schématiques des danses sont imprimés sur papier de luxe.

Le prix de cet album, pour les lecteurs et lectrices du Petit Bastiais, est de 7 francs.

Franco domicile : 7 fr. 90.

Album n° 4. — *Vingt morceaux pour piano, soixante-cinq pages de musique, sous couverture richement illustrée :*

Courante	Haendel.
Gavotte	Bach.
Menuet du Boeuf	Haydn.
Fantaisie	Mozart.
Menuet	Beethoven.
Scherzo	Schubert.
Berceuse	Schumann.
Prélude	Chopin.
Hymne (1re édition)	Rouget de L'Isle.
Barcarolle	Tschaïkowsky.
Rêverie sur l'Océan	Adolf Stanislas.
La Prière d'une Vierge	Th. Badarzewska.
La Dame Blanche	Boieldieu.
La Juive	Halévy.
Le Prophète, fantaisie	Meyerbeer.
Les Maîtres Chanteurs	R. Wagner.

Célèbre Barcelle de « Pâris et Hélène »	Gluck.
La vraie Valse suisse	Ch. Grelinger.
Le Bonheur de la Vie (sur Rossini)	XXX.
Hop-là ! miss Dolles (Trans - Dance), nouvelle danse américaine, adapt. par Mme Lefort, Prés. de l'Acad. de Danse de Paris	A. de Smit.

Le prix de cet album est de 5 francs. (franco 5.90).

Album n° 5. — *Vingt morceaux de musique pour piano et violon ou mandoline et vingt morceaux pour violon solo ou mandoline ; cent pages de musique sur beau papier, couverture richement illustrée :*

Aria	J.-S. Bach.
Largo	G.-F. Haendel.
Sérénade	J. Haydn.
Valse favorite	J.-C.-W.-T. Mozart.
Romance	L. Van Beethoven.
Chant sans paroles	M. Mendelssohn.
Ave Maria	F. Schubert.
Rêverie	R. Schumann.
Chant ancien	Valérius.
Célèbre danse hongroise	XXX.
Pastorale	Adolf Stanislas.
Fantaisie sur l'opéra « La Juive »	Halévy.
Valse de l'opéra « Robin des Bois »	C.-M. Weber.
Fantaisie sur l'opéra-comique « Le Chalet »	A. Adam.
Méditation du drame lyrique « Werther »	Ch. Grelinger.
La Paloma	S. de Yradier.
Elle s'appelle Joséphine	A. de Smit.
La Valse « Délise »	Ch. Grelinger.
Au pays d'amour	Ch. Grelinger.
Mazurka	Fred. Chopin.

Un deuxième album « encart » comporte les mêmes morceaux pour violon solo ou mandoline.

Le prix de ces deux superbes albums réunis est de 7 francs (7,90 *franco*).

Album n° 5 bis. — *Vingt morceaux choisis pour violon ou mandoline, les mêmes que ceux contenus dans l'album « encart » n° 5 ; édition spéciale présentée sous couverture de luxe.*

Cet album est vendu séparément 3 fr. (3.50 franco).

Album n° 6. — *Vingt morceaux faciles pour piano à quatre mains, cinquante pages de musique sous couverture richement illustrée :*

Armide	Gluck.
Obéron	Weber.
Les Noces de Figaro	Mozart.
Norma	Bellini.
Sonatine	Diabelli.
Sextuor de Lucie de Lammermoor	Donizetti.
Martha	Flotow.
Don Juan	Mozart.
Guillaume-Tell	Rossini.
Les Cloches	Ch. Grelinger.
Chagrin	Ch. Grelinger.
Symphonie	J. Haydn.
Marche nuptiale	Mendelssohn-Bartholdy
Barcarolle	Ch. Grelinger.
La Marseillaise	Rouget de L'Isle.
Marche militaire	N. Schubert.
Anniversaire	R. Schumann.
Deux Airs serbes	Tremolo.
Lohengrin	R. Wagner.

Le prix de cet album est de 5 frs. (franco 5.90).

***

On peut se procurer ces albums immédiatement, en s'adressant à nos bureaux, 8, boulevard du Palais.

Aucune des primes du Petit Bastiais ne se trouve en vente dans le commerce. Tous ces albums sont exclusivement édités pour les lecteurs du Petit Bastiais.

TOMBOLA DES COLONIES DE VACANCES DE LA CORSE

Par arrêté préfectoral du 2 courant, pris en exécution de la décision de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 18 avril dernier, M. Brun, vice-recteur de la Corse, est autorisé à organiser une loterie au profit de **l'oeuvre des colonies scolaires de vacances** qu'il préside.

Le prix du billet est de un franc ; le tirage aura lieu au Vice-Rectorat le 15 juin prochain.

Les billets de la Tombola ne peuvent être mis en vente en dehors du département ; la liste des numéros gagnants avec l'indication des lots échus à chacun d'eux sera publiée dans les journaux locaux.

M. le Maire d'Ajaccio est chargé d'assister ou de se faire représenter au tirage de la loterie dont il aura à surveiller les préparatifs.

La Tombola compte un millier de lots, (travaux de dames, objets d'art, jouets, vêtements d'enfants) : la valeur commerciale d'un grand nombre d'entre eux varie entre cinquante et deux cents francs.

Une exposition partielle en est faite en ce moment dans la vitrine des bureaux de la Société Corse Automobile gracieusement mise à la disposition du Comité par M. Cerlicchiuto.

On peut se procurer des billets dans les écoles du département ainsi que chez les principaux libraires des villes.

POSTES ET TELEGRAPHES

La dernière loi postale a modifié ainsi qu'il suit les tarifs des envois de carte de visite :

1° Cartes de visite contenant les indications imprimées ou manuscrites ci-après : Nom, prénoms, qualité ou profession et adresse de l'expéditeur, jours et heures de consultation ou de réception : 5 centimes, sous bande ou sous enveloppe ouverte ;

2° Cartes de visite portant toutes indications imprimées ou manuscrites autres que celles indiquées ci-dessus :

Jusqu'à 5 mots : 15 centimes, sous bande ou sous enveloppe ouverte ; au-dessus de 5 mots : 25 centimes quelque soit le nombre d'envoi.

Il est particulièrement signalé que les mentions autres que celles visées au paragraphe 1° sont décomptées, pour le calcul de la taxe, qu'elles soient imprimées ou manuscrites.

Les invitations, remerciements, félicitations présentés sous la forme d'une carte de visite sont passibles des taxes ci-dessus.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
10, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli — BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à préavis et à échéance — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement de tous coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

Compartiments depuis 20 frs. par an — LOCATION DE COFFRES-FORTS

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas 62 Rue de Richelieu, PARIS

AVIS

ESSENCE Tourisme — PETROLE Raffiné } *QUALITE SUPERIEURE*

S'adresser aux Etablissements
SIMON DAMIANI ET Cie
BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE
INSTALLATIONS & REPARATIONS
Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORNES, etc., etc.,
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
BASTIA — 9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA
[R. C. Bastia 497]

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !
LUX
La Reine des Cigarettes
NE COUTE QUE 65 CENTIMES
*** LE PAQUET DE 20 ***
EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS
R. C. Ajaccio. N° 479

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia

PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
"Cap Corse Damiani" Hors Concours, Membre du Jury
"Nectar Cédrat" "Myrta" "Mandarina" Marques déposées

PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver

PAR l'assortiment unique de leur rayon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers

PAR leurs prix minutieusement étudiés
OFFRENT les meilleures garanties d'achat
ASSUREZ-VOUS EN ! !
R. C. Bastia [illegible]

— 25 —

Feuilleton du "PETIT BASTIAIS"

Le Parfum des Iles Borromées

par René BOYLESVE de l'Académie Française

XI

[illegible]

... pouls familièrement, presque amoureusement, l'un sur l'autre.

Le révérend Lovely était aussi fiévreux que Dompierre. Celui-ci entendait sa voix sourde, son accent ridicule, que des hésitations, peut-être des réticences, entrecoupaient fréquemment. Ses gestes étaient désordonnés. Le « Malin » sous les apparences de la damnable Herminie, le faisait cruellement souffrir. Il s'agitait sur son siège, avec le malaise d'un débutant dans l'exercice de la galanterie ; et il s'efforçait de couvrir son embarras par une volubilité que brisait malheureusement sa double inexpérience de la langue française et de la lutte amoureuse. Madame de Chandoyseau, tantôt alanguie, improvisait une atmosphère troublante en agitant son éventail, levant son menton et offrant son cou et sa gorge à l'air agité ; tantôt penchée d'un brusque élan du côté du pauvre pasteur, l'accablait de sa perfide séduction.

Mistress Lovely sommeillait sur un nécessaire anglais, à quelque distance de son mari. Sa tête à cheveux gris, d'une teinte laideur, avait à intervalles réguliers une défaillance en avant qui faisait glisser ses lunettes à l'extrémité de son nez, et la réveillait à demi. Elle relevait la tête, rajustait ses lunettes, et reprenait le roman dont elle semblait suspendre seulement la lecture. Mais l'édifice s'affaissait presque aussitôt et le sommeil implacable semblait jouer comme un enfant cruel avec cette tête disgracieuse.

Le salon s'était à peu près dépeuplé. Le révérend était à bout de paroles ; madame de Chandoyseau flattait l'air mollement de son éventail quasi fermé. Dans le silence, on entendit une grosse mouche se lever et faire une demi-douzaine de zigzag en bourdonnant.

Non pas par la porte que tout le monde prenait communément pour entrer au salon et en sortir, mais par une porte donnant dans la salle à manger et située juste derrière Gabriel Dompierre, madame Belvidera entra. Elle eut la surprise de trouver le jeune homme sur ses pas, poussa un petit « ah ! » et dit aussitôt avec simplicité :

— Qu'il fait sombre chez vous !

Son mari la suivait ; elle se retourna vers lui et dit :

— Monsieur Dompierre, mon mari.

A cause de l'obscurité de la pièce, M. Belvidera ne devait apercevoir qu'imparfaitement Gabriel, mais celui-ci distinguait tous les traits du nouveau venu. Il reçut d'un seul coup l'impression que cet homme devait lui produire de suite. M. Belvidera avait un de ces caractères nets et délimités qu'il est inutile de se reprendre à deux fois pour connaître. Il avait une nature loyale et droite, un regard clair, franc, pur.

Il était de taille assez haute pour un Italien ; il portait une moustache forte et noire, ses cheveux grisonnaient à peine. Il était vêtu sans recherche, mais avec une certaine élégance naturelle.

C'était le caractère le plus propre à inspirer une prompte sympathie.

Sur un point, au moins, Gabriel était désormais rassuré : M. Belvidera ne pouvait pas soupçonner sa femme.

Quelqu'un ouvrit les volets d'une des portes-fenêtres. Le jour éclatant entra : les verdures, les fleurs, l'admirable décor qui avait servi de cadre à l'idylle de Gabriel et de Luisa.

Luisa et Gabriel sentirent, en ce moment, avec le chevalier Belvidera. Ils étaient condamnés à lui décrire les charmes de ce pays de rêve.

— **Isola Bella** : les terrasses superposées, les oranges qui roulent sur le sol, les grottes, les colombes...

— Et là ! faisait le chevalier.

— Là, **Isola Madre**. Oh ! un paradis terrestre !...

On se soulagea en parlant de la belle Carlotta.

Pendant que l'on causait, madame Belvidera était demeurée debout contre la table du milieu, une de ses mains froissant la couverture d'une publication quelconque. Elle était vêtue d'une blouse de percale blanche avec un col d'homme et une cravate mauve ; ses bras transparaissaient sous le linon léger. Gabriel voyait s'agiter la pointe de son petit soulier de cuir jaune, et il était assez près d'elle pour respirer l'odeur que tout son corps répandait. Il fut « ensevli » comme au premier jour où il avait aperçu cette femme.

Il ne songeait plus à partir.

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

00261

Le Courrier de Madame

Pour la Saison

Ingénieuse dans ses trouvailles, la Mode, qui nous veut sveltes et minces, a choisi pour nous des tissus souples et légers : des alpagas de soie, des « crépalpas », des « paplagas », des crêpes de toutes sortes, marocains, lichines, majungas, et, de ces étoffes soyeuses, elle façonne des amours de petites robes dont nous voyons l'éclosion dans toutes les réunions où ses devoirs de mondaine appellent la jolie femme. Car c'est la saison, la saison qui s'annonce brillante. Les réunions hippiques ou sportives, les réceptions, les bals, les ventes de charité, voient donc évoluer les toutes dernières créations des couturiers. Entre deux visites, une première et une inauguration, la femme élégante savourant sa tasse de thé, dans le « tea-room » à la mode, papote chiffons et falbalas, l'inépuisable thème, joué sur tous les airs, source intarissable aux mille ondes chatoyantes, et dont la chanson nous plaît toujours.

Notre coquette a donc adopté le fourreau de crêpe éclairé de la touche vive d'une broderie harmonieuse. Son amie intime a choisi la robe de crêpalpa, moulant adorablement sa fine silhouette, et la jeune baronne, leur amie commune, s'habille d'un crêpe majunga. Plissé finement, si finement que la trame du tissu lui-même semble avoir emprunté l'apparence du plissage, sa robe est d'une allure exquisement jeune. Laissant toute l'aisance à la marche, les plissés lui conservent, néanmoins, la ligne exigée par les couturiers pour nous plaire. Cette ligne ne nous donne-t-elle pas à toutes un aspect de séduisante jeunesse et, habillées de ces robes étroites et droites, ne désirons-nous pas en voir la fantaisie aimable se prolonger bien longtemps encore ?

Des couleurs ? Il semble que les beige, les gris, les sable, les havane, les verts tendres sont en grande faveur. Pourtant pratique et sobre, le marine a toujours ses adeptes, et le noir, lui-même, agrémenté d'herminette ou de plume teintée — heureuse juxtaposition — séduit beaucoup d'entre nous. Il a ce je ne sais quoi de distingué qui charme certaines femmes élégantes.

Mais ce qui nous charme toutes, ce sont les broderies multiples, inattendues et inédites qui agrémentent nos robes, nos paletots, nos blouses, nos écharpes : broderies de laine, de soie, de perles et points de tapisserie qui renaissent et prennent possession de nos atours tous en les embellissant. Nous leur devons des combinaisons délicieuses, plaisantes à l'œil et dont l'effet est tout simplement ravissant. Sur les serges, les reps, les popelines, des médaillons de cretonne découpés et rebrodés ajoutent une note gaie et fraîche, à l'unisson des fraîcheurs printanières. En bandes, à sujets ou à fleurs, la cretonne compose, en outre, de fort gentilles garnitures posées le long d'une robe simple et de teinte foncée. Et ne voilà-t-il pas que cette bonne vieille cretonne que nous avions, jusqu'à ce jour, coutume de voir sous l'aspect de rideaux, de tentures, de housses ou de coussins, s'installe également sur nos chapeaux. L'été verra — dit-on — une charmante débauche de ces étoffes riantes, aux semis d'oiseaux et de fleurs chimériques, et dont les tons passés ou vibrants plaisent infiniment, fleurir et égayer les plages et les résidences champêtres. Et on en confectionnera des robes, des écharpes à l'allure de fichus vieillots et desuets qui nous amuseront une saison, sans doute. Les ombrelles suivront à leur tour, tendues de la même étoffe et, raffinement de coquetterie, des sandales assorties remplaceront celles de jadis. Tout cela s'harmonisera avec la maison de fleurs, sourires de l'été, avec le sable doré des grèves, la beauté des montagnes ambrées d'ajoncs et les longs rubans jaunes des blés mûrissants. En attendant cette jolie vision florale, vivante et magique à la fois que nous donnera la saison estivale, piquons près de notre cou, sur la serge du tailleur, un camélia blanc aux pétales veloutés, fleur préférée, pour l'instant, des plus élégantes. Nous pourrons encore en éclairer notre cloche de paille fine ou en orner la taille d'une robe du soir sur laquelle l'ivoire de ses corolles opposera sa candide blancheur au vif éclat du lamé somptueux et miroitant.

MICHELINE.

LA CHAUSSURE

Pour avoir du **CHIC**, pour avoir du **BEAU**, allez aux

CHAUSSURES HENRY
24, Bd Paoli - Téléphone n° 59

Vous y trouverez
LES DERNIERES NOUVEAUTES dans LES MEILLEURES FABRICATIONS
Articles de taille de la Grande Marque **La Renommée de Limoges** ; les plus jolis modèles d' **Aurore** et d'**Hayon** ; Sandalettes **Onu** et **Perfectus**, etc., etc...

PiCK ME UP

Le bâton de rouge est aussi indispensable à la femme d'aujourd'hui que le sont : le manger, le dormir, le plaisir.

Mais que d'ingéniosité ce fin bâtonnet a-t-il fait dépenser aux artistes, aux joailliers, à tous ceux qui ont la charge d'embellir les bibelots féminins.

Les idées nouvelles pour la saison qui vient sont nombreuses et certaines sont véritablement amusantes, voyez :

Une ceinture aux extrémités de laquelle sont fixés de longs glands de soie. Dans l'un de ces glands se cache le fin étui raviveur des lèvres.

Une poudreuse en métal précieux (platine, or, argent) ou en émail très moderne de tons et de dessin, de laquelle tombe un long gland qui dissimule encore l'étui à miel.

Un manche d'ombrelle dont le sommet est à charnière et qui découvre une cachette où se trouve le rouge.

L'étui peut encore se cacher dans l'extrémité de la poignée du face à mains et ça n'est pas là qu'il est le moins bien placé.

Aussi dans une boucle de ceinture garnie de strass, dans le fermoir du sac, dans... mais dans tout ; lorsqu'il s'agit de l'ingéniosité d'une parure féminine, les hommes deviennent intelligents et les femmes consentent à l'admettre.

BERANGERE

Haute-Couture

Mme DUSSERRE-TELMON
24, Bd PAOLI, BASTIA [R. C. 1.591]

Dernières créations de la mode élégante suivant modèles des meilleurs couturiers parisiens.

A l'occasion de la première communion, grand choix de modèles.

La maison se recommande par la coupe irréprochable et le fini des costumes sortant de ses ateliers.

Nouveauté sensationnelle :
AMULETTE PORTE-PARFUM, dernière création de la maison EUDIERES de GRASSE.

Les Patrons

A la demande d'un grand nombre de lectrices nous étudions la création d'un service de patrons.

Mais qu'on nous fasse confiance. En effet, nous désirons fournir des patrons parfaits et précis d'une coupe sûre, permettant à nos lectrices de couper elles-mêmes de jolis costumes d'une ligne simple et d'une exécution facile.

Ils seront tour à tour consacrés aux toilettes de Madame, ainsi qu'aux vêtements d'enfants, aux déshabillés et aux pièces du trousseau.

Mais il faut pour cela une organisation impeccable donc du temps.

Que nos lectrices prennent patience, nous pensons à elles.

Dans votre intérêt, Madame, essayez, pour teindre ou raviver vos vêtements, les produits **Ouleridor**. Vous serez émerveillés du résultat.

Causerie Féminine

LA FEMME ET LES ELECTIONS

En France, comme vous le savez, la femme n'a pas encore gagné le droit au vote : Intransigeance du Sénat, qui a refusé la prise en considération du désir de la Chambre des Députés. Le dernier mot, évidemment, n'est pas dit, et je ne désespère point de porter quelque jour, mon bulletin dans le tronc de bois dénommé urne. Donc, prenons patience. Et quand je dis « patience », c'est, croyez-le bien, que je ne me fais aucune illusion sur les résultats obtenus par le vote féminin. Il y aura seulement une quantité un peu doublée de suffrages exprimés — puisqu'il est avéré que l'élément féminin l'emporte d'environ un cinquième sur l'élément masculin. Encore faudra-t-il tenir compte des femmes qui s'abstiendront, soit de se faire inscrire — parce qu'il faudra fournir identité et papiers, et qu'on n'osera dévoiler certaines situations pénibles, étant donné que l'on omit de se présenter devant maire et curé, alors que pour les voisins et la concierge, on passe pour Mme — soit par indifférence à remplir les nouveaux devoirs, conséquence directe des droits accordés à la femme.

Je dis qu'il n'y aura guère de changement dans la situation politique malgré l'appoint féminin. En effet, si les neuf-dixièmes des femmes ignorent tout de la politique pure, l'autre dixième qui votera en pleine connaissance de cause, émettra fort certainement un vote identique à celui de son milieu : mari, père, frère, etc. Et cela est inévitable : La femme lit le même journal adopté par la famille, elle entend les aperçus sur la politique intérieure que l'un ou l'autre des siens exprimera à ses moments perdus. Si elle a un journal personnel, ce ne sera guère qu'une publication de mode, une revue littéraire, dont la politique est bannie. Comment, dans ces conditions, aurait-elle d'autres opinions que celles de son milieu : Elle sera ce que son mari, son père, son frère seront eux-mêmes, elle votera comme eux ; attendu que, dans toutes les classes sociales, le même fait se reproduira, on aura donc simplement augmenté dans une proportion identique la totalité des suffrages apportés à telle ou telle liste de candidats.

Voilà pour la femme qui aura une certaine éducation politique. Quant aux autres, elles demanderont conseil à leurs proches et ce sera absolument pareil.

Le X de la question serait pour les femmes qui vivent seules. Elles forment un nombre très respectable : on peut l'évaluer au cinquième supplémentaire que représente l'excédent des naissances féminines sur les masculines et les pertes causées par la guerre, lesquelles demeurent irréparables pour plusieurs générations. Quelles seraient les « directives », comme l'on dit, de cet élément ? Cela dépendra encore du milieu où elles évoluent, où elles furent élevées ; cela ressortira de leur situation sociale. Mais je crois que les proportions qui régissent actuellement les masses électorales, se retrouveraient dans cet élément féminin...

En fin de compte, il n'y aurait pas grand chose de changé sous la calotte des cieux.

Il resterait à examiner le rôle de la femme au pouvoir. Je crois que nous aurons le temps — et l'occasion — de l'examiner au moment voulu. Il peut être intéressant, il serait important dans tout ce qui concerne personnellement la femme. La femme-député serait un précieux conseiller à cet effet, et comme tel il « urgera » — comme l'on dit — qu'une représentation proportionnelle lui soit réservée... quand les temps seront accomplis.

Suzanne CARON

Les traitements de la Bouche exigent des soins minutieux. La Prothèse dentaire embellit lorsqu'elle est exécutée avec art.
...Au **CABINET DENTAIRE**, 22, Boulevard Paoli, des **Travaux irréprochables** et des **soins sans douleur**.

J. MORETTI
PHOTOGRAPHE D'ART
19, & 28, Bd Paoli BASTIA
8 GRANDS PRIX

VARIETES

QUELQUES VIEUX PROVERBES

Qui boit après son potage
Bien procure son dommage.

Qu'on veut dire les bonnes espèces, qui appellent « coup du médecin » le doigt de vin bu après le potage ?

La soupe au pain n'était pas autrefois dédaignée comme aujourd'hui, mais encore n'était-ce pas le premier pain venu :

De tel pain, telle soupe.

Le pain brûlé passait pour mauvais :

Que pain brûlé
Soit chapelé.

On n'était pas, comme aujourd'hui, partisan de la viande saignante. Il fallait la cuire à grande flamme :

Par triple feu viande humaine (destinée à l'homme)
Cuire se doit pour être saine
Et salée convenablement.

Table sans sel,
Bouche sans salive.

La surveillance du pot-au-feu était expressément recommandée aux filles « fenestrières » dont la race ne s'est pas perdue...

Fille fenestrière
Rarement ménagère.

Nous disons « portier », « huissier ». Pourquoi n'appelons-nous plus fenestrière la fille qui passe son temps à la fenêtre au lieu de surveiller son pot-au-feu ? Notre langue, réputée si pauvre, a des millions cachés depuis trois siècles.

On ne se défiait pas moins des salaisons que des crudités :

De chair salée, de fruit, ne de fromage
Nul de s'en fye, tant soit prudent et sage.

Au point de vue de l'hygiène, deux autres grands sujets de controverse étaient le lait et le poisson :

Lait sur vin est venin
Vin sur lait est souhait.
Après poisson
Laict est poison.

Du reste, le poisson paraît singulièrement redouté :

Poisson fait poison

A moins qu'on ne mange de noix :
Après poisson, noix en poids sont
Au XVe siècle, on les recommandait déjà :
Après poisson, viennent les noix
On adorait la jeune oie et le cochon de lait :

Porcelet d'un mois
Oison de trois
Manger de rois.

Au contraire de la viande, c'était le vieux poisson qui était estimé.

On se préoccupait beaucoup du fromage :

Fromage et melon
Au poids les prend-on.
Pain léger, pesant fromage
Prends toujours, si tu es sage.

Toutefois, il n'en faut pas trop manger :

Tout fromage est sain
S'il vient d'une chiche main.

A. POGGI
Parfumerie de Luxe - 15, Bd Paoli - Bastia

Le plus grand choix de Parfumerie, Produits de Beauté, Brosserie fine, etc... Toutes les Grandes Marques aux mêmes prix que dans les Maisons du Continent.

CIGARETTES MARYLAND
ne fatiguent pas la gorge
ALBAN

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais
Le Directeur Gérant : Louis CORDIER

— 26 —

Feuilleton du "PETIT BASTIAIS"

Le Parfum des Iles Borromées

par René BOYLESVE de l'Académie Française

XII

La présence de M. Belvidera fut l'occasion d'une animation extraordinaire. Absorbé durant l'année par des affaires politiques, par ses travaux de sociologie et par ses œuvres humanitaires, le député florentin, qui était en même temps ami de la bonne compagnie et des plaisirs, n'entendait pas rester inoccupé pendant les quelques semaines de loisir qu'il s'octroyait exceptionnellement.

C'était le matin, sur le pont du bateau à vapeur du Lunio. M. Belvidera avait décidé tout le groupe de ses connaissances à faire une excursion au lac de Côme. On devait prendre le chemin de fer de Luino et après une halte à Lugano, au bord du petit lac intermédiaire qui sert de transition entre les deux grandes plaines d'eau enchanteresses du lac Majeur et du lac de Côme, on passerait quelques jours à Bellagio. Le temps était radieux ; dès huit heures du matin, on s'abritait sous la grande toiture de toile, et les jeunes femmes amoureuses de l'eau, ouvraient en se penchant leurs ombrelles multicolores.

Madame de Chandoyseau, enflammée instantanément par ce nouveau venu, confessait à madame Belvidera elle-même la passion qu'elle avait conçue pour son mari. Mistress Lovely favorisait en sourdine cette dernière lubie de la parisienne, dans l'espoir de l'éloigner du révérend Lovely. Celui-ci, tenu un peu en laisse par sa femme, s'efforçait de placer une consolation dans la conversation **de M. de Chandoyseau, dont il y avait toujours chance qu'Herminie fît les frais.** Ghislaine était liée d'un attrait vraiment charmant **avec la petite Luisa Belvidera ; elles se quittaient** rarement l'une l'autre, et l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer cette enfant brune et cette jeune fille aux cheveux d'or, assises côte à côte sur des pliants, ne faisant pas de bruit, et qui semblaient mettre en commun, sans se le dire, une sorte de mélancolie aux motifs secrets et délicats. Madame Belvidera, dont la grâce triomphante attirait les regards des hommes et des femmes, laissait par moments éclater son rire de déesse aux confidences folles de madame de Chandoyseau. Toujours, invariablement, quand Gabriel la regardait et qu'il apercevait sa taille, sa nuque, sa gorge, ses bras, ou sa figure animée par quelqu'un de ces mouvements familiers dont la particularité est d'un effet si puissant sur le sens de l'amour, ses jambes ployaient ; c'était comme une de ces lames vertes, comme des profondeurs de la mer et dont la force, perpétuée jusque sur le rivage, vous jette un homme à bas.

Cependant l'attention de tous était attirée par la présence, à bord, de la Carlotta, qui était montée à la station d'**Isola Bella**. On s'était écrié ; on avait battu des mains en l'apercevant sur l'embarcadère, et quoiqu'elle fût presque méconnaissable grâce à une toilette d'un luxe extravagant. L'admiration fut au comble lorsqu'on la vit s'installer délibérément non pas à l'avant, mais au meilleur endroit des premières, où elle s'assit et se mit les bras, en répondant gentiment, d'un sourire aisé, aux bonjours et aux marques d'approbation des voyageurs. C'est alors qu'on remarqua qu'elle avait la tête garnie d'une résille de fort belle dentelle, au cou une chaîne d'or et un fort beau bijou, et, dans l'entière épaisseur de ses cheveux, une rose rouge.

Sa grande beauté, avivée par l'insolence de sa tenue, était si remarquable, que nombre d'étrangers qui ne la connaissaient pas se levèrent et s'approchèrent avec des mines béates.

— Ah çà ! ma belle, s'écria madame de Chandoyseau, tu as donc fait un héritage ?

Carlotta, qui n'entendait pas le français, ne répondit mot. Quelqu'un lui ayant traduit l'étonnement de madame de Chandoyseau, elle se contenta de hausser l'épaule, avec la même indifférence dédaigneuse qu'elle avait eue lorsque madame Belvidera et Dompierre l'avaient avertie des sérs menaçants de son amoureux jaloux.

— Et où vas-tu comme cela, lui demanda-t-on.

— A l'aventure ! dit-elle.

— Monsieur le statisticien, dit en souriant le chevalier Belvidera, gagne-t-on donc beaucoup dans le commerce des fleurs ? Expliquez-moi ce qu'à Paris, par exemple, une honnête fille...

— Bah ! bon !... fit Dompierre, mon Dieu, cela dépend, comme dit Carlotta elle-même...

Et il entama avec le plus grand sérieux, à cause de la présence de Lee qui devait s'y entendre mieux que lui dans l'occasion présente, une courte conférence sur le commerce des fleurs.

Il ne donnait à ses paroles que tout juste l'attention nécessaire à ne pas induire en erreur l'homme d'Etat, car madame Belvidera, qui était la seule personne avec lui, sans doute, à connaître la source des revenus de Carlotta, l'écoutait de loin en le regardant avec ses yeux étranges et terribles de la femme qui se réjouit d'un secret. Il parlait de la culture des lilas autour de Paris et de la prodigieuse consommation des roses ; et il se sentait très intimement effrayé du sombre plaisir que prenait sa maîtresse à savoir avec lui une chose que tous ignoraient. Il sentait que, pour une maladresse ou une simple imprudence commise en son présent discours, et touchant l'idylle de Lee et de Carlotta, il perdrait dans l'esprit de Luisa le bénéfice même du souvenir de la journée amoureuse à l'**Isola Madre**, car toute l'attention de la jeune femme était portée sur la petite vanité qu'elle éprouvait à conserver son intégrité à ce mystère.

« Qui sait, pensait-il à part lui, si ce qu'elle garde de plus cher de nos six semaines d'amour, n'est pas l'orgueil qu'elle se fait d'avoir un secret ? N'est-ce pas la maigre consolation de bien des femmes, après qu'elles ont commis contre leur maître un acte de révolte ? »

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

OUI, MAIS...
AUGUSTE
HABILLE MIEUX !

49e ANNÉE — N° 191 | LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE | DIMANCHE 1er JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c. | JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE | Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA — TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	un an	six mois	trois mois
Corse	22 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	30	19	12
Etranger	42	26	15

ANNONCES — Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux bureaux du journal. 1re Page, 8 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50; 4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

Billet du Dimanche

Ligues de Bonté

Nous trouvons dans le dernier numéro des Annales, une note charmante au sujet d'une fête organisée par les Elèves des Ecoles de Paris faisant partie des Ligues de Bonté.

Ces ligues qui doivent leur naissance extraordinaires par ces temps d'utilitarisme à outrance viennent cependant de se fonder, on peut [illegible], dans notre beau pays de France et elles se développent chaque jour sous les auspices même du Ministre de l'Instruction Publique.

A notre époque d'égoïsme féroce, de cupidité ignoble, il fallait bien réagir contre les bas sentiments que la guerre a déchaînés chez tous les peuples et voici que notre France toujours humanitaire, au cœur sensible et délicat, a trouvé un moyen ingénieux d'orienter les jeunes esprits vers un idéal de bienfaisance, en cultivant dans l'âme tendre de nos enfants la petite fleur bleue qui sourit à l'innocence.

Au moment où dans toutes les familles on fait miroiter, aux yeux de la jeunesse, les carrières qui rapportent, les négoces où l'on s'enrichit vite, les transactions où il n'y a qu'à se baisser pour ramasser de l'or au moment où le mercanti surgit comme le suprême modèle de notre société de nouveaux riches ridicules et aussi veufs de scrupules que de nobles sentiments, n'est-il pas heureux, n'est-il pas louable que dans nos écoles, dans nos pensions, d'autres horizons soient ouverts à nos enfants, afin de les soustraire à l'emprise de ces idées néfastes d'intérêt et de jouissance, qui sont à l'origine de toutes les tourmentes sociales.

Pourquoi ne vouloir voir dans la vie que l'utile et l'utile pour soi, pour soi uniquement, pas pour les autres. N'y a-t-il pas aussi le bien, le vrai ? n'y a-t-il pas aussi le prochain ? Pourquoi donc cet oubli de la touchante doctrine du Galiléen ? Pourquoi la maladie de la possession nous porte-t-elle à négliger nos plus élémentaires devoirs de chrétiens : devoirs de bonté, de tendresse, de justice, de dévouement envers le prochain ?

Quelle illusion vaine et trompeuse de se croire un grand homme, de se croire [illegible] parce qu'on possède une auto ou un château ? Notre grandeur d'âme ne se mesure pas à l'opulence de nos richesses mais aux gestes que nous savons faire autour de nous avec l'or dont nous avons été favorisés par la chance ou par le travail. Combien nombreux et répugnants sont aujourd'hui ces monstres d'égoïsme comblés des faveurs de la fortune qui ne pensent qu'à satisfaire leur ambition personnelle, leurs caprices absurdes, les ambitions et les caprices de leur famille ? sans songer qu'à côté d'eux, il y a tant d'êtres, qui manquent d'abri, qui manquent de pain, qui ont pour toute richesse, celle des parias « ce grand écu rogné qu'on appelle la lune ».

Quelle transformation dans nos mœurs et notre mentalité va nous amener cette création des ligues de bonté grâce auxquelles l'enfant s'habitue de bonne heure à s'intéresser à autrui, s'habitue à des œuvres de bienfaisance en accomplissant chaque jour, un acte de gentillesse, s'habitue à ne pas manquer à des engagements d'honneur, comme par exemple : respecter les vieillards, ne pas mentir, être poli, ne pas maltraiter les animaux.

Le joli programme ! le sublime enseignement de nos ligues de bonté et comme il a été accueilli avec enthousiasme dans tous les pays et comme je le recommande à nos directrices d'écoles à la ville et à la campagne afin, que les nouvelles générations se lèvent armées des plus édifiantes vertus, l'âme haute, le cœur ouvert à toutes les généreuses idées d'altruisme, de tolérance et de dévouement.

Jean CASABIANCA

Les boxeurs CRIQUI et DANNY FRUSH qui se rencontrent aujourd'hui à Paris

A l'"Officiel"

LA PROMOTION VIOLETTE

Paris, 31 mai.

Le *Journal Officiel* de ce matin publie un décret présidentiel nommant :

Officiers de l'Instruction publique

MM. Alfonsi, de Pietralba;
Cirindini, publiciste à Ajaccio.

Officiers d'Académie

MM. Ajaccio, publiciste à Corte;
Berlandi, publiciste à Omessa;
Deslouches, vice-président de la Société d'Education Physique d'Ajaccio;
Ferracci, président de l'Union Sportive de Corte;
Franceschini, publiciste à Ajaccio;
Mattei, éditeur, compositeur de musique, à Ajaccio;
Pattachini, publiciste, à Rosazia;
Suzzoni, professeur de musique à Corte;
Mlle de Rozzi, professeur de musique, à Ajaccio.

LE PROCHAIN CABINET

DÉCLARATIONS DE M. HERRIOT AU COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI RADICAL SOCIALISTE

Paris, 31 mai.

Le Comité exécutif du parti radical socialiste s'est réuni hier et a entendu l'exposé de M. Herriot qui a renouvelé ses précédentes déclarations.

Le député du Rhône parlant de la campagne faite par certains journaux qui réclament la démission de M. Millerand, a dit qu'il regrettait cette campagne et que le Parlement était seul juge en cette question.

M. Herriot a longuement causé de l'amnistie dont, selon lui, les déserteurs et les insoumis devront être exclus.

En ce qui concerne la non-participation des socialistes au gouvernement, M. Herriot a souligné qu'il refusera de constituer le Cabinet s'il n'obtient pas des socialistes des garanties suffisantes quant à l'appui qu'il ont promis de donner à un ministère de gauche.

Le député du Rhône a précisé qu'il n'acceptera pas un mandat impératif du Congrès radical et a déclaré que l'union doit être permanente.

Il a ensuite exposé son programme qui comporte : l'amnistie générale, la défense du franc, le rétablissement de l'équilibre budgétaire, la reprise des relations avec les Soviets, la recherche d'accords internationaux pour faire aboutir le plan des experts.

A LA CHAMBRE

LES SECRETAIRES PROVISOIRES

Paris, 31 mai.

Comme on le sait, les six plus jeunes députés sont désignés pour remplir les fonctions provisoires de secrétaires à la séance d'ouverture de la Chambre.

Or, MM. Doriot, Baranto et Cornavin, tous trois députés communistes, et comptant parmi les six plus jeunes élus, ont fait connaître qu'ils refusaient ces fonctions.

Ils seront donc remplacés par MM. Spinasse, Frot et Richard Georges, députés socialistes.

en Italie

SEANCE ORAGEUSE A LA CHAMBRE

Rome, 31 mai.

La séance tenue hier par la Chambre des députés fut des plus orageuses.

La validation des députés souleva de nombreux incidents d'une violence inouïe.

M. Matteotti, député socialiste, prononçait un discours dans lequel il combattait la légalité des résultats des élections lorsque M. Jiunta, député fasciste, se leva et invectiva les membres de l'opposition. Le général Bencivenga lui répliqua et finalement une véritable rixe éclata.

Le président impuissant à rétablir l'ordre dut lever la séance qui ne fut reprise qu'après une longue suspension.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Rome, 31 mai.

L'express Rome-Milan a déraillé hier soir à l'entrée de la gare de Bologne.

Les dégâts matériels sont assez importants.

à Nice

AGRESSION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Nice, 31 mai.

Ce matin, vers 8 h. 30, M. Albert Martin, receveur municipal et des hospices, quittait son domicile, 7 place Deffy, pour se rendre à la Mairie, déposer, comme chaque jour, la recette de la veille.

En arrivant rue Delille, il fut agressé par deux malfaiteurs qui lui assénèrent deux coups de matraque sur la nuque.

Fort heureusement, la violence des coups fut amortie par le chapeau de paille dont était coiffé M. Albert Martin.

Celui-ci put faire face à ses deux agresseurs et serrer fortement la serviette qu'ils convoitaient.

A ce moment, survint un troisième individu qui braqua un revolver sur M. Albert Martin et lui intima l'ordre de remettre la serviette. Le receveur municipal tint bon et ses cris attirèrent plusieurs personnes à l'approche desquelles les deux premiers agresseurs rejoignirent une auto stationnant au coin de la rue Delille et de la place Deffy.

La voiture démarra et l'homme au revolver qui avait protégé la fuite de ses complices sauta sur le marchepied.

Les recherches aussitôt entreprises permirent de retrouver la voiture que les bandits avaient abandonnée dans un quartier extérieur de Nice. L'auto, un taxi portant le numéro matricule 6032 M avait été volée dernièrement à Marseille. Sous le siège arrière on découvrit les matraques en caoutchouc dont s'étaient servis les agresseurs.

M. Albert Martin, au moment de l'attentat, était porteur d'une somme de cinquante mille francs. Une heure plus tard, il devait porter six cent mille francs pour le paiement du personnel municipal.

L'enquête se poursuit activement et déjà l'on assure que l'agression ne peut avoir été commise que par des personnes connaissant fort bien les habitudes de M. Albert Martin.

LA SOCIETE DES NATIONS

CIRCULAIRE DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, 31 mai.

M. de Jouvenel, ministre de l'Instruction Publique, a adressé aux Recteurs des Académies une circulaire dans laquelle il précise longuement la part jouée dans l'Histoire par la Société des Nations.

à Paris

LES OBSEQUES DE M. PAUL CAMBON

Paris, 31 mai.

Les obsèques de M. Paul Cambon ont été célébrées aujourd'hui à Paris devant une très nombreuse assistance dans laquelle on remarquait M. Poincaré, président du Conseil; M. Loucheur, ministre du Commerce ; les ambassadeurs d'Angleterre et d'Espagne; le maréchal Foch.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Montparnasse.

Suivant la volonté du défunt il n'y eu ni fleurs, ni couronnes, ni honneurs militaires.

ROUMANIE

L'EXPLOSION DE L'ARSENAL

Paris, 31 mai.

On télégraphie de Bucarest que l'enquête ouverte à la suite des explosions qui ont détruit l'Arsenal et un dépôt de munitions, a permis d'établir qu'elles étaient dues à la malveillance.

On compte à l'heure actuelle quatre morts et 20 blessés.

Quarante millions de cartouches, plusieurs milliers de fourgons d'obus, trois trains remplis d'uniformes ont été détruits, mais les réserves de l'armée n'ont pas été atteintes.

EN CHINE

LA RECONNAISSANCE DES SOVIETS

Paris, 31 mai.

Un télégramme reçu aujourd'hui de Moscou annonce que les négociations qui ont eu lieu à Pékin entre les représentants des gouvernements russes et chinois ont abouti.

Le gouvernement de la Chine a décidé de reconnaître *de jure* la République des Soviets.

SPORTS

BOXE

Paris, 31 mai.

On télégraphie de New-York que, hier, s'est disputé à Brooklyn un match de boxe mettant en jeu le titre de champion du monde des poids mi-moyens et qui opposait le Philippin Pancho Villa à l'Américain Frankie Ash.

Le match est allé jusqu'à la limite, et Pancho Villa a été déclaré vainqueur.

Informations Financières

COURS DES CHANGES

Paris, 31 mai.

	cours précéd.	dernier cours
Livre	82,18	84,60
Dollar	19,23	19,60
100 lires	84,35	85,55
100 pesetas	261,75	268

LA VIE MARITIME

Statistique pour le mois de mai

Le mouvement du port de Bastia se répartit ainsi :

99 navires sont entrés ou sortis jaugeant un total de 44.191 tonneaux.

28 navires sont entrés chargés, important 7.135 tonnes de marchandises et produits divers.

36 navires sont sortis chargés, exportant 2.117 tonnes de marchandises et produits divers.

24 navires sont entrés sur lest.

13 navires sont sortis sur lest.

Le nombre des passagers à l'arrivée a été de 2.838, et, au départ, de 3.554, soit un total de 6.392, dont 1.273 sur la ligne Nice-Bastia et vice-versa, et 653 sur la ligne Bastia-Livourne et vice-versa.

LEGION D'HONNEUR

TABLEAU DE CONCOURS (ANNÉE 1924)

Sont inscrits au tableau de concours pour la Légion d'honneur :

POUR LE GRADE D'OFFICIER

M. Angeli Dominique-François, chef de bataillon au 65e rég. d'infanterie, détaché au conseil de guerre de la 11e région.

— M. Perigot Jean-Louis, chef de bataillon au 12e bataillon de chasseurs à pied, à l'Etat-Major de la 9e demi-brigade de chasseurs.

— M. Mignucci Paul-Mathieu, chef de bataillon au 8e régiment d'infanterie, détaché à la commission interalliée de navigation de campagne, armée du Rhin.

— M. Leca Jean-Pierre, chef de bataillon au 141e rég. d'infanterie.

— M. Tedeschi Auguste-Marc-Marie, capitaine au 2e rég. de chasseurs d'Afrique.

— M. Casanova Charles-Augustin, chef de bataillon, chef du génie de Marseille.

— M. Gervoni Marc-Marie-Pierre, capitaine au régiment d'infanterie coloniale du Maroc.

AU RESTAURANT

— Vous rêvez, garçon ! Le poisson avant le potage !

— J'vais vous dire, m'sieu : ça serait pas prudent d'attendre plus longtemps pour le manger...

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui dimanche 1er juin 1924, vingt-deuxième semaine, 153e jour de l'année, 213 à venir.

Lune : nouv. le 2 juin; pr. quart. le 10.

Soleil : lever, 4 h. 50; coucher, 19 h. 38.

Aujourd'hui : saint Maximin, évêque, confesseur ; saint Pamphile. Demain : saint Erasme, évêque, martyr, patron des marins; saint Pamphile.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 8 heures, 20°; à 12 heures, 22°; à 18 heures, 23°. Minima, 18°; maxima, 25°. Etat du ciel : clair; vent calme; mer belle. Baromètre : 767 m/m à 16 heures.

EPHEMERIDES

1794. — Les marins du Vengeur s'immortalisent en luttant devant Brest contre les Anglais.

1800. — Le docteur anglais Jenner fait à Paris des essais de vaccine contre la variole.

1823. — Mort de Louis-Nicolas Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maréchal de France. Il était né à Annoux (Yonne), en 1770.

Le maréchal Davout fut l'un des meilleurs lieutenants de Napoléon.

1915. — A l'est de la route d'Aix-Noulette à Souchez, conquêtes de tranchées en plein bois.

Sur le plateau à l'est de Notre-Dame-de-Lorette, un ouvrage allemand est enlevé par les Français.

AU CONSEIL D'ETAT. — Le Conseil d'Etat a rejeté une requête de M. Bartoli, capitaine au long cours à Bastia, contre une décision du 15 juillet 1923, nommant à dater du 16 juillet 1923, M. Magna, maître de port de 4e classe et l'affectant en cette qualité au port de Bastia.

EMPLOIS RESERVES. — Ont été nommés préposés des douanes à la direction de Valenciennes : M. Dionisi François, ex-soldat du 173e, à Cervione ; M. Leandri, ex-soldat du 42e rég. d'infanterie; M. Tagnati Jean-Baptiste, ex-soldat du 173e, à Ajaccio.

JUSTICE MILITAIRE. — M. Ibrahimi, adjudant-chef, agent principal à la prison militaire de Lille, passe à la prison militaire de Clermont-Ferrand.

— M. Léca, adjudant, greffier à la prison militaire de Besançon, passe à la prison militaire du Mans.

— M. Frizza, sergent-major comptable à l'établissement pénitentiaire mixte de Teboursouk, passe à la prison militaire d'Alger.

Savon Cadum

Sans aucune trace d'humidité, il s'use jusqu'à la dernière parcelle. 2 frs

DANS L'ARMEE. — M. Leonelli A.-F., lieutenant du 152e rég. d'infanterie, a été affecté au 4e rég. de zouaves.

— M. Paoli J.-J., lieutenant du 28e rég. de tirailleurs, a été affecté au 7e rég. de même arme, à Bastia.

— M. Carlotti C. F., lieutenant du 12e bataillon de chasseurs, a été affecté au 63e rég. de tirailleurs.

— M. Finelli E.-C., lieutenant du 7e rég. de tirailleurs, a été affecté au 63e rég. de même arme.

— M. Angeli N.-C.-P., chef de bataillon du 504e rég. de chars de combat (major), a été affecté au 513e rég. de même arme.

— M. Angeletti, capitaine du 4e rég. de spahis, a été affecté au 1er rég. de même arme.

EAUX ET FORETS. — Les gardes domaniaux de 5e classe dont les noms suivent ont été promus à la 4e classe :

Pour prendre rang du 1er janvier 1924 :
M. Pinelli, à Pastricciola;
M. Albertini, à Albertacce;
M. Paduvani, à Pertinello;
M. Marchetti, à Ghisoni;
M. Ferrandini, à Bastelica;
M. Aliotti, à Sampolo;
M. Marchi, à Argiusta-Moriccio.

Pour prendre rang du 1er juillet 1922 :
M. Mosconi, à Calenzana;
M. Poggi, à Frasseto;
M. Giovoni, à Radicale;
M. Casanova, à Tavera;
M. Ambrosini, à Cauro.

PHARMACIE DE GARDE. — M. Luciani, place Saint Nicolas.

ERRATUM. — Dans la 11e liste de souscriptions pour l'Asile des vieillards, lire : Mme Hervieux, 100 fr., au lieu de 10 fr.

AU PORT. — Le cargo-boat Ville-de-Bastia, capit. [illegible], est arrivé de Livourne avec 850 fûts vides.

Le Saucisson MIREILLE est SANS RIVAL.

PIETRANERA-LES-BAINS. — Est devenu le rendez-vous quotidien des Touristes et des Excursionnistes, qui savent trouver au Restaurant DUPRAT excellence des mets et sincérité des vins, [illegible]
— Repas à la carte et à prix fixe — Soupers — Service à toute heure

COURRIER du DÉPARTEMENT

CALVI. — C'est avec le plus grand plaisir que nous avons lu dans le « Journal Officiel » du 15 mai, la nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur de notre excellent ami, M. H. Carrier, officier principal des équipages de la flotte en retraite, actuellement président du Syndicat Agricole de Calvi.

Cette haute distinction réjouira les nombreux amis que compte le commandant [illegible] non seulement à Calvi, mais aussi à Toulon et dans la Marine, en général, où il a laissé le meilleur souvenir, de nombreuses et cordiales sympathies.

VOLPAJOLA. — Ces jours derniers est rentré notre chef de brigade de gendarmerie, M. Boyer. Il vient de Castellare-di-Casinca et nous arrive précédé d'une excellente réputation. Ce brigadier modèle est l'époux de notre sympathique institutrice, qui, quoique nommée depuis peu à Volpajola, a su, par son tact, s'attirer l'estime et la sympathie de toute la population.

Nous adressons à M. et à Mme Boyer nos sincères souhaits.

SAINT-FLORENT. — Saint-Florent, coquet village, situé au bord de la mer, dans le golfe du même nom, est lui aussi, comme le sont déjà plusieurs communes de la Corse, doté d'un service d'automobile qui, de cette ville, se rend à Bastia et vice-versa.

Grâce à l'intelligente initiative de M. Hilaire Feydel, une superbe auto assurera ce service. Rien n'a été négligé pour donner le plus de confortable aux voyageurs. Places spacieuses, éclairage électrique, etc., etc.

Cette auto sera prochainement conduite par M. Georges Padrona, l'actif propriétaire de l'Hôtel d'Europe où les fins gourmets viennent, très nombreux, y goûter d'excellentes bouillabaisses et du vrai cru de Patrimonio.

Bravo, M. Feydel ! Recevez les remerciements anticipés des nombreuses personnes qui, appelées à la ville pour la solution de leurs affaires, profiteront de ce confortable moyen de transport que vous avez eu la bonne idée de leur procurer.

AJACCIO. — M. Raynaud J., second-maître fusilier en retraite, a été nommé à l'emploi de syndic des gens de mer stagiaire.

SAN-GAVINO-DE-CARBINI. — M. Pietri François, ex-adjudant du 113e rég. d'artillerie lourde, a été nommé préposé des douanes à la direction de Metz.

LECCI. — M. Leccia, garde domanial de 5e classe des eaux-et-forêts, à Lecci, a été promu à la 4e classe, pour prendre rang du 1er juillet 1921.

GIOCATOJO. — M. Orsatelli Godefroy, ex-soldat du 14e escadron du train des équipages militaires, a été nommé préposé des douanes à la direction de Metz.

CORTE. — M. Frizza, garde domanial de 5e classe des eaux-et-forêts, à Corte, a été promu à la 4e classe, pour prendre rang du 1er juillet 1921.

POGGIO-MEZZANA. — M. Giovannini Conradin-Joseph, né le 29 mars 1876 à Pelaglio (Italie), demeurant à Poggio-Mezzana, ayant une fille mineure, Annonciade, née le 24 mars 1904, à Pelaglio, a été naturalisé Français.

On nous communique

BUREAU DE BIENFAISANCE

Les bénéficiaires des primes d'accouchement et d'allaitement sont priées de se présenter à la Recette municipale à partir du lundi 2 juin jusqu'au samedi 7 juin pour percevoir leur allocation du premier trimestre 1924.

Passé ce délai, le montant sera reversé à la Caisse départementale.

OLYMPIC BASTIAIS

Les membres actifs de la Société sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu lundi à 21 heures, au siège social.

AMICALE DES EMPLOYES DE L'OCTROI

La réunion de l'Amicale des employés de l'Octroi de Bastia aura lieu le 1er juin, à 8 heures du soir, rue Fraissinet, 3.

Présence indispensable pour tous les disponibles.

POSTES ET TELEGRAPHES

Aux termes de l'article 24 de la loi du 14 avril 1924 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires, il doit être procédé à la revision de toutes les pensions concédées, à la date de la promulgation de la loi, aux fonctionnaires et agents, ainsi qu'à leurs ayants-cause.

D'autre part, si des fonctionnaires et employés sont décédés en activité de service avant la promulgation de la loi du 14 avril 1924, sans laisser droit à pension, leurs veuves doivent, en vertu de l'article 68 de ladite loi, recevoir une allocation annuelle basée sur le traitement et l'ancienneté de services de l'agent décédé.

Les ressortissants à l'Administration des Postes et des Télégraphes, bénéficiaires des dispositions légales précitées, sont priés de vouloir bien transmettre, le plus tôt possible, leur demande au Directeur des Postes et des Télégraphes à Ajaccio.

OFFICIERS DE COMPLEMENT

Par modification aux indications précédemment données à ce sujet, les officiers de complément désireux d'accomplir une période d'instruction avec solde devront, à l'avenir, adresser leur demande au lieutenant-colonel commandant le 173e rég. d'infanterie, à Bastia, au lieu de les envoyer au général gouverneur, comme il avait été précédemment indiqué.

Ceux des officiers qui sont affectés au 173e rég. d'infanterie peuvent, dans la limite des crédits accordés, accomplir leur période dans l'Ile.

Les autres, pour pouvoir accomplir de semblables périodes dans l'Ile, devront préalablement demander à faire partie de l'Ecole d'instruction pour officiers de complément, qui va être organisée en Corse et qui sera dirigée par le colonel commandant le 173e rég. d'infanterie.

Le ministre a fait connaître qu'en principe les périodes d'instruction doivent être accomplies pendant les périodes des manœuvres ou d'occupation des camps.

PAROISSE DE LUCCIANA

Pèlerinage Sainte Dévote le 9 juin 1924, lundi de la Pentecôte, à l'ancienne cathédrale la Mariana.

Messe basse à 9 heures. Messe solennelle à 10 h. 30.

PAROISSE SAINT-JEAN BAPTISTE

La clôture du mois de Marie aura lieu le dimanche 1er juin.

A 8 heures, messe et communion générale. Le soir, à 5 heures, vêpres, sermon, suivi de la procession.

PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES

Samedi 31 mai, clôture du mois de Marie. Le R. P. Béraule traitera le sujet suivant : « Les enseignements de Notre-Dame de Lourdes et les deux grandes plaies de l'heure actuelle. »

Dimanche 1er juin, ouverture du mois du Sacré-Cœur. L'éloquent dominicain parlera du « Sacré-Cœur et la France ».

Dimanche aura lieu la fête de la Sainte Enfance, bénédiction des enfants, procession à l'intérieur de l'église et vénération par les enfants de la statue de l'Enfant Jésus de Prague.

La cérémonie commencera à 4 h. 30 par les vêpres.

CONCOURS DE CHANSONS 1924

L'Association Léopold-Bellan voulant donner une marque d'estime et d'encouragement à la bonne chanson, à celle ayant le souci de la langue française, qui fut toujours celui de notre race, ouvre un « Concours gratuit de Chansons ». (paroles et musiques).

Pour les paroles, le Concours est dès maintenant clos.

Pour les musiques, le Concours sera ouvert le 10 juin 1924 et sera clos le 1er août 1924.

Une somme de quatre mille francs sera répartie entre les chansons primées; c'est ainsi que les premiers prix se verront attribuer une somme de mille francs en espèces (500 francs pour les paroles et 500 francs pour la musique). Des médailles, œuvres d'art, livres et diplômes compléteront les récompenses en espèces.

Pour recevoir le Règlement du Concours, s'adresser à M. A. Coulard, secrétaire, 30, rue des Jeûneurs, Paris (2e). Joindre un timbre.

THEATRE MUNICIPAL

Direction : Vincent FRAGASSI

AUJOURD'HUI DIMANCHE
Matinée à 3 h. *Soirée à 9 h.*

— *Au Programme* —
Le célèbre boxeur CRIQUI dans
UNE BONNE PETITE AFFAIRE
Deuxième partie :
Le film le plus désopilant du répertoire comique
COUP DOUBLE
Fou-rire en deux grandes parties
Pour la dernière fois
LES ROSCKY, célèbres Magiciens Mondains dans leur sketch fantastique
Au Royaume du Rêve
Spectacle enchanteur & stupéfiant
ROSCKY
grand mutilé de guerre français, amputé d'un bras,
exécute les expériences les plus déconcertantes de la MAGIE NOUVELLE
Numéro unique au monde

Prix des places : Premier rang de loges, baignoires, fauteuils et stalles, 3 fr; Deuxième rang de loges, 2 fr.; Parterre, 1 fr.

"REGENT CINEMA"

AUJOURD'HUI DIMANCHE
En matinée, à 3 heures
Un superfilm français
LA LEGENDE DE SOEUR BEATRIX
avec Sandra Milowanof
CE SOIR, à 8 h. 45
En supplément
Pour la dernière fois
FRED ETHER
Le gentleman-jongleur
— *Demain* —
LA FEMME ET LE PANTIN
D'après la pièce de Pierre Frondaie
Prochainement
LE FAVORI DU ROI

DERNIÈRE HEURE

UNE INTERVIEW DE M. PAUL-BONCOUR

Paris, 31 mai.

Interviewé ce matin, M. Paul-Boncour, député socialiste de la Seine, a reconnu qu'un courant d'opinion avait patronné sa candidature à la succession de M. Raoul Péret.

M. Paul-Boncour a déclaré qu'il s'incline devant M. Painlevé qui mérite d'être élu président de la Chambre.

Interrogé sur la politique extérieure qu'adoptera la nouvelle majorité, M. Paul-Boncour a répondu que personnellement, il se prononcerait pour l'admission de l'Allemagne et de la Russie à la Société des Nations, et, en ce qui concerne la Ruhr, que nous ne l'évacuerons pas sans obtenir du Reich de sérieuses garanties préalables.

en Allemagne

L'AMIRAL VON TIRPITZ FUTUR CHANCELIER ALLEMAND

Paris, 31 mai.

On mande de Berlin que le parti nationaliste cherche à peser de tout son poids sur le futur Reichstag et, dans la réunion des chefs de partis, réunissant les partis bourgeois, des nationalistes jusqu'aux démocrates, le nom de l'amiral von Tirpitz a été mis en avant pour le poste de chancelier. Cette perspective n'a pas été sans influencer le Centre catholique de Rhénanie qui, dans sa réunion de Cologne, a adressé une lettre au chancelier lui demandant instamment de ne pas abandonner le Gouvernement, sa politique extérieure étant la seule permettant le retour des prisonniers et des expulsés et le rétablissement de la liberté politique et économique.

en Angleterre

LES MEMOIRES DE SIR GOSCHEN

Londres, 31 mai.

Sir Goschen, ambassadeur d'Angleterre à Berlin au moment de la déclaration de la guerre, qui vient de mourir, laisse des mémoires particulièrement intéressants, qui sont accablants pour Guillaume II, qui voulut la guerre, envers et contre tous, et « se vantait de promulguer la suprématie de l'Allemagne sur le monde entier quand il serait entré à Paris ».

LES FORTUNES ANGLAISES

Londres, 31 mai.

Un rapport officiel portant sur les année 1922 et 1923 établit qu'en Angleterre 278 personnes jouissent d'un revenu supérieur à 50.000 livres, 127 d'un revenu de 75.000 à 100.000 livres, 137 d'un revenu supérieur à cent mille livres !

EN BELGIQUE

LE RAPPORT DES EXPERTS

Bruxelles, 31 mai.

M. Theunis, président du Conseil belge, et M. Hymans, ministre des Affaires étrangères, ont eu un entretien avec MM. Delacroix et Gutt, délégués belges à la Commission des Réparations, membres de la haute-commission interalliée.

Au cours de cette entrevue, la situation actuelle fut examinée en vue de l'application du plan des experts.

AVIS D'OBSEQUES

Le corps de Mme LOUISE CASANOVA Née de GENTILE décédée à Marseille le 29 mai arrivera à Bastia lundi 2 juin.

Les obsèques auront lieu le même jour, à 4 heures du soir.

On se réunira à l'Oratoire de la Conception.

AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre Sangi, et ses enfants; M. et Mme Antoine Sangi, et leurs enfants; M. Jean Emmanuelli, et ses enfants; Mme Virginie Sangi, et ses enfants; M. et Mme Sauveur Sangi; M. et Mme Antoine Santoni, née Sangi; M. et Mme Louis Sangi; Mme veuve Sangi, née Meria; M. Paul Cristofari; M. et Mme Toussaint Pianet, et leurs enfants; M. et Mme Jean-Baptiste Giacomi, et leurs enfants;

Les familles Chiavacci, Sanguinetti, Balesi, Chiappe, de Marseille; Giacomi, Pianet, Molinelli, Corti, Thierry, Sanguinetti Jean, Ceretti, Cellega, Paoli, de Toulon; Carlotti, de Marseille;

Ont la douleur de faire part à leur amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mlle VINCENTE SANGI leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et alliée, décédée le 31 mai 1924, dans sa 40e année, munie des Sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, dimanche 1er juin, à une heure et demie de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire : Marché aux Poissons.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. Priez pour Elle !

ILE-ROUSSE

OUVERTURE DU Gd HOTEL DU CHATEAU ET DE LA POSTE
— Vue sur la mer et la montagne —
CONFORT — PARC — GARAGE

— VIN DE PATRIMONIO —
P. GILORMINI, Propriétaire-Viticulteur
Vente directe du producteur au consommateur. — Blanc, rouge et rosé, de qualité extra, à prix très modéré.
« Patrimonio » en bouteilles cachetées
-:- Expéditions à l'intérieur -:-
Dépôt de vente : 43, Boul. Paoli

MUSIQUE DU 173e R. I.

PROGRAMME du dimanche 1er juin, de 18 h. 15 à 19 h. 15 sur la place Saint-Nicolas

Les Allobroges (Défilé avec tamb. et clair.)	Purst.
Gilletta de Narbonne, fant.	Ch. Gounod.
Ballet de Faust	Ch. Gounod.
Lakmé, fantaisie	Léo Delibes.
Allez, beaux avions ! (Défilé avec tamb. et clair.)	G. Dore.

Le chef de musique, G. DORE.

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 heures à midi et de 2 h. à 5 heures

RHUM St-JAMES
Grand Cru

« St James » prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde »

LETTRE D'ANGLETERRE

LES DEUX CORTÈGES

Londres, le 24 mai.

L'avènement en Grande-Bretagne d'un gouvernement travailliste n'aura décidément rien changé à certaines coutumes officielles ; et c'est agitée d'une curiosité marquée que la population d'Edimbourg remplissait hier les principales artères de la capitale écossaire lorsque le cortège « royal » défila en grande pompe, à l'occasion de l'ouverture du Parlement de l'Eglise d'Ecosse. Le roi était personnifié pour la circonstance par le « lord haut commissaire », ancien mineur et député travailliste James Brown, qui non seulement représentait le souverain, mais recevait exactement les mêmes honneurs que ceux dont George V eût été personnellement l'objet. On pourrait se croire en plein conte de fées ; et c'est assurément un fait nouveau dans l'histoire de la démocratie, que ce transfert pour dix jours au palais Holyrood, du ménage Brown, habitué à la tranquillité de son petit cottage ouvrier. Le mineur et « Sa Grâce » Mme Brown avaient hier à remplir la principale fonction de leur règne passager ; et c'est avec dignité et grandeur que, suivant toutes les rigueurs de l'étiquette, fut solennellement ouverte l'Assemblée Générale de l'Eglise Ecossaise.

Avant le défilé vers la cathédrale Saint-Giles, il y eut au palais un lever royal, où tout se passa comme si le roi lui-même était présent. Dans la salle du Trône, vêtu d'or et de bleu et ganté de blanc, M. Brown dut serrer les mains de quelque cinq cents personnalités écossaises. De brillants uniformes, une abondance d'or et de pourpre, tandis qu'au dehors résonnaient fanfares et orchestres militaires, n'étaient pas non plus sans donner grand air à la cérémonie. Pour le cortège, le roi avait prêté deux de ses landaux d'apparat, avec le personnel complet de cochers et de valets de pied ; une escorte de cavaliers entourait la voiture royale d'où M. Brown et Sa Grâce son épouse répondaient avec dignité aux saluts et hourrahs de la foule.

A la cathédrale, plus de pompe encore et plus de magnificence attendait le roi temporaire, qui s'y acquitta de ses fonctions selon tout le cérémonial prévu et y prononça un discours en présence des grands dignitaires de l'Eglise d'Ecosse. Après l'ouverture solennelle, le représentant de Sa Majesté s'entendait saluer des vingt-et-un coups de canon réglementaires que comportent les salves royales, et rentrait au Holyrood-Palace où, avec Mme Brown, il devra encore vivre quelques jours dans la pompe et les honneurs — en attendant de pouvoir retrouver le petit cottage aux murs blanchis à la chaux qui, pour la semaine, aura disparu comme par magie de leur existence.

***

L'autre cortège est celui qui vient de conduire sir Edward Goschen à sa dernière demeure. La mort de l'ancien diplomate a été l'occasion de rappeler les événements tragiques de 1914, puisqu'à cette époque ce fut lui qui, comme ambassadeur britannique, fut chargé de servir à l'Allemagne l'ultimatum de la Grande-Bretagne, et qui reçut la réponse historique du chancelier d'Empire sur le « chiffon de papier ».

Né en 1847 et sorti de l'Université d'Oxford, sir Edward a commencé sa carrière diplomatique à l'âge de 22 ans, à une époque où l'influence de Bismarck changeait la face générale de l'Europe.

Après de courts séjours à Madrid, Paris, Buenos-Aires, son grand succès se rattache à la période passée à l'ambassade de Constantinople, en 1880.

Les quelques années qui suivirent le voient au Portugal, en Amérique, en Russie, en Serbie, en Autriche ; et c'est en 1907 qu'il fut nommé à Berlin.

On s'accorde à rendre hommage à l'œuvre qu'il a accomplie au moment de la déclaration de la guerre et aux efforts qu'il a faits en vue d'écarter le désastre. Son échec est diversement commenté, toutefois ; et certains organes hésitent à le ranger au nombre des grands ambassadeurs britanniques, estimant que sa sagacité et sa perspicacité ne pouvaient être avantageusement comparées aux qualités diplomates dont fit preuve dans les mêmes circonstances M. Jean Cambon, dont le télégramme au ministère des affaires étrangères prouve assez la clarté de vues du diplomate français.

Sir Edward Goschen laisse deux fils, dont l'un commence en Egypte une carrière diplomatique pleine d'avenir.

P. F.

Libres Feuillets

AGRICULTURE et INDUSTRIE

On sépare trop volontiers l'agriculture de l'industrie dans l'organisme d'une nation. Pourtant ce sont deux éléments qui se complètent parfaitement. Généralement, on commet l'erreur de traiter l'agriculteur comme étant un petit exploitant livré aux caprices de la nature, n'ayant pas, dans son exploitation, à tenir compte du jeu des cours de matières premières pour établir son prix de revient et définir très exactement le prix de vente des produits récoltés. Or, l'agriculture est une industrie complexe, parce que le modernisme, en cette matière, oblige les cultivateurs à ne pas considérer la production agricole comme étant la résultante d'une année particulièrement favorable ou dépendante de la qualité d'une terre, mais bien de la façon rationnelle dont ils travaillent cette terre.

Les expositions agricoles déterminent facilement les nécessités actuelles tant au point de vue mécanique agricole que de la question des engrais.

L'agriculture, ces dernières années a permis de constituer une industrie nouvelle, fort riche, pour la fabrication du matériel agricole. Nous sommes loin de l'époque où le paysan travaillait son champ avec une charrue ordinaire traînée par ses bœufs. De nos jours, les exploitants sont dans la nécessité d'employer un matériel important s'ils veulent obtenir des résultats pratiques. Ils ne considère plus les questions climatériques que comme un facteur secondaire, un risque dont ils se couvrent dans l'établissement des prix de vente.

Encouragés par les pouvoirs publics, les groupements deviennent de plus en plus puissants. Ce qui permettra, dans un avenir relativement proche, d'obtenir de la terre un rendement maximum et d'utiliser toutes les terres incultes. Le problème de la main-d'œuvre, malheureusement, arrête beaucoup d'initiatives. Aussi doit-on parer à ce manque d'ouvriers par des machines appropriées. C'est donc tout un avenir pour l'industrie qui s'ouvre florissant parce que les nécessités se font chaque jour sentir davantage. L'industrie devient la grande collaboratrice de l'agriculture. Elle veut la favoriser dans une très grande part en recherchant dans les progrès de l'outillage les moyens de faciliter sa tâche.

Ces dernières années, l'industrie a tenu un rôle prépondérant sans qu'il soit équilibré avec celui de l'agriculture. Il y a donc lieu de mieux comprendre les intérêts de chaque partie et d'associer leurs efforts pour améliorer les méthodes culturales.

Il est évident que lorsque l'agriculture donnera son maximum, la vie de l'ouvrier deviendra plus facile grâce à la diminution du coût des denrées alimentaires et la possibilité de se nourrir avec des aliments sains.

L'industrie doit donc orienter ses vues vers l'industrialisation des campagnes. Déjà ne voyons-nous pas s'exécuter, peu à peu l'électrification des campagnes et la force électrique se répandre à profusion dans toutes les fermes, où vit une classe heureuse de sentir les bienfaits du modernisme ? L'industrie aura donc amélioré la vie quotidienne de l'employeur et de l'ouvrier et elle en sera récompensée par le débouchés qu'ile trouvera désormais dans l'agriculture.

On ne doit donc ni négliger, ni contrarier une pareille évolution ; le bien être général en dépend à une période où des facilités s'offrent : les cultivateurs sont devenus aisés, les pouvoirs publics font des efforts couronnés de succès pour l'instruction et l'éducation des populations rurales, les poussant à se moderniser.

Nous constatons des efforts, mais insuffisants, parce que trop de cultivateurs ignorent les avantages de la mécanique agricole et sont mal avertis de l'outillage à employer. On doit s'efforcer de multiplier les démonstrations, de créer dans les écoles d'agriculture des sections et des cours d'industrie agricole, préparant les élèves à connaître le matériel, à savoir par eux-mêmes parer à toutes les difficultés qui peuvent se présenter lors de son application. C'est une politique à suivre et des plans à élaborer en commun...

A. B.

QUI N'A PAS LU,
LE LIVRE DU JOUR,
LE PLUS ETOURDISSANT,
LE PLUS FOU ?...
T. S. V. P.
En vente à la librairie du Petit Bastiais
(Un vol. : 7 fr. 50. Franco : 8 fr.)

Le Pèlerinage aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Les pèlerins ont assisté très nombreux à cette fête traditionnelle. Voici la scène émouvante de la bénédiction de la mer.

L'Enfer sous l'Eau

par le Comte Alexis TOLSTOI
(Traduction de Serge PERSKY)

VI

Dans le couloir, André Nicolaïévitch se heurte à Kouritzine, qui, affalé contre le mur, happait l'air, tel un poisson. Son visage grêlé avait bleui ; ses veines se gonflaient sur le front et au cou. En voyant le commandant, il essaya de se redresser, de faire sa stupide grimace habituelle ; il murmura :

— Pardon, je me suis un peu [illegible].

Se penchant sur lui, André Nicolaïévitch vit que les petits yeux verdâtres étaient recouverts du voile de la mort ; il jura d'une voix sourde, et, se tournant vers le tuyau acoustique donna l'ordre de remonter. Le **Kate** frémit et s'éleva. La remontée dura quatre minutes et demie. Il sembla au commandant qu'il avait entendu pendant quatre ans le choc, la collision, le craquement, le feu, le péril. Soudain, le **Kate** s'immobilisa. Une clarté tomba sur la table du périscope. Les matelots rampèrent vers l'écoutille, dévissèrent les écrous, et l'air salin et froid pénétra à flots, gonflant les poitrines, rafraîchissant les têtes. Les ventilateurs et les aspirateurs se mirent en marche.

André Nicolaïévitch sauta le premier sur le pont et cligna des yeux en poussant un cri. Le soleil du soir brillait au-dessus des amas de nuages lilas, érigés comme des fumées. Il n'y avait ni vent ni houle, les eaux étaient pareilles à un miroir. Tenant d'une main tremblante le sextant, André Nicolaïévitch fit le point.

Derrière lui, Jacovlef, Kouritzine et les matelots montèrent sur la passerelle. Au ciel résonna un intense bourdonnement, puis le crépitement léger et cadencé d'une mitrailleuse ; on eût dit qu'on avait jeté des pois sur la coque du sous-marin. C'était un hydroplane qui descendait en décrivant de larges cercles, les ailes pointues relevées.

André Nicolaïévitch le regarda de travers, se mordit la lèvre et continua à chercher la position de son navire. Les matelots firent claquer le chien des carabines. L'hydroplane rasait presque l'eau, en agitant ses plans ; avec un sifflement intense : frrrrr ! il passa au-dessus du submersible. Un aviateur au visage glabre, tenant le gouvernail, était assis, immobile sur l'appareil. Au-dessus de lui, l'observateur, dont les moustaches noires se montraient sous la visière du casque, se penchait, regardait en bas, épiant. Soudain, se rejetant en arrière, il souleva des deux mains une bombe de forme allongée et la jeta dans un tuyau entre ses jambes. Le projectile tomba dans l'eau près du sous-marin. Kouritzine tira. Le visage moustachu se tordit, les deux mains gantées de cuir s'élevèrent les doigts écartés, l'avion plana et monta en dessinant des spirales. Les matelots le poursuivirent d'un feu continu.

— Il est blessé, il est blessé, je l'ai bien vu. Il a fait la grimace ! glapissait Jacovlef.

Au-dessus de la rangée des montagnes rocheuses parut un second hydroplane, pareil à un trait, tandis que le **Kate** naviguait sans peine entre les eaux laiteuses et orangées.

André Nicolaïévitch boutonna sa veste, rabattit sa casquette sur les yeux et, tout en arpentant le pont, dit avec un sourire (la clarté rougeâtre du crépuscule se reflétait sur ses joues et dans ses prunelles) :

— Eh bien, Jacovlef, les mines sont passées ; qu'allons-nous faire maintenant ? Nous sommes à telle et telle longitude et à telle et telle latitude...

— Mon commandant, il y a des récifs et des bancs de sable par ici...

— C'est justement parce qu'il y a des récifs et des bancs de sable que je ne me risque pas à plonger... Attendez !...

Il leva la main.

Le soleil se couchait déjà dans les nuages qui éclairaient les eaux de clartés opalines. De cette lumière fauve sortait un sifflement déchirant. Soudain, ce son devint insupportable ; non loin du **Kate**, une colonne d'eau s'éleva.

— Accélérez la vitesse ! ordonna André Nicolaïévitch, en dirigeant ses jumelles vers le couchant.

Une deuxième grenade siffla sur l'autre flanc et détermina un jet d'eau. Le **Kate** vira brusquement vers les montagnes assombries, et derrière lui, dans son sillon orangé, éclata, en produisant un petit nuage, un troisième projectile.

Le sous-marin voulut tourner de nouveau à l'est, mais maintenant, devant lui, de tous côtés, des bombes explosaient et, sur tout l'horizon pâlissant, se montraient des fumées en un cercle qui bientôt se ferma.

L'hydroplane observateur passa comme une ombre au-dessus du **Kate** ; deux visages blêmes reparurent d'en haut et disparurent. Puis, un peu au-dessus de la proue, une flamme [illegible] et Schoubine, artilleur à la barbe noire, paysan ingénieux, laissa choir sa carabine, porta les mains au visage et, tombant par-dessus la rambarde, disparut sous l'eau.

— Tout le monde en bas, marche, au diable ! cria André Nicolaïévitch.

Et sans détacher la bouche de son porte-voix, il cherchait des yeux l'endroit où les projectiles pleuvaient avec le plus d'intensité ; il donnait des ordres entremêlés de jurons.

Le **Kate** tournoyait comme une bête traquée, les tubes des torpilleurs fumaient. Soudain, touchant son but, un projectile arriva avec une bouffée de chaleur ; André Nicolaïévitch fut renversé sur le dos. En un crépitement, l'antenne du radiotélégraphe s'effondra dans l'eau.

Immergé jusqu'au pont, le sous-marin filait à toute vitesse vers la rive escarpée. Dans la pénombre, sous les rochers à pic, parurent l'une après l'autre six étincelles de feu ; tout autant de détonations retentirent qui se répercutèrent sur l'eau et les six démons emprisonnés dans les cylindres d'acier sifflèrent au-dessus du bateau. Le long des montagnes se mouvait la silhouette effilée d'un torpilleur.

S'éloignant dans une plongée frénétique, le **Kate** se dirigea vers les ombres et glissa une mine pointue et aveugle. Un long moment passa et, là, où se trouvaient les tubes du torpilleur, s'éleva puis s'effondra une montagne tourbillonnante de feu et d'eau. Les ombres ayant disparu aussi, le **Kate** pénétra dans une des petites baies entre les rochers et s'immobilisa sur un fond sablonneux.

VII

« On nous considère comme perdus, je le sais. Voici le septième jour que nous sommes au fond de l'eau ; chaque nuit, avec les plus grandes précautions, nous remontons pour prendre l'air. Il n'est pas possible de réparer l'antenne. Du reste, il ne faudrait pas dépenser de combustible pour obtenir de l'énergie électrique et télégraphier. Quant à la nourriture, elle n'abonde certes pas. Néanmoins, nous tenons bon ; les ventilateurs fonctionnent admirablement ».

Telles sont les lignes qu'André Nicolaïévitch traçait, huit jours après la bataille navale, sur son carnet de guerre. Jour par jour, il y notait la latitude et la longitude, la vitesse, le fonctionnement des machines, le travail et les négligences des hommes d'équipage, etc. Dans la dernière colonne, celle des événements, il relatait brièvement le combat contre les torpilleurs, la mort de Schoubine, l'avarie du sous-marin, l'attaque à coups de mines. Maintenant, par dix mètres de profondeur, sur le fond de sable, il n'arrivait rien d'extraordinaire ; mais peu à peu les notations afférentes à la dernière rubrique remplirent la page tout entière. André Nicolaïévitch avait-il le sentiment que plus rien n'importait et que personne ne sortirait vivant de cette boîte ? Les événements prenaient-ils à ses yeux plus de signification qu'ils n'en avaient ? Toujours est-il que le ton de son journal changea.

» Pendant trois ou quatre jours encore après la bataille, nous étions tous remplis d'une joie [illegible] et très [illegible], surtout plus loin André Nicolaïévitch. Nous nous en tirons avec la perte d'un homme et une antenne brisée, et nous avons coulé leur navire ; nous les avons joués. (En effet, la côte est très découpée et le **Kate** avait glissé entre les obstacles comme une anguille). Je crois que l'adversaire a peur d'approcher de nous ; cependant, très probablement, il doit nous croire perdus.

» Mais, je le remarque maintenant, les faits de ces derniers jours semblent s'être reculés dans un lointain passé ; tout l'équipage vit comme dans un rêve. Nous ne sommes ni des vivants, ni des morts, nous dormons toute la journée ; la nuit, nous montons pour refaire notre provision d'air. Kouritzine seul essaye encore de plaisanter. Tout à l'heure, je suis entré au poste d'équipage, j'ai vu qu'il avait construit une table rustique avec des bidons vides et des bûches ; les matelots étaient assis tout autour, somnolents, le visage bouffi. Kouritzine les surnomme tous des **acteurs**, parce que selon lui les acteurs ont bon appétit. Or, actuellement, nous ne disposons que de neuf boîtes de viande de conserve pour dix-sept hommes. C'est maigre. Assis devant la terrine commune, ils puisent au commandement avec leur cuiller, et Kouritzine supplée au manque de nourriture par ses bavardages. « Eh bien, ordonne-t-il, vous vous êtes rempli la panse, sénateurs. Circulez, fils de poule ».

(à suivre)

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, Paris).

KODAKS
Fournitures Générales pour la Photographie
Developpements, Impressions Agrandissements, Jumelles diverses
SPORTS
Articles de Foot-Ball, Tennis, Natation, etc.
Insignes diverses
M. Silvestri, 26, Bd Paoli

COMPie FRANCO-ESPAGNOLE DU CHEMIN DE FER DE TANGER A FEZ
EMISSION DES OBLIGATIONS 6 ½ 0/0 DE 500 FRANCS
nets d'impôts présents et futurs
Garantie par les Gouvernements français et du Maroc
INTERET ANNUEL : 32 fr. 50, payable par semestre les 15 mai et 15 novembre de chaque année.
-:- Amortissement au pair de 500 francs -:-
PRIX D'EMISSION : 482 fr. 50 par obligation. Jouissance du 15 mai 1924.
On souscrit, dès à présent et sans frais, aux guichets de la
BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI-NAPOLEONI
— BASTIA —

MAXIMO
Vermouth de Turin
GRANDE MARQUE

NICE. — HOTEL GALLIA
150 ch. confort mod. Prix modérés.
Même direction Hôtel Alexandra.

COMPTOIR TEXTILE DES VOSGES ET D'ALSACE
24, Avenue de la Victoire. — NICE
Blanc, Lainage - Haute Nouveauté
Spécialité Impressions d'Alsace
Toiles de soie
-:- Echantillons sur demande -:-

85 ANNÉES DE SUCCÈS
l'Alcool de Menthe
de Ricqlès
est le Produit hygiénique
indispensable

49e ANNÉE. — N° 199
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
LUNDI 2 ET MARDI 3 JUIN 1924

06253

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.
JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE
Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6. — BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	un an	six mois	trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	35 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	20 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à l'avance et dans les Bureaux du Journal
1re Page, 5 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Sans laisser de Traces

En regardant les passants

Je me suis promené dans les rues et j'ai regardé les passants. Beaucoup mieux que les êtres abstraits que nous présentent les moralistes, ces « particuliers » au contour précis et aux gestes caractéristiques peuvent nous apprendre, à la longue, en quoi consiste l'humanité réelle.

J'ai tout d'abord rencontré la jeune et jolie Madame T... toujours élégamment vêtue. En étant coquette, elle remplit sa fonction naturelle ; elle accomplit, en quelque sorte, son devoir. Derrière elle venait une dame laide, au visage sévère, qui, certainement, juge la coquetterie sans aucune indulgence. J'ai aussi aperçu, sur l'autre trottoir, Monsieur Martin. Il a l'optimisme et la mine satisfaite d'un commerçant dont les affaires marchent bien. Je connais ses habitudes. Tout à l'heure, dans le café où ses amis l'attendent, il parlera d'une voix forte ; et chaque fois qu'il en aura l'occasion, il pincera gaiement le coude de la sommelière.

Je me rappelle encore un vieux monsieur chancelant, qui, le long des maisons, aurait voulu pouvoir se tenir à une rampe.

***

On rencontre aussi dans la rue de vigoureux joueurs de foot-ball, de vieux employés usés, de sombres croyants qui n'ont jamais été joyeux, des médecins très pressés, des femmes pauvres qui vont laver la vaisselle des autres, d'infatigables marchands de journaux, d'incontestables voyous, des gens pleins de confiance, et beaucoup d'autres spécimens de la race humaine.

***

En disant : « Regardez toutes ces têtes ! » je ne suis pas porté à ajouter : « Que ces gens sont laids et ridicules ! » Oh ! non, j'ai de bonnes raisons pour juger mes semblables avec indulgence. Les inconnus que je croise dans la rue m'inspirent, le plus souvent, une sympathie fugitive, ou de la pitié. Les hommes sont plus à plaindre qu'à blâmer. Je veux dire simplement que chaque individu est « un cas particulier ». Chacun a sa mentalité propre, qu'il lui serait très difficile de renouveler. Chacun est placé dans la vie de manière à ne voir qu'un ou deux aspects, toujours les mêmes, de la réalité. Ce qui a pour les uns une importance capitale n'occupe aucune place dans la pensée des autres.

***

C'est évident : tous ces êtres incomplets ne peuvent pas concevoir de la même façon le Bien et le Mal. Nous ne pourrons pas tous demander au législateur les mêmes réformes. Nous nous exposons tous à dire des sottises en parlant de « l'intérêt général ». Mais les différences individuelles auxquelles je viens de faire allusion n'empêchent pas cette « unité nationale » à laquelle tant de braves gens semblent tenir. Nous employons tous le même vocabulaire ; et si le même mot n'évoque pas pour chacun de nous les mêmes images, les naïfs ne s'en doutent pas. Grâce à ces formules dont nous nous servons tous, nous avons l'air d'être d'accord. Rostand l'a dit : « On ne s'entend que grâce à des malentendus. »

***

En dépit de tout ce que j'ai dit, les journalistes n'ont pas tout à fait tort lorsqu'ils parlent de « l'âme de la nation », ou de « l'opinion publique ». Ils peuvent compter sur la docilité des gens : La faiblesse intellectuelle des individus fait la force du lieu social.

ARSENE.

Les Souverains Italiens en Angleterre

Après avoir déposé des couronnes sur la tombe du soldat inconnu à Westminster, les Souverains Italiens se sont rendus au Guildhall de Londres où ils ont été reçus en grande pompe par le Lord Maire.

La Vie des Abeilles

Comment se reconnaissent les Abeilles

Il semble au premier abord, que rien ne s'oppose à ce que les habitantes d'une ruche, pour si nombreuses qu'elles puissent être, sachent se reconnaître les unes des autres. Toute une école de spécialistes tient pour considérable la mémoire visuelle de l'abeille et la croit suffisante pour lui permettre de revenir à la ruche. L'insecte, en effet, sort à reculons et ne s'éloigne que d'une façon progressive en décrivant, dans son vol de départ des ellipses de plus en plus larges ; cette tactique, toujours suivie a peut-être pour but de graver dans son souvenir ce qu'on pourrait appeler « l'état des lieux » et, par suite, d'éviter les erreurs au retour.

Mais, étant donné qu'une colonie renferme parfois 30.000 individus, on s'accorde en général, et cela très logiquement, pour refuser à ceux-ci la faculté de se connaître et de se reconnaître par la vue seule. Comme, cependant, l'observation a établi que les gardiennes de l'entrée ne laissent passer que les seules ouvrières de la ruche, on a dû leur prêter, pour expliquer leur étonnante perspicacité, un sens de l'odorat très développé et attribuer en même temps à toutes les habitantes d'une même ruche, une même odeur, imperceptible pour nos sens, nettement discernable par les leurs.

Cependant ce sens — au demeurant assez hypothétique — de l'odorat ne paraît pas suffisant pour rendre compte du mécanisme par lequel les abeilles se reconnaissent entre elles. Il est, en effet, bien inférieur chez elles à celui de la vue, puisque, quand on place des fleurs devant une glace en prenant soin de les masquer par un écran disposé de telle sorte qu'il laisse seulement visible leur image réfléchie, c'est contre celle-ci que l'on voit se heurter les abeilles désireuses de butiner, sans qu'un seul instant l'idée leur vienne de contourner l'écran comme elles le feraient très probablement si leur odorat guidait leur marche ou simplement la guidait avec autant de sûreté que peut le faire la vue.

En présence de ce problème, on estime avec infiniment de logique que l'instinct purement utilitaire l'emporte sur toutes les autres considérations, d'origine sensorielle. Lorsque, pour renforcer une colonie faible, on fusionne deux ruches en une seule, l'opération réussit parfaitement si l'on est en période de pleine récolte, c'est-à-dire au moment où les vivres abondent ; en dehors de cette période, les deux colonies rassemblées se combattent avec autant d'acharnement que la pénurie des vivres est plus grande. Si donc les gardiennes laissent pénétrer une abeille dans la ruche, c'est que celle-ci est chargée de butin. Peu leur importe qu'elle soit étrangère. Une si intelligente application du vieux proverbe « Primo vivere » serait, à coup sûr, une preuve nouvelle de l'intelligence ou plus exactement de la sûreté d'instinct qui caractérise les abeilles.

Cependant, il arrive parfois qu'une ouvrière rentre sans avoir rien recueilli. Quand apparaissent les premiers beaux jours, les abeilles font souvent de courtes sorties aux heures chaudes, sans autre but apparent que celui de se réchauffer au soleil et de respirer un air plus pur que l'atmosphère confinée de la ruche ; à cette époque de l'année, du reste, l'état de la végétation interdit tout espoir et toute possibilité de butin ; malgré cela, les gardiennes de l'entrée laissent librement aller et venir les ouvrières. Il faut donc admettre, au moins jusqu'à plus ample informé, que, si toutes les habitantes d'une même ruche ne se connaissent pas certainement entre elles, les gardiennes qui veillent à l'orifice unique par lequel se font l'entrée et la sortie possèdent, en dehors de leur seul odorat, un moyen de discerner les étrangères auxquelles doit être interdit l'accès de la communauté. Ce moyen, l'odorat ne suffit pas à le leur fournir ; au contraire, on peut parfaitement concevoir que, spécialisées, pour ainsi dire, dans leurs fonctions de sentinelles vigilantes, elles connaissent « de vue » toutes leurs commensales ; ainsi, dans une immense usine où travaillent des milliers d'ouvriers qui s'ignorent, le portier, qui les voit défiler chaque jour plusieurs fois devant lui, finit par acquérir une mémoire spéciale grâce à laquelle il peut arrêter au passage l'intrus qui s'est faufilé dans leurs rangs, ou le nouvel embauché dont la physionomie lui est étrangère.

SCIENTIA.

NOUVELLES DIVERSES

POURQUOI MEURT-ON PENDANT LA NUIT ?

C'est un fait que beaucoup de crises maladives surviennent la nuit et qu'on meurt beaucoup plus souvent la nuit que le jour.

Watson et Finlayson, de Glasgow, ont trouvé, en étudiant 11.000 décès, que le maximum d'entre eux surviennent entre 3 et 6 heures du matin. Pour Schneider, qui a étudié 38.000 décès, la mort survient le plus souvent entre 4 et 7 heures du matin.

Bien souvent, ces crises morbides nocturnes sont dues à un état de contraction artérielle des vaisseaux associé à une élévation de la pression du sang. Ce sont, comme les remarque Mac William, des hémorragies diverses, des attaques d'angine de poitrine, etc...

Cependant, si l'on étudie la pression du sang au cours du sommeil, on constate, et tous les auteurs sont d'accord sur ce point, un abaissement marqué de cette pression, surtout pendant les premières heures de la [nuit, où le] sommeil est plus profond. Il y a là une contradiction qui paraît difficile à expliquer.

Mais, en réalité, comme le montre Mac William, cette contradiction n'est qu'apparente. Pendant la nuit, en effet, on rêve ; et les rêves sont d'autant plus pénibles qu'on est plus [illegible]. Ils augmentent la pression du sang. Le savant professeur de l'Université d'Aberdeen a, en effet, montré que l'ascension d'une vingtaine de marches a des effets moins marqués sur la pression et sur l'accélération du pouls qu'un rêve désagréable ou angoissant.

Ainsi, la nuit n'est pas toujours le moment de repos qu'on imagine d'ordinaire ; elle est parfois troublée par des rêves qui sont l'équivalent d'un véritable travail physique.

On verra dans les ingénieuses recherches de Mac William la raison pour laquelle le marché pharmaceutique s'enrichit tous les jours en hypnotiques nouveaux, dont l'utilité vraie, s'ils suppriment les rêves angoissants, serait beaucoup plus grande qu'on ne l'a cru jusqu'à aujourd'hui.

Les Propos du Docteur

La Petite Chirurgie du Visage

LE PERCEMENT DES OREILLES

Cette petite opération de chirurgie, un peu barbare, mais impossible à supprimer, comme tout ce qui est ordonné par les règles de la coquetterie, doit, du moins, pour être inoffensive, être pratiquée avec antisepsie, et suivant les règles indiquées par Castueil :

Les oreilles des petites filles ne doivent pas être percées avant l'âge de trois ans : car, jusque là, le lobule trop délicat risquerait de se déchirer sous le poids de ces boucles. L'âge de prédilection est la cinquième année.

L'existence antérieure d'eczéma, de gourme, d'affection scrofuleuse ou syphilitique péri-auriculaire, est une contre-indication absolue à cette petite opération : les lobules trop courts ou friables ne doivent pas être perforés.

Le percement doit être fait sur le lobule de l'oreille, un peu en haut et en dedans, en un point qui est à 6 millimètre environ en dehors de l'attache du lobule ; le trajet doit être horizontal et un peu oblique en arrière et en dehors, de façon à ce que les boucles soient bien visibles en avant et produisent plus d'effet. On se sert, pour cette opération, d'un petit trocart très mince et d'un bouchon de liège, ou d'un appareil imaginé par Cézerac et Soux. Les instruments doivent être préalablement stérilisés, le lobule de l'oreille lavé soigneusement au savon, à l'éther et au sublimé. Si l'enfant est très pusillanime, on pourra insensibiliser la région au chlorure d'éthyle.

Le bouchon de liège est maintenu appliqué derrière l'oreille de l'enfant, au moyen de la main gauche ; avec la droite, l'opérateur enfonce son trocart enduit de vaseline stérilisée, qui perce l'oreille et pénètre dans le bouchon. On retire ensuite avec précaution le bouchon, puis le trocart, et on fait aussitôt passer dans le trou qu'il laisse un fil d'argent vaseliné et stérilisé, dont les deux chefs sont noués par torsion. Panser avec de la vaseline boriquée.

Pendant les deux jours suivants, on mobilise les fils d'argent, trois fois par jour ; après ce temps, on remplace les fils par des boucles vaselinées, qu'on mobilise de temps en temps pendant les premiers jours.

Quand l'opération n'est pas bien faite, des accidents peuvent se produire : ce sont des suppurations telles que lymphangite, adénite, furoncle, abcès, impétigo, otite, un érysipèle ou du lupus ; on a vu aussi la transmission de la syphilis. Enfin, dans quelques cas, le lobule se fend complètement ou bien la cicatrice donne lieu à une chéloïde disgracieuse.

RETRACTIONS CICATRICIELLES DE LA PEAU

Post vante l'emploi du sous-nitrate de bismuth contre les brûlures de la peau et la rétraction cicatricielle consécutive. Dans ce dernier cas, il divise la bride cicatricielle et remplit la solution de continuité d'une assez grande quantité de bismuth.

Dans les cicatrices hypertrophiques, j'ai employé avec succès, la médication thyroïdienne.

L'injection de vaseline dans les tissus a été préconisée par le Docteur Gersuny : Notre confrère estime que cette méthode est appelée à rendre des services dans nombre de cas, en permettant, par exemple, de relever des cicatrices déprimées, de corriger la difformité causée par l'affaissement de la joue après l'ablation du maxillaire supérieur, de donner à des nez aplatis ou effondrés à leur base, une forme se rapprochant de la normale, etc...

Il serait également possible d'obtenir de la sorte la réunion immédiate des solutions de continuité de la peau situées au-dessus de plaies cavitaires à parois rigides, en remplissant ces plaies de vaseline. On éviterait sans doute de la même façon la production d'ankyloses à la suite de certaines interventions opératoires sur les articulations.

Docteur E.

L'Enfer sous l'Eau

par le Comte Alexis TOLSTOI
(Traduction de Serge PERSKY)

VII

« Le prince ne me satisfait guère. Ce garçon est par trop impressionnable ; il ne peut se remettre ni de son évanouissement, ni de la mort de Shoubine. Il a voulu faire je ne sais quoi... je lui ai interdit de quitter sa couchette, aussi reste-t-il étendu pendant des journées entières, le visage tourné contre la paroi. Le silence est terrifiant. Au-dessus de nous, l'eau atteint la hauteur d'une maison de quatre étages.

« Au moment de la remontée, tous s'animent un peu, s'élèvent, [illegible] leur [illegible] avec inquiétude, attendent cette minute, comme s'ils allaient ressusciter d'entre les morts.

« Quand l'air frais fait irruption dans les ventilateurs, je tapote du doigt la coque et je sens que seul un pouce d'acier me sépare du ciel ; c'est agréable. Hier, il y a eu de sourdes détonations ; on nous guette.

« Nous faisons notre provision d'air, nous plongeons et les hommes sont de nouveaux en proie à l'assoupissement ; toute vie active est interrompue, on s'affale sur sa couchette. L'obscurité n'est pas la même sur la terre, elle est plus absolue. Jacovlef grommelle et pousse des cris de temps à autre. Il rêve de batailles, d'actes héroïques, de ports décorés de drapeaux, de vents et de femmes. Quand il s'éveille, il se penche par-dessus sa couchette et me narre en détail toutes ces sornettes.

« Je commence à comprendre les [illegible] assoupies [illegible] les vitres gelées, près du vasistas. Je reste couché les yeux ouverts ; ce n'est ni le sommeil, ni la veille ; je n'ai ni pensées ni souvenirs ; je sens, tout simplement, l'existence, avec plus d'intensité que jamais. Elle ne se présente à moi non pas en événements ou en tableaux détachés, mais en dehors du temps, formant un tout, je me vois où au-dessus de moi, de l'autre côté de l'épaisse couche aqueuse. Je ne puis me la représenter autrement. Parfois, mon cœur se met à palpiter, comme dans l'attente d'une conception plus nette. Chose bizarre, et peut-être même regrettable, je ne rêve pas comme Jacovlef.

« Dans son sommeil agité, il a entamé une idylle avec une négresse...

« Le prince est très mal. Aujourd'hui, cinquième jour, il a commencé à délirer et est tombé de sa couchette ; nous l'avons mis sur celle de dessous. Kouritzine essaye de l'alimenter en cachette. Je feins de ne rien voir.

« Il nous reste des vivres pour une semaine, avec des rations de famine. Mes hommes sont épuisés ; il ont cessé de converser ; [illegible] dans le même état que moi ; dans l'état de torpeur des mouches derrière un carreau. Ce sont des êtres paisibles ; l'essentiel, c'est qu'ils comprennent le pourquoi des choses ; alors, ils [illegible] une parole de révolte, mais il ne faut pas les tourmenter sans raison. Ils ont grand'pitié du petit prince. Le chef d'équipage a proposé de lui faire boire de la soupe. Par malheur, nous n'en avons pas.

« Dans son délire, le prince parle sans cesse d'une certaine Tastchka, avec laquelle

... il se balance en escarpolette au-dessus d'un ruisseau ; et l'eau lui donne des nausées ; d'où ... Il s'arrête, soupire et recommence ... Le ruisseau est tiède, mais il est gradué ... Tantôt des anomalies ... Enfin, après ... le ruisseau.

« Jusqu'au soir, il a lutté contre eux, pour ... des ... à coups des échardes qu'ils lui avaient plantés sous les doigts ! Enfin, après s'être vivement débattu, il s'est mis à ronfler puis c'est tu.

« On éteignit la lumière. Jarovief, à bout de forces, s'endormit ; mais moi, une angoisse indicible m'étreignit. Lorsque je rampai vers le prince pour me rendre compte de son état, je sentis que son corps était déjà froid... »

VIII

André Narbonsky nota encore ce qui suit :

« Au troisième jour, vers minuit, nous remontâmes en surface avec des précautions inouïes. Le corps du prince Bélapolsky fut enveloppé dans un linceul, une grenade attachée à ses pieds ; l'équipage entonna le Requiem.

« La première chose que je vis, en arrivant sur le pont, ce furent les étoiles ... et rapprochées ... des ... brillaient sur toute l'étendue du ciel, et semblaient respirer dans les eaux de la baie. A gauche s'élevait une rive escarpée, dont les sommets dentelés et noirs se dressaient très haut sur le ciel ; à son pied, les arbres ... trempaient dans l'eau leurs branches immobiles. Une forte odeur de fleurs d'absinthe et de genévrier s'en dégageait.

« Par l'écoutille, on glissa le corps du prince dont le profil se dessina sous la toile ; puis quatre têtes parurent et leurs yeux clignotèrent aux étoiles. Le cadavre glissa le long de la paroi et disparut sous l'eau, sans bruit. En silence, les matelots se signèrent. Jarovief essuya le visage du revers de sa manche. Une chauve-souris passa.

« Je ne comprends pas, je ne comprends pas où est la limite exacte entre ce qui est vivant et ce qui est mort ; peut-être est-ce à notre limite que finit la souffrance et que commencent le silence et le recueillement.

« Soudain, à l'entrée de la baie, passa l'ombre d'un navire à quatre cheminées. L'inspiré(?) était à son bord. Il dirigea la lumière d'un projecteur au-dessus des flots ; une faisse éclairée montra des branches tordues, des pierres et des fentes. Le rayon, après avoir fouillé le ciel, s'abaissa et commença à explorer la baie. Les oiseaux gazouillèrent. L'eau s'enflamma de pourpre. En glissant, le rayon s'arrêta à quelques mètres de nous et s'immobilisa. Nous restâmes figés, sans airs(?)...

« A un kilomètre de nous, le matelot ennemi ralentissait ses recherches ; s'il avait tourné son appareil à un centimètre de plus vers la gauche, nous étions découverts.

« La lumière bleuâtre éclairait l'eau, et, dans la profondeur, une quantité de poissons rassemblés en troupes. Il y en avait tant que Kouriaine poussa un cri. En un vol fou, une chauve-souris se dirigea vers la clarté, les papillons de nuit volèrent aussi vers le rayon lumineux.

« Ce rayon vacilla et bondit brusquement au sommet d'une falaise, dont la crête dentelée s'illumina ; un aigle prit son vol en tressaillant. Nous nous enfonçâmes alors dans l'obscurité et le néant.

« Le prince Bélapolsky est mort ! Ce mois, que je me répète à plusieurs reprises, je ne puis les comprendre. Mourir sur la terre, là-bas, c'est cesser de voir, d'entendre, de sentir. Et ceux qui restent disent : « Il nous a quittés ». Mourir, c'est sans doute être seul dans une solitude absolue. Ainsi devait penser Jonas quand il s'est trouvé dans le ventre de la baleine. Ainsi puis-je penser, enfermé dans une boîte d'acier enfouie au fond de la mer. Je suis étendu sans mouvement dans l'obscurité, dans un silence de mort, écrasé de toutes parts par l'eau. Si je me refroidissais complètement, si je cessais de remuer, comme le prince, y aurait-il grand'chose de changé à ma situation ? Presque rien. Peut-être mon âme encore attachée aux devoirs quotidiens, se libérerait-elle complètement et ce serait tout.

« La nourriture me répugne. Je me force à avaler quelques cuillerées de mauvaise soupe. Me traînant au réfectoire, je veille à ce que les hommes se mettent à table et mangent. Il se trouve que la sensation de la faim n'est possible que dans les premiers temps ; une crise survient où le corps semble fondre ; toute la force se réfugie dans la conscience ; toutes les perceptions s'affinent. Un ... plein inspire du dégoût.

(à suivre)

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, Paris).

NOS ALBUMS-PRIMES

Nos magnifiques albums de musique offerts à nos lecteurs pour le prix dérisoire de 3 fr. (album n° 5 bis), de 5 fr. (album n° 4) et de 7 fr. (albums n° 3 et 6), constituent le plus joli cadeau à offrir.

L'album n° 8, destiné aux enfants, est un petit chef-d'œuvre d'art et de bon goût qui permettra aux enfants, aux jeunes gens et aux jeunes filles de former des groupes artistiques du plus heureux effet.

Le prix du port pour ces albums est de 0.90 (0.50 seulement pour l'album n° 5 bis)

Voir en 4me page la nomenclature complète des morceaux contenus dans chacun de ces superbes albums.

EXCURSION A L'ILE D'ELBE

six heures... le temps est magnifique.

A bord du « Bonaparte » les excursionnistes s'organisent. On discute... on nomme les derniers arrivants... on se groupe... Quelques-uns appréhendent la traversée, d'autres la ...

On annonce que M. Emile ... est du voyage, qui prend ainsi tournure officielle.

A six heures dix, un dernier coup de sifflet et le superbe paquebot quitte les quais, emportant vers l'île d'Elbe de nombreux Bastiais, — 411, exactement !

Les bateaux file à 10 ou 12 nœuds et... les conversations vont leur train : là, on estime que « 20 francs c'est cher » ; ici, on ... que le voyage à l'île d'Elbe n'enchante pas le capitaine, en même temps que celui-ci se tempe en allant tout doucement ; plus loin, on critique l'organisation ; à l'arrière, ... est entouré et pérore sur les performances de son cher C. A. B.

Nous voici près des côtes de l'île d'Elbe ; le spectacle superbe attire tous les voyageurs le long du bastingage. — Babord ou tribord ? Je n'ai point le vocabulaire marin.

A quelqu'un qui lui fait remarquer que « le pays est plus travaillé que le nôtre », mon voisin de droite répond par ce vilain jeu de mots : « Que veux-tu, l'île El...bosse ! »

Des fanfares, des ... d'usines, c'est Porto-Ferrajo ; sur les quais, beaucoup de monde. Le ... d'accostage est long... et permet à l'Audace et au C. A. B. d'échanger d'interminables hurrahs !

On débarque, — enfin, — et les groupes d'excursionnistes se répandent dans la ... ville, pendant que les Calais... dégustent le classique apéritif d'honneur que leur offre l'Audace Sport.

De nombreuses personnes se rendent en pèlerinage à la Maison de Napoléon, d'autres, — plus pratiques, — se précipitent vers les quelques restaurants recommandés et bien leur en fait car à 11 h. 30 beaucoup de clients attendaient encore leur plat de spaghetti.

❧❧❧

Après avoir vainement essayé d'arracher un ... avec le concours d'un chauffeur, ... — ce qui ne gâte rien, d'ailleurs, — nous nous rendons « al campo del Calcio », laissant à d'autres le plaisir de visiter les hauts fourneaux et autres curiosités de la ville.

Le terrain est étroit, pierreux, très dur... détestable, enfin.

Les deux équipes pénètrent sur le terrain et Quilquin offre une superbe gerbe de fleurs au capitaine de l'Audace. Puis, la partie commence sous un soleil de plomb. Les Bastiais ont le coup d'envoi, mais les Elbois interceptent la balle et filent vers nos buts qui sont menacés durant quelques instants. L'attaque bastiaise s'organise et nous fait assister à un beau jeu sans, cependant, parvenir à conclure.

De nouvelles attaques italiennes nous font assister à de magnifiques... maladresses de notre défense. Plusieurs fois les Elbois arrivent près des buts, mais shootent à côté ou se laissent souffler la balle par un noir. Kikin monte en attaque et Coco Ville le remplace. Le capitaine cabiste commence bien ses avants; il perce même la défense adverse, mais s'effondre à huit mètres des bois.

Le goal italien bloque quelques shoots et nous montre une valeur certaine.

Durant cette mi-temps, le C. A. B. a dominé, mais sa défense a été bien faible.

A la reprise, le soleil tape encore plus fort.

Un bouquet est remis à Kikin par l'Audace. Nos équipiers paraissent fatigués, mais les avants en mettent un coup quand même; les demis, eux-mêmes, font de jolies choses.

Le Cercle domine assez nettement; les Elbois qui effectuent pourtant de nombreuses et très dangereuses échappées.

A signaler de beaux shoots de Cossou, Pierrot, Ville ; quelques excellents blocages du « portiere » de l'Audace et la ... de notre défense, qui, toutefois, se retrouve par moments.

La partie se termine sur un score vierge malgré la supériorité et les efforts de nos avants.

Au C. A. B., se sont distingués : Pierrot, qui a été le meilleur des vingt-deux ; Cossou et ..., et parfois Santini. A noter que Santucci a eu un seul shoot à arrêter ! Le team champion a grand besoin de repos, et l'a d'ailleurs très bien gagné !

Les Italiens pratiquent un jeu très rapide. Leur ligne d'avants est excessivement mobile; seul l'ailier droit semble faible. Les arrières, s'ils ne sont pas très puissants sont remarquablement sûrs. Les meilleurs ont été : le goal, l'ailier droit, l'avant-centre, le demi-droit.

❧❧❧

Cinq heures et demie... Heure militaire ! Un coup de sifflet. Le « Bonaparte » nous rappelle. Vite nous rentrons en ville, dégustation d'apéritifs et nous regagnons le bord, après avoir dit : « Au revoir ! » aux Elbois.

Sur le quai, noir de monde, la musique joue la **Marseillaise**, la **Marcia Reale**, l'**Hymne de Garibaldi**. On applaudit. Re-hourrahs et... en route.

Pas de manquants, mais Jean Santini m'avoue... parce que j'ai perdu sa casquette qu'il m'avait confiée pendant le match; Pucelli s'aperçoit... qu'il a oublié sa veste, et, en bras de chemise, se lamente; Fabiani et Petri d'Ajaccio ramènent des branches de l'arbre planté à San Martino par l'Empereur.

Un feu rouge... C'est Bastia. On rentre...

Je ne puis résister, avant de terminer, au désir de blâmer certains restaurateurs et commerçants Elbois qui, nous prenant pour des Anglais, ont pratiqué sans pudeur le « coup du fusil ».

Nous saurons, si les Elbois viennent chez nous, ne pas leur rendre la pareille !

Nous sommes Corses, Mad... et voilà !

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

Il est rappelé aux candidats et candidates à l'examen des bourses d'enseignement primaire supérieur que les épreuves écrites auront lieu le jeudi 5 juin au chef-lieu de chaque arrondissement.

A Ajaccio, à l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles.

A Bastia, à l'Ecole de garçons du boulevard de Cardo.

A Calvi, Corte et Sartène, à l'école de garçons.

L'entrée s'effectuera à 7 h. 30 très précises.

UNE VENTE DE CHARITE CORSE A PARIS

La vente de charité au profit des œuvres religieuses de la Corse a eu lieu à Paris, ainsi que cela avait été annoncé.

Dans les élégants salons de la salle Malakoff, où avaient été dressés avec art de jolis comptoirs, les articles les plus variés, depuis les vêtements d'enfants jusqu'à l'alimentation, s'offraient aux visiteurs, à des prix dont nous avons remarqué l'exceptionnelle modicité. Ajoutons que divers jeux et un buffet attirèrent avec un égal succès petits et grands dans le dernier salon.

Durant les deux jours d'exposition, les acheteurs vinrent en foule. Faut-il avouer à notre honte que les Parisiens furent beaucoup plus nombreux que les Corses ? Est-ce parce qu'il n'y avait pas de bal ? Gardons-nous de conclure mais constatons aussi l'indifférence des Corses de l'île qui, priés en grand nombre par le Comité de l'Œuvre, d'envoyer quelques objets du pays susceptibles d'être vendus avec profit, ont gardé une réserve qui ne leur fait point honneur. A peine 3 ou 4 ont répondu. Un gros industriel, — nous aurons la charité de ne pas le nommer, — à qui on avait demandé quelques échantillons de ses produits, n'a pas trouvé autre chose à envoyer que des crayons-réclames... défraîchis et absolument invendables !

Malgré cela, le résultat de ce coup d'essai a été grandement encourageant et la recette acquise permet de nourrir un bel espoir. Il sera donc possible de favoriser et de soutenir, pour le plus grand bien de notre pays, quelques-unes de ces vocations sacerdotales qui deviennent, hélas ! de plus en plus rares.

Parmi les donateurs et les nombreux visiteurs qui recevaient à leur arrivée Mme Paul Giustiniani, présidente du Comité de « L'Aide aux Œuvres religieuses de la Corse », ainsi que MM. Paul Giustiniani et Antoine Giustiniani, frère et neveu du regretté évêque auxiliaire d'Ajaccio, citons au hasard :

Mmes Pugliesi-Conti, la comtesse Capinatti, la générale Emily; M. le commandant Leandri, grand-officier de la Légion d'honneur, et Mme Leandri; Mme et M. Franceschini, directeur à la Préfecture de la Seine; Mme Servel; M. et Mme Botter; Mme la comtesse de Rohan-Chabot; Mlle Stephanopoli; Mmes l'amirale Perrin, la vicomtesse de Poix, de Peraldi; M. Horace Guérard, M. le lieutenant-colonel Peraldi; M. Jean Colonna; Mme et M. Bonnard; Mme Pierre de Casabianca; Mlle de Peretti della Rocca; M. l'abbé Leonetti; Mme Piccioni; Mme Campinotti, Mlles de Sartigues; M. Martin de Thézillat; Mmes Marc Benedetti, A. Leandri; Mme Auguste Fabiani; Mme la comtesse Costa de Beauregard; plusieurs grandes firmes, etc., etc...

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui mardi 3 juin 1924, vingt-troisième semaine, 155e jour de l'année, 211 à venir.

Lune : nouv. le 2 juin; pr. quart. le 10.

Soleil : lever, 4 h. 49; coucher, 19 h. 50.

Aujourd'hui : sainte Clotilde, reine; sainte Olive. Demain : saint François Caracciolo; sainte Emma.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 21°; à 12 heures, 21°; à 18 heures, 19°. Minima, 18°; maxima, 25°.

Etat du ciel : couvert (brouillard) ; vent calme en matinée; mer peu houleuse.

Baromètre : 766 m/m à midi.

EPHEMERIDES

1839. — Naissance à Aix-en-Provence de Paul Cézanne, grand peintre paysagiste français, un des chefs de l'école impressionniste.

1848. — Louis Napoléon est élu député dans quatre départements, dont celui de la Seine.

1916. — Toutes les tentatives allemandes à l'ouest et à l'est du fort de Vaux sont repoussées. Contre le fort lui-même, les Allemands multiplient des assauts furieux. Au cours de la nuit, les Allemands peuvent pénétrer dans le fossé nord du fort, dans l'intérieur duquel les troupes françaises se maintiennent énergiquement.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

M. Olivieri, conseiller de préfecture en disponibilité, a été nommé conseiller de préfecture de l'Yonne.

JUSTICES DE PAIX

M. Alessandri Daniel-Dominique, commis greffier au tribunal de première instance de Romorantin, a été nommé juge de paix de Salbris.

— M. Gentili, juge de paix de ZiCavo, a été nommé, sur sa demande, juge de paix de Saint-Chinian.

— M. Colonna, juge de paix du Niolo, a été nommé, sur sa demande, juge de paix de Saint-Gervais-les-Bains.

POSTES ET TELEGRAPHES

Ont été déclarées admissibles aux fonctions de dame employée à la suite du concours des 18 et 19 février 1924 dans la région de Paris : Mmes Arrighi M.-M.-F., Quastana J., Lucchesi M.-M., Antonelli A.-R., Mattei M.-A.

SURETE GENERALE

M. de Mari Pierre François-Joseph-Timoléon, commissaire de police de classe exceptionnelle 2e échelon, à Cannes, a été nommé commissaire central de police de classe exceptionnelle 2e échelon, à la même résidence.

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DEPARTEMENTAUX

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que les trains périodiques numéros 10 et 11, circulant entre Bastia et Ghisonaccia quatre fois par semaine, seront mis en marche tous les jours à partir du 1er juin.

L. DORIAT AUTOMOBILES
Agence RENAULT
& ATELIER A TOGA

LES ANNALES

Les ... de choix académiques trouveront dans les **Annales** de la semaine le ... du discours de l'abbé Bremond et la réponse de Henry Bordeaux. Ce numéro contient vingt autres articles intéressants, entre autres une étude de Jacques Moris... sur le football; des souvenirs curieux sur ... et de Victorien Sardou; un portrait de Léon Daudet par André Lang; des pages signées Thomas Sarcey, Pierre Brisson, Henri de Régnier, comtesse de Noailles, Francis Fabre, etc. Partout : 75 centimes.

Le **Saucisson MIREILLE** est le **plus apprécié**

AVIS DE TIR

Le 173e reg. d'infanterie utilisera le champ de tir de l'Arinella les lundi 2, mardi 3, mercredi 4 et vendredi 6 juin, de 8 à 19 heures.

ESSENCES-POUDRES-SAVONS
LOTIONS
L·T·PIVER
AZURÉA · POMPEÏA
FLORAMYE-GERBERA

AVIS AUX CONTRIBUABLES

M. le Contrôleur des Contributions directes recevra les mutations foncières, dans ses bureaux, boulevard du Palais, 10, tous les jours ouvrables du lundi 2 juin au mardi 1er juillet 1924, le matin de 9 à 11 heures, et le soir de 2 à 4 h. 30.

EMPLOIS RESERVES

M. Simoni François a été nommé préposé à l'octroi d'Arles.

— M. Paoli Pierre a été nommé cantonnier à la voirie d'Arles.

— M. Badella Michel, candidat militaire, a été nommé dans le personnel de surveillance des établissements pénitentiaires algériens.

— M. Arrighi Charles-Antoine, ex-caporal du 4e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé garde sanitaire maritime de 6e classe à la circonscription sanitaire d'Oran.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Laurent COLOMBANI
6bis, Rue de l'Opéra - BASTIA
R. C. 6?? Téléphone : 0.79

LA VIE MARITIME

Le **Général Bonaparte** est arrivé samedi soir de Nice, avec 148 passagers et 159 tonnes de marchandises diverses.

Ce courrier est parti dimanche matin pour Porto Ferrajo, avec 411 passagers et a été de retour à 21 heures.

— Le vapeur **André-Mermet**, capitaine Malerba, est arrivé de Marseille, via Ajaccio, avec 236 tonnes, ainsi que 4 tonnes d'essence et pétrole.

— Le vapeur **Planier**, capitaine Amoretti est arrivé de Marseille, avec 200 tonnes de matériaux.

— Le vapeur **Liamone** est arrivé de Marseille avec 181 passagers et 289 tonnes de marchandises.

— Le voilier italien **René** est arrivé de Livourne sur lest.

— La balancelle **Resistenza** est arrivée de Camogli sur lest.

On nous communique

BUREAU DE BIENFAISANCE

Les bénéficiaires des primes d'accouchement et d'allaitement sont priées de se présenter à la Recette municipale à partir du lundi 2 juin jusqu'au samedi 7 juin pour percevoir leur allocation du premier trimestre 1924.

Passé ce délai, le montant sera reversé à la Caisse départementale.

POSTES ET TELEGRAPHES
Avis au public

Un concours pour le recrutement de 700 surnuméraires aura lieu au chef-lieu de chaque département les 29 et 30 juillet prochain.

La liste des inscriptions sera close le 28 juin prochain, à 18 heures.

Sont abrogées les dispositions du dernier paragraphe de l'article premier de l'arrêté du 29 mars 1923 relatives à la détermination des limites d'âge maxima imposées pour postuler l'emploi de surnuméraire. Ces limites sont fixées sans considération de la durée du service militaire accompli : à 30 ans, à la date du 1er août 1924 exclusivement, pour les agents et ouvriers titulaires de l'Administration; à 25 ans, à la même date, pour les autres candidats.

Pourront seuls figurer sur les listes d'inscription les postulants qui, satisfaisant à toutes les conditions de candidature réglementaires, ne seront pas à la disposition de l'autorité militaire au jour du concours.

Aucune dispense ne sera prise en considération.

Il est accordé des points de bonification aux candidats pourvus de diplômes universitaires. La copie authentique de ses diplômes devra être annexée au dossier.

Aux termes de l'article 11 de la loi du 30 janvier 1923, les orphelins de guerre, mineurs, qui prendront part à ce concours, bénéficieront d'une majoration de points égale à un dixième du maximum de points qu'il auront obtenu.

Les candidats devront adresser au directeur des P. T. T. de la Corse leur demande d'inscription et un extrait de leur acte de naissance établi sur papier timbré.

Ce fonctionnaire leur fera parvenir le programme du concours.

SYNDICAT GAZ ET ELECTRICITE

Ce soir, à 8 heures et demie, réunion au local habituel.

Présence indispensable.

LIGUE MARITIME

A la réunion du jeudi 5 juin seront traitées les questions suivantes :

Pêle nautique à Bastia; Camp des pilotins pour 1924; Organisation de ce camp; Inscriptions pour le camp; Questions diverses.

Vu l'intérêt présenté par ces questions, les membres de la L. M. C. sont priés de vouloir bien être exacts.

Il est rappelé que les réunions de la L. M. C. ont lieu tous les jeudis, à 17 heures au local du numéro 11 de la rue du Môle.

" REGENT CINEMA "

CE SOIR, à 8 h. 45

— Changement de programme —

Ça roule...
Comique en deux parties

Une superproduction en 7 parties
LA FEMME ET LE PANTIN
D'après la pièce de Pierre Frondaie

❧❧❧

Au prochain programme
LE FAVORI DU ROI

❧❧❧

Prochainement
MORANE LE MARIN
avec Rudolph Valentino

MAXIMO
Vermouth de Turin
GRANDE MARQUE

COMPie FRANCO-ESPAGNOLE
DU
CHEMIN DE FER DE TANGER A FEZ

EMISSION DES OBLIGATIONS 6 ½ 0/0
DE 500 FRANCS
nets d'impôts présents et futurs
Garantie par les Gouvernements français et du Maroc

INTERET ANNUEL : 32 fr. 50, payable par semestre les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

— Amortissement au pair de 500 francs —

PRIX D'EMISSION : 432 fr. 50 par obligation. Jouissance du 15 mai 1924.

On souscrit, dès à présent et sans frais, aux guichets de la

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI-NAPOLEONI
— BASTIA —

ECOLE PRATIQUE
D'AGRICULTURE
DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCCIO
Examen d'admission le 10 juillet
Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines

Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Rennes, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture

Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.

(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole)

FOURNITURES GENERALES
et
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
INSTALLATIONS ET FOURNITURES POUR SALLES DE BAINS

PLOMB EN TUYAU

— Maison de confiance —
GUIDUCCI & ROGLIANO
Bastia. — 24-26, Boul. Paoli. — Bastia
[R. C. Bastia 70] Téléph. : 1-29

CIGARETTES MARYLAND
... ne fatiguent pas la gorge ...
ALBAN

DERNIÈRE HEURE

A la Chambre

Paris, 2 juin.

Les tribunes sont garnies d'un très nombreux public.

Tous les députés sont présents. On remarque le costume breton de M. Cadic, député de Bretagne, qui siège à droite et les soutanes des quatre ecclésiastiques faisant partie de la Chambre.

M. Cachin et les communistes se font donner une leçon de politesse par les huissiers qui les prient d'abandonner pipes et cigarettes.

SEANCE DU 1er JUIN

A 15 heures, le professeur Pinard, doyen d'âge, arrive avec le cérémonial classique. Il est suivi des membres du bureau provisoire : MM. Calmon, Lamazou, Belbeder, Richard, Spinasse, Frot et Georges Richard.

Le professeur Pinard prononce d'une voix forte le discours d'ouverture.

Il exprime le sentiment de l'opinion qui veut une évolution sociale progressive et désire ardemment la paix.

Le doyen d'âge aborde ensuite la question financière, en relève la gravité, mais ajoute qu'il a foi dans l'avenir.

Il plaide pour le relèvement de la natalité qui est un important facteur de la suprématie française, et parle longuement de l'école unique.

M. Pinard termine en exaltant son amour de l'humanité, sa religion pour elle.

Il adjure les députés de proclamer les droits et les devoirs de l'homme, de la femme et les droits des enfants.

A ce moment, M. Moutet dépose une motion demandant que M. Millerand vienne apporter la démission que le résultat des élections du 11 mai lui impose.

La lecture de cette motion est suivie d'un silence glacial.

Le professeur Pinard refuse d'accepter cette motion qui est anticonstitutionnelle.

La séance est ensuite levée.

❧❧❧

La Chambre se réunira mardi pour procéder à la vérification des pouvoirs.

Le professeur Pinard, membre de l'Académie de médecine, député de Paris, doyen d'âge de la Chambre qui a présidé la séance de rentrée du Parlement.

AU GROUPE RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE

Paris, 2 juin.

Le groupe radical et radical socialiste s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Herriot.

Cent vingt membres du groupe sur cent trente-neuf assistaient à cette réunion.

M. Accambray présente une motion condamnant la politique personnelle et inconstitutionelle de M. Millerand, constatant qu'à la suite de la défaite du Bloc National le maintien de M. Millerand à l'Elysée est impossible et portant qu'aucun membre du parti ne pourra accepter de M. Millerand la mission de former un Cabinet.

M. Margaine dépose une autre motion insistant seulement sur l'impossibilité du maintien de M. Millerand.

Après une courte discussion, M. Margaine se rallie à la motion de M. Accambray.

Cette motion est adoptée après modification, à l'unanimité, moins quatre abstentions, celles de MM. Millaud, Queuille, Klotz et Valude.

Le député du Rhône a prononcé un discours exaltant la victoire remportée par les radicaux aux élections du 11 mai.

M. Herriot déclare ensuite qu'il est prêt à former le Cabinet avec ou sans les socialistes.

Il ajoute cependant qu'il leur soumettra son programme à la nouvelle réunion qui aura lieu ce soir.

LES SOCIALISTES INDEPENDANTS

Paris, 2 juin.

Les membres du groupe des socialistes indépendants se sont réunis hier matin au nombre d'une cinquantaine sous la présidence de M. Painlevé.

Avant de se séparer, les membres du groupe ont constaté l'impossibilité de collaborer avec M. Millerand.

AUX GROUPES DES GAUCHES

Paris, 2 juin.

Hier, à 13 heures, les quatre groupes de gauches, comprenant 310 députés, se sont réunis dans un hôtel du quai d'Orsay.

M. Herriot a été nommé président; MM. Paul-Boncour et Painlevé, vice-présidents.

M. Herriot demande aux membres du groupe d'approuver la candidature de M. Painlevé à la présidence de la Chambre des députés.

La candidature du député de la Seine est approuvée à l'unanimité.

Le député du Rhône propose de voter la motion adoptée le matin par le groupe radical et radical socialiste.

Après quelques observations de MM. Renaudel et Goude, la motion est adoptée à l'unanimité.

Avant le lever la séance, MM. Herriot, Painlevé et Moutet se donnent l'accolade.

LE COMITE EXECUTIF ET RADICAL SOCIALISTE

Paris, 2 juin.

Le Comité exécutif du parti radical socialiste s'est réuni hier soir à Paris, sous la présidence de M. Herriot.

LE PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Paris, 2 juin.

Les députés du parti socialiste unifiée sont réunis ce matin.

Ils ont condamné à nouveau la politique de M. Millerand et ont décidé de se réunir ce soir pour se prononcer pour ou contre la participation au pouvoir.

LA DEMISSION DU CABINET

Paris, 2 juin.

A l'issue du Conseil des ministres tenu hier matin, M. Poincaré a présenté à M. Millerand la démission du Cabinet.

M. Millerand a demandé à M. Poincaré d'assurer l'expédition des affaires courantes.

LA VALIDATION DES ELECTIONS

Paris, 2 juin.

Les bureaux de la Chambre se sont réunis pour examiner les dossier des élections.

On pense que les deux tiers des résultats seront validés demain.

L'élection du bureau définitif aurait lieu mercredi.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1921

Paris, 2 juin.

L'obligation portant le numéro 24.552 sera remboursée par *cent cinquante mille francs*.

L'obligation portant le numéro 1.190.294 sera remboursée par *cent mille francs*.

Les obligations portant les numéros 673.956, 763.771, 1.064.105 gagnent chacune *cinquante mille fr.*

CREDIT NATIONAL 1921

Les obligations portant les numéros 680.246 des six séries 0 à 5 millions gagnent chacune *cent mille fr.*

Les obligations portant les numéros 100.246 des six séries 0 à 5 millions gagnent chacune *cinquante mille francs*.

CREDIT NATIONAL 1924

Les obligations portants les numéros 499.129, 1.499.129, 2.499.129, 3.499.129 gagnent chacune *cent mille francs*.

L'ELECTION D'OMESSA

Paris, 2 juin.

Au cours de son audience d'avant-hier, le Conseil d'Etat a annulé l'élection de M. Vincent Luciani, qui avait été élu conseiller général du canton d'Omessa en mai 1922.

SPORTS

BOXE

Paris, 2 juin.

Hier a eu lieu au stade-vélodrome Buffalo un grand match de boxe entre les deux boxeurs, poids plumes, Criqui et Danny Frush.

Ce dernier a mis son adversaire knock-out au huitième round.

LE TOURNOI OLYMPIQUE

Paris, 2 juin.

Deux matches de quarts de finale du tournoi olympique se sont disputés hier.

L'Uruguay a battu la France par cinq buts à un.

La Suède a battu l'Egypte par cinq à zéro.

Paris, 2 juin.

Un match de demi-finale du tournoi olympique s'est disputé aujourd'hui.

Il s'est terminé par la victoire de la Suisse battant l'Italie par deux buts à un.

CYCLISME

Bruxelles, 2 juin.

La course cycliste Paris-Bruxelles s'est terminée par la victoire du Belge Félix Sellier, suivi de Debaets (Belge), Collen (Français), Targez, Standaert, De Walle, Godart.

Henri Pélissier, Lambot, Seieur, Alancourt, Huot et Van Hevel ont abandonné.

LE CHAMPIONNAT de DEMI-FOND

Paris, 2 juin.

Hier s'est disputé au Parc des Princes le championnat de France de demi-fond.

Grassin s'est classé premier devant Ganay, Sérès, Caiudal, Bréau, Guignard.

Miquel, Larue, Parisot et Lavalade ont abandonné.

LE TOUR D'ITALIE

Rome, 2 juin.

La dernière étape du Tour d'Italie a été gagnée par Bassier, suivi de Gay, Sivocci, Lazaretti, Rolotti, etc.

Le classement général est le suivant : Enrici, Gay, Gabrielli, Martinetti, Dal Fiume.

TENNIS

Paris, 2 juin.

Pour le championnat de France par équipes, Marseille a battu Fontainebleau.

CARPENTIER MALADE

Paris, 2 juin.

Selon un télégramme de New-York, Carpentier qui s'est foulé la cheville et s'est brisé une main au cours de son match d'avant-hier contre Tom Gibbons, s'est alité.

AVIATION

LE RAID du Lieutenant PELLETIER D'OISY

Paris, 2 juin.

Le lieutenant aviateur Pelletier d'Oisy continue son raid.

Parti ce matin à 6 heures de Pékin, le populaire « Pivolo » a atterri à Peïthaïs à 7 h. 50 et en est reparti à 8 h. 50 après avoir fait son plein d'essence. Il est arrivé à Moukden à 11 heures.

L'ESCADRE DE LA MEDITERRANEE

Toulon, 2 juin.

L'escadre de la Méditerranée poursuit ses exercices de tir entre la Corse et l'Algérie.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

UN MORT

Un train de marchandises venant de Marseille passait à Pierrelate ce matin lorsque survint le train numéro 5029, allant en sens inverse.

Une grosse poutre de bois dépassant d'une plate-forme du convoi de marchandises, frappa un cheminot de l'autre train. Le malheureux, M. Hilaire, âgé de 35 ans, fut tué sur le coup.

La violence du choc fut telle que plusieurs wagons déraillèrent et obstruèrent la voie pendant quelques heures.

Les autres trains furent détournés et subirent d'assez longs retards.

à Paris

UN BIJOUTIER TROP CONFIANT

Paris, 2 juin.

M. Cohen, négociant en pierres précieuses, rue Taitbout, confiait deux bracelets, des diamants et du platine valant deux cent mille francs, à un client.

Celui-ci a disparu emportant les bijoux.

M. Cohen a déposé une plainte.

à Nice

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JOSEPH GARIBALDI

Nice, 2 juin.

La Société des Garibaldiens a célébré aujourd'hui le 42e anniversaire de la mort de Garibaldi.

De nombreuses couronnes ont été déposées sur la statue du général par la municipalité, le centre garibaldien de Marseille, les loges maçonniques.

Le préfet était représenté. Plusieurs discours ont été prononcé par le représentant du maire, MM. Rouis, des loges maçonniques, Fontana, etc.

en Allemagne

CONTRE LE TRAITE DE VERSAILLES

Berlin, 2 juin.

Les sociétés et organisations à tendance nationaliste préparent dans toute l'Allemagne de grandes manifestations populaires contre le traité de Versailles.

AUTRICHE

ATTENTAT CONTRE Mgr SEIPEL

Paris, 2 juin.

On nous télégraphie qu'hier, en descendant d'un train, en gare de Vienne, Mgr Seipel, chancelier d'Autriche, a été attaqué à coups de revolver.

Mgr Seipel a reçu une balle dans le poumon droit. Son état est grave.

Le meurtrier a tenté de se suicider, mais il a été désarmé et arrêté.

EN ALBANIE

LA REVOLTE

Paris, 2 juin.

Le soulèvement en Albanie prend de grandes proportions.

Deux mille Albanais et Malissores, soutenus par l'artillerie se sont emparés de la moitié de Scutari malgré la courageuse défense de la garnison de la ville composée de 300 gendarmes et de 400 volontaires musulmans.

Informations Financières

MARCHE DES VALEURS

Paris, 2 juin.

	cours précéd.	dernier cours
3 0/0	56,20	55,10
5 0/0	67,10	66,50
Tabacs d'Orient	288	293,50
Pechiney	980	975
Rente Foncière	3050	3025
Lautaro	675	702
Banque Paris Pays-Bas	1465	1432
Tubize	600	612
Banque Ottomane	750	748
Pathé	535	525
Banque Union Paris	895	870
Vieille Montagne	2188	2200
Montecatini	221	245
Suez	13480	14200
Paris Albi	2900	2875
Huta Bankowa	1515	1500
Russe 5 0/0 1906	26,15	26,50
Crédit Lyonnais	1580	1510
Grand Back	111	110
Buzy	101	99,50
Financière Caoutchouc	152	152,50
Vins et Spiritueux	254	258
Soie Givet	4950	4948
Pathé Capital	345	340
Chemin de fer Santa Fé	836	822
Las Dos Estrellas	155	153
Oriental Carpet	311	310
Union Electricité	380	360
Tanganyika	142,50	147

COURS DES CHANGES

Livre	83,18	82,50
Dollar	19,33	19,42
100 lires	84,25	83,80
100 pesetas	252,75	274,50
100 francs suisses	346	358

DERNIÈRE HEURE

LA DEMISSION DE M. MILLERAND

Paris, 2 juin.

On annonce dans les milieux politiques que M. Millerand attendrait l'installation de la nouvelle Chambre pour démissionner.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées le mercredi 4 juin en l'église Saint Jean-Baptiste le seront pour le repos de l'âme de

M. le Docteur A. VALENTINI

AVIS DE DÉCÈS

M. ... Casanova; Mme et M. Pierre de Gentile, juge d'instruction au tribunal de la Seine; Mme et M. de Gentile, avoué honoraire, et leurs enfants; Mme et M. Joseph Casanova, négociant, et leurs enfants; Mme et M. Philippe Mariotti, et leur enfant;

Leurs parents, leurs alliés ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme LOUISE CASANOVA
Née de Gentile

leur épouse, fille, petite-fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et alliée, pieusement décédée à Marseille le 29 mai 1924, à l'âge de 21 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Bastia le 2 juin.

LA HERNIE

ET LES AFFECTIONS ABDOMINALES

Le **succès prodigieux** obtenu dans le monde entier par le célèbre **Appareil Pneumatique sans Ressort de**

A. CLAVERIE

est dû à l'efficacité incomparable de cette belle création essentiellement française et d'une si haute portée humanitaire !

Il y a vraiment pour tous les hernieux un **intérêt** vital à assurer la **contention intégrale** de la tumeur au moyen de cet **incomparable** Appareil qui **supprime la hernie** en rendant au blessé, quels que soient **son âge et sa profession toute sa vigueur et toutes ses capacités de travail.**

Aussi tous ceux de nos Lecteurs qui souffrent de cette infirmité et celles de nos Lectrices qui sont atteintes d'**affection abdominales** ont intérêt à profiter du passage de l'éminent Spécialiste des **Etablissements**

A. CLAVERIE,

et des bons conseils de sa grande compétence si hautement appréciée dans notre contrée. Il recevra :

Sartène, jeudi 5 (de 2 h. à 6 h.) et vendredi 6 juin (de 8 h. à 2 h.), **Hôtel César.**
Bonifacio, samedi 7 (de 9 h. à 4 h.), **Hôtel de France.**
Ghisonaccia-Gare, dimanche 8 (de 2 h. à 6 h.) et lundi 9 (de 8 h. à 2 h.), **Hôtel Continental.**
BASTIA, mardi 10, mercredi 11 (de 9 h. à 4 h.) et jeudi 12 (de 9 h. à 11 h.), **Hôtel de France.**

CEINTURES PERFECTIONNEES

contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale Obésité**, etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.

Modèles nouveaux et exclusifs des Etablissements

A. CLAVERIE,
234, faubourg Saint-Martin, Paris.

PRIMES A NOS LECTEURS

Par suite d'un accord avec le grand Editeur parisien A. DE SMIT, nous venons d'obtenir l'exclusivité pour nos lecteurs de divers albums de musique que nous offrons à titre de primes.

Nous donnons ci-après le nomenclature des morceaux contenus dans chacun de ces magnifiques albums.

Album n° 8 (pour enfants). — *Cet album est publié sous la direction de Mlle Jeanne Bonsay, ancienne élève de l'Ecole de Sèvres, directrice à Paris d'un grand établissement d'éducation.*

Il est intitulé : « VACANCES ENFANTINES ».

Chansons anciennes et modernes, danses et rondes pour les petits ont été réunis en une luxueuse brochure où, avec illustration de croquis schématiques, Jeanne Bonsay commente ces jolies chansons et danses, choisies parmi les musiques populaire, classique, voire moderne.

Les enfants de 6 à 10 ans pourront interpréter le groupe n° 2, alors que, de 10 à 15 ans, les enfants (fillettes et garçons) ayant déjà quelques notions de musique et de danse, interpréteront le groupe n° 3 de cette partition.

Les professeurs et les instituteurs trouveront, dans cet album, des sujets de danse rythmée du plus heureux effet artistique quoique étant à la portée des jeunes intelligences de leurs petits élèves.

Volci la liste des morceaux composant cet album :

CHANSONS MIMÉES

I. La Retour du Marin.
II. La Bourrique.
III. Gentil Coquelicot.
IV. C'était un Roi de Sardaigne.
V. Joli tambour.
VI. Le Pâtre.
VII. L'Angélus.

RONDES CHANTÉES

I. La Danse sous le Grand Tilleul.
II. Les Bûcherons.
III. Cueillons des Fleurs.
IV. Sur l'Escarpolette.
V. La Rentrée des Classes.
VI. Les Tonneliers.
VII. O mon cher Augustin.

DANSES AVEC ET SANS CHANT

I. C'est Dimanche.
II. Gavotte dansée.
III. Le Devin du Village.
IV. Collinet-Collinette.
V. Ebène Enfantine.
VI. Menuet.

La couverture de cet album comporte une superbe illustration et le texte, la musique et les dessins schématiques des danses sont imprimés sur papier de luxe.

Le prix de cet album, pour les lecteurs et lectrices du Petit Bastiais, est de 7 francs.

Franco domicile : 7 fr. 90.

Album n° 4. — *Vingt morceaux pour piano, soixante-cinq pages de musique, sous couverture richement illustrée :*

Courante	Haendel.
Gavotte	Bach.
Menuet du Bœuf	Haydn.
Fantaisie	Mozart.
Menuet	Beethoven.
Scherzo	Schubert.
Rêverie	Schumann.
Prélude	Chopin.
Hymne (1re édition)	Rouget de L'Isle.
Barcarolle	Tschaïkowsky.
Rafale sur l'Océan	Adolf Stanislas.
La Prière d'une Vierge	Th. Badarzewska.
La Dame Blanche	Boieldieu.
La Juive	Halévy.
Le Prophète, fantaisie	Meyerbeer.
Les Maîtres Chanteurs	R. Wagner.

Célèbre Gavotte de « Pâris et Hélène »	Gluck.
La triste Valse suisse	Ch. Grelinger.
Le Bonheur de la Vie (air ancien)	XXX.
Hop-là ! miss Dollee (Texas Dance), nouvelle danse américaine, adapt. par Mme Lefort, Prés. de l'Acad. de Danse de Paris	A. de Smit.

Le prix de cet album est de 5 francs (franco 5.90).

Album n° 5. — *Vingt morceaux de musique pour piano et violon ou mandoline et vingt morceaux pour violon solo ou mandoline ; cent pages de musique sur beau papier, couverture richement illustrée :*

Aria	J.-S. Bach.
Largo	G.-F. Haendel.
Sérénade	J. Haydn.
Valse favorite	J.-C.-W.-T. Mozart.
Romance	L. Van Beethoven.
Chant sans paroles	M. Mendelssohn.
Ave Maria	F. Schubert.
Rêverie	R. Schumann.
Chant ancien	Valérius.
Célèbre danse hongroise	XXX.
Pastorale	Adolf Stanislas.
Fantaisie sur l'opéra « La Juive »	Halévy.
Valse de l'opéra « Robin des Bois »	C.-M. Weber.
Fantaisie sur l'opéra-comique « Le Chalet »	A. Adam.
Méditation du drame lyrique « Werther »	Ch. Grelinger.
La Paloma	S. de Yradier.
Elle s'appelle Joséphine	A. de Smit.
La Valse « Dollee »	Ch. Grelinger.
Au pays d'amour	Ch. Grelinger.
Mazurka	Fred. Chopin.

Un deuxième album « encart » comporte les mêmes morceaux pour violon solo ou mandoline.

Le prix de ces deux superbes albums réunis est de 7 francs (7,90 franco).

Album n° 5 bis. — *Vingt morceaux choisis pour violon ou mandoline, les mêmes que ceux contenus dans l'album « encart » n° 5 ; édition spéciale présentée sous couverture de luxe.*

Cet album est vendu séparément 3 fr. (3.50 franco).

Album n° 6. — *Vingt morceaux faciles pour piano à quatre mains, cinquante pages de musique sous couverture richement illustrée :*

Armide	Glück.
Obéron	Weber.
Les Noces de Figaro	Mozart.
Norma	Bellini.
Sonatine	Diabelli.
Sextuor de Lucie de Lammermoor	Donizetti.
Martha	Flotow.
Don Juan	Mozart.
Guillaume-Tell	Rossini.
Les Cloches	Ch. Grelinger.
Chagrin	Ch. Grelinger.
Symphonie	J. Haydn.
Marche nuptiale	Mendelssohn-Bartholdy
Barcarolle	Ch. Grelinger.
La Marseillaise	Rouget de L'Isle.
Marche militaire	N. Schubert.
Anniversaire	R. Schumann.
Deux Airs serbes	Tremolo.
Lohengrin	R. Wagner.

Le prix de cet album est de 5 frs. (franco 5.90).

***

On peut se procurer ces albums immédiatement, en s'adressant à nos bureaux, 8, boulevard du Palais.

Aucune des primes du Petit Bastiais ne se trouve en vente dans le commerce. Tous ces albums sont exclusivement édités pour les lecteurs du Petit Bastiais.

Se méfier des Nombreuses contrefaçons — RHUM FOX-LAND Grande Marque — Exiger la Marque

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
16, pl. St-Nicolas et 41 bis, Boul. Paoli
à BASTIA

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéances - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de Bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

Compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRE-FORTS

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

AVIS AUX MUTILÉS

Les mutilés sont informés que les prochaines séances d'appareillage auront lieu en Corse aux dates ci-après :

Le jeudi 19 juin, à Bastia.
Le mardi 17 juin, à Ajaccio ;

PARDISSE DE LUCCIANA

Pèlerinage Sainte Dévote le 9 juin 1924, lundi de la Pentecôte, à l'ancienne cathédrale Mariana.

Messe basse à 9 heures. Messe solennelle à 10 h. 30.

OFFICIERS DE COMPLÉMENT

Par modification aux indications précédemment données à ce sujet, les officiers de complément désireux d'accomplir une période d'instruction avec solde devront, à l'avenir, adresser leur demande au lieutenant-colonel commandant le 173e rég. d'infanterie, à Bastia, au lieu de les envoyer au général gouverneur, comme il avait été précédemment indiqué.

Ceux des officiers qui sont affectés au 173e rég. d'infanterie pourront, dans la limite des crédits accordés, accomplir leur période dans l'île.

Les autres, pour pouvoir accomplir de semblables périodes dans l'île, devront préalablement demander à faire partie de l'Ecole d'instruction pour officiers de complément, qui va être organisée en Corse et qui sera dirigée par le colonel commandant le 173e rég. d'infanterie.

Le ministre a fait connaître qu'en principe les périodes d'instruction auront être accomplies pendant les périodes des manœuvres ou d'occupation des camps.

R. C. Bastia 349

POUR VOS DÉPLACEMENTS..
où descendre ?

A BASTIA
GRAND HOTEL DE FRANCE
7, Boul. du Palais, au centre de la Ville
Eclairage électrique - Salle de Bains - W.-C.
Pension depuis 18 francs - Cuisine soignée

GRAND HOTEL CYRNOS
Cuisine soignée -:- -:- Cave renommée

A PIANA
LES ROCHES ROUGES
Hôtel-Restaurant de 1er ordre
Directeur : F. LEFEVRE

A TOULOUSE
GRAND HOTEL & TIVOLLIER
Dernier confort. - Eau chaude, froide, partout
Appartements avec Bains et W.-C.
-:- AUTOMOBILE A TOUS LES TRAINS -:-

A NICE
RESTAURANT de la BELLE MEUNIERE
De réputation mondiale
La plus belle Salle de Nice
Orchestre -:- Attractions

EGYPT - HOTEL
18, Boulevard des Italiens, 18.
-:- PRIX MODERES -:-
Tram direct du Port de Nice à l'Hôtel

A SAINT-RAPHAEL
HOTEL DES MYRTES
La reine des pensions de famille
Tout confort - Parc incomparable
- Prix modérés -

A MENTON
HOTEL BALMORAL
Centre et bord de la mer - Tout confort
Eau courante, Restaurant sur la mer
100 Chambres - 25 salles de bains

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot

Tout ce qui concerne
la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction
Rapidité Exactitude dans les Devis

Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

Ce Journal est en lecture dans le Hall de l'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS

— 27 —

Feuilleton du "PETIT BASTIAIS"

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XII

[illegible]

(A suivre)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

40e ANNÉE. — N° 193 — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — MERCREDI 4 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c. — JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE — Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA — TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à l'avance et payées aux bureaux du journal
1re Page, 3 fr. — 2me Page, 2 fr. — 3me Page, 2 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

01265

CONTE DE JUIN

LA TOSCA

A Monsieur Samuel Viaud
En souvenir de son père.
S. A.

Grand Casino Tanagra. La Tosca, interprétée pour la première fois à Palavas-les-Flots par les artistes de l'Opéra de Paris. Rien que des vedettes. Spectacle de gala. Succès énorme.

Sur tous les kiosques de la petite plage l'affiche en lettres flamboyantes arrêtait les baigneurs. Monsieur Barranet arrivé en villégiature depuis la veille, jeta, comme les autres, un coup d'œil distrait, sans lire attentivement, le titre de la représentation lui ayant suffi. Il se dirigea sans hâte vers le guichet de location, ouvert à cette heure, et retint sa place pour le soir, puis, tranquille, regagna son hôtel en face des flots bleus où l'attendaient les plats du pays, bouillabaisse d'anguilles, crabes en sauce piquante, langoustes au jus.

***

« Irai-je à ce spectacle ? » se demandait en dînant M. Barranet. « Après tout, pourquoi pas ! Son souvenir va-t-il me poursuivre, me hanter sans cesse ? Suis-je un homme ou un fantoche ? » Et pour bien se prouver son énergie il tapa vigoureusement sur la table au grand ébahissement de ses voisins surpris par cette manifestation insolite, saisit son chapeau et gagna le quai du Canal.

Justement les innombrables lumières des deux rives se reflétaient dans l'eau moirée en traînées roses, en traînées pourpres. Barranet songea à Venise où huit ans plus tôt il conduisait, si fier, si heureux, sa jeune femme, cette Nina Darian qu'il avait épousée sur le tard, après fortune faite, et qui paraissait si fine, si enfant à son côté que certains la prenaient pour sa fille. Heureux temps que celui-là, bien vite enfui, hélas ! car la jolie Nina, entichée de vie mondaine et du désir d'entrer au théâtre n'avait pas pu s'accommoder de la vie confortable, certes, mais trop calme, que devenue madame Barranet, elle menait dans son riche hôtel de Passy auprès d'un époux d'âge mûr, retiré des affaires et qui entendait jouir d'un repos depuis longtemps ardemment souhaité. L'ennui couvait chez elle ; c'étaient des jours moroses, puis des semaines d'une nervosité extrême que son mari, paternel, excusait toujours.

Mais un beau matin, le scandale éclata. La jeune femme absente depuis la veille, ce qui paraissait déjà inexplicable à l'honnête Barranet, prévint son époux qu'elle ne rentrerait plus au logis. Elle vait cédé aux prières de Peltier, jeune chirurgien en renom, beau, spirituel, célèbre à trente ans et immensément riche. L'histoire s'ébruita, comme il arrive toujours malheureusement et, au chagrin intime, affreux de Barranet, vinrent s'ajouter mille piqûres d'amour-propre.

Les années passèrent. Le mari délaissé apprit que Nina était entrée au théâtre sous son nom de jeune fille : d'Arian écrit avec apostrophe sur les affiches, car, pour mieux faire, elle avait cru devoir s'affubler de la particule. Les grandes scènes lui ouvrirent leurs portes et les compositeurs créèrent pour sa voix d'or, des œuvres nouvelles.

Barranet ne fréquenta plus les spectacles ; le souvenir de l'infidèle l'y poursuivait davantage. Il voyagea, l'été dans les villes d'eau, l'hiver à Nice, Monte-Carlo, San Remo ; mais l'oubli ne vint pas. Seulement, il prenait soin de fuir toujours, l'artiste qui fut sa femme et qu'au fond il n'avait pas cessé d'aimer.

***

Monsieur Barranet qui venait d'entrer très en retard dans sa loge parcourut machinalement le programme que lui tendait l'ouvreuse et s'assit.

« D'art et d'amour, je vivais toute,
sans faire le mal au long de ma route... »

Remué jusqu'au fond de l'âme par la voix qui chantait, voix de femme au soprano d'une incomparable pureté, aux accents d'une mélancolie déchirante, il leva la tête, haletant. Sur la scène, l'artiste, une gerbe de roses pourpres entre ses bras nus continuait à moduler les phrases mélodiques. Une émotion intense étreignait l'arrivant : la gorge serrée, le cœur battant, la bouche sans salive, il regardait, avide,.. il écoutait.. Cette voix !... Cette femme !... Etait-ce un rêve ? Une hallucination ? Mais enfin !... Il consulta le programme. *Nina d'Arian.* Le nom s'y étalait en toutes lettres... Il ne comprenait plus se demandant s'il n'était pas en proie à quelque cauchemar. Le rideau tomba ; il voulait fuir, mais ses jambes se dérobaient sous lui en même temps qu'un désir intense lui venait de revoir cette créature, cette enchanteresse qui l'avait charmé autrefois, lui, et qui venait à présent d'enthousiasmer la salle.

***

La nuit pour Barranet fut orageuse. Son sang bouillonnait dans ses veines et ses tempes battaient à se rompre. Vingt fois, au moins, il se leva pour commencer des lettres à Louis Dupuy, le grand conciliateur, le seul qui fut capable de renouer les liens rompus avec Nina. Même artiste, même jouant ainsi de ville en ville, Barranet désirait la reprendre ; il la suivrait partout, assisterait à ses triomphes chaque soir et la ramènerait, jaloux et fier, bien emmitouflée de fourrures, l'hiver, dans une superbe limousine qu'il lui achèterait ou dans un landau aux chevaux blancs, l'été, quand l'air tiède des nuits vous frôle comme une caresse.

Et la missive achevée venait de partir. C'en était fait. Barranet comprenait définitivement qu'il ne pouvait plus vivre sans Nina et que ses jours solitaires sombreraient, loin d'elle, dans la plus noire des neurasthénies.

Un soleil chaud dorait le sable de la plage, ce matin-là. Barranet s'assit à l'écart sur un minuscule rocher pour admirer la rentrée des barques, barques de toutes couleurs, de toutes dimensions, aux voiles légères gonflées par la brise. Un jouet d'enfant, tout à coup, tomba à ses pieds. C'était un lapin mécanique qu'il ramassa prestement se tournant de droite, de gauche, pour découvrir parmi le petit monde en maillots flamboyants, rouge cerise, vert électrique ou orange intense, le jeune propriétaire. Alors, un garçonnet de quatre ans environ, un délicieux bambin aux yeux de velours superbes, aux blonds cheveux bouclés, s'avança, timide, penaud.

« C'est à toi, le joujou, mon petit ami ? questionna Barranet.

— Oui, monsieur... Je ne l'ai pas fait exprès, ajouta l'enfant en manière d'excuse.

Barranet sourit.

— Quel âge as-tu ?

— J'ai (le petit parut réfléchir beaucoup) j'ai..., attends, j'ai quatre ans ! dit-il tout à coup l'air très assuré.

— Oh ! tu es un petit homme, alors !

La connaissance était faite.

— A la maison, il y a encore Liselle... Elle est plus petite que moi. Et puis Bébé... bébé, avant, on le mettait dans sa voiture pour aller au Bois de Boulogne ; à présent, il marche... Mais il ne marche pas bien comme moi, s'empressa d'ajouter l'enfant.

— Tu es un parisien, alors ? reprit Barranet entendant parler du Bois de Boulogne.

— Je ne sais pas, dit l'enfant, qui ne paraissait pas bien comprendre. Papa, il soigne les bébés qui ont du bobo, expliqua-t-il, pensant peut-être qu'il s'agissait d'une profession.

— Ah !

Et Barranet sans trop prêter attention aux dires du petit, s'apprêtait à terminer l'entretien.

— Comment t'appelles-tu ? demanda-t-il, pour finir.

— René Peltier, répondit distinctement le bambin.

Peltier ? M. Barranet sursauta ? Il avait bien dit Peltier, le ravisseur de sa femme !

— Et ta maman, mon petit ? demanda-t-il, la voix tremblante.

— Maman, elle dort tout le matin... parce qu'elle chante la nuit, au théâtre, là-bas, tu vois, près du Canal.

— Et comment s'appelle-t-elle ?

« Suis-je stupide ! pensait-il. Il va me répondre qu'elle se nomme madame Peltier, parbleu ! Et puis, enfin, Peltier peut s'être marié depuis, avec une autre ».

Mais au trouble profond, à l'angoisse indicible qui le saisissait, il pressentit la réponse, accablante.

— Ma maman, reprit l'enfant en joignant ses petites mains potelées, elle s'appelle Nina d'Arian. Si tu voyais, monsieur, comme elle est jolie, petite mère !

Barranet baissant alors les yeux s'aperçut de la recherche extrême avec laquelle était mis le garçonnet, et des bijoux de prix qui enserraient son cou et ses bras mignons dorés par le soleil. « Bijoux princiers, en vérité ! » se dit-il.

Mais il pensa aussitôt que les enfants d'artistes tout comme ceux des rois ont cela de commun qu'ils partagent à peu près la même destinée. Naissant dans la splendeur, adulés, fêtés, choyés, dès qu'ils ouvrent leurs yeux à la lumière terrestre. Singulier prestige du talent qui efface les distances et qui, de nos jours, place sur le même pied et fait traiter d'égal à égal les souverains qui gouvernent les peuples et ceux dont la mission glorieuse consiste à charmer le monde.

Barranet comprit alors que cet enfant et les deux autres qui suivaient, c'était entre lui et l'artiste une barrière infranchissable.

Il courut, haletant, jusqu'à la gare essayer de retirer sa lettre. Mais, à mi-chemin, le sifflet narquois de la locomotive qui démarrait le cloua figé, transi, au tournant d'une ruelle.

Suzanne d'Aloisi.

LE DOCTEUR MARX,
chancelier désignionnaire,
chargé de reconstituer le Ministère Allemand.

ÉCHOS

L'ENFER D'APRÈS HENRY BECQUE

Henry Becque, dont on célèbre en ce moment l'anniversaire disait : que le paradis d'un auteur c'était de composer ; son purgatoire, de retoucher ses ouvrages et son enfer de corriger les épreuves de l'imprimeur.

LES GRANDES FORTUNES COMMERCIALES

A propos du nouveau don de quinze millions offert à l'Institut pour fonder quinze prix annuels pour les familles nombreuses par Mme Cognacq (somme qui vient s'ajouter aux vente dotations de 10.000 francs et Mme Cognacq eurent des débuts fort modestes ; chacun, déjà fondées) on rappelle que M. et Mme Cognacq ... destes ; jeunes ils commencèrent à vendre dans la rue des étoffes achetées en solde.

— « Nous mangions un bout de pain sur le pouce, disait Mme Cognacq, et nous buvions un café de deux sous. »

M. et Mme Cognacq sont aujourd'hui propriétaires de la « Samaritaine » où on brasse les affaires par centaines de millions.

423 MÉDECINS POUR UNE MALADE

Les journaux japonais rappellent qu'en 1894, la belle-mère du mikado, le prédécesseur de l'actuel, étant tombée malade, on appela près d'elle en consultation exactement 423 médecins.

Et cependant, la malade guérit...

A DE MORO-GIAFFERRI

Diputatu di Cirnu

Tu parli e la to' voce mi rammenta
Quella d'i nostri fiumi scatinati,
D'invernu quandi l'acque si trapeuta
Da l'altu di li monti infunati.

Muga, per castigà, cume une fuma,
E calà face u fronte a la furdanu,
Quand' ardita et putente a la tribuna,
Strinaghi e tocci li ladri a due manu.

Si carca di pietà, di cumpassione,
E, grave pare un sonu di campana
Quand'elle chere, a modu d'orazione,
Per chi falli misericordia sana.

Trema d'amore et di stizza dicendu
Di Corsica la fiera e duru sorte,
L'angoscia d'une razza chi sta fendu
Sforzu majò per iscanzà la morte ;

La so' gloria prisente e la passatta,
Cio chi custò la guerra in vite umane,
La fedeltà di Cirnu a Francia amata,
E le spiranze certe di dumane ;

L'anima schietta e forte d'un paese
Sempre ribellu a lu destinu atroce,
Terra di focu e di passione accese,
E chi umata è per no' quante la Croce.

E tutti la tenimu cusì cara,
Chi ci basta a parlà d'ella a cert'ore,
Allora chì la vita pare amara,
Per subitu pruvà dulcezza in core.

Diventa la to' voce aspra e murdace,
O pugne cume vespa zittimbrina,
Quand'a l'insulta bassu e senza audace
Risponde la malizia la più fina.

Ma per l'amici è dolce cume un cantu
A notte in li castagni d'Ottobrinu,
Et tandu a stall'a sente è un veru incantu
Chi scunghiurisce in no' pena e tulorin.

Mai 1924

Pierre LECA

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

L'Enfer sous l'Eau

par le Comte Alexis TOLSTOI
(Traduction de Serge PERSKY)

VIII

[illegible]

« Quatre matelots sont déjà atteints du scorbut et un cinquième meurt de fièvre chaude, écrivait ensuite André Nicolaïévitch, mais aucun d'eux ne m'a reproché d'attribuer plus de valeur à un sous-marin qu'à des nombreuses vies humaines. En réalité, on meurt pour le drapeau : le Kata et le drapeau ne sont que des symboles rappelant à l'homme que, même à l'heure de la chute, il faut demeurer ferme et ne jamais se considérer comme libéré de ses devoirs.

[illegible]

« Pendant toute la journée, je me disais !

Si je reste en vie, que ferai-je ? De nouveaux voyages ? Trouverai-je de joyeuses aventures ? Comme tout cela est de peu d'intérêt ! J'ai assez [illegible] ; cependant, jamais je n'ai désiré aussi [illegible] là-bas !

— Jacovief dit qu'il lui est pénible de mourir sur une coquille ; il comprend que c'est peut-être là le devoir suprême ; pourtant, il aimerait mourir au soleil, faire feu sur quelqu'un et mourir d'une balle. Quel enfant ! Quand son engourdissement passe, il essaye de me pousser à des tentatives étranges.

— Je semble je brouillard : tout à coup, j'entends un clapotis, et la tête mouillée de Kouritzine surgit sur la passerelle ; il porte un filet rempli de poissons. — Si je pouvais boire un peu de cognac, Votre Noblesse — me dit-il en s'épongeant. A peine est-il descendu et a-t-il vidé un petit verre qu'il s'étendit sur la salle et s'endort. Le filet, porté sur le pont, contient du poisson pour environ douze heures.

— Kouritzine, paraît-il, a tout simplement cédé le jour sous les buissons et les goémons le long de la rive et vidé les filets des pêcheurs. Il a promis d'aller demain chasser la bécassine. Son visage, son dos, ses bras sont écorchés ; il est si maigre que ses côtes font saillie, comme celles d'un cheval mort. Avec tout cela, heureux comme un roi. Ayant demandé encore un petit verre de cognac, il recommence à narrer ses exploits. A l'entendre, il a eu le temps de séduire par sa seule beauté physique, la fille d'un pêcheur ; enfin il a raconté à tel point, que le chef mécanicien en a fait une grimace de dépit.

— L'histoire de Kouritzine m'émeut indiciblement. Je sens que j'ai tort. Depuis que nous sommes immergés, le prince est mort, Jacovief tient à peine ; les matelots s'éteignent sans un murmure, et moi, je me fais une philosophie sur la vertu, sur le devoir et la mort. Qu'il est mauvais d'être seul ! Ah ! oui, la solitude est une pernicieuse conseillère. Il est plus sain d'aller prendre des poissons que de tenter de résoudre le problème de la mort. Que le diable l'emporte, la mort !

« Je ne veux plus écrire.

« Nous allons remonter ; nous montons à peine et déjà l'on entend la rumeur alourdie de la canonnade. On se bat sur les flots ... »

IX

Le journal se terminait là. André Nicolaïevitch ne put en écrire plus long ; les événements se précipitaient.

Le **Kate** émergea dans un brouillard blanc et tourbillonnant. Les rives tremblaient sous le fracas des déflagrations et des échos. Des explosions et des salves intenses se succédaient avec un crépitement continu. On semblait voir hurler les démons de la mer. Une mouette, affolée, tournoya sur le sous-marin.

— Dépêchons-nous, André Nicolaïevitch, c'est le moment, nous allons passer ! répétait Jacovief claquant des dents et se cramponnant aux barres d'appui du pont.

Les préparatifs étaient terminés. Un vent violent se mit à ébranler le brouillard et le chassa par lambeaux, découvrant une saillie de falaises mouillées. A l'écoutille, se montrèrent le visage bouffi et les yeux rougis de Kouritzine.

— C'est prêt ! cria-t-il avec une telle force que ses nerfs se tendirent.

Mais sa voix s'entendait à peine. André Nicolaïevitch fit un signe, et à toute vitesse le sous-marin prit son vol hors de la baie vers la liberté. Les détonations restèrent en arrière. A droite, la voie vers le port de N... était libre. —

Tout ce que l'équipage avait enduré en ces deux semaines passées au fond de la mer, le désespoir, la torpeur, la conscience de la mort et la résignation, tout se transforma d'un coup en une détermination unique ; il semblait que la course folle du sous-marin coupant en deux vagues les eaux écumeuses ne fût pas suffisamment accélérée.

Se frayer passage, amener le **Kate** intact au port, faire simplement son devoir, tout cela semblait infime maintenant. De même que le taureau, planté au milieu de l'arène, ralentit le pas, respire à grand bruit et se précipite soudain sur le cavalier, pour sentir au bout de ses cornes palpiter de la chair et ruisseler du sang, de même l'équipage ne rêvait qu'à quelque coup d'éclat. Ce n'était plus l'honneur, mais la passion qui possédait André Nicolaïevitch. Son désir de détruire n'avait pas son origine dans l'amour de la destruction ; il provenait d'une envie folle d'atteindre, de meurtrir tout ce qui était vivant, sans distinguer entre le bien et le mal, dût le navire en exploser. Cependant, il hésitait encore.

— Nous ne pourrons nous en aller ainsi. Détruirons-nous ou je me suicide ? lui cria Jacovief hors de lui, le visage terreux et menaçant.

Le soleil, énorme boule, perça le brouillard. L'eau orangée enduisait encore miroitement. Tout près, sur la gauche, des navires invisibles se pourchassaient et tonnaient. Le vent devenait plus vif. Soudain, une masse grise émergeant des nuages et de la fumée, se mit à grandir, comme le tonnerre, puis se dessinèrent les contours de ses tourelles, des cheminées et des mâts, et, couronnant le tout, éclatèrent les couleurs du drapeau ennemi.

Incapable de se maîtriser davantage, la gorge serrée par l'émotion à l'idée que c'était possible, André Nicolaïevitch saute dans l'écoutille, dit à Jacovief et se mit lui-même à manœuvrer le lance-mines. Le **Kate** plongea et marcha « en travers ».

La silhouette vacillante du navire ennemi glissa sur la lunette du périscope, se couvrait à chaque instant d'un nuage d'écume par les détonations. Le **Kate** lança une mine, mais elle passa devant la poupe de l'autre. Penché, André Nicolaïevitch se mordait les lèvres jusqu'au sang en regardant ce petit vaisseau d'ombre, dont le bord venait d'être effleuré par un projectile d'une force de trente millions de pounds (1). Le **Kate** et le navire se rapprochaient ; l'ombre de celui-ci couvrait la moitié de la tourelle ; elle commença à virer.

(1) 500.000 [illegible].

(*à suivre*)

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, Paris).

Chronique Mondaine

Lundi s'est célébré à Bastia le mariage de Mlle Anna Mariot avec M. Martin Battesti, directeur de la Maison Denis en Indo-Chine.

A 10 heures a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, en présence des parents des jeunes époux et de leur cortège, l'acte civil, présidé par M. de Montera, premier adjoint faisant fonctions de maire.

On signé comme témoins : pour la fiancée, son oncle, M. le capitaine adjudant-major Moretti, du 3e rég. d'infanterie, à Hyères, et M. Gassen, contrôleur des Douanes, au Tonkin.

A 11 heures, on célébrait en l'église Sainte-Marie la cérémonie religieuse. Le temple où se pressait une élégante assistance offrait une belle parure de fleurs et de guirlandes, et le maître-autel magnifiquement orné de lis, resplendissait de toutes ses lumières.

M. l'abbé Morazzani officia et avant de donner la bénédiction nuptiale, il fit, dans une éloquente allocution, pleine de sages conseils, l'éloge des fiancés et de leurs familles.

Les orgues accompagnèrent des hymnes chantés avec goût par M. l'abbé Leone, et tandis que cette musique sacrée rehaussait l'éclat du saint office, la quête était faite par Mlle Hélène Orsini, Fifi Balbi, Jeanne Arrivé et Renée Balbi qu'accompagnaient MM. Jean Mariot, Pierrot Romani, Jojo Bonelli et Simonpaoli.

A la sacristie, quelques instants après, les nouveaux mariés recevaient les félicitations et les hommages de leurs invités.

Puis, le couple béni, prit la tête d'un magnifique cortège qui se forma à la sortie de l'église dans l'ordre le plus parfait. La jeune mariée, qui portait avec beaucoup de chic, sa délicate toilette de soie couronnée d'un ample voile parsemé de fleurs d'oranger et de lis, fit l'admiration de tous et rayonnante, au bras de son époux, reçut une véritable pluie de riz et de pétales de roses.

Venaient ensuite les garçons et demoiselles d'honneur.

Les voitures se dirigèrent alors à l'hôtel Cyrnos où fut servi le repas de noces.

Autour d'une table toute fleurie de roses et superbement dressée prirent place les jeunes mariés et leurs familles, ainsi que les couples du cortège.

Le menu, exquis et arrosé de vins généreux, mérita les plus justes éloges.

Au champagne, un des invités traduisit, en un toast heureux, les vœux de tous les convives et ne manqua pas de saluer, à son retour dans notre ville de Bastia, où il laisse de si bons souvenirs, le parrain et l'oncle de la fiancée, M. le capitaine Moretti, ancien attaché à l'état-major de la Corse pendant la guerre, qui fut aussi un héros de Verdun et que la ville de Calvi a honoré en donnant son nom à une de ses plus belles avenues.

L'heure du bal ne tarda pas à venir et ce fut avec joie, avec entrain, que les couples commencèrent à tourner dans le magnifique salon des fêtes, au milieu du parfum des roses, des charmes de la jeunesse et du splendide coloris d'élégantes et fraîches toilettes.

Dans les intermèdes de la danse, on entendit quelques amateurs dans leurs répertoires de chansons et monologues et la réception prenait ainsi fin, laissant dans tous les cœurs les plus agréables souvenirs, souvenirs que le photographe n'a pas manqué de souligner.

Avant de terminer cette chronique, nous renouvelons à M. et Mme Battesti nos meilleurs souhaits de bonheur.

Chronique Financière

COMMENT CHOISIR SES PLACEMENTS

L'incessante instabilité des changes ne permet pas à la Bourse d'avoir une orientation marquée. Cette instabilité est due naturellement à l'absence des renseignements précis sur la politique financière que va adopter le futur gouvernement, ainsi qu'à l'empressement mis par la spéculation internationale à profiter de l'occasion qui lui est offerte par l'inter-règne actuel pour se livrer à de fructueuses opérations sur les devises. Les affaires sont naturellement réduites à un minimum, en raison du voisinage des jours de fête et de la liquidation de fin mai qui approche.

Sans doute, la physionomie des marchés étrangers manque-t-elle aussi d'indications, mais nous avons déjà traversé des périodes semblables et il faut savoir se recueillir en attendant que l'on voit plus clair dans les projets de notre nouveau gouvernement.

De grandes disponibilités sont inutilisées et elles viendront sur le marché lorsque la forme et l'orientation du nouveau ministère seront mieux connues.

Il y a là la possibilité de séances intéressantes après une courte période d'expectative.

Le groupe des rentes françaises ne montre pas d'animation et, sans doute, le marché continuera-t-il à observer beaucoup de réserve à son égard aussi longtemps que les directives de la politique financière et fiscale du gouvernement de demain ne sembleront pas définitivement fixées. Mais, l'hésitation dont ce groupe fait preuve en ce moment ne doit pas détourner de lui les capitalistes tranquilles qui y trouvent avec une sécurité qu'aucun péril politique n'aurait compromise, un rendement particulièrement rémunérateur. Aujourd'hui, comme hier, il doit se trouver des rentes françaises dans presque tous les portefeuilles.

Les Bons à court terme sont, aux yeux de beaucoup de personnes, plus attrayants que les rentes perpétuelles et les fonds à long amortissement et cependant plusieurs d'entre eux donnent, aux cours actuels, un revenu particulièrement élevé, entre 9 et 10 0/0, si l'on tient compte du prix de remboursement supérieur au pair.

Les titres du Crédit National suivent le fermé des fonds d'Etat. Parmi eux, aussi, se trouve des occasions de placements très fructueux.

Banque de Paris et des Pays-Bas (1.133), **Banque Union Parisienne** (876), **Rente Foncière** (3.035) paraissent à des cours d'achat ; la particulier cette dernière.

Crédit Foncier du Brésil (505) est un cours qui ne paraît pas cher.

Canaux-Transports-Suez (11.760). — Le dédoublement des actions va être proposé à la prochaine Assemblée. Les recettes ne cessent d'être en augmentation.

Santa-Fé est bien tenu à 856, en marche vers de plus hauts cours.

Rosario à Puerto Belgrano Ordinaire et Priorité, bien souvent signalés, semblent toujours intéressants à 249 francs et 229 francs, en raison des prochains dividendes.

Cie Générale Française de Tramways (397) est intéressante pour le portefeuille.

La Soie Artificielle s'avance à 4.980 fr. Très susceptible de voir de plus hauts cours.

Cusenier recule à 3.300. Ses réactions sont toujours passagères. Il faut en profiter.

Sosnowice (1.825) est au début d'une ère de prospérité évidente. La Société n'a pas voulu faire état dans l'établissement de ses derniers bilans des sommes qui lui étaient dues pour dommages de guerre. Les résultats très favorables des exercices précédents ont donc été affectés exclusivement aux amortissements. Ceux-ci, sont terminés. Sosnowice marche au plein et les caisses vont recevoir 25 millions environ pour les indemnités de guerre. L'Assemblée se tient fin septembre ; on y reprendra la magnifique tenue du bilan, et la reprise des dividendes, dès cette année semble assurée. Nous croyons à la hausse justifiée du Sosnowice.

Blanzy (1.950), sur lequel nous avons déjà attiré l'attention de nos clients, est un de nos plus riches charbonnages. La tension des devises étrangères favorise beaucoup le marché des Charbons français. Ce titre peut figurer dans les portefeuilles les plus sévères et offre de grandes chances de plus-value.

La fermeté du groupe électrique ne se dément pas. Parmi les nombreuses valeurs qui le composent, **Application Industrielle** (235) et **Electrique Loire et Centre** (365) paraissent des meilleures et des plus recommandables.

Tabac du Maroc (2.375), assure, au cours actuel, à ses actionnaires un revenu très satisfaisant, mais qui paraît capable d'une importante augmentation dans les exercices prochains.

Usines du Rhône (675). A l'assemblée du 12 juin, il y sera proposé un dividende de 18 francs contre 12 l'an dernier. Le capital sera élevé de 21 millions 600.000 francs à 30 millions de francs.

Montecatini (228). Il a été fait à l'Assemblée de la Société Calvera et Pyrites, des déclarations très favorables sur la situation de Montecatini qui jouit d'un véritable monopole de fait pour la vente des superphosphates en Italie.

De Beers (1.015) va mettre en paiement un acompte de dividende de 10 shillings. Elle va, en outre, mettre en souscription, les actions restant à la souche, au prix de 10 livres 5 raison d'une action pour 20.

De Beers devrait valoir mieux que les cours actuels.

Tubize (614). On dit que les bénéfices de cette grande Société se chiffrent à 5 millions par mois depuis le 1er janvier.

Union Européenne (1.100), **Saint-Gobain** (4.200), **Poulenc** (1.000), **Algérienne d'Eclairage** (440) **Pointe à Pitre** (4.835), **Monaco** (4.195), **Crédit Foncier** (1.395), **Banque d'Algérie** (4.920).

Titres que nous conseillons toujours comme valeurs de placement.

BANQUE DE LA CORSE.

COMPAGNIE FRAISSINET

HORAIRE DU MOIS DE JUIN

Départs de la Corse pour le Continent

4. de Calvi pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
4. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
5. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
6. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
7. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
8. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
9. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
10. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
10. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
10. de Bastia pour Livourne, à 23 heures.
10. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
11. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
11. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 18 heures.
12. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
13. de Bastia pour Marseille, à midi.
13. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
13. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
16. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
17. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
17. de Bastia pour Livourne, à 23 heures.
18. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
18. de Calvi pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
19. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
20. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
21. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
22. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
23. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
24. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
24. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
24. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
24. de Bastia pour Livourne, à 23 heures.
25. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
25. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 18 heures.
26. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
27. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
28. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
29. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
30. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.

Départs du Continent pour la Corse

4. de Marseille pour Bastia, à midi.
5. de Livourne pour Bastia, à midi.
5. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
6. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
7. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
7. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
8. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
9. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
10. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
11. de Marseille pour Bastia, à midi.
12. de Livourne pour Bastia, à midi.
12. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
13. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
14. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
14. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
15. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
16. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
17. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
18. de Marseille pour Bastia, à midi.
19. de Livourne pour Bastia, à midi.
19. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
20. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
21. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
21. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
22. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
23. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
24. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
25. de Marseille pour Bastia, à midi.
26. de Livourne pour Bastia, à midi.
26. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
27. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
28. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
28. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
29. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
30. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.

NOS ALBUMS-PRIMES

Les magnifiques albums de musique offerts à nos lecteurs pour le prix dérisoire de 3 fr. (album n° 5 bis), de 5 fr. (album n° 4) et de 7 fr. (albums n°s 3 et 6), constituent le plus joli cadeau à offrir.

L'album n° 3, destiné aux enfants, est un petit chef-d'œuvre d'art et de bon goût qui permettra aux enfants, aux jeunes gens et aux jeunes filles de former des groupes artistiques du plus heureux effet.

Le prix du port pour ces albums est de 0.90 (0.50 seulement pour l'album n° 5 bis)

Voir en 4me page la nomenclature complète des morceaux contenus dans chacun de ces superbes albums.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui mercredi 4 juin 1924, vingt-troisième semaine, 156e jour de l'année, 210 à venir.

Lune : nouv. le 2 juin ; pr. quart. le 10.

Soleil : lever, à h. 48 ; coucher, 19 h. 51.

Aujourd'hui : saint François Caracciolo ; sainte Emma. Demain : saint Boniface, évêque ; saint Allyre.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 21° ; à 12 heures, 24° ; à 18 heures, 20°. Minima, 19° ; maxima, 22°. Etat du ciel : couvert (f. 10) ; vents variable (f. 1) ; mer peu houleuse.

Baromètre : 764mm à 12 heures.

EPHEMERIDES

1814. — Louis XVIII promulgue une « charte constitutionnelle », mal accueillie des Parisiens.

1859. — Bataille de Magenta. Les Français, sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon infligèrent aux Autrichiens une sanglante défaite. Napoléon III délivre l'Italie.

1915. — Un cabaret fortement retranché par l'ennemi, à l'est de la sucrerie de Souchez, est enlevé par les Français. Au nord de la sucrerie, ils enlèvent également une tranchée.

Nouveaux progrès dans le Labyrinthe.

CONCERTS MILITAIRES

En raison du départ en permission des musiciens du 173e R. I., les concerts militaires seront suspendus jusqu'à nouvel ordre.

LA PROMOTION VIOLETTE

Nous relevons avec plaisir parmi les nouveaux promus au grade d'officier d'Académie, M. Suzzoni, professeur de musique à Corte.

M. Suzzoni est bien connu à Corte où il exerce ses fonctions avec un art admirable. Pianiste de talent, rien n'égale la finesse et la profondeur de son interprétation sinon sa prestigieuse habileté technique.

Tout Corte applaudit à cette nomination et à la pensée aimable et éclairée qui y a contribué.

OBSEQUES

Dimanche dernier ont eu lieu les obsèques de Mlle Vincente Sangi, ravie à l'affection des siens à l'âge de 40 ans. Douée des plus belles qualités du cœur, la regrettée défunte était une bienfaitrice des déshérités de la vie et sa mort sera vivement ressentie.

La levée du corps a été faite en présence d'une nombreuse assistance. La confrérie Sainte-Croix, dont la défunte avait été prieure, précédait le convoi.

La bière, recouverte de fleurs naturelles, était portée par des marins pêcheurs. Quatre belles couronnes avaient été offertes par la famille.

Le deuil était conduit par le père, M. Pierre Sangi, par les frères, le beau-frère, les oncles, les cousins et d'autres parents.

L'absoute a été donnée en la paroisse Saint Jean par Mgr Sisco. Le Libera et le Benedictus ont été chantés en faux-bourdon par M. J. Barboni, accompagné aux grandes orgues par M. Reginensi.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons à M. Pierre Sangi, à ses enfants et à toute la famille nos regrets de sincères condoléances.

AU PORT

Le vapeur **Général-Bonaparte** est parti pour Marseille lundi à 14 heures avec 236 passagers et 6 tonnes de marchandises.

— Le vapeur **Llamara** est parti mardi matin pour Saint-Florent avec 4 tonnes de marchandises et est retourné à Bastia, dans la soirée, sur lest.

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DEPARTEMENTAUX

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que les trains périodiques numéros 10 et 11, circulant entre Bastia et Ghisonaccia quatre fois par semaine, seront mis en marche tous les jours à partir du 1er juin.

VOLT
L·T·PIVER
ESSENCE — POUDRE — LOTION
Le plus persistant des Parfums

POSTES ET TELEGRAPHES

M. Morazzani, Marseille-Central ; M. Orsini D. Ch., à Bastia ; M. Poli P., Alger-Central ; Vellutini J.-A. et Venturini E., à Constantine, ont été reçus à l'examen du 11 février 1924, pour le grade de contrôleur (branche télégraphique).

Le Savon MIREILLE est le MEILLEUR

On nous communique

LIGUE MARITIME

A la réunion du jeudi 5 juin seront traitées les questions suivantes :

Fête nautique à Bastia ; Camp des pilotins pour 1924 ; Organisation de ce camp ; Inscriptions pour le camp ; Questions diverses.

Vu l'intérêt présenté par ces questions, les membres de la L. M. C. sont priés de vouloir bien être exacts.

Il est rappelé que les réunions de la L. M. C. ont lieu tous les jeudis, à 17 heures au local du numéro 14 de la rue du Môle.

PAROISSE DE LUCCIANA

Pèlerinage Sainte Dévote le 9 juin 1924, lundi de la Pentecôte, à l'ancienne cathédrale Mariana.

Messe basse à 9 heures. Messe solennelle à 10 h. 30.

AVIS AUX MUTILES

Les mutilés sont informés que les prochaines séances d'appareillage auront lieu en Corse aux dates ci-après :

Le mardi 17 juin, à Ajaccio ;

Le jeudi 19 juin, à Bastia.

OFFICIERS DE COMPLEMENT

Par modification aux indications précédemment données à ce sujet, les officiers de complément désireux d'accomplir une période d'instruction avec solde devront, à l'avenir, adresser leur demande au lieutenant-colonel commandant le 173e rég. d'infanterie, à Bastia, au lieu de les envoyer au général gouverneur, comme il avait été précédemment indiqué.

Ceux des officiers qui sont affectés au 173e rég. d'infanterie peuvent, dans la limite des crédits accordés, accomplir leur période dans l'île.

Les autres, pour pouvoir accomplir de semblables périodes dans l'île, devront préalablement demander à faire partie de l'Ecole d'instruction pour officiers de complément, qui va être organisée en Corse et qui sera dirigée par le colonel commandant le 173e rég. d'infanterie.

Le ministre a fait connaître qu'en principe les périodes d'instruction doivent être accomplies pendant les périodes des manœuvres ou d'occupation des camps.

POSTES ET TELEGRAPHES

Aux termes de l'article 94 de la loi du 14 avril 1924 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires, il doit être procédé à la revision de toutes les pensions concédées, à la date de la promulgation de la loi, aux fonctionnaires et agents, ainsi qu'à leurs ayants-cause.

D'autre part, si des fonctionnaires et employés sont décédés en activité de service avant la promulgation de la loi du 14 avril 1924, sans laisser droit à pension, leurs veuves doivent, en vertu de l'article 58 de ladite loi, recevoir une allocation annuelle basée sur le traitement et l'ancienneté de services de l'agent décédé.

Les ressortissants à l'Administration des Postes et des Télégraphes, bénéficiaires des dispositions légales précitées, sont priés de vouloir bien transmettre, le plus tôt possible, leur demande au Directeur des Postes et des Télégraphes à Ajaccio.

" REGENT CINEMA "

CE SOIR, à 8 h. 45

Ça roule...
Comique en deux parties

Une superproduction en 7 parties
LA FEMME ET LE PANTIN
D'après la pièce de Pierre Frondaie

Au prochain programme
LE FAVORI DU ROI

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCCIO

Examen d'admission le 10 juillet
Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines
- - -
Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture
- - -
Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.
- - -
(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole)

DERNIÈRE HEURE

AJACCIO

CONSEIL GENERAL

Ajaccio, 3 juin.
(*par téléphone*).

La session du Conseil général s'est ouverte hier à Ajaccio sous la présidence de M. Tollinchi, vice-président.

M. le docteur Seta remplit les fonctions de secrétaire.

M. Thomé, préfet de la Corse, assiste à la séance.

Sont présents : MM. Acquaviva, le docteur Demobili, Tollinchi, Peroni, Paoli, Cuttoli, Massoni, Giocanti (de Bocognano), le docteur Giocanti, Peri, Guerelli, Marcantoni, Casalta, Morelli, Colombani, Raljani, Agostini Sari, Gaudin, Orsini Carrega, Balisoni, Serra, Seta, Zuccarelli, Chiapponi, Antoniotti, Delfini, Rocca-Serra.

Plusieurs conseillers généraux déposent des vœux.

La séance est ensuite levée et renvoyée à aujourd'hui à 17 heures.

A l'"Officiel"

LE CONCOURS D'ADMISSION A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Paris, 3 juin.

Sont autorisés à prendre part au concours d'admission pour 1924 à l'Ecole Normale Supérieure et aux Bourses de licence :

Section lettres :

M. Quartini.

Section sciences :

MM. Andreani, Franceschi, Fredenucci, Frizzole, Limarola, Muraccioli, Padovani et Pupponi.

AU PALAIS-BOURBON

AU GROUPE REPUBLICAIN DE GAUCHE

Paris, 2 juin.

Convoqués par MM. Dariac, Bignon, Bureau et Saumande, les députés républicains de gauche se sont réunis à l'effet de reconstituer leur groupe.

Ils ont nommé un bureau pour recueillir les adhésions et une Commission de rédaction.

Le groupe a adopté la résolution de demeurer fidèle aux principes de la Constitution.

En ce qui concerne le Président de la République, le groupe a décidé de maintenir M. Millerand au-dessus des luttes de parti et a réprouvé la campagne entreprise contre le chef de l'Etat.

Le parti a dénoncé également les dangers qui peuvent résulter de cette campagne.

AU GROUPE D'UNION REPUBLICAINE

Paris, 3 juin.

Les membres du groupe d'Union Républicaine se sont réunis aujourd'hui et ont procédé à un échange de vues.

Ils ont étudié la possibilité de fusionner avec les républicains de gauche, l'Union Républicaine Démocratique et la Gauche Républicaine Démocratique.

Le groupe d'Union Républicaine comprend déjà une centaine d'adhérents.

AU GROUPE SOCIALISTE

Paris, 3 juin.

Le groupe socialiste unifié, après avoir élu sa Commission exécutive, a procédé à la désignation de ses candidats à la vice-présidence, à la questure et au secrétariat de la Chambre.

Ont été désignés :

Candidat à la présidence : M. Varenne ; *à la questure* : M. Bartho ; *au secrétariat* : MM. Hubert-Rougé et Marquet.

LES MORTS DU JOUR

M. PAUL HUVELIN

M. Paul Huvelin, professeur de droit, vice-doyen de la Faculté de droit de Lyon, chargé de mission en Syrie, est décédé.

AU LUXEMBOURG

LE GROUPE D'UNION REPUBLICAINE

Paris, 3 juin.

Les membres du groupe d'Union Républicaine du Sénat, au nombre de 99, se sont réunis ce matin, sous la présidence de M. Chéron, vice-président.

Le groupe d'Union Républicaine a adopté une motion s'élevant contre toute atteinte au mandat du président de la République.

LE GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE

Paris, 3 juin.

Le groupe sénatorial de la Gauche Démocratique s'est réuni aujourd'hui

La motion votée à l'Hôtel du Quai d'Orsay par le Cartel des Gauches et demandant la démission de M. Millerand a été adoptée par 122 voix contre 5.

A la Chambre

SEANCE DU 3 JUIN

La séance est ouverte à 14 h. 10 sous la présidence de M. le professeur Pinard, doyen d'âge.

VALIDATION D'ELECTIONS

Le président annonce que les bureaux de la Chambre ont examiné quatre cent soixante-sept dossiers d'élections n'ayant donné lieu à aucune contestation.

Ces élections sont validées sans débat.

LA PROCHAINE SEANCE

La discussion s'ouvre sur la fixation de la date de la prochaine séance.

La Chambre se prononce pour demain, lorsque M. Baflanant intervient et réclame le renvoi à jeudi qui n'a pas été mis aux voix. »

Les députés votent au milieu d'une certaine confusion ; puis, on passe au pointage et la séance est suspendue.

Elle est reprise à 15 h. 55.

Le président proclame le résultat du scrutin.

Par 253 voix contre 167, la Chambre repousse le renvoi à jeudi.

A mains levées on décide de renvoyer la séance à demain.

Au Sénat

SEANCE DU 3 JUIN

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Doumergue.

Les sénateurs assistent très nombreux à la séance. MM. Poincaré, de Selves, de Jouvenel et Marsal, membres du Cabinet démissionnaire sont assis à leurs sièges de sénateurs.

ELOGE FUNEBRE

M. Doumergue prononce l'éloge funèbre de M. d'Estournelles de Constant, sénateur radical de la Sarthe, décédé il y a quelques jours.

Le président du Sénat rappelle le passé politique du défunt et insiste sur son grand amour de la paix.

L'ORDRE DU JOUR

Le Sénat fixe ensuite l'ordre du jour de la séance de jeudi.

Puis, la séance est levée et renvoyée à jeudi.

LA VERIFICATION DES POUVOIRS

Paris, 3 juin.

Les bureaux de la Chambre se sont réunis hier et ont continué l'examen des dossiers des élections.

Les contestations sont peu nombreuses ; elles concernent les départements suivants : Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Corse, Côtes-du-Nord, Gironde, Gers, Indre-et-Loire, Nord et Aisne.

Les Commissions chargées d'examiner ces contestations sont ainsi composées :

Election de la Corse : MM. Bonnel, Jean Bosc, Grandmaison, Locquin et Morel.

Election du Nord : MM. Wareon, Girard, Bertrand de Mun, Peyroux, Coty.

Election des Côtes-du-Nord : MM. Montigny, Chariot, Sizaire, Chabrens, de Moro-Giafferri.

Election des Basses-Pyrénées : MM. Cluzel, Dalbiez, Ferdinand Faure, Barthélemy, Poncet.

La Commission de la Corse s'est réunie hier soir. M. Bonnet présidait, et M. Bosc remplissait les fonctions de rapporteur.

La Commission a décidé d'entendre MM. de Moro-Giafferri, Pietri, Calimeoli et Gavini.

LE CONGRES SOCIALISTE

LA PARTICIPATION AU POUVOIR

Paris, 3 juin.

Le parti socialiste unifié s'est réuni sous la présidence de M. Renaudel, afin de statuer sur la question de la participation au pouvoir.

Après une discussion très vive à laquelle ont pris part MM. Faure, Compère-Morel, Boncour, Léon Blum, Auriol, Renaudel, une motion est déposée par M. Betoulle.

Cette motion écarte la participation au gouvernement.

Elle est adoptée par le Congrès, qui décide également de donner tout son appui à un Cabinet radical.

Une lettre conçue en termes très amicaux est adressée à M. Herriot, lui donnant l'assurance de l'appui loyal du parti socialiste.

LA PRESIDENCE DE LA CHAMBRE

LA CANDIDATURE de M. MAGINOT

Paris, 3 juin.

M. Maginot, ministre de la Guerre, dans le Cabinet Poincaré, a été sollicité par quelques amis de poser sa candidature à la présidence de la Chambre.

M. Maginot a décliné cette offre.

EN ALBANIE

LA REVOLUTION

Paris, 3 juin.

On mande de Vallona que le ministère Tirano a démissionné.

L'état de siège a été proclamé dans toute l'Albanie.

Les insurgés disposent de forces évaluées à 12.000 hommes alors que l'effectif des troupes du gouvernement est à peine de 4.000 hommes.

Les rebelles ont occupé Fieri dans la soirée d'hier et continuent à progresser dans Scutari.

LARGENTIERES

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Largentières, 3 juin.

Une automobile dans laquelle se trouvait Mgr l'évêque de Viviers, son secrétaire particulier et le vicaire général, a fait panache près de Largentières.

Les trois voyageurs ont été blessés.

AUTOMOBILES "SLIM"
Grande Marque, moteurs 16 soupapes à culbuteurs, Carrosseries signées, Freins sur les quatre roues.
Agent : R. STAATH. 21, Rue de l'Opéra — BASTIA

TIRAGES FINANCIERS

CREDIT NATIONAL 1919

Paris, 3 juin.

L'obligation portant le numéro 5.740.892 sera remboursée par un *million*.

L'obligation portant le numéro 7.435.173 sera remboursée par *cinq cent mille francs*.

Les obligations portant les numéros :

878.300 1.254.500 2.610.444 3.560.067 7.962.646 seront remboursées chacune par *cent mille francs*.

Les obligations portant les numéros :

1.310.575 1.428.741 4.745.382 2.330.065 4.486.271 4.889.208 5.814.670 6.572.831 7.449.721 7.929.877 seront remboursées chacune par *cinquante mille fr.*

TOULON

L'AFFAIRE DES CARNETS MEDICAUX

Toulon, 3 juin.

Les débats de l'affaire de trafic des carnets médicaux, à Toulon, s'ouvriront le 12 juin devant la Chambre correctionnelle.

Les inculpés suivants comparaîtront devant les juges : les docteurs Delhaye, Daniel, Castellan, Manoël et Thomas ; les pharmaciens Daniel, Fabre de Rieux, Joubert, Casanova, Rayolle ; Mme veuve Guglieri, de l'Association des réformés, veuves et orphelins de guerre, et trois mutilés : Seves, Lorenzi et Bauman.

AVIATION

LE RAID du Lieutenant PELLETIER D'OISY

Paris, 3 juin.

Le lieutenant Pelletier d'Oisy est parti hier matin de Modken.

Il a atterri dans l'après-midi à Pyoug-Yong (Corée).

SPORTS

LE TOURNOI OLYMPIQUE

Le dernier match de quart de finale s'est disputé hier entre la Hollande et l'Irlande.

Après deux prolongations, les Hollandais ont battu leurs adversaires par deux buts à un.

Les demis-finales qui se disputeront jeudi et vendredi opposeront la Suisse à la Suède et la Hollande à l'Uruguay.

La Suède et l'Uruguay partent favoris.

EN TURQUIE

CONCENTRATION DES TROUPES ITALIENNES A RHODES

Constantinople, 3 juin.

Les déclarations faites par le chargé d'affaires d'Italie sur la concentration des troupes italiennes à Rhodes n'ont pas satisfait le gouvernement d'Angora.

Le Conseil des ministres a été convoqué d'urgence ce matin.

Le chargé d'affaires de Turquie à Rome a demandé des explications plus précises au gouvernement italien.

Des mesures préventives sont prises dans les régions de Smyrne et d'Adalia.

LA BOURSE

MARCHE DES VALEURS

Paris, 3 juin.

	cours précéd.	dernier cours
3 0/0	53,50	53,30
5 0/0	66,50	66,85
Tabacs d'Orient	393,50	338
Pechiney	875	851
Rente Foncière	3035	3035
Lautaro	702	702
Banque Paris Pays-Bas	1432	1400
Tubize	613	616
Banque Ottomane	749	755
Pathé	505	514
Banque Union Paris	876	890
Vieille Montagne	2200	2190
Haïti 6 0/0 1910	»	640
Montecatini	245	239
Suez	14200	12900
Paris Albi	2875	2840
Huta Bankowa	1500	1512
Russe 5 0/0 1906	26,50	27
Crédit Lyonnais	1510	1210
Orosdi Back	110	110
Bozy	99,50	100,50
Financière Caoutchouc	155,56	149
Vins et Spiritueux	238	260
Pathé Capital	560	548
Chemin de fer Santa Fé	862	867

	cours précéd.	dernier cours
Las Dos Estrellas	153	150
Oriental Carpet	249	219
Blanzy	»	1995
Union Electricité	360	360
Tanganyika	147	149
Asnia	1230	1240
Béthune 1/10e	301	307
Brésil 5 0/0 1895	209	193
Chargeurs Réunis Act.	480	480
Ciments du Boulonnais	800	820
Crédit Foncier Colonial	1500	1400
Denain Anzin	1735	1718
Gafsa	895	903
Hotchkiss	984	990
Meyer Charlton	205	213
Modderfontein B.	111	109
Gilbet	225	224
Port de Para 5 0/0	130	132
Rio Tinto	2775	2745
Say	2230	2290

COURS DES CHANGES

Livre	87,35	83,80
Dollar	20,13	19,38
100 lires	87,85	84,85
100 pesetas	276,50	263,50
100 francs suisses	358	355,25

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées le mercredi 4 juin en l'église Saint Jean-Baptiste le seront pour le repos de l'âme de

M. le Docteur A. VALENTINI

SERVICE AUTOMOBILE
St FLORENT-BASTIA
(ALLER ET RETOUR)

DÉPARTS DE SAINT-FLORENT
Tous les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, à 6 heures 30.

DÉPARTS DE BASTIA
Tous les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, à 17 heures, du Restaurant Raffaelli, rue de l'Opéra.

Si vous avez des PUNAISES l'insecticide COLBERT les détruira en 10 MINUTES, même les œufs.
Dépôt : Etab. Staath-Susini, 21, R. de l'Opéra

COMPie FRANCO-ESPAGNOLE DU CHEMIN DE FER DE TANGER A FEZ

EMISSION DES OBLIGATIONS 6 ½ 0/0 DE 500 FRANCS
nets d'impôts présents et futurs
Garantie par les Gouvernements français et du Maroc

INTERET ANNUEL : 32 fr. 50, payable par semestre les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

—:— Amortissement au pair de 500 francs —:—

PRIX D'EMISSION : 482 fr. 50 par obligation. Jouissance du 15 mai 1924.

On souscrit, dès à présent et sans frais, aux guichets de la

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI-NAPOLEONI
— BASTIA —

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 heures à midi et de 2 h. à 5 heures

MAXIMO
Vermouth de Turin
GRANDE MARQUE

LUNETTERIE EN TOUS GENRES
SANNA EFISIO
OPTICIEN

BASTIA — 6, Rue des Terrasses — BASTIA

a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle, ainsi que la population du département qu'il vient de recevoir un grand assortiment de lunetterie de tous modèles et de tous numéros.

Spécialité de verres en couleurs préservant de la lumière solaire.

Réparations en tous genres, soudure à l'or et à l'argent, objets en écaille et celluloïd (faces à main, peignes, etc...).

Travaux soignés à des prix très modérés. Grand assortiment de chaînes de montres, haute nouveauté.

Le magasin est ouvert tous les jours ; les dimanches et jours fériés, de 8 h. à midi.

Une visite s'impose ! Retenez bien l'adresse : 6, rue des Terrasses (près des magasins Stagnara).

ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE

— VIN DE PATRIMONIO —
P. GILORMINI, Propriétaire-Viticulteur

Vente directe du producteur au consommateur. — Blanc, rouge et rosé, de qualité extra, à prix très modéré.

« Patrimonio » en bouteilles cachetées
—:— Expéditions à l'intérieur —:—
Dépôt de vente : 43, boul. Paoli

SE MÉFIER des Nombreuses contrefaçons

RHUM FOX-LAND Grande Marque

EXIGER la Marque

AVIS

ESSENCE Tourisme
PETROLE Raffiné
QUALITE SUPERIEURE

S'adresser aux Etablissements

SIMON DAMIANI ET Cie

BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA

EXIGEZ LA MARQUE J. VIDAL

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

A. S. Marseille A 23.567.

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « LA FRANCE »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE

INSTALLATIONS & REPARATIONS

Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie et tous genres pour constructions

GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS

PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES

EQUERRES GONDS CORSES, etc..., etc...

ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI

BASTIA 9 et 21, Rue de l'Opéra BASTIA

[R. C. Bastia 197]

Médaille d'or — GRAND PRIX

CAP CORSE DAMIANI

Membre du Jury — HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1903 ET 1904

R.C. Bastia 1441

PRIMES A NOS LECTEURS

Par suite d'un accord avec le grand éditeur parisien A. DE SMIT, nous venons d'obtenir l'exclusivité pour nos lecteurs de divers albums de musique que nous offrons à titre de primes.

Nous donnons ci-après la nomenclature des morceaux contenus dans chacun de ces magnifiques albums.

Album n° 3 (pour enfants). — *Cet album est publié sous la direction de Mlle Jeanne Ronsay, ancienne élève de l'Ecole de Sèvres, directrice à Paris d'un grand établissement d'éducation.*

Il est intitulé : « VACANCES ENFANTINES ».

Chansons anciennes et modernes, danses et rondes pour les petits ont été réunis en une luxueuse brochure où, avec illustration de croquis schématiques, Jeanne Ronsay commente ces jolies chansons et danses, choisies parmi les musiques populaire, classique, voire moderne.

Les enfants de 6 à 10 ans pourront interpréter le groupe n° 2, alors que, de 10 à 15 ans, les enfants (fillettes et garçons) ayant déjà quelques notions de musique et de danse, interpréteront le groupe n° 3 de cette partition.

Les professeurs et les instituteurs trouveront, dans cet album, des sujets de danse rythmée du plus heureux effet artistique quoique étant à la portée des jeunes intelligences de leurs petits élèves.

Voici la liste des morceaux composant cet album :

CHANSONS MIMEES

I. Le Retour du Marin.
II. La Bourrique.
III. Gentil Coquelicot.
IV. C'était un Roi de Sardaigne.
V. Joli tambour.
VI. Le Pâtre.
VII. L'Angélus.

RONDES CHANTEES

I. La Danse sous le Grand Tilleul.
II. Les Bûcherons.
III. Quelles des Fleurs.
IV. Sur l'Escarpolette.
V. La Rentrée des Classes.
VI. Les Tonneliers.
VII. O mon cher Augustin.

DANSES AVEC ET SANS CHANT

I. C'est Dimanche.
II. Gavotte dansée.
III. Le Devin du Village.
IV. Colinet-Colinette.
V. Scène Enfantine.
VI. Menuet.

La couverture de cet album comporte une superbe illustration et le texte, la musique et les dessins schématiques des danses sont imprimés sur papier de luxe.

Le prix de cet album, pour les lecteurs et lectrices du Petit Bastiais, est de 7 francs.

Franco domicile : 7 fr. 90.

Album n° 4. — *Vingt morceaux pour piano, soixante-cinq pages de musique, sous couverture richement illustrée :*

Courante	Haendel.
Gavotte	Bach.
Menuet du Bœuf	Haydn.
Fantaisie	Mozart.
Marche	Beethoven.
Scherzo	Schubert.
Berceuse	Schumann.
Prélude	Chopin.
Hymne (1re édition)	Rouget de L'Isle.
Barcarolle	Tschaïkowsky.
Reflets sur l'Océan	Adolf Stanislas.
La Prière d'une Vierge	Th. Badarzewska.
La Dame Blanche	Boieldieu.
La Juive	Halévy.
Le Prophète, fantaisie	Meyerbeer.
Les Maîtres Chanteurs	R. Wagner.

Célèbre Gavotte de « Pâris et Hélène »	Gluck.
La vraie Valse suisse	Ch. Grelinger.
Le Bonheur de la Vie (sur Mission)	XXX.
Hop-là ! miss Dollee (Texas Dance), nouvelle danse américaine, adapt. par Mme Lefort, Prés. de l'Acad. de Danse de Paris	A. de Smit.

Le prix de cet album est de 5 francs. (franco 5. 90).

Album n° 5. — *Vingt morceaux de musique pour piano et violon ou mandoline et vingt morceaux pour violon solo ou mandoline ; cent pages de musique sur beau papier, couverture richement illustrée :*

Aria	J.-S. Bach.
Largo	G.-F. Haendel.
Sérénade	J. Haydn.
Valse favorite	J.-C.-W.-T. Mozart.
Romance	L. Van Beethoven.
Chant sans paroles	M. Mendelssohn.
Ave Maria	F. Schubert.
Rêverie	R. Schumann.
Chant ancien	Valérius.
Célèbre danse hongroise	XXX.
Pastorale	Adolf Stanislas.
Fantaisie sur l'opéra « La Juive »	Halévy.
Valse de l'opéra « Robin des Bois »	C.-M. Weber.
Fantaisie sur l'opéra-comique « Le Chalet »	A. Adam.
Méditation du drame lyrique « Werther »	Ch. Grelinger.
La Paloma	S. de Yradier.
Elle s'appelle Joséphine	A. de Smit.
La Valse « Délice »	Ch. Grelinger.
Au pays d'amour	Ch. Grelinger.
Mazurka	Fred. Chopin.

Un deuxième album « encart » comporte les mêmes morceaux pour violon solo ou mandoline.

Le prix de ces deux superbes albums réunis est de 7 francs (7,90 franco).

Album n° 5 bis. — *Vingt morceaux choisis pour violon ou mandoline, les mêmes que ceux contenus dans l'album « encart » n° 5 ; édition spéciale présentée sous couverture de luxe.*

Cet album est vendu séparément 3 fr. (3.50 franco).

Album n° 6. — *Vingt morceaux faciles pour piano à quatre mains, cinquante pages de musique sous couverture richement illustrée :*

Armide	Gluck.
Obéron	Weber.
Les Noces de Figaro	Mozart.
Norma	Bellini.
Sonatine	Diabelli.
Sextuor de Lucie de Lammermoor	Donizetti.
Martha	Flotow.
Don Juan	Mozart.
Guillaume-Tell	Rossini.
Les Cloches	Ch. Grelinger.
Chagrin	Ch. Grelinger.
Symphonie	J. Haydn.
Marche nuptiale	Mendelssohn-Bartholdy.
Barcarolle	Ch. Grelinger.
La Marseillaise	Rouget de L'Isle.
Marche militaire	N. Schubert.
Anniversaire	R. Schumann.
Deux Airs serbes	Tremolo.
Lohengrin	R. Wagner.

Le prix de cet album est de 5 frs. (franco 5.90).

***

On peut se procurer ces albums immédiatement, en s'adressant à nos bureaux, 8, boulevard du Palais.

Aucune des primes du Petit Bastiais ne se trouve en vente dans le commerce. Tous ces albums sont exclusivement édités pour les lecteurs du Petit Bastiais.

MAIRIE DE BASTIA

CHIENS ERRANTS

Nous rappelons les principales dispositions de l'arrêté préfectoral du 31 mars 1919 sur la divagation des chiens :

Article 2. — *Tout chien circulant sur la voie publique doit être muni d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de son propriétaire.*

Il devra être tenu en laisse.

Article 3. — Les chiens trouvés sur la voie publique, sans être porteurs du collier et de la plaque indicatrice exigés ou non tenus en laisse, ainsi que les chiens errants porteurs ou non du collier seront saisis et abattus sans délai.

Article 4. — Les chiens ou les chats mordus ou roulés par un animal enragés ou ayant été en contact avec lui seront immédiatement abattus.

Article 5. — Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les délinquants seront déférés aux tribunaux compétents.

N.-B. — Il importe de faire remarquer que les propriétaires d'animaux mordeurs peuvent être tenus de réparer les dommages causés par leurs animaux et les victimes doivent être avisées quelles peuvent réclamer utilement des dommages-intérêts pour le préjudice subi (Art. 1382 du Code civil).

CONCOURS DE CHANSONS 1924

L'Association Léopold-Bellan voulant donner une marque d'estime et d'encouragement à la bonne chanson, à celle ayant le souci de la langue française, qui fut toujours celui de notre race, ouvre un « Concours gratuit de Chansons », (paroles et musiques).

Pour les paroles, le Concours est dès maintenant clos.

Pour les musiques, le Concours sera ouvert le 10 juin 1924 et sera clos le 1er août 1924.

Une somme de quatre mille francs sera répartie entre les chansons primées; c'est ainsi que les premiers prix se verront attribuer une somme de mille francs en espèces (500 francs pour les paroles et 500 francs pour la musique). Des médailles, œuvres d'art, livres et diplômes compléteront les récompenses en espèces.

Pour recevoir le Règlement du Concours, s'adresser à M. A. Coutard, secrétaire, 30, rue des Jeûneurs, Paris (2e). Joindre un timbre.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
10, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli à BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéance - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de Bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la vérification de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance en portefeuille, etc., etc...

Compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

Le Directeur Gérant : Louis CORDIER

— 28 —

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XII

Et le soir, dans sa chambre, en poussant [illegible] le mépriser jusqu'au dégoût. « Elle ne viendra pas, se disait-il. Je suis perdu ! »

On ouvrit la porte sans frapper. C'était elle.

Elle se jeta dans ses bras.

[illegible], instantanément, il oubliait tout, sous le coup de cette présence soudaine, de ce baiser, de ce corps appliqué à lui comme ces feuilles qu'un vent d'automne plaque contre le tronc des arbres.

— Oh ! oh ! tantôt, tantôt !... dit-elle.

Elle se pendit à son cou, confuse pour lui et pour elle-même :

— Oh ! oh ! tu m'aimes donc tant ! tu m'aimes donc tant !...

Il lui dit avec franchise :

— Je [illegible] qui tu voudrais, pour seulement l'avoir là, l'espace d'un quart d'heure.

— C'est bien vrai ?

— C'est vrai.

— C'est abominable.

Et elle rit.

Elle était vêtue d'un peignoir blanc, léger. Elle se relevait de la sieste ; sa figure était reposée, ses beaux yeux noirs, ordinairement emplis de langueur, avaient une pointe inaccoutumée. Ses caresses furent si ardentes qu'il dut lui-même lui rappeler que l'heure s'écoulait, qu'on allait la chercher, s'inquiéter.

— Ah ! dit-elle, vois-tu, c'est que je sens que tu m'aimes...

Dans l'entre-bâillement de la porte elle n'[illegible] pas de le couvrir de baisers ; il dut la pousser pour qu'elle s'éloignât pendant que le corridor était désert.

Quant à lui, il était ivre ; il marchait de long en large par la chambre, de la porte d'entrée qu'elle avait touchée de sa main et effleurée de ses cheveux, à la fenêtre donnant sur le lac assombri prématurément par la prompte chute du soleil. « Je l'ai eue ! je l'ai eue ! » s'écriait-il. C'était comme s'il venait de l'obtenir pour la première fois, tant il avait cru puissante l'influence du retour de son mari. Elle était venue, à sa première supplication ; elle l'aimait donc ; elle continuerait à l'aimer. Elle l'aimait puisqu'elle avait été touchée [illegible] de sa bassesse même !

Il s'habilla, tout enflé d'une folle joie, et alla prendre Lee avant de descendre.

— Non, dit Lee, je ne dînerai pas, je vais [illegible].

Gabriel comprit qu'il voulait retrouver Carlotta dans quelque autre hôtel. Toutes les fois que Lee allait voir Carlotta, il était rasé de frais, il portait une fleur, il avait une cravate nouvelle. Cependant, ce soir, le poète prit tout à coup son masque désespéré ; tout son visage s'affaissa, fondit ; il touchait toutes sortes d'objets étalés sur la table et la cheminée, et dont il n'avait que faire. Il lança, après quelques minutes de silence, un « Vous êtes heureux ! » où l'on sentait un homme jaloux.

— Sortons, dit-il, voulez-vous.

Il ouvrit la porte et fit passer son ami le premier. Mais celui-ci s'arrêta aussitôt, en faisant signe qu'il ne pouvait pas avancer.

— Attendez un instant, je vous prie !

Le jeune homme venait d'entrevoir, dans l'ombre du corridor, madame de Chandoyseau poursuivie par le révérend Lovely. Le bonhomme lui marchait sur les talons, et elle n'avait pas trop de ses deux mains pour lui défendre de lui prendre la taille. Et le pasteur disait :

— Herminie ! Herminie !

Comme ils arrivaient dans la partie plus éclairée de la cage de l'escalier, Dompierre vit qu'il lui baisait la nuque.

Herminie gifla le vieillard d'un coup d'éventail :

— Vieux matou ! dit-elle.

Lee, penché sur l'épaule de son ami, avait assisté à la scène.

— C'est grotesque ! fit Gabriel.

— Peuh ! dit Lee ; il n'y a de ridicule que ce qui échoue : ce vieillard réussira.

***

— Ah ! Et M. de Chandoyseau quand Gabriel entra dans le petit salon communiquant avec la salle à manger, voilà monsieur Dompierre. Herminie, nous allons nous mettre à table, puisque tout le monde nous délaisse...

— Comment ? tout le monde nous délaisse ?

— Dame ! fit aigrement madame de Chandoyseau, vous voyez que notre nombre est assez réduit, et voilà plus d'un quart d'heure que l'on a donné le dernier coup de gong. Je ne parle pas de monsieur et de madame Belvidera, qui, une fois dans leur chambre... n'en sortent qu'à la dernière extrémité ; mais je viens d'apercevoir monsieur Lee s'en aller tranquillement dans la rue, vous même n'avez pas l'air pressé nous tenir tête... Mistress Lovely, ajouta-t-elle, en souriant avec malice, tient sans doute son mari en pénitence ; enfin...

— Mais mademoiselle Ghislaine ?

— Ghislaine ? Ah ! c'est une petite sotte : elle boude !

— Oh ! qu'elle doit être gentille !

— Oui ! oui ! gentille ma foi ; elle a les yeux rouges, les joues gonflées : gentille, en effet !

— Elle a pleuré ?

Madame de Chandoyseau feignit d'hésiter un moment, puis prenant le bras du jeune homme pour l'entraîner à la salle à manger, elle lui glissa tout bas en manière de confidence :

— Ne vient-elle pas de nous refuser coup sur coup deux partis magnifiques ?

— Mademoiselle votre sœur est bien jeune...

— Elle a dix-sept ans sonnés !...

— Il faut aussi tenir compte des goûts. L'âge de mademoiselle Ghislaine est celui des caprices...

(A suivre)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Éditeurs, à Paris.

49e ANNÉE. — N° 104 — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — JEUDI 5 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

00267

Le Numéro 15 c. — JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE — Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA — TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	46 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues [illegible]
1re Page, 5 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 2 fr. 50
4me Page, Annonces, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

La Quinzaine Diplomatique

Rentrées parlementaires dans tous les pays d'Europe. La plus laborieuse a été certainement celle du Reichstag, après les dernières élections d'Empire. Un mois plein de combinaisons et d'intrigues n'a pas suffi pour porter la clarté dans la situation des partis germaniques ni pour les amener à des décisions fermes.

Parmi ces tentatives, celle qui a eu l'histoire la plus longue, à travers mille soubresauts, c'est l'essai malheureux et finalement abandonné, pour constituer un syndicat des « partis moyens » ; nous dirions dans notre topographie politique : un bloc des centres. Ces partis essayaient de se passer soit des supernationalistes, dont le chef est Ludendorff, soit des socialistes. Mais le parti le plus nombreux, celui des nationalistes, n'est pas parvenu à se détacher des surnationalistes qui s'appellent eux-mêmes le parti « raciste » ou parti de la race allemande à l'exclusion de tous les éléments qui ne sont pas de purs autochtones parmi lesquels les amis de Ludendorff rangent certainement les juifs et rangeraient même volontiers les catholiques.

Mais quand on parle de partis politiques en Allemagne, on emploie une expression inexacte. Les groupements politiques ne sont pas constitués par l'obéissance à des idées : ce sont beaucoup plus qu'en tout autre pays, des représentations d'intérêts économiques ou confessionnels. C'est pour cette raison que les catholiques y forment un parti très nettement séparé des autres, que la grande industrie y a sa représentation propre qui s'appelle le parti populiste, tandis que la bourgeoisie libérale, les intellectuels qui ne sont pas complètement intoxiqués de nationalisme, forment le parti démocrate.

La confusion de tous ces groupements est apparue pendant toute la préparation de la nouvelle session parlementaire et jusque dans la représentation topographique dans la salle du Reichstag. Lorsque les ultranationalistes ont prétendu siéger tout à fait à l'extrême droite, les nationalistes simples, — le parti de M. Hergt — s'y sont formellement opposés, déclarant qu'ils avaient toujours occupé ces sièges, que le véritable parti d'extrême droite c'était eux, et qu'ils ne reconnaissaient à personne le droit de se dire plus réactionnaire qu'eux-mêmes. Les amis de Ludendorff ont alors demandé à contre-cœur que des places leur soit réservées à la gauche et non pas à la droite du parti nationaliste mais les populistes ont à leur tour élevé leurs protestations contre ce voisinage ; et tous les partis jusqu'à la gauche ont suivi cet exemple, si bien qu'on a pensé un instant qu'on allait être obligé de placer les amis de Ludendorff à l'extrême gauche et après les communistes eux-mêmes.

Cette comédie de topographie parlementaire donne une idée assez exacte de la confusion qui règne dans la politique allemande. Si l'on essaie de dégager les lignes directives probables, opération d'une astrologie bien hasardeuse, on constate que les nationalistes eux-mêmes reculent chaque jour davantage devant l'engagement qu'ils ont pris de repousser le rapport des experts. Ceci explique leur tendance à ne pas répudier entièrement la ligne de conduite du Ministère précédent et à accepter la collaboration avec le chancelier Marx. Mais en même temps, toutes les droites allemandes, et les populistes ou parti de la grande industrie plus que tous les autres, ont un autre objet qui est d'enlever le gouvernement de la Prusse proprement dite, laquelle forme comme on le sait plus de la moitié de l'Allemagne, à l'ancienne coalition dirigée par les socialistes. Cela est de grand intérêt pour la majorité de droite du nouveau Reichstag qui se heurtera, dans tous les actes de l'administration intérieure à la politique contraire de l'ancienne majorité qui subsiste dans la Prusse.

Le trait peut-être le plus caractéristique de la situation politique en Allemagne en ce moment, c'est justement cette direction opposée de la politique extérieure et de la politique intérieure, tirées l'une et l'autre en sens contraire. Dans le fond de son cœur, la majorité de droite veut deux choses : échapper aux réparations, et enlever l'administration prussienne aux socialistes. Elle ne peut obtenir les deux résultats à la fois parce qu'elle serait obligée de s'allier avec Ludendorff pour parvenir au premier, et avec le centre catholique pour réaliser le second.

Quelle direction triomphera ? C'est tout le secret de la prochaine politique allemande qui aura naturellement la plus grande influence sur la suite de l'affaire des réparations.

M. Mussolini a ouvert, non sans pompe, le Parlement qu'il a en grande partie choisi. Il s'y présente au moment même où il vient de signer avec l'infatigable M. Benès un traité qui est comme une nouvelle ancre pour la paix de l'Europe centrale. Satisfait de son succès de prestige sur la question isolée de Fiume, le dictateur italien revient en somme, sur les questions de l'Adriatique, à une politique d'entente avec les Etats Slaves qu'il avait, comme il est d'usage, très vivement reprochée à ses adversaires quand il était lui-même parti d'opposition. Il n'est pas probable d'ailleurs que sa politique extérieure soulève de grandes critiques. Beaucoup moins graves en tout cas que les ennuis que pourraient causer au chef les difficultés personnelles qui s'élèvent assez nombreuses autour des commandants de groupes fascistes dans les diverses provinces d'Italie, ceux que les Italiens commencent à appeler « les Ras » pour sacrifier eux aussi à la mode Ethiopienne.

Dût notre amour-propre Européen en souffrir nous devons reconnaître que l'événement politique les plus important de la Quinzaine, c'est le vote définitif par le Sénat et le Congrès américain de la loi qui restreint encore l'émigration des autres pays aux Etats-Unis. Le président, son secrétaire d'Etat, ont averti par tous les moyens constitutionnels le Parlement de la gravité d'une mesure qui devait profondément blesser les Japonais. Après quoi ils ont été obligés de sanctionner la loi qui est maintenant en vigueur.

L'amour propre japonais est encore plus atteint que les intérêts de nos amis d'Extrême-Orient. Car cette loi protectrice de la race américaine ne restreint pas l'émigration des Japonais seuls, elle restreint le chiffre des émigrants qui peuvent être reçus de tous les pays qui envoient leurs nationaux aux Etats-Unis. Elle ne nous atteint pas, disons malheureusement, parce que notre émigration est infime. Mais les Italiens, par exemple, souffriront autant de cette loi que les Japonais et l'émigration italienne se portera probablement davantage vers l'Amérique du Sud.

L'irritation des Japonais vient des clauses de la loi et de ses considérants plus que de ses effets. L'esprit de cette législation tient compte en effet de la parenté des différents pays avec les Etats-Unis. Elle admet en Amérique un nombre d'émigrants plus considérable à mesure que chaque nation est considérée comme se rapprochant davantage du type idéal de l'Américain. Et les Japonais sont classés dans une des dernières catégories. Cause d'irritation et de troubles graves dans ce Pacifique pour lequel a été conçu principalement le traité de limitation des armements navals.

Etienne FOURNOL.

Le Voyage des Souverains Italiens

Le prince héritier d'Italie et la princesse Mafalda qui ont accompagné les Souverains Italiens en Angleterre.

à Paris

En l'honneur de M. de Peretti della Rocca

Mercredi soir, sous la présidence de M. le général Graziani, les *Vagabondi* se sont réunis en un banquet amical, en l'honneur de M. de Peretti della Rocca, directeur des Affaires politiques et commerciales, promu commandeur de la Légion d'honneur. Citons, parmi les nombreux convives, MM. le docteur Emily, médecin-inspecteur des troupes coloniales ; de Moro-Giafferri, député ; le général Colonna de Giovellina ; Pierre de Casabianca, premier président à la Cour d'appel de Besançon ; Arrighi, membre du Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Paris ; Mme et M. le colonel Fontana, de la Maison Militaire du Président de la République ; Franceschini, directeur à la Ville de Paris ; Mariani, receveur des Finances de la Seine ; Jean Colonna, secrétaire général de l'*Information* ; le colonel Peraldi ; Franceschi, directeur des douanes à Madagascar ; Camille Piccioni, ministre plénipotentiaire ; Lorenzi de Bradi ; Paul Fontana, secrétaire général des *Bibliothèque et Musée de la Guerre*, etc...

Le général Graziani a retracé en termes excellents la carrière de l'éminent diplomate ; il l'a félicité chaudement ; et il a montré que le sentiment de solidarité qui unit les Corses est si vif, que tous se sentent honorés lorsque quelque honneur échoit à l'un d'entre eux.

M. de Peretti della Rocca a dit tout le charme qu'avaient à ses yeux ces réunions si cordiales des *Vagabondi*, et la joie immense qu'il éprouve à pouvoir, chaque année, aller passer quelques semaines dans son délicieux village de Levie.

M. de Moro-Giafferri a loué avec éloquence la belle carrière et les mérites éminents de M. de Peretti della Rocca. Il y a ajouté de très vives félicitations à l'adresse de M. de Casabianca, récemment nommé Premier Président à la Cour d'Appel de Besançon, que tous les avocats, tous les magistrats de Paris honorent de leur très haute estime et une respectueuse affection.

A ces félicitations, M. de Casabianca a répondu avec son habituelle modestie ; il a exprimé les regrets qu'il éprouve à la pensée de s'éloigner des *Vagabondi* et des nombreux amis qu'il compte parmi les Corses de Paris.

Enfin, Me Antoine Arrighi, cédant aux instances des convives, a dû prendre la parole à son tour. Son allocution a été simple, forte, éloquente ; et il a recueilli de vifs applaudissements.

M. Paul Cambon est mort

Les Sympathies Britanniques

Rappelant ce que fut pour la France et l'Angleterre surtout la longue carrière de M. Paul Cambon, les journaux soulignent les éminentes qualités de l'ancien ambassadeur à la mémoire duquel tous rendent hommage.

22 années passées au même poste, dit le **Times**, c'est là une chose merveilleuse pour un ambassadeur, mais ce qui l'est plus encore c'est d'avoir pu voir les relations des deux pays passer de l'hostilité ouverte à l'amitié cordiale, de l'antagonisme international à l'alliance durant la guerre. Pour obtenir l'amitié de l'Angleterre, M. Paul Cambon dut attendre et sut attendre car il était un des rares français qui comprissent véritablement le caractère anglais. Son nom demeurera celui d'un des diplomates les plus « créateurs » de son temps.

M. Paul Cambon, dit le **Daily Telegraph**, possédait à leur plus haut degré toutes les qualités précieuses et indispensables d'un ambassadeur : sens politique, discrétion, tact, patience, dignité et toute la courtoisie qui reflète une véritable bonté de cœur.

« M. Paul Cambon avait en Angleterre des amis et des admirateurs dans une proportion telle que n'en connut jamais aucun autre représentant diplomatique chez nous qui connaissons l'œuvre de réconciliation et d'amitié que l'ancien ambassadeur avait entreprise entre la France et l'Angleterre.

En retraçant la carrière de l'éminent diplomate qui fut, avec M. Delcassé et le roi Edouard VII, l'un des principaux partisans de l'Entente cordiale.

L'**Evening Standard** saluant, dans un éditorial, la disparition de ce grand représentant de la vieille école diplomatique professionnelle, souligne qu'elle coïncide avec l'entrée en jeu d'une nouvelle école qu'il appelle celle du coin du feu et qui est symbolisée par l'échange cordial de correspondances entre les deux premiers ministres de France et d'Angleterre dont l'un a déjà passé la main à d'autres. « C'est l'appel humain, personnel, la note chaleureuse remplaçant les formules banales et quelque peu vieillottes de l'ancienne manière et, sans s'exagérer la valeur des mots, c'est, dit le journal, une nouvelle méthode qui ne peut faire que du bien dans les circonstances critiques que l'Europe traverse, ne fût-ce que pour montrer à l'Allemagne que les deux alliés sont toujours amis et décidés à faire preuve d'« unité inflexible » devant ses manquements possibles ».

L'**Evening News** s'attache plus particulièrement à mettre en relief l'œuvre féconde de M. Paul Cambon, faite de tact, de fermeté et de patience. Il rappelle longuement son rôle délicat aux heures angoissantes de 1914 pendant ces trois jours pathétiques du mois d'août où la France et l'Europe tout entière attendaient dans un suspens mortel que l'Angleterre prît enfin la décision de se jeter dans la lutte aux côtés de la France.

« La mort de M. Cambon, dit le **Morning Post**, est autant ressentie en Angleterre qu'en France. On attend de tout homme qu'il serve un pays, mais M. Cambon en a servi deux : celui de sa naissance et celui où il est venu en étranger et qu'il a quitté en ami. Il est difficile de dire auquel des deux il a rendu le plus de services. Sans lui il n'y y eu peut-être pas eu d'Entente et sans l'Entente les Allemands pourraient être aujourd'hui à Anvers et à Calais et la puissance de l'Empire britannique en serait ébranlée ».

Le **Morning Post** souligne les deux qualités éminentes de M. Cambon, à savoir : un grand sang-froid et un grand bon sens.

L'Enfer sous l'Eau

par le Comte Alexis TOLSTOI
(Traduction de Serge PERSKY)

IX

— La deuxième ! commanda André Nicolaïévitch.

Au même moment, un coup fut asséné sur le **Kate**, un craquement se fit entendre et le miroir de la table s'éteignit. André Nicolaïévitch bondit hors de la chambre de commande en criant :

— Le périscope a été fauché ! En avant à toute vitesse !

Saisissant un levier, le mécanicien tourna vers le commandant son visage sale et barbu ; roulant les pupilles, il répéta, comme s'il se refusait à croire la chose :

— Où ça ?

— En avant, en avant, au diable !

Jacovlef, accroupi devant l'appareil aux mines, crachait du sang et criait on ne savait quoi. André Nicolaïévitch se colla au hublot.

Derrière celui-ci tourbillonnaient des ondes écumantes. Et voici que, voilant la lumière, se montra la cale sombre du navire ennemi. Il n'était pas à plus de vingt mètres. « Stop ! Lancez la deuxième mine ! En arrière, à pleine vitesse ! » ordonna le commandant. Et il ferma les yeux. C'était la fin de tout. Quel désespoir d'être forcé à se maintenir sous l'eau alors qu'on avait assez de force pour accomplir davantage !

André Nicolaïévitch fut projeté dans le couloir, soulevé, lancé contre la paroi et traîné sur le sol. Ses cris et le craquement du revêtement furent recouverts par le fracas sourd de la chute d'eau. La lumière s'éteignit. Le **Kate** se mit à tournoyer et fonça dans la mer.

X

Par la violence de l'explosion et la force de l'eau, le sous-marin fut projeté loin du navire qui sombrait ; un gouffre profond l'aspira. Le revêtement avait des fissures et l'eau suintait aussi des presse-étoupe du périscope brisé. Les moteurs ne fonctionnaient plus. En ce moment, le sous-marin ressemblait à une bouée, à l'intérieur de laquelle gémissaient et râlaient des hommes assourdis et couverts de blessures. Cependant, il ne resta pas longtemps au fond ; allégé du poids de deux mines, il remonta lentement ; puis, à peu de distance du niveau des vagues, il s'arrêta et, insensiblement, à mesure que l'eau s'infiltrait par les plaies béantes, il se mit à couler.

Kouritsine était tombé sur la natte du couloir désert. Il fut le premier à reprendre ses sens ; se soulevant avec précaution sur les pieds et les mains, il tendit les mains et rampa jusqu'à la chambre des machines ; là, ayant frotté des allumettes, il découvrit le mécanicien. Pour le ranimer, il lui frictionna les tempes. Ce moyen ne réussissant pas, il s'en alla prendre un tube d'oxygène, et tourna le robinet sous le visage de son camarade.

Lorsque celui-ci reprit connaissance, son premier soin fut de tâter son genou fracturé.

— Laisse-moi ce genou tranquille, dit Kouritsine. Entends-tu comme l'eau bruisse ? Nous coulons. Peut-on faire fonctionner les machines ?

— Est-ce qu'on sait ? répondit à mi-voix le mécanicien.

Alors Kouritsine alluma la bougie et ouvrit tous les réservoirs d'oxygène. Vrillant comme le souffle de la tempête, le gaz ranima les matelots. Les uns sortirent de l'écoutille sombre en se tenant la tête ; d'autres essayèrent de se lever et tombèrent de nouveau.

On trouva le commandant dans un passage obscur, d'où l'on eut beaucoup de peine à le tirer ; mais on ne parvint pas à lui faire recouvrer ses esprits ; on le porta sur sa couchette et, tant bien que mal, on plaça des compresses sur sa tête et sa poitrine.

On s'affaira ensuite autour de Jacovlef, qu'on couvrit de vêtements. Deux artilleurs inertes reçurent les mêmes soins. Après quoi, Kouritsine envoya aux pompes à main tous ceux qui étaient capables de travailler ; c'était la seule manière de lutter contre l'eau envahissante jusqu'à ce que les machines fussent réparées. Le mécanicien et deux manœuvres essayaient le moteur, tapaient avec

des clés, et tout le monde entrait et alignait avec anxiété.

Le **Kaie** se trouvait à peu de distance de la surface, mais où ? Impossible de le savoir, le périscope et l'indicateur étaient brisés. Quant à émerger l'écoutille et à regarder, c'était trop dangereux car l'eau pouvait faire irruption.

Enfin, le mécanicien déclara qu'il avait changé le cylindre et l'on avait assez de pompes. Kouritzine se mit à pomper contre le mécanicien, les fabriques de chandelles, les moteurs et ceux qui les avait inventés. Il s'en prit ensuite à l'équipe qui actionnait les pompes et donna aux hommes l'ordre impérieux de faire remonter coûte que coûte le bateau. [illegible]

Maintenant on n'entendait plus que le clapotement monotone, menaçant et mortel, de l'eau tombant sur la boîte du périscope.

D'une voix enrouée, Kouritzine murmura :

— Que deux de vous me suivent ! Il faut dévisser les écoutilles. Mourir pour mourir, mieux vaut que ce soit d'un seul coup !

Deux ou trois hommes le suivirent à tâtons par le couloir, montèrent l'escalier abrupt menant à l'écoutille de sortie et s'agrippèrent aux crampons. Quelqu'un dit : « Oui, on en est là ! — Tais-toi, mêle-toi de tes affaires ! » grogna Kouritzine. Un autre encore soupira : « S'il y a comme ça trois mètres au-dessus de nous, quel jet ça va faire quand on sortira ! »

Au même moment, sur le pont, des coups et des bruits de pas résonnèrent. Il y avait là des gens qui circulaient. Kouritzine murmura précipitamment :

— Aux kingstons ! Quand je lèverai, ouvrez. L'ordre est de ne pas rendre le bateau !

Le revolver aux dents, il pressa sur les crampons ; le capot céda ; l'air et la lumière intense firent irruption par la fente.

— Hé, qui va là ? demanda Kouritzine. Qui êtes-vous ?

— Des copains, des copains ! répondit une voix paresseuse.

— Ah ! Seigneur ! ...

André Nicolaïévitch qui s'était coulé le long contre la paroi d'acier, vit deux gerbes d'étincelles verdâtres. Puis tout devint sombre et silencieux. Mais une des petites étincelles était demeurée dans son œil et, peu à peu, elle s'était transformée en une clarté fixe, égale et bleuâtre. Le commandant la considéra longuement. Puis il éprouva de l'inquiétude, parce qu'il avait vaguement conscience de quelque chose d'étrange, d'anormal. Il aurait voulu que cette sensation disparut, mais loin de disparaître, elle s'accentuait, accaparant son attention ; il s'efforçait de savoir ce que c'était. Rassemblant ses idées, il comprit avec étonnement, avec effroi, que ce qui le troublait, c'était lui-même.

Alors la lumière se transforma en une simple lampe bleuâtre brûlant au-dessus de sa couchette. André Nicolaïévitch sentit son corps s'endolorir en plusieurs places. Au violent roulis du torpilleur et au bruit de la machine, il essaya de se retourner, se mit à gémir et se plongea dans les ténèbres bienfaisantes du sommeil.

C'est ainsi que débuta son lent retour à la vie.

Le **Kaie** fut pris en remorque par le torpilleur. Sur le tampon de celui-ci, Kouritzine, tenant d'une main un petit verre et écrasant les doigts de l'autre main, racontait ses batailles et ses exploits aux marins ébahis. Il s'efforçait de ne pas exagérer ni de se vanter, mais il n'y parvenait pas : le rhum était trop fort ; et puis, tout à l'heure, le commandant du torpilleur, le capitaine de deuxième classe Grounbeleff, n'avait-il pas en personne tapé sur l'épaule de Kouritzine, évoqué tous les diables, les ancêtres du matelot, ses ancêtres à lui-même et prononcé ces mots décisifs : « Tu es un rude gaillard ! Je te porterai au tableau ? »

XI

Du haut de la civière qui se balançait sur les épaules de quatre matelots, André Nicolaïévitch regardait le ciel frais et bleu, les toits de tuiles rouge vif des maisonnettes, les arbres touffus, qui grimpaient la montagne des deux côtés d'une chaussée proprette.

(à suivre)

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, Paris).

Grande Soirée de Bienfaisance

Samedi soir, au Théâtre municipal, aura lieu, sous la présidence d'honneur de M. Emile Sari, sénateur-maire de Bastia, une grande soirée de gala au bénéfice exclusif du Bureau de Bienfaisance de Bastia.

Les organisateurs se sont assurés le précieux concours de plusieurs artistes de la ville et tout permet de dire que la soirée de samedi sera un véritable régal pour les amateurs, très nombreux à Bastia, du vrai beau.

Ajoutons en terminant que Mlle Poggi, dont on apprécie tant le prestigieux talent, organise avec ses nombreuses élèves un corps de ballet qui ne manquera pas de susciter l'admiration des spectateurs.

A demain le programme complet de cette soirée qui comptera parmi les plus belles de la saison.

« LYRE BASTIAISE »

PROGRAMME

du jeudi 5 juin, de 21 à 22 heures, sur la place Saint-Nicolas

Union et Fraternité, P. R.	Flamand.
Panache et Pompon, mazurka	Andrieu.
Cavaleria Rusticana, interm...	Mascagni.
Reproche d'amour, valse....	Rombaurg.
Viva Espana, marche esp.....	Rombaurg.

Le Chef de musique,
VINCENT.

CONSEIL MUNICIPAL DE BASTIA

SÉANCE DU 28 MAI 1924

Présidence : M. Emile Sari, Sénateur-Maire de Bastia.
Secrétaire : M. Dardy.

Etaient présents : MM. Sari, de Montera, Gandin, Balbi, Gregorj, de Casabianca, Patrimonio, Giacometti, Poggi, Seatelli, Olivari, Thiers, Bourgeois, Dardy.

DEPOTS DE PETROLE

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet de la Corse, en réponse à un vœu récemment émis par le Conseil Municipal au sujet de l'installation de certains dépôts de pétrole.

SERVICE DU BALAYAGE

Le Conseil vote les fonds nécessaires à l'achat des poubelles qui seront utilisées par le service du balayage.

ARROSEUSE-POMPE A INCENDIE

Approbation du marché passé entre le Maire de Bastia et la Société Berliet pour l'acquisition d'une pompe à incendie et arroseuse qui devra être livrée, au plus tard, dans le courant de juillet prochain.

REFECTION DE LA TOITURE DU LYCEE

Le Conseil inscrit à son budget la somme de 28.000 francs pour les gros travaux de réfection de la toiture du Lycée, dont l'urgence s'impose depuis longtemps.

Il décide en outre de demander à l'Etat de contribuer pour moitié à l'ensemble des travaux.

BUDGET DES CHEMINS VICINAUX

Le Conseil approuve ensuite le budget des chemins vicinaux, et émet le vœu que le chemin reliant Bastia à Cardo, soit entretenu dans de meilleures conditions.

TAXE DE SEJOUR

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du compte rendu de la dernière séance de la Chambre Climatique ainsi que du budget de la taxe de séjour.

Adopté.

ECLAIRAGE

Les prix de l'éclairage, établis conformément aux formules adoptées par le cahier des charges sont également approuvés.

CONSTRUCTION DU NOUVEL HOPITAL APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES

M. le Maire donne lecture du texte du cahier des charges de construction du nouvel Hôpital, élaboré par M. Perelli, architecte et approuvé par la Commission administrative.

Adopté.

CHEMIN DE TOGA

L'Assemblée communale adopte ensuite les conclusions du rapport de M. Casabianca au sujet des modifications à apporter au chemin de Toga, conformément à une demande établie par M. François Mattei.

MARCHE AUX POISSONS

Un projet de couverture du marché aux poissons sera mis au concours par M. l'Architecte.

SERVICE DE LA POLICE

Les agents de police auront désormais à leur disposition trois bicyclettes pour effectuer des rondes en ville.

GRANDS TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil décide de faire toute diligence afin d'effectuer l'emprunt de 300.000 francs indispensable pour permettre le rechaussement de la Rue de l'Opéra, de la rue du Cimbalo, la réfection de diverses chaussées de la ville, la réparation des trottoirs et la construction d'édicules publics.

Cet emprunt a été retardé depuis quelques mois déjà par le Crédit Foncier, le Maire demande au Conseil Municipal d'être autorisé à solutionner cette affaire dans les plus brefs délais.

La séance est levée.

MAIRIE DE BASTIA

Avis

Le Conseil municipal ayant décidé la couverture du marché aux poissons et la construction d'un hall sur la partie Est de la place du Marché, les constructeurs sont priés de faire des offres à M. l'Architecte de la ville en fournissant plans et devis.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de l'Architecte de la ville.

CHRONIQUE des TRIBUNAUX

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Présidence de M. GAVINI, Président de Chambre

M. le notaire T... de Castineta avait embauché pour la récolte des châtaignes plusieurs ouvriers agricoles venus de Balagne, parmi lesquels le jeune A..., âgé de 16 ans, et la dame G... [illegible]

Le tribunal de Corte condamna A..., pour homicide par imprudence à cent francs d'amende et à payer au père de la dame G... qui s'était constitué partie civile, une pension annuelle. Le patron du jeune A..., le notaire T..., fut déclaré civilement responsable des actes de son employé.

Sur appel, après rapport de M. le conseiller Fouquet, plaidoirie de Me Colombani, organe de la partie civile, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoiries de Me Moretti pour A..., et de Me de Montera pour M. T..., a confirmé le jugement de Corte, mais en substituant à la pension annuelle qui devait être payée au père G... une somme de 3.000 francs.

●●●

Le Sieur D..., absent de Corse, avait fait vendre un objet qui avait été saisi. Il fut, par défaut, condamné à 6 mois de prison. Les délais d'opposition étant expirés avant qu'il connut cette condamnation, mais heureusement il put faire appel en temps utile.

La Cour, après rapport de M. le conseiller Costa, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger, qui demande l'indulgence pour le prévenu, et plaidoirie de Me Tomasi, a condamné D... à 15 francs d'amende.

CONSEIL GENERAL

Dans la séance tenue le 2 juin par le Conseil général, les vœux suivants ont été déposés :

La vie chère

Vœu de M. Massoni : « Le Conseil général de la Corse, ému de la hausse toujours croissante du coût de la vie, émet le vœu que la Chambre républicaine de 1924 vote sans délais des lois appropriées tendant à réprimer les abus de la spéculation et à combattre l'accaparement. »

Pour Jean Jaurès

Vœu de M. Massoni : « Le Conseil général, dans une pensée de reconnaissance et d'admiration pour le grand Français Jean Jaurès, émet le vœu que le corps de ce martyr de la paix soit transféré au Panthéon. »

Un Tribunal de Commerce à Propriano

MM. Baliocchi et Peroni déposent un vœu motivé demandant la création d'un tribunal de commerce à Propriano.

La Production Agricole

M. Casalta dépose et développe un vœu, sur la création d'organismes susceptibles de développer la production agricole.

Le Recrutement régional des Fonctionnaires

M. Jérôme Peri dépose le vœu suivant :

« Considérant que la mesure prise par l'Administration des Postes, limitant le recrutement aux cadres de la région est défavorable aux populations méridionales et préjudiciable à l'intérêt bien compris du service ;

« Que des arguments fournis par l'Administration elle-même, il résulte que la proportion des candidats n'a pas atteint, dans la région parisienne, le double des places offertes aux concours ;

« Que ce nombre de candidats s'explique, d'ailleurs, par le fait que le recrutement régional oblige à des concours répétés qui font entrer en ligne les mêmes postulantes ;

« Que les moyennes des épreuves des candidates reçues sont inférieures à celles des concours généraux et que, dans ces conditions, on ne peut sérieusement contester que les dames reçues aux concours régionaux ont une culture inférieure à celle des dames reçues aux concours généraux et que leurs aptitudes aux emplois diffèrent selon les régions ;

« Le Conseil général de la Corse ;

« Considérant, en outre, que c'est un principe élémentaire de la démocratie que les fonctions publiques soient réparties, non pas quorant le retour à un provincialisme cantonnant les régions d'origine, — ce qui mercantille, — mais, selon le mérite, aux citoyens qui les sollicitent ;

« Réclame, dans l'intérêt des populations qu'il représente, et dans l'intérêt des services postaux, le retour à la seule règle des concours généraux. »

L'Electrification de la Corse

M. Graziani dépose une proposition tendant à favoriser l'électrification des campagnes de Corse. Une Commission composée de MM. Graziani, Peri, Massoni, Agostini et Musso est chargée de faire un rapport sur cette question.

●●●

C'est par erreur que nous avons mis sur la liste des membres du Conseil général assistant à la séance du 2 juin, M. Alexandre Musso, conseiller général de San-Nicolao.

ILE-ROUSSE

OUVERTURE
DU
G^d HOTEL DU CHATEAU ET DE LA POSTE

— Vue sur la mer et la montagne —

CONFORT — PARC — GARAGE

LES DIX COMMANDEMENTS DE LA PRESSE

CE QUE LES CORRESPONDANTS DE JOURNAUX DOIVENT SAVOIR

Un quotidien américain a donné à ses correspondants une série de conseils très intéressants à quiconque adresse sa prose à un journal :

I. — Quoi que vous vouliez adresser à un journal, faites vite et envoyez de même. Ce qui est nouveau quand vous l'apprenez ne l'est plus quand vous le pensez, ne le sera plus si vous perdez une heure.

II. — Soyez bref, vous épargnerez le temps du lecteur et quelquefois le vôtre. Ayez pour devise : des choses et peu de mots ; des faits plus que des réflexions.

III. — Soyez clair ; écrivez lisiblement. Soignez surtout les noms propres et les chiffres.

IV. — Faites vos phrases courtes, vous ferez le bonheur du lecteur. Mettez plus de points que de virgules ; mais n'oubliez ni les uns, ni les autres.

V. — Ne chargez jamais ni un mot, ni un nombre ; raturez et écrivez plus loin en dessous le mot douteux.

VI. — N'écrivez jamais que sur un côté du feuillet. Cinquante lignes écrites sur le « recto » et le « verso » ne peuvent plus être confiées qu'à un seul compositeur.

VII. — Une copie qui exige plus d'une heure de composition court le risque d'être renvoyée au numéro suivant.

VIII. — Ce qu'on remet à demain est exposé à n'être jamais imprimé. A chaque jour suffit sa peine, et hier a toujours tort devant aujourd'hui.

IX. — Quoi que vous écriviez signez, mettez votre nom, mettez votre adresse. N'ayez point d'inquiétude ; un journal est un confesseur : il manquerait au devoir professionnel si, quand vous vous confiez à lui, il vous citait sans votre volonté formelle. Mais il ne peut tirer aucun parti d'une assertion qui n'a pas d'auteur.

X. — Ayez en souci, par-dessus tout, la vérité. Soyez impersonnel : n'écoutez ni vos affections, ni vos haines. Dites ce que vous avez lu, comme s'il s'agissait d'un autre, sans fausse modestie, comme sans vanité.

Rien ne doit altérer la vérité.

Chronique Sportive

Le challenge d'athlétisme inter-sociétés de la Corse (Coupe Marcel Lesle) sera disputé à Corte dimanche prochain et donnera lieu à d'intéressantes compétitions entre plusieurs sociétés sportives, principalement entre l'Aiglon Sportif Ajaccien et l'Union Sportive Cortenaise qui détient le challenge depuis l'année dernière.

Le même jour aura lieu le concours de tir des délégations des sociétés agréées du Gouvernement pour lequel le ministre de la Guerre a offert de nombreux et beaux prix.

On nous communique

PAROISSE DE LUCCIANA

Pèlerinage Sainte Dévote le 9 juin 1924, lundi de la Pentecôte, à l'ancienne cathédrale Mariana.

Messe basse à 9 heures. Messe solennelle à 10 h. 30.

AVIS AUX MUTILES

Les mutilés sont informés que les prochaines séances d'appareillage auront lieu en Corse aux dates ci-après :

Le mardi 17 juin, à Ajaccio ;
Le jeudi 19 juin, à Bastia.

CLUB NAUTIQUE BASTIAIS

Les membres de ladite Société sont priés de se réunir ce soir à 6 h. 30 au local habituel.

Cotisations et questions diverses.

SYNDICAT des EMPLOYES DE COMMERCE

Vendredi 6 juin, Assemblée générale à 8 heures du soir, dans le local habituel.

SERVICE DE SANTE

MM. les médecins de complément désireux de faire partie des Commissions médicales accompagnant le Conseil de révision dans le département de la Corse sont priés d'adresser, le plus tôt possible, leurs demandes à M. le Médecin-chef du Service de Santé de la Corse, à l'Hôpital militaire de Bastia, pour procéder d'urgence à leur désignation et à leur répartition.

Les renseignements détaillés concernant les honoraires qui leur sont attribués leur seront adressés sur leur demande.

Il est rappelé que MM. les médecins de recrutement ne peuvent fonctionner pour ces Commissions dans l'arrondissement de leur résidence.

AVIS AUX MUTILES
bénéficiaires de l'art. 10, loi du 31 mars 1919

Le décret et l'instruction du 21 mai 1924, parus au **Journal Officiel** du 25 mai 1924, déterminent les conditions d'application de la loi du 30 avril 1921, attribuant, à dater du 1er mai 1924 une allocation annuelle au taux de 7.000 francs aux invalides bénéficiaires de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919.

Pour application à leur profit de ces nouvelles dispositions, les mutilés résidant en Corse, bénéficiaires de l'article 10, sont invités à adresser, sans retard, aux fins d'échange, à M. le Sous-Intendant militaire, chef de la S. D. P. de la Corse, à Ajaccio, le carnet aux grands invalides qu'ils détiennent.

« REGENT-CINEMA »

A PARTIR DE CE SOIR
LE FAVORI DU ROI
Superfilm en 7 parties

FOIRE-EXPOSITION INTERNATIONALE DE BASTIA

DEUXIEME ANNEE
(20 juin — 15 juillet)

VENTE AUTORISEE

Au cours de la Foire : fêtes sportives, théâtre, fêtes populaires, fêtes de nuit, concerts symphoniques, attractions diverses.

Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat général (Mairie de Bastia), de 9 à 11 heures et de 15 à 17 heures.

LA VIE MARITIME

Navires en chargement et en déchargement ancrés au Nouveau-Port :

Quai du Fango. — Vapeur **Lombarde**; voilier **Addcara**.

Quai Nord. — Vapeurs **Pianier** et **André-Marcel**.

Quai Nord-Est. — Voilier **Gallia-B.**; chaland en fer **Lombardie**; remorqueur **La Tenace**; vapeur **Ville-de-Bastia**.

Quai Est. — Voiliers **Renée**, **Mare-Nostrum**.

Quai Ouest. — Voiliers **Anglo-Madre**, **Esterre**, **Resistenza**, **Ogre**.

— Le vapeur **Liamone** est parti pour Livourne avec 231 passagers et 11 tonnes de marchandises.

— Levoilier **Mare-Nostrum** est arrivé de Port avec 35 tonnes de briques creuses pour Bastia.

— Le dundee français **Ogre**, capitaine Fabri, est arrivé des Pescheira avec 85 jumars de sel marin.

" REGENT CINEMA "

En matinée, à 3 heures

Une superproduction en 7 parties

LA FEMME ET LE PANTIN

D'après la pièce de Pierre Frondaie

En soirée, à 8 h. 45

Paramount Magazine

Un superfilm en 7 parties

LE FAVORI DU ROI

Grand drame d'amour, de cape et d'épée

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCIO

Examen d'admission le 10 juillet
Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines

---

Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture

---

Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.

(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole)

-: AUJOURD'HUI :-

OUVERTURE
de la
GLACIERE DE BRANDO

Glace à l'eau pure de Mermoraghia

Charles JORIO, Propriétaire

DEPOT CENTRAL
Rue Saint-François

DÉPOT DE LA HAUTE-VILLE
Bar Mignoni

DÉPOT DU NOUVEAU-PORT
Bar Baptiste

COMP^ie FRANCO-ESPAGNOLE DU CHEMIN DE FER DE TANGER A FEZ

EMISSION DES OBLIGATIONS 6 ½ 0/0 DE 500 FRANCS
nets d'impôts présents et futurs

Garantie par les Gouvernements français et du Maroc

INTERET ANNUEL : **32 fr. 50**, payable par semestre les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

-:- Amortissement au pair de 500 francs -:-

PRIX D'EMISSION : **482 fr. 50** par obligation. Jouissance du 15 mai 1924.

On souscrit, dès à présent et sans frais, aux guichets de la

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI-NAPOLEONI
— BASTIA —

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui jeudi 5 juin 1924, vingt-troisième semaine, 157e jour de l'année, 209 à venir.

Lune : nouv. le 2 juin; pr. quart. le 10. Soleil : lever, 4 h. 48; coucher, 19 h. 32.

Aujourd'hui : saint Boniface, évêque; saint Alype. Demain : saint Norbert, évêque; saint Claude.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 7 heures, 22°; à 12 heures, 22°; à 18 heures, 22°. Minima, 14°; maxima, 24°.

Etat du ciel : peu nuageux en matinée et [illegible] en soirée; vents du S.-S.-E.; mer peu houleuse.

Baromètre : 764m/m à midi.

EPHEMERIDES

1806. — La République des Pays-Bas est érigée en royaume pour Louis, frère de Napoléon Ier.

1915. — Trois nouvelles offensives très violentes contre la sucrerie de Souchez, sont repoussées par nos troupes, qui enlèvent un poste ennemi au Cabaret Rouge.

Nouveaux progrès dans le Labyrinthe.

Verdun reçoit quelques obus de 380 lancés par un canon allemand à longue portée; l'artillerie française bombarde avec succès à longue distance le front sud du camp retranché de Metz.

●●●

LES CONCERTS

Pendant l'absence de la musique militaire deux concerts par semaine seront donnés par notre vieille société « La Lyre Bastiaise ».

Ainsi la population bastiaise et notamment nos gentilles demoiselles ne seront pas privées de musique.

Nos remerciements à « La Lyre », ainsi qu'à M. Maurel, général gouverneur, qui a accordé l'autorisation à M. Vincent, sous-chef de la musique militaire, de diriger notre musique municipale.

●●●

CARNET DE MARIAGE

Mardi a été célébré en la paroisse Saint Jean-Baptiste le mariage de Mlle Henriette Terre, la charmante fille de M. François Terre et de Madame, née Fuselier, avec M. Jean-Baptiste Zigliara, le sympathique employé au P.-L.-M., fils de M. Joseph Zigliara, mécanicien à la Compagnie des C. F. D., et de Madame, née Anelia.

La jeune épousée, toute rayonnante de grâce et de beauté dans sa belle robe virginale, a été conduite à l'autel par son père.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux époux par M. le vicaire Salicetti qui a prononcé une allocution de circonstance.

Durant le Saint Sacrifice, l'habile organiste de la paroisse, M. Rognoni, a exécuté, aux orgues, divers morceaux religieux.

On signé au registre en qualité de témoins : MM. Joseph Alfonsi, premier-maître de port à la Direction du Port de Toulon, et Horace Terre, chef de rayon à la Maison Orenga.

A la sacristie, les nouveaux mariés ont reçu les félicitations des nombreux parents et amis.

Nous adressons à M. et Mme Jean-Baptiste Zigliara nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

●●●

LES FONCTIONS DE LA PEAU

Les pores sécrètent une substance huileuse destinée par la nature à assouplir et vivifier la peau. Les savons ordinaires qui contiennent habituellement des sels alcalins en quantité excessive troublent cette sécrétion et, par suite, rendent la peau sèche et rugueuse. L'effet du Savon Cadum s'harmonise avec les fonctions naturelles de la peau, car sa mousse abondante dégage les pores de toutes impuretés, adoucit la peau et embellit le teint. Prix : 2 francs.

●●●

EMPLOIS RESERVES

M. Chiaramonti, candidat militaire, a été nommé facteur de ville au Golfe-Juan.

— M. Perinelli, Bonelli, Poli, Arrighi, Santelli, Pinelli, Leverini, candidats militaires, ont été nommés facteurs de ville, à Marseille.

Le Bonbon **MIREILLE** est **SANS RIVAL**

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DEPARTEMENTAUX

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que les trains périodiques numéros 10 et 11, circulant entre Bastia et Ghisonaccia quatre fois par semaine, seront mis en marche tous les jours à partir du 1er juin.

●●●

BÈGUES [illegible]

●●●

PIETRANERA-LES-BAINS

Est devenu le rendez-vous quotidien des Touristes et des fins Gourmets, qui savent trouver au **Restaurant DUPRAT** excellence des mets et sincérité des vins, portant si haut sa légitime renommée.

—• Repas à la carte et à prix-fixe •—
Soupers — Service à toute heure

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Laurent COLOMBANI
6bis, Rue de l'Opéra - BASTIA
R. C. 690 Téléphone : 0.79

MAXIMO
Vermouth de Turin
GRANDE MARQUE

ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE

DERNIÈRE HEURE

L'ELECTION DE LA CORSE

LA PROCLAMATION DE M. CAITUCOLI

Paris, 4 juin.

La sous-commission chargée d'examiner l'élection de la Corse a conclu, à l'unanimité de ses membres, à la proclamation de M. Caitucoli.

Les membres de la sous-commission estiment, dans leurs conclusions, que la Commission de recensement de la Corse a commis une erreur d'interprétation de la loi.

●●●

Dans les couloirs de la Chambre on estime que la décision rendue à l'unanimité par la sous-commission chargée de l'examen du dossier de l'élection de la Corse reflète bien l'esprit de la loi électorale.

On s'étonne même que la Commission de recensement d'Ajaccio n'ait pas aperçu la solution qui s'imposait à la lecture des travaux préliminaires au vote de cette loi.

La proclamation de M. Caitucoli par la Chambre ne fait plus de doute pour personne.

A l'"Officiel"

DANS LES POSTES

Paris, 4 juin.

Aux termes d'un décret paru au *Journal Officiel* de ce matin, M. Violeau, rédacteur à la Direction des P. T. T. de la Corse, à Ajaccio, passe à Périgueux.

M. Allard, rédacteur à la Direction des P. T. T. d'Algérie, passe à Ajaccio.

LE MINISTERE HERRIOT

Paris, 4 juin.

On annonce de source autorisée que M. Edouard Herriot constituera le ministère si M. Millerand prend l'engagement de démissionner après l'investiture des nouveaux ministres.

Si le Président de la République refuse, le leader du Cartel des Gauches déclinera la mission de former le Cabinet.

Dans ce cas, M. Millerand ferait appel à un parlementaire pris en dehors du Cartel des Gauches.

LE PROCHAIN CABINET

COMBINAISON POSSIBLE

Paris, 4 juin.

Un journal de ce matin annonce comme possible la composition suivante du prochain ministère :

Présidence du Conseil et Affaires Etrangères : M. Herriot.

Justice : MM. Bienvenu-Martin, Peytral ou Renault.

Guerre : M. Renoult ou le général Nollet.

Marine : M. Milhaud.

Instruction publique : M. Daladier.

Intérieur : MM. Schrameck ou Chautemps.

Colonies : MM. Chautemps ou Schrameck.

Travaux publics : MM. Besnard ou Brunet.

Agriculture : M. Queuille.

Travail et Hygiène : M. Godart.

Commerce : M. Clementel.

Finances : M. Doumer.

Aéronautique : M. Eynac.

en Allemagne

LE CABINET MARX

Berlin, 4 juin.

Le nouveau Cabinet Marx est définitivement constitué.

Les ministres se sont réunis hier pour arrêter les termes de la déclaration ministérielle.

Le ministère se prononce pour l'acceptation des conclusions du plan des experts et pour la continuation des pourparlers avec les Commissions compétentes.

C'est, en somme, la même politique que celle pratiquée par le Cabinet précédent.

A la Chambre

SEANCE DU 4 JUIN

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. le professeur Pinard, doyen d'âge.

L'ELECTION DU BUREAU

Le Président annonce que la Chambre va procéder à l'élection de son bureau définitif.

Le scrutin est ouvert pour l'élection du Président.

Obtiennent :

MM. Painlevé	296 voix.
Maginot	209 »
Marty	27 »

M. Painlevé est élu Président de la Chambre des députés.

La Chambre vote ensuite pour l'élection des vice-présidents et des secrétaires.

Sont élus vice-présidents :

MM. Godart	308 voix.
Raynaldy	301 »
Alex. Varenne	299 »
Dumesnil	289 »

Sont élus secrétaires :

MM. Bovier Lapierre	276 voix.
Antérion	275 »
Hubert Rougier......	274 »
Boyer	270 »
Gafori	269 »
Yvon Delbos.........	268 »
Marquet	266 »
Montigny	258 »
Divers	65
Bulletins blancs.	118

L'élection des questeurs donne lieu à un ballotage.

En effet, seuls MM. Barthe et Saumande sont élus au premier tour de scrutin par 268 voix et 260 voix contre 255 à M. Girod, 240 à M. Miellet, 90 à M. Tranchand, 86 à M. Poitlevin.

Après une suspension de séance, deuxième tour.

M. Pinard proclame les résultats du

Ont obtenu :

MM. Girod	281 voix.
Duclaux-Monteil	161 »

M. Girod est élu questeur.

Les nouveaux membres du bureau prennent place aux fauteuils qui leurs sont destinés.

M. Painlevé serre chaleureusement la main de M. le professeur Pinard, puis en prenant la présidence, il prononce le discours d'usage.

La séance est levée à 19 h. 55.

LA PRESIDENCE DE LA CHAMBRE

LA CANDIDATURE DE M. MAGINOT

Paris, 4 juin.

Avant l'élection du bureau de la Chambre, M. Maginot, ministre de la Guerre dans le Cabinet Poincaré, avait déclaré, en annonçant sa candidature à la présidence de la Chambre, que dans les circonstances actuelles, il fallait donner aux membres de la minorité la possibilité de se compter.

Il avait ajouté qu'il escomptait sa défaite, mais qu'il y a des moments où il faut avoir le courage de se battre.

PRIX LITTERAIRES

BOURSE DE VOYAGE

Paris, 4 juin.

La Bourse annuelle de voyage littéraire a été attribuée à M. Florian Parmentier, auteur de *La Lumière des Aveugles*, par dix voix contre huit à M. Jean Dars, auteur de *Fièvres*.

aux États-Unis

AU SENAT

Paris, 4 juin.

On mande de Washington que la Commission sénatoriale des Affaires étrangères a repoussé, par 11 voix contre 8 le projet de loi déposé par M. Fishi, sénateur, autorisant le gouvernement américain à ouvrir un crédit de dix millions de dollars pour aider l'Allemagne.

La Commission a également repoussé la proposition tendant à ouvrir une enquête pour établir le degré de culpabilité de l'Allemagne dans la guerre.

AVIATION

LE RAID du Lieutenant PELLETIER D'OISY

Paris, 4 juin.

Le lieutenant Pelletier d'Oisy continue son raid, mais l'appareil dont il dispose actuellement ne lui permet que de très courtes étapes.

Parti hier matin de Byong-Yong, « Pivolo » a atterri quelques heures après à Taiku.

ROUMANIE

L'EXPLOSION DE BUCAREST

Paris, 4 juin.

On mande de Bucarest que l'explosion des dépôts de munitions et de l'Arsenal a causé la mort de 97 personnes, dont 70 soldats, 7 officiers et 20 civils.

Vingt-neuf dépôts de munitions ont sauté.

La catastrophe est attribuée à des bolchevistes russes, dont la présence était signalée depuis longtemps.

Plusieurs d'entre eux ont été arrêtés.

EN ALBANIE

LES REBELLES S'EMPARENT DE SCUTARI

Paris, 4 juin.

On télégraphie de Vallona qu'à la suite du combat qui se déroulait depuis deux jours dans les rues de Scutari, la ville entière est tombée entre les mains des rebelles qui marchent actuellement sur Eviana et sur Tirana.

Le gouvernement serbe prend des mesures de précautions pour empêcher des incursions de rebelles sur son territoire.

Le Cabinet de Belgrade a délibéré sur la situation.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

Paris, 4 juin.

	cours précéd.	dernier cours
Tabacs d'Orient	385	388
Prebinery	951	962
Rente Foncière	3035	3120
Banque Paris Pays-Bas	1460	1464
Tubize	616	629
Banque Ottomane	759	768
Pathé	514	518
Banque Union Paris	890	885
Vieille Montagne	2190	2195
Montecatini	229	243,50
Suez	13900	14420
Parts Albi	2840	2775
Huta Bankowa	1552	1550
Russe 5 0/0 1906	27	27
Crédit Lyonnais	1510	1512
Orosdi Back	110	110
Buzy	100,50	100
Financière Caoutchouc	147	151,50
Vins et Spiritueux	260	260
Soie Givet	»	5000
Pathé Capital	540	543
Chemin de Fer Santa-Fé	867	867
Las Dos Estrellas	150	155
Oriental Carpet	310	314
Blanzy	1895	1900
Union Electricité	360	355
Tanganyika	149	153

COURS DES CHANGES

Livre	82,85	84,35
Dollar	19,28	19,56
100 lires	84,80	84,85
100 pesetas	263,50	264,50
100 francs suisses	335,25	343

DERNIÈRE HEURE

LE PROCHAIN CABINET

Paris, 4 juin.

M. Godart ayant été élu vice-président de la Chambre on annonce de source autorisée que M. de Moro-Giafferri serait choisi à sa place dans la prochaine combinaison.

QUI N'A PAS LU,
LE LIVRE DU JOUR,
LE PLUS ETOURDISSANT,
LE PLUS FOU ?...

T. S. V. P.

En vente à la librairie du Petit Bastiais
(Un vol. : 7 fr. 50. Franco : 8 fr.)

CIGARETTES MARYLAND
-:- ne fatiguent pas la gorge -:-
ALBAN

HOPITAL MILITAIRE DE BASTIA

MARCHE DE GRE A GRE

Le samedi 19 juin, à 10 heures, il sera procédé à l'Hôpital militaire à la passation des marchés de gré à gré pour les fournitures de viande fraîche, lait, vin et épicerie nécessaires à l'Etablissement pendant le deuxième trimestre 1924.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du gestionnaire de l'Hôpital, de 8 heures à 11 heures et de 14 heures à 18 heures.

Le Médecin principal de 2e classe, Médecin-chef du Service de Santé de la Corse,
Signé : AUGUIN.

VENTE PAR SUITE DE SAISIE-EXECUTION

Le dimanche huit juin 1924, à dix heures du matin, sur la place publique de Saint-Florent, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises telles que :

Pièces de toile, laine, velours, mercerie, chemises, flanelles, costumes d'enfants, couvertures, une mule, un cabriolet, etc...

Le prix de la vente sera payé au comptant sous peine de folle enchère. Il sera perçu, en plus, le 13 0/0.

L'Huissier,
Jean SALVADORI.

« REGENT-CINEMA »

A PARTIR DE CE SOIR
LE FAVORI DU ROI
Superfilm en 7 parties

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 *la ligne de* 40 *lettres* —

A VENDRE scierie circulaire à vapeur, état neuf, 8 CV., chaudière timbrée à 7 k. Rohatel et Bufaud, marchant au bois et au charbon, plateaux à chariot, 5 m., 3 lames de 0,90. Prix : 15.000 fr. Benvenuti J., St-Florent.

IL A ETE TROUVE un portefeuille contenant une certaine somme. Le réclamer à M. Rongni, 11, boulevard Albert-1er.

ON DEMANDE une jeune fille ou une femme de ménage à la clinique Kermaria.

— VIN DE PATRIMONIO —

P. GILORMINI, Propriétaire-Viticulteur

Vente directe du producteur au consommateur. — Blanc, rouge et rosé, de qualité extra, à prix très modéré.

« Patrimonio » en bouteilles cachetées
-:- Expéditions à l'intérieur -:-
Dépôt de vente : 43, boul. Paoli

HOPITAL DU MARIN

CLINIQUE PRIVEE
2, Boulevard Maritime. — MARSEILLE

Chirurgie — Médecine — Radium
Rayons X
et toutes les spécialités médico-chirurgicales

Dix médecins spécialistes attachés à la clinique. Chambres particulières à partir de 20 francs par jour pour tous les malades particuliers hommes, femmes et enfants.

Hospitalisation des mutilés de guerre aux frais de l'Etat.

Pour tous renseignements, s'adresser au docteur MASINI, Chirurgien-chef de service.

LUNETTERIE EN TOUS GENRES

SANNA EFISIO
OPTICIEN

BASTIA — 8, Rue des Terrasses — BASTIA

a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle, ainsi que la population du département qu'il vient de recevoir un grand assortiment de lunetterie de tous modèles et de tous numéros.

Spécialité de verres en couleurs préservant de la lumière solaire.

Réparations en tous genres, soudure à l'or et à l'argent, objets en écaille et celluloïd (faces à main, peignes, etc...).

Travaux soignés à des prix très modérés. Grand assortiment de chaînes de montres, haute nouveauté.

Le magasin est ouvert tous les jours ; les dimanches et jours fériés, de 6 h. à midi. Une visite s'impose ! Retenez bien l'adresse : 8, rue des Terrasses (près des magasins Riaggure).

FOURNITURES GENERALES et INSTALLATIONS ELECTRIQUES
INSTALLATIONS ET FOURNITURES POUR SALLES DE BAINS

PLOMB EN TUYAU

— Maison de confiance —
GUIDUCCI & ROGLIANO
Bastia. — 24-26, Boul. Paoli. — Bastia

[R. C. Bastia 78] Téléph. : 1-50

le VÉLOCIMANE type A.D.C. MONET & GOYON

Pour aller vite — Pour aller loin

pour Remplacer vos Jambes

[illegible]

MONET & GOYON

Représentant pour la Corse : M. St. Remy PELISSIER, 174, cours Lieutaud, Marseille

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot

Tout ce qui concerne la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction

Rapidité Exactitude dans les Devis

Travaux et Expéditions dans toute la Corse — Nombreuses Références

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
EXCELSIOR
GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.
[illegible]

DIMANCHE-ILLUSTRÉ
EXCELSIOR-DIMANCHE
16 pages — 25 cent.
[illegible]

POUR VOS DEPLACEMENTS..
où descendre ?

A BASTIA
GRAND HOTEL DE FRANCE
2, Boul. du Palais, au centre de la Ville
Éclairage électrique – Salle de Bains – W.-C.
Pension depuis 18 francs – Cuisine soignée
GRAND HOTEL CYRNOS
Cuisine soignée — Cave renommée

A PIANA
LES ROCHES ROUGES
Hôtel-Restaurant de 1er ordre
Directeur : F. LEFEVRE

A TOULOUSE
GRAND HOTEL & TIVOLLIER
Dernier confort. – Eau chaude, froide, partout
Appartements avec Bains et W.-C.
AUTOMOBILE A TOUS LES TRAINS

A NICE
RESTAURANT de la BELLE MEUNIERE
De réputation mondiale
La plus belle Salle de Nice
Orchestre — Attractions
EGYPT-HOTEL
10, Boulevard des Italiens, 10.
PRIX MODERES
Tram direct du Port de Nice à l'Hôtel

A SAINT-RAPHAEL
HOTEL DES MYRTES
La reine des pensions de famille
Tout confort – Parc incomparable
Prix modérés

A MENTON
HOTEL BALMORAL
Centre et bord de la mer – Tout confort
Eau courante. Restaurant sur la mer
100 Chambres – 20 salles de bains

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
19, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli
à BASTIA
PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement du papier de commerce – Comptes de chèques – Comptes de dépôts à préavis et à échéances – Lettres de crédit – Opérations de change – Ordres de Bourse – Souscriptions – Opérations sur titres – Garde de titres – Prêts sur titres – Encaissement de tous coupons – Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages – Renseignements financiers, industriels et commerciaux – Surveillance de portefeuilles, etc., etc...
Compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas 62 Rue de Richelieu, PARIS

COMPAGNIE FRAISSINET

HORAIRE DU MOIS DE JUIN

Départs de la Corse pour le Continent

5. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
6. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
7. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
8. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
9. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
10. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
10. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
10. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
10. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
11. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
11. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 18 heures.
12. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
13. de Bastia pour Marseille, à midi.
14. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
15. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
16. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
17. d'Ajaccio pour Marseille, à 12 heures.
17. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
18. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
18. de Calvi pour Toulon et Marseille, à 13 heures.
19. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
20. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
21. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
22. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
23. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
24. d'Ajaccio pour Marseille, à 12 heures.
24. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
24. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
24. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
25. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
25. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 18 heures.
26. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
27. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
28. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
29. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
30. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.

Départs du Continent pour la Corse

5. de Livourne pour Bastia, à midi.
5. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
6. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
7. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
7. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
8. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
9. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
10. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
11. de Marseille pour Bastia, à midi.
12. de Livourne pour Bastia, à midi.
12. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
13. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
14. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
14. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
15. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
16. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
17. de Nice pour Ile-Rousse, à 19 heures.
18. de Marseille pour Bastia, à midi.
19. de Livourne pour Bastia, à midi.
19. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
20. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
21. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
21. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
22. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
23. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
24. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
25. de Marseille pour Bastia, à midi.
26. de Livourne pour Bastia, à midi.
26. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
27. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
28. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
28. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
29. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
30. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.

CONCOURS DE CHANSONS 1924

L'Association Léopold-Bellan voulant donner une marque d'estime et d'encouragement à la bonne chanson, à celle ayant le souci de la langue française, qui fut toujours celui de notre race, ouvre un « Concours gratuit de Chansons », (paroles et musiques).

Pour les paroles, le Concours est dès maintenant clos.

Pour les musiques, le Concours sera ouvert le 10 juin 1924 et sera clos le 1er août 1924.

Une somme de quatre mille francs sera répartie entre les chansons primées; c'est ainsi que les premiers prix se verront attribuer une somme de mille francs en espèces (500 francs pour les paroles et 500 francs pour la musique). Des médailles, œuvres d'art, livres et diplômes compléteront les récompenses en espèces.

Pour recevoir le Règlement du Concours s'adresser à M. A. Cogiard, secrétaire, 20 rue des Jeûneurs, Paris (2e). Joindre un timbre.

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia

PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
"Cap Corse Damiani" Hors Concours, Membre du Jury
"Nectar Cédrat" "Myrta" "Mandarina" Marques déposées

PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver

PAR l'assortiment unique de leur rayon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers

PAR leurs prix minutieusement étudiés

OFFRENT les meilleures garanties d'achat

ASSUREZ-VOUS EN ! !

R. C. Bastia 1441

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !

LUX

La Reine des Cigarettes

NE COUTE QUE 65 CENTIMES
" LE PAQUET DE 20 "

EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS

R. C. Ajaccio, N° 479

R. C. Bastia 349

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XII

— Des caprices !... Ghislaine !... Elle n'a de goût à rien ; le monde lui déplaît ; elle nous a déclaré qu'elle voulait vivre avec son frère, le peintre, qui est garçon ; elle tiendra sa maison. Je vous demande si c'est une situation pour une jeune fille ?... Et encore, monsieur, que l'on dise [illegible]

Madame de Chandoyseau, qui tenait absolument à [illegible] Dompierre [illegible]

[illegible]

Ils se levaient de table quand on aperçut monsieur et madame Belvidera.

— Tiens ! dit madame de Chandoyseau, voilà notre ménage modèle ! Ils se sont encore enlacés à chaque marche de l'escalier !...

XIII

Ma chère amie, disait madame de Chandoyseau à madame Belvidera, c'est tout simplement un scandale ! Cette fille nous suit partout, avec sa toilette et son arrogance. Où descend-elle ? [illegible]

— Oh ! fit madame Belvidera en riant.

[illegible]

— Je ne dis pas... Mais...

[illegible]

— A ne sentir [illegible]

[illegible]

— Que vous êtes sévère !

— Ma bonne amie, [illegible]

— On a prononcé son nom ?

— Je ne l'ai pas entendu. Mais enfin, comptons nos hommes : nous en avons trois mariés...

— Deux !

— Comment deux ! Monsieur Belvidera, monsieur de Chandoyseau et le révérend Lovely...

— Le révérend ?... Mais il ne compte pas, voyons !

— Admettons ! Restent deux garçons, dont l'un a l'air vraiment aussi inoffensif qu'il l'est en réalité, dit-on. Ce n'est donc pas l'Anglais que l'on soupçonne...

— Mais bien monsieur Dompierre ! se hâta d'achever Luisa pour éviter à madame de Chandoyseau le plaisir de l'embarrasser en lui jetant ce nom à la figure.

Elle ajouta :

— Monsieur Dompierre ? Eh bien, nous lui ferons payer cela !...

Et elle éclata de rire.

— Vous m'étonnez, chère madame, ajouta-t-elle, voici monsieur Dompierre avec mon mari qui vient me prendre pour une petite promenade que nous avons complotée de faire à nous deux. Je vous laisse avec... l'accusé. J'espère que vous aurez tiré de lui des éclaircissements sur le sujet qui vous intéresse et que cet entretien sera avantageux au rétablissement des bonnes mœurs...

— Monsieur Dompierre ! dit-elle en prenant le bras de son mari, je vous abandonne à madame de Chandoyseau, qui a des choses à vous dire... Adieu ! adieu ! dit-elle avec un gracieux signe de la main.

Il était facile de voir que les deux femmes s'étaient piquées. Dompierre pensa immédiatement qu'il y avait eu [illegible]

— C'est une plaisanterie, dit madame de Chandoyseau.

— Quoi ? on me met l'eau à la bouche !...

— Allons ! vous êtes gentil. Je ne devrais rien vous dire, mais je vous parlerai en amie. Ah çà ! dites-moi : vous êtes donc en froid avec madame Belvidera ?

— Je ne vous comprends pas, dit-il.

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Éditeurs, à Paris.

49e ANNÉE. — N° 195

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

VENDREDI 6 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. – BASTIA
TÉLÉPHONE : 8

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Étranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues d'avance et reçues aux bureaux du journal
1re Page, 8 fr. — 2me Page, 6 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

00269

POLITIQUE GÉNÉRALE

Les deux Triangles

La politique d'après-guerre a modifié la carte européenne au double point de vue des frontières et des combinaisons d'ordre politique, toujours influencées par le facteur géographique. La Petite Entente fut la première constellation nouvelle, formée par la Tchéco-Slovaquie au nord, la Roumanie à l'est, la Yougo-Slavie au sud, trois puissances qui joignent à l'identité des intérêts politiques, la contiguïté territoriale, assurée par la Roumanie. Mais les ententes internationales ont leurs époques de croissance, de grandeur et de déclin, entrecoupées par des heures de crise ou d'éclipse. Or, une série de circonstances contribuent depuis quelque temps à affaiblir l'œuvre de MM. Benès et Patchich.

Tout d'abord l'entrée de la Hongrie en contact avec la Société des Nations, qui l'a prise sous sa protection, peut-on dire, et la mort de l'Empereur Charles, ont enlevé quelque chose de sa raison d'être à la Petite Entente, préoccupée du maintien des frontières tracées par les traités de paix et l'éloignement des Habsbourg. Ensuite, la conclusion d'un traité italo-yougoslave, a diminué la dépendance de la Grande Serbie à l'égard de ses associés. L'absence d'unité de vues au sujet des rapports avec les Soviets, entre la Tchéco-Slovaquie, d'une part, la Yougoslavie, et enfin de la Roumanie, s'est manifestée clairement en ces derniers temps, notamment à propos de la question bessarabienne. Dans ces conditions, rien d'étonnant si les hommes d'État de Prague et de Belgrade, songent à donner à leur combinaison des espèces de contre-forts, grâce au traité franco-tchécoslovaque et au traité entre Belgrade et Rome.

Ce dernier instrument diplomatique donnerait naissance à une combinaison de forme également triangulaire, ayant la Tchéco-Slovaquie au nord, l'Italie et la Yougoslavie au sud et dont la contiguïté territoriale serait moins parfaite, puisque l'Autriche et la Hongrie séparent le sommet du triangle de la base italo-serbe.

La question est de savoir si ces nouvelles combinaisons ne dépasseront pas le but que leurs auteurs ont en vue, en éclipsant complètement la Petite Entente. La Roumanie n'a-t-elle pas déjà pris ses précautions en négociant un accord avec la France ?

Le Politique Religieuse en Russie

La politique soviétique a battu en retraite sur plus d'un terrain — sur celui de la politique économique : la liberté des échanges est rétablie à l'intérieur ; la propriété paysanne est respectée en fait ; l'étatisme désarme peu à peu — sur celui aussi des rapports avec les États capitalistes : le gouvernement des Soviets, comme le prouvent les négociations en cours avec le gouvernement et les banques britanniques : les prêteurs exigeront de nouvelles dérogations à la théorie communiste.

On est sur le point d'assister à un changement sur le point religieux également. Jusqu'ici le régime soviétique, on le sait, ne s'était jamais montré indifférent en matière religieuse ; pour ses dirigeants, la religion n'est point affaire privée, comme l'ont soutenu les socialistes. Le régime créé par Lénine est anti-religieux : « La religion est l'alcool du peuple », disent ses chefs qui ont entrepris, depuis le début de ruiner le sentiment religieux, et l'ont fut témoin, en ce pays, d'une guerre religieuse sans précédent dans les annales contemporaines.

Or, voici qu'un changement point à l'horizon. Le comité central du parti communiste a pris la décision de reviser ses méthodes en matière religieuse. Non seulement la tactique employée jusqu'ici a fait faillite, mais elle a servi de stimulant au sentiment religieux du peuple russe. Les autorités locales ne pourront plus, si le vœu présenté par le comité central est adopté, fermer les églises sans autorisation préalable. Elles devront même prêter main-forte aux multiples associations religieuses dissidentes, dans l'assainissement des villages. Ce sera un moyen de faire revenir de l'Amérique les nombreuses communautés religieuses que la persécution a chassées du pays.

L. K.

La Science sera-t-elle demain Bouleversée ?

Les Rayons Diaboliques à Lyon

La question des « rayons diaboliques » étant trop controversée, un représentant de l'Agence Havas à Lyon a demandé à une personne qui est, paraît-il, très au courant des projets de M. Beyer, de lui indiquer où en est la question. Voici ce que cette personne a répondu ; nous lui laissons, cela va de soi, toute la responsabilité de ses appréciations :

« C'est à Lyon que le sort du nouveau rayon dit « diabolique » va se jouer dans cet été 1924. L'association est faite, complète, franche, efficace, de deux hommes qui se sont compris, possédant, l'un, Grindell Matthews, la science infuse propre et unique ; l'autre, Gustave Beyer, la méthode technique et commerciale. Tout est prêt, dans les vastes locaux, laboratoires et chambres d'étude, de M. Beyer pour faire rendre à la nouvelle science son maximum utilitaire, humanitaire et économique. Les deux hommes se complètent parfaitement ; et nul doute que bientôt s'en voient [illegible]

[illegible]

« Dans cet ordre d'idées, constatons les résultats des essais effectués avec des générateurs de quelques centaines de watts, avec des portées effectives de plusieurs kilomètres, [illegible]

« Le second rayon pourrait bien porter le nom des deux hommes de génie associant la France et l'Angleterre dans leur coopération héroïque. Car, ne l'oublions pas, leur vie est en jeu à chaque expérience : ce second rayon sera le rayon humanitaire, bienfaisant ; [illegible]

« Pour ne citer que quelques applications déjà réalisées pratiquement et qui seront multipliées à l'infini, [illegible]

« Rayon colorant : c'est Beyer qui en a eu les premiers résultats, transformation des couleurs à volonté sur tout objet [illegible]

« Rayon parlant : la note idéalement pure et harmonieuse donnée par un nouveau clavier à rayons lumineux.

« Le film parlant : reproduction parfaite, [illegible]

« Rayon de force : transmission par une centrale électrique pour son secteur [illegible] ; un moteur sans dynamo roulant. Chaque abonné X. de la centrale X. a une machine type [illegible] sur la centrale. Exactitude de l'ordre du millionième de millimètre. Rendement 100 0/0. Pas de résistance. Pas de casse. »

Le MÉMORIAL DAY à Paris

Les drapeaux Américains et Français se rendant au Tombeau du Soldat Inconnu, passent sous l'Arc de Triomphe.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

A Propos de Sport

Olympiades et Jeux Olympiques

Paris célèbre, cette année, la VIIIe Olympiade. La IXe sera célébrée à Amsterdam en 1928 et la Xe en 1932 à Los Angeles.

Depuis 1894, date de la rénovation des jeux olympiques, due au baron de Coubertin, président du Comité international olympique, nous avons vu célébrer, jusqu'à ce jour, six olympiades. Chacune des olympiades célébrées a apporté à cette noble institution un perfectionnement marqué et a contribué à lui donner une extension et une autorité reconnues actuellement dans le monde entier.

***

La première olympiade, célébrée par les jeux d'Athènes en 1896, a été un hommage rendu à la Grèce, mère des jeux olympiques. Cette manifestation rattachait les temps présents aux temps passés et cherchait à renouveler, dans le même cadre, et sous le même ciel, les belles traditions de la grande époque de la Grèce.

La IIe Olympiade, à Paris, en 1900, fut une consécration du néo-olympisme. La France, initiatrice du néo-olympisme, sut donner à la célébration de cette olympiade une forme très moderne sous son inspiration classique. Le succès des jeux de 1900 donna l'assurance de la stabilité de l'institution et la certitude de la réussite des jeux futurs.

***

La IIIe Olympiade, à Saint-Louis, en 1904, prouva que le néo-olympisme n'était pas seulement une institution européenne, mais mondiale, et que l'idée qui avait présidé à la rénovation des olympiades était approuvée dans tous les pays qui, l'un après l'autre, se rattachaient à cette grande union qui comprend aujourd'hui tous les pays des cinq continents.

La IVe Olympiade, à Londres, en 1908, vit, pour la première fois, un programme complet. Jusqu'aux jeux de Londres, on avait fait pour le mieux, mais une réglementation uniforme s'imposait. C'est à Londres que l'on appliqua, pour la première fois, cette réglementation qui, depuis lors, n'a guère été modifiée et donne les résultats les plus satisfaisants.

***

La Ve Olympiade, à Stockholm, en 1912, fut un succès sans précédent. Toute la nation, la famille royale, l'armée, s'intéressèrent aux jeux qui furent une manifestation vraiment nationale. La Suède, en 1912, donna un exemple magnifique de ce que peut faire une nation, quand elle se rallie tout entière à une idée passionnante et que tout un pays contribue, de toute son âme et de toutes ses forces à la réussite de fêtes sportives.

La VIe Olympiade, en 1916, ne put naturellement être célébrée. L'article 2 de la charte fondamentale disant : « On peut ne pas célébrer une Olympiade, mais ni l'ordre, ni le chiffre, ne peuvent être modifiés », on attendit 1920 pour célébrer la VIIe Olympiade à Anvers. La Belgique fit, au sortir de la guerre, un effort superbe pour organiser les jeux d'Anvers. Des athlètes de tous les pays se présentèrent pour disputer les nombreuses épreuves inscrites au programme des jeux de 1920. On constata l'olympisme, il jour est bien supérieur. Seul, peut-être, de toutes les institutions européennes, il sortit de la tourmente non désorganisé, plus fort même qu'en 1914 et prêt à continuer sa tâche régénératrice et sa marche triomphale vers le progrès et la perfection.

Et la VIIIe Olympiade, de 1924, qui se tient en ce moment à Paris, nous dira tout l'effort réalisé.

L'Enfer sous l'Eau

par le Comte Alexis TOLSTOI
(Traduction de Serge PERSKY)

XI

Une foule nombreuse entourait la civière, mais le commandant ne voyait que des casquettes, des chapeaux et des plumets. Une femme... souriante, [illegible] « Il est vivant ! » et disparut. Non loin de là, quelqu'un parla d'une voix entrecoupée ; la foule se tut et se remit à murmurer tout à coup, comme si un souffle de vent était survenu ; un bouquet d'œillets blancs tomba sur la poitrine d'André Nicolaïevitch. Il ferma les yeux, [illegible] « Faites place, faites place ! » répétaient les matelots.

A un contour de la route qui montait vers la montagne, André Nicolaïevitch rouvrit les yeux et, dominant la douleur de sa plaie cachée par un bandage, força ses lèvres à esquisser un sourire. Sur le golfe ovale, plus sombre que le ciel, il vit des vaisseaux de guerre ; non loin de l'appontement s'érigeaient des débris de mats, le petit pont démantelé du Kate. Il souriait avec bon cœur en pensant à son cher sous-marin. Dans l'éloignement de la lumière céleste, la foule nombreuse semblait d'un noir d'encre. Neuf civières [illegible] le chemin de la montagne. Et le soleil de cristal, tiède à peine, donnait un relief spécial aux arbres, aux maisonnettes, aux gens et aux navires du golfe, miroir humide au pied de la petite ville. C'était la vieille terre, amicale, avec ses poésies et ses conversations réconfortantes.

Au lazaret, on mit le commandant dans une chambre isolée. Des rideaux blancs furent tirés sur la fenêtre étroite et longue ; ils laissaient filtrer une clarté laiteuse et tremblaient sous le souffle du vent ; le soir, les traverses de la fenêtre y posaient leur ombre. La rue était paisible ; de temps à autre elle s'animait du roulement d'une voiture, de la marche lente d'un passant. On entendait aussi au loin le cor mélancolique qui sonnait dans le port le diane et la retraite.

En s'éveillant, André Nicolaïévitch écoutait ces sons, les voix lointaines, le bruissement des feuilles, la valse langoureuse d'un orgue de barbarie. A travers ses paupières mi-closes, il regardait la clarté tiède et se sentait pénétré d'une bienheureuse sensation de paix.

Il rêvait beaucoup. Tantôt il entrevoyait une maison de campagne avec des étangs et des tourterelles, tantôt des moulins à vent sur une colline ou la gorille d'une sentinelle ; ou bien il se croyait haut d'un mètre et entouré de moines jaunes et rabes. Aussitôt éveillé, il avalait du bouillon et se hâtait de refermer les yeux pour reprendre la suite de son rêve dans l'accompagnement des sons et des frôlements.

Puis les songes firent place aux souvenirs, aux menus événements du passé, oubliés depuis longtemps et qui prenaient maintenant une grande importance. Et ses souvenirs, comme ses rêves, s'illuminaient d'une lueur bleuâtre, qui tout en les adoucissant les lui rendait plus significatifs. Il avait

éprouvé déjà ce sentiment en regardant du haut de sa croisée la ville et le port.

XII

Enfin on lui permit de s'asseoir sur son lit et on leva le store pour la première fois. De l'autre côté de la rue, André Mischaïevitch aperçut deux peupliers, et entre eux une maisonnette à un étage portant une enseigne bien fanée : « Magasin de tabac. » A la porte de la boutique, le patron, un vieillard à la barbe grise, en gilet brun, fumait sa pipe. Une fillette aux cheveux filasse et aux taches de rousseur passait en dévorant une pomme, très aisée sans doute, car l'enfant serrait les papiers avec force.

André Mischaïevitch l'appela. Elle grimpa sur le rebord de la fenêtre, ouvrit la bouche et les yeux, ses fins sourcils se haussèrent. Le commandant lui demanda de courir au magasin lui acheter du papier et des enveloppes.

Et le lendemain il se mit à écrire :

« Chère et bonne Tatiana Alexandrovna, je commence à comprendre que j'ai fait un voyage autour du monde et que je suis revenu vers vous. Pendant tout ce temps, je ne pus penser à vous, mais vous m'étiez présente, quoique invisible : vous étiez avec moi au fond de la mer, dans la bataille et pendant la décrépitude suprême. Je vous devinais dans l'aurore et le crépuscule, dans les bonds joyeux du dauphin sautant de vague en vague, dans le filet de pêche que Kouritsine avait roulé autour de sa tête. Vous étiez dans tout : dans mes désirs, dans mes regrets de choses perdues ou disparues. Vous me montriez la seule vraie voie, qui est de regarder en soi-même, de mesurer le vide illusoire et mortel de la solitude et de renoncer à soi à jamais. Tant qu'on est seul, on n'est rien, on n'est qu'un fantôme. Mais ceux-là seuls sont heureux qui reviennent sur la terre pour aimer ; la terre est admirable et l'avenir merveilleux. Chère amie, je viens seulement de commencer à vivre et déjà mon cœur est plein d'un indicible sentiment ; lequel, je ne sais encore. Je vous remercie pour votre bonté et pour votre affection... »

FIN

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, Paris).

CHRONIQUE des TRIBUNAUX

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Présidence de M. GAVINI, Président de Chambre

Un beau matin, M. R... constata que pendant la nuit, sa maisonnette de campagne avait été cambriolée. Deux cent quatre-vingt litres d'eau-de-vie qui s'y trouvaient avaient été emportés.

Les soupçons se portèrent sur un nommé B..., repris de justice, qui avait déjà subi trois condamnations pour vol dont la dernière à dix mois de prison. B... avait, quelque temps auparavant, proposé à un voisin de cambrioler la maison de M. R... Arrêté, il fournit un alibi qui fut en tous points démenti.

Déféré au tribunal de Bastia, B... fut condamné à huit mois de prison.

Sur appel, la Cour, après rapport de M. le conseiller Sarlin, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoirie de Me de Montera, a confirmé le jugement du tribunal.

●●●

Le sieur P..., de Pastricciola, étant un jour monté sur un arbre dans cette localité, tomba si malencontreusement qu'il se fractura le poignet. Quand sa fracture fut consolidée, il se présenta devant la Commission de réforme. « Un jour, dit-il, pendant ma captivité en Allemagne, les Boches me commandèrent de corvée et je tombai si malheureusement en déchargeant un véhicule que je me fracturai le bras. J'avais, jusqu'ici, négligé de me prévaloir de cette infirmité contractée en service. Mais à présent, je me décide à réclamer la pension qui me revient ! » Deux de ses compagnons de captivité, L... et C..., affirmèrent sur l'honneur et par écrit qu'ils étaient présents quand P... s'était cassé un bras en Allemagne en déchargeant un véhicule.

On interrogea séparément les trois compères et à chacun d'eux on posa la question suivante :

« Quel était le genre de véhicule que déchargeait P... au moment de l'accident ? »

— « Un charreton traîné à bras », dit L...

— « Un camion automobile », affirma C...

— « Une charrette traînée par des bœufs », déclara P...

On fut ainsi fixé sur leurs dires, d'autant plus que des témoins nombreux vinrent déposer que P... s'était fracturé le bras après sa démobilisation à Pastricciola et non en Allemagne.

Le tribunal correctionnel d'Ajaccio condamna les trois compères à un mois de prison chacun avec sursis.

Sur appel, la Cour, après rapport de M. le conseiller Antoine Marini, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoiries de Mes de Montera et Rossinelli(?), a, tout en maintenant le bénéfice du sursis élevé la peine à trois mois de prison.

●●●

Nous avons souvent narré les exploits de B... Récemment il venait de sortir de prison. Il s'avisa d'entreprendre une jeune fille dont il était le parrain et voulut, en la menaçant successivement d'un pistolet automatique et d'un rasoir, la déterminer à le suivre à Nice pour la prostituer. La jeune fille résista et prévint la Justice.

Arrêté et déféré au tribunal correctionnel de Bastia, B... fut condamné à deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

Sur appel, la Cour, après rapport de M. le conseiller Costa, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoirie de Mes de Montera et Raffalli, a confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Bastia.

12e LISTE DE SOUSCRIPTION POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ASILE DES VIEILLARDS

Santa Reparata di Balagna

M. le curé Mariani, 10 francs; Mlle Gulozzi(?) Joséphine, 20; famille Capanni(?), 10; Mme veuve Bonavita, 5; Mme veuve Leoni Barbe, 5; Mlle Franceschi Madeleine, 5; Mlle Louisette de Fabiani, 50; Mme Agnès Marchetti, 20; Mme Dominichetti Nenni(?), 10; Mme Joséphine Raffé(?), 5; divers, 5.

Total de Santa Reparata di Balagna : 135 francs.

A TRAVERS LA CORSE

AJACCIO. — M. Fassetti(?) Marius-Pierre-Abel, commissaire spécial de police adjoint de classe exceptionnelle, 1er échelon, sur les chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, à la résidence de Lyon, a été nommé commissaire spécial de police hors classe, 2e échelon, à Ajaccio.

GHISONACCIA. — M. Philippi Jean, ex-soldat du 83e rég. d'artillerie lourde, a été nommé garde domanial des eaux et forêts en Algérie.

●●●

ILE-ROUSSE. — Mme Buteri Marie-Elisabeth, veuve Rebecca(?), née le 8 juillet 1864 à Ile-Rousse, y demeurant, a été réintégrée dans la qualité de Française qu'elle avait perdue par son mariage.

LA VIE MARITIME

Le vapeur **Général-Bonaparte** est arrivé de Marseille avec 136 passagers et 211 tonnes de marchandises. Ce courrier est reparti pour Marseille hier soir avec 137 passagers et 47 tonnes de marchandises.

— Le vapeur **Liamone** est arrivé de Livourne avec 60 passagers et 15 tonnes de marchandises.

— Le voilier italien **Lucia-Madre**, est arrivé de Santa Margueritta, sur lest.

— Le vapeur **Fiorier**(?) est parti pour Nice et Marseille avec un plein chargement.

— La balancelle **Resistenza** est partie pour Camogli avec 31 tonnes de charbon de bois.

ENGAGEMENTS ET RENGAGEMENTS DANS LA MARINE

Le ministère de la marine communique les renseignements suivants :

Spécialités du Pont

Un jeune homme s'engage dans la Marine à 18 ans pour quatre ans ; il a droit à une prime de 1.500 fr. (canonnier, torpilleur, radiotélégraphiste), de 1.400 fr. (manœuvrier, timonier) ou de 1.300 fr. (armurier, électricien, charpentier) par année de service effectuée en sus de 18 mois, soit au total 3.750 ou 3.500 ou 3.250 fr., selon la spécialité du matelot. Sur cette prime, il touche, dès signature de l'acte d'engagement, 1.500 francs.

Au bout d'un an de services environ, il sera promu quartier-maître, quelle que soit sa spécialité, et percevra une solde variant entre 1.098 et 1.562 fr. par an, étant logé et nourri, bien entendu.

Si, à l'expiration de son engagement, ce quartier-maître contracte un rengagement — toujours fixé à 3 ans — il percevra une prime de rengagement, qui pourra atteindre 2.000 fr., et sera promu au grade de 2e maître quelques mois après son rengagement. Il touchera alors une solde allant de 3.180 à 3.886 fr. par an, tout en continuant d'être, bien entendu, logé et nourri.

Suivant les spécialités, il sera promu maître, s'il a satisfait aux examens du brevet supérieur ; après 7 ans de grade, s'il est canonnier ou manœuvrier ; après 4 ans, s'il est électricien ; sa solde annuelle pourra atteindre 4.800 francs.

A ce moment, l'intéressé, réunissant : 4 plus 3 plus 7 égal 14 ans de services, aura acquis des droits à un pécule de 11.000 fr. ; au bout, il lui suffira d'attendre un an encore pour avoir droit à une pension de retraite pouvant atteindre 3.000 francs par an (représentant le revenu d'un capital de 50.000 francs environ.)

L'intéressé aura alors 33 ans d'âge, à peine, et il lui sera facile, comme ex-maître torpilleur, électricien, manœuvrier, etc., de trouver dans l'industrie privée ou dans la marine marchande une fort belle situation, en raison des capacités professionnelles qu'il aura acquises à la pratique de la Marine.

Si l'intéressé n'attend pas la liquidation de sa pension de retraite ; si, par suite, il demande le paiement de son pécule, il aura acquis en 14 ans de services les primes suivantes, qui pourront faire l'objet d'un placement avantageux :

1°) 3.750 fr. de prime d'engagement ;
2°) 2.000 fr. de prime de rengagement ;
3°) 11.000 fr. de pécule.

Soit, au total : 16.750 francs.

Dans bien des situations civiles, **lorsqu'on est obligé de faire son apprentissage**, il est difficile, sinon impossible de réaliser en 14 ans pareille épargne.

(à suivre)

CIGARETTES MARYLAND
— ne fatiguent pas la gorge — ALBAS

Notre Courrier

Nous recevons la lettre ci-après adressée à M. le Maire de Bastia, par M. V. Rey, et que nous nous empressons de publier :

Le touriste qui se propose de parcourir le beau pays de Corse, où tant de sites merveilleux provoqueront son admiration, débarque généralement à Ajaccio ou à Bastia.

Qu'il choisisse l'une ou l'autre de ces deux villes, elle sera pour lui un lever de rideau, une impression première, qui se représentera par la suite plus nette dans ses souvenirs que celles qu'il pourra recueillir au cours de son voyage.

Ajaccio, qui n'est qu'une ville médiocre, a une préface qui fait oublier la banalité de l'œuvre : les Sanguinaires et un golfe grandiose; Bastia, lui, a le Vieux-Port, dont trop de Bastiais semblent ignorer l'intérêt artistique à une époque où les vestiges du passé et le pittoresque disparaissent chaque jour devant des travaux utilitaires, tels que le viaduc de l'étang de Caronte où le canal des Martigues que les artistes n'ont pu sauver d'une destruction partielle.

Avec ses maisons patinées par le temps, rongées d'ulcères et de lèpre, ses fenêtres garnies de haillons, ses reflets d'eau si lumineux sous un soleil et dans une ambiance presque africaine, ses barques échouées et son animation, le Vieux-Port de Bastia constitue un ensemble unique, très caractéristique et que les artistes, d'année en année plus nombreux, ne se lassent pas d'admirer et de reproduire en constituant ainsi pour le pays une publicité gratuite dont on ne saurait nier l'efficacité.

C'est en raison de cet intérêt artistique, que le signataire de ces lignes, qui aime profondément la Corse et a consacré depuis plusieurs années ses efforts à la faire connaître et à en signaler les beautés aux nombreux [illegible] attention de M. le Maire de Bastia sur la construction que le Service des Ponts et Chaussées fait édifier à côté de la cale de halage, pour y placer le canot de la Société de Sauvetage des Naufragés.

Cette construction toute blanche et toute neuve, dans ce décor de ruines, va jurer abominablement et de quelque côté que l'on se place, — j'en ai fait l'expérience, — elle masquera une partie du quai.

Ne serait-il pas possible pour atténuer l'effet désastreux qu'elle produira, d'obtenir tout au moins de M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées qu'il donne les instructions utiles pour qu'elle soit couverte en ardoises avec une arête en dents de scie, ou, à défaut, en vieilles tuiles rondes et que les murs ne soient pas crépis ?

Cette concession qui peut-être semblera très pénible à l'Administration des Ponts et Chaussées, en raison de ses traditions et de son esprit, sauvegarderait des intérêts aussi nécessaires à la bonne conservation du canot que si respectables que ceux des naufragés sans doit abriter l'édicule inesthétique dont on a eu la malencontreuse idée de commencer la construction.

M. le Maire, à qui il appartient de donner à cette note la suite qu'elle lui paraîtra comporter, s'honorerait de la reconnaissance des artistes en défendant, dans la mesure très réduite, je le sais, des moyens qui lui sont fournis par le règlements, un patrimoine de beauté qu'il apprécie lui-même, j'en ai la conviction, à sa juste et réelle valeur.

On nous communique

SYNDICAT DES JOURNALIERS CULTIVATEURS ET SIMILAIRES

Les camarades syndiqués sont priés de se réunir le samedi 7 juin, à 8 heures et demie du soir dans la salle de l'Assistance Publique.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau ; questions de grande importance.

Présence indispensable.

SYNDICAT des EMPLOYES DE COMMERCE

Vendredi 6 juin, Assemblée générale à 8 heures du soir, dans le local habituel.

MEDAILLES MILITAIRES

Sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 8 juin, à 9 h. 30 du matin, en la salle de l'Assistance publique.

VISITE MEDICALE DE LA REGION DE CORTE

Le général gouverneur de la Corse porte à la connaissance des anciens militaires et de toutes les personnes en résidence dans la région de Corte qui ont à s'adresser à l'armée pour une visite médicale, la récente affectation à la place de Corte d'un médecin militaire.

La présence de ce médecin militaire à Corte permettra aux intéressés de se faire examiner sur place et de leur éviter ainsi un déplacement pour Ajaccio ou Bastia.

PAROISSE DE LUCCIANA

Pèlerinage Sainte Dévote le 9 juin 1924, lundi de la Pentecôte, à l'ancienne cathédrale Mariana.

Messe basse à 9 heures. Messe solennelle à 10 h. 30.

PAROISSE DE SAINTE-MARIE

Vendredi, samedi et dimanche, 6, 7 et 8 courant aura lieu à Sainte-Marie un triduum solennel en l'honneur du sixième centenaire de la canonisation du grand docteur de l'Eglise Saint Thomas d'Acquin.

Les exercices auront lieu dans l'ordre suivant :

Tous les matins, à 6 heures, exposition de la relique du Saint; à 7 heures, messe de communion.

Vendredi et samedi, grand'messe à 9 heures, et dimanche, à 11 heures. Tous les soirs à 5 heures, le R. P. Bénaste(?) avec son éloquence coutumière, exaltera les hautes vertus de son frère en religion. Cet hommage, rendu au grand saint que nous revendiquons comme Français parce qu'il illustra la Sorbonne et fut canonisé à Avignon, sera le digne couronnement des prédications du mois de Marie à Notre-Dame de Lourdes. Les personnes pieuses trouveront dans la parole élevée et prenante du prédicateur un aliment nouveau pour leur édification et l'élite intellectuelle des auditeurs un régal dont elle ne voudra certainement pas se priver.

La partie musicale sera exécutée par M. l'abbé Leoni et la schola de la paroisse.

Les dames tertiaires de Saint Dominique et les communautés religieuses de la paroisse sont spécialement invitées à assister à ces pieux exercices.

Les cérémonies seront clôturées chaque soir par le salut du Saint Sacrement, et dimanche, par le chant du « Te Deum » et le baisement de la relique.

MAIRIE DE BASTIA

Avis

Le Conseil municipal ayant décidé la couverture du marché aux poissons et la construction d'un hall sur la partie Est de la place du Marché, les constructeurs sont priés de faire des offres à M. l'Architecte de la ville en fournissant plans et devis.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de l'Architecte de la ville.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui vendredi 6 juin 1924, vingt-troisième semaine, 158e jour de l'année, 208 à venir.

Lune : pr. quart. le 10 juin; pleine le 17.
Soleil : lever, 4 h. 47; coucher, 19 h.54.
Aujourd'hui : saint Norbert, évêque ; saint Claude. Demain : saint Robert, abbé; saint Paul, **Vigile.**
Thermomètre : à 9 heures, 21°; à 12 heures, 24°; à 18 heures, 19°. Minima, 16°; maxima, 25°.
Etat du ciel : peu nuageux; vents variables; mer peu houleuse.
Baromètre : 764m/m à midi.

EPHEMERIDES

1599. — Naissance à Séville de Diego Velasquez, portraitiste hardi et d'une facture merveilleusement simplifiée.

Velasquez est le peintre le plus puissant et le plus original qu'ait produit l'école espagnole. Ses portraits de la Cour d'Espagne ont une célébrité universelle.

1884. — Le traité de Hué place le Tonkin et l'Annam sous le protectorat français.

1915. — Dans le centre et au sud du Labyrinthe nous enlevons de nouvelles tranchées et possédons ainsi les deux tiers de l'ouvrage.

A Neuville-Saint-Vaast, nouveaux progrès dans la partie nord du village.

●●●

LEGION D'HONNEUR

M. Albertini Ange-Pierre, lieutenant du cadre latéral au 173e rég. d'infanterie, a été nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur : 15 ans de services, 8 campagnes, une blessure.

●●●

CARNET ROSE

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse délivrance de Mme Arrighi, femme de M. Paul Arrighi, agrégé de l'Université, professeur au Lycée français à Rome, directeur de l'**Annu Corsu**, qui a donné le jour, à Nice, à une superbe fillette.

Nos vœux de bonheur et de prospérité à l'enfant, et nos meilleures félicitations aux heureux parents.

●●●

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Fernand Mattei, juge suppléant rétribué, chargé de l'instruction au tribunal de première instance de Nice, a été nommé juge au tribunal de première instance de Castellane.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

●●●

ACHATS AUX PLUS HAUTS PRIX
Vieux dentiers, vieux bijoux, or et platine
Argenterie
(VOIR EN 1e PAGE)

●●●

MINISTERE DE L'INTERIEUR

M. Giafferri, commis d'ordre et de comptabilité principal de 1re classe, a été nommé commis d'ordre et de comptabilité principal hors classe, du 1er avril 1923.

●●●

LOTIONS
L·T·PIVER
LES PLUS PARFUMÉES

●●●

EAUX ET FORETS

MM. Zarzelli, garde domanial de 4e classe, à Vero, et M. Tanari, à Calenzana sont été promus gardes domaniaux de 3e classe, pour prendre rang du 1er juillet 1923.

Le Saucisson **MIREILLE** est le **plus apprécié**

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DEPARTEMENTAUX

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que les trains périodiques numéros 10 et 11, circulant entre Bastia et Ghisonaccia quatre fois par semaine, seront mis en marche tous les jours à partir du 1er juin.

QUI N'A PAS LU,
LE LIVRE DU JOUR,
LE PLUS ETOURDISSANT,
LE PLUS ROSE
E. S. Y. E.
En vente à la librairie du Petit Bastiais
(Un vol. : 7 fr. 50. Franco : 8 fr.)

THEATRE MUNICIPAL

Samedi 7 juin, à 9 heures très précises

GRANDE REPRESENTATION
au bénéfice exclusif
DU BUREAU DE BIENFAISANCE
sous la présidence d'honneur de M. Emile Sari, sénateur-maire.

PROGRAMME

— Première Partie —

Ouverture : Orchestre sous la direction de M. Henri Regiensni(?).

NE VOUS MARIEZ JAMAIS...
Très fine et spirituelle comédie en 4 grandes parties

— Deuxième Partie —

Orchestre.

LES DRYADES
Ballet par les élèves de rythmique de Mlle Poggi.
Diplômée de l'Etat
Lauréate des Concours de Paris

Prix des places. — Premier rang de loges, 5 fr. ; Baignoires, Fauteuils, 4 fr. ; Stalles, 3 fr. ; Deuxième rang de loges, 2 fr. 50 ; Parterre, 1 fr. 50 ; Militaires et enfants, 1 fr.

— Location chez M. Poggi, parfumeur —

" REGENT CINEMA "

En soirée, à 8 h. 45

Paramount Magazine

[illegible]

LE FAVORI DU ROI
Grand drame d'amour, de cape et d'épée

●●●

Prochainement

MORANE LE MARIN
avec Rudolph Valentino

ÉTAT CIVIL

Naissances

PATRONE Antoinette-Jeanne-Andrée.
CENTI Antoine-Martin-Paul-Dominique.

Décès

CIAVALDINI Joséphine, 18 mois.
BASTIANI Madeleine, ménagère, 25 ans.

RHUM St-JAMES

Grand Cru

« St James
le prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde! »

ECOLE PRATIQUE
D'AGRICULTURE
DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCCIO

Examen d'admission le 10 juillet

Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines

---

Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture

---

Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.

(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole)

— VIN DE PATRIMONIO —
P. GILORMINI, Propriétaire-Viticulteur

Vente directe du producteur au consommateur. — Blanc, rouge et rosé, de qualité extra, à prix très modéré.
« Patrimonio » en bouteilles cachetées
Expéditions à l'intérieur
Dépôt de vente : 43, boul. Paoli

DERNIÈRE HEURE

LA SITUATION POLITIQUE

Paris, 5 juin.

Les journaux du matin examinent la situation politique qui se précise aujourd'hui depuis que la Chambre des députés s'est donnée un bureau définitif.

La presse parisienne est d'accord pour reconnaître qu'en réalité, jusqu'à ce jour, M. Millerand n'a pas encore fait connaître ses intentions, ni même son avis sur les exigences du groupe radical-socialiste.

Beaucoup de journaux envisagent cependant l'éventualité du départ de M. Millerand.

Dans cette hypothèse, le Bloc des Gauches désignerait M. Painlevé pour l'Elysée. Toutefois, la candidature de M. Doumergue paraît avoir plus de chances d'aboutir, et l'on verrait alors probablement M. Poincaré appelé à la présidence du Sénat.

LES PRESIDENTS A L'ELYSEE

Paris, 5 juin.

Le Président de la République a reçu, à 4 heures du soir, M. Doumergue, président du Sénat, avec lequel il a eu un entretien de quarante minutes environ au sujet de l'orientation nouvelle de la politique française.

INTERVIEW DE M. DOUMERGUE

Interrogé par des journalistes, qui l'ont entouré à la sortie de l'Elysée, M. Doumergue a déclaré :

« J'ai cru devoir, naturellement, répondre à la convocation de M. Millerand.

« J'ai donné mon opinion sur la situation politique. Le Président de la République prendra la décision qu'il juge convenable.

« J'ai conseillé le choix de M. Herriot comme chef du prochain ministère. »

M. PAINLEVE

A cinq heures du soir, le Président de la Chambre des députés est arrivé à l'Elysée sur la convocation de M. Millerand avec lequel il a conféré durant vingt minutes.

M. Painlevé a désigné M. Herriot comme susceptible de former un ministère.

LES INTENTIONS DE M. MILLERAND

Paris, 5 juin.

Il apparaît comme indiscutable que le Président de la République, après les consultations d'usage, fera appel à M. Herriot pour lui confier la mission de former un ministère.

Certains journaux font remarquer que dans le cas où M. Herriot refuserait d'accepter cette mission, le Président de la République n'hésiterait pas à faire appel à M. Maginot.

On prononce aussi les noms de MM. Briand et Loucheur, mais il est certain que ceux-ci n'accepteraient pas à l'heure actuelle de prendre la direction du Gouvernement.

En dernier lieu, M. Millerand demanderait le concours de M. Marsal, ancien ministre des Finances.

Le Président de la République consultera les présidents de la Chambre et du Sénat dans l'après-midi.

Ce n'est que dans la soirée, qu'il choisira le futur président du Conseil.

M. Millerand ne semble pas disposé à discuter la crise présidentielle.

L'ENTRETIEN MILLERAND - HERRIOT

Paris, 5 juin.

C'est à 6 heures du soir que le nouveau chef de la majorité de la Chambre est arrivé à l'Elysée, mandé par M. Millerand.

Le Président de la République a d'abord rappelé à M. Herriot l'entretien qu'il avaient eu au lendemain des élections législatives.

Il a exposé les grandes lignes de la politique qui s'impose au gouvernement tant au point de vue extérieur qu'au point de vue intérieur, et a ensuite demandé à M. Herriot s'il acceptait de prêter son concours à la formation du nouveau Cabinet.

LA QUESTION PRESIDENTIELLE

Avant de donner une réponse, M. Herriot a voulu préciser quelques points de vue de la politique extérieure et, à la suite des observations de Millerand, il s'est trouvé en parfait accord avec le Président de la République sur le but à poursuivre à l'égard de l'Allemagne.

Cependant, en exécution des engagements qu'il avait pris avec le groupe des Gauches, M. Herriot a cru devoir soulever, en dernier lieu, la question de la présidence de la République.

M. MILLERAND NE VEUT PAS DEMISSIONNER

A la question qui lui était posée, M. Millerand, sans rien perdre de son calme, a répondu qu'il ne pouvait accepter d'examiner pareille question que le respect de la loi interdisait de poser.

Se retranchant derrière le texte des lois constitutionnelles, M. Millerand a ajouté qu'il n'était responsable devant le Parlement qu'en cas de haute-trahison.

M. HERRIOT REFUSE DE FORMER LE MINISTERE

Devant une réponse si nettement exprimée, M. Herriot a déclaré à M. Millerand qu'il ne croyait pas, personnellement pouvoir accepter la mission de constituer le Cabinet, et il s'est retiré.

M. HERRIOT CONFERE AVEC SES AMIS

En quittant l'Elysée, M. Herriot s'est rendu chez M. Painlevé auquel il a raconté son entretien avec le Président de la République et son refus de constituer le Cabinet.

La conférence de MM. Herriot et Painlevé s'est prolongée assez longtemps.

M. Herriot a vu, en même temps, MM. Léon Blum, Varenne et Israel.

L'ELECTION DE LA CORSE

AU TROSIEME BUREAU

Paris, 5 juin.

Le troisième bureau de la Chambre s'est réuni aujourd'hui et a entendu les conclusions du rapporteur de la sous-commission chargée d'examiner l'élection de la Corse.

Après un court débat, le troisième bureau a adopté, par 23 voix contre 12, les conclusions de la sous-commission qui a proclamé élu M. Caïtucoli.

COUR DE CASSATION

LES FRAUDES ELECTORALES DE SAINT-FLORENT

Paris, 5 juin.

La Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par MM. Cesari, Devivchi, maire de Barbaggio, Pellicia et Venturini, dit Scampelli, contre l'arrêt de la Cour de Bastia qui les condamne : Cesari, à 20 jours de prison et 500 francs d'amende; Devivchi, à un mois de prison et 500 francs d'amende; Pelliccia et Venturini, à 10 jours de prison chacun et à payer, tous solidairement, cent francs de dommages-intérêts à M. Petrito Mastracci.

à Paris

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE M. CAMILLE PELLETAN

Paris, 5 juin.

Le parti exécutif du parti radical socialiste avait organisé ce matin, au cimetière du Père-Lachaise, une cérémonie pour commémorer le neuvième anniversaire de la mort de M. Camille Pelletan.

Une nombreuse assistance s'était rendue au Père-Lachaise. On remarquait notamment : Mme veuve Gonlon(?), sœur de M. Pelletan; M. Paul Denise, son beau-frère; MM. Nonault(?), Schrameck, Camille Chautemps, Milhaud, un grand nombre de parlementaires et de membres du parti radical et radical-socialiste. Mme veuve Pelletan, malade, n'avait pu venir.

M. Peytral prononça un discours dans lequel il exalta l'œuvre et les vertus du grand Républicain.

A la Chambre

SEANCE DU 5 JUIN

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Painlevé.

LE DISCOURS DE M. PAINLEVE

Par 340 voix contre 176, la Chambre vote l'affichage du discours prononcé par M. Painlevé à la séance du 4 juin.

VALIDATIONS D'ELECTIONS

Un certain nombre de mandats sont validés.

Une discussion s'engage sur les conclusions du sixième bureau demandant la validation des élections de la Moselle.

Ces élections ont donné lieu à contestation et l'on reproche l'ingérence du clergé et de nombreux actes de corruption.

M. *Renaud Jean* dépose une proposition demandant une enquête sur ces faits.

M. *Painlevé* met la proposition aux voix, puis se fait remplacer à la présidence par M. Godard.

M. Godard proclame les résultats du scrutin.

La proposition d'enquête déposée par M. Renaud est repoussée par 250 voix contre 187.

Les élections de la Moselle sont donc validées.

Le Président demande à la Chambre la date à laquelle elle entend s'ajourner.

Une proposition de renvoi à jeudi est mise aux voix et donne lieu à pointage. Elle est repoussée par 324 voix contre 208.

La séance est levée et renvoyée à demain, à 15 heures.

Au Sénat

SEANCE DU 5 JUIN

La séance est ouverte à 15 heures 15, sous la présidence de M. Doumergue.

VALIDATION D'ELECTIONS

Le Sénat procède à la validation des élections sénatoriales partielles qui ont eu lieu pendant les vacances.

LES LOIS OUVRIERES

Sur la proposition de M. Pasquet, sénateur des Bouches-du-Rhône, le Sénat ajourne la discussion du projet de loi relatif à la codification des lois ouvrières.

La séance est levée à 17 h. 30 et renvoyée à mardi.

AVIATION

LE RAID du Lieutenant PELLETIER D'OISY

Paris, 5 juin.

On télégraphie de Pékin que le lieutenant Pelletier d'Oisy qui avait quitté ce matin Tai-Ku, pour se rendre au Japon, a dû revenir atterrir à Tai-Ku, à cause du brouillard très épais.

Le courageux aviateur tentera un nouveau départ samedi.

aux États-Unis

AU SENAT

Paris, 5 juin.

Un télégramme de Washington informe que le Sénat américain a rejeté dans sa séance d'hier une proposition de loi portant ouverture au gouvernement allemand d'un crédit de 25 millions de dollars pour lui permettre l'achat de vivres aux Etats-Unis.

EN ALBANIE

UN ULTIMATUM AU GOUVERNEMENT

Paris, 5 juin.

On mande de Vallona que les rebelles continuent leur marche en avant. Ils ont attaqué aujourd'hui la ville d'Alessia.

Les chefs des insurgés ont adressé un ultimatum au gouvernement le sommant de démissionner.

AUTOMOBILES "SLIM"
Pour les Agences Touristiques et les Hôtels
Le "CAR" Carossé 8 places, moteur 12 ou 14 C. V.
16 soupapes à culbuteurs, Freins sur les quatre roues.
Agence "SLIM" — E. STAATH, 21, Rue de l'Opéra - BASTIA

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1898

L'obligation portant le numéro 333.520 sera remboursée par *deux cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 152.004 sera remboursée par *cinquante mille francs.*

FONCIERES 1909

L'obligation portant le numéro 657.205 sera remboursée par *cent mille francs.*

COMMUNALES 1879

L'obligation portant le numéro 99.972 sera remboursée par *cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 715.484 sera remboursée par *vingt-cinq mille francs.*

COMMUNALES 1891

L'obligation portant le numéro 333.147 sera remboursée par *cent mille francs.*

COMMUNALES 1880

L'obligation portant le numéro 808.097 sera remboursée par *cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 715.759 sera remboursée par *vingt-cinq mille francs.*

LILLE

A LA COUR D'ASSISES

Lille, 5 juin.

Aujourd'hui comparaissait devant la Cour d'assises du Nord M. Evrard Eliez, âgé de 81 ans, notaire, ancien maire de Berlaimont, ancien sénateur, président du Conseil général du Nord.

M. Evrard Eliez était inculpé d'avoir commis des irrégularités dans l'exercice de sa fonction.

L'accusation ayant été reconnue dénuée de fondements, M. Evrard Eliez a été acquitté.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

Paris, 5 juin.

	cours précéd.	dernier cours
Tabacs d'Orient	388	385
Pechiney	962	972
Rente Foncière	3170	3225
Leularo	724	728
Banque Paris Pays-Bas	1461	1463
Tubize	619	615
Banque C. Lacaze(?)	768	752
Pathé	518	515
Banque Union Paris	885	890
Vieille Montagne	2195	2205
Haïti 5 0/0 1910	-	645
Montecatini	242,50	243
Suez	14420	14270
Paris Albi	2775	2840
Huta Bankowa	1550	1550
Russe 5 0/0 1906	27	26,50
Crédit Lyonnais	1512	1518
Orosdi Back	110	111
Financière Caoutchouc	151,50	154,50
Vins et Spiritueux	260	260
Pathé Capital	543	544
Chemin de Fer Santa Fé	847	866
Las Dos Estrellas	165	168
Oriental Carpet	314	312
Bleany	1900	1910
Union Electricité	355	360
Tanganyika	153	153,50

COURS DES CHANGES

Livre	84,35	86,80
Dollar	19,54	20,10
100 lires	84,85	87,50
100 pesetas	264,50	272
100 francs suisses	343	356,50

COMPie FRANCO-ESPAGNOLE
DU
CHEMIN DE FER DE TANGER A FEZ

EMISSION DES OBLIGATIONS 6 ½ 0/0 DE 500 FRANCS
nets d'impôts présents et futurs
Garantie par les Gouvernements français et du Maroc

INTERET ANNUEL : 32 fr. 50, payable par semestre les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

— Amortissement au pair de 500 francs —

PRIX D'EMISSION : 482 fr. 50 par obligation. Jouissance du 15 mai 1924.

On souscrit, dès à présent et sans frais, aux guichets de la

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI-NAPOLEONI
— BASTIA —

AVIS DE DÉCÈS

BELGODERE

Mme et M. Antoine-Martin Leoni, ancien maire, et leurs enfants;
M. et Mme François-Xavier Leoni;
M. et Mme Ange-François Leoni, et leurs enfants;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. JEAN-ANDRE LEONI
Vérificateur de comptabilité aux Chemins de fer militaires du Maroc

pieusement décédé à Rabat (Maroc) le 29 mai 1924.

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA
FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
28, Boulevard Paoli — BASTIA

Cabinet ouvert de 9 heures à midi et de 2 h. à 5 heures

ENTREPOT GENERAL DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
LAURENT COLOMBANI
4 bis, Rue de l'Opéra — BASTIA
Chaux - Ciments - Plâtres
Tuiles - Briques - Carreaux
Tuyaux - Fers - Couleurs
Planches, etc.
Prix réduits
(Registre du Commerce Bastia, n° 670)
TÉLÉPHONE : 0.79

GLACIERE DE BRANDO
Glace à l'eau pure de Mermoraghia
Charles JORIO, Propriétaire
DEPOT CENTRAL
Rue Saint-François
DÉPOT DE LA HAUTE-VILLE
Bar Mignoni
DÉPOT DU NOUVEAU-PORT
Bar Baptiste

VENTE PAR SUITE DE SAISIE-EXECUTION

Le dimanche huit juin 1924, à dix heures du matin, sur la place publique de Saint-Florent, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises telles que :

Pièces de toile, laine, velours, mercerie, chemises, flanelles, costumes d'enfants, couvertures, une mule, un cabriolet, etc...

Le prix de la vente sera payé au comptant sous peine de folle enchère. Il sera perçu, en plus, le 12 0/0.

L'Huissier,
Jean SALVADORI.

LUNETTERIE
EN TOUS GENRES
SANNA EFISIO
OPTICIEN
BASTIA — 6, Rue des Terrasses — BASTIA
a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle, ainsi que la population du département qu'il vient de recevoir un grand assortiment de lunetterie de tous modèles et de tous numéros.
Spécialité de verres en couleurs préservant de la lumière solaire.
Réparations en tous genres, soudure à l'or et à l'argent, objets en écaille et celluloïd (faces à main, peignes, etc...).
Travaux soignés à des prix très modérés. Grand assortiment de chaînes de montres, haute nouveauté.
Le magasin est ouvert tous les jours : les dimanches et jours fériés, de 6 h. à midi.
Une visite s'impose! Retenez bien l'adresse : 6, rue des Terrasses (près des magasins Stagnara).

Petites Annonces ≡ Économiques ≡

— 1 *fr.* 25 *la ligne de* 40 *lettres* —

A VENDRE scierie circulaire à vapeur, état neuf, 8 CV., chaudière timbrée à 7 k. Rebaud et Buffaud, marchant au bois et au charbon, plateaux à chariot, 5 m., 2 lames de 0,90. Prix : 15.000 fr. Bonavent(?) J., St-Florent.

A LOUER maison de campagne meublée pour la saison d'été, aux environs de Bastia. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une jeune fille ou une femme de ménage à la clinique Kermarta(?).

SE MÉFIER des Nombreuses contrefaçons — RHUM FOX-LAND Grande Marque — EXIGER la Marque

DRAPS DE LIT

— du 1er au 15 juin seulement. —
GRANDE VENTE RECLAME AVEC PRIMES
d'un stock de draps pour lits à 2 places
1° DRAPS BELLE TOILE COTON
dim. : 180x300 avec surpiqué.... le drap 32 fr. 50
dim. : 180x300 à jours .... — 36 fr. 50
2° DRAPS EN TOILE MI-FIL sans couture
dim. : 180x300 ourlet jours.. le drap 46 fr. 50
Envoi franco contre remboursement
PRIMES Pendant ces 15 jours nous donnons à tout acheteur de 4 draps une riche descente de lit Jacquard double face et une belle paire de rideaux en tulle guipure brodé. Ecrire : MANUFACTURE DE DRAPS DE LIT, 26, rue Thubaneau, MARSEILLE.

COMPAGNIE FRAISSINET

HORAIRE DU MOIS DE JUIN

Départs de la Corse pour le Continent

6. de Bastia pour Marseille, à 17 heures.
7. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
8. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
9. de Bastia pour Marseille, à 11 heures.
10. de Bastia pour Saint-Florent, 2 heures.
10. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
10. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
10. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
11. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
11. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
12. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
13. de Bastia pour Marseille, à midi.
14. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
15. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
16. de Bastia pour Marseille, à 11 heures.
17. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
17. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
18. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
18. de Calvi pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
19. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
20. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
21. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
22. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
23. de Bastia pour Marseille, à 11 heures.
24. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
24. de Bastia pour Saint-Florent, 2 heures.
24. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
24. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
25. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
25. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 18 heures.
26. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
27. de Bastia pour Marseille, à 17 heures.
28. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
29. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
30. de Bastia pour Marseille, à 11 heures.

Départs du Continent pour la Corse

6. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
7. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
7. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
8. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
9. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
10. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
11. de Marseille pour Bastia, à midi.
12. de Livourne pour Bastia, à midi.
12. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
13. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
14. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
14. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
15. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
16. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
17. de Nice pour Ile-Rousse, à 19 heures.
18. de Marseille pour Bastia, à midi.
19. de Livourne pour Bastia, à midi.
19. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
20. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
21. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
21. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
22. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
23. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
24. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
25. de Marseille pour Bastia, à midi.
26. de Livourne pour Bastia, à midi.
26. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
27. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
28. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
28. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
29. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
30. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais
Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
EXCELSIOR
GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.
[illegible]
DIMANCHE-ILLUSTRÉ
EXCELSIOR-DIMANCHE
16 pages — 25 cent.
[illegible]

TRÈS SPORT
SOMMAIRE « TRÈS-SPORT » du 1er Juin 1924 (Deuxième volume Olympique)
Athlétisme. - Pelletier d'Oisy. - Article sur Pelletier d'Oisy, par J. Mortane. - Robert Pouget?, par Ch. Faroux. - Targa Florio, par Ch. Faroux. - Essai Peugeot, par H. Petit. - Les 24 heures du Mans, par Ch. Faroux. - Le tir aux Jeux Olympiques, par Gallet. - Monographie 1500 lignes, 60 photos. - La Préparation du coureur Olympique, par Pierre Lewden, champion et recordman de France.
EDITIONS PIERRE LAFITTE

AVIS
ESSENCE Tourisme
PETROLE Raffiné
QUALITE SUPERIEURE
S'adresser aux Etablissements
SIMON DAMIANI ET Cie
BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA

J'achète TOUS VIEUX DENTIERS
même sur caoutchouc, sans or et brisés jusqu'à 65 fr. la dent.
J'ACHÈTE tous vieux Bijoux Or même brisés, jusqu'à 18 fr. le gramme,
J'ACHÈTE aux plus hauts prix Platine, Brillants, Argenterie et Médailles
MEYER, expert, recevra les Vendredi 6, Samedi 7, et Lundi 9 Juin de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures et demie.
17, Boulevard Paoli, (au premier étage), BASTIA
Prière de se munir de pièces d'identité — Discrétion absolue
R C Série 239269

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
18, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli à BASTIA
PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéance - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de Bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance de portefeuilles, etc., etc...
Compartiments depuis 30 frs. par an
LOCATION DE COFFRES-FORTS

EXIGEZ LA MARQUE J. VIDAL
CIGARETTES NATIONALES
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
R. C. Marseille A 13.167.

— 30 —

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XII

— Si vous n'êtes pas en froid, pourquoi a-t-elle pris tant de soin de vous laisser en ma compagnie ?

— Je vous comprends un peu mieux. ?

— Ah ! vous n'êtes pas fin, aujourd'hui ! J'espérais me faire entendre à demi-mot ; remarquez que c'est vous qui me poussez dans mes retranchements !... Vous ne m'en voudrez pas de jouer le rôle d'interprète dans une occasion où je ne devrais vous donner qu'un petit coup de coude amical, comme on le : psst, psst !... tout doucement ; ce qui veut dire : « Voyez donc, voyez donc ! »

— Mais quoi ? quoi ?

— Mais que madame Bérnidera? me prie de vous garder, — ce que je fais depuis cinq minutes, — parce que, sans doute, elle ne voulait pas de vous dans sa promenade...

— Quelle promenade ?

— Comment vous n'êtes pas averti ?... Il vous vient de causer une heure avec monsieur Bérnidera !... Eh bien ! c'est que le mari a jugé à propos d'être à votre égard aussi discret que la femme. Par exemple, je compte de ma confidence, moi : vous avez l'air de l'apprécier si peu ! Je ne vous en dirai pas plus. D'ailleurs, ajouta-t-elle, je crois que j'ai rempli mon rôle et ne vous retiens pas. Vous pouvez vous retourner et aller vous promener à présent. Adieu ! adieu ! dit-elle, en riant, avec une malignité visible, le geste qu'avait eu madame Bérnidera [illegible].

Il se retourna ainsi qu'elle l'y avait invité et aperçut à quelque cent mètres monsieur et madame Bérnidera s'éloignant en barque, dans la direction de Cadenabbia, sur l'autre rive.

— Adieu ! adieu ! répétait derrière lui madame de Chandoyseau.

Fallait-il que le sort l'eût fait tomber si bas que sa compagnie devint une gêne pour sa maîtresse, et que celle-ci employât la Chandoyseau à le retenir lorsqu'elle organisait une partie avec son nouvel amant, son mari !

Cependant les yeux de Gabriel étaient fixés sur la barque qui se rapetissait en approchant de Cadenabbia. « Ils sont partis tous les deux, madame de Chandoyseau était prévenue, et à moi on n'a rien dit. Il y a bien là une intention... Voyons ! que diable ! je calcule ; je ne suis pas halluciné ; ils voulaient être seuls dans cette barque qui s'en va là-bas ! Ils voulaient être seuls sur la rive délicieuse de Cadenabbia ; ils s'y asseoiront sous les grands platanes au bord de l'eau, dans des chaises d'osier frais. Et là, ils se souriront, les yeux dans les yeux ! » Quel plaisir de me connaître personne ici ! — Dîtes-vous ? — Pourquoi pas ? — Et la petite Luisa que tu n'as pas amenée ? — Elle dîners avec Ghislaine... — En effet, la petite Luisa est tranquille depuis le retour de son papa ; il faut l'entendre répondre à qui s'informe près d'elle de sa mère : « Maman est avec papa ! »

Mais, à ne plus les apercevoir côte à côte comme des amants, son besoin d'espoir le ressaisissait. « Pourquoi ? mais pourquoi est-elle venue l'autre jour à ma prière ? pourquoi s'est-elle donnée encore à moi, si elle est reprise par l'amour de son mari ? Pourquoi s'est-elle donnée avec plus de passion même qu'à l'ordinaire ?... »

La vue du révérend Lovely s'avançant à pas prudents du côté d'une tonnelle du jardin où madame de Chandoyseau s'était tenue toute la matinée, lui fournit une distraction.

— Mon révérend ! mon révérend ! où allez-vous donc ? Je suis sûr que vous cherchez maîtresse Lovely ?... Mais elle est là-haut à la fenêtre du deuxième et semble jouer à cache-cache avec vous, derrière le rideau de vitrage ! ...

Le révérend Lovely se retourna vivement et aperçut en effet sa femme qui l'épiait sans relâche. Il eut un moment de confusion qu'il essaya aussitôt de dissimuler :

— No, no ! dit-il, je fais la promenade.

— Ne trouvez-vous pas le temps un peu lourd ?

— Yes, un peu lourd, en vérité.

— Aoh, yes, en effet, il est meilleur en dedans. Je sais !...

Il n'était plus question de l'Evangile ; on ne lui entendait plus citer un verset. On eût dit que le pauvre homme avait oublié Dieu. « Marie » lui-même, il ne souffla mot, comme si celui-ci ne faisait rendre le chemin de ces attaques que dans le péril, qui précède la chute, [illegible], le repos fallacieux, dès l'instant que le mal est accompli.

La vue de malheureux vieillard réduit par une passion sénile à mener l'existence d'un colchique, fuyant la surveillance, fouillant les chambres de l'hôtel, les allées du jardin, les berceaux d'ombrage où la femme qui le trouble a passé ; tombé jusqu'au mensonge, à la dissimulation du moindre de ses pas ; transformé au point d'oublier la pudeur et la Bible qui furent toute sa préoccupation de sa vie, mit le comble à la tristesse de Gabriel.

Mais, dès qu'il revoyait l'image de la femme, la figure, le corps affolant, et les gestes de tendresse, le ciel et la terre se confondaient au dedans de lui, en quelque substance sans nom dans la langue humaine, et dont la saveur, même imaginaire, le rendait ivre.

***

Malgré la température accablante de la journée orageuse, il voulait marcher, aller n'importe où, très loin, s'endormir par la fatigue, quand il se heurta, à la sortie de l'hôtel, à trois gamins portant sur leur tête des paniers de fleurs si admirables, qu'il se retourna malgré lui pour voir plus longtemps, ces parterres ambulants, et eut la curiosité de savoir à qui de telles merveilles étaient destinées. N'osant interroger personne, il prit le parti de suivre tout simplement les porteurs.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction, en les voyant frapper à la porte de l'appartement de Frantz-Léonard-William ! Il s'arrêta sur le palier, un peu honteux de son indiscrétion, mais intrigué par la nouvelle fantaisie étrange de son ami l'Anglais. « Heureux homme ! dit-il, à part lui, au moins celui-là s'amuse ! »

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

40e ANNÉE. — N° 196 — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — SAMEDI 7 JUIN 1924

00271

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c. — JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE — Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA — TÉLÉPHONE : 3

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à nos bureaux du journal
1re Page, 8 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

CAUSERIE DU SAMEDI

Réflexions Amères

Les journaux nous ont appris cette semaine que M. Rockfeller, un richissime américain, venait de faire don au gouvernement français d'une somme de plusieurs millions (une vingtaine, je crois) afin de réparer les palais du Louvre, de Versailles et de Fontainebleau. Dans son immense détresse financière, la France n'a même pas de quoi entretenir ses plus beaux monuments. Elle se voit obligée de compter sur l'aumône étrangère.

Le geste fait honneur au grand philanthrope qu'est M. Rockfeller. On ne saurait mieux user d'une grande richesse et, soit dit en passant, il est vraiment heureux qu'il y ait, par le monde, de semblables fortunes. Quand on voit Carnegie, un autre américain, encourager à ses frais tant de recherches médicales, quand on voit un Cognacq, un français cette fois, multiplier les subventions aux familles nombreuses, on doit se réjouir qu'il existe, sur le globe, de tels millionnaires, capables de remplir une mission sacrée que les Etats négligent. Les chefs d'œuvre de l'art ne sont pas seulement un patrimoine national ; ils sont un peu le bien de toute l'humanité.

Mais ce n'est pas pour faire l'éloge des richards que j'écris tout cela. La générosité d'un Rockfeller m'a poussé à chercher les noms des Corses fortunés qui l'auraient imité. Lequel de nos compatriotes a jamais songé à prélever une partie de ses revenus pour relever les ruines d'un de nos monuments ?

Qui donc de son vivant ou par legs testamentaire a mérité chez nous ce beau nom de Mécène ? Tant d'hommes ont dépensé des dizaines de milliers de francs dans la carrière politique pour conquérir un vain titre de député, qui n'ont jamais donné un liard pour protéger les œuvres de l'esprit.

Ne dites pas que la Corse est pauvre en œuvres d'art ! J'affirme le contraire. Si je ne craignais pas d'ennuyer mes lecteurs, je donnerais ici une liste bien longue d'édifices ruinés, de peintures anciennes, d'objets dignes de respect. Je saurai me restreindre. Tout près de Pastoreccia, village du Rostinu, est une petite église, vieille de cinq cents ans, dédiée à Saint Thomas. C'est une survivance du vieux style roman, modifié par les Pisans. Les tympans de ses portes, l'absidiole de l'autel montrent que nos ancêtres, avaient, quoiqu'on ait dit, quelque goût artistique. L'intérêt architectural est cependant médiocre, quand on voit l'intérieur. Les murs sont peints à fresque, du côté de l'épître comme de l'Evangile. L'artiste a figuré à droite le purgatoire et l'enfer, avec cette naïveté des primitifs qui donnent aux détails un relief saisissant. La figure des damnés exprime la souffrance que Dante attribue aux sujets de Satan et qui varie suivant la nature du péché dont ils furent coupables. A gauche sont représentés, dans des panneaux distincts, les scènes principales de la vie du Christ, jusqu'au crucifiement. Le peintre a montré là sa science de la composition et de l'observation. Tout autour de l'abside sont enfin les apôtres, avec leurs attributs, et la physionomie que leur donne la légende. Cet ensemble pictural, que le peintre a signé, est de 1500. Il constitue pour nous un trésor presque unique, un vestige artistique, une page d'histoire, d'intérêt capital. Hélas ! Le toit s'est effondré. Le chef d'œuvre est exposé au vent et à la pluie. Les murs se dégradent, les couleurs s'écaillent. Déjà la signature de l'artiste est tombée. Nous ne saurons jamais s'il fut corse ou pisan et si notre patrie n'a pas un nom de peintre à ajouter à ceux de ses grands hommes.

C'est ici qu'il faudrait un Mécène à la Rockfeller. Que j'aie fait de mon mieux pour sauver cette église ; que je l'aie fait classer comme une œuvre historique, que j'aie sollicité l'appui du ministère, cela ne veut rien dire. L'Etat, qui est réduit à racler ses tiroirs pour assurer la marche de ses nombreux services, ne peut pas consacrer quatre ou cinq mille francs à réparer le toit d'une petite église perdue dans le maquis. Sachons le comprendre. Mais un Corse enrichi, un petit millionnaire, (et notre île en fourmille !) ne pourrait-il pas se substituer à l'Etat et devenir l'émule du ministre d'Auguste ou de l'américain moderne ? Je lui offre une occasion bien simple et peu coûteuse de léguer sa mémoire à nos descendants. Son geste aura peut-être des imitateurs et tous nos monuments seront réédifiés, entretenus, gardés pour la postérité. Cela ne vaudrait-il pas mieux que d'employer quelques milliers de francs à briguer, l'an prochain, un mandat politique, dans un de nos cantons ?

Mon appel aura-t-il quelque écho ? La gloire d'un Médicis florentin fera-t-elle, dans notre île, parmi tous nos richards, des prodigues, des envieux ? Hum ! Je n'ai pas d'illusions et je ne le crois pas. S'il n'y a pas un miracle, Saint Thomas périra comme tant d'édifices, comme Saint Nicolas du Nebbiu, comme Sainte-Marie du Rostinu. Pourquoi tant de mépris pour une œuvre qu'ailleurs, sur la foi d'un Baedecker ou de quelque Joanne, nous irions admirer ? Pourquoi ? Pourquoi ? Je vous le dirai une autre fois.

A. AMBROSI

Causerie Scientifique

Engrais Phosphatés

Le phosphore, qui joue un si grand rôle dans la vie animale, est aussi très important dans la vie végétale. Son utilité, comme engrais, agricole, est considérable ; elle fut signalée vers la fin du XVIIIe siècle, ou, pour parler plus exactement, mise en évidence par l'illustre Saussure, de Genève. L'engrais phosphaté est indispensable dans beaucoup de régions.

Lorsque l'on brûle des végétaux, les cendres que l'on obtient contiennent du phosphore en proportions diverses sous forme de phosphates de calcium et de magnésium. D'après Boltzer, les pépins de raisin rouge ont jusqu'à 50 0/0 de phosphate de calcium dans leurs cendres, les noix 30 0/0, le blé 22 0/0, le maïs 18 0/0, les haricots, 9 0/0.

Les plantes cultivées empruntent donc au sol beaucoup d'acide phosphorique qu'il faut restituer si l'on veut que la terre reste nourricière. Un hectare de terrain perd, à chaque récolte, environ 12 à 23 kilos d'acide phosphorique. La perte est variable suivant les plantes qui poussent dans ce terrain : ce sont les plantes fourragères, les racines et les tubercules qui épuisent le plus le sol en phosphates. Le phosphore nécessaire à la terre lui est fourni le plus souvent sous la forme de poudre d'os industrielle, laquelle contient environ 25 0/0 de son poids d'acide phosphorique et 4 à 6 0/0 d'azote très précieux aussi pour la fertilisation. Après avoir extrait des os la gélatine, on les broie à l'aide de meules ou de cylindres et on les pulvérise. La poudre obtenue s'emploie à la dose de 5 à 20 hectolitres par hectare : elle contient environ 70 0/0 de phosphate de chaux.

Dans la sucrerie et la raffinerie, les sirops sont filtrés dans des filtres remplis du produit désigné sous le nom de « noir animal ». Ce noir n'est pas autre chose que des os calcinés. On « régénère », à plusieurs reprises le noir animal, après qu'il a servi à la filtration, en le calcinant de nouveau. Mais, au bout de quelque temps il a perdu presque entièrement ses propriétés épuratives et filtrantes : dès lors, il est tout indiqué pour être pulvérisé et pour fournir son phosphate à l'agriculture.

Les fabriques de gélatine préparent, ce que l'on nomme du « phosphate précipité, » en additionnant de lait de chaux leurs eaux résiduaires acidulées avec un peu d'acide chlorhydrique. C'est bien un précipité chimique que l'on obtient, renfermant entre 36 et 40 0/0 d'acide phosphorique : il est très assimilable par la terre.

Le « phospho-guano » est un engrais obtenu par mélange de guano et de poudre d'os. Le guano, qui provient du Pérou, du Chili et de la Colombie consiste en déjections d'oiseaux de mer déposées en grandes quantités sur certains points des côtes où ces oiseaux viennent se reposer lors de leurs migrations : il contient par lui-même, en plus de ses 8 0/0 d'azote environ, 12 à 25 0/0 d'acide phosphorique : la poudre d'os apporte un complément de phosphore et rend cet engrais tout particulièrement riche.

Enfin, il y a une source considérable de phosphore dans les phosphates naturels. On les trouve sous le nom d'apatites dans les terrains anciens, de nodules et de coprolithes, dans les terrains houiller, jurassique, crétacé, ainsi que dans le lias, puis de phosphorites dans les terrains tertiaires.

Les phosphorites sont exploitées en France, en Algérie, en Tunisie. L'apatite provient du Canada, de Norvège, d'Espagne. D'une façon générale, la teneur en phosphate de chaux de ces phosphates minéraux, varie de 16 à 25 0/0. Ils contiennent, en outre, au grand avantage de l'agriculture, du carbonate de chaux, de l'oxyde de fer, de l'iode et du fluor. Liebig a montré que le pouvoir fertilisant des phosphates augmente beaucoup lorsqu'on désagrège la molécule minérale. Il en tira la conséquence pratique qu'en attaquant les phosphates naturels par l'acide sulfurique, on les transformait en engrais plus solubles et plus aisés à se diffuser dans le sol arable.

L'industrie des superphosphates était créée.

SCIENTIA.

Les Fêtes du Centenaire du Gaz

Reconstitution de la première ascension en ballon à gaz du 1er décembre 1783 par les physiciens Charles et Robert.

LETTRE DU MAROC

Dans le Rif Français

Rabat, le 29 mai.

La campagne de 1924 vient de commencer. Pour n'être pas comparable par son ampleur à celle qui se proposait, l'année passée, la réduction de « la Tache de Taza » et l'occupation des hautes chaînes du Moyen-Atlas, elle n'en est pas moins fort importante ; car elle tend à parachever, dans certaines régions, l'œuvre de pacification entreprise au Maroc.

C'est au groupe mobile de Fez, commandé par le général de Chambrun, que revient l'honneur des premières opérations. La région choisie est la montagne rifaine au Nord de l'oued Ouergha, pays riche et peuplé, réservé à notre influence par les accords internationaux, mais que nous n'avions encore jamais occupé. Une ligne de postes depuis Teroual jusqu'à Médiouna, sur la rive gauche du fleuve, le tenait sous ses canons.

L'on ne saurait suivre l'évolution de la pacification française dans le Nord du Maroc sans évoquer d'abord la belle et noble figure du général Poeymirau, qui en a été le grand ouvrier, et dont la mort prématurée a laissé une tradition de gloire, de sagesse et d'intelligente bonté, à laquelle nul ne peut manquer, s'il veut être digne de lui. [illegible]

[illegible]

et que nous pourrons et entrevoir la possibilité, séduisante pour ses populations riches et industrieuses, d'entrer dans le grand courant économique que connaît le Maroc du sultan Moulay-Youssef.

Dans la deuxième quinzaine du mois de mai, notre service des renseignements a, semble-t-il, acquis la conviction qu'il avait partie gagnée, ou presque, et le général de Chambrun pouvait lever son camp dans la direction du Nord, avec la certitude qu'il occuperait le pays « la canne à la main ». Néanmoins, le général français poussa activement la préparation de son groupe, pour le tenir prêt à toute éventualité. En ces régions, toute théorie absolue peut être à l'origine des pires désastres, et les meilleures intentions peuvent être mises à l'épreuve. Tous les travaux préparatoires, politiques et militaires, furent tenus soigneusement secrets, tant pour éviter d'alerter l'ennemi que pour empêcher tous les bruits qui eussent pu apparaître comme une fanfaronnade préalable ; et, le 27 mai, au matin, sur un pont lancé par le génie, les troupes françaises franchirent l'Ouergha, non loin du petit village d'Ain-Aicha.

La manœuvre s'accomplit de façon parfaite. Les bataillons du général de Chambrun s'orientèrent vers les hautes sources du fleuve et atteignirent Moulay-Ain-Jemen sans rencontrer nulle résistance. Les tribus se soumettaient après de rapides pourparlers et venaient attester de leurs bonnes intentions, en accomplissant devant la tente du général la traditionnelle cérémonie de la « targuiba », au cours de laquelle sont sacrifiés de jeunes bouvillons.

L'on doit suivre avec attention la marche ultérieure de nos troupes dans ces régions rifaines. Les résultats heureux d'hier et d'avant-hier ne nous permettent pas de conclure, à de pareils avantages pour demain. Il ne faut pas oublier qu'il y a parfois dans ces régions de violents chocs en retour, parfaitement imprévisibles, comme ceux qui se produisirent en 1921 après la brillante campagne du général Poeymirau autour d'Ouezzan. On peut, pourtant, former de grandes espérances sur le développement harmonieux des opérations prochaines.

Que fera, en face de nous, l'agitateur Abd-el-Krim ? Il semble trop occupé à suivre les préparatifs offensifs de l'Espagne pour qu'il puisse s'intéresser beaucoup au Rif français ; il connaît, au demeurant, l'habileté et l'entraînement de nos troupes, avec lesquelles il ne manifeste aucune velléité d'entrer en contact. D'autre part, il n'ignore point que nous suivons nous-mêmes très attentivement, l'arme au pied, l'agitation du Rif espagnol, bien disposés à ne pas la laisser s'étendre profondément si, d'aventure, comme en d'autres circonstances, elle tentait de gagner les territoires où flotte le drapeau tricolore.

R. F.

Chronique Littéraire

Claude Monet

Dans le petit village charmant de Giverny, près de Vernon, qui domine un paysage normand de prairies, d'arbres et d'eaux, se trouve une maison longue et basse, aux murs roses, aux volets verts, qui s'ouvre sur l'un des plus beaux jardins qui soient au monde. Là, fleurissent, au gré des saisons et selon une ordonnance harmonieuse, les lilas et les iris, les azalées, les hortensias, les digitales, les myosotis, les violettes, les chrysanthèmes et les capucines, et toutes espèces de roses. Au-delà de la route, le jardin se prolonge par un jardin d'eau. Au milieu des saules, des bambous et des rhododendrons, des bassins sont encombrés de nymphéas ; et un pont garni de glycines les surplombe. C'est la maison et le jardin de Claude Monet qui créa, il y a plus de cinquante ans, l'école du plein air ; et qui, dans sa verte vieillesse — il a aujourd'hui plus de 81 ans — poursuit son œuvre admirable.

Il n'est point de moqueries ni d'outrages qui n'aient été adressés à Claude Monet, non seulement dans ses débuts, mais presque dans sa maturité même. Mais il témoigna toujours d'une persévérance, d'une ténacité, d'une foi grâce auxquelles il finit par s'imposer. Aujourd'hui, il est un grand peintre national, mieux qu'un peintre encore, un grand poète.

Né à Paris, ce fut au Havre qu'il passa son enfance et sa jeunesse. Là, il connut Boudin qui fut son premier maître et Jongkind. Venu à Paris, il fréquenta la brasserie des Martyrs et le café Guerbois, plus que les Académies de peinture. En 1863, cependant, il était entré dans l'atelier Gleyre. Mais le maître l'ayant blâmé de ses qualités, l'engagea à ne pas reproduire la nature telle qu'elle était, et à se souvenir plutôt de l'antique. Monet protesta et partit, entraînant avec lui trois de ses camarades qui étaient Renoir, Bazille et Sisley.

C'est peu après qu'il entreprit sa grand-

taile du **Déjeuner sur l'herbe**. Le sujet se passe dans la forêt de Fontainebleau. Monet s'efforçait de représenter les personnages tels qu'ils apparaissaient en plein air, dans leur décors de verdure. C'était une vraie révolution dans la pratique de la peinture. On ne le comprit pas. Les envois de Monet au Salon furent refusés. Ce ne l'empêcha pas de travailler, bien au contraire. En 1874, un groupe de peintres, sculpteurs, graveurs, donnait sa première exposition. Il y avait là Cézanne, Degas, Pissarro, Renoir, bien d'autres encore. Il y avait Monet qui avait envoyé sept croquis au pastel et cinq peintures. L'année suivante, à l'Hôtel Drouot, avait lieu une vente d'œuvres de ces jeunes artistes. La vente eut lieu sous les huées ; et les tableaux de Monet firent de 165 à 325 francs. Ils ne se découragèrent point. De 1876 à 1882, quatre autres expositions furent données. Tour à tour, Monet s'attachait à fixer sur sa toile les rivières et les rivages, les fossés et les personnages. Ses modèles, il allait les chercher au loin, en Hollande, à Belle-Isle-en-Mer, à Antibes, dans la Creuse, puis il revenait sur les bords de la Seine, devant des prairies familières. Ensuite, il exposait ses toiles dont le public continuait à s'écarter ; mais déjà quelques fidèles se serraient autour de lui, l'encourageaient de leur admiration. C'est en 1890 qu'il commence ses études de Nymphéas. L'année suivante, il donne la série des **Meules** ; en 1892, la série des **Peupliers** ; études d'un même paysage pendant les saisons diverses, aux heures différentes du jour. C'est ensuite la cathédrale de Rouen. Ainsi ses grandes œuvres se suivent comme les strophes d'un poème magnifique.

En 1900, on put voir à la Centennale, un certain nombre de ses toiles peintes entre 1896 et 1900. On prend alors le peintre au sérieux. Les études sur sa peinture se multiplient : « Monet, écrit Camille Mauclair, reste l'égal des plus grands paysagistes dans la compréhension du caractère propre de chaque est étudié ; ce qui est la suprême qualité de son art. »

Mais il ne cesse point de travailler. Il a été en Norvège ; il va à Londres. De son voyage en Angleterre il rapporte d'admirables tableaux de la Tamise et du Palais de Parlement. Il va aussi à Venise. Sur les toiles qu'il a apportées de la cité des lagunes, Mirbeau écrit : « Claude Monet ne saisit plus la lumière avec la joie de celui qui, ayant atteint sa proie, se cramponne à la retenir. Il la traduit comme la plus intelligente danseuse traduit un sentiment. Des mouvements se combinent, et nous ne savons pas comment ils se décomposent. Ils semblent n'être qu'un seul mouvement et que la danse est parfaite et close comme un cercle. »

Enfin, il se consacre à ses Nymphéas, auxquels il travaille encore. Il en a offert une série à l'Etat, longs panneaux conçus pour être raccordés à d'autres, et qui figurent tout le tour de l'étang. Don magnifique pour lequel on organise la salle nécessaire dans l'Orangerie des Tuileries.

Nous n'avons pu donner qu'une esquisse de la vie et de l'œuvre de Monet. Il faut lire les deux très beaux volumes que leur a consacrés M. Gustave Geffroy (Paris, Georges Crès).

Michel REVILLE.

PREFECTURE DE LA CORSE

ENQUETE

au sujet du classement comme route nationale du boulevard Albert-Ier et d'une partie du boulevard Paoli

Nous, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu les pièces de l'avant-projet des travaux de classement de l'avenue Carnot et d'une partie du boulevard Paoli dans la voirie nationale ;

Vu la décision de M. le ministre des Travaux Publics en date du 4 avril 1924 prescrivant de soumettre cet avant-projet à une enquête ;

Vu l'ordonnance du 18 février 1834 ;

Vu les propositions de l'Ingénieur en chef en date des 7 mai 1924 et 10 mai 1924 ;

ARRETONS :

Article premier. — Une enquête est ouverte sur l'avant-projet susvisé.

Article 2. — A cet effet, les pièces de l'avant-projet resteront déposées au Secrétariat de la Sous-Préfecture de Bastia pendant un mois, à partir du 11 juin jusqu'au 10 juillet 1924, pour être communiquées, sans déplacement, pendant cet intervalle, de 8 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir, aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

Article 3. — Un registre sera ouvert à la Sous-Préfecture de Bastia pour recevoir, tous les jours non fériés aux heures ci-dessus indiquées, les observations auxquelles pourra donner lieu l'avant-projet dont il s'agit.

Article 4. — A l'expiration du délai d'enquête ci-dessus fixé, une Commission, composée ainsi qu'il est dit à l'article 5 ci-après, se réunira à la Sous-Préfecture, le 17 juillet, à 14 heures, pour examiner les observations consignées au registre d'enquête ; elle entendra les ingénieurs employés dans le département et toutes autres personnes qu'elle croira devoir consulter. Après avoir recueilli tous les renseignements dont elle aura besoin, elle donnera son avis motivé sur l'utilité des travaux.

Le procès-verbal de la Commission sera clos dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête et nous sera remis par le Président, sans aucun délai, avec toutes les pièces de l'enquête.

Article 5. — Cette Commission se composera de :

Article 6. — M. Baldi Toussaint est nommé [illegible]; Peraldi, commerçant; Lieutaud, commerçant; Peretti, architecte; Biagini, entrepreneur; Cammarini; Pietri; Bertoli.

Article 6. — M. Baldi Toussaint est nommé Président de ladite Commission.

Article 7. — La Chambre de Commerce de Bastia est appelée à délibérer et à exprimer son opinion sur l'utilité et la convenance des travaux projetés.

Le procès-verbal de sa délibération devra nous être remis avant l'expiration du délai fixé à l'article 4 ci-dessus.

Article 8. — Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de Bastia.

Article 9. — Expédition du présent arrêté sera adressée à M. l'Ingénieur en chef de la Corse, à M. le Sous-Préfet de Bastia et à chacun des membres de la Commission désignés à l'article 5.

Fait à Ajaccio le 4 juin 1924.

Le Préfet : G. THOME.

LE POETE BATTU

Sous ce titre, nous lisons dans « L'Excelsior » :

M. Morucci, député communiste des Bouches-du-Rhône et poète à ses heures, n'est pas revenu au Palais-Bourbon. Il a été battu le 11 mai... comme bien d'autres de ses collègues.

Beaucoup le regretteront. Ce médecin corse se montrait, en effet, d'une extrême affabilité envers tous. Et quand les communistes voulaient envoyer à la tribune un orateur susceptible d'être écouté en silence par l'Assemblée, ils le choisissaient de préférence. C'est que l'auteur de *Calliste*, livre de vers consacrés à l'Ile de Beauté, la Corse, sa petite patrie, avait la sympathie générale.

Sa dernière interruption lui valut même les félicitations de M. Poincaré, ce qui, pour un communiste, était une aubaine plutôt rare.

Un orateur venait d'employer, pour la deuxième fois, l'horrible expression « solutionner »... M. Morucci, si doux d'ordinaire, se fâcha.

— On ne dit pas « solutionner », monsieur, dit-il à son collègue. On dit « résoudre ». Résoudre est français, « solutionner » ne l'est pas !

Dans les couloirs, quelques instants plus tard, M. Poincaré félicitait M. Morucci. Mais en racontant la chose, le député communiste ne manquait pas de préciser :

— Ce n'est pas le président du Conseil qui m'a félicité : c'est l'académicien !

***

Aujourd'hui, le poète battu est devenu notre hôte. Homme de lettres, c'est aussi un homme de science, et son cabinet de docteur s'ouvrira bientôt à Bastia où le chantre heureux de Calliste compte de si nombreuses et chaudes sympathies.

LA VIE MARITIME

ENGAGEMENTS ET RENGAGEMENTS DANS LA MARINE

Le ministère de la marine communique les renseignements suivants :

Mécaniciens

Un jeune homme s'engage à 18 ans pour cinq ans dans la marine, après avoir subi avec succès l'essai de mécanicien.

Il touche, depuis le vote de la loi du 25 juillet 1923, une prime d'engagement de 1.500 fr par année de service effectuée en sus de la période réglementaire de 18 mois, soit au total 4.550 fr, dont 2.100 fr. sont payables dès signature de l'acte d'engagement.

Il est promu quartier-maître mécanicien entre 6 et 8 mois de services, et touche alors une solde variant de 1.200 fr. à 1.830 francs par an.

A quatre ans de services, en moyenne, il est promu au grade de 2e maître et touche annuellement une solde variant de 4.400 à 5.95[illegible] fr., indépendamment des traitements de table et des indemnités éventuelles pour charges de famille.

Il signe, à l'expiration de son premier lien de service un rengagement de 3 ans, au cours duquel, s'il a suivi avec succès les cours du brevet supérieur, il est promu maître mécanicien et touche une solde annuelle de 6.[illegible] francs.

Si l'intéressé se lie à nouveau pour 3 ans au service, il sera promu premier-maître au cours de ce lien et percevra une solde variant entre 8.250 et 8.800 fr., indépendamment du traitement de table. A l'expiration de ce lien, le premier-maître aura à peine 29 ans et réunira déjà 11 ans de services. Il aura acquis, comme conséquence du vote de la loi du 13 avril 1924, des droits à un pécule de 11.000 fr., qui, ajouté aux 4.550 francs de prime d'engagement, qu'il lui aura été facile d'économiser, lui permettra de disposer immédiatement de 15.000 fr. environ comme fonds de premier établissement, s'il veut quitter la marine et exercer sa profession dans la vie civile.

Il est à remarquer, que l'instruction technique donnée par la marine a été de tout temps très appréciée par l'industrie privée, qui devient ainsi, pour les jeunes gens qui ont servi dans les équipages de la Flotte, un débouché très largement ouvert.

Quelle école professionnelle aurait permis à ces jeunes gens d'acquérir, dans de semblables conditions de facilités d'existence et d'avantages pécuniaires, une instruction aussi complète et aussi moderne du point de vue technique ?

Inscrits Maritimes

Les inscrits maritimes font actuellement 36 mois de services. La loi du 25 juillet 1923 leur a accordé, par année de service effectuée en sus du temps imposé par la loi sur le recrutement de l'armée, une prime de maintien au service de 1.500 fr. Les inscrits maritimes percevront donc désormais, pour les 18 mois de services qu'il font en sus de la période réglementaire :

1.500 plus 750 égal 2.250 francs.

Rengagements

Tout rengagement de 3 ans, contracté dans l'armée de mer par les quartiers-maîtres et marins réunissant moins de 10 ans de services, donne droit à une prime variant entre 1.000 fr. par an (maximum pour un quartier-maître) et 600 fr. par an (maximum pour les marins.)

Propos Perdus

Vieilles Filles

De tout temps, il y eut des femmes qui, par nécessité ou par goût, restèrent célibataires. Beaucoup, cédant à une vocation impérieuse, entraient au couvent, où elles gardaient un état plus agréable à Dieu que le mariage ; les autres restaient dans la grande masse sociale, y tenaient une place fort petite et très ignorée. Quand leur jeunesse était bien définitivement passée, au moment où apparaissaient les premières rides et où s'évanouissait, pour elles, le dernier espoir de rencontrer un parti sortable, la malice, un peu lourde, de leurs contemporains ajoutait à leur tristesse intime le chagrin d'un sobriquet : elles devenaient les « vieilles filles ». Elles fournissaient aux satiriques, un « type » sur lequel s'exerçait leur verve. En même temps, par un singulier retour d'injustice, du jour qu'ils le fixaient, elles semblaient tenues de s'y conformer. On les peignait falotes et ridicules : trop grasses, d'une graisse mal portante, où les approches de la quarantaine mettaient le jaunâtre de leur teint huileux, ou bien sèches, maigres, étiques, anguleuses et toujours voilant leur maigreur ou leur plénitude, d'atours surannés et tristement comiques.

Telle était la convention.

***

La réalité apparaît encore plus triste : morne, esseulée, la « vieille fille » resserre chaque jour sa vie déjà si étroite. Souvent sans famille, sans aucune affection, elle épanche le fade trésor de sa tendresse dédaignée, sur l'espèce animale. Faute de gens à aimer, elle s'attache aux bêtes. On la voit partageant sa solitude entre un quadrupède à poils, généralement de race féline, et un bipède à plumes, le plus souvent un serin. Ses semblables si elle est pauvre, lui font l'aumône d'une pitié un peu méprisante dont elle a le loisir, entre le chat et le serin, de savourer la détestable amertume. Sa timidité s'en augmente et, dans chacun de ses gestes, chacun de ses humbles et tristes regards, elle a l'air de s'excuser de son existence. Un peu plus vite, un peu plus lentement, sa vie se consume, puis s'éteint un jour — telle une petite lampe fumeuse qui n'oserait pas même jeter une dernière lueur. Pauvres filles isolées, pitoyables, pour lesquelles la dernière heure est la plus miséricordieuse, combien s'en vont ainsi sans avoir formulé, jamais, puéril ou douloureux, le secret de leur âme solitaire.

Telle est la réalité.

***

Oui, pauvres petites ! Qui fera le compte des regrets que vous dissimulez ? Qui découvrira l'amertume de vos soirs solitaires ?...Votre famille vos soutiens, appelés à disparaître par une loi naturelle, vous ont laissées sans affection, et il vous faut, chaque jour, toutes seules, vivre votre journée. Votre souci est de rester debout, car si la maladie frappait à votre porte, quelle pesante inquiétude ajouterait-elle à votre isolement ?

Aux rares minutes de loisir, si vous mesurez votre triste chemin, aucune fleur ne l'embaume : il est stérile comme la poussière, il a la désolation et l'aridité du désert. Si dur qu'il soit, il y a des minutes où il vous semble encore plus âpre : c'est lorsque, au hasard d'une rencontre, d'une visite amicale, quelque petit enfant vous a frôlé de son innocente caresse. Alors, toutes vos maternités possibles prolongent en vous un long gémissement ; vous songez — ô la douloureuse songerie ! — que des bras enfantins seraient un frais collier autour de votre cou ; que vos doigts clos soyeuses d'une tête chérie, que s'emmêleraient joyeusement aux boucles vos mains seraient fines et adroites pour manier l'adorable petit corps sorti de vous-même, et que votre cœur fondrait tout entier dans la douceur du premier baiser de « votre » enfant...

Renée BIN.

MAIRIE DE BASTIA

Avis

Le Conseil municipal ayant décidé la couverture du marché aux poissons et la construction d'un hall sur la partie Est de la place du Marché, les constructeurs sont priés de faire des offres à M. l'Architecte de la ville en fournissant plans et devis.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de l'Architecte de la ville.

CIGARETTES MARYLAND

–:– ne fatiguent pas la gorge –:–

ALBAN

L. DORIAT AUTOMOBILES

Agence " ACETYL " = Dépôt Bouteilles " PEHU "

18, RUE DE L'OPÉRA

On nous communique

MEDAILLES MILITAIRES

Sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 8 juin, à 9 h. 30 du matin, en la salle de l'Assistance publique.

SOCIETE SAINTE-DEVOTE

Les membres participants sont avisés que la perception du mois de mai, aura lieu le dimanche 8 juin, au siège social, 21, rue Napoléon, de 9 à 11 heures.

SYNDICAT D'INITIATIVE DE BASTIA

MM. les membres du Syndicat d'initiative sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu samedi 7 courant, à 18 heures, au local habituel.

Ordre du jour : Classement du Vieux-Port de Bastia comme site pittoresque.

SOCIETE des ANCIENS SOUS-OFFICIERS ET ASSIMILES DE LA CORSE

Dimanche 8 juin, à 9 heures et demie, réunion des membres de ladite société dans le local de l'Assistance publique.

Ordre du jour : Paiement des cotisations; paiement des retraites aux bénéficiaires.

Réunion des membres du Conseil d'Administration à 9 heures.

POUR L'OPHELINAT DU BON-PASTEUR

Dimanche, fête de la Pentecôte, en l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste, une Assemblée de charité sera tenue au profit des orphelines du Bon-Pasteur.

A l'issue des vêpres, qui commenceront à 4 h. 30, un sermon de circonstance y sera prêché pour recommander de plus en plus cette œuvre admirable à la générosité des fidèles.

Depuis longtemps déjà, ces derniers connaissent et apprécient le dévouement et le zèle de ces religieuses qui se privent de tout pour leurs chères enfants et font des efforts incessants pour leur assurer le pain de chaque jour, un abri tutélaire et les bienfaits d'une éducation chrétienne.

Les temps, hélas ! sont encore bien durs, et nombreuses les charges de cette maison qui vit en grande partie de charité. Nul doute que la quête faite en cette circonstance par Mmes Pascal Zuccarelli, Joseph Gregorj, Louis Gentil et par Mlle Fanny de Gafforj ne soit des plus fructueuses.

Les personnes empêchées pourraient envoyer leur obole à Mme la Supérieure de l'Orphelinat qui les remercie à l'avance et fait prier ses chères enfants aux intentions de leurs bienfaiteurs et bienfaitrices.

Pendant la quête, Mlle Yvonne Regmensi jouera la « Romance », de Georges Hüe, solo de violon avec accompagnement d'orgue.

Au salut, le chœur des dames chantera le « Veni Creator » de Samuel Rousseau, solo et chœur à deux parties.

« Tantum Ergo », de Fauré, chœur à deux voix avec accompagnement de violon et orgue.

A la sortie : « Cœur sacré que j'adore », grand chœur de César Franck.

UNION NATIONALE des COMBATTANTS Section de Bastia

L'ŒUVRE DE BASTIEN

Les reproductions du panorama de la bataille de l'Yser par A. Bastien sont vendues au profit de la Société Coopérative du panorama de l'Yser, qui se propose d'ériger à Bruxelles un édifice qui devra abriter l'œuvre de Bastien.

Pour 15 francs franco, huit magnifiques tableaux en un seul superbe grand tableau (Si l'on veut l'œuvre en 8 parties, le spécifier par les mots « en huit » mis à côté du nom sur la liste.)

La liste de souscription et les modèles sont déposés chez le camarade Orsolini, Café du Kiosque, 11, boulevard Albert-Ier.

« LES GILETS ROUGES »

La Revue « Le Gilet Rouge », organe d'union des forces intellectuelles françaises se fonde à Paris. Issue du cercle littéraire « Les Gilets Rouges » dont les veillées d'Art réunissent l'élite des écrivains français, cette Revue, dont le titre rappelle le grand Théophile Gauthier et la Bataille d'Hernani, est destinée à fournir aux jeunes écrivains, dramaturges ou poètes de province, le moyen de faire connaître leurs œuvres et d'affirmer leur personnalité en créant, ainsi, un lien entre la capitale et les foyers littéraires de France, représentants du pur génie de notre race. Pour atteindre ce but, la collaboration de tous s'impose. Frères en esprit que les obligations matérielles éloignent de la capitale, unissez vos efforts aux nôtres ; ne vous leurrez pas dans l'inaction déprimante. En devenant notre collaborateur, votre talent s'affirmera, par vos articles, poèmes, contes, votre nom sera mis en lumière. Si vous êtes prêts à nous apporter votre concours, écrivez-nous.

Toute correspondance doit être adressée au Secrétaire général, M. Jean Baudin, 5, rue Dubrunfaut, Paris (12e). Il ne sera pas fait réponse aux lettres non accompagnées d'un timbre.

SYNDICAT DES JOURNALIERS CULTIVATEURS ET SIMILAIRES

Les camarades syndiqués sont priés de se réunir le samedi 7 juin, à 8 heures et demie du soir dans la salle de l'Assistance Publique.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau ; questions de grande importance.

Présence indispensable.

VISITE MEDICALE DE LA REGION DE CORTE

Le général gouverneur de la Corse porte à la connaissance des anciens militaires et de toutes les personnes en résidence dans la région de Corte qui ont à s'adresser à l'armée pour une visite médicale, la récente affectation à la place de Corte d'un médecin militaire.

La présence de ce médecin militaire à Corte permettra aux intéressés de se faire examiner sur place et de leur éviter ainsi un déplacement pour Ajaccio ou Bastia.

PAROISSE DE LUCCIANA

Pèlerinage Sainte Dévôte le 9 juin 1924, lundi de la Pentecôte, à l'ancienne cathédrale Mariana.

Messe basse à 9 heures. Messe solennelle à 10 h. 30.

PAROISSE DE SAINTE-MARIE

Vendredi, samedi et dimanche, 6, 7 et 8 courant aura lieu à Sainte-Marie un triduum solennel en l'honneur du sixième centenaire de la canonisation du grand docteur de l'Eglise Saint Thomas d'Acquin.

Les exercices auront lieu dans l'ordre suivant :

Tous les matins, à 6 heures, exposition de la relique du Saint; à 7 heures, messe de communion.

Vendredi et samedi, grand'messe à 9 heures, et dimanche, à 11 heures. Tous les soirs à 5 heures, le R. P. Bésiade avec son éloquence coutumière, exaltera les hautes vertus de son frère en religion. Cet hommage, rendu au grand saint que nous revendiquons comme Français parce qu'il illustra la Sorbonne et fut canonisé à Avignon, sera le digne couronnement des prédications du mois de Marie à Notre-Dame de Lourdes. Les personnes pieuses trouveront dans la parole élevée et prenante du prédicateur un aliment nouveau pour leur édification et l'élite intellectuelle des auditeurs un régal dont elle ne voudra certainement pas se priver.

La partie musicale sera exécutée par M. l'abbé Leoni et la schola de la paroisse.

Les dames tertiaires de Saint Dominique et les communautés religieuses de la paroisse sont spécialement invitées à assister à ces pieux exercices.

Les cérémonies seront clôturées chaque soir par le salut du Saint Sacrement, et dimanche, par le chant du « Te Deum » et le baisement de la relique.

SOCIETE MECANIQUE ET DE TRANSPORTS AGOSTINI FRERES

Création des Services Automobiles BASTIA-AJACCIO

(Par Vizzavona)

La Société de Transports AGOSTINI Frères, 38, boulevard Paoli, à Bastia, a l'honneur d'informer le public qu'elle inaugurera des Services Automobiles sur la nouvelle ligne **Bastia-Ajaccio et vice-versa** sur auto-cars neufs « LATIL », 15 places, à partir du 20 courant avec les horaires suivants :

Départ de Bastia les lundi, mercredi et vendredi, à 8 heures du matin. Arrivée à Vizzavona à 12 h. 30; départ de Vizzavona à 13 h. 30. **Arrivée à Ajaccio, à 15 heures.**

Départ d'Ajaccio les mardi, jeudi et samedi, à 8 h. 30 du matin. Arrivée à **Vizzavona à 11 heures; départ de Vizzavona** à 12 h. 30. **Arrivée à Bastia à 15 h. 30.**

Les départs de Bastia auront lieu au Siège social, et ceux d'Ajaccio des bureaux de la Compagnie des Grands-Hôtels, place du Diamant.

—: Prix du passage : **45 francs** :—

Nous sommes persuadés que le public accueillera favorablement cette nouvelle initiative de la Société Agostini Frères, qui a toujours su conserver sa place dans le progrès.

Le voyage Bastia-Ajaccio deviendra ainsi une partie de plaisir, tout en offrant de sérieux avantages à l'homme d'affaires.

La Société inaugurera des services sur **Orezza** à partir de juillet prochain et pendant toute la saison estivale avec correspondance à Ponte-Leccia, pour les voyageurs d'Ajaccio.

MAXIMO

Vermouth de Turin

GRANDE MARQUE

THEATRE MUNICIPAL

Samedi 7 juin, à 9 heures très précises

GRANDE REPRESENTATION au bénéfice exclusif DU BUREAU DE BIENFAISANCE

sous la présidence d'honneur de M. Emile Sari, sénateur-maire.

PROGRAMME

— *Première Partie* —

Ouverture : **Orchestre** sous la direction de M. Henri Regmensi.

NE VOUS MARIEZ JAMAIS...

Très fine et spirituelle comédie en 4 grandes parties

— *Deuxième Partie* —

Orchestre.

LES DRYADES

Ballet par les élèves de rythmique de Mlle Poggi, Diplômée de l'Etat, Lauréate des Concours de Paris

Prix des places. — Premier rang de loges, 5 fr. ; Baignoires, Fauteuils, 4 fr. ; Stalles, 3 fr. ; Deuxième rang de loges, 2 fr. 50 ; Parterre, 1 fr. 50 ; Militaires et enfants, 1 fr.

— **Location chez M. Poggi, parfumeur** —

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui samedi 7 juin 1924, vingt-troisième semaine, 159e jour de l'année, 207 à venir.

Lune : premier quartier, le 10 juin; pleine le 17. Soleil : lever, 4 h. 47; coucher, 19 h. 55. Aujourd'hui : saint Robert, abbé; **Vigile**; saint Paul. Demain : **Dimanche de la Pentecôte.**

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 8 heures, 17°; à 12 heures, 22°; à 18 heures, 21°. Minima, 20°; maxima, 19°. Etat du ciel : peu nuageux; vents variables; mer calme.

Baromètre : 762mm à midi.

EPHEMERIDES

1915. — Avance française à l'est de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette.

L'artillerie arrête une contre-attaque allemande sur la sucrerie de Souchez.

D'autres contre-attaques sont repoussées dans le Labyrinthe, où de nouveaux progrès sont réalisés par nos troupes. Elles s'emparent de deux lignes de tranchées et de la ferme de Touvent, près d'Hébuterne, après un vif engagement avec l'ennemi qui leur abandonne 400 prisonniers et des mitrailleuses.

Près de Moulin-sous-Touvent, nous repoussons d'autres contre-attaques allemandes et faisons 250 prisonniers avec six mitrailleuses ; 2.000 cadavres allemands jonchent le terrain.

MINISTERE DES FINANCES

M. Damiani, rédacteur principal de première classe à la direction générale des douanes, a été nommé sous-chef de bureau de troisième classe.

JUSTICE MILITAIRE

M. Pietri, officier d'administration de 1re classe, comptable de l'établissement pénitentiaire mixte de Dar-Bel-Hamri, passe en la même qualité au pénitencier militaire d'Albertville.

— M. Giorgetti, sergent surveillant au dépôt d'exclus de Mers-el-Kébir, a été nommé sergent-major surveillant à l'établissement pénitentiaire mixte de Bossuet.

— M. Chiaramonti, sergent surveillant à la prison militaire de Lille, est affecté au pénitencier militaire du Fort-Gassion, et détaché à la prison de Mayenne pour y faire fonctions de comptable.

EMPLOIS RESERVES

MM. Agostini François et Albertini Joseph ont été nommés préposés des douanes à la Direction de Lille.

M. Michel Paul, à la Direction de Metz.

M. Damiani Toussaint, à la Direction de Strasbourg.

MM. Angelini Ange-François et Guiderdoni Noël-Ange, à la Direction de Chambéry.

AVIS DE TIR

Le 173e régiment d'infanterie utilisera le champ de tir de l'Arinella les lundi 9, mardi 10, mercredi 11 juin, de 7 à 18 heures, et vendredi 13 juin, de 8 à 18 heures.

AU PORT

Le vapeur **Liamone**, capit. Bonis, est parti pour Marseille, à midi, avec 157 passagers et 210 tonnes de marchandises.

— Le vapeur **Ville de Bastia**, capitaine Biaggioni, est parti pour le Havre, Dunkerque et Anvers avec 6.183 fûts d'extraits de châtaigniers, ainsi que 110 tonnes de diverses marchandises.

— Le vapeur **Plavier** est parti pour Marseille, Nice [illegible] Sète avec 130 tonnes de marchandises.

— Le vapeur **André-Marmet** est parti pour Propriano, Marseille et Saint-Louis-du-Rhône avec 182 tonnes de marchandises.

Le Saucisson **MIREILLE** est le **MEILLEUR**

LES ANNALES

Le talent et la personnalité de Paul Géraldy sont minutieusement analysés dans les **Annales** de cette semaine. Dans le même numéro, M. Louis Barthou étudie l'œuvre de Pierre Loti; Gustave Lebon s'attache aux causes des progrès socialistes. On trouvera, parmi dix autres, les signatures de Henri Duvernois, Hugues Le Roux, Abel Bonnard, Francis de Miomandre, Rachilde, etc... Nombreuses illustrations, supplément musical gratuit. En vente partout : 75 centimes.

" REGENT CINEMA "

En soirée, à 8 h. 45

Paramount Magazine

Un superfilm en 7 parties

LE FAVORI DU ROI

Grand drame d'amour, de cape et d'épée

***

Prochainement

MORANE LE MARIN

avec Rodolph Valentino

VENTE PAR SUITE DE SAISIE-EXECUTION

Le dimanche huit juin 1924, à dix heures du matin, sur la place publique de Saint-Florent, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises telles que :

Pièces de toile, laine, velours, mercerie, chemises, flanelles, costumes d'enfants, couvertures, une roule, un cabriolet, etc...

Le prix de la vente sera payé au comptant sous peine de folle enchère. Il sera perçu, en plus, le 12 0/0.

L'Huissier,

Jean SALVADORI.

DERNIÈRE HEURE

M. CAITUCOLI est proclamé député de la Corse

A la Chambre

La séance est ouverte à 15 h. 15 sous la présidence de M. Painlevé.

L'ELECTION DE LA CORSE

L'ordre du jour appelle la discussion sur les élections de la Corse.

La Chambre valide l'élection de MM. *Adolphe Landry, V. de Moro-Giafferri, F. Pietri*, qui ont obtenu la majorité absolue.

M. GAVINI PREND LA PAROLE

M. *Gavini* rappelle comment il a été élu par la Commission de recensement de la Corse.

Celle-ci, après avoir proclamé élus les trois candidats ayant obtenu tous les trois un chiffre de suffrages supérieur à la majorité absolue devait encore attribuer un siège.

La liste Landry par le système du quotient avait droit à deux sièges, la liste Gavini à un.

Le jeu du quotient conduisait donc à pourvoir trois sièges, mais la Corse n'ayant que quatre députés à élire et la majorité absolue ayant déjà pourvu trois sièges, la question se posait de savoir à qui attribuer le quatrième siège resté en suspens.

M. Gavini expose comment la Commission de recensement pensa que les deux listes avaient un titre égal à ce siège et se basant sur l'article 12 de la loi électorale, le proclama élu. Mais le troisième bureau de la Chambre a fait jouer le cinquième paragraphe de l'article 10 qui attribue à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral.

M. Gavini proteste contre cette interprétation qui lui fait perdre le bénéfice de sa proclamation par la Commission de recensement de la Corse.

M. *Tremouillère*, député du Cantal, rapporteur du troisième bureau, expose les conclusions de son rapport et démontre l'erreur commise par la Commission de recensement de la Corse quant à l'égalité des titres.

M. *Pietri* prend la parole à son tour. Il reproche au troisième bureau d'avoir sommairement interprété la loi qui, prétend-il, n'admet pas la priorité.

M. *Manaud* intervient pour déclarer qu'il ne comprend rien à cette loi et demander quand on l'abrogera.

M. *Pietri* insiste pour l'application du titre égal.

Selon lui, le législateur, en 1919, a voulu en cas d'insuffisance de sièges, que ce soit la majorité personnelle des candidats qui fasse désigner l'élu et non pas la plus forte moyenne.

M. *de Moro-Giafferri* fait remarquer qu'au point de vue juridique l'égalité de titres invoquée par M. Pietri et inexistante. En effet, la liste Landry, ayant deux quotients, a droit aux *deux tiers d'un siège*; la liste Gavini, n'ayant qu'un quotient, n'a droit qu'à *un tiers d'un siège*. La liste Landry doit donc l'emporter.

La démonstration courte et lumineuse de M. de Moro-Giafferri produit une profonde impression sur la Chambre.

Le Président annonce qu'il met la question aux voix.

Le scrutin donne :

Pour l'élection de M. Caitucoli .... 276 voix.

Contre .... 160 voix.

M. Caitucoli est proclamé député de la Corse à la place de M. Gavini.

LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. *Painlevé* déclare qu'il a reçu du groupe communiste une proposition dont il donne lecture demandant à la Chambre de formuler son sentiment sur le cas de M. Millerand.

La proposition porte notamment que M. Millerand s'obstine à braver l'opinion publique et que celle-ci ne manquera pas d'indiquer sa volonté souveraine par tous les moyens appropriés.

M. Painlevé rejette cette proposition comme anticonstitutionnelle.

La séance est levée et renvoyée à demain à 15 h. 30.

LA SITUATION POLITIQUE

REUNION DES CHEFS DU CARTEL DES GAUCHES

Paris, 6 juin.

MM. Briand, Herriot, Camille Chautemps, Paul-Boncour, Varenne, Renaudel et Hennessy ont tenu une réunion aujourd'hui pendant que M. Millerand poursuivait ses consultations.

Cette conférence avait pour but d'étudier l'attitude commune que les groupes de gauche devraient adopter en attendant la constitution du prochain ministère.

Deux hypothèses ont été particulièrement envisagées : le vote, prochainement, d'une motion, ou l'expectative.

AU GROUPE RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Paris, 6 juin.

Le groupe radical et radical-socialiste a décidé, en raison des circonstances, de nommer un Comité directeur provisoire qui restera en permanence à Paris pour suivre les événements.

Ont été désignés MM. Malvy, Lamoureux, Archimbaud, André Hesse, Fribourg, Cazal, Camille Picart, Léon Meyer.

Une proposition sera faite à la Chambre tendant à la nomination d'une Commission des crédits de quarante-quatre membres élus au scrutin de liste en attendant la Commission du budget.

LES ENTRETIENS A L'ELYSEE

Paris, 6 juin.

M. Millerand a consulté ce matin MM. Chaumet, Franklin-Bouillon, Thomson, Frédéric Brunet et Klotz. Il a ensuite reçu les membres du bureau de la Chambre.

Dans l'après-midi le Président de la République s'est entretenu avec MM. Mascurand, Paul Laffont, Strauss, Borel.

M. Millerand continuera ses consultations demain.

SPORTS

LE TOURNOI DE FOOTBALL

Paris, 6 juin.

Aujourd'hui s'est disputé le premier match de demi-finale du Tournoi de Football-Association entre les équipes représentatives de l'Uruguay et de la Hollande.

Après une lutte très serrée, les Uruguayens se sont qualifiés pour la finale, en battant leur adversaires par deux buts à un.

Le dernier match de demi-finale se disputera demain entre la Suisse et la Suède.

LE DON ROCKFELLER

LA REPARTITION

Paris, 6 juin.

Le Comité franco-américain a réparti aujourd'hui les dix-huit millions de francs provenant du don de un million de dollars fait par M. Rockfeller, le richissime Américain pour la reconstruction et l'entretien de certains monuments français.

Le Comité a attribué cinq millions pour la reconstruction de la cathédrale de Reims, quatre millions pour le château de Fontainebleau, neuf millions pour le château de Versailles et ses dépendances.

Les travaux doivent commencer simultanément à Reims, à Fontainebleau et à Versailles.

en Allemagne

AU REICHSTAG

Berlin, 6 juin.

Au cours de la séance tenue aujourd'hui par le Reichstag, les nationalistes ont déposé un ordre du jour de méfiance contre le nouveau Cabinet Marx, qui comme on le sait, est favorable à l'acceptation des conclusions du plan des experts.

Après un assez long débat, cet ordre du jour a été mis aux voix et repoussé par 239 voix contre 194.

Informations Financières

MARCHE DES VALEURS

	Paris, 6 juin. cours précéd.	dernier cours
Tabacs d'Orient	365	366
Pechiney	972	985
Rente Foncière	3225	3549
Lautaro	728	735
Banque Paris Pays-Bas	1465	1460
Tubize	615	621
Banque Ottomane	758	767
Pathé	518	509
Banque Union Paris	860	861
Vieille Montagne	2205	2220
Haïti 5 0/0 1910	445	439
Montecatini	243	235,50
Suez	14270	14230
Paris Albi	2810	2793
Huta Bankowa	1550	1556
Russe 5 0/0 1906	26,50	26,25
Crédit Lyonnais	1518	1535
Orosdi Back	111	111
Bozy	»	191,50
Financière Caoutchouc	154,50	158
Vins et Spiritueux	260	258
Gulo Groci	»	4995
Pathé Capital	544	538
Chemin de fer Santa Fé	866	860
Las Dos Estrellas	168	168
Oriental Carpet	312	314
Bianzy	1910	1885
Union Electricité	360	360
Tanganyika	153,50	152

COURS DES CHANGES

Livre	86,65	85,85
Dollar	20,10	19,89
100 lires	87,90	86,15
100 pesetas	272	267,55
100 francs suisses	356	350

AU JAPON

CONTRE LES AMERICAINS

Paris, 6 juin.

Un message de Tokio dit que l'agitation grandit chaque jour contre les Américains.

Les syndicats de médecins japonais ont décidé, en réponse à la loi d'émigration votée par le Sénat des Etats-Unis, de ne plus soigner les malades américains.

D'autre part, les marchandises américaines sont toutes boycottées.

EN ALBANIE

Paris, 6 juin.

On télégraphie de Vallona que de nombreux prêtres se sont mis au-devant des troupes nationalistes et, fusil et crucifix en mains, les conduisent contre les insurgés.

LES DANGERS DE

LA HERNIE

SONT RADICALEMENT SUPPRIMES

par l'emploi du célèbre Appareil Pneumatique et sans ressort de

A. CLAVERIE

de Paris, universellement considéré comme le **type le plus parfait de l'appareil herniaire moderne.**

Il n'est pas de hernie qui résiste à cet incomparable agent thérapeutique, **le seul assez puissant** pour avoir raison des tumeurs les plus volumineuses et **assez doux** pour faire disparaître les hernies sans occasionner aucune gêne.

Nos Lecteurs atteints de hernies, quels que soient leur âge et leur profession, ainsi que nos Lectrices atteintes **d'affections abdominales** doivent avoir recours aux conseils du renommé Spécialiste des **Etablissements**

A. CLAVERIE,

qui recevra à :

Bonifacio, samedi 7 (de 9 h. à 4 h)., **Hôtel de France.**

Ghisonaccia-Gare, dimanche 8 (de 7 h. à 6 h.) et lundi 9 (de 9 h. à 2 h.), **Hôtel Continental.**

BASTIA, mardi 10, mercredi 11 (de 9 h. à 4 h.) et jeudi 12 (de 9 h. à 11 h.), **Hôtel de France.**

CEINTURES PERFECTIONNEES

contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale Obésité**, etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.

Modèles nouveaux et exclusifs des Etablissements

A. CLAVERIE,

234, faubourg Saint-Martin, Paris.

— VIN DE PATRIMONIO —

P. GILORMINI, Propriétaire-Viticulteur

Vente directe du producteur au consommateur. — Blanc, rouge et rosé, de qualité extra, à prix très modéré.

« Patrimonio » en bouteilles cachetées

–:– Expéditions à l'extérieur –:–

Dépôt de vente : 43, boul. Paoli

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Antoine-Félix Marinetti, née Danesi; Mme et M. Ange Marinetti, représentant de commerce, et leurs enfants; M. César Morelli, receveur des Postes, Mme César Morelli, née Marinetti, et leurs enfants; M. Louis Marinetti, et ses enfants;

Les familles Tollier-Marinetti, Sylvestre d'Angelis, Frassati d'Ismaïn, Alma, Martin, Fonseca, Marinetti, de Nonza; Luciani, Cunéo, Salvioni, Leschi et Franceschi;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ANTOINE-FELIX MARINETTI

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et allié, décédé le 6 juin, dans sa 72e année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, samedi 7 courant, à une heure de relevée.

Maison mortuaire : 14, rue Cimbalo.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les membres de la Société d'Assistance Publique sont priés d'assister à l'enterrement de feu

ANTOINE FATTIOCI

Membre du Conseil d'Administration

La levée du corps aura lieu aujourd'hui, à une heure de relevée, rue Napoléon, 11.

Les membres de la Société de secours mutuels des marins sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté rouleur visiteur

ANTOINE FATTIOCI

ILE-ROUSSE

OUVERTURE DU

Gd HOTEL DU CHATEAU ET DE LA POSTE

— Vue sur la mer et la montagne —

CONFORT — PARC — GARAGE

Si vous avez des **PUNAISES** l'insecticide **COLBERT** les détruira en 10 MINUTES, même les œufs.

Dépôt : Etab. Blasini-Susini, 21, R. de l'Opéra

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE

— (Près d'Ajaccio) —

DOMAINE DE CASTELLUCCIO

Examen d'admission le 10 juillet

Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines

\- - -

Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture

\- - -

Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.

\- - -

(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole)

COMPie FRANCO-ESPAGNOLE DU CHEMIN DE FER DE TANGER A FEZ

EMISSION DES OBLIGATIONS 6 ½ 0/0 DE 500 FRANCS

nets d'impôts présents et futurs

Garantie par les Gouvernements français et du Maroc

INTERET ANNUEL : **32 fr. 50**, payable par semestre les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

–:– **Amortissement au pair de 500 francs** –:–

PRIX D'EMISSION : **482 fr. 50** par obligation. Jouissance du 15 mai 1924.

On souscrit, dès à présent et sans frais, aux guichets de la

BANQUE DE LA CORSE ALTIERI-NAPOLEONI

— BASTIA —

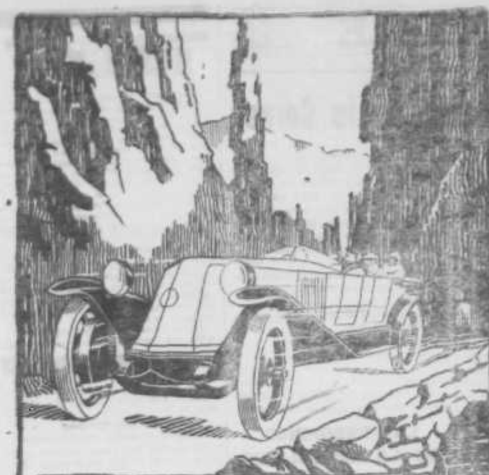

Les sites les plus pittoresques sont parfois peu accessibles, tant sont mauvaises les routes qui y mènent. En toute sécurité, vous pourrez passer partout avec votre RENAULT grâce à la souplesse de sa suspension, à la puissance de son moteur et à la robustesse de sa construction.
Demandez les notices spéciales 6, 10, 12, 18 et 40 HP.

· RENAULT
BILLANCOURT-SEINE

L. DORIAT, AGENT GENERAL POUR LA CORSE

Demandez
UN ·
PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA
DE LA MAISON BOURGEOIS FRÈRES & FILS
BASTIA (Corse)

R. C. Bastia 349

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
[illegible] et 41 bis, boul. Paoli à BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéances - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de Bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification des tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance du portefeuille, etc., etc...

Compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

Le Directeur Gérant : Louise CORDIER

KOLA SPORT
STIMULE
Joseph ROMAGNOLI,
Concessionnaire exclusif
18, Boulevard Albert 1er - BASTIA

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU 15, Allées de Meilhan, MARSEILLE.
Siège Social 96, Rue Rivoli, Paris

AVIS AUX MUTILES
bénéficiaires de l'art. 10, loi du 31 mars 1919

Le décret et l'instruction du 21 mai 1924, parus au **Journal Officiel** du 25 mai 1924, déterminent les conditions d'application de la loi du 30 avril 1921, attribuant, à dater du 1er mai 1924 une allocation annuelle de taux de 7.000 francs aux invalides bénéficiaires de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919.

Pour application à leur profit de ces nouvelles dispositions, les mutilés résidant en Corse, bénéficiaires de l'article 10, sont invités de la S. D. P. de la Corse, à Ajaccio, le [illegible] à adresser, sans retard, aux fins d'échange, à M. le Sous-Intendant militaire, carnet aux grands invalides qu'ils détiennent.

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot

Tout ce qui concerne la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction
Rapidité Exactitude dans les Devis
Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

Femina
SOMMAIRE DE « FEMINA » du 1er juin 1924
Une sportswoman complète, Mlle Fanny Heldy. - La gagnante de la coupe Femina. - Amazones dans la forêt de Fontainebleau. - Marie Pickford. - Une visite aux [illegible]. - Fernand Vandérem : Le Courrier des dames. - La mode pour les sports et les voyages (dessins et photos). - Le danseur Stowitts. - Le Pavillon de Vous êtes [illegible]. - Porterons-nous des ombrelles ? à [illegible]. - Fourrures. - Les Sockarts. - La Baule. - Biarritz. - La gagnante du Concours de Trousseaux. - Un fakir dans le monde.
EDITIONS PIERRE LAFITTE

COMPAGNIE FRAISSINET

HORAIRE DU MOIS DE JUIN

Départs de la Corse pour le Continent

7. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
8. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
9. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
10. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
10. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
10. de Bastia pour Livourne, à 23 heures.
10. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
11. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
11. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 18 heures.
12. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
13. de Bastia pour Marseille, à midi.
14. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
15. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
16. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
17. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
17. de Bastia pour Livourne, à 23 heures.
18. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
18. de Calvi pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
19. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
20. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
21. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
22. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
23. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.

Départs du Continent pour la Corse

7. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
7. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
8. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
9. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
10. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
11. de Marseille pour Bastia, à midi.
12. de Livourne pour Bastia, à midi.
12. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
13. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
14. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
14. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
15. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
16. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
17. de Nice pour Ile-Rousse, à 19 heures.
18. de Marseille pour Bastia, à midi.
19. de Livourne pour Bastia, à midi.
19. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
20. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
21. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
21. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
22. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
23. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !

LUX
La Reine des Cigarettes
NE COUTE QUE 65 CENTIMES
« LE PAQUET DE 20 »
EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS
R. C. Ajaccio. N° 479

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia
PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
" Cap Corse Damiani " Hors Concours, Membre du Jury
" Nectar Cédrat " " Myrta " " Mandarina " Marques déposées
PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver
PAR l'assortiment unique de leur rayon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers
PAR leurs prix minutieusement étudiés
OFFRENT les meilleures garanties d'achat
ASSUREZ-VOUS EN ! !
R. C. Bastia 1081

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XII

[illegible]

— Je me donne une fête, dit-il, en effet ; [illegible]

[illegible]

Gabriel poussa une exclamation.
— Chut !

C'est à peine si l'on pouvait reconnaître Carlotta dans l'apparition qui venait d'arracher au jeune homme un cri d'admiration. [illegible]

— Voyez, dit Lee avec un sentiment de [illegible]

Gabriel ne put se retenir de sourire, parce que le poète disait cela du ton d'un horticulteur qui vous montre une espèce rare, résultats de longs et savants efforts appliqués à dompter la nature. [illegible]

Carlotta s'était couchée [illegible]

Lee s'installa à son chevalet, et prit ses crayons.

— C'est un bien merveilleux modèle, dit Dompierre, mais est-ce que vous obtenez qu'elle pose ?

Il paraît que cela fut possible. [illegible]

— Poser ? dit Lee, mais qu'entendez-vous par là ? [illegible]

[illegible]

Carlotta avait fermé les paupières ; le double arc de ses cils répondait de la gravité sur son visage ; ses joues au teint doré pâlissaient, et le dessin pur de sa lèvre donnait la moue divine de certains marbres antiques. Son souffle régulier soulevait et abaissait la double fleur de sa poitrine. Elle dormait.

— Voilà, dit Lee, le seul repos que l'on puisse exiger d'une femme sans lui faire violence et la dénaturer...

Il continuait de regarder avec ravissement le corps de Carlotta endormie.

— Ne craignez-vous pas, dit Dompierre, que l'on vous accuse d'avoir détourné cette honnête fille ? Vous savez qu'on la remarque, et que le bruit de sa fortune fait aller les langues ?...

Il s'aperçut, en prononçant ces mots, qu'il dépassait la limite des choses qui atteignaient le poète. La Carlotta était pour Lee le point de départ de toutes sortes de spéculations esthétiques. [illegible]

[illegible]

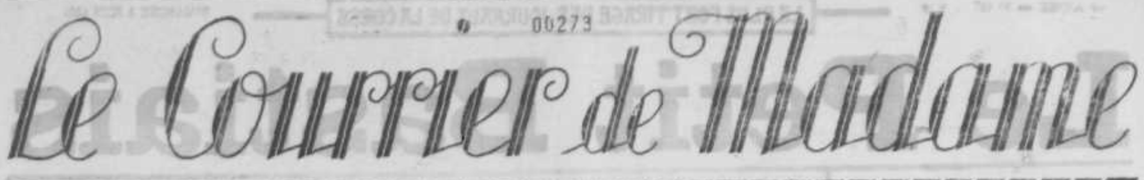

00273

Le Courrier de Madame

Des Robes droites

Il est très idée de penser aux femmes qui veulent « s'habiller », mais il est aussi très utile de donner quelques idées à nos lectrices qui n'ont ni les moyens, ni la capacité de faire elles-mêmes des robes compliquées et c'est en pensant à elles que nous écrivons cet article.

Nous parlerons, ici, des robes droites, des robes aussi faciles à faire soi-même que cela vous sera possible. Il va sans dire que même en employant la robe chemise, on peut arriver à une robe très seyante, sans cela nous n'aurions même pas envisagé l'occasion de vous en parler.

Que penseriez-vous d'une robe fourreau en marocain multicolore tant à la mode ? Sur la jupe vous monterez des volants en marocain noir, un ruban noué à la taille formera la ceinture. Pour la rue vous y adjoindrez une petite casaque également noire, et voilà avec rien tout un costume. La cloche ira très bien avec ce vêtement.

Autre petite robe gentille et sans prétention sera faite en ratine unie, garnie à la taille, aux manches et au bord d'un col rabattu de petits plissés superposés en voile de même ton.

Un modèle plus compliqué tout en restant simple, une robe en duveline unie, mais de couleur, toute droite. Sur la jupe des volants sur cinq ou six hauteurs, laissant le devant uni, comme un tablier. Le cou, les manches et les volants peuvent être soulignés d'un mince biais de crêpe plus clair pour égayer la robe.

Enfin un modèle plus riche une robe en poplalga unie toute droite et sans manche. Pour la ville des manches peuvent y être ajoutées soit en mettant en dessous un léger vêtement à manches d'organdi, soit ce qui est plus fantaisiste en y ajoutant des manches larges, genre kimono, en poplalga pareil à la robe ; en ce cas, il faut tarer les manches sur la robe avec un lacet de soie d'un ton semblable et laisser tomber les liens de chaque côté en guise d'épinglettes.

Si vous en avez la patience, vous pouvez garnir cette robe dans le bas de la jupe et dans le bas des manches par un large dessin fait de soutache du même ton. Et vous pouvez avoir là une robe charmante qui fera envie à beaucoup.

Yvette GUYOT.

de gauche à droite :
Robe en voile parme, applications de cretonne soulignée de plissé de voile.
— Garçonnet en popeline grise avec applications rouges.
— Robe en taffetas écossais, devant de Rasilan écrue.
— Costume toile blanche orné d'écossais, jupe en forme, col et motif en organdi.

STUDIO D'ART
PHOTOGRAPHIE
DUSSERRE - TELMON
25, Bd PAOLI, 25. (1er ETAGE)
Ne pas confondre !...
Spécialité d'agrandissements, Travaux Photographiques en tous genres. Prix sans concurrence, travail supérieur.
Voir aujourd'hui et demain son exposition de cadres marqueterie de luxe au magasin, 25, Bd Paoli (ancien magasin Paris).

OUI, MAIS...
AUGUSTE
HABILLE MIEUX !

Les Cadeaux de Fiançailles

" Le temps n'est plus où les fiançailles donnaient lieu à de grandes réjouissances, réceptions, dîners, bals, etc... Aujourd'hui on se contente d'un dîner intime et même assez souvent ce jour n'est marqué par aucune fête.

Après avoir consulté la jeune fille et être agréé par les parents, le fiancé offre l'anneau symbolique qui est presque toujours un brillant monté sur platine. Certains lui préfèrent un saphir pâle ou une émeraude.

Si comme c'est souvent le cas : la mère du fiancé a l'intention d'offrir quelques souvenirs de famille à sa future bru, ce sera au moment des fiançailles qu'elle devra faire ce cadeau. Cette habitude est particulièrement observée lorsqu'il s'agit de bijoux anciens, de dentelles précieuses, d'éventails peints et autres menus bibelots précieux et charmants.

Généralement les jeunes amies de la fiancée viennent ce jour témoigner leur sympathie à la future épouse et contempler les cadeaux. Il est d'usage de les retenir à un thé intime et exclusivement entre jeunes filles.

A partir de ce moment le jeune homme voit ses devoirs considérablement accrus. Le bouquet — exclusivement composé de fleurs blanches — devient obligatoire chaque jour et déroger à cette règle témoigne d'un manque d'éducation absolu.

La corbeille, elle, doit être offerte le jour des fiançailles et de la remise de la bague. Elle devra être composée de fleurs blanches à moins que vous ne préfériez le dernier chic, mélange de fleurs blanches et de fleurs roses disséminées dans les coques de tulles et de rubans blancs.

La période des fiançailles est réservée à la préparation de l'intérieur futur des jeunes époux et à l'achat des toilettes. Elle est aussi pour quelques-uns une sorte de retraite pendant laquelle on pense beaucoup et où l'on apprend mieux à se connaître, puisque le jeune homme doit toujours accompagner sa fiancée et qu'elle doit toujours le consulter.

Si vous faites une réception de fiançailles n'oubliez pas que la toilette doit être obligatoirement blanche et très simple et c'est à la fin de cette réunion que les parents du fiancé remettent le portefeuille contenant un chèque ou des billets de banque qu'il est d'usage d'offrir à la jeune fille pour ses menus dépenses personnelles.

Autant de petits détails qui sont désuets, mais qui tout de même, font juger les gens, parce qu'ils témoignent du degré de leur éducation et de leur raffinement.

Louise DAVEZE

LA CHAUSSURE
Pour avoir du **CHIC**, pour avoir du **BEAU**, allez aux
CHAUSSURES HENRY
24, Bd Paoli - Téléphone n° 59
Vous y trouverez
LES DERNIERES NOUVEAUTES
dans LES MEILLEURES FABRICATIONS
Articles de luxe de la Grande Marque **La Renommée de Limoges** ; les plus jolis modèles d' **Aurore** et d' **Heyes** ; Sandalettes **Ona** et **Perfectus**, etc., etc...

J. MORETTI
PHOTOGRAPHE D'ART
19, & 28, Bd Paoli BASTIA
8 GRANDS PRIX

Costumes de Voyage et de Sport

Assoiffée de grand air, de longues étendues, avide de reposer ses yeux sur la mosaïque des prés verdoyants, la femme éprouve un intime plaisir, toujours vif, de s'habiller de tenues appropriées et auxquelles son souci de coquetterie imprime un cachet tout spécial avivé d'une pointe de gracieuse originalité. Elle a, du reste, pour combler ses désirs, une variété nombreuse de tissus de toutes sortes : duvetynes légères dans tous les tons de la mode, kashas souples et veloutés. En blanc ou en couleur, uni ou de fantaisie, le kasha est le tissu rêvé pour les costumes de sport et de voyage. Il est celui que l'on choisit de préférence à tout autre, car il est tout aussi charmant que pratique et ce sont là des qualités inestimables, n'est-ce pas ? Puis, tous les lainages fantaisie, les jerseys unis, jaspés ou chinés, offrent à la femme un vaste domaine parmi lequel on peut, à loisir, faire une sélection selon ses goûts personnels, et ceux-ci sont nombreux, car, ainsi, que le dit un dicton bien connu ; « Des goûts et des couleurs on ne discute pas ». Et il faut encore y ajouter les tissus écossais qui connaissent, eux aussi, une très grand vogue, l'allure jeune et pimpante, ils conviennent admirablement aux vêtements de coupe droite et simple, et n'ont guère besoin d'autre garniture qu'un col de frais linon, une cravate aux joyeux coloris ou un travail de ganses.. de ton vif, posées sur la veste courte.

Des petits paletots vagues, élargis du bas, à la manière des blouses de paysans, ont une note toute personnelle et, taillés de tissus à larges carreaux, ils complètent gentiment une robe de léger lainage sombre et uni. D'autres, plus longs, épousent étroitement les minces silhouettes et s'accommodent à merveille d'une étoffe réversible dont l'envers quadrillé compose les parements et le col ; et cela vous a un petit chic indiscutable. D'autres encore, en daim de couleur, brodés, piqués de soies, soutachés ou cloutés d'acier, sont d'un effet ravissant, mais leur prix élevé ne les met pas malheureusement à la portée de toutes les bourses. Il est vrai qu'on peut toujours les admirer, et cela, c'est déjà quelque chose, ne serait-ce que pour le plaisir des yeux.

La campagne, le sport, les randonnées en auto, réclament, en outre, des tricots douillets, non point de ces tricots « trop vus », et tissés à la machine, mais des vestes, des casaques, des chandails, véritables petits chefs-d'œuvres, travaillés et brodés à la manière des vieilles tapisseries. Ce n'est pas, à vrai dire, le « petit point » de nos aïeules, mais c'est un de ses proches parents, un parent moderne, voilà tout. C'est en effet, sur la trame large d'une toile bise ou sur les mailles d'un filet souple que sont tissés ces vêtements moelleux, sur lesquels se rencontrent, juxtaposés en exquise harmonie, les teintes heurtées ou délicates des dessins les plus variés. Sur les jupes plissées — plissés plats, creux ou couchés — on porte les jolis « sweaters » de soie, aux tons chatoyants, gais et frais comme la campagne elle-même.

Tous ces lainages complètent souvent de petits chapeaux en tricot, eux aussi, remmaillés et égayés de fleurs brodées, d'autres sont travaillés de laine, de raphia ou de soie et on en voit tendus d'un tissu s'harmonisant à celui du costume ou drapés d'une écharpe multicolore, écharpe enroulée au cou gracile des coquettes et qui s'échappe, espiègle, bravant, en courtes envolées, la brise printanière.

Parfois, dans l'échancrure généreuse des blouses ou des casaques, un bout de ruban indiscret zèbre de sa trame soyeuse, la blancheur satinée de l'épaule. C'est, cela va sans dire, une épaulette de ruban de crêpe de Chine lavable, puisque toutes les élégantes ont adopté ces nouveaux liens multicolores dont les qualités sont maintenant bien connues. Elles ont appris, par expérience, que les lavages répétés auxquels le ruban de crêpe de Chine lavable est assujetti sur leur lingerie , ne nuisent en rien ni à ses coloris délicats, ni à son grain soyeux. Cette jolie nouveauté se retrouvera cet été sur nos toilettes légères en petites merveilles inédites.

MICHELINE.

Insistez pour obtenir les produits **Calorider**, vous teindrez ainsi vous-même vos vêtements comme le plus habile teinturier.

Les traitements de la Bouche exigent les soins minutieux. La Prothèse dentaire embellit lorsqu'elle est exécutée avec art. ... Au **CABINET DENTAIRE**, 27, Boulevard Paoli, des **Travaux irréprochables** et des **soins sans douleur**.

KODAKS
Fournitures Générales pour la Photographie
Developpements.Impressions
Agrandissements, Jumelles diverses
SPORTS
Articles de Foot-Ball, Tennis, Natation, etc.
Insignes divers
M. Silvestri, 26, Bd Paoli

A. POGGI
Parfumerie de Luxe - 15, Bd Paoli - Bastia
Le plus grand choix de Parfumerie, Produits de Beauté, Brosserie fine, etc... Toutes les Grandes Marques aux mêmes prix que dans les Maisons du Continent.

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XII

Le ciel, qui s'assombrissait peu à peu, passa subitement au noir d'encre, et un coup de vent brutal bouleversa l'atmosphère. [illegible]

[illegible]

... seulement de quelques barques surprises par la soudaine bourrasque. [illegible]

[illegible]

— Avez-vous entendu dit Lee, à ce qu'on entend pour le nom de hasards ? Les hasards ! chose confuse et mystérieuse qui m'a toujours causé un frisson d'épouvante ! Le hasard : un dieu qui joue ! Il joue avec les événements humains : milles rencontres imprévues, mille choses insensées... Regardez, je vous prie, ces petites embarcations qui recommencent à apparaître dans le sillage [illegible]

— Lee ! vous êtes exécrable. Ne faites pas l'oiseau de mauvaise augure ! Ces malheureux canots ne tiennent pas sur le lac démonté. Regardez-les à plus de deux cent mètres du bord. Et là-bas du côté de Cadenabbia !... Les malheureux ! Est-ce que vous avez une jumelle ?

— En bas dans le hall, il y a une longue-vue.

Gabriel descendit quatre à quatre. Une inquiétude venait de le saisir. Monsieur et madame Belvidera n'étaient-ils pas dans une de ces barques ? [illegible]

Les portes claquaient dans tout l'hôtel ; les domestiques couraient ; des ordres, des appels en toutes les langues étaient échangés, des corridors au hall, du hall aux salons et aux chambres ; l'escalier et l'ascenseur étaient envahis par une foule de personnes rentrant du dehors surprises par l'ouragan, portant sur leurs vêtements légers des traces de larges gouttes d'eau [illegible]

Était-ce une hallucination causée par son inquiétude, par son ennui par cette heure noire où tout en lui apparaissait tragique ? [illegible]

Il quitta précipitamment la tourelle. Il voulait savoir, savoir tout de suite, savoir par le plus court moyen ce qui se passait là-bas. Il fallait coûte que coûte qu'il se fit transporter à Cadenabbia.

Il ne prit que le temps d'aller chercher dans sa chambre un chapeau [illegible]

— Ohé ! ohé !...

Personne ne se montrait. La pluie pourtant avait cessé, et le vent avait moins de rage.

[illegible]

— Mauvais temps ! fit le batelier.
— Oui, oui, dépêchons-nous !
L'homme déclina de la tête.

(à suivre)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

49e ANNÉE — N° 197 — 8 19

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

DIMANCHE 8 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. — BASTIA
TÉLÉPHONE : 8

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Étranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal
1re Page, 5 fr. — 2me Page, 3 fr. — 3me Page, 2 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

Billet du Dimanche

Saint-Antoine

C'est l'été ! la chaleur cette année, nous est arrivée brusquement avec la victoire des Républicains ; il faut espérer que les deux, chaleur et victoire, seront très supportables et que l'on se fera à l'une comme à l'autre. C'est égal ! avec un changement de saison, un changement de régime peut-être mauvais et déjà nous voyons le thermomètre monter, la livre monter, et avec la livre voici le pain qui monte à son tour et tout cela n'amène pas la paix, tout cela ne fait pas la vie moins chère, le ciel plus clément et le Boche plus honnête.

C'est l'été ! et comme dit le poète : « Quand l'été vient, le pauvre adore ! » les arbres s'habillent de vert, les femmes portent des robes légères aux tons clairs ; elles portent aussi des cheveux courts pour avoir moins chaud et des jupes sommaires pour avoir plus frais. Quant aux hommes, leur mode est invariable comme un participe présent : les voilà encore en chapeau de paille, pantalon blanc et souliers jaunes et cela depuis qu'il y a des hommes et qui s'habillent. En Italie on a bien trouvé, pour varier un peu le costume d'Adam, ces fameuses chemises noires et il ne serait pas étrange que, par esprit d'imitation, nous n'ayions bientôt chez nous, les chemises bleues ou les chemises rouges, ce qui serait plus embêtant.

C'est l'été ! N'avez-vous pas entendu le clairon de Cardo sonner, dans nos rues, l'heure de la sieste ? Et le soir, à la brune, à l'heure chien et loup écoutez la cloche de St-Antoine sonner la neuvaine et appeler à la chapelle du couvent les blondes dévotes du vénéré patron, celles qui attendent de lui le miracle d'amour et de bonté, car Saint-Antoine, comme on sait, est le protecteur des amoureux, celui qui dispense aux cœurs épris les grâces du ciel, en les aidant à trouver leur chemin de Damas.

Aussi, rien n'est plus agréable, rien n'est plus touchant que cette cérémonie religieuse qui se répète chaque soir dans l'oratoire de notre couvent.

Le but de ce pèlerinage sacré est l'occasion d'une exquise flânerie, quand la nuit commence à descendre sur la ville, en s'appuyant doucement sur le jour pour le chasser comme ferait un Cartel des gauches pour se libérer d'un Bloc National. Et le moment est adorable de charme et de poésie ! Des parfums de sylve s'épandent dans l'air ; la lune comme un patin d'argent apparaît sur la piste bleue du ciel, jadis que Jupiter s'ouvre à côté comme une immense camelia et que peu à peu, à mesure que le patin glisse vers l'horizon, les étoiles fleurissent innombrables !...

Et dans cette magie de la nature toujours renaissante et toujours éternelle dans ses merveilles, les jeunes couples, les essaims de jeunes filles s'en vont par le chemin de Cardo ou par la sente de Sainte-Claire (qui n'est pas claire du tout), s'en vont vers le sanctuaire où l'on chante l'hymne d'espérance, où un moine compatissant bénit les âmes qui se cherchent, les âmes malades : « degli squisiti mali » dont parle d'Annunzio.

Et c'est une foule fervente et pieuse qui se presse près de la statue souriante de Saint-Antoine, éclairée de mille cierges, enguirlandée de roses et de lis, et autour de laquelle montent les prières, les cœurs et les chants sur les ailes d'une musique divine. La foule, trop pressée, s'épand souvent sur la terrasse où l'on cause, où les commentaires vont leur train, où l'on fait même des paris, je pense, et c'est une chose vraiment curieuse que ce contraste de mystique et de profane par une nuit d'été « toda llena de murmullos, de perfumes y de musica, de alas. »

Mais la bénédiction descend sur tous et le défilé du retour commence sur la route qui descend, dans le fourmillement des lucioles, dans les rires et les chansons, tandis que là-bas, en la ville endormie, aux lumières multicolores, là-bas vers la marine on entend les accords de la sérénade qui monte vers le balcon de Catali di lu Merca !...

Jean CASABIANCA.

LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOPITAL DE BASTIA

Ajaccio, 7 juin.

M. le Préfet de la Corse a donné son approbation définitive au cahier des charges de la mise à l'adjudication des travaux du nouvel hôpital civil de Bastia.

L'affiche de mise à l'adjudication sera publiée mardi prochain sous la signature de M. le Maire de Bastia, président de la Commission administrative de l'hôpital.

M. LANDRY A L'ELYSEE

Paris, 7 juin.

Ce matin, M. Millerand a convoqué M. Adolphe Landry, député de la Corse, qu'il a consulté sur la situation politique actuelle.

L'entrevue entre le Président de la République et M. Landry a duré plus d'une heure.

M. Millerand a reçu ensuite M. Archimbaud, vice-président du Comité exécutif radical socialiste.

M. MILLERAND CONTINUE SES CONSULTATIONS

Paris, 7 juin.

M. Millerand a reçu cet après-midi M. Faure. Celui-ci en sortant de l'Elysée, a répondu à des journalistes : « Mon impression est que la crise ne durera pas plus de 48 heures.

« J'ai exprimé le désir qu'il fallait agir rapidement. »

M. Bouyssou a été également consulté par le Président de la République, ainsi que M. Dariac.

ARRIVEE DE M. STEEG

Paris, 7 juin.

M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie, qui, dit-on, recevra la mission de former le prochain Cabinet, est arrivé ce matin à Paris.

Il a été reçu à la gare de Lyon par M. Chaumet et plusieurs autres personnalités politiques de la capitale.

M. Steeg a eu de longues conversations téléphoniques avec ses amis.

DECLARATIONS DE M. STEEG

Paris, 7 juin.

Interrogé par des journalistes, M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie, a répondu :

« Je suis attaché à l'Algérie et je ne quitterai pas ce poste jusqu'à ce que le futur gouvernement me remplace, mais M. Millerand est un grand ami que j'aime beaucoup et je ferai pour lui, tout ce que je pourrai.

« Le Président de la République a accompli une besogne constitutionnelle. Je crois que la bonne grâce et le désintéressement existent chez lui. »

AU PALAIS-BOURBON

LA COMMISSION DES CREDITS

Paris, 7 juin.

Les divers groupes se sont réunis ce matin pour choisir leur membres candidats dans les bureaux à la Commission des crédits.

Chacun des onze bureaux de la Chambre doit désigner quatre députés pour faire partie de cette Commission qui étudiera le projet Moutet, abrogeant l'article 213 de la loi du 30 juin 1923 rendant applicables au budget de 1924 les modalités du budget de 1923.

Le vote de ce projet entraînerait la suppression de toute ouverture de crédits à dater du 1er juillet prochain.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

La réunion du Cartel des Gauches au Palais d'Orsay.
De droite à gauche : MM. Painlevé, Herriot et Léon Blum.

LA GAUCHE RADICALE

Paris, 7 juin.

Le groupe de la gauche radicale, réuni ce matin s'est prononcé contre la motion de M. Moutet.

à Paris

VIOLENT INCENDIE

Paris, 7 juin.

Aujourd'hui un violent incendie a détruit une mégisserie de la rue Pascal, une fabrique d'appareils orthopédiques et le magasin des décors de l'Odéon.

Les dégâts sont évalués à deux millions de francs.

L'incendie serait dû à l'imprudence d'un ouvrier qui aurait jeté une cigarette sur un ballot de peaux.

A la Chambre

DANS LES BUREAUX

LA COMMISSION DES CRÉDITS

Les onze bureaux de la Chambre se réunissent pour élire les membres de la Commission des crédits.

Ces élections donnent les résultats suivants :

Premier bureau : MM. Fallières, Dumesnil, Renaudel, Bedouce.

Deuxième bureau : MM. Margaine, Violette, Voilin, Meyer.

MM. Dariac, Leredu, Lafarge et Prévet sont battus.

Troisième bureau : MM. Bosc, Dezarneul, Bovier-Lapierre, Locquin.

Quatrième bureau : M. Dutreuil est élu au premier tour. MM. Ancel, Tinguy du Poët et Rameil sont élus au deuxième tour.

Cinquième bureau : MM. Auriol, Queuille, Borrel et G...de.

Sixième bureau : MM. Baudos, Boncour, Lamoureux sont élus au premier tour. M. Betoulle est élu au deuxième tour.

Septième bureau : MM. Herriot, 31 voix ; Varenne, 30 ; Pinard, 30 ; Dalbiez, 29, sont élus.

Viennent ensuite : MM. Capus, 17 voix ; Barthelemy, 16 ; Moincaut, 14 ; Lautier, 14.

Huitième bureau : MM. Mistral, Benazet, Guillaumon sont élus au premier tour. M. Berthon est élu au deuxième tour contre M. Reibel.

Neuvième bureau : MM. Chassaigne-Goyon, Serot, Barety, Leboucq sont élus contre MM. Bouillon, Laffont, Blum et Daladier.

Dixième bureau : MM. Ossola, William Bertrand, Antériou et Bouyssou.

Onzième bureau : MM. Camille Chautemps, Paul Morel, Compère-Morel et Klotz.

La nouvelle Commission, dont la majorité est constituée par le Cartel des Gauches, s'est réunie immédiatement et a procédé à l'élection de son bureau.

M. Herriot a été élu président ; MM. Violette, Dumesnil, Bedouce et Mistral ont été élus vice-présidents.

MM. Barety, Lamoureux, Berthon, Antériou, Locquin et Picard ont été élus secrétaires.

M. Chautemps remplira les fonctions de rapporteur général.

LA SEANCE PUBLIQUE

SEANCE DU 7 JUIN

La séance publique est ouverte à 15 heures 40 sous la présidence de M. Painlevé.

Les communistes présentent une motion que M. *Berthon* défend avec véhémence.

L'orateur dit : « La Chambre ne doit pas se séparer sans voter le retrait de tout crédit à l'Elysée en présence de la carence du gouvernement. »

M. *Painlevé* déclare la motion irrecevable.

M. *Berthon* accuse M. Millerand de trahison.

Il demande à la Chambre de siéger en permanence.

M. *Varenne* demande au nom de la majorité de la gauche que la Chambre se réunisse demain.

M. *Painlevé* propose la date de mardi qui, mise aux voix, est repoussée par 337 voix contre 14.

La date de lundi est également repoussée.

La Chambre se réunira donc demain.

Le Président lève la séance à 16 heures 50.

EN ESPAGNE

ARRIVEE DES SOUVERAINS ITALIENS

Madrid, 7 juin.

Les souverains italiens sont arrivés hier soir, à 17 heures, à Valence.

Ils séjourneront dans cette ville et assisteront à la pose de la première pierre de l'Exposition hispano-italienne. Ils se rendront ensuite à Madrid.

AJACCIO

TENTATIVE DE MEURTRE

Ajaccio, 7 juin.

Hier, vers 15 heures, M. Bernard Muselli, industriel à Ajaccio, rue de la Comédie, se trouvait dans son bureau, lorsque survint la demoiselle Peretti Marie-Dominique, de Cognocoli, qui lui tira un coup de revolver, puis s'enfuit.

M. Muselli fut grièvement blessé, le projectile ayant touché l'épine dorsale.

La meurtrière est activement recherchée.

LES GROUPES DE LA MINORITE

Paris, 7 juin.

Les groupes de la minorité se sont réunis et ont décidé de s'opposer à toute procédure anticonstitutionnelle.

M. Reibel a été chargé de défendre le point de vue de la minorité.

NOUVEAUX CIGARES

Paris, 7 juin.

La Régie mettra en vente, à partir du 1er juillet de nouvelles séries de cigares appelés *Impériales, Olympiques, Coronas*.

Ces cigares seront vendus 2 fr. 50, 2 fr. et 1 fr. 50.

PRIX LITTERAIRES

LA BOURSE MAURICE BLOCK

Paris, 7 juin.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques a attribué pour la première fois la bourse Maurice Block pour un séjour dans une Université étrangère.

Cette bourse a été partagée entre Mlle Odier, élève de l'École Nationale des chartes, 3.000 francs, Mlle Crosnanson, licenciée en droit, lauréate des Facultés d'Aix et de Marseille, 2.000 francs.

à Marseille

IMPORTANTE ARRESTATION

Marseille, 7 juin.

Il y a quelques mois, M. Jean Padovani, encaisseur de la Compagnie des Tramways de Marseille, et son camarade M. Edmond Noguier, étaient assaillis sur un tram de la ligne des Chartreux par deux malfaiteurs qui s'enfuirent en emportant la sacoche de M. Padovani qui renfermait une somme de cent cinquante mille francs.

Une enquête fut ouverte qui vient d'aboutir à l'arrestation des deux agresseurs.

Ceux-ci, les nommés Baptiste Chave, âgé de 24 ans, miroitier, rue du Château-Joly, et Jean Bonetto, 22 ans, serrurier, rue du Centre, à Saint-Julien, ont été arrêtés hier soir par la police.

LA RECONNAISSANCE DES SOVIETS

Paris, 7 juin.

Le bruit court avec insistance que les groupes radicaux français auraient envoyés deux représentants à Moscou pour discuter avec le gouvernement soviétique de la reprise des relations diplomatiques entre la France et la Russie.

Les représentants radicaux auraient reçu des instructions spécialement détaillées en ce qui concerne la reconnaissance des dettes qui serait la question principale des négociations.

06271

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui dimanche 8 juin 1924, vingt-troisième semaine, 160e jour de l'année, 206 à venir.

Lune : pr. quart. le 10 juin ; pleine le 17. Soleil : lever, 4 h. 16 ; coucher, 19 h. 56.

Aujourd'hui : **La Pentecôte**. Demain : saint Pélagie ; saint Félicien, martyrs.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 8 heures, 22° ; à 12 heures, 22° ; à 18 heures, 21°. Minima, 20°, maxima, 25°. État du ciel : très peu nuageux ; vent calme, mer belle.

Baromètre 766m/m à midi.

EPHEMERIDES

1672. — Naissance de Pierre-le-Grand tsar de Russie de 1682 à 1725.

Doué d'une volonté de fer et d'une énergie souvent brutale qui devait plus tard étonner l'Europe, il brisa la pouvoir des Streltsi et résolut de tirer son peuple de la barbarie pour en former une nation civilisée.

Il mourut à Saint Pétersbourg, qu'il avait fondé, épuisé par les excès autant que par le travail.

1794. — On célèbre à Paris la fête de l'Être suprême, décrétée par la Convention.

1804. — Les Assises de la Seine condamnent, sans preuves, le général Moreau à deux ans de prison.

CARNET MONDAIN

Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage, à Paris, de notre distingué compatriote M. Pierre de Montera, professeur agrégé de l'Université, avec Mlle Marie Mareau, fille d'un grand industriel parisien.

M. Pierre de Montera est le frère de notre ami Me Hyacinthe de Montera, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats, premier adjoint municipal.

Nous adressons aux fiancés et à leurs familles nos très sincères félicitations.

MEDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire a été conférée à M. Rinoj Victor, matelot sans spécialité ; 17 ans 10 mois de services, dont 15 ans 10 mois dans la réserve. Campagne de guerre 1914-1919, une citation, une blessure. Un témoignage officiel de satisfaction de sauvetage.

— La Médaille militaire a été conférée à M. Graziani Joseph, soldat au 3e régiment de zouaves. Bon et brave soldat ; a été très grièvement blessé sur l'Yser, le 27 avril 1915.

DU CHOIX D'UN BON SAVON

Le meilleur moyen de juger de la pureté d'un savon est de le goûter du bout de la langue. S'il brûle ou pique, c'est qu'il contient en quantité excessive, des sels alcalins qui rendent la peau rugueuse et, tôt ou tard, abîment le teint. Le Savon Cadum, fabriqué avec des ingrédients d'une pureté absolue, exempt de colorant artificiel, préserve la peau et embellit le teint. Prix : 2 francs.

JUGEMENTS EN DESHERENCE

Par jugement en date du 4 avril 1924, le tribunal de première instance de Bastia a déclaré l'absence de Stefani Joseph, charbonnier, né à Vergemoli, arrondissement de Castelnuovo-di-Garfagnana (Italie), le 13 juin 1849, marié à Grimaldi Anne-Thérèse, domicilié en dernier lieu à Bastia, rue Droite, n° 11, disparu à la date du 10 mai 1912.

Sec Extra sec
Champagne MUMM
doux demi-Sec

PHARMACIES DE GARDE

Aujourd'hui : M. A. Dussol, Bd Paoli.

Lundi : M. Lucini, Place des Terrasses.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Laurent COLOMBANI
6bis, Rue de l'Opéra - BASTIA
R. C. 630 Téléphone : 0.7?

AU « REGENT CINEMA »

Aujourd'hui, en matinée et soirée sera donné pour la dernière fois, par le « Régent » le **Favori du Roi**. Ce superfilm Paramount aux épisodes émouvants a obtenu un si grand succès auprès du public qu'on peut affirmer que l'affluence sera nombreuse à ces deux dernières séances.

Le programme de demain n'est pas moins intéressant. Il débute par une charmante comédie, **Voleur malgré lui**, interprétée par Douglas Mac Lean et Madge Bellamy.

C'est ensuite **Morane le Marin**, magnifique production Paramount. Cette grande scène dramatique, tirée d'une nouvelle de Frank Norris, est jouée de façon supérieure par Rudolph Valentino, le célèbre et magnifique interprète du « Cheik » dont tout Bastia a pu apprécier le jeu de scène. Sa partenaire est Dorothy Dalton, artiste parfaite, au jeu essentiellement naturel et émouvant.

Un tel programme sera certaine l'occasion d'un nouveau succès pour la Direction de notre grand et coquet établissement de la rue de l'Opéra.

Le Saucisson MIREILLE est SANS RIVAL.

PIETRANERA-LES-BAINS
Est devenu le rendez-vous quotidien des Touristes et des fins Gourmets, qui savent trouver au Restaurant DUPRAT excellence des mets et sincérité des vins, portant si haut sa légitime renommée.
→ Repas à la carte et à prix-fixe ←
Soupers — Service à toute heure

FOURNITURES GENERALES
et
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
INSTALLATIONS ET FOURNITURES
POUR SALLES DE BAINS

PLOMB EN TUYAU

— Maison de confiance —
GUIDUCCI & ROGLIANO
Bastia — 24-26, Bd Paoli, — Bastia
[R. C. Bastia 78] Téléph. : 1-28

Informations Financières

COURS DES CHANGES

Paris, 7 juin.

	cours précéd.	dernier cours
Livre	85.68	85
Dollar	19.89	19.79
100 lires	86.85	85.75
100 pesetas	277.75	274.50

" REGENT CINEMA "

AUJOURD'HUI DIMANCHE

Paramount Magazine

Un superfilm en 7 parties

LE FAVORI DU ROI

Grand drame d'amour, de cape et d'épée

DEMAIN LUNDI

en Matinée et en Soirée

Voleur malgré lui

Comédie en 4 parties avec Douglas Mac

Rodolph Valentino dans

MORANE LE MARIN

Drame en 5 parties

« LYRE BASTIAISE »

PROGRAMME

du dimanche 8 juin, de 21 à 22 heures sur la place Saint-Nicolas

Union et Fraternité, P. R.	Flamand.
Panache et Pompon, mazurka	Andrieu.
Caratoria Rustinana, interm.	Mascagni.
Reproche d'amour, valse	Bouhoury.
Viva Espana, marche esp.	Bouisborg.

Le Chef de musique,
VINCENT.

On nous communique

LA NATATION AU C. A. B.

Les membres du C. A. B. qui désirent s'adonner aux sports nautiques (natation, water-polo, aviron) pendant la saison qui commence, sont priés de se réunir au siège de la société, aujourd'hui dimanche, à 11 heures.

SYNDICAT DES JOURNALIERS CULTIVATEURS ET SIMILAIRES

Les camarades syndiqués sont priés de se réunir lundi 9 juin, à 9 heures du matin, en la salle de l'Assistance Publique.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau ; questions de grande importance.

Présence indispensable.

POUR L'OPHELINAT DU BON-PASTEUR

Dimanche, fête de la Pentecôte, en l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste, une Assemblée de charité sera tenue au profit des orphelines du Bon-Pasteur.

A l'issue des vêpres, qui commenceront à 4 h. 30, un sermon de circonstance y sera prêché pour recommander de plus en plus cette œuvre admirable à la générosité des fidèles.

Pendant la quête, Mlle Yvonne Reginensi jouera la « Romance », de Georges Hüe, solo de violon avec accompagnement d'orgue.

Au salut, le chœur des dames chantera le « Veni Creator » de Samuel Rousseau, solo et cœur à deux parties.

« Tantum Ergo », de Fauré, chœur à deux voix avec accompagnement de violon et orgue.

A la sortie : « Cœur sacré que j'adore », grand chœur de César Franck.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Les messes qui seront dites mardi 10 courant à l'église Saint Jean-Baptiste seront pour le repos de l'âme de

Mme veuve PASCAL AVAZERI
Née Dominique-Marie-Nunzia BATTESTINI

décédée le 10 mai

Mme Gaëtan Capecchi-Avazeri et M. Gaëtan Capecchi ; Mme Noël Borli-Avazeri et M. Noël Borli, tapissier, et leurs enfants ; M. Louis Avazeri et Madame, née Piazza, et leur fille ; Mme Toussaint Maestracci-Avazeri et M. Toussaint Maestracci, et leurs enfants, remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regrettée mère, belle-mère et grand'mère.

AVIS DE DÉCÈS

M. Mathieu Vinciguerra ; Mlle Joséphine Devichi ; M. et Mme Jean Devichi, et leur fils ; M. le lieutenant et Mme Jean Gianvilli, et leurs enfants ; M. Xavier Vinciguerra ; M. et Mme Paul Vinciguerra ; M. et Mme Charles Vinciguerra, et leur fille ; M. et Mme Pierre-Paul Vincenti, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme VINCIGUERRA
Née NICOLINI

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante, décédée à l'âge de 74 ans.

L'enterrement a eu lieu à Pieoja le 2 juin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ETUDE DE Me A. MINGALON

AVOUE PRES LE TRIBUNAL CIVIL DE BASTIA

21, Rue de l'Opéra. — Bastia

VENTE SUR LICITATION

Le 24 juin mil neuf cent vingt-quatre, jour de lundi, à neuf heures du matin.

Devant M. Costa Martini, juge suppléant au tribunal civil de Bastia, délégué à cet effet, dans la salle des criées du tribunal civil de Bastia.

Les immeubles ci-après désignés dépendant tant des successions que des communautés ayant existé entre feu Jean Maroni, de son vivant entrepreneur, domicilié et demeurant à Bastia, et sa première femme Monti Catherine, décédée, ainsi que son épouse en secondes noces, Assomption Franceschini, également décédée, tous propriétaires domiciliés et demeurant de leur vivant à Bastia.

Sur la poursuite de MM. Gregorj frères, banquiers, domiciliés et demeurant à Bastia, poursuivant ladite vente en leur qualité de créanciers des hoirs Maroni-Bonaccorsi, ayant pour leur avoué constitué Me Mingalon ;

Contre les sieurs et dames : 1° Louis Napoléon Maroni, propriétaire, domicilié de droit à Bastia ; 2° Maroni Virginie, épouse Bonaccorsi Joseph, sans profession ; 3° Bonaccorsi Joseph, propriétaire, tous deux domiciliés de droit à Bastia, celui-ci pour autorisation, ayant pour leur avoué constitué Me Tolli ;

1° Gabrielli Jean-André, propriétaire, domicilié et demeurant à Tralonca ; 5° Grimaldi Michel ; 6° Grimaldi Joseph-André ; 7° Grimaldi Leonidas, propriétaires, domiciliés et demeurant à Sainte-Lucie-de-Mercurio ; 8° Grimaldi Marie-Joséphine, épouse Pariggi, sans profession ; 9° Pariggi François, adjudant du génie, celui-ci pour autorisation, tous deux domiciliés de droit à Ajaccio ; 10° Grimaldi Jean ; 11° Grimaldi Marie, tous deux propriétaires domiciliés de droit à Sainte-Lucie-de-Mercurio, ayant pour leur avoué constitué Me Peraldi ;

12° Fabiani Charles, avocat, domicilié et demeurant à Nice ; 13° Toussainte Marini, veuve en premières noces César Marini, épouse en secondes noces Sarrocchi Jean-Baptiste, sans profession ; 14° Sarrocchi Jean-Baptiste, juge de paix, celui-ci pour autorisation, tous deux ci-devant domiciliés à Corte, actuellement domiciliés à Pruneli-di-Fiumorbo ; 15° Albert Roncajolo ; 16° Anna Roncajolo ; 17° Sara Roncajolo ; 18° Marie Roncajolo ; 19° Inès Roncajolo ; 20° Luis Roncajolo ; 21° Anna-Emilia Roncajolo ; 22° Renita Roncajolo ; 23° Giulia B. de Luzardo ; 24° Juan de Luzardo ; 25° Juan Roncajolo ; 26° Teresa Roncajolo, tous propriétaires, domiciliés et demeurant à Maracaïbo (Venezuela), ayant pour leur avoué constitué Me Mingalon.

DESIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE ET MISES A PRIX

PREMIER LOT

1° Un appartement composé de quatre pièces, deux greniers au-dessus avec terrasse et cabinet d'aisance, ainsi qu'une pièce en mansarde de la maison Maroni, situé boulevard Paoli, 29, au cinquième étage, loué au sieur Lota Julien, confiseur.

2° Appartement composé de deux pièces situé au cinquième étage de la maison Maroni, boulevard Paoli, 29, loué au sieur Lota Julien, confiseur.

3° Appartement composé de deux pièces avec deux greniers au-dessus, situé au cinquième étage de la maison Maroni, boulevard Paoli, 29, loué au sieur Lota Julien, confiseur.

4° Grand magasin ayant deux ouvertures dans la rue Miot et deux autres sur le boulevard Paoli, composé d'une grande pièce devant et une autre pièce sur le derrière avec four servant de laboratoire, loué au sieur Lota Julien, confiseur.

5° Magasin contigu au précédent, formant une seule pièce, situé dans la cour du boulevard Paoli, 29, loué au sieur Lota Julien, confiseur.

Mise à prix

Vingt-huit mille quatre cent francs,
ci .... **28.400 francs.**

DEUXIEME LOT

1° Magasin occupé par M. Campana, boulanger, ayant accès dans la rue Miot.

2° Autre magasin avec arrière-boutique contigu au précédent, occupé par M. Campana, boulanger, rue Miot.

3° Autre magasin, rue Miot, contigu au précédent, occupé par M. Campana, boulanger.

4° Magasin formant une seule pièce, loué au sieur Campana, boulanger, dans la cour boulevard Paoli, 29.

Mise à prix

Onze mille deux cent cinquante francs, ci .... **11.250 francs.**

TROISIEME LOT

1° Appartement sis au premier étage de la maison rue Miot, 3, servant de séchoir à pâtes alimentaires, occupé par M. Lisas, vermicellier.

2° Grand magasin servant de fabrique de pâtes alimentaires loué à la Maison Lisas, situé au rez-de-chaussée de la maison Maroni, rue Miot, 3.

Mise à prix

Vingt-neuf mille quatre cent soixante francs, ci .... **29.460 francs.**

QUATRIEME LOT

1° Appartement composé de six pièces et deux dégagements, sis au deuxième étage de la maison Maroni, rue Miot, 3, loué à la dame veuve Pinot.

2° Appartement au deuxième étage de la maison Maroni, rue Miot, 3, composé de cinq pièces et un dégagement, loué à la dame veuve Pinot.

3° Appartement contigu au précédent formant trois pièces, occupé par la dame veuve Pinot.

Mise à prix

Dix-neuf mille deux cent quarante francs, ci .... **19.240 francs.**

CINQUIEME LOT

Appartement sis au troisième étage de la rue Miot, 3, occupé par le sieur Mariotti, composé de cinq pièces et un dégagement.

Mise à prix

Sept mille trois cent cinquante francs, ci .... **7.350 francs.**

SIXIEME LOT

Appartement composé de six pièces et deux dégagements, sis au quatrième étage de la maison Maroni, rue Miot, 3, loué à la veuve Ferrandi.

Mise à prix

Huit mille trois cent soixante dix francs, ci .... **8.370 francs.**

SEPTIEME LOT

Appartement composé de cinq pièces et un dégagement, sis au quatrième étage de la maison Maroni, rue Miot, 3, loué au sieur Marini, armurier.

Mise à prix

Six mille cinq cent vingt-cinq francs, ci .... **6.525 francs.**

HUITIEME LOT

Appartement de trois pièces aux mansardes de la maison Maroni, 3, rue Miot, occupé par la dame Pellegrini.

Mise à prix

Mille deux cent quarante-cinq francs ci .... **1.245 francs.**

NEUVIEME LOT

Appartement composé de trois pièces au quatrième étage de la maison Maroni, 3, loué au sieur Poli.

Mise à prix

Trois mille quatre vingt-dix francs, ci .... **3.090 francs.**

ONZIEME LOT

1° Appartement de six pièces et deux dégagements, au troisième étage de la maison Maroni, rue Miot, 3, loué au sieurs et dames, veuve Vincenti, Guisti et Santoni.

2° Appartement composé de trois pièces au troisième étage de la maison Maroni, rue Miot, 3, occupé par le sieur Mattei.

Mise à prix

Onze mille neuf cent quatre vingt-cinq francs, ci .... **11.985 francs.**

DOUZIEME LOT

Magasin boulevard Paoli, 29, occupé par le débit de tabacs Giudicelli.

Mise à prix

Neuf mille deux cent quatre-vingt-dix francs, ci .... **9.290 francs.**

TREIZIEME LOT

Appartement composé de cinq pièces, un cabinet, une dépense et un dégagement, sis au cinquième étage de la maison Maroni, boulevard Paoli, 29, loué à la dame Ottaviani.

Mise à prix

Cinq mille quatre vingt-quinze francs, ci .... **5.095 francs.**

QUATORZIEME LOT

Magasin sis au rez-de-chaussée de la maison boulevard Paoli, 29, occupé par le sieur Biancarelli (Aux cent mille chemises).

Mise à prix

Huit mille soixante-dix francs, ci .... **8.070 francs.**

QUINZIEME LOT

1° Appartement de huit pièces et deux dégagements maison Maroni, rue Miot, 3, au cinquième étage, ayant vue sur la rue Miot et la rue de l'Opéra, occupé par la veuve Guistoli.

2° Appartement composé de deux pièces contigu au précédent, occupé par le sieur Colombani.

3° Appartement composé de trois pièces, faisant suite au précédent, occupé par le sieur Colombani.

4° Mansardes avec terrasses au-dessus du cinquième étage de la rue Miot, 3.

Mise à prix

Seize mille quatre cent soixante-douze francs, ci .... **16.472 francs.**

SEIZIEME LOT

Appartement non loué composé de quatre pièces avec greniers au-dessus et un sous-cartier situé rue des Zéphirs au cinquième étage de la maison Gavedelor.

Mise à prix

Huit cents francs, ci.... **800 francs.**

DIX-SEPTIEME LOT

Appartement composé de quatre pièces au rez-de-chaussée de la maison des Turquines (Citadelle) occupé par la dame Mordini.

Mise à prix

Mille six cent cinquante francs, ci .... **1.650 francs.**

DIX-HUITIEME LOT

1° Appartement composé de deux pièces situé dans la maison des Turquines, loué au sieur Pasquinelli, au premier étage.

2° Appartement composé de deux pièces au premier étage de la maison des Turquines, occupé par le sieur Clavelli.

Mise à prix

Deux mille cent francs, ci.... **2.100 fr.**

DIX-NEUVIEME LOT

1° Appartement composé de deux pièces situé au deuxième étage de la maison des Turquines (Citadelle), occupé par le sieur Trojani.

2° Appartement faisant suite au précédent, même étage, de deux pièces, loué au sieur Trojani.

Mise à prix

Mille neuf cent cinquante francs, ci .... **1.950 francs.**

VINGTIEME LOT

1° Appartement composé de deux pièces au troisième étage de la maison des Turquines, occupé par le sieur Nicolai.

2° Appartement composé de deux pièces au troisième étage de la maison des Turquines contigu au précédent, occupé par le sieur Giorgetti.

3° Mansardes de cette maison située rue des Turquines (Citadelle).

Mise à prix

Deux mille cinquante-cinq francs, ci .... **2.055 francs.**

VINGT ET UNIEME LOT

1° Ecurie située à l'est de la maison des Turquines occupée par le sieur Mordiconi.

2° Ecurie contiguë au précédent, non louée.

Mise à prix

Six cent soixante-cinq francs, ci .... **665 francs.**

VINGT-DEUXIEME LOT

1° Parc Saint-Joseph, dit Parc Maroni, propriété contenant divers corps de bâtiments servant d'écurie, magasin à fourrages, caserne et corps de garde avec cour intérieure, le tout loué à la Ville de Bastia.

2° Une cave avec pressoir et cour, prenant son entrée sur le faubourg Saint-Joseph contigu à l'entrée du parc Maroni occupée par le sieur Andreani.

3° Propriété rurale située au lieu dit Parc Saint-Joseph ou Parc Maroni. Cette propriété est la continuation de celle louée à la Ville de Bastia. Elle a une superficie de cent cinquante ares et contient de la vigne en bon état, divers arbres fruitiers, du terrain ensemençable, ainsi qu'une pièce servant de magasin à fourrage, situé dans l'ancien couvent de Saint-Joseph.

Mise à prix

Soixante-huit mille sept cent francs, ci .... **68.700 francs.**

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du tribunal civil de Bastia, rendu contradictoirement entre parties, le quatorze décembre mil neuf cent vingt-trois, enregistré.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au greffe du tribunal civil de Bastia le sept juin mil neuf cent vingt-quatre.

Les mises à prix et le lotissement ont été fixés par le jugement sus-énoncé.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Mingalon, avoué poursuivant, 21, rue de l'Opéra ; à Me Tolli, avoué, 9, boulevard du Palais ; à Me Peraldi, avoué, 1, rue de la Miséricorde.

A. MINGALON.

MAXIMO
Vermouth de Turin
GRANDE MARQUE

THEATRE MUNICIPAL

AUJOURD'HUI, à 3 heures

LA BLESSURE

Comédie dramatique - hors-série - d'après la pièce de M. Henry Kistemaekers

Interprétée par Francesca Bertini

N.-B. — Ce film a été presque entièrement tourné en Corse.

Prix des places : Premier rang de loges, Deuxième rang de loges, 3 fr. ; Parterre, 2 fr. ; Amphithéâtre, 1 fr.

Prochainement

L'ESPIONNE

WAGNER :: LES ÉTOILES

[illegible]

Psyché, chez Wagner, devient la Princesse Elsa, faussement accusée d'un crime ; abandonnée de tous, elle implore du ciel un défenseur et c'est l'air fameux :

- Seule dans ma misère
- J'ai supplié le ciel
- Cherchant dans la prière
- L'oubli d'un sort cruel -

Il lui est apparu en songe, et le voici, en effet, tout pareil au héros qu'elle souhaitait. Ses armes resplendissent, un cygne tire sa nacelle, il approche, il défie les calomniateurs et les appelle au jugement de Dieu en ne posant pour condition de combat que de taire son nom. Ainsi la foi d'Elsa obtiendra sa récompense ; elle a cru, elle sera sauvée. Mais elle ne tarde pas à gâter son bonheur ; aimant le jeune héros elle veut savoir qui il est. Connaître, n'est-ce pas une forme de l'amour ? Hélas ! c'est souvent aussi le commencement du doute ; il ne suffit plus à Elsa de croire et d'ignorer. Lohengrin poussé à bout se déclarera donc ; dans un récit [illegible]

Mon Courrier

[illegible]

Et cela se termine, aux dépens de **Sirius**, par des rires.

Des étoiles, il y en a de charmantes, je le sais ; comme cette intéressante **Mizar** avec son gentil cavalier servant **Alcor**, qui vit dans son rayonnement, en une muette adoration, sans doute. Ce sont de très sympathiques amoureux, un ménage modèle, comme on en voit pas sur la terre. Il y en a de si mystérieuses qu'elles font pâlir les savants, comme celle **Mira Ceti** qui signifie la merveille de la baleine, et brille quelquefois telle une étoile de première grandeur tandis que bien souvent elle se fait si petite que nos yeux ne peuvent plus la distinguer.

Il en est de fascinantes comme **Aldébaran**, l'œil du Taureau, Arcturus, qui scintille à l'ouest, l'été, et surtout **Antarès**. Toute petite, dès que je regardais Antarès pendant une minute je ne pouvais plus en détacher mes yeux ! J'y découvrais un nid de scorpions aux yeux de braise, flamboyants ! Aujourd'hui où les années ont effacé tant d'impressions enfantines, je ne puis fixer Antarès sans qu'il me semble les y apercevoir encore, grouillants tous ensemble, nombreux, scintillants..., mais cependant j'ai plus de peine qu'autrefois à les y découvrir ; on m'a même dit que je mettais à ce petit jeu-là une simpliste application. Peut-être... Ne sommes-nous pas tous plus ou moins ainsi, quand il s'agit des souvenirs de notre enfance, des journées ensoleillées, lumineuses, du début de la vie où peu à peu, nous découvrions émerveillés, le vaste univers ?

Suzanne d'Aldel

LA MODE AUX COURSES

Quelques nouveaux modèles de toilettes portées par nos mondaines aux jours derniers

durant ces dernières années. Il ne faudrait pas cependant conclure de ce fait que les crédits commerciaux consentis par les banques associées ont diminué dans de fortes proportions. Lorsqu'on compare les situations publiées par les banques à fin du mois dernier, on constate, avec celles de décembre, peu ou pas de différence pour les avances et les comptes débiteurs respectifs.

L'influence de l'importation de l'or sur le marché monétaire peut être mesurée par la constatation suivante : Tandis que depuis le milieu de 1922, il y a une augmentation de 3 milliards de dollars dans les crédits accordés par les banques associées et un accroissement de 500.000.000 dollars dans la circulation monétaire, il n'y a pas eu de demande additionnelle de crédits à la Federal Reserve Bank. L'or importé durant cette période, s'élevant à 500 millions de dollars, a permis aux banques associées de faire face aux demandes de crédit sans devoir recourir à l'assistance de la Federal Reserve Bank.

On peut conclure de ce qui précède que c'est surtout à l'importation de l'or que le marché monétaire américain subit actuellement une surcharge de capitaux.

Les Etats-Unis ont trop d'or — et en souffrent : Il y a tant de pays appauvris qui seraient disposés à les soulager !...

C. de P.

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Une Inflation d'Or aux Etats-Unis

L'abaissement d'un 1/2 0/0 du taux d'escompte de la New-York Federal Reserve Bank, qui est maintenant de 4 0/0, est venu confirmer que la situation monétaire est très facile actuellement aux Etats-Unis. Le taux d'escompte pour les effets à trois et à six mois est actuellement plus bas qu'il ne l'a jamais été depuis un an, et le taux pour le papier commercial à 90 jours est le plus bas connu depuis dix-huit mois. Enfin l'intérêt payé en banque pour l'argent au jour le jour est inférieur aux taux pratiqués depuis 1922.

Nous croyons intéressant de rechercher quelles sont les causes qui ont amené cette abondance de disponibilités sur le marché de New-York. Depuis la guerre, de tels flots d'or ont envahi les Etats-Unis que ce pays est menacé d'une inflation de métal jaune, comme d'autres sont affligés d'une telle inflation de papier-monnaie. Toutes proportions gardées, l'une et l'autre doivent avoir des conséquences identiques : « Si ces flots d'or, dit le Conseil de la Federal Reserve Bank, ne sont pas endigués à temps, il est à craindre que, finalement, nous ne soyons pas en mesure de nous protéger contre les effets d'une inflation qui aggraverait le malaise économique dont le pays souffre déjà actuellement ».

La crise que traversent le commerce et l'industrie des Etats-Unis est principalement responsable de cet afflux de capitaux dans les banques. Par suite de l'incertitude politique intérieure, provoquée par l'approche de l'élection présidentielle et par les enquêtes ouvertes à propos des scandales des pétroles, les transactions commerciales ont beaucoup diminué. D'autre part, la mauvaise situation financière de l'Europe prive les Etats-Unis d'une bonne partie de leur commerce d'exportation. Les besoins des Etats Européens sont fort grands, mais la position défavorable du change de la plupart des pays du Continent empêche ceux-ci de faire leurs approvisionnements en Amérique.

La crise est perceptible d'autant plus que plusieurs industries viennent de traverser une période de prospérité exceptionnelle. A certains moments, la main d'œuvre fit même défaut et il s'ensuivit une telle surenchère que les salaires atteignirent un niveau normal et que les prix de revient devinrent excessifs.

L'afflux constant de l'or en Amérique contribua aussi à rendre la situation monétaire particulièrement aisée. Durant le premier trimestre de cette année, les importations dépassèrent largement cent millions de dollars. Cette abondance de métal a permis aux banques affiliées à la Federal Reserve Bank de rembourser une partie de leurs emprunts. A la suite de ces remboursements les avances consenties par la Federal Reserve Bank sont moins élevées, en ce moment, que

Coups de Griffe

Gagner du temps

Toute époque a sa manie, œuvre des circonstances, du hasard. Sans remonter à l'antiquité : c'est la passion du duel ; pour un oui, pour un non, on s'envoie galamment dans le monde d'où l'on ne revient pas ; c'est la rage des plaisirs d'amour et de l'intrigue ; c'est la mélancolie noire poussant au suicide ; c'est le romantisme à outrance, l'exagération du sentiment ; c'est la préciosité atteignant le comble du ridicule ; c'est bien d'autres choses, et c'est enfin le sport, qui va de l'inoffensif pin-pong, tennis en miniature, au cassement de mâchoire par le poing du boxeur, en passant par tous les exercices de terre, de mer et d'éther. Il faut remonter à l'antique Grèce pour retrouver une telle passion des jeux physiques, mais avec cette différence que les moyens techniques et communicatifs de l'époque actuelle multiplient des genres qu'ignoraient les anciens.

Force, adresse, souplesse, vitesse et endurance, bases de tous les sports, leur qualité maîtresse est, en général la vitesse, qu'il s'agisse de sports terrestres : saut et course à pied, en véhicules, à patins, à ski ou à cheval ; des sports nautiques : nage, rame et voile ; aériens : avions et ballons.

...La vitesse s'est communiquée à tout : industries, familles, affaires et plaisirs. Le moins de temps possible représente pour chacun l'idéal. La machine ou l'électricité suppléent le corps humain à l'usine, à l'atelier, en agriculture et jusque dans les travaux domestiques où elles enlèvent la poussière, nettoient les tapis, lavent les assiettes, rendent maints autres services. Elles montent et descendent les gens des étages. Elles font les quatre opérations de l'arithmétique dans les banques. Mais surtout elles vous transportent rapidement d'un lieu à l'autre. Et c'est ce triomphe-là qui a donné lieu à la plus grande manie de l'époque actuelle.

Etre pressé dans les affaires est aussi naturel que de se faire beau dans les circonstances où il s'agit de l'être. Mais gagner du temps là où l'on en a plus qu'il n'en faut devant soi, voilà certes une manie, et cette manie a parfois des conséquences fâcheuses et pour ceux qui en sont atteints et pour les autres.

Quiconque en a le germe, avec de quoi se payer une auto ou un simple autocar, n'a plus de paix qu'il ne s'érige en sorte de dieu sur son char ailé et c'est dans une folle ivresse que, ne sachant plus se promener comme le commun des mortels il se rendra en flèche d'un lieu à l'autre. Le tout est de gagner du temps, perdu quand même, en filant n'importe où en un minimum de minutes. Le reste ne compte pas. Une partie de plaisir ne l'est qu'à la condition de sauver les distances. L'œil fixé sur le ruban de la route, rien d'à côté ne doit intéresser, distraire l'attention. N'est-on pas les maîtres du chemin ?... Veillons sur lui. Absorbons-le, « buvons » en les obstacles. Et malheur à l'intrus qui s'y aventure !

Mais les obstacles parfois, ne se laissent pas faire. Il y a choc, empanachement... ou embardée. Des cris, des blessés, du sang, des morts ! Où l'on se heurte à un autre maniaque de la vitesse, où l'on écrase un marcheur imprudent...

N'importe, c'est le règne de la vitesse ; ses destinées doivent s'accomplir, comme celles de certains illuminés, qui ne croient qu'au Destin.

Le principal, le tout, l'unique, est de gagner du temps...

ARYS

NOUVELLES DIVERSES

LES ALBANAIS VEULENT VENGER L'ASSASSINAT D'ESSAD PACHA

Voici quelques faits rétrospectifs qui permettront d'apprécier la situation actuelle en Albanie :

A la suite de l'assassinat d'Avni Rustem, assassin lui-même d'Essad pacha, et dont le nom est devenu le signal de ralliement pour les anti-musulmans, un mouvement d'agitation se produit, à la fin d'avril, parmi les députés albanais, pour exiger du Conseil de Régence la convocation immédiate de l'assemblée, qui est en vacances, et sa réunion à Scutari, ou dans une autre ville de l'Albanie.

Beyram Tsouri, chef de bandes, partisan d'Avni Rustem, fait savoir au gouvernement que les Kossoviotes sont décidés à venger la mort d'Avni Rustem, et qu'ils marcheront sur Tirana si l'assemblée n'est pas accordée aux exilés politiques.

Au début de mai, les députés de Scutari informent le gouvernement qu'ils refusent de revenir à Tirana pour l'ouverture de l'Assemblée et qu'ils se réuniront en congrès à Scutari.

Un comité révolutionnaire se constitue également, à Vallona, pour diriger l'action contre le gouvernement de Tirana.

Le 17 mai, le régiment de Scutari se révolte contre le gouvernement. Son colonel reçoit l'ordre de se démettre et refuse d'obéir ; le commandant de la gendarmerie reste fidèle au gouvernement. On attend, à ce moment, la prochaine arrivée à Scutari de Beyram Tsouri et de ses bandes.

Le gouvernement de Tirana semble incapable d'imposer sa volonté à Scutari, où la troupe et la gendarmerie s'observent.

L'assemblée s'ouvre à Tirana ; 50 membres sont présents.

Le 24 mai, le gouvernement de Tirana fait des préparatifs militaires pour agir contre Scutari ; mais la majorité des régiments paraissent d'accord avec ceux de Scutari ; en outre, les populations de Vallona, d'Argyrocastro et de Coritza sont en partie favorables aux révoltés, ce qui rend la situation du gouvernement assez précaire.

L'agitation actuelle en Albanie constitue donc un mouvement anti-musulman, dirigé contre Tirana, et ayant son point d'appui à Scutari et à Vallona.

CIGARETTES MARYLAND
-- ne fatiguent pas la gorge --
ALBAN

FOIRE-EXPOSITION INTERNATIONALE DE BASTIA

DEUXIEME ANNEE
(20 juin — 15 juillet)

VENTE AUTORISEE

Au cours de la Foire : fêtes sportives, théâtre, fêtes populaires, fêtes de nuit, concerts symphoniques, attractions diverses.

Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat général (Mairie de Bastia), de 8 à 11 heures et de 15 à 17 heures.

VENTE PAR SUITE DE SAISIE-EXECUTION

Le dimanche huit juin 1924, à dix heures du matin, sur la place publique de Saint-Florent, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises telles que :

Pièces de toile, laine, velours, mercerie, chemises, flanelles, costumes d'enfants, couvertures, une mule, un cabriolet, etc...

Le prix de la vente sera payé au comptant sous peine de folle enchère. Il sera perçu, en plus, le 12 0/0.

L'Huissier,
Jean SALVADORI.

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA
FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
23, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 heures à midi et de 2 h. à 5 heures

EPILEPTIQUES
MAINTENANT VOUS GUÉRIREZ
[illegible]

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCCIO
Examen d'admission le 10 juillet
Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines
- - -
Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture
- - -
Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.
- - -
(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole).

ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE
[illegible]

NICE. — HOTEL GALLIA
150 ch. confort mod. Prix modérés.
Même direction Hôtel Alexandra.

COMPTOIR TEXTILE DES VOSGES ET D'ALSACE
96, Avenue de la Victoire. — NICE
Blanc, Lainage - Haute Nouveauté
Spécialité Impressions d'Alsace
Toiles de soie
-:- Echantillons sur demande -:-

— VIN DE PATRIMONIO —
P. GILORMINI, Propriétaire-Viticulteur
Vente directe du producteur au consommateur. — Blanc, rouge et rosé, de qualité extra, à prix très modérés.
« Patrimonio » en bouteilles cachetées
-:- Expéditions à l'intérieur -:-
Dépôt de vente : 43, boul. Paoli

ILE-ROUSSE

OUVERTURE
DU
Gd HOTEL DU CHATEAU ET DE LA POSTE
— Vue sur la mer et la montagne —
CONFORT — PARC — GARAGE

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

49e ANNÉE. — N° 196

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

LUNDI 9 ET MARDI 10 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à l'avance et réservées aux Bureaux du Journal
1re Page, 8 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

06275

La Foire-Exposition de Bastia

Dans quelques semaines s'ouvrira à Bastia, sur la merveilleuse esplanade de Saint-Nicolas, la deuxième exposition internationale que notre ville organise sous le haut patronage des Ministres de l'Agriculture et du Commerce.

Personne n'ignore la haute importance de cette manifestation et la répercussion qu'elle aura, dans un avenir prochain, sur les marchés du Monde. Il est donc de l'intérêt du département tout entier que le merveilleux effort économique qui se prépare obtienne, non seulement chez nous, mais aussi à l'étranger où notre mouvement est suivi attentivement, un succès incontestable. Les artistes, les industriels, les artisans, les commerçants de tous commerces, les travailleurs de tous métiers doivent se préparer, avec un bel entrain, à affronter la joute.

Il ne faut pas perdre de vue que cette institution régionale, dont l'objet est de collaborer puissamment à l'expansion de la Corse en lui offrant un de ces robustes moyens que l'esprit moderne doit concevoir, peut devenir une des entreprises les plus fécondes de notre activité industrielle. Mais il est nécessaire pour cela, que chacun apporte sa pierre à l'édifice et que, des quatre coins de l'Ile, les encouragements viennent récompenser les efforts de ceux qui, s'élevant audessus de toute discussion politique, se sont attelés à la besogne dans un but purement patriotique.

Ainsi, tout en manifestant son activité artistique et industrielle, en la révélant à tous ceux qui connaissent notre pays seulement par ce qu'en ont dit les romanciers et les faiseurs de guides, c'est-à-dire superficiellement, la Corse réalisera une publicité d'une portée et d'une utilité incontestables.

Effort de méthode d'abord, la Foire de Bastia est aussi un acte de foi : trouvant une force insigne dans la certitude où ils étaient de travailler à la prospérité de la Corse, ses fondateurs ont établi et développé leur œuvre en dépit des plus graves difficultés. Aujourd'hui surtout, devant le nombre sans cesse grandissant des adhérents, les dirigeants de l'entreprise comprennent mieux la grandeur et l'utilité de l'œuvre accomplie. Ils sont fiers d'avoir fourni à la Corse un instrument de son relèvement et, pour maintenir leur création, ils ne reculeront devant aucun effort, ni aucun sacrifice.

Qu'il nous soit permis, en toute sincérité, de les féliciter d'avoir su creuser le sillon dans lequel bientôt ce grain pourra germer.

X...

LA VALEUR DE LA TERRE DE FRANCE

La **Journée Industrielle** vient de publier une série d'articles de M. Pierre Caziot sur la « valeur de la terre en France » auxquels la compétence unanimement reconnue de leur auteur confère un intérêt tout particulier. Nous résumons ci-dessous les observations principales de M. Caziot sur ce sujet et nous reproduisons les statistiques qui les affirment.

— Au commencement du 19e siècle la terre était l'aliment essentiel de tous les patrimoines ; en 1800 la fortune foncière était **au moins la moitié** de la fortune du pays. Après 1879 la valeur de la terre de diminua pas, mais en même temps la richesse urbaine s'accroissait par suite du développement des grandes villes. Les biens fonciers à partir de ce moment n'occupèrent plus qu'une place sensiblement réduite dans l'ensemble de la fortune nationale bien qu'ils se chiffrassent par une valeur globale très considérable.

C'est de 1880 à 1900 que la crise foncière a été sérieusement aiguë, elle a même revêtu en 1892 un caractère catastrophique.

« Le prix du blé par exemple, qui s'était tenu entre 26 et 35 francs le quintal, de 1866 à 1882, descendit à 20 francs et même à 16 fr. 50.

Le point le plus bas paraît avoir été atteint vers 1895-1897. Nous ne possédons pas d'estimation d'ensemble pour cette époque, mais, d'après mes données particulières, la valeur d'ensemble ne devait pas dépasser 45 à 50 milliards, en admettant un fléchissement moyen de 50 0/0.

Je puis citer quelques exemples précis pour caractériser la situation.

Dans le pays de Caux (Normandie), une excellente ferme, qui avait coûté 300.000 francs en 1876, se vend 105.000 francs en 1905, une autre tombe de 140.000 francs en 1876 à 80.100 francs en 1895.

En Limagne, un domaine de 25 hectares, évalué à 180.000 francs en 1879, se vend 43.500 francs en 1903, une petite ferme de 15 hectares, achetée 55.000 francs en 1883, se revend 25.000 francs en 1908 ».

« A partir de 1900 commence une période de relèvement, la crise s'atténue dans les régions agricoles, mais très lentement. L'évaluation officielle de la valeur de la terre effectuée en 1908-10 donne 63 milliards chiffre inférieur de 29 milliards à l'évaluation de 1879, de sorte que la dépréciation générale restait encore de 32 0/0 soit 1/3. En 1910, la situation redevenait nettement meilleure, les biens ruraux français étaient estimés à 78 milliards. En 1914, le montant de la fortune française était évalué entre 270 et 300 milliards, la propriété rurale ne représentait donc plus que 25 0/0 de l'actif français.

M. Caziot étudie ensuite la situation des valeurs terriennes après la guerre.

A partir de 1919, la hausse s'accentue [illegible] En 1925, il y eut un nouveau départ vers la hausse surtout dans les zones d'herbage à la suite d'une nouvelle dégringolade du franc. Actuellement dure encore, le nouveau ralentissement dû à l'amélioration de la valeur du franc-papier.

« Pour que la terre ait conservé la même valeur d'or qu'en 1914, en admettant le cours de la livre stabilisé entre 75 et 80 francs, il faudrait que les prix aient triplé. Et même dans ces conditions, la terre aurait encore baissé en valeur relative puisque le pouvoir d'achat de l'or a diminué depuis 1914 (augmentation du coût de la vie exprimé en francs-or).

Or, le coefficient d'augmentation moyenne des biens ruraux est très loin du chiffre 3, qui n'est atteint que dans certaines régions très exceptionnelles (comme la Bretagne). Ce coefficient est extrêmement variable et il est compris entre 1 (même valeur nominale qu'en 1914) et 3.

Le facteur essentiel de la hausse, c'est la diminution du pouvoir d'achat des signes monétaires traduisant ses oscillations par les cours des changes. Il faut y ajouter la méfiance des ruraux pour les valeurs papier. En somme, c'est la planche à billets qui est le grand régulateur d'ensemble des valeurs foncières, comme des autres valeurs.

Quel est le coefficient moyen d'augmentation de toute la France ? On ne peut l'indiquer que par l'impression générale, aucun calcul exact n'étant possible en cette matière. Pendant la période **1919-1922**, je crois que ce coefficient moyen ne dépassait pas 50 0/0. C'est le chiffre que j'ai donné dans une étude parue en 1920.

Actuellement, en tenant compte de la poussée 1923-1924 et des coefficients régionaux divers (1 à 3) je serais tenté d'admettre, au maximum, le coefficient 1,75, c'est-à-dire une hausse d'ensemble de 75 0/0, en valeur nominale francs-papier.

Cette hausse en valeur nominale correspond à une baisse en valeur réelle, exprimée en francs-or, de 40 0/0 environ. Une propriété achetée 100.000 francs en 1913, revendue 175.000 francs en 1923, est payée en réalité 60.000 francs or. Un Américain (ou un Anglais) qui achète des biens ruraux en France les paye toujours moyen cher qu'avant la guerre. Si nous revenions à la notion en francs or (l'Allemagne a effectué cette transformation au moyen du Rentenmark), les valeurs foncières descendraient presque partout bien au-dessous des valeurs d'avant-guerre. Cette considération a une grande importance pour les prêts hypothécaires à long terme.

La valeur nominale de la terre passerait ainsi de 72 milliards or en 1914 à 120-125 milliards francs papier actuellement. Que représente aujourd'hui ce chiffre par rapport à l'ensemble de la richesse française. J'ai indiqué que cette richesse pouvait atteindre 300 milliards avant la guerre (francs-or) ; avec coefficient 3, 900 milliards au moins.

Cette évaluation n'est à retenir que comme ordre de grandeur et elle reste fort imprécise. Néanmoins elle permet de faire deux observations importantes.

La première, c'est que la terre, qui formait 25 0/0 de notre actif national avant la guerre, n'en représente plus que 14 à 15 0/0. Cette diminution correspond à l'affaiblissement de la population paysanne.

La deuxième observation est la suivante : si la force paysanne s'était maintenue dans toute la France comme en Bretagne, les biens ruraux vaudraient, au coefficient 3,210 milliards au moins. La dépopulation des campagnes se traduit donc brutalement par un trou de 80 à 100 milliards francs papier dans les valeurs terriennes. Je note ces chiffres uniquement pour indiquer l'un des aspects les plus saisissants du mal dont souffre le pays. Ce n'est pas l'aspect le plus grave ».

M. PAINLEVÉ
Président de la Chambre

Lettre de Belgique

Comment on entrerait à l'Université

Bruxelles, 31 mai 1924.

Avant la guerre, il n'était que très rarement question chez nous de crise ministérielle. De 1884 à 1914, les catholiques conservèrent la majorité au Parlement ; et ce n'était que dans des circonstances exceptionnelles que cette majorité jugeait à propos de provoquer des changements dans la composition du personnel du Gouvernement.

Depuis la fin des hostilités, aucun de nos trois grands partis politiques — catholiques, libéral et socialiste — ne compte un nombre suffisant d'élus à la Chambre et au Sénat pour imposer sa volonté. Il a fallu recourir au système des coalitions pour constituer une majorité gouvernementale. Ce fut d'abord le régime de l'union sacrée, les trois groupes étant représentés au sein du Cabinet. De graves difficultés ayant surgi, depuis trois ans, ce sont les catholiques et les libéraux qui ont fait bloc pour constituer un ministère, les socialistes représentant l'opposition.

Etant donné l'antagonisme profond qui existe entre ces divers partis, ce n'est pas sans difficulté — ou plutôt, ce n'est qu'en s'efforçant constamment d'écarter les difficultés qui surgissent à tout moment — que cette majorité factice parvient, vaille que vaille, à subsister.

Les alertes sont fréquentes. Nous avons failli, avant les vacances de Pâques, voir le Gouvernement mis en minorité à propos d'un projet de loi établissant des prix maxima pour les articles de consommation. Ce danger écarté, un autre a failli se produire à l'occasion de la mise à l'ordre du jour de la Chambre de la question de l'extension du droit de vote féminin aux élections provinciales. Et à peine est écarté [illegible], voici que le Ministre des Sciences et des Arts offre [illegible] parce que les sections de la Chambre ne s'étaient pas montrées favorables à la réforme qu'il voudrait introduire en matière des conditions d'admission des jeunes gens aux Universités.

Jusqu'à présent, cette admission — sauf pour les jeunes gens se destinant à la carrière d'ingénieur, et qui devaient, avant d'être autorisés à suivre les cours d'enseignement supérieur, établir leur aptitude en se soumettant à une épreuve spéciale — s'était subordonnée à aucune autre condition que celle d'être porteurs d'un certificat d'humanités complètes [illegible] par le Jury Central pour les élèves ayant fait leurs humanités à titre privé ou dans un établissement non reconnu comme pouvant fournir des attestations de l'espèce.

Le Gouvernement voudrait qu'indépendamment de la présentation de ce certificat d'humanités complètes — humanités gréco-latines pour les candidats en philosophie et lettres, humanités latines-mathématiques pour les autres candidats — les jeunes gens se destinant à l'Université ne puissent y être admis qu'après avoir subi un examen qui établirait — ce que les jurys d'homologation des certificats n'auraient plus qualité pour décider — l'aptitude des porteurs de certificats à suivre avec fruit les cours d'enseignement supérieur.

Cet examen serait double : une première épreuve générale à tous les récipiendaires ; et ensuite une épreuve spéciale variant selon le grade (philosophie et lettres, sciences ou ingénieur) auquel les récipiendaires aspirent.

Parmi les objections présentées contre cette réforme, on signale d'abord que cet examen ne porte pas sur toutes les matières de l'enseignement des humanités : l'histoire, la géographie, les sciences naturelles et les langues étrangères notamment sont laissées de côté. A quoi le Ministre répond que les matières faisant l'objet de l'examen sont suffisamment caractéristiques de chacune des deux sections des humanités et qu'il ne veut imposer aux futurs récipiendaires ni un gros effort de mémoire, ni une préparation intensive d'examen.

On critique aussi le fait que, par contre, on impose aux élèves des humanités gréco-latines une épreuve sur les mathématiques et la physique. Le Ministre déclare que l'habitude du raisonnement mathématique contribue à former l'esprit et à équiper les facultés intellectuelles — but des humanités — et que la physique — qui s'occupe des lois essentielles qui régissent le monde et les forces qui l'animent — est de nature à développer l'esprit d'observation et à éveiller l'intérêt de l'homme pour les phénomènes naturels.

Une troisième objection se base sur la crainte qu'une épreuve sur la partie scientifique ne soit jugée trop difficile pour les élèves désireux d'entreprendre des études philosophiques et littéraires. Et ici encore le Ministre s'efforce de dissiper cette crainte en affirmant que les examinateurs ne dresseront pas d'une note d'exclusion pour une branche déterminée et n'auront à se prononcer que sur le point de savoir si tant au point de vue des connaissances générales que pour ce qui concerne la maturité de l'intelligence les candidats sont aptes à entreprendre des études universitaires. C'est pour cela d'ailleurs qu'il est prévu que des jeunes gens porteurs de certificats d'études moyennes faites à l'étranger pourraient se soumettre à ces épreuves, dès lors que ces certificats sont estimés « équivalents » aux titres délivrés par les établissements belges.

Quoi qu'il soit prévu que cette réforme ne sortirait ses effets que deux ans après la promulgation de la loi y relative, l'opposition reste vive dans tous les partis du Parlement. Il faudra certainement que ce projet subisse des modifications sérieuses avant de recueillir une majorité suffisante. Car — et c'est surtout là le grief capital — le moins que l'on puisse dire c'est que cet examen implique en fait une méfiance de la sincérité des certificats délivrés par les Athénées et Collèges patronnés ou libres du pays.

Camille JOSET.

A gauche, de haut en bas : MM. Justin Godard et Reynaldi ;
A droite, de haut en bas : MM. Alexandre Varenne et Jacques Dumesnil, qui ont été élus vice-présidents de la Chambre.

AU FIL DE L'HEURE

LE FOYER FAMILIAL

Dans la vie dévorante de cette époque on n'a guère le temps de s'attacher aux meubles, aux objets qui parent le logis ; on aime le nouveau, le changement et allègement, on rejette les bons meubles confortables et solides ; pourquoi acheter un peu cher des objets durables puisqu'on pressent que dans peu de temps, par caprice, on bouleversera tout son home ? A-t-on par héritage, un mobilier peut-être un peu antique, mais qui serait encore parfait à l'usage ? Bien vite on s'en défait. « Les hommes de notre époque ne doivent pas avoir beaucoup à se louer de leur famille, si j'en juge par la honte qu'ils ont de ce qui peut leur rappeler son souvenir. Personne dans cette société nouvelle qui conserve le lit de son vieux père et s'assoie sans rougir dans le fauteuil où on l'a bercé ».

Cette boutade d'un homme d'esprit contient une grande vérité.

Eh bien conservons fidèlement à notre foyer son cadre ; que nos enfants, en y revenant, y retrouvent la place où ils s'asseyaient tout petits pour nous conter leurs gros chagrins. Qu'ils n'éprouvent pas un sentiment analogue à celui qu'ils auraient s'ils devaient visiter leurs vieux parents dans une maison meublée.

***

Mais, me direz-vous, il est souvent impossible de fixer sa demeure, de créer un foyer. Les nécessités de la vie, les exigences des affaires, l'organisation matérielle des habitations dans les grandes villes, tout crée des difficultés souvent insurmontables.

C'est vrai, mais pourquoi ne pas nous faire un petit « chez nous » modeste, très modeste même, dans un coin retiré, dans un site qui nous plaît, à la campagne, au milieu du calme des champs. Quand nous serons vieux, nous ne serons pas trop exigeants.

Pendant notre vie agitée, ce sera un bonheur pour nous de préparer, de soigner le coin choisi où nous irons de temps en temps nous reposer, puisant dans ce repos des forces nouvelles pour la lutte. L'idée que nous avons ce foyer qui nous attend, donnera une quiétude à notre vie. Puis, vienne le moment de la retraite, nous aurons cette demeure de famille que nos enfants auront aimée pendant les vacances et où ils retrouveront les meilleurs souvenirs de leur jeunesse.

***

Il arrive un moment où nous tirons notre révérence au monde, où nous nous éloignons de la mêlée et où tout doucement enfin nous regardons la vie, au lieu de vivre. C'est le moment de halte, où l'âme se repose, prend haleine en un mot avant de franchir la dernière étape.

Le rideau va se baisser, les chandelles deviennent fumeuses. Avant de voir mourir la flamme, arrêtons-nous un instant au bord de la rampe.

Or, pour moi, cette halte, je rêve de la faire à la campagne, dans la demeure que nous nous serons choisie. C'est là que je veux passer mes derniers jours, éloignant tous bruits inutiles, ne laissant venir à moi que le murmure tendre de nos enfants, mêlé, j'espère du gazouillis des tout petits qui m'auront fait grand'mère.

C'est dans ce cadre que je veux que tous mes chéris voient pour la dernière fois les lignes pâlies de mon visage. Mon souvenir leur restera plus doux ; et quand je ne serai plus, leurs larmes seront moins amères.

Le ciel a voulu que la mort d'une mère ne fût pas un désespoir de longue durée, afin que la tendresse maternelle restât toujours, et même dans le souvenir, le baume sans amertume qui calme, console et fortifie...

Jane VALOGNES

CIGARETTES MARYLAND
-- ne fatiguent pas la gorge --
ALBAN

Les Propos du Docteur

LA GOUTTE

Le type des maladies des classes dirigeantes. — Causes et gravité de la goutte. — Sédentarité et gourmandise.

La goutte, a dit Champfort, « est la seule maladie qui donne de la considération dans le monde; car Bacchus est son père, Vénus, sa mère, et Plutus, son parrain ». Cependant, ajoute le spirituel philosophe, « elle ressemble aux bâtards des princes, que l'on baptise le plus tard possible ».

« Ceux qui l'attribuent à un soulier étroit, à une marche forcée, à un coup, n'avoueront jamais la cause réelle de leur mal ». (Arétée).

La goutte est, en effet, si l'on peut dire, la maladie aristocratique, la maladies des classes dirigeantes (*morbus dominorum*). Ses causes peuvent se résumer dans cette proposition : « Trop de recettes, pas assez de dépenses ». Rare sous la République romaine, la goutte devient très fréquente à Rome avec la corruption impériale.

Comme les qualités de la plupart de nos tissus, la goutte est souvent héréditaire, puisqu'elle consiste en une anomalie spéciale de la nutrition et que ces sortes d'anomalies se transmettent aisément, on le sait, à la descendance.

La goutte attaque rarement la femme, et quand elle l'attaque, on peut remarquer qu'il y a, le plus souvent, coïncidence avec des troubles de la fonction menstruelle, c'est-à-dire de la plus importante fonction de la vie féminine. Ordinairement, c'est vers trente-cinq ans qu'éclate le premier accès; mais on l'a vu survenir à tous les âges. La goutte est de tous les climats, puisque ses véritables causes déterminantes résident dans l'acte nutritif, c'est-à-dire dans le régime alimentaire. Or, dans ce régime, c'est plutôt la qualité des aliments que leur quantité qu'il faut incriminer. « Une alimentation trop azotée, d'une part, une alimentation trop épicée, d'autre part », telles sont, comme le dit excellement L'écorché, les deux conditions qui favorisent le développement de la goutte. L'abus de la viande agit en produisant dans le sang un excès d'acide urique, et c'est de cet acide que dérivent toutes les manifestations goutteuses. Quand à l'excès d'assaisonnement, son action, qui n'est qu'indirecte, consiste surtout dans l'irritation chronique de l'estomac et du foie; or, c'est sur l'estomac et le foie que se déroule tout le fil de la diathèse urique.

La goutte est à l'estomac ce que le rhumatisme est au cœur.

L'individu prépose aux accès de goutte est donc un homme généralement à plaindre. (La maladie ne se voit, dans le sexe féminin, qu'exceptionnellement et chez les « virago à trogne masculine », si bien décrites par Réveillé-Parise). C'est un homme à fibre molle, tendant à l'obésité, n'ayant pas ordinairement une grande résistance vitale; ses cheveux ont subi une raréfaction prématurée; il est sujet aux migraines, aux éblouissement, aux vertiges; les affections catarrhales atteignent ses muqueuses avec une sorte de prédilection et y produisent le coryza, l'enrouement, le rhume, les angines et ophtalmies légères. Son appareil urinaire est irritable et la gravelle y a, parfois, selon le mot pittoresque de sir H. Thompson, fait éclater ses orages. On connaît d'ailleurs la lettre d'Erasme à l'un de ses amis goutteux : « Tu as la goutte et moi la gravelle : nous avons épousé les deux sœurs ».

Les causes prédisposantes de la goutte sont : l'hérédité, l'alimentation succulente, prise en excès ou disproportionnée avec la dépense organique; la vie confinée et oisive, surtout lorsqu'elle succède brusquement à une vie d'activité; enfin, les excès de tout genre.

« Les riches sont tourmentés de la goutte, dit Ambroise Paré, parce qu'ils mangent beaucoup, boyvent d'autant, et jouent trop souvent aux dames rabatiennes ».

C'est dans ce sens que Voltaire dernier nommait la goutte : « La croix de Saint-Louis de la galanterie », et que le professeur Boques résumait toute la pathologie de cette maladie en ces deux mots : « Feuillette et fillette ».

Docteur E...

QUI N'A PAS LU,
LE LIVRE DU JOUR,
LE PLUS ETOURDISSANT,
LE PLUS FOU ?...

T. S. V. P.

En vente à la librairie du **Petit Bastiais**
(Un vol. : 7 fr. 50. Franco : 8 fr.)

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Affranchissement au moyen de timbres-poste des télégrammes du régime intérieur

L'Administration des P. T. T. signale que dans le but de favoriser l'affranchissement en timbres-poste des télégrammes du régime intérieur et de donner ainsi de nouvelles facilités au public, les modifications suivantes viennent d'être apportées dans la réglementation relative à ces télégrammes.

Désormais, les télégrammes affranchis en timbres-poste pourront être déposés à tous les guichets ou dans toutes les boîtes mécaniques ou ordinaires destinés à recevoir les lettres ou les correspondances pneumatiques, ainsi que dans les boîtes aux lettres de toutes catégories urbaines ou rurales.

Les télégrammes insuffisamment affranchis seront acheminés par la voie électrique à la condition que la valeur des timbres apposés représente au moins le minimum de perception (1 fr. 50) et que l'insuffisance d'affranchissement n'excède pas la taxe d'un mot pour chaque série indivisible de 5 mots. La taxe à payer par le destinataire qui était due jusqu'ici au double de l'affranchissement, est réduite au montant de cette insuffisance majoré seulement d'une surtaxe de 0 fr. 05 par mot avec minimum de 20 centimes et maximum de 1 franc.

LES CONSEILS DE MELANIE

L'ART DE ROTIR

L'art de bien faire un rôti, demande de la part du cuisinier plus d'attention que on ne croit. Dans les grandes cuisines, le tournebroche fait mouvoir à la fois plusieurs broches, dont chacune est chargée de plusieurs pièces de grosse viande, volaille ou gibier ; chacune de ces pièces devant éprouver divers degrés de chaleur pendant un temps dont la durée est nécessairement variable, le cuisinier doit les surveiller toutes avec beaucoup de soin pour traiter chacune selon sa nature et son volume, et faire en sorte que chaque rôti en particulier soit cuit à point. Dans les cuisines plus modestes où l'on se sert, soit de la cuisinière ordinaire, soit de la rôtissoire anglaise, il est plus facile de faire bien rôtir la pièce unique dont on a à s'occuper, en se conformant aux principes d'une application facile, quel que soit le moyen de chauffage dont on dispose.

Pour qu'un rôti soit bien fait, c'est-à-dire pour que la viande rôtie conserve l'intégralité de ses propriétés alimentaires, il faut qu'au début, le feu le saisisse suffisamment pour resserrer les pores de la viande et empêcher le jus de la viande de s'écouler au dehors ; il faut de plus que la cuisson soit assez prolongée pour que toute l'épaisseur de la pièce rôtie soit suffisamment cuite à l'intérieur. Ce peu de mots résume les principes de cette opération. Dès les premiers moments, si la pièce à la broche est rôtie devant un feu ouvert, il faut qu'elle en soit assez rapprochée jusqu'à ce que toute sa surface ait subi au degré convenable l'action de la chaleur, mais, en évitant de la laisser se colorer, à plus forte raison, se brûler, même très légèrement. Ce premier point obtenu, le rôti est plus ou moins éloigné du feu, afin que la cuisson s'achève par degrés, sans excès de chaleur. Quand la pièce est à peu près cuite, on la rapproche du feu, afin qu'elle prenne une belle couleur; c'est le moment de l'opération qui exige le plus d'attention, si l'on veut que le rôti ait un aspect appétissant et qu'il ne soit ni trop, ni trop peu coloré. Quant au feu, deux points principaux sont à observer : le premier, de disposer la première charge de bois ou de charbon de façon à n'avoir pas à renouveler la provision pendant la première partie de l'opération : le second point, c'est d'éloigner du foyer, soit la lèchefrite contenant le jus, si le rôti se fait en tourne-broche, soit la rôtissoire qui renferme à la fois le rôti et son jus, afin que celui-ci ne reçoive les cendres ou les débris de charbon qui tombent chaque fois que la charge du foyer est renouvelée.

Quand ce rôti se fait dans un four de cuisine, cet inconvénient n'est jamais à craindre ; on doit seulement entretenir le feu de manière à produire à l'intérieur du four une température toujours égale, pendant toute la durée de l'opération ; un refroidissement, quand la pièce est à moitié cuite, ne peut manquer de durcir le rôti ; ces soins, desquels dépend le succès, sont d'une application des plus faciles. Les rôtis au four de cuisine doivent être faits dans des plats creux, plus longs que larges, munis d'anses autour desquelles, pour cette opération, on roule du papier en plusieurs doubles, afin de pouvoir les prendre sans se brûler et retourner le rôti aussi souvent qu'il est nécessaire ; car, dans le four de cuisine, le rôti voit le côté tourné vers le fourneau renfermant la houille en combustion, inévitablement exposé à une chaleur beaucoup plus forte que le côté opposé, ce qui, du reste, n'a aucun inconvénient, quand le cuisinier est attentif à sa besogne et qu'il retourne son rôti aussi souvent qu'il est nécessaire. Il est néanmoins utile d'envelopper d'une chemise de papier beurré ou graissé les rôtis d'une certaine délicatesse, tels que poulardes, perdreaux ou faisans, afin qu'ils cuisent d'abord sans prendre aucune espèce de couleur ; on enlève cette chemise quand le rôti est cuit aux trois quarts et qu'il ne s'agit plus que de lui faire prendre couleur.

MELANIE

On nous communique

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Les candidats et candidates au certificat d'études primaires sont informés qu'aucune inscription ne sera plus acceptée à partir du 12 juin prochain.

LIGUE MARITIME

Les membres de la Ligue Maritime et Coloniale sont priés de vouloir bien se rendre à la réunion qui aura lieu jeudi prochain, 12 juin, à 17 heures, au local de la L. M. C., au numéro 14 de la rue du Môle, afin que puisse être arrêté le programme de la fête nautique qui aura lieu à Bastia dimanche 22 juin.

Seront également traités la question du camp d'instruction maritime des pilotins de la L. M. C. pour 1924 et divers autres sujets.

CHAPELLE DE SAINT-ANTOINE

A partir d'aujourd'hui, 10 courant, l'éloquent prédicateur de la treizaine prêchera la retraite préparatoire à la fête de Saint-Antoine aux tertiaires de Saint-François.

L'instruction aura lieu le matin, immédiatement après la cérémonie et sera suivie de la sainte messe.

Le T. R. P. Firmin de Montpellier qui est un orateur de grand talent, à la parole chaude, facile et persuasive, attire matin et soir, autour de la chaire de vérité, une foule immense que l'église, trop petite, hélas! ne peut contenir.

Les tertiaires apprendront surtout pendant ces jours de recueillement à mieux connaître, aimer et imiter leur séraphique Père Saint-François d'Assise.

REVISION DES EVALUATIONS FONCIERES
(Loi du 22 mars 1924, art. 15 à 19)

Avis aux Propriétaires

Aux termes de l'article 16 de la loi du 22 mars 1924, les propriétaires d'immeubles dûre, avant le 1er juillet 1924, une déclaration louée en tout ou en partie doivent produire écrite indiquant, au jour de sa production le nom des locataires de chaque immeuble et le montant du loyer payé par chacun de ces locataires.

Toute infraction à ces prescriptions entraînera l'application d'une amende de cent francs, décimes compris, qui sera encourue autant de fois qu'il sera relevé d'omissions ou d'inexactitudes dans les renseignements qui ont à être fournis.

Par contre, au cas où la déclaration produite ferait apparaître des infractions aux prescriptions relatives à l'enregistrement des baux et des locations verbales, ces dernières infractions ne comporteraient pas d'amende et ne donneraient lieu qu'au paiement d'un intérêt de retard au taux de 6 p. 100 en sus des droits exigibles.

Des formules spéciales pour la rédaction des déclarations sont, depuis le 15 mai dernier, mises gratuitement, dans chaque mairie, à la disposition des intéressés. Pour éviter toute difficulté dans l'utilisation des données fournies, les propriétaires sont d'ailleurs invités à produire une déclaration distincte pour chacun de leurs immeubles.

Les déclarations seront remises ou adressées, sous pli affranchi au Contrôleur des Contributions directes dans la circonscription territoriale duquel se trouve l'immeuble.

Toutefois, pour les bâtiments situés en dehors du département, les déclarations pourront être adressées au Directeur des Contributions directes en résidence au chef-lieu du département de la situation des biens.

UNION NATIONALE des COMBATTANTS
Section de Bastia

L'ŒUVRE DE BASTIEN

Les reproductions du panorama de la bataille de l'Yser par A. Bastien sont vendues au profit de la Société Coopérative du panorama de l'Yser, qui se propose d'ériger à Bruxelles un édifice qui devra abriter l'œuvre de Bastien.

Pour 15 francs francs, huit magnifiques tableaux ou un seul superbe grand tableau (Si l'on veut l'œuvre en 8 parties, le spécifier par les mots « en huit » mis à côté du nom sur la liste.)

La liste de souscription et les modèles sont déposés chez le camarade Orsonhioni, Café du Kiosque, 11, boulevard Albert-Ier.

SERVICE DE SANTE

MM. les médecins de complément désireux de faire partie des Commissions médicales accompagnant le Conseil de révision dans le département de la Corse sont priés d'adresser, le plus tôt possible, leurs demandes à M. le Médecin-chef du Service de Santé de la Corse, à l'Hôpital militaire de Bastia, pour procéder d'urgence à leur désignation et à leur répartition.

Les renseignements détaillés concernant les honoraires qui leur sont attribués leur seront adressés sur leur demande.

Il est rappelé que MM. les médecins de recrutement ne peuvent fonctionner pour ces Commissions dans l'arrondissement de leur résidence.

Le Revers de la Médaille

— Ça va joliment mettre du beurre dans les épinards, nos appointements de député !
— L'ennui, c'est que ma femme, qui, avant, dépensait tout au plus cent francs par mois pour sa toilette, exige maintenant quinze mille par an !...

L. DORIAT AUTOMOBILES
Essence, Huiles, Graisses et Accessoires
18, RUE DE L'OPÉRA

FOIRE-EXPOSITION INTERNATIONALE DE BASTIA

DEUXIEME ANNEE
(20 juin — 15 juillet)

VENTE AUTORISEE

Au cours de la Foire : fêtes sportives, théâtre, fêtes populaires, fêtes de nuit, concerts symphoniques, attractions diverses.

Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat général (Mairie de Bastia), de 8 à 11 heures et de 15 à 17 heures.

COURRIER du DÉPARTEMENT

OTA. — M. Poli, garde domanial des eaux et forêts de 5e classe, à Ota, a été promu à la 4e classe, pour prendre rang du 1er janvier 1923.

***

TALLONE. — Nous nous faisons un devoir de complimenter les élèves studieuses de l'école de Tallone, dont l'assiduité et l'intelligence viennent d'être justement récompensées aux épreuves du certificat d'études primaires qui ont eu lieu hier à Moïta.

Sur trois élèves présentées, deux ont été définitivement admises : Mlle Marie, fille de M. Cesari Charles-Hyacinthe, et Mlle Eugénie, fille de M. Terrili, instituteur; la troisième, une jolie fillette de onze ans seulement, a été refusée à l'examen.

Nos compliments vont également à leur dévouée institutrice, Mme Battesti, qui accomplit chaque jour une tâche pénible et difficile, parfois ingrate, mais noble toujours.

***

SERRA-DI-FERRO. — M. Tomi Dominique, ex-soldat du 173e rég. d'infanterie, a été nommé préposé des douanes à la Direction de Metz.

SOCIETE MECANIQUE ET DE TRANSPORTS AGOSTINI FRERES

Création des Services Automobiles BASTIA-AJACCIO
(Par Vizzavona)

La Société de Transports AGOSTINI Frères, 38, boulevard Paoli, à Bastia, a l'honneur d'informer le public qu'elle inaugurera des Services Automobiles sur la nouvelle ligne **Bastia-Ajaccio et vice-versa** sur auto-cars neufs « LATIL », 15 places, à partir du 20 courant avec les horaires suivants :

Départ de Bastia les lundi, mercredi et vendredi, à 9 heures du matin. Arrivée à Vizzavona à 12 h. 30; départ de Vizzavona à 13 h. 30. **Arrivée à Ajaccio, à 15 heures.**

Départ d'Ajaccio les mardi, jeudi et samedi, à 8 h. 30 du matin. Arrivée à **Vizzavona à 11 heures; départ de Vizzavona** à 12 h. 30. **Arrivée à Bastia à 15 h. 30.**

Les départs de Bastia auront lieu au Siège social, et ceux d'Ajaccio des bureaux de la Compagnie des Grands-Hôtels, place du Diamant.

— Prix du passage : **45 francs** —

Nous sommes persuadés que le public accueillera favorablement cette nouvelle initiative de la Société Agostini Frères, qui a toujours su conserver sa place dans le progrès.

Le voyage Bastia-Ajaccio deviendra ainsi une partie de plaisir, tout en offrant de sérieux avantages à l'homme d'affaires.

La Société inaugurera des services sur **Grezza** à partir de juillet prochain et pendant toute la saison estivale avec correspondance à Ponte-Leccia, pour les voyageurs d'Ajaccio.

Sec Extra sec
Champagne **MUMM**
doux demi-Sec

ESSENCES-POUDRES-SAVONS
LOTIONS
L·T·PIVER
AZURÉA · POMPEIA
FLORAMYE-GERBERA

RHUM St-JAMES
Grand Cru

« St James le prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui mardi 10 juin 1924, vingt-quatrième semaine, 162e jour de l'année, 204 à venir.

Lune : pr. quart. le 10 juin; pleine le 17. Soleil : lever, 4 h. 45; coucher, 19 h. 57.

Aujourd'hui : sainte Marguerite, veuve; saint Landry. Demain : saint Barnabé, apôtre.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 20°; à 12 heures, 23°; à 18 heures, 21°. Minima, 18°; maxima, 26°. Etat du ciel : clair; légère brise du N.-W.; mer calme.

Baromètre : 767 m/m à 12 heures.

EPHEMERIDES

1836. — Mort à Lyon de André-Marie Ampère, savant mathématicien et physicien français.

Travailleur infatigable, il trouva les principes de la télégraphie électrique, et découvrit la loi fondamentale de l'électro-dynamique.

L'unité d'intensité de courant électrique porte aujourd'hui le nom d'**Ampère.**

1837. — Le Palais de Versailles, converti en musée historique, est ouvert au public.

1916. — Duel d'artillerie dans la région de l'ouvrage de Thiaumont, des bois du Chapitre et Fumin, et vive canonnade dans les secteurs de Souville et de Tavannes.

AU DEPART

M. Emile Sari, sénateur de la Corse, maire de Bastia, est parti hier, par le « Général-Bonaparte ».

M. Emile Sari se rend à Paris.

CONCERTS

Dimanche soir, notre excellente société philharmonique « La Lyre Bastiaise », sous la bienveillante direction de M. Vincent, nous a charmé d'un concert des mieux réussi.

Cette phalange musicale, bien que se composant en grande partie d'ouvriers, nous régalera de deux concerts par semaine durant l'absence de la musique du 173e R. I.

Nous formons des vœux pour la bonne marche de cette admirable société et adressons à M. Vincent et aux membres qui la composent nos amicales félicitations.

BRILLANT SUCCES

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris le succès de la charmante Mlle Renucci de Trojani au Concours international L. M. V.

Cette jeune lauréate a été reçue **n°1 sur** 535 candidates.

Son intelligence, jointe à un travail assidu, font espérer pour elle un brillant avenir. Bachelière, elle continue à récolter les fruits de ses efforts et à honorer le nom qu'elle porte.

Nos sincères félicitations à cette brillante étudiante, ainsi qu'à ses heureux parents.
— **Professeur B...**

DEUIL

Mme veuve Marie-Dominique Belgodere, née Perelli, a eu la pénible douleur de perdre sa bien aimée fille, Angèle, qui s'est doucement endormie entre ses bras, à l'âge de 19 ans, entourée des meilleurs soins.

La disparition de cette charmante jeune fille, au cœur bon, au caractère doux et sympathique, a causé de sincères regrets.

Les funérailles de Mlle Belgodere ont été célébrées au milieu d'un grand concours de personnes amies et de connaissances.

La bière, recouverte d'une magnifique couronne de fleurs naturelles, était portée par des marins. Les cordons du poêle étaient tenus par six camarades, d'autres formaient la haie autour du cercueil.

Le deuil était conduit par les oncles, les cousins et de nombreux parents.

Après l'absoute, donnée en la paroisse Notre-Dame de Lourdes par M. le chanoine Leschi, un discours a été prononcé par une amie au nom des camarades de la regrettée défunte, rendant le suprême adieu à celle qui fut une compagne sûre et dévouée.

Nous adressons à toutes les familles en deuil nos sincères condoléances.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

M. Filippi, ministre plénipotentiaire de 2e classe, a été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bogota.

— M. Campana, consul général de France à Hambourg, a été nommé au consulat général de France à Londres.

— M. Tafanelli, commis de chancellerie au consulat de France à Florence, a été nommé aux mêmes fonctions au consulat général de France à Gênes.

— M. Ferandi, commis de chancellerie au consulat général de France à Gênes, a été nommé aux mêmes fonctions au consulat de France à Florence.

— M. Pelicani, attaché d'ambassade, a été chargé des fonctions de son grade à l'ambassade de France à Tokio.

— M. Leonelli, commis de chancellerie au consulat général de France à Salonique, a été chargé des fonctions de son grade au consulat de France à Brême.

— M. Ornano de Gaffori, chancelier chargé des fonctions de secrétaire archiviste au haut-commissariat de la République à Constantinople, a été nommé à la chancellerie du consulat de France, à Tien-Tsin.

— MM. de Bonzoni et d'Angelis, chanceliers, ont été nommé consuls de 3e classe.

LEGION D'HONNEUR

M. Poggi Jean-Jérôme, maire de Duvivier (Algérie), a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Successivement maire de Kellermann, puis de Duvivier depuis 1896; propriétaire-agriculteur, 40 ans de pratique professionnelle et de fonctions électives.

MEDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire a été conférée aux officiers et sous-officiers dont les noms suivent :

M. Mosconi Marius-Xavier, lieutenant du cadre latéral au 173e rég. d'infanterie ; 17 ans de services, 12 campagnes.

— M. Fabiani Noël, lieutenant du cadre latéral au 24e rég. d'infanterie ; 19 ans de services, 5 campagnes.

— M. Poli François-Xavier, adjudant-chef au 43e rég. d'infanterie ; 15 ans de services, 5 campagnes.

— M. Bistagnelli Eugène, adjudant-chef au 13e rég. de chasseurs; 15 ans de services, 15 campagnes.

EMPLOIS RESERVES

Ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie :

M. Corti François, ex-soldat du 173e R. I.

M. Serpaggi Dominique-Antoine, ex-sergent du 7e rég. de tirailleurs.

M. Colonna Maurice-Jean, sergent-major au 3e rég. de tirailleurs marocains.

M. Campana Roch, ex-sergent du 141e rég. d'infanterie.

M. Antona Toussaint, ex-brigadier du 3e rég. de spahis.

SURETE GENERALE

M. Kastner Alexandre-Pierre-René, commissaire de police de 4e classe, à Corte, a été placé hors cadres et mis, en la même qualité, à la disposition du ministère de la guerre.

— M. Suzzoni Antoine, commissaire de police mobile de 1re classe à la 12e brigade régionale, à Châlons-sur-Marne, a été nommé commissaire de police de 1re classe à la même résidence.

— M. Gonzani Jules-François, commissaire de police de 4e classe, en congé pour raisons de santé, a été nommé commissaire de police de 4e classe, à Bourgoin.

Le Saucisson **MIREILLE** est le **plus apprécié**

AU PORT

Le vapeur **Général-Bonaparte**, est arrivé samedi soir de Nice avec 138 passagers et 60 tonnes de marchandises. Ce courrier est reparti hier, à 14 heures, pour Marseille avec 247 passagers et 16 tonnes de marchandises.

— Le vapeur **Liamone** est arrivé hier matin, de Marseille, avec 237 passagers et 228 tonnes de marchandises. Ce courrier est reparti ce matin pour Saint-Florent sur lest.

VIENT DE PARAITRE

Le **Nouveau Guide illustré de la Corse**, publication des syndicats d'initiative.

Ce guide, qui contient de fort belles photographies, une carte de la Corse et les itinéraires des principales excursions, est en vente au Syndicat d'Initiative de notre ville.

Prix : 4 fr.; franco par poste : 5 fr.

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DEPARTEMENTAUX

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que les trains périodiques numéros 10 et 11, circulant entre Bastia et Ghisonaccia quatre fois par semaine, seront mis en marche tous les jours à partir du 1er juin.

AVIS DE TIR

Le 173e régiment d'infanterie utilisera le champ de tir de l'Arinella les lundi 9, mardi 10, mercredi 11 juin, de 7 à 18 heures, et vendredi 13 juin, de 8 à 18 heures.

CALENZANA

Mme POMONTI, Sage-femme de première classe, lauréate de l'Ecole de Médecine de Marseille, a l'honneur d'informer le public qu'elle s'installe à Calenzana et se tient à la disposition de toute la Balagne.

ILE-ROUSSE

OUVERTURE
DU
Gd HOTEL DU CHATEAU ET DE LA POSTE
— Vue sur la mer et la montagne —
Confort — Parc — Garage

DERNIÈRE HEURE

CALVI

TENTATIVE DE MEURTRE

Calvi, 9 juin.

Dans la soirée du 7 juin le nommé Fredenucci Oreste, âgé de 49 ans, a tiré plusieurs coups de revolver sur M. Ceccaldi Joseph, âgé de 29 ans, qui n'a pas été atteint.

Fredenucci a été arrêté aussitôt.

LE NOUVEAU MINISTERE

Paris, 9 juin.

M. Marsal, ministre des Finances dans le Cabinet Poincaré, a accepté la mission de former le nouveau ministère.

M. Marsal a commencé hier ses consultations à la suite desquelles il s'est assuré le concours de nombreuses personnalités politiques.

Le Cabinet sera constitué ainsi qu'il suit :

Présidence du Conseil et Finances : M. François Marsal.

Justice : M. Ratier.

Affaires Etrangères : M. Lefebvre du Prey.

Intérieur : M. de Selves.

Guerre : M. Maginot.

Marine : M. Désiré Ferry.

Instruction Publique : M. Landry.

Colonies : M. Fabry.

Travaux Publics : M. Le Trocquer.

Travail : M. Jourdain.

Régions Libérées : M. Louis Marin.

Agriculture : M. Capus.

Commerce : M. Flandin.

***

Les nouveaux ministres ont été convoqués hier par M. Marsal et ont tenu une conférence qui a duré de 15 h. 30 à 17 h. 30.

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

Paris, 9 juin.

Le Cabinet se présentera demain devant la Chambre et M. Marsal lira le message présidentiel dont il a approuvé aujourd'hui les lignes générales, ainsi que la déclaration ministérielle.

Ce message sera lu au Sénat par M. Ratier, ministre de la Justice, vice-président du Conseil.

INTERVIEW DE M. MARSAL

Paris, 9 juin.

M. Marsal interviewé aujourd'hui par un reporter d'un grand journal, a déclaré que le Cabinet a une autre mission que de donner lecture aux Chambres du message présidentiel.

« Etant donné les circonstances, a dit le Président du Conseil, nous sommes dans un passage très difficile, dont nous devons, et nous voulons, nous sortir de façon très constitutionnelle et très digne.

Le moyen de dénouer la crise est de dire aux députés : « Vous êtes les maîtres, décidez ! »

« Notre déclaration ne contient pas de programme. Nous poserons la question de confiance, et, dans le cas où nous obtiendrions un vote de confiance, — dont nous ne croyons pas la possibilité, — nous exposerions notre programme. »

EN ESPAGNE

LES SOUVERAINS ITALIENS

Madrid, 9 juin.

Les souverains italiens ont visité aujourd'hui la ville de Valence et les travaux de l'Exposition hispano-italienne.

Un accueil très enthousiaste leur a été fait par la population.

A la Chambre

SEANCE DU 9 JUIN

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Painlevé.

Les députés sont appelés à voter sur une demande de renvoi à lundi.

Par 348 voix contre 5, la Chambre décide de se réunir lundi.

La séance est levée à 15 h. 25 et renvoyée à demain.

AVIATION

LE RAID du Lieutenant PELLETIER D'OISY

Paris, 9 juin.

Le lieutenant Pelletier d'Oisy, parti hier matin de Taï Ku, a atterri à Hiroshima à 10 heures 10; il en est reparti à 11 heures pour Osaka, où il est arrivé à 14 heures.

Le lieutenant Pelletier d'Oisy est le deuxième aviateur qui a atterri au Japon. En effet, le lieutenant Ferrarin, l' « as » italien, qui trouva la mort il y a un an au cours d'un accident, entreprit, il y a quelques années le raid Rome-Tokio, qu'il mena à bien.

TURQUIE

CONCENTRATION DE LA FLOTTE

Paris, 9 juin.

On télégraphie de Constantinople que le Gouvernement d'Angora, n'ayant pas été satisfait par les déclarations du Gouvernement italien sur la concentration des troupes italiennes à Rhodes, a ordonné à la flotte turque de se concentrer dans le golfe d'Ismidt.

à Marseille

ELECTION au CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Marseille, 9 juin.

Hier a eu lieu l'élection d'un conseiller d'arrondissement dans le 2e canton :

M. le docteur Rouslacroix (Union Républicaine), 3.533 voix ; M. Cler (Cartel des Gauches), 2.142 voix.

M. le docteur Rouslacroix a été élu.

TENTATIVE DE MEURTRE

Marseille, 9 juin.

Hier à midi, le nommé Vivacos, âgé de 21 ans, sujet espagnol, a tiré cinq coups de revolver sur son compatriote, M. Canazi, qui a été grièvement blessé.

Le mobile du drame serait la jalousie.

SPORTS

LE TOURNOI DE FOOTBALL

Paris, 9 juin.

Hier s'est disputé au stade de Colombes un match de football-association comptant pour l'attribution des 3e et 4e places du tournoi olympique et mettant aux prises les éliminés des demi-finales.

Les deux équipes en présence : la Hollande et la Suède, ont fourni une fort belle partie. Malgré deux prolongations, le match se termina sur le score de un but à un.

Cette rencontre, qui se rejouera mardi avait attiré une foule énorme à Colombes.

CYCLISME

Paris, 9 juin.

Hier s'est disputé au vélodrome du Parc des Princes, devant une très nombreuse assistance, le championnat de France de vitesse sur piste.

Quatre coureurs étaient en présence : Poulain, Sehilles, Peyrode et Louet. Sergent et Humblot, blessés à l'entraînement ne purent prendre le départ.

Le titre fut enlevé par le vieux coureur Poulain, qui fit montre d'un brio remarquable et d'une tactique déconcertante.

L'Administration des Postes fermant ses bureaux à 21 heures, les jours fériés, nous n'avons reçu qu'une faible partie de notre service d'informations.

APPLIQUEZ SANS RETARD A VOTRE
HERNIE
un des nouveaux Appareils brevetés de
A. CLAVERIE
conçus et établis entièrement dans les Etablissements
A. CLAVERIE,
qui sont reconnus par tous comme les plus modernes, les plus scientifiques et les plus considérables du monde entier.
Vous obtiendrez aussitôt, sans douleur et sans gêne, **CONTENTION ABSOLUE REDUCTION PROGRESSIVE,** allant jusqu'à la **DISPARITION TOTALE.**
Les merveilleux **Appareils de**
A. CLAVERIE,
essentiellement sérieux et scientifiques, recommandés par **6.000 Docteurs-Médecins,** adoptés par **quatre millions (4.000.000)** de personnes, sont le dernier mot de l'Art herniaire.
La réputation mondiale des **Etablissements**
A. CLAVERIE,
est fondée sur quarante années de travaux, d'inventions et de succès ininterrompus, et non pas sur des réclames tapageuses et mensongères.
Quand on s'adresse aux **Etablissements**
A. CLAVERIE,
on s'adresse à une « Maison de Confiance ».
Si vous souffrez de **Hernie, DEPLACEMENTS D'ORGANES, Obésité, Varices,** etc. ne manquez donc pas d'aller voir **l'éminent Spécialiste des Etablissements**
A. CLAVERIE,
qui recevra dans la ville suivante en prodiguant gratuitement à toutes les personnes qui lui feront visite les bons et loyaux conseils de sa haute compétence professionnelle :
BASTIA, mardi 10, mercredi 11 (de 9 h. à 4 h.) et jeudi 12 (de 9 h. à 11 h.), **Hôtel de France.**
CEINTURES PERFECTIONNEES
contre les **Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale Obésité,** etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.
Modèles nouveaux et exclusifs des Etablissements
A. CLAVERIE,
234, faubourg Saint-Martin, Paris.

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

SUIS ACHETEUR toutes vieilles ferrailles. S'adresser : Mengoli, 2, boul. de Toga.

AVVISO. Ferri Pietro, fondiliere di campagne, trovasi presente molte à Caroane, ove rimarrà per circa 15 giorni.

ON DEMANDE chauffeur pour Camion Fiat. Références sérieuses exigées, bons appointements. S'adresser à la scierie de Calvi.

ON DEMANDE une commise. S'adresser chez MM. Biagini et Casanova, Avenue Carnot.

ON DEMANDE chauffeur pour camion Fiat. Références sérieuses exigées; bons appointements. S'adresser à la scierie de Calvi.

AVIS. Un mulet de 14 ans environ, couleur cendrée, a disparu de la commune d'Urtaca depuis dix jours. Prière donner renseignements à Venturi Géronimo, à Pieve-Murato, contre récompense.

A VENDRE scierie circulaire à vapeur, état neuf, 8 CV., chaudière timbrée à 7 k. Rohatel et Bufaud, marchand en bois et en charbon, plateaux à chariot, 5 m., 3 lames de 0,90. Prix : 15.000 fr. Benvenuti J., St-Florent.

A LOUER maison de campagne meublée pour la saison d'été, aux environs de Bastia. S'adresser au bureau du journal.

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCCIO

Examen d'admission le 10 juillet

Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines

---

Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture

---

Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.

(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole)

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA
FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 heures à midi et de 2 h. à 6 heures

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Les messes qui seront dites mardi 10 courant à l'église Saint Jean-Baptiste seront pour le repos de l'âme de

Mme veuve PASCAL AVAZERI
Née Dominique-Marie-Nunziata BATTESTINI

décédée le 10 mai

Mme Gallien Capocchi-Avazeri et M. Gallien Capocchi; Mme Noël Berti-Avazeri et M. Noël Berti, tapissier, et leurs enfants; M. Louis Avazeri et Madame, née Pinasa, et leur fils; Mme Toussaint Mastracci-Avazeri et M. Toussaint Mastracci, et leurs enfants, remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regrettée mère, belle-mère et grand'mère.

FOURNITURES GENERALES et INSTALLATIONS ELECTRIQUES
INSTALLATIONS ET FOURNITURES POUR SALLES DE BAINS
PLOMB EN TUYAU
— **Maison de confiance** —
GUIDUCCI & ROGLIANO
Bastia. — 24-26, Boul. Paoli, — **Bastia**
[R. C. Bastia 76] Téléph. : 1-20

MAXIMO
Vermouth de Turin
GRANDE MARQUE

LUNETTERIE EN TOUS GENRES
SANNA EFISIO
OPTICIEN
BASTIA — 6, Rue des Terrasses — BASTIA
a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle, ainsi que la population du département qu'il vient de recevoir un grand assortiment de lunetterie de tous modèles et de tous numéros.
Spécialité de verres en couleurs préservant de la lumière solaire.
Réparations en tous genres, soudure à l'or et à l'argent, objets en écaille et celluloïd (faces à main, peignes, etc...).
Travaux soignés à des prix très modérés. Grand assortiment de chaînes de montres, haute nouveauté.
Le magasin est ouvert tous les jours ; **les dimanches et jours fériés, de 6 h. à midi.** Une visite s'impose! Retenez bien l'adresse : **6, rue des Terrasses** (près des magasins Slaguara).

La Maison F. MICHEL
Négociant Commissionnaire
3 et 5, Rue Saint-Jaume, 3 et 5
MARSEILLE
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle regrette de ne pouvoir lui adresser les nouveaux tarifs à chacune des modifications de prix, mais elle se fera un plaisir de communiquer ceux du cours à MM. les Clients qui voudront bien lui en faire la demande très détaillée parmi les articles suivants :
BRIQUES, TUILES et CARREAUX
Carreaux vernis et en faïence
Carreaux en ciment
Tomettes, tuyaux poterie et en grès
CHAUX & CIMENTS extra supérieurs de la **SOCIETE COLONIALE**
CHAUX administrative **N. MARTINI CIMENT du LITTORAL**
CHAUX légère, **Ciments et Plâtres** supérieurs
PEINTURES, COULEURS & VERNIS
Verres à vitres — Pinceaux
FERS & ACIERS - QUINCAILLERIE
Fils et pointes - Grillages
Outillage pour Entrepreneurs
BOIS DE CONSTRUCTIONS et de MENUISERIE
Poteries - Verreries - Dames-jeannes
— SOUFRE —
ET ENGRAIS AMMONIACAL
-:- Produit très *efficace* et des plus *économiques* pour la *Vigne* et autres
PAPIER GRIS POUR PLIAGE
::: SACS EN PAPIER :::
ECORCE DE PINS POUR FILETS
[R. C. Marseille 11.361]

ENTREPOT GENERAL DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
LAURENT COLOMBANI
6 bis, Rue de l'Opéra — BASTIA
Chaux - Ciments - Plâtres
Tuiles - Briques - Carreaux
Tuyaux - Fers - Couleurs
Planches, etc.
Prix réduits
[Registre du Commerce Bastia, n° 670]
TÉLÉPHONE : 0.79

POUR VOS DEPLACEMENTS..

où descendre

?

A BASTIA

GRAND HOTEL DE FRANCE
2, Boul. du Palais, au centre de la Ville
Eclairage électrique - Salle de Bains - W.-C.
Pension depuis 18 francs - Cuisine soignée

GRAND HOTEL CYRNOS
Cuisine soignée -:- -:- Cave renommée

A PIANA

LES ROCHES ROUGES
Hôtel-Restaurant de 1er ordre
Directeur : F. LEFEVRE

A TOULOUSE

GRAND HOTEL & TIVOLLIER
Dernier confort. - Eau chaude, froide, partout
Appartements avec Bains et W.-C.
-:- AUTOMOBILE A TOUS LES TRAINS -:-

A NICE

RESTAURt de la BELLE MEUNIERE
De réputation mondiale
La plus belle Salle de Nice
Orchestre -:- Attractions

EGYPT - HOTEL
10, Boulevard des-Italiens, 10.
-:- PRIX MODERES -:-
Tram direct du Port de Nice à l'Hôtel

A SAINT-RAPHAEL

HOTEL DES MYRTES
La reine des pensions de famille
Tout confort - Parc incomparable
- Prix modérés -

A MENTON

HOTEL BALMORAL
Centre et bord de la mer - Tout confort
Eau courante. Restaurant sur la mer
100 Chambres - 20 salles de bains

Fabrique de Charcuterie et Saucisses à ... demande représentant pour Corse. Références Brasière, Rue Lagrange Toulouse.

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot

Tout ce qui concerne la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints matériaux de construction
Rapidité Exactitude dans les Devis

Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

AVIS

ESSENCE Tourisme
PETROLE Raffiné
QUALITE SUPERIEURE
S'adresser aux Etablissements
SIMON DAMIANI ET Cie
-:- BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA -:-

EXIGEZ LA MARQUE J. VIDAL

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

R. C. Bastia 349

SE MEFIER des Nombreuses contrefaçons

RHUM FOX-LAND Grande Marque

EXIGER la Marque

CE QU'ON PAIE CHER
N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !

LUX

La Reine des Cigarettes

NE COUTE QUE 65 CENTIMES
* LE PAQUET DE 20 *

-:- -:- EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS -:- -:-

R. C. Ajaccio N° 479

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « LA FRANCE »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE

INSTALLATIONS & REPARATIONS

Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc..., etc...

ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI

BASTIA ● 9 et 21, Rue de l'Opéra ● BASTIA

(R. C. Bastia 492)

COMPAGNIE FRAISSINET

HORAIRE DU MOIS DE JUIN

Départs de la Corse pour le Continent

7. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
8. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
9. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
10. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
10. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
10. de Bastia pour Livourne, à 23 heures.
10. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
11. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
11. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 18 heures.
12. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
13. de Bastia pour Marseille, à midi.
14. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
15. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
16. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
17. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
17. de Bastia pour Livourne, à 23 heures.
18. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
18. de Calvi pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
19. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
20. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
21. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
22. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
23. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
24. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
24. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
24. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
24. de Bastia pour Livourne, à 23 heures.
25. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
25. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 18 heures.
26. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
27. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
28. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
29. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
30. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.

Départs du Continent pour la Corse

1. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
7. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
8. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
9. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
10. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
11. de Marseille pour Bastia, à midi.
11. de Livourne pour Bastia, à midi.
12. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
13. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
13. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
14. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
15. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
16. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
17. de Nice pour Ile-Rousse, à 19 heures.
18. de Marseille pour Bastia, à midi.
19. de Livourne pour Bastia, à midi.
19. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
20. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
21. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
21. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
22. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
23. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
24. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
25. de Marseille pour Bastia, à midi.
26. de Livourne pour Bastia, à midi.
26. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
27. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
28. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
28. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
29. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
30. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.

— 33 —

Feuilleton du "PETIT BASTIAIS"

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XII

[illegible]

XIV

[illegible]

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Éditeurs, à Paris.

40e ANNEE. — N° 190

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

MERCREDI 11 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	25 »	15 »

ANNONCES

Les Annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
... Page, 8 fr. — ... Page, 5 fr. — ... Page, 3 fr. 50
... Page, diverses, 3 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

01-277

Une Crise Politique sans précédent

Les événements politiques se précipitent. En un mois, que de modifications inattendues. D'abord, changement d'orientation absolu, la majorité passant des partis du centre aux partis de gauche et d'extrême-gauche ; puis, conséquences logiques de ce changement, démission du Cabinet Poincaré et mise en sommeil pour un certain temps, des hommes appartenant à la majorité de la veille, les postes gouvernementaux devant revenir aux leaders des partis composant la majorité nouvelle.

C'est là le jeu normal et personne ne songerait à s'étonner des modifications envisagées. Les choses se passent ainsi dans tous les pays où le régime parlementaire existe, lorsqu'un grand mouvement d'opinion donne la majorité à un parti qui, la veille était en minorité.

Il est évident que nul ne prévoyait un changement aussi complet et les chefs du cartel des gauches, voire les plus optimistes, ne comptaient pas sur un succès électoral de cette importance. Mais les faits sont là : les radicaux valoisiens sont au nombre de 140 environ, les socialistes S. F. I. O. qui comptaient 30 élus dans la Chambre de 1919, sont revenus augmentés de 53 unités. A ces 243 députés, si l'on ajoute les républicains socialistes et quelques radicaux non valoisiens élus sur une liste du Cartel, il est bien évident qu'une majorité de gauche existe et que c'est cette majorité qui doit prendre le pouvoir.

D'aucuns ont été effrayés — le mot n'est pas trop fort —. Ils ont tort ; les partis vainqueurs étaient allés à la bataille contre le bloc national en défendant chacun son programme. Mais la bataille remportée, le programme gouvernemental diffère sensiblement du programme électoral. Les radicaux-socialistes et les socialistes se sont fait des concessions réciproques.

Tel qu'il a été présenté au Congrès de Paris, le programme de M. Herriot doit, cependant donner à réfléchir. Certaines réformes ne souffriront aucune difficulté et seront acceptées assez facilement. Mais il n'en sera pas de même pour tous les articles du programme commun. De larges débats s'ouvriront où la minorité — majorité d'hier — pourra faire entendre sa voix et peut-être les réformes que l'Alsace, notamment, pourrait considérer comme hasardeuses, seront-elles adoucies sinon ajournées.

Quoi qu'il en soit, M. Herriot a mené la bataille avec une rare décision et le scrutin passé, il lui a permis de réaliser le projet qu'il avait formé, c'est-à-dire de transformer le cartel des gauches — masse électorale — en bloc des gauches — majorité de gouvernement. Au vrai, il n'a pas obtenu tout ce qu'il souhaitait. Il était prêt à partager les portefeuilles avec les socialistes. Ceux-ci se réservant, à l'égard du cabinet Herriot, une politique de soutien. Encore que le cabinet Herriot ne soit pas constitué, d'aucuns pensent que cette politique de soutien n'ira pas sans difficulté.

Les socialistes n'ont-ils pas promis aux électeurs d'évacuer la Ruhr, et ne viennent-ils pas de donner leur agrément au programme de M. Herriot : « Pas d'évacuation de la Ruhr sans gages compensateurs ? » De mauvaises langues affirment d'autre part, que les socialistes ont refusé le pouvoir convaincus que M. Herriot ne pourrait pas réaliser le programme de réforme promis, et que le jour où le chef du parti valoisien serait obligé de passer la main, le parti socialiste (section française de l'Internationale ouvrière) serait tout désigné pour recueillir la succession...

Laissons les mauvaises langues, elles prévoient l'avenir. Voyons le présent.

Il y a douze jours, à la suite d'une campagne des journaux d'extrême-gauche, campagne qui faisait prévoir l'orage, un coup de tonnerre a éclaté soudain : le cartel des gauches est parti en guerre contre le chef de l'Etat et, au cours d'une réunion plénière, il a voté une motion contre le maintien à l'Elysée de M. Millerand.

Radicaux-socialistes et socialistes reprochent à M. Millerand d'avoir voulu pratiquer une politique personnelle et d'avoir prononcé le discours d'Evreux. Les partis républicains de gauche et les partis modérés, que le vote du Cartel des gauches avait surpris, se sont ressaisis et ont opposé la vérité constitutionnelle à l'« acte révolutionnaire » voulu par le cartel des gauches. Cet acte est extrêmement grave. Le Président de la République n'a pas cédé à l'injonction de la réunion du Palais d'Orsay. Il est demeuré à son poste, décidé à user de tous les moyens constitutionnels dont il dispose pour éviter une violation des bases fondamentales de la République.

La bataille est engagée contre M. Millerand. Investi par l'assemblée nationale d'un mandat d'une durée de sept année, M. Millerand sur le terrain du droit est inattaquable. Mais pourra-t-il résister aux courant parlementaire ? Nous serons bientôt fixés. Et, comme si la succession de M. Millerand était déjà ouverte, les partis de gauche ont posé la candidature de deux hommes à la présidence de la République : celle de M. Doumergue, président du Sénat et celle de M. Painlevé, président de la Chambre.

Qui l'emporterait des deux candidats ?... Peut-être un troisième... Mais la crise présidentielle n'est pas ouverte.

René GENETRE.

L'EVOLUTION DE LA PHYSIQUE MODERNE

La physique moderne évolue, depuis un siècle, vers une unité chaque jour plus évidente : on étudiait, autrefois, dans les cours, Pesanteur, Chaleur, Lumière, Magnétisme, Electricité : Aujourd'hui, toutes ces formes d'action se ramènent, à une commune mesure et tout se réduit en somme à un seul élément, l'Energie, à un seul chapitre de la science, l'Energétique. Tous les phénomènes se transmettent par un rayonnement d'énergie.

L'exploration de cet immense domaine des radiations, a commencé par l'étude de nos sensations lumineuses. Newton enseigna le premier ... que la lumière qui nous vient du Soleil est complexe et formée de rayons rouges, orangés, jaunes, etc., allant jusqu'au violet ; Yung et Fresnel démontrèrent qu'ils ne différaient l'un de l'autre que par une longueur d'onde, c'est-à-dire par la longueur de leurs pas sur leurs trajectoires. Bien petits, sont ces pas, attendu qu'ils se mesurent en une unité, appelée micron, égale à un millième de millimètre. Du rouge au violet, la longueur d'onde varie de 8 à 4 dixièmes de micron.

Or, on découvrit bientôt que, au delà du violet (nous disons dans l'ultraviolet), il existe encore des radiations que notre œil ne voit plus, mais que la plaque photographique voit pour nous. L'exploration de ce champ a appris que les longueurs d'onde de ces rayons décroissent rapidement, jusqu'à devenir égales à un centième de micron : il en faut alors cent mille pour faire un millimètre.

On n'espérait plus rien trouver au delà, quand on s'aperçut un jour que le domaine des rayons X était le prolongement naturel de ce que l'on avait appelé l'hyper-ultra-violet. Mais, pour le coup, les longueurs d'ondes deviennent d'une brièveté déconcertante pour l'imagination la plus excitée : les rayons des ampoules de Rœntgen, que les spécialistes appellent durs, ont une longueur si minime qu'on estime qu'il y a deux cents millions d'ondes par millimètre. Et ce n'est pas fini, car les rayons gamma du radium correspondent à des ondes qui sont encore cent fois plus courtes.

Sur tout le chemin que nous venons de parcourir, dans le prolongement du spectre du côté violet, il y a continuité parfaite, sauf dans un court espace précédant la zone des rayons X. C'est là qu'on croit constater un trou : il peut y avoir là des rayons inconnus.

Faisons la même étude de l'autre côté du spectre, au delà de l'extrémité rouge, dans l'infra rouge invisible.

Suivons le mouvement : la longueur d'onde du rouge est de 8 dixièmes de micron, avons-nous dit ; l'impression produite sur nos sens est de chaleur et c'est par le thermomètre qu'on décèle ces ondes. Leur longueur s'allonge progressivement plus on s'éloigne de la limite des rayons rouges. On a mesuré jusqu'à 200 microns, ce qui veut dire 2 millimètres.

Mais ne croyez pas que vous soyez aux limites du domaine : celui-ci se poursuit, à quelque distance, il est vrai, par les ondes hertziennes, je veux dire les rayons de la T. S. F. dont la longueur s'étend jusqu'à 30.000 mètres.

Même continuité, par conséquent, dans l'infra-rouge que dans l'ultra-violet, toutefois avec la même découverte d'un trou, d'une lacune, avant les ondes de la T. S. F.

Nous n'avons considéré, jusqu'ici, que les seules radiations transmises par l'éther ; or, ce ne sont pas les seules. En acoustique, nous étudions les ondes sonores, qui se propagent par l'intermédiaire des corps élastiques, air, eau, métaux, solides de toute nature : voilà encore des radiations qui transportent de l'énergie. N'y a-t-il pas d'autres milieux capables de le faire ? Nul n'oserait l'affirmer. D'ailleurs, les formes sous lesquelles l'énergie est transportable peuvent être diverses. Bref : nous n'oserions prétendre que nous connaissons tous les rayons dont l'existence est possible, et la science peut encore nous révéler bien des phénomènes dont nous n'avons pas le moindre soupçon.

SCIENTIA

A L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES

DISCOURS DE M. DE MORO-GIAFFERRI

M. Fabry, ministre des colonies, a présidé jeudi le banquet de l'Association des Fonctionnaires anciens militaires retraités proportionnels, qui a réuni plus de 300 convives.

Le ministre avait à ses côtés MM. de Moro-Giafferri, député de la Corse ; Brouillard et Poggi, président et vice-président de l'Association.

Au dessert, M. Brouillard a exposé l'œuvre accomplie par MM. Fabry et de Moro-Giafferri en faveur des fonctionnaires anciens militaires, et les a remerciés au nom de l'Association.

M. de Moro-Giafferri, après avoir rappelé les conditions dans lesquelles furent votées les mesures améliorant le sort des fonctionnaires anciens militaires, a assuré ceux-ci de l'entière confiance de la majorité d'aujourd'hui.

« Vous avez, a dit notamment le député de la Corse ; et des droits et des devoirs ; mais je suis certain que vous n'oublierez jamais vos devoirs envers la patrie ».

M. Fabry a dit également, en une allocution très applaudie, sa joie de se retrouver parmi ses camarades, auxquels l'unissent tant et de si solides liens d'amitiés.

Le bâtonnier TOURGADE, représentant le Barreau de Paris, remet l'épée d'Académicien à Me HENRI-ROBERT.

Mgr. SEIPEL, Chancelier d'Autriche, qui vient d'être victime d'un attentat.

Les C... à travers le Monde

Le Banquet des Corses à Constantine

Ce fut samedi soir, 31 mai, une touchante et pieuse manifestation en faveur de la lointaine petite patrie, « petite par le nombre de ses habitants mais si grande par l'hérédité séculaire qui fait couler dans ses veines un indomptable amour de la liberté ».

Nous étions là plus de deux cents venus d'un peu partout, nous asseoir à cette table, où les inconnus mêmes étaient d'avance des amis.

Peut-être eussions-nous rêvé sur le menu pour plus de couleur locale qu'un plat de « ficatelli » eût remplacé le rosbeef des hauts plateaux constantinois mais on nous a servi un vin qui rappelle à s'y méprendre certain cru insulaire.

Et puis sur l'heureuse initiative de M. Bassoul, chaque carte-menu s'accompagne d'une ravissante illustration des paysages corses. D'un bout à l'autre des tables ce sont des exclamations de surprise et d'enthousiasme. Le vieux port de Bastia ! Un coin du Cap ! Le golfe d'Ajaccio ! Un type Corse ! Les forêts de Vizzavona et d'Aïtone ! A la vue des images aimées se sont des souvenirs qui s'illuminent dans notre mémoire !

Les anecdotes et les récits touchant aux mœurs de l'île allaient leur train. Mais quand sonna l'heure des discours toute l'assistance dont les orateurs allaient chatouiller l'amour propre, leur prêta une oreille attentive.

M. Muracciole, président de la fédération départementale des Corses, dans une allocution éloquente dit sa joie de présider ce banquet, sa gratitude à ceux qui l'ont maintenu à la tête de la Fédération. Il excuse MM. Petrolacci, Jules Cuttoli, les Amicales, les nombreux compatriotes qui pour des raisons diverses ont dû renoncer à venir ce soir. Il exalte les qualités du sénateur Paul Cuttoli qui depuis 40 ans s'est dévoué sans compter pour la chose publique et en particulier pour la défense des intérêts corses. Nous l'avons, dit-il, payé de retour : il a toujours pu compter sur la fidélité et la constance corses. Il félicite le sénateur de Constantine de sa brillante réélection qui est, constate-t-il, la plus belle consécration de son activité inlassable.

Puis, il plaide la cause de l'Ile de Beauté, si sacrifiée, qui réclame le droit à la vie. Il expose notamment la question des relations maritimes, motif de bien de déceptions profondes, justifiées. Il a appris qu'après le vote de la subvention de 150.000 francs par les délégations financières, il n'y aurait qu'un courrier Bône-Ajaccio et Alger-Ajaccio. Il a immédiatement exposé la situation à M. Paul Cutolli que a reçu du gouverneur général le télégramme suivant :

L'Administration soumettra à la Compagnie Transatlantique la question de la possibilité d'un départ supplémentaire de Philippeville et Bône pour Ajaccio demandé par les Corses du département de Constantine à la condition que le nombre des passagers inscrits pour l'un et l'autre de ces départs rende cette mesure nécessaire.

Amitiés,

STEEG

M. Et. Muracciole remercie M. Cuttoli de son heureuse intervention et prie les compatriotes de lui adresser le plus tôt possible leur inscription pour être en mesure d'obtenir satisfaction.

Il chante ensuite la Corse fière et altière assoiffée de liberté et d'indépendance.

Maintenant la chaude parole de M. Paul Cuttoli connaît toute la faveur que prodigue aux harangueurs bien disants une race éprise de beau langage.

Lorsqu'on est réuni entre Corses, on ne peut parler que de la Corse, dit l'éminent sénateur. Si vous le voulez, très simplement, nous allons faire un voyage en Corse, et parcourir les divers points de notre île.

Et c'est un récit émaillé de citations littéraires, plein d'amour du terroir que fait l'orateur. Nous nous laissons bercer aux paroles caressantes et nous revoyons l'île odorante, l'île de beauté avec ses forêts, ses cimes neigeuses, ses champs de cistes à la fleur blanche ou rouge, ses golfes et ses promontoires et ses tours génoises en ruine, avec tout son charme sauvage et le silence qui la fait mieux aimer.

Après avoir projeté sur l'écran de la mémoire des convives l'image pittoresque de leur cher pays, M. Paul Cuttoli exprime le souhait que la Corse sorte enfin de la période stérile pour entrer dans celle du travail et que la France contribue, comme elle le doit, au relèvement de ce département dont Alphonse Daudet a dit : « La poésie s'est réfugiée en Corse », que les Grecs, avant lui, appelaient « la très belle » ; dont le docteur Bennett après dix ans de pérégrination, a affirmé qu'elle était « la plus séduisante des îles ».

Ce qu'il faut, conclut-il, c'est chasser l'individualisme et travailler dans l'union des cœurs et des volontés. Il termine par un hymne à la grande patrie, la France, à la petite

patrie, la Corse. Et il porte un toast aux aimables compagnes qui sont les fleurs délicates de ce banquet, au député président, à la vieille amitié corse, aux présents, aux absents qui, s'ils ne sont pas dans la salle sont de cœur avec les convives.

Il est agréable de s'entendre adresser même comparativement compliments et hommages. Aussi nous applaudissons à tout rompre.

Enfin, M. Mariani, sous-préfet de Sétif, exalte les beautés de l'île natale.

Ce fut ensuite le tour des chansons insulaires que clôtura l'Ajaccienne chantée en chœur par tous.

A BASTIA

ARRESTATION

Le nommé Tanda Sauveur, sujet italien, âgé de 27 ans, a été arrêté hier par la police.

Tanda a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Chronique Sportive

CHALLENGE MARCEL LEVIE

Dimanche passé se sont déroulées à Corte les épreuves d'athlétisme comptant pour l'obtention du challenge Levie. Cette réunion, qui mettait aux prises l'Union Sportive Cortenaise et l'Aiglon Sportif Ajaccien, a été des plus intéressantes :

Voici les résultats :

Finale des 100 mètres plats : 1° Thierry (A. S. A.), 11" 4/5; 2° Albertini Siméon (U. S. C.) ; 3° Trémoulinard (A. S. A.) ; 4° Campana (U. S. C.).

Lancement du poids : 1° Albertini Siméon (U. S. C.), main droite, 9 m. 43, main gauche, 8 m. 18; 2° Barchielli (A. S. A.), main droite, 8 m. 98, main gauche, 7 m. 85 ; 3° Facundini (U. S. C.), main droite, 9 m. 07, main gauche, 7 m. 58; 4° Sussi (A. S. A.), main droite, 8 m. 58, main gauche, 7 m. 23.

Saut à la perche : 1° Paolini (A. S. A.), 2 m. 80; 2° Albertini Siméon (U. S. C.), [illegible] 3° Pieschi (A. S. A.), 2 m. 60 ;

1.500 mètres : 1° Albertini [illegible] 5 minutes; 2° Kouropatoff Dimitri (A. S. A.) ; (U. S. C.).

100 mètres plat : 1° Thierry (A. S. A.), 38 secondes; 2° Martinetti (A. S. A.); 3° Baldacci (U. S. C.); 4° Tartaroli (U. S. C.).

Saut en hauteur avec élan : 1° Facundini (U. S. C.), 1 m. 50; 2° Albertini Siméon (U. S. C.), 1 m. 45; 3° de Giacomi (A. S. A.) 1 m. 40; 4° Manoni (A. S. A.) 1 m. 35.

Saut en longueur avec élan : 1° Albertini Siméon (U. S. C.) 6 m. 21; 2° Albertini Xavier (U. S. C.) 5 m. 79; 3° Thierry (A. S. A.) 5 m. 70; 4° Barchielli (A. S. A), 5 m. 60.

Cross-country (8 k. 600) : 1° Massa Nicolas (A. S. A.) 32 minutes ; 2° Gambini (U. S. C.) ; 3° Kouropatoff (A. S. A.) ; 4° Martini (U. S. C.) ; 5° Rognoni (U. S. C.) ; 6° Fabiani (U. S. C.) ; 7° Bonavita (A. S. A.) 8° Mori (A. S. A.).

Le challenge est gagné pour la deuxième fois par l'U. S. C. qui a totalisé 94 points contre 100 points à l'A. S. A.

Chronique Financière

COMMENT CHOISIR SES PLACEMENTS

Comme nous le disions dans notre dernier bulletin, l'extrême instabilité des changes et l'indécision où l'on est de l'orientation de notre nouveau Gouvernement, ne permettent guère à la clientèle d'opérer sur notre marché; elle est en effet désorientée par les soubresauts des changes et les incidents politiques que nous vivons.

Aujourd'hui les changes semblent vouloir se stabiliser, la Bourse est plus calme et semble envisager avec plus de confiance l'évolution de ce qu'on appelle la Crise. L'inquiétude manifestée par les milieux financiers paraît-être un peu calmée.

La caractéristique de la Bourse est donc placée de la fermeté, les valeurs à change et surtout les mines d'or témoignent d'un certain entrain. Quant à la crise on veut surtout voir que la question financière si importante sera l'objet de toute la sollicitude du nouveau Gouvernement ; le monde des affaires espère au moment où le pays aura un Gouvernement. Dès ce moment-là nous ne doutons pas que les larges disponibilités viendront s'employer et que la Bourse retrouve une activité nouvelle, d'autant plus que les cours en général sont à un niveau intéressant.

Maison Breguet. — Ce titre se retrouve actuellement au cours de 1250 francs. C'est un prix qui ne se maintiendra sans doute pas à un niveau aussi bas car il est infiniment probable que les résultats de l'exercice qui va prendre fin dans quelques jours marqueront une progression nouvelle.

L'an dernier le bénéfice net avait été de 7.150.000 francs en avance de 300.000 francs sur le précédent, mais l'exercice n'avait pas bénéficié tout entier comme celui-ci de la remise en marche de l'Usine de Douai. La capacité de ses établissements est supérieure à celle qu'il avait avant la guerre ; la notoriété de la Maison Bréguet pour les instruments de précision utilisés dans le monde et la diversité de ces fabrications électriques donnent à cette entreprise un vaste champ d'activité.

La situation financière est parfaitement saine ; l'affaire présente une sérieuse perspective, le dernier dividende de 60 francs est susceptible d'être augmenté et il nous semble donc que ces cours au cours actuel de 1.250 francs sont encore susceptibles d'une hausse assez importante.

Helléniques Vins et Spiritueux. — Les cours des actions de cette société se sont tenus récemment aux environs de 750 francs. La situation de l'entreprise est cependant fort belle. Les résultats de 1923 s'étaient soldés par un bénéfice de 16.000.000 drachmes et le dividende a été de 72 drachmes soit 15 francs environ au cours du change.

Il est à remarquer que ces brillants résultats ont été obtenus avec un Capital de 10.000.000 de drachmes et que le dividende n'absorbant que 7.000.000 la répartition aurait pu être sensiblement supérieure, mais le Conseil d'administration a préféré largement doter les amortissements et les réserves.

L'exercice 1924 se présente dans de très bonnes conditions tant au point de vue financier qu'industriel.

Gaveau et Cie. — La progression rapide des bénéfices est la conséquence du développement industriel de cette Société, l'usine de Fontenay-sous-Bois dotée de perfectionnements techniques les plus modernes est utilisée pour une production de plus de 300 pianos par mois.

Le carnet de commandes est bien garni et les ateliers travaillent à leur maximum de rendement. La situation financière est excellente, l'actif liquide et réalisable s'élève à 8.100.000 francs alors que les dettes ne sont que de 3.300.000 francs. Les immeubles et terrains sont inscrits pour 3.600.000 francs tandis qu'ils représentent actuellement une valeur bien supérieure à ce chiffre.

Le dividende de 40 francs paraît susceptible d'une augmentation marquée et le cours de 775 francs pour l'action nous paraît très modéré.

Suez. — (11.450) Les déclarations du Président à l'Assemblée de la Compagnie ont été des plus optimistes. Même une valorisation assez sensible du franc ne modifierait probablement pas le coupon du Suez car le développement incessant du trafic contrebalancerait les moins-values du change. Le dédoublement des titres a été voté et la date de l'opération ne saurait tarder à être fixée.

Crédit Foncier. — (1325) a suivi la mauvaise tenue générale des Banques. Sa situation particulière, la valeur de son actif mobilier, la quasi certitude de la progression de ses dividendes, font du Foncier un des premières valeurs de placement de notre marché.

Franco-Canadien. — (4400) détache aujourd'hui un coupon de 200 francs qui redonnera de l'élasticité à ses cours. Nous avons souvent répété que ce titre était bon marché à 4.000 francs même avec des changes moins tendus.

Distribution (890) ; **Electricité de Paris** (850) ; **Pyrénéenne d'énergie électrique**, (286) ; **électricité Loire et Centre**, (265).

Toutes ces excellentes valeurs d'électricité ont de belles perspectives d'avenir et ne paraissent pas devoir être atteintes par un ralentissement éventuel de l'activité économique française.

Mariès (544) est, de tous les charbonnages, français celui qui se capitalise au taux le plus [illegible] les actionnaires. Si bien son cœur, Mariès doit connaître de très belles années prochaines.

Montecatini (245). Nous rappelons notre avis sur cette valeur pour mémoire.

Carburateur Zénith (1660). Nous avons été des premiers à annoncer la distribution probable des actions des filiales anglaise, américaine et italienne aux actionnaires français. Ce programme est adopté maintenant par le Conseil d'administration et la presse financière s'en fait l'écho.

BANQUE DE LA CORSE.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui mercredi 11 juin 1924, vingt-quatrième semaine, 163° jour de l'année, 203 à venir.

Lune : pr. quart. le 10 juin; pleine le 17.

Soleil : lever, 4 h. 45; coucher, 19 h. 58.

Aujourd'hui : saint Barnabé, apôtre. Demain : saint Jean ; sainte Olympe.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 8 heures, 23°; à 12 heures, 24°; à 18 heures, 22°. Minima, 20° ; maxima, 25°. Baromètre : 764m/m à 12 heures.

EPHEMERIDES

1817. — Un Comité d'ingénieurs et d'officiers est chargé d'exécuter la « carte de l'Etat-Major ».

1847. — Mort dans un voyage d'exploration du Pôle Nord de John Franklin, navigateur anglais, il était né à Spilsby, en 1786.

C'est aux tentatives faites pour trouver les traces de sa mission que l'on doit la découverte du passage du Nord-Ouest.

MARIAGE

Nous apprenons avec le plus grand plaisir le prochain mariage de notre compatriote, M. Jean-Thomas Poletti, agent de la sûreté publique à Tunis, fils du regretté Jean-Jourdain Poletti, propriétaire et maire d'Oletta Capella, avec Mlle Antoinette Martelli, fille de Mme et M. Martelli, propriétaire cultivateur à Carbara.

La cérémonie sera célébrée le 21 juin à Tunis.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux et souhaits de bonheur et toutes nos félicitations à leur estimable famille.

COUR D'ASSISES

Par ordonnance de M. Eugène Martin, Premier Président de la Cour d'appel de Bastia, chevalier de la Légion d'honneur, les Assises du département de la Corse pour le troisième trimestre 1924, s'ouvriront à Bastia le lundi 7 juillet 1924, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Eros, conseiller à la Cour de Bastia, assisté de MM. Morati et Fougère, conseillers assesseurs.

LES CONTRAVENTIONS DE LA SEMAINE

Il a été dressé par le service de police pendant la semaine du 2 au 8 juin :

Huit procès-verbaux de contravention pour excès de vitesse; 28 pour chiens sans collier ni muselière; 2 pour échappement libre et défaut de plaque à véhicule; 9 pour abandon d'attelage et embarras de la voie publique; 4 pour jets d'immondices; 4 pour tapage injurieux ou nocturne; 2 pour ivresse; 2 pour jeux; 4 pour défaut d'affichage des prix aux étals des bouchers et des marchands de légumes.

Notre police a fait preuve cette semaine d'une activité remarquable. Puisse le zèle de nos agents ne pas se démentir de sitôt. Les braves gens et les gens propres leur en seront reconnaissants.

CARNET ROSE

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse délivrance de Mme Pierre Ristorcelli, née Franchi, épouse de M. Pierre Ristorcelli, le sympathique commerçant du boulevard Auguste-Gaudin, qui a mis au monde un superbe garçon prénommé Michel-André-Joseph.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et grands-parents et nos meilleurs vœux de bienvenue au joli poupon.

AU PORT

Le vapeur **Lombardo** est arrivé de La Maddalena avec 364 kilogs de marchandises et 16 passagers. Ce courrier est reparti pour Livourne avec 30 passagers et 23 tonnes.

— Le goélette française **Pensée** est arrivé de Nice avec 60 tonnes de marchandises.

— La balancelle italienne **Nuova-Lucia** est arrivée de Savona sur lest.

— La goélette italienne **Lucia-Madre** est parti pour Santa Margarita avec 10 tonnes de charbon.

Le Savonnier MIREILLE est le MEILLEUR

VOLT
L·T·PIVER
ESSENCE — POUDRE — LOTION
Le plus persistant des Parfums

" REGENT CINEMA "

CE SOIR, à 8 h. 45

Valeur malgré lui

Comédie en 4 parties

avec Douglas Mac

Rodolph Valentino dans

MORANE LE MARIN

Drame de la mer en 4 parties

Un drame d'amour sous la Révolution

BLANCHISSERIE BASTIAISE

INSTALLATION MECANIQUE A LUPINO

P. CESARINI, *Propriétaire*

Blanchissage par procédés nouveaux

Cardage de laine et réfection de matelas

Le public est informé que, fin septembre, un Entrepôt sera ouvert en ville où le linge sera reçu.

Des prix spéciaux seront faits pour Hôtels, Pensionnats et Coiffeurs.

(R. C. Bastia 2.017)

Si vous avez des PUNAISES l'insecticide COLBERT les détruira en 10 MINUTES, ainsi que leurs œufs. Dépôt : Etab. Sinath-Dusini, 21, R. de l'Opéra

INFORMATIONS

PILA CANALE

RIXE SANGLANTE

Pila Canale, 10 juin.

Hier soir, vers 7 heures, à Pila Canale, de nombreux consommateurs étaient attablés dans la buvette tenue par M. Allotti Jean, lorsque deux individus, les nommés Bozzi Jules et Paoletti Vincent, se prirent de querelle.

Les deux antagonistes, après avoir échangé des propos aigres-doux engagèrent un véritable duel au pistolet automatique.

Paoletti, blessé à l'avant-bras gauche et à la jambe droite s'affaissa, et Bozzi prit la fuite.

Le blessé a été visité par un docteur et est gardé à vue par la gendarmerie.

LES INTERPELLATIONS

Paris, 10 juin.

M. Reibel a fait part de son intention d'interpeller M. Marsal, Président du Conseil, sur la façon dont le Cabinet a été constitué.

LE NOUVEAU MINISTERE

Paris, 10 juin.

Les nouveaux ministres se sont réunis en conseil, hier à 17 h. 30, au Ministère des Finances.

Le Conseil a arrêté les termes de la déclaration ministérielle qui sera lue aujourd'hui aux Chambres après le message présidentiel.

MONTAUBAN

ELECTION AU CONSEIL GENERAL

Montauban, 9 juin.

Hier, les électeurs du Canton de Montauban Est ont été appelés à voter pour l'élection d'un Conseiller général

Inscrits : 2.861

Votants : 2.256.

Suff. exprimés : 2.230.

Ont obtenu :

MM. le Dr. Montribot, libéral, 1024 voix,

Camille Guy, républicain, 516 voix.

Edmond Pierre, républicain socialiste, 318 voix.

Il y a ballotage.

BEAUNE

ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Beaune, 9 juin.

Hier a eu lieu à Beaune (Nord) l'élection d'un conseiller d'arrondissement.

Ont obtenu :

MM. Vieillard, radical Socialiste 1098 voix,

Clerget, républicain de gauche, 1036 voix

M. Vieillard a été élu.

AVIATION

LE RAID du Lieutenant Pelletier d'Oisy

Paris, 10 juin.

On annonce de Tokio que le lieutenant aviateur Pelletier d'Oisy est arrivé à midi.

Une foule immense s'était rendue à l'aérodrome et l'aviateur français a reçu d'innombrables témoignages d'admiration et de sympathie.

De grandes fêtes sont préparées en son honneur.

Pivolo a traversé le détroit de 200 kilomètres au milieu d'une brume très épaisse et après deux essais infructueux.

COMPIEGNE

GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILES

Compiègne, 10 juin.

Dans la journée d'hier un grave accident, qui a fait plusieurs victimes, s'est produit en forêt de Compiègne près du carrefour de l'Armistice.

Une auto de tourisme conduite par le chauffeur Camille Riou, de Paris, et occupée par Mme Wanda Chouiska, de nationalité polonaise, sa sœur Sophie, âgée de 24 ans et Mlle Janiaud, demeurant à Paris, rue d'Astorg, accrocha un auto-car d'une agence de voyage du boulevard des Italiens.

La voiturette fut renversée dans le fossé et Mlle Sophie Chouiska, violemment projetée en avant, se blessa mortellement.

Le chauffeur Louvel, qui conduisait l'auto-car, voyant le danger, freina brusquement; la lourde voiture fit une tête-à-queue et tous les voyageurs furent précipités à terre.

On releva deux morts et douze blessés.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Hier s'est couru le Circuit automobile de Cremone.

Ascari s'est classé premier parcourant les 320 kilomètres du parcours en 2 heures 2' 3" 4/5, et ayant réalisé, à mi-course, sur 10 kilomètres la moyenne de 195 kilomètres à l'heure, battant ainsi tous les records du monde.

LE TOURNOI OLYMPIQUE

Paris, 9 juin.

Hier, a eu lieu au Stade de Colombes, devant une foule énorme la finale du tournoi de foot-ball association, entre la Suisse et l'Uruguay

Après une partie splendide qui a soulevé maintes fois l'enthousiasme des spectateurs les Uruguayens ont battu les Suisses par trois buts à zéro

L'équipe de l'Uruguay remporte, ainsi, le titre de champion du Monde de foot-ball Association

Ce formidable tournoi avait réuni les engagements de vingt-trois nations

Le match pour l'attribution des troisième et quatrième places qui, avant hier, s'était terminé sur le score de un à un a été rejoué hier

La Suède a battu la Hollande par 3 buts à un

L'ENTHOUSIASME URUGUAYEN

Paris, 10 juin.

Un télégramme de Montevideo annonce que lorsque arriva le message apprenant la victoire de l'équipe uruguayenne dans la finale du championnat du monde de football, la lecture en fut saluée par des clameurs immenses,

Des manifestations s'organisèrent qui se déroulèrent au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

La Bourse et les magasins fermèrent en signe de joie.

L'équipe uruguayenne renonce à sa tournée en Europe mais rencontrera le « onze » français en un match amical.

LES RECETTES DU TOURNOI

Les différents match du tournoi ont attiré dans les stades où ils ont été joués un total de 200.000 spectateurs.

Les recettes atteignent 1 million 800.000 francs.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

	Paris, 10 juin cours précéd.	dernier cours
Tabacs d'Orient	286	282
Pechiney	395	378
Rente Foncière	3142	3186
Laslaro	735	738
Banque Paris Pays-Bas	1460	1451
Tubize	621	615
Banque Ottomane	757	750
Pinoo	509	509
Banque Union Paris	861	855
Vieille Montagne	2220	2195
Haïti 5 0/0 1910	639	645
Montecatini	239,50	239
Suez	14230	14110
Paris Allé	2789	2766
Huta Bankowa	1550	1556
Russe 5 0/0 1906	26,25	26,55
Dombrowa	2243	2227
Crédit Lyonnais	1525	1508
Grondi Bank	111	110
Busy	181,50	181
Financière Caoutchouc	158	154,50
Vins et Spiritueux	258	254
Sole Givet	4995	3950
Pathé Capital	538	535
Chemin de fer Santa Fé	840	861
Las Dos Sirellas	168	165,50
Oriental Carpet	514	510
Blanzy	1855	1875
Union Electricité	360	360
Tanganyika	152	153

COURS DES CHANGES

Livre	85,68	85,80
Dollar	19,80	19,87
100 lires	86,15	86,10
100 pesetas	267,75	267,50
100 francs suisses	350	350
Piastre	10,20	9,95

EN ALBANIE

L'AVANCE DES REBELLES

Paris, 10 juin.

On mande de Vallona que les rebelles poursuivent leur marche victorieuse, que les troupes régulières, trop peu nombreuses, ne peuvent arrêter.

Les rebelles ont occupé hier soir la ville d'Alessio.

en Italie

LE KRONPRINZ A FLORENCE

Rome, 10 juin.

Le gouvernement italien ayant autorisé le Kronprinz à venir s'établir en Italie, plusieurs membres de l'entourage du fils de l'ex-Kaiser sont arrivés à Florence où ils cherchent une villa.

TURKESTAN

SECOUSSES SISMIQUES

Paris, 10 juin.

On mande de Tachkent que dans la nuit du 9 au 10 juin de violentes secousses sismiques ont été ressenties.

Plusieurs immeubles ont été endommagés mais il n'y a, heureusement, aucun accident de personne à déplorer.

DERNIÈRE HEURE

Le Gouvernement en minorité à la Chambre et au Sénat

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

Paris, 10 juin.

Le message présidentiel, qui sera lu aujourd'hui au Sénat par M. Ratier, garde des Sceaux, et à la Chambre par M. Marsal, président du Conseil, a été arrêté hier dans la soirée.

M. Millerand confirme que son attitude est conforme aux prérogatives constitutionnelles.

Il rappelle sa politique et déclare fermement qu'il ne veut pas subordonner le pouvoir aux fluctuations électorales.

LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Paris, 10 juin.

On envisage, dans le cas où M. Millerand serait amené à démissionner, les candidatures de MM. Painlevé, président de la Chambre, et Doumergue, président du Sénat.

D'autres candidatures sont cependant probables.

A L'ELYSEE

Paris, 10 juin.

A l'issue du Conseil de Cabinet, tenu hier soir, les nouveaux ministres se sont rendus, à 18 heures, à l'Elysée.

M. Marsal, président du Conseil a présenté ses collaborateurs à M. Millerand, Président de la République.

Après les formalités d'usage, M. Millerand a donné lecture aux ministres du message qu'il adresse aux chambres.

Les ministres doivent se réunir ce matin à 11 heures 30 à l'Elysée

Au Sénat

SEANCE DU 10 JUIN

La séance est ouverte à 15 heures 10 sous la présidence de M. Doumergue.

Les sénateurs sont presque tous présents. Au banc du Gouvernement ont pris place MM. Ratier, ministre de la Justice, vice-président du Conseil ; de Selves, ministre de l'Intérieur; Jourdain, ministre du Travail; Landry, ministre de l'Instruction Publique; Lefebvre du Prey, ministre des Affaires étrangères.

VALIDATION D'ELECTION

Le Sénat valide l'élection de M. Lémery, élu sénateur de la Martinique.

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

M. Ratier, garde des Sceaux, donne lecture du message présidentiel et de la déclaration ministérielle.

Les sénateurs de la droite applaudissent pendant que l'on s'exclame à gauche.

L'INTERPELLATION CHERON

Le Président annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation de M. Chéron et demande quel jour le Sénat entend la discuter.

M. Ratier répond que le Gouvernement est à la disposition du Sénat.

L'AJOURNEMENT

Le Président annonce qu'il est saisi d'une demande d'ajournement de la discussion déposée par MM. Bienvenu-Martin et Perrier.

La demande d'ajournement est mise aux voix.

M. Berthoulat crie : « Le règlement sera appliqué, mais la constitution sera violée. »

Le scrutin, qui est proclamé à 16 heures 50 donne les résultats suivants :

Votants	298
Majorité	150
Pour le renvoi	154 voix
Contre	144 voix

Le renvoi est donc prononcé par 154 voix.

Après l'adoption de divers projets la séance est levée à 15 h. 10 et renvoyée à demain.

A la Chambre

SEANCE DU 9 JUIN

Avant l'ouverture de la séance, les couloirs de la Chambre présentent une très grande animation.

De nombreux groupes de députés se forment où l'on s'entretient des événements.

A 16 heures 10, M. *Painlevé* ouvre la séance.

Au milieu des sarcasmes des députés du centre qui réclament la lecture du procès-verbal, M. *Violette*, soutient une motion qu'il a déposée avec MM. *Blum*, *Raynaldy* et le Professeur *Pinard*.

Cette motion est ainsi conçue :

« La Chambre décide de procéder sans retard à la Constitution des Groupes et à la nomination des grandes commissions ».

M. *Violette* insiste sur l'importance de la motion et sur la nécessité de la voter.

La proposition n'étant contestée par personne est mise aux voix et adoptée

La Chambre décide ensuite que cinq jours après la constitution des groupes il sera procédé à l'affichage et à la publication au *Journal Officiel* de leur composition.

La séance est levée à 18 heures 15 et renvoyée à demain.

SEANCE DU 10 JUIN

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Painlevé.

Les tribunes sont absolument combles et la plupart des députés sont présents.

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

M. *Marsal*, président du Conseil, lit le message adressé aux Chambres par M. Millerand.

La droite manifeste et la gauche reste silencieuse.

Le message de M. Millerand porte :

« Vous méconnaîtriez la Constitution si vous admettiez que l'arbitraire de la majorité peut obliger le Président de la République à se retirer pour des motifs politiques.

« Le Président ne serait plus alors qu'un jouet entre les mains des partis.

« Je me suis refusé à déserter mon poste.

« Ce n'est pas du Parlement, chargé de voter les lois et de veiller à leur respect que peuvent venir le signal et l'exemple de leur violation.

« De dangereux conseillers s'efforcent dans un intérêt de parti d'obtenir que la nouvelle législature débute par une acte révolutionnaire.

« La question constitutionnelle ne peut pas être réglée dans l'ombre par des décisions d'individualités ou de groupes. »

LA DECLARATION MINISTERIELLE

M. *Marsal* donne lecture de la déclaration ministérielle qui pose nettement la question de violation ou de respect de la Constitution.

Le *Président* annonce qu'il a reçu des demandes d'interpellations.

M. *Marsal* déclare qu'il accepte la discussion immédiate.

Le Président annonce qu'il est saisi d'une motion d'ajournement signée de MM. Herriot, Blum et Violette, au nom du Cartel des Gauches.

« La Chambre, résolue à ne pas entrer en relations avec le nouveau ministère qui, par sa composition, est la négation des droits du Parlement, refuse le débat inconstitutionnel auquel elle est conviée et décide d'ajourner toute discussion jusqu'au jour où un gouvernement, constitué conformément à la volonté souveraine du pays, se présentera devant elle ».

La discussion est ouverte sur cette motion.

M. *Reibel*, député de Seine-et-Oise, monte à la tribune.

Dans un vibrant plaidoyer, le porte-parole des groupes de la minorité, développe la question de savoir si le Président de la République, élu pour une durée de sept ans, peut être mis en demeure de quitter l'Elysée avant l'expiration de son mandat.

L'exposé des arguments juridiques fournis par l'orateur apparaît comme la lumineuse démonstration de l'abus de pouvoir que se proposent de commettre les promoteurs du mouvement actuel.

M. Reibel donne lecture de l'article de la Constitution, aux termes duquel le Président de la République est irresponsable, hors le cas de haute trahison.

« Le Gouvernement, dit-il, est seul responsable devant les Chambres.

« Vouloir que la stabilité du pouvoir exécutif soit soumise aux fluctuations passagères d'une élection législative, c'est méconnaître l'esprit des lois constitutionnelles qui, à dessein, ont fixé à ce pouvoir une plus longue durée qu'au pouvoir législatif. C'est renier la vraie tradition républicaine des Gambetta et des Jules Ferry qui, eux, mettaient au-dessus de leurs préférences et de leurs désirs le respect de la Constitution. »

Le député de Seine-et-Oise rappelle que les continuateurs de cette tradition, comme M. Thomson, n'ont pas hésité à protester contre la campagne actuellement dirigée contre M. Millerand.

INTERRUPTION DE M. THOMSON

M. Thomson se lève à son banc et déclare qu'en effet, fidèle continuateur de la tradition républicaine, il doit réprouver une campagne qui a un caractère nettement anticonstitutionnel.

Il ajoute que, cependant, il n'a pas manqué de dénoncer les attaques naissantes contre la majorité élue par le pays.

M. Thomson rappelle qu'en 1877, les républicains refusèrent d'entrer en rapport avec le ministère constitué en dehors de la majorité.

M. *Reibel* reprend son discours.

Il fait remarquer, en réponse aux observations de M. Thomson que le cas actuel diffère de celui de 1877, car M. Millerand, avant même l'ouverture de la crise ministérielle a, au lendemain des élections du 11 mai, appelé en consultation M. Herriot, chef de la majorité et lui a ensuite confié la mission de former un ministère.

M. Reibel souligne l'attitude constitutionnelle prise par le Président de la République et déclare qu'une majorité perd ses droits quand elle n'hésite pas à violer elle-même la Constitution.

Passant à des questions de fait, l'orateur reproche aux auteurs de la motion d'ajournement de désapprouver le choix de M. Marsal comme porte-parole de M. Millerand, et aux chefs de la majorité d'avoir refusé d'accepter le pouvoir.

M. Reibel donne lecture du communiqué de l'Elysée, qui rapporte le complet accord de M. Millerand et de M. Herriot sur le programme futur de la nouvelle Chambre.

Il fait ressortir le caractère violent de la campagne menée contre l'Elysée et qui s'est traduite à la Chambre par les motions anticonstitutionnelles présentées par M. Cachin.

En terminant, le député de Seine-et-Oise fait remarquer que dans aucune circonscription, les radicaux-socialistes n'ont posé la question présidentielle au cours de la campagne électorale, et ajoute qu'en réalité les groupes socialistes n'ont jamais pardonné à M. Millerand d'avoir soutenu la Pologne contre les Soviets et d'avoir favorisé l'occupation de la Ruhr.

M. *Reibel* propose à la Chambre de voter un ordre du jour disant qu'elle est résolue à sauvegarder les dispositions de la Constitution.

M. *Marsal* succède à M. Reibel à la tribune.

En quelques phrases, le Président du Conseil pose nettement la question.

Il montre le danger des mesures que la nouvelle majorité veut prendre en dehors de la Constitution.

« On marche, dit-il, à une Assemblée unique, à une véritable dictature. On se venge d'une façon mesquine contre le Président du Conseil de 1919.

« Vous avez à choisir entre deux voies : celle de la légalité et celle de l'illégalité. » (*Vive effervescence dans la salle.*)

M. *Renaud Jean*, député communiste monte à la tribune.

La majorité de l'Assemblée se répand dans les couloirs où l'on commente les résultats de la discussion au Sénat qui sont déjà connus.

L'orateur parle devant ses seuls camarades de liste.

M. *Fabry*, ministre des Colonies, prend ensuite la parole pour résumer l'exposé de la situation.

Les députés communistes, vexés de l'accueil fait à leur camarade Renaud, commencent à agiter les pupitres et c'est au milieu du vacarme que M. Fabry fait appel au bon sens de la Chambre.

ORDRE DU JOUR REIBEL-CARNOT

M. *Painlevé* donne lecture de l'ordre du jour déposé par MM. Reibel et Carnot qui est ainsi conçu :

« La Chambre, résolue à sauvegarder les dispositions de la Constitution, passe à l'ordre du jour. »

LA PRIORITE

Le Président met au voix la question de priorité qui est votée pour la motion de MM. Herriot, Blum et Violette.

M. *Marsal* monte à nouveau à la tribune.

Le Président du Conseil, au milieu des protestations de la gauche, adresse un dernier appel à la Chambre.

Il fait remarquer qu'aucun signataire de la motion d'ajournement n'a cru devoir la soutenir à la tribune.

LE VOTE

La motion d'ajournement est ensuite mise aux voix et acceptée par 329 voix contre 214.

L'AFFICHAGE

Au milieu des applaudissements frénétiques de la gauche et des cris de « Démission ! », la Chambre vote ensuite l'affichage de la motion Herriot et du scrutin qui l'a sanctionnée.

La séance est renvoyée à demain pour une nouvelle communication.

DERNIÈRE HEURE

M. MILLERAND DEMISSIONNERA

Paris, 10 juin, 23 heures.

M. Marsal, président du Conseil, s'est rendu à l'Elysée avec ses collaborateurs et a rendu compte à M. Millerand des événements qui se sont produits au Parlement.

M. Millerand a remercié M. Marsal et les membres du Cabinet du concours qu'ils lui ont apporté.

Les ministres ayant offert leur démission, le Président de la République leur a demandé de rester en fonctions et leur a déclaré qu'il était résolu à se retirer.

Le Conseil des ministres se réunira demain.

La décision présidentielle sera annoncée à la Chambre au début de la séance de demain.

AVIS DE MESSE

Les messes qui seront dites jeudi 12 courant à l'église Saint Jean-Baptiste seront pour le repos de l'âme de

Mme JEANNE VIEL

décédée le 29 mai au Havre.

AVIS DE DÉCÈS

Dame veuve Jean-Dominique Colombani, et sa fille, Carmen; Mme et M. Jean Giudicelli, et leur fille; Mme veuve Giovannelli, et son fils; Mme et M. Adrien Giudicelli, et leur fille; M. et Mme Antoine Colombani, leurs enfants et petits-enfants; les enfants et petits-enfants de feu Jean-Baptiste Vellutini;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. JEAN-DOMINIQUE COLOMBANI

Convoyeur des P. T. T.

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, décédé le mardi 10 juin, à son domicile, 3, rue Mini.

Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

VILLE DE BASTIA

CONSTRUCTION DE L'HOPITAL

ADJUDICATION

A PASSER EN L'HOTEL DE VILLE DE BASTIA

Le Samedi, 12 Juillet à 15 heures précises

Le Samedi 12 juillet 1924, à 15 heures précises, il sera procédé, en séance publique, par M. le Maire assisté des membres de la Commission administrative de l'hôpital et en présence de l'architecte de l'hôpital, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, **au rabais** et **à forfait**, sur soumission cachetée, des travaux de toute nature à exécuter pour la construction du nouvel hôpital.

Sur mise à prix de 2.900.749 frs.

Cautionnement provisoire 20.000 frs.

Cautionnement définitif 78.000 frs.

Le cautionnement provisoire comptant pour compléter le cautionnement définitif.

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION

I. Admission à l'adjudication :

Nul ne sera admis à concourir à l'adjudication s'il n'est Français et n'accomplit les formalités ci-après :

(1) Chaque concurrent devra adresser à M. le Maire, président de la commission administrative de l'hôpital, à l'hôtel de ville de Bastia au plus tard le 4 juillet 1924 avant midi une déclaration faisant connaître ses nom, prénoms, domicile, lieu et date de naissance et profession. A cette déclaration sera joint un extrait de son casier judiciaire, ayant au plus trois mois de date.

Pour les sociétés, sociétés coopératives, sociétés ouvrières ou autres groupements professionnels les renseignements d'état civil et le ou les extraits de casier judiciaire fournis seront ceux concernant le Directeur ou les personnes ayant la signature sociale.

(2) Un récépissé de versement dans la caisse du Receveur municipal de Bastia d'un cautionnement provisoire de vingt mille francs en espèces ou bons de la Défense nationale.

(3) Un certificat délivré par un architecte ou un ingénieur attestant que le soumissionnaire a exécuté un travail au moins d'importance égale pour le compte de l'Etat ou d'une administration publique.

Ce certificat ne devra pas avoir plus de trois mois de date.

SOCIETES D'OUVRIERS FRANÇAIS

Les sociétés d'ouvriers français auront à produire : 1° La liste nominative de leurs membres (nom, prénoms, domicile, date et lieu de naissance) ; 2° Leur acte de société ; 3° L'engagement d'employer effectivement aux travaux, pendant toute leur durée un nombre minimum de sociétaires qu'elles fixeront ; 4° Un acte en bonne et due forme désignant le délégué chargé de les représenter et définissant ses pouvoirs, comme il est prescrit ci-après ; 5° Un certificat de capacité délivré à ce délégué par un architecte ou un ingénieur. Ce certificat devra n'avoir pas plus de 3 mois de date et spécifiera la nature et l'importance des travaux exécutés par la société sous la direction de l'homme de l'art ; 6° Un certificat attestant que la société soumissionnaire a exécuté depuis sa constitution un travail au moins d'importance égale pour le compte de l'Etat ou d'une administration publique. Ce certificat ne devra pas avoir plus de 3 mois de date ; 7° Un récépissé de versement dans la caisse du Receveur municipal de Bastia d'un cautionnement provisoire de vingt mille francs en espèces ou bons de la Défense nationale ; 8° L'acte par lequel une société d'ouvriers français désignera le délégué qu'elle aura choisi devra spécifier que le délégué désigné est chargé de diriger l'entreprise au nom de la société et de la représenter vis-à-vis de l'administration. Il stipulera que ce délégué aura au regard de l'administration les mêmes droits et les mêmes obligations qu'un entrepreneur agissant pour son propre compte et qu'il sera notamment qualifié pour signer les attachements, recevoir les notifications, accepter les décomptes, toucher les mandats, etc...

Cet acte sera passé dans la forme exigée par l'acte de société pour que les pouvoirs qu'il confère soient valables.

NOTA. — Toutes les déclarations reçues après la clôture du délai fixé ci-dessus seront rigoureusement refusées.

La Commission administrative et l'architecte de l'hôpital se réservent formellement le droit d'exiger toute garantie financière et technique qu'ils jugeront nécessaire.

II. — MODIFICATIONS TECHNIQUES

Les soumissionnaires pourront présenter en même temps que leur demande

[illegible] approuvé par M. le Ministre de l'Hygiène. Ces projets devront être accompagnés d'un devis descriptif et ne porteront que sur la maçonnerie, les planchers et les escaliers. Un devis estimatif correspondant devra être remis par l'adjudicataire le jour de l'adjudication immédiatement après la séance.

Ces propositions devront parvenir sous pli recommandé à M. le Maire, président de la Commission administrative de l'hôpital de Bastia 8 jours avant l'adjudication soit au plus tard, le 4 juillet 1924 avant midi.

Elles seront soumises à un comité technique dont les membres seront désignés par M. le Préfet de la Corse et qui aura le droit d'écarter le projet ne présentant pas les garanties de construction suffisantes.

Les dites propositions devront être adressées sous pli recommandé indépendant des plis contenant la soumission et sous double enveloppe ; l'enveloppe extérieure portera l'adresse : M. le Maire, président de la Commission administrative de l'hôpital de Bastia, l'enveloppe intérieure : Projet de construction de l'hôpital.

Ces projets, devis descriptifs et devis estimatif ne seront valables qu'après approbation préfectorale et ministérielle.

Les concurrents auteurs de ces projets ne pourront réclamer aucune indemnité pour frais d'études et de devis même dans le cas où la Commission administrative de l'hôpital renoncerait à exécuter les travaux.

III. — FORME DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront être sur papier timbré et conformes au modèle indiqué ci-après. Toute soumission non conforme au modèle sera éliminée d'office.

IV. — ENVOI DES SOUMISSIONS

Les concurrents devront sous peine de forclusion adresser sous pli recommandé au Maire, président de la Commission administrative de l'hôpital leur soumission sur timbre indiquant le chiffre forfaitaire.

Cette soumission établie en 4 exemplaires dont un sur timbre sera placée sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure portera comme adresse : M. le Maire, président de la Commission administrative de l'hôpital de portera comme suscription : Soumission de l'Hôpital de Bastia. Ces plis devront parvenir 8 jours avant l'adjudication, c'est-à-dire au plus tard le 4 juillet 1924 avant midi. Aucune soumission ne sera reçue après cette date ou en séance.

V. — COMMISSION D'ADMISSIBILITE

La Commission administrative de l'hôpital et l'architecte de l'hôpital forment la Commission d'admissibilité des entrepreneurs ayant demandé à concourir.

La décision prise à la majorité des voix est souveraine et en dernier ressort. Cette décision est prise au plus tard le cinquième jour précédant l'adjudication. Elle est portée officiellement par lettre recommandée à la connaissance de chaque concurrent le jour même où elle est prise.

VI. — OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET DECISION

Les soumissions seront ouvertes en séance publique à l'Hôtel de Ville, le 12 juillet 1924, à 15 heures précises.

Le soumissionnaire qui aura offert le prix forfaitaire le plus bas sera déclaré adjudicataire provisoire.

Dans le cas où deux ou plusieurs soumissionnaires auraient remis le même prix, un concours sera ouvert séance tenante entre ces soumissionnaires. La préférence d'un seul de ces soumissionnaires entiers pour donner lieu au dit concours, les soumissions considérées comme maintenant leur premier prix.

Si cette tentative ne donne pas de résultat, soit qu'aucun soumissionnaire n'ait voulu modifier son prix, soit que deux d'entre eux aient encore soumis le même prix, il sera procédé à un tirage au sort qui déterminera l'adjudicataire. Il en sera de même si aucun adjudicataire n'est présent à la séance.

VII. — RESULTAT DEFINITIF DE L'ADJUDICATION

Les adjudications et réadjudications ne sont valables qu'après qu'elles ont été approuvées par M. le Préfet de la Corse au nom du Ministre si elles n'ont donné lieu à aucune réclamation ou protestation et par le Ministre dans les autres cas.

VIII. — FRAIS A LA CHARGE DE L'ADJUDICATAIRE

L'adjudicataire sera tenu d'acquitter les droits de timbre et d'enregistrement ainsi que tous les frais relatifs à l'adjudication tels que ceux d'affiches et d'insertion, de copies et d'impression de pièces. Le montant en sera versé à la Caisse du Receveur Municipal dans le délai de 8 jours à partir de la date de l'adjudication, sous peine de déchéance.

IX. — PAIEMENTS

Les paiements d'acomptes s'effectueront mensuellement au fur et à mesure de l'exécution des travaux jusqu'à concurrence des 9/10mes en tenant compte des disponibilités et conformément aux règles établies par le Pari Mutuel. Ces disponibilités étant de un million de francs à la fin de l'année 1924, le complément sera payable également et dans les mêmes conditions, suivant disponibilités, par annuités de 250.000 fr. et sans intérêts ni indemnités d'aucune sorte. Les disponibilités actuelles étant reconnues insuffisantes il est offert au constructeur adjudicataire à titre de garantie le montant des legs Barbesino et Siaco dont l'hôpital possède la une propriété et qui peuvent être évalués dans leur ensemble à une somme dépassant un million. Les soumissionnaires devront avoir pris eux-mêmes connaissance des deux legs ci-dessus indiqués et l'adjudicataire devra accepter ce legs même comme une garantie suffisante sans qu'il puisse demander par la suite aucune autre intervention à l'Administration.

[illegible] DES PIECES DU PROJET

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés dans les bureaux de la Direction de l'hôpital, de 9 à 11 heures et de 15 à 17 heures.

Aucune pièce du dossier ne pourra être emportée par les concurrents qui pourront cependant prendre toutes notes qu'ils estimeront utiles.

Le Sénateur de la Corse,
Maire de la Ville de Bastia,
Président de la Commission administrative de l'Hôpital :
EMILE SARI.

MODELE DE SOUMISSION

Je ....
domicilié à Bastia,
rue .... n° ....

Après avoir pris connaissance des plans relatifs à la construction du nouvel hôpital de Bastia ainsi que des devis descriptif, cahier des charges, clauses et conditions générales constituant le dossier d'adjudication dressé par M. Peretti, architecte de l'Hôpital.

M'oblige et m'engage à exécuter les travaux conformément au projet approuvé pour un prix en bloc à forfait de...... .... (avec les modifications que j'ai l'honneur de soumettre portant sur .... (1).

Moyennant ce prix, la Commission administrative de l'hôpital n'aura à faire aucune dépense supplémentaire quelconque pour travaux de la nature de ceux qui composent le présent marché. Ces prix comprennent, en outre, des travaux désignés aux plans et devis descriptifs, tous ceux nécessaires à l'entier et parfait achèvement, déclarant avoir fait à l'avance tous sondages, devis et vérifications utiles, pour me rendre compte de l'importance et de la valeur générale des dits travaux ; que c'est d'après mes propres calculs que j'ai arrêté et propose le chiffre à forfait dus plus haut pour l'entière exécution du projet, pour une bonne construction confortable et complète en toutes parties.

Qu'en conséquence, je renonce à ne pouvoir réclamer aucun supplément en m'appuyant sur ce qui des désignations aux plans et devis pourraient présenter d'inexact, d'incomplet, ou de contradictoire, ou sur des omissions qui pourraient s'y être glissées, l'étude de ces plans et devis, ainsi que les explications que j'ai reçues m'ayant mis à même de m'identifier complètement avec les travaux à faire et de proposer, en parfaite connaissance de cause le prix à forfait susdésigné.

Si, pendant l'exécution des travaux, la Commission administrative, jugeait à propos de faire des changements ou modifications, je déclare être tenu de les exécuter en me conformant aux ordres écrits qui me seraient donnés à ce sujet et ce sans indemnité à moins que ces changements n'occasionnent un surcroît de dépenses, dans ce cas il m'en sera tenu compte. Si, au contraire, ces changements amènent une diminution, j'en tiendrai également compte à la Commission administrative de l'Hôpital.

Dans les deux cas, ces changements occasionnant des travaux soit en plus soit en moins, seront estimés les cas, évalués soit au prix prévu au devis estimatif, soit au forfait, au moment de leur exécution, soit au prix du règlement de la série de prix.

Les travaux dont les prix ne seraient pas prévus à la série soumissionnée seront réglés par analogie avec ceux prévus.

Il ne sera tenu aucun compte des travaux supplémentaires exécutés sans ordre écrit et si cette dépense n'est pas au préalable arrêtée à forfait je produirai en temps utile des attachements qui seront soumis à la vérification de l'architecte, et si par calcul ou négligence, ces attachements n'étaient pas produits assez à temps pour en rendre la vérification facile et exacte, l'architecte aura le droit de les refuser et de les considérer comme nuls et les travaux dont ils auraient été l'objet seront appréciés par l'architecte seul, par analogie à ceux prévus suivant leur nature et leur valeur apparente.

Je m'engage à exécuter la totalité des travaux dans le délai de un an.

Faute par moi d'avoir terminé les travaux dans les délais fixés je serai passible d'une amende de mille francs par jour de retard.

Il est bien convenu que ces indemnités seront dues à la commission administrative de l'hôpital et retenues sur le montant des travaux.

J'offre à titre de cautionnement la somme que j'ai versée et dont le récépissé est ci-joint.

Fait à Bastia, le ....
Signature,

(1) Cette phrase concerne les auteurs des projets personnels.

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

Religieuse donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. **Maison DUROT**, à Nantes

SE MEFIER des Nombreuses contrefaçons — RHUM FOX-LAND Grande Marque — EXIGER la Marque

C'EST INCROYABLE
A titre de réclame, j'envoie : 1 élégant sac à main p. dame, 1 superbe portefeuille, 1 idéal porte-monnaie, 1 porte-cartes, 1 stylo système riche, 1 broche porte bonheur, 1 flacon extrait odeur et 1 agréable surprise. **Cadeau** : 2 nappes, 12 serviettes, le tout contre remboursement de **12 fr. 60**. Ecr. **MAROQUINERIE SIMILI, E. A.**, 13, rue des Dominicaines, **Marseille**.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
10, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Pal. à BASTIA
PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement du papier sur l'extérieur — Comptes de chèques — comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement de tous coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc...
Compartiments depuis 20 frs. par an. LOCATION DE COFFRES-FORTS

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot
Tout ce qui concerne la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction
Rapidité Exactitude dans les Devis
Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de L'AGENCE HAVAS, 62, Rue de Richelieu, PARIS vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

MACHINES DE RECOLTE
FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE
INSTALLATIONS & REPARATIONS
Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc..., etc...
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
BASTIA • 9 et 21, Rue de l'Opéra • BASTIA
[R. C. Bastia 497]

Médaille d'or — Membre du Jury — GRAND PRIX — HORS CONCOURS
CAP CORSE DAMIANI
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1903 ET 1904
R.C. Bastia 1441

— 34 —

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XIV

« La bâtire ! » se disait-il.

Elle était à peine vêtue ; elle avait passé sur ses dessous un manteau de laine, avant de se coucher. Elle avait dû dire à son mari : « Je vais embrasser la petite Luisa ». Et elle était venue là ; son manteau quittait son épaule et elle tendait les bras à son amant dans l'attitude d'une amoureuse. Cependant une heure auparavant elle, l'avait brisé par sa contenance si plaintive, si étrangère !

— Non ! non ! dit-il, en l'écartant, je ne peux pas vous embrasser !...

— Ah ! dit-elle. Je m'en vais.

— Ne l'en va pas !

Malgré l'absurdité de toute explication, il éprouvait une sorte de nécessité de lui dire : « Tu ne m'aimes plus ! » Il ne pouvait pas lui dire autre chose ; il ne pouvait pas non plus ne pas le lui dire. C'était la grande affaire ; c'était tout ce qu'il y avait entre eux. C'était peut-être ce qu'elle venait cueillir sur ses lèvres, ce qu'elle cherchait à provoquer par ces moyens détournés de femme. Il fallait que ces mots-là fussent prononcés pour en finir.

— Mais parle donc ! dit-elle.

— Je ne peux pas !

— Alors dis quelque chose, dis n'importe quoi ! cela soulage !...

Elle dit cela avec une si sublime candeur, une sincérité si déchirante que Gabriel l'embrassa et lui souffla la tête sur son épaule. Elle n'était pas étonnée de ce qu'elle avait dit ; elle ne comprenait pas que ces quelques mots eussent pu toucher le pauvre garçon. Elle ne savait pas qu'elle venait de lui dire plus que n'eût fait une longue confession péniblement arrachée par lambeaux.

— Dis n'importe quoi, cela soulage ! — C'est-à-dire : quand tu es en cas de conscience qui t'étouffe ; quand tu ne sais plus où donner de la tête, ne cherche pas midi à quatorze heures. Ce qui est au-dessus de nos forces ne redemand pas se mettre à notre portée, n'est-ce pas ? Eh bien ! perds donc la tête, va ! étourdis-toi, fais n'importe quoi, tout ce que tu feras le sera favorable. Nous autres femmes, nous ne savons pas, la plupart du temps, ce que nous faisons... »

Et lui qui allait la secouer, la rudoyer et lui corner à tue-tête la fameuse question de l'homme trahi : « Pourquoi me trahis-tu ? »

— Mais embrasse-moi donc !

Voilà. Telle était sa conclusion. Tout devait aboutir à ces résultats. Il fallait qu'il fût heureux de l'avoir là, entre ses bras, il fallait profiter du moment ne pas être troublé par l'état d'esprit qui avait pu être le sien l'heure précédente, ce qui serait inutile le sien.

Pourtant, il savait qu'elle souffrait ; c'était trop visible à l'affaissement auquel elle se livrait depuis l'arrivée de son mari ; à ce mouvement sans répit qu'elle dirigeait elle-même, bien qu'elle en attribuât l'initiative à M. Belvidera ; à ce voyage compliqué uniquement pour ne pas demeurer en place, — puisqu'elle avait voulu que Bessplaire en fût parti, ce qui la laissait toujours entre son mari et son amant. — Elle souffrait parce qu'elle n'avait jamais cessé d'aimer son mari, et parce qu'elle croyait en même temps aimer son amant. Celui-ci était certain qu'elle était toute à son mari quand il la possédait ; et il était évident qu'elle se montait la tête pour se croire toute à son amant chaque fois qu'elle était dans ses bras. Mais la malheureuse devait souffrir des transitions atroces entre ses sentiments contradictoires. De là ses tentatives de fuite avec son mari seul ; de là son peu de honte à revenir parfois se livrer à son amant.

Il fallait à tout prix qu'une solution intervînt.

Ils étaient appuyés contre le lit. Elle avait perdu son manteau et il sentait d'un bras sa taille, ses doigts agiles se brûlaient au contact du linge sur la chair brûlante. C'était la première fois qu'il ne se précipitait pas comme un fauve sur ce corps qui contenait pour lui toute la volupté. Il écartait le plus doucement possible ses caresses. Elle commençait à se moquer de lui. Il ne l'avait jamais autant aimée.

— Vous rappelez-vous, Luisa, une matinée d'**Isola Bella** ?... C'était un de nos premiers jours. Vous aviez monté un peu vite les marches des terrasses et, tout en haut, vous étiez restée une longue minute pensive en face du paysage magnifique. Je vous regardais respirer, sous votre ombrelle ; vos lèvres étaient entr'ouvertes, on apercevait un peu vos dents, et votre poitrine se soulevait...

Il vit son visage se refléter de lui tout à coup et s'enfoncer dans le monde des images. Elle lui dit :

— Ne me rappelez pas cela !

— Ce fut à ce moment-là que j'eus le premier sentiment de crainte pour notre amour. Il ne m'était pas venu à l'esprit jusque-là qu'un homme avait dû tenir et tenait encore une grande place dans votre vie... Vous fîtes la remarque, obligeante pour moi, que, jusqu'alors vous n'aviez jamais pu contempler un paysage sans être interrompue par quelqu'un...

Elle comprit qu'il voulait la faire parler de son mari ; elle para cette attaque :

— Voulez-vous que je vous dise à quoi je pensais quand je vous ai dit cela sur la terrasse ?... Oh ! je revois tout comme si j'y étais encore. Vous étiez à côté de moi, accoudé à la balustrade, et vous ne me regardiez pas tant que vous le dites ; vous me regardiez de temps en temps par petits coups, mais ce que vous regardiez c'était parce que, et si vous me regardiez, c'était parce que vous vouliez voir si je l'admirais... Oh ! je vous connais ! si je ne m'étais pas pâmée devant ce que vous trouviez magnifique, vous m'auriez prise pour une sotte... Alors je vous ai modelé cette phrase, savez-vous pourquoi ? Parce que je savais que **cela ferait bien** !...

— Luisa ! Une nuit que nous étions montés sur la petite esplanade de notre hôtel, dans le jardin de l'Hôtel des Iles Borromées, j'ai senti que je vous perdais ; vous vous en alliez de moi ; je vous ai fait horreur un moment ; qu'est-ce donc ?

Elle se passa la main sur le front. Il ne désirait plus que de nouvelles blessures à son amour-propre et à son amour. Il voulait qu'elle le torturât en lui parlant de son mari.

— Vous tenez à le savoir ? dit-elle.

— Oui !

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Éditeurs, à Paris.

40e ANNÉE. — N° 200

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

JEUDI 12 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c. • JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE • Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. — BASTIA — TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à l'avance et réglées aux Bureaux du Journal
1re Page, 5 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

00279 — BIBLIOTHEQUE DE BASTIA MUNICIPALE

La Semaine Ajaccienne

Le dimanche, onze mai, vers une heure ou deux heures du matin, j'allais me coucher avec la certitude que MM. Landry, De Moro-Giafferri, Pietri et Caïtucoli étaient les gagnants du match électoral. Dans le milieu avec lequel j'avais passé la soirée, milieu composé de landrystes et de gavinistes, même conviction : 3 élus pour une liste, 1 élu pour l'autre. Les premiers triomphaient, les autres, déjà, cherchaient des raisons à leur défaite.

Le lendemain, vers les sept heures du matin, j'aborde un ami qui était quelque chose dans les légumes, avait passé sa nuit à la Préfecture. Je lui demande les dernières nouvelles, les résultats définitifs :

— « Partie nulle ! Landy, Moro d'un côté, Pietri, Gavini de l'autre ! »

— Comment ? Pourtant, la loi électorale, l'opinion commune, le bon sens...

— Oui, je sais, tout ça est pour Caïtucoli ! Mais le Président tient pour Gavini. Et c'est Gavini qu'il proclame.

Et pendant trois semaines M. Gavini a été député de la Corse ou plutôt député de M. le Président. Aujourd'hui, le député de la Corse s'appelle Célestin Caïtucoli. Ainsi en a décidé la Sous-Commission de la Chambre à l'unanimité de ses membres, ainsi en a décidé la Chambre elle-même. Et la chose jugée ne l'a pas impressionnée. Et M. Caïtucoli se console d'être simplement député de la Corse, non de M. le Président.

M. le Président a voulu jouer la difficulté et chercher midi à quatorze heures. Il a compliqué des choses très simples, il a cru découvrir la loi à travers une circulaire, il a fait de l'esprit sur les lois. Les députés qui ont fait la loi ont dit ceci, mais ils voulaient dire cela. Et s'ils ne voulaient pas le dire, eh bien ! on le leur fera dire parce qu'au fond, voyez-vous, les députés ne savent pas ce qu'ils disent. Il faut donc leur faire dire ce qu'il aurait fallu qu'ils disent, il faut que le magistrat trouve ou introduise dans la loi ce que le législateur n'a pas su ou n'a pas voulu y mettre.

Mais les députés n'aiment pas qu'on se fiche d'eux trop ouvertement. Ils n'aiment pas qu'on les prenne pour des imbéciles et qu'on le leur dise. Aussi, jugeant souverainement, donc sans appel, ils viennent de casser le jugement du juge.

L' « Eveil », journal de « grande information », n'ayant pas été informé de la décision de la sous-commission de la Chambre, se refuse à croire à un malheur si grand et traite la nouvelle « d'invraisemblable » L' « Eveil » se méfie : « il y a tant de pêcheurs en eau trouble, tant de bourdons électoraux désœuvrés ou soucieux de leurs petites combinaisons personnelles ! » Alors, n'est-ce pas, il faut s'attendre à tout, même aux bruits les plus fantaisistes et les moins vraisemblables.

Il y a des attitudes qui ne vont bien à personne et qui ne vont pas bien à l' « Eveil » Elles ne sont pas très élégantes. Quand on gagne honnêtement, je veux bien, sa matérielle au service d'un homme plutôt que d'un parti, quand on fait, du moins mal qu'on peut, son métier de journaliste professionnel et qu'on « bourdonne » consciencieusement, non par amour de l'art mais par nécessité de métier, on ne devrait pas voir dans tout adversaire un pêcheur en eau trouble ou un bonhomme soucieusement de ses combinaisons personnelles.

On ne peut pas tenir M. Coty pour un grand homme ; on peut penser, le cas échéant, et désirer qu'il soit battu. Et l'on peut penser tout cela, et être un bon citoyen et un bon corse et n'avoir aucun intérêt immédiat et n'avoir rien à attendre ni de la victoire ni de l'échec de M. Coty.

Faut-il donc être un bûcheron de notre cuisine politique pour incarner le patriotisme et le désintéressement ? Et n'a-t-on plus le droit de parler et d'écrire, quand ça nous chante, sans être accusés de parti-pris ?

Pourvu qu'on ne nous accuse pas demain de passer à une caisse ! Ou qu'on ne prétende qu'il faut précisément passer à une caisse pour avoir le droit de dire son mot sur les hommes ou les choses de la cité !

A MERULA

La Marche du Progrès

On reste vraiment saisi d'admiration quand on contemple cette merveilleuse machine qu'est l'esprit humain. Chaque jour marque un nouveau progrès, une nouvelle étape vers la perfection.

Avant-hier, c'était la machine à vapeur et la locomotive avec laquelle on se déplace à une vitesse beaucoup plus grande que par les diligences d'autrefois. Les accidents de chemins de fer sont bien plus impressionnants et autrement intéressants qu'un vulgaire Ripolage de voiture. Avant-hier encore, c'était le télégraphe électrique, avec ses fils servant de perchoir aux hirondelles, avec ses fils où courent, l'une après l'autre, des larmes qui tombent dans l'espace à l'heure où passent les dépêches douloureuses et où le temps est brumeux.

Hier, c'était l'automobile, la voiture sans chevaux comme on l'appelait à sa naissance. La locomotion à explosion possède à son actif des milliers de procès-verbaux pour excès de vitesse, des morts innombrables survenues le long des routes et des trottoirs. Il n'y aura bientôt plus un arbre qui n'aura connu le baiser d'un chauffeur ou de ses passagers, donné à 120 kilomètres à l'heure. On a si peu de temps à soi à notre époque, que les marques d'affection se donnent à grande allure.

Hier aussi, c'était le cinéma si utile pour propager l'immoralité, le suicide, le vol, le meurtre et pour susciter des carrières chez les jeunes enfants. Puis les rayons X avec lesquels il est permis de voir clair à travers tous les corps, et qui rôtissent si bien les organes des gens qui s'en servent, qu'on est obligé de les couper morceaux par morceaux au fur et à mesure que la grillade avance. Citons encore la télégraphie sans fil avec laquelle on correspond d'un bout à l'autre de l'univers ; la téléphonie à travers l'espace, sur une onde invisible ! Ah ! combien je déplore qu'on ne puisse entendre à haute voix et partout les conversations échangées par sans fil ; ce serait une cacophonie délicieuse dans laquelle on serait obligé de se taire. Ah ! les bons services qu'elle rend, cette T. S. F. ! Les navires qui demandent du secours et qui coulent avec la consolation d'émettre des S. O. S. désespérés. Durant la guerre, on a vu avec quelle facilité on pouvait rectifier les tirs des canons, d'un mot envoyé dans l'espace, et faire au moins éclater les bons gros obus dans les beaux tas de chairs fraîches, avec le minimum d'acier et de poudre perdus. Que dire aussi de l'aviation ?

Enfin aujourd'hui, on nous annonce une nouvelle découverte, non moins stupéfiante, venue d'Angleterre. Après avoir trouvé le moyen de faire marcher les voitures toutes seules et voltiger les bouts de bois garnis de toile à 400 kilomètres à l'heure, on vient de découvrir le moyen de les arrêter instantanément, sans qu'il leur soit possible d'avancer seulement de quelques mètres pour se trouver en sécurité : voyez d'ici la beauté et l'efficacité de ce joli moyen. Le même rayonnement, inconnu et splendide, met le feu à distance, fait éclater la poudre... et tue les souris !

Nous avons l'espoir, bien entendu et c'est là sa principale utilité, de voir cette aimable trouvaille entrer dans le domaine de la pratique, lorsqu'une bonne occasion se présentera : par exemple si une dernière des dernières guerres éclatait. Dans ce cas, voilà la façon dont on pourrait utiliser la découverte de M. Mathews : les aéroplanes auraient le droit de s'envoler pour lancer des bombes asphyxiantes sur les villes et les villages. Mais aussitôt qu'une flottille serait en l'air, on l'arrêterait en pressant sur un simple bouton et toutes les machines tomberaient sur le sol avec entrain. Les dirigeables seraient simplement flambés à 1800 ou 2000 mètres. Etant donné que le rayon en question met le feu à la poudre, il ne saurait être question de faire partir des balles ou des obus. Mais comme en même temps, il tuerait tous les hommes, il n'en restera plus un seul pour faire la guerre et la Terre sera déserte. Ainsi, ce fléau qu'est la guerre aura disparu de notre misérable planète.

Vive le progrès qui élève l'âme et rend l'homme presque semblable à Dieu. Il convient de souligner le mot *presque*...

G. L.

Le million de dollars que le milliardaire américain, M. Rockefeller, a donné à la France pour la remise en état de Reims, Fontainebleau et Versailles, a été réparti par une commission qui s'est réunie au Palais-Royal. Voici l'unique photo de M. Rockefeller, qui est âgé de 84 ans, qu'il a été possible de prendre dans son « Home ».

COMME LE MONDE TELEPHONE

Suivant une statistique d'origine américaine, reproduite par la **Gazette de Cologne**, le nombre de postes téléphoniques en service dans les différents pays du monde était au 1er janvier 1922, de 21.361.000 approximativement, dont 13.875.000 ou 63 0/0 se trouvaient aux Etats-Unis, 25 0/0 en Europe et 12 0/0 dans les autres régions du globe. Le réseau téléphonique mondial était exploité à raison de 25 0/0 par les administrations d'Etat et de 71 0/0 par des entreprises privées.

Le nombre d'appareils en service par 100 habitants était de 12.5 aux Etats-Unis, de 10.2 au Canada, de 8.5 au Danemark, de 3.3 en Allemagne, de 2.1 en Grande-Bretagne, et de 1.3 en France ; ce qui donne, pour l'ensemble de l'Europe, une moyenne de 1.2 : c'est précisément le pourcentage qu'obtenaient les Etats-Unis en 1900. L'Europe se trouverait donc en retard de vingt ans sur l'Amérique au point de vue du développement du téléphone.

Alors qu'aux Etats-Unis l'usage du téléphone est extrêmement répandu dans la campagne, en Europe il se concentre presque exclusivement dans les agglomérations urbaines ; c'est ainsi que les réseaux de Londres et de Paris représentent respectivement le tiers des réseaux britanniques et français.

La ville du monde où l'on emploie le plus fréquemment le téléphone est San-Francisco, avec une moyenne de 32.2 communications par habitant ; puis, viennent : Minneapolis (31.2) ; Washington (22.8) ; Los Angeles (22.7) ; Chicago (22.3) ; et New-York (18.2) ; en Europe : Copenhague (11.8) ; Berlin (9.1) ; Hambourg (8.2) ; Munich (7.3) ; Leipzig (6.3) ; Cologne (6.1) ; Londres (4.8).

Paris ne figure pas sur cette liste.

Enfin, le nombre de conversations téléphoniques est de 4.5 par habitant à Tokio ; par contre, il n'est que de 0.7 à Calcutta et à Bombay, et de 0.3 à Canton.

Le Comte Sforza et la Paix

Dans le « Corriere della Sera », voici un article du comte Sforza, ancien ministre des affaires étrangères d'Italie et ancien ambassadeur à Paris. Il y étudie l'ensemble de la situation internationale à la suite de la victoire électorale des gauches en France — victoire qu'il dit avoir garantie à son gouvernement jusqu'au dernier moment de sa représentation.

Le comte Sforza définit ainsi les sentiments et les idées qui dominèrent depuis l'armistice et qui dominent encore aujourd'hui, selon lui, la grande masse de ces Français qui restent étrangers à la politique, « celle qui dicte la loi en France le jour de ses libres élections ».

« La masse profonde du peuple français n'a jamais aspiré à la désorganisation économique et politique de l'Allemagne. Les trous séparatistes ont été considérés avec une profonde défiance...

« Dans son solide bon sens, le paysan français qui sait que, si la guerre recommence, c'est à lui d'abandonner ses champs heureux, de se battre et de mourir, le paysan a l'intuition que la France ne peut résoudre seule le problème du danger allemand...

« Aujourd'hui, comme hier, la masse française ne fait pas de distinction entre les réparations et la sécurité. Mais elle [illegible] les réparations et la sécurité véritable : le peuple le plus économe du monde renoncerait avec joie aux réparations... »

Le comte Sforza tient pour certain que la France est prête aujourd'hui à accepter le plan des experts ; et pour chose évidente que l'Allemagne a tout intérêt à l'accepter tel quel.

Notant ensuite que « la démocratie anglaise a un intérêt suprême à voir se fortifier la démocratie française qui vient de renaître » et rappelant que M. Macdonald a écrit à M. Poincaré : « La France veut des garanties contre l'Allemagne ; nous voulons des garanties contre l'Allemagne » — le comte Sforza demande :

« Quelle est la grande chance de M. Macdonald ? C'est qu'il est le premier des gouvernants anglais qui se trouve parler le même langage que ses collègues français. Dans leur patriotisme admirable, mais exclusif, travaillant sur une victoire qui n'a pas été, par la force des choses, aussi complète dans ses résultats politiques que la victoire anglaise et italienne, les dirigeants français ont cherché jusqu'ici à garantir la suprématie française sans se soucier de l'Europe.

Mais l'actuelle majorité de gauche crée aux devoirs nouveaux et plus impérieux, non seulement à Paris, mais hors Paris, et surtout à Londres. Les radicaux-socialistes qui gouvernent aujourd'hui la France ont le même patriotisme ardent que leurs prédécesseurs. Ils sont peut-être plus patriotes : car ils rêvent de rendre à la France la suprématie morale que leurs prédécesseurs semblaient oublier... »

Et l'ancien ministre trouve que c'est tant mieux, si l'opinion anglaise est devenue, comme il croit, opposée à un pacte à deux.

« Les garanties ne pourront être fournies que par une série de garanties réciproques entre les grandes puissances, en attendant que la Société des Nations ait acquis plus de vitalité. La France comme l'Italie, l'Angleterre comme l'Allemagne doivent être et garanties et garantes ; en prenant aujourd'hui la responsabilité de ce qui serait encore une charge trop lourde pour la Société des Nations, mais en trouvant, s'il se peut de nouvelles raisons de force et de vie pour la Société.

« L'Italie qui, enfermée dans des frontières parfaites, pourrait se passer de garanties, mais qui doit sauvegarder son indépendance économique en résolvant le problème des dettes, accomplirait son devoir européen en aidant efficacement en vue d'une union successive des Etats de la Petite-Entente aux grandes puissances ».

Pour le comte Sforza, de nouvelles possibilités apparaissent également entre la France et l'Allemagne. Il estime que, « si l'Allemagne doit rester un devenir démocratique, il faut cesser encore elle la politique des coups d'épingle ». Il rappelle le mot de M. Herriot au **Vorwaerts** : « Je veux donner la paix au peuple ». Et il l'explique ainsi :

« A-t-on senti en Allemagne qu'en parlant de peuple, il ne parlait pas seulement de celui de son sang ? Si on l'a senti, de nouveaux espoirs devraient naître en Allemagne, avec des devoirs nouveaux, non remplis jusqu'ici. La tentative d'entente s'élève indéfiniment de [illegible]. Il ne s'agit plus d'accords empiriques entre industriels de Lorraine et industriels de la Ruhr...

« Les critiques extrêmes du Traité de Versailles ne collaborent pas en vérité à la correction de ces erreurs. Ce qu'il faut, c'est changer l'atmosphère. Le reste viendra tout seul... »

Notre Abonnement Musical Hebdommadaire

(Envoyez votre Adhésion avant le 30 juin)

La musique subit depuis deux ans une hausse progressive variant de 100 à 200 0/0 : gravure, papier, main-d'œuvre, frais généraux en sont les causes. La maison de Smit, grâce à la clientèle des grands journaux régionaux a pu satisfaire les mélomanes en publiant des albums de musique qui ont fait la joie des foyers et la renommée de la maison.

Toujours à l'affût de ce qui peut intéresser les vrais amateurs de musique, l'Editeur a eu l'idée d'organiser un Concours International, aidé par la Presse ; les compositions ont afflué *Plus de* 1.200 *manuscrits* ont été examinés par un jury impartial composé de *professeurs, compositeurs, sous la présidence de Paul VIDAL, Grand Prix de Rome, professeur au Conservatoire de Paris.*

Tous les morceaux primés, ainsi que d'autres d'une très grande valeur musicale paraîtront dans l'abonnement musical.

L'abonné, en plus des 24 morceaux dont ci-dessous la liste, aura droit, au Jour de l'An, à un album de 20 morceaux, broché, couverture luxueuse, intitulé : « Ce qu'on a chanté, dansé et joué durant la Révolution française, le Directoire et l'Empire. »

L'abonné recevra pour 125 francs de musique : l'abonnement du 1er octobre au 1er avril est fixé à 50 francs, plus 10 francs de port pour la France et Colonies et 80 francs franco pour tous autres pays.

Les morceaux paraîtront quatre fois par mois et deviennent *la propriété de l'abonné.* (Ne pas confondre avec l'abonnement musical chez les marchands de musique.)

Ballade. — Jean ROGISTER, Professeur au Conservatoire de Liège.

Mieps Toddes. — VORATTI, Amsterdam (Hollande).

Etude Valse. — Jules COLLERY, Roubaix (Nord, France).

Golden Beeches. — Lionel FIELD, Derbyshire (Angleterre).

Royal Circus. — TREMOLO, Paris.

Prélude. — A. DE SMIT, Paris.

Boléro. — G. LEFORT, Paris.

Parfum d'Immortelles. — REY-ANDREU, Narbonne.

Mea Culpa. — R. DE GALLAND, Alger.

Fantaisie « Auprès de ma Blonde ». — Norvelle SOULAGES, Paris.

La Chasse. — A. DE SMIT, Paris.

Fiaba. — Docteur BERTOGLIO, Milan.

Saltarella. — ANTIGA, Nice.

Bonanza. — MALINOWSKI, Varsovie (Pologne).

Fantaisie Bretonne. — SELIM, Nantes.

Sous les lustres. — Pierre WALLET, Sluys (Hollande).

Première Mazurka. — Adolf STANILAS, Paris.

La Mort de Werther. — Ch. GRELINGER, Paris.

Griserie de Printemps. — G. GOUBLIER, Paris.

Valsons. — Emma KODEA, Budapest (Hongrie).

Chanson Slave. — Docteur J. KOFFLER, Lwopol (Pologne).

Lolla. — A. GORLING (Christiania (Norvège).

Fantaisie « La Bonne Espérance ». — Ch. GESLINGER, Paris.

Sotto Gonsbert. — DEBLE-DECROCK, Paris.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Le prix de *l'Abonnement Musical du Petit Bastiais* est fixé à **soixante** francs, payables comme suit :

20 francs à la souscription, le solde en deux traites de 20 francs au 31 août et 31 octobre 1925.

La souscription sera irrévocablement close le 30 juin.

Les nombreux lecteurs qui ont bénéficié de nos magnifiques primes de musique apprécieront l'intérêt de cet abonnement d'une valeur inestimable.

Nous engageons les souscripteurs à effectuer leur premier versement au Crédit de notre compte de chèques postaux : *Marseille* 64-50 (0, 25 de frais seulement).

Nous publierons dans nos prochains numéros la nomenclature complète et détaillée des morceaux et des primes offerts aux abonnés.

BASTIA

DRAME DE LA JALOUSIE

Dans la nuit du 10 au 11 juin le nommé Castellani Georges, de Lucciana, rencontrait devant le n° 12 de la rue Droite un groupe formé par les nommés Mancini, Remiggio, Laporini Dominique, marin à bord du *Liamone*, la dame Nava Marie et sa femme Palmyre, dont il était séparé.

Castellani, dans un violent accès de jalousie, fit feu sur Mancini, puis, s'armant d'un couteau, se précipita sur le groupe.

Mancini atteint au bras droit par une balle de revolver et à la base du cou par un coup de couteau, fut transporté à l'hôpital civil; quant à Laporini, légèrement blessé à la base du cou, il put regagner son domicile.

Castellani a été arrêté par la gendarmerie de Borgo, qui avait été prévenue par celle de Bastia.

INSECURITE DES ROUTES

Deux accidents, dont les suites auraient pu être très graves, mais à l'occasion desquels, par le plus grand des hasards, aucun malheur n'est à déplorer, montrent quelle est actuellement l'insécurité des routes de l'île, appelées cependant à être sillonnées par un nombre d'automobiles de jour en jour plus considérable.

Il y a huit jours, la voiture du colonel Riétos, chef de la 15e légion *ter* de gendarmerie, a capoté à un tournant de la route de Bastia à Ponte-Leccia, entraînant ses passagers dans une culbute dont les conséquences auraient pu être mortelles.

Samedi 7 juin, la voiture du Général, Gouverneur de la Corse, qui se rendait au Concours interfédéral des Sociétés de tir de Corte, au retour d'une inspection à Ajaccio, a été prise en écharpe par une autre automobile et très fortement endommagée, ainsi que la voiture abordeuse, du reste; les deux voitures ont dû être abandonnées sur les lieux par leurs passagers.

L'accident a eu lieu à un tournant très brusque situé à 8 kilomètres de Bocognano, dans la direction d'Ajaccio.

Il n'aurait pu se produire si le talus qui surplombe la route à ce tournant avait été convenablement dérasé, de manière à permettre aux autos de s'apercevoir à une distance suffisante pour éviter toute rencontre.

Il est à noter que la mesure de précaution signalée ci-dessus ne nécessitera qu'un travail de peu d'importance.

Il convient d'observer, toutefois, qu'un grand nombre de tournants de routes nationales ou départementales en Corse se trouvent actuellement dans le même état d'insécurité pour la circulation automobile et que des mesures de précaution nécessaires s'imposent d'urgence, si l'on veut ne pas avoir à déplorer trop tardivement de graves accidents qui deviendront d'autant plus fréquents que la circulation automobile augmente chaque jour sur nos routes, dans des conditions qu'il était difficile de prévoir.

CIGARETTES MARYLAND
ne fatiguent pas la gorge
ALBER

Nouvelles Parlementaires

LES REFORMES POSSIBLES DU MINISTERE DE LA GUERRE

La nouvelle majorité entend réorganiser les services du ministère de la guerre. Un collaborateur de la **Dépêche de Toulouse** (Jacques Frontière) écrit :

Le ministère de la guerre compte aujourd'hui dix-sept organes autonomes qui ont directement accès auprès du ministre. On n'avait jamais assisté, selon Jacques Frontière, à un pareil émiettement de l'autorité ministérielle.

« A présent, il n'y a plus d'armes. Il y a des spécialités. Toutes agissent à la fois, et non pas successivement.

« La répartition des affaires par arme a donc sensiblement perdu de son ancienne importance. Le moment est venu de la jeter par-dessus bord.

« Après avoir démoli, il s'agit de reconstruire.

« Or, il me serait facile, après d'autres, de montrer qu'une administration centrale comprenant cinq grands services : état-major de l'armée, matériel et stocks, constructions et fabrications, personnel, budget et comptabilité, introduirait enfin les principes méthodiques qui sont de règle dans les grandes entreprises privées. Qui plus est la répartition des services actuels entre les cinq organes ci-dessus se ferait sans difficulté. Il n'en résulterait pas ce bouleversement total qui semble tant effrayer les volontés les meilleures. Un rendement supérieur de l'usine administrative et de sensibles économies en seraient les fruits immédiats. »

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui 12 juin 1924, vingt-quatrième semaine, 164e jour de l'année, 202 à venir.

Lune : pr. quart. le 10 juin; pleine le 17.

Soleil : lever, à h. 45; coucher, 19 h. 58.

Aujourd'hui : saint Jean; sainte Olympe. Demain : saint Antoine de Padoue. **Quatre-Temps.**

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 23°; à 12 heures, 24°; à 18 heures, 22°. Minima, 20°; maxima, 29°. État du ciel : très peu nuageux; vents partie E.-N.-E.; mer belle.

Baromètre : 764m/m à midi.

EPHEMERIDES

1672. — Louis XIV se couvre d'une gloire personnelle à l'occasion du passage du Rhin.

1877. — Mort, en Suisse de Gustave Courbet, célèbre peintre français. Il était né à Ornans le 10 juin 1819.

Chef de l'école réaliste française, Courbet fut exilé en 1871 pour sa participation à la Commune.

Son œuvre est surtout remarquable par la richesse du coloris et la sûreté du dessin.

1918. — Les Allemands renouvellent des attaques contre les positions françaises au nord de l'ouvrage de Thiaumont; l'infanterie française repousse de partout les Allemands dont les pertes sont sérieuses.

COUPES DE BOIS

La vente de coupes de bois pour l'exercice 1924, dans les forêts de l'État du département de la Corse, est fixée aux lieux et jours ci-après :

Calvi, 1er septembre.
Corte, 3 septembre.
Ajaccio, 9 septembre.
Sartène, 11 septembre.

EMPLOIS RESERVES

M. Alfonsi, ex-jeune facteur des télégraphes, a été nommé facteur de ville à Marseille.

— M. Arquatelli, facteur rural à la Bedoule, a été nommé facteur de ville à Aubagne.

— M. Gaffory, candidat militaire, a été nommé facteur de ville à Vizille.

— M. Zanetti, facteur rural à Laignes, a été nommé facteur de ville à Saint-Claude-sur-Bienne.

— M. Grisoni Quilicus, candidat militaire, a été nommé à l'emploi d'inspecteur de la sûreté à Marseille.

— M. Paolantonacci, ex-jeune facteur des télégraphes, a été nommé facteur de ville à Marseille.

— M. Ferrari, candidat militaire, a été nommé facteur de ville à Zonza.

— M. Gelormini, candidat militaire, a été nommé facteur de ville à Voiron.

POUR PROTÉGER LE TEINT

Pour assurer la santé de la peau, essentielle à la beauté du teint, il importe avant tout de faciliter le fonctionnement normal des pores en les débarrassant des déchets épidermiques qui les obstruent. Le Savon Cadum se recommande par ses qualités hygiéniques et détersives pour l'emploi quotidien de la toilette. Sa mousse abondante et crémeuse, en pénétrant dans les pores, les dégage de toutes impuretés, assainit la peau et embellit le teint.

AU PORT

Le vapeur **Liamone** est parti pour Livourne avec 220 passagers.

« LES ANNALES »

Ronsard est glorifié dans les **Annales** de cette semaine par Henri de Régnier, Henry Bordeaux, Pierre de Nolhac, Mme de Noailles et Fernand Gregh. Mgr Baudrillart dit ce qu'il pense du Chili. Une nouvelle de Louis de Robert; des pages et poèmes signés Raymonde Gérard, Paul Bourget, Abel Hermant; un curieux article de V. Forbin sur « les races qui meurent » et le premier acte de **L'Imbécile**, comédie de Pierre Boal, voilà ce qu'on peut lire dans ce vivant numéro. En vente partout : 75 centimes.

VIENT DE PARAITRE

Le **Nouveau Guide illustré de la Corse**, publication des syndicats d'initiative.

Ce guide, qui contient de fort belles photographies, une carte de la Corse et les itinéraires des principales excursions, est en vente au Syndicat d'Initiative de notre ville. Prix : 4 fr.; franco par poste : 5 fr.

Le **Saucisson MIREILLE** est **SANS RIVAL**

PIETRANERA-LES-BAINS
Est devenu le rendez-vous quotidien des **Touristes et des fins Gourmets, qui savent trouver au Restaurant DUPRAT excellence des mets et sincérité des vins, portant si haut sa légitime renommée.**
— Repas à la carte et à prix-fixe —
Soupers — Service à toute heure

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Laurent COLOMBANI
6bis, Rue de l'Opéra - BASTIA
R. C. 6ye — Téléphone : 0.79

SUZE Apéritif exquis à la Gentiane
Agents pour la Corse
Simon DAMIANI & Cie 39, Bd. Paoli

« REGENT-CINEMA »
A PARTIR DE CE SOIR
— *UN DRAME D'AMOUR* —
— *SOUS LA REVOLUTION* —
(14 juillet 1789)

UNE RICHESSE QUI SE PERD

RECOLTONS LES PLANTES MEDICINALES SAUVAGES

Parmi les plantes médicinales sauvages qui poussent en abondance dans les fossés et terrains incultes, qui infestent même nos champs et nos prairies, il en est beaucoup que l'Herboristerie et l'industrie pharmaceutique recherchent et payent très cher. La récolte de ces plantes serait, pour les populations des campagnes, une source de profit très appréciable.

L'Office de vulgarisation des plantes médicinales, 27, rue de Linselles à Halluin (Nord) met gratuitement à la disposition de nos lecteurs que cette question intéresserait le « Guide du Ramasseur de plantes médicinales » et le « Calendrier des plantes médicinales » (Pour envoi par poste joindre un timbre de 0 fr. 25.)

ALCOOL de MENTHE AMERICAINE
le plus concentré
BOISSON RAFRAICHISSANTE
ANTICHOLERIQUE — PRESERVE des EPIDEMIES
SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE
LA GARENNE COLOMBES — PARIS

ÉTAT CIVIL

Mariages

CARBONI Jean, cultivateur, et MUDADU Lucie, ménagère.

BUSCETTI Martin, marin, et VINCENSINI Daria-Marie, tailleuse.

RAYNAUD Maurice-Marcel-Marie-Henry, ingénieur du Génie rural, et DE MONTERA Lucie-Bathilde-Joséphine-Anna-Albine.

Naissances

GALLUCCI Antoinette.
OLMETA Catherine.
FRAIMOUT Jacques-Paul-Roch.
TROJANI Georges-François.
ORSATELLI Jeanne.
BIANCARDINI Michel-André-Joseph.

Décès

COLOMBANI Jean-Dominique, convoyeur des P. T. T., 73 ans.

CRISTOFANI Marie-Anne-Sylvie-Mathilde, 81 ans.

MARIOTTI Marie, 10 ans.

« LYRE BASTIAISE »

PROGRAMME
du jeudi 12 juin, de 21 à 22 heures
sur la place Saint-Nicolas

Union et Fraternité, P. R.	......	XXX.
Panache et Pompon, mazurka		Andrieu.
Cavalleria Rusticana, interm.		Mascagni.
Reproche d'amour, valse	......	Romsberg.
Viva Espana, marche espag.	....	Romsberg.

Le Chef de musique,
VINCENT.

LE PILOTE

— Attention, Herriot ! Si tu veux bien mener la barque, il te faut regarder le chemin !

CERCLE DES AGRICULTEURS

Autorisé par l'État par arrêté ministériel, en date du 6 mai 1924, le Cercle des Agriculteurs sera ouvert le 14 juin, à 3 heures du soir.

Il est rappelé qu'en vertu du décret ministériel du 12 novembre 1923, nul ne peut pénétrer dans le Cercle sans être porteur de sa carte de membre, qui ne peut être obtenue qu'en faisant une demande.

Les membres dont la demande a été acceptée par la Commission peuvent retirer leur carte au secrétariat du Cercle, 14, rue Napoléon, à Bastia, le matin à 9 heures.

" REGENT CINEMA "

En matinée, 2 séances :
Paramount Magazine
Picrat à la ferme
Comique en deux parties
Rudolph Valentino dans
MORANE LE MARIN
Drame de la mer en 4 parties

En soirée, à 8 h. 45
Première représentation de
UN DRAME D'AMOUR SOUS LA REVOLUTION
La plus belle page d'histoire de la Révolution Française (1789)

...POURQUOI

devez-vous faire vos courses sur un taxi de la SOCIETE des TAXIS BASTIAIS ?

PARCE QUE ce sont les seules voitures munies d'un appareil taximètre enregistreur.

PARCE QU'AVEC ces appareils vous êtes certains de ne payer que ce qui est dû.

PARCE QUE ce sont les seules voitures réglementées par arrêté préfectoral.

TOUTES les voitures de la SOCIETE des TAXIS BASTIAIS portent les lettres « T. B. » sur les portières.

ADMINISTRATION DES TAXIS BASTIAIS : 36, boulevard Paoli. (Téléph. : 0-84)

On nous communique

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Les candidats et candidates au certificat d'études primaires sont informés qu'aucune inscription ne sera plus acceptée à partir du 12 juin prochain.

LIGUE MARITIME

Les membres de la Ligue Maritime et Coloniale sont priés de vouloir bien se rendre à la réunion qui aura lieu jeudi prochain, 12 juin, à 17 heures, au local de la L. M. C., au numéro 11 de la rue du Môle, afin que puisse être arrêté le programme de la fête nautique qui aura lieu à Bastia dimanche 22 juin.

Seront également traités la question du camp d'instruction maritime des pilotins de la L. M. C. pour 1924 et divers autres sujets.

ORATOIRE N.-D. DE LA MISERICORDE

Le Triduum préparatoire à la fête de la T.-S. Trinité aura lieu dans cet oratoire jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 courant, à 6 heures du soir.

COUVENT DE SAINT-ANTOINE

La fête de Saint-Antoine sera célébrée très solennellement demain, 13 du courant.

Horaire des offices : Messes à toutes les heures à partir de 5 heures.

A 7 heures, messe de communion générale avec allocution.

A 10 heures, messe solennelle. Dernière messe à 11 heures 30.

Le soir, à 5 heures, vêpres, panégyrique et salut solennel.

A 8 h. 30, vénération de la Sainte Relique du grand thaumaturge et chant du Te Deum.

PAROISSE DE SAINTE-MARIE

Vendredi prochain, 13 courant, fête de Saint-Antoine de Padoue.

Messes basses à 6, 7, 8 et 10 heures. Messe de communion à 7 heures. Grand'messe à 9 heures.

Le soir, à 7 h. 30, vêpres, panégyrique du Saint, salut et baisement de la relique.

POSTES ET TELEGRAPHES

Affranchissement au moyen de timbres-poste des télégrammes du régime intérieur

L'Administration des P. T. T. signale que dans le but de favoriser l'affranchissement en timbres-poste des télégrammes du régime intérieur et de donner ainsi de nouvelles facilités au public, les modifications suivantes viennent d'être apportées dans la réglementation relative à ces télégrammes.

Désormais, les télégrammes affranchis en timbres-poste pourront être déposés à tous les guichets ou dans toutes les boîtes intérieures ou extérieures destinés à recevoir les lettres ou les correspondances pneumatiques, ainsi que dans les boîtes aux lettres de toutes catégories urbaines ou rurales.

Les télégrammes insuffisamment affranchis seront acheminés par la voie électrique à la condition que la valeur des timbres appliqués représente au moins le minimum de perception (1 fr. 50) et que l'insuffisance d'affranchissement n'excède pas la taxe d'un mot pour chaque série indivisible de 5 mots. La taxe à payer par le destinataire qui était fixée jusqu'ici au double de l'affranchissement, est réduite au montant de cette insuffisance majoré seulement d'une surtaxe de 0 fr. 05 par mot avec minimum de 20 centimes et maximum de 1 franc.

FOIRE-EXPOSITION INTERNATIONALE DE BASTIA

DEUXIEME ANNEE
(20 juin — 15 juillet)

VENTE AUTORISEE

Au cours de la Foire : fêtes sportives, théâtre, fêtes populaires, fêtes de nuit, concerts symphoniques, attractions diverses.

Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat général (Mairie de Bastia), de 9 à 11 heures et de 15 à 17 heures.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORSE
VILLE DE BASTIA

CONSTRUCTION DE L'HOPITAL

ADJUDICATION

A PASSER EN L'HOTEL DE VILLE DE BASTIA
Le Samedi, 12 Juillet à 15 heures précises.

Le Samedi 12 Juillet 1924, à 15 heures précises, il sera procédé, en séance publique, par M. le Maire assisté des membres de la Commission administrative de l'hôpital et en présence de l'architecte de l'hôpital, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, **au rabais et à forfait**, sur soumission cachetée, des travaux de toute nature à exécuter pour la construction du nouvel hôpital.

Sur mise à prix de	**2.360.749 frs.**
Cautionnement provisoire	**20.000 frs.**
Cautionnement définitif	**75.000 frs.**

Le cautionnement provisoire comptant pour compléter le cautionnement définitif.

X. — COMMUNICATION DES PIECES DU PROJET

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs, tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés dans les bureaux de la Direction de l'hôpital, de 9 à 11 heures et de 15 à 17 heures.

Aucune pièce du dossier ne pourra être emportée par les concurrents qui pourront cependant prendre toutes notes qu'ils estimeront utiles.

(Pour plus amples renseignements, consulter l'affiche.)

Le Sénateur de la Corse,
Maire de la Ville de Bastia,
Président de la Commission administrative de l'Hôpital :
EMILE SARI.

LA NATIONALE-VIE

L'exercice 1923 s'est terminé, pour la **Nationale-Vie** (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État) sur un double succès. Le chiffre des capitaux assurés s'est élevé, en effet, à 227.929.000 francs, en augmentation de plus de 30 millions sur 1922. Les rentes viagères constituées ont atteint 4.892.000 francs.

De pareils résultats prouvent que chaque année, plus nombreux sont les assurés et les rentiers qui confient leur avenir à la **Nationale**, parce qu'ils savent y trouver les garanties exceptionnelles dues à près d'un siècle d'économie, de prudence et d'irréprochable gestion.

Envoi gratuit de tarifs et de renseignements, s'adresser au siège social, 2, rue Pillet-Will, à Paris, et notamment à la **BANQUE DE LA CORSE Altieri-Napoleoni**, Agents généraux à Bastia.

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCCIO

Examen d'admission le 10 juillet
Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines

\- - -

Préparation naturelle aux Écoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Rhabat, ainsi qu'aux Écoles nationales d'agriculture et d'horticulture

\- - -

Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.

\- - -

(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'École)

DERNIÈRE HEURE

LA CRISE PRÉSIDENTIELLE

A la Chambre

SÉANCE DU 11 JUIN

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Painlevé.

Les députés sont très nombreux.

LA LETTRE DE DEMISSION

M. Painlevé donne lecture de la lettre de démission de M. Millerand.

Le centre et la droite sont debout, les communistes et les socialistes manifestent bruyamment. Les premiers acclament M. Millerand; les seconds redoublent leur chahut.

M. Painlevé adjure les députés de revenir au calme.

Le Président de la Chambre lit le décret portant convocation du Congrès pour vendredi 13, à 14 heures, ce qui provoque un vacarme inouï.

La droite et le centre demandent le renvoi à mardi, qui est repoussé.

La séance est levée à 15 h. 30 et renvoyée à samedi.

Au Sénat

SÉANCE DU 11 JUIN

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Doumergue.

VALIDATION D'ELECTIONS

Le Sénat procède à la validation de quelques élections.

LA LETTRE DE DEMISSION

M. Doumergue annonce qu'il a reçu une lettre de M. Millerand donnant sa démission de Président de la République.

Il en donne lecture, ainsi que du décret de convocation du Congrès de Versailles.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

LA LETTRE DE DEMISSION

Paris, 11 juin.

La lettre de démission adressée par M. Millerand aux présidents du Sénat et de la Chambre est ainsi conçue :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de remettre sur le bureau du Sénat et de la Chambre des députés ma démission de Président de la République Française.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

« ALEXANDRE MILLERAND. »

LE CONGRES DE VERSAILLES

Le Congrès pour l'élection du remplaçant de M. Millerand aura lieu vendredi à Versailles.

Après l'élection, M. François Marsal, président du Conseil, entouré des ministres et des bureaux de la Chambre et du Sénat, procédera, avec le cérémonial habituel à la transmission des pouvoirs.

Il accompagnera ensuite le nouveau Président de la République et lui remettra la démission du ministère.

AU GROUPE SOCIALISTE

Paris, 11 juin.

Le groupe socialiste a décidé de s'employer à fond pour faire triompher la candidature de M. Painlevé, au cours de la réunion plénière des groupes de gauche qui doit avoir lieu demain.

LE CABINET HERRIOT

Paris, 11 juin.

Il est probable que M. Herriot sera appelé à l'Elysée le lendemain du Congrès de Versailles et recevra la mission de former le nouveau ministère.

Le Cabinet Herriot pourra se présenter lundi ou mardi devant le Parlement.

M. ALEXANDRE MILLERAND

M. MILLERAND CANDIDAT A LA CHAMBRE

Paris, 11 juin.

Le bruit court avec insistance que M. Millerand poserait sa candidature au siège de député de la Meurthe-et-Moselle, laissé vacant par la mort de M. Petitier, décédé le 28 mai dernier.

La nouvelle loi électorale portant que deux vacances sont nécessaires dans un département pour qu'il puisse être procédé à une élection, M. Désiré Ferry, ministre de la Marine, donnerait sa démission de député de la Meurthe-et-Moselle.

Il se présenterait ensuite avec M. Millerand.

A L'UNION REPUBLICAINE

Paris, 11 juin.

Le groupe de l'Union Républicaine et les républicains de gauche se sont réunis aujourd'hui sous la présidence de M. Chéron.

Ils ont décidé de ne participer à la réunion plénière des gauches que si tous les groupes républicains du Sénat et de la Chambre y sont admis.

La réunion plénière devra, d'autre part, avoir pour objet la désignation d'un candidat par un vote sans délibération préalable.

LES GROUPES DES GAUCHES

Paris, 11 juin.

Les représentants des groupes de la gauche des deux Assemblées se réuniront demain au Palais-Bourbon à l'effet de fixer l'ordre du jour de la réunion plénière du lendemain au cours de laquelle sera désigné le candidat à la présidence de la République.

Le parti républicain et tous les députés de gauche, sauf les communistes assisteront à la réunion plénière, ainsi que les 154 sénateurs républicains de gauche et le groupe d'Union républicaine.

La plus grande discipline sera exigée au sujet des candidatures.

On parle avec insistance de la désignation de M. Doumergue, président du Sénat. Mais M. Painlevé a également beaucoup de partisans.

LES MORTS DU JOUR

M. THEODORE DUBOIS

Paris, 11 juin.

M. Théodore Dubois, compositeur de musique, membre de l'Institut, directeur honoraire du Conservatoire National de Musique, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé aujourd'hui.

Le défunt était l'auteur de nombreux opéras et opéras-comiques.

A l'"Officiel"

DANS L'ARMEE

Paris, 11 juin.

Le *Journal Officiel* de ce matin publie un décret portant les mutations suivantes :

Les capitaine Roure, du 21e rég. de tirailleurs ; Vintemil, du 141e rég. d'infanterie; le lieutenant Mattei, du 3e rég. syrien, passent au 173e régiment d'infanterie.

Le lieutenant Mercury, du 173e rég. d'infanterie, passe au 39e rég. de tirailleurs.

Le lieutenant Puy, du 173e rég. d'infanterie, passe au 141e rég. de la même arme.

Le capitaine de gendarmerie Rapidel, de la 15e légion ter, à Ajaccio, passe à Figeac.

Informations Parlementaires

LES RESERVISTES DE LA CLASSE 1920

Paris, 11 juin.

M. Simon Reynaud a déposé une proposition de résolution tendant à annuler la circulaire du 24 mai 1924 et à rapporter l'avis de convocation des réservistes de la classe 1920.

TOULOUSE

MILLIONNAIRE SANS LE SAVOIR

Toulouse, 11 juin.

M. Vigneau, représentant de commerce, conseiller d'arrondissement, ancien adjoint au maire sous les municipalités Bedouce et Rieux, s'est aperçu aujourd'hui qu'une obligation du Crédit National, dont il est possesseur, était sortie au tirage du 20 mai et était remboursable par le gros lot d'un million.

On juge de la joie de M. Vigneau, qui s'est rendu aussitôt dans une banque où on lui a confirmé l'heureuse nouvelle.

Le nouveau millionnaire, qui est un brave homme, et a perdu un fils à la guerre, a été interrogé par un journaliste auquel il a déclaré qu'il ne changera en rien ses amitiés et ses convictions politiques.

AU JAPON

LE NOUVEAU MINISTERE

Paris, 11 juin.

On mande de Tokio que le nouveau Cabinet est ainsi constitué :

Présidence du Conseil : M. Kato.
Affaires Etrangères : M. Shidehara.
Finances : M. Hamaguchi.
Guerre : général Ugaki.
Marine : amiral Takarabe.
Justice : M. Yokota.
Intérieur : M. Wakatsuki.

AUTOMOBILES "SLIM"
Pour les Agences Touristiques et les Hôtels
Le "CAR" Carossé 8 places, moteur 12 ou 14 C. V.
16 soupapes à culbuteurs, Freins sur les quatre roues.
Agence "SLIM" — M. STAATH, 21, Rue de l'Opéra - BASTIA

à Marseille

NOUVELLE LIGNE TELEPHONIQUE

Marseille, 11 juin.

On a procédé aujourd'hui à l'inauguration d'une nouvelle ligne téléphonique reliant Marseille à Zurich.

Une seule ligne reliait ces deux villes.

en Italie

LE STATUT DE TANGER

Rome, 11 juin.

Le Conseil des ministres italien réuni aujourd'hui, a examiné le nouveau statut de Tanger, puis a décidé de ne pas le reconnaître.

A LA MANIERE DE JACQUES BONHOMME

Rome, 11 juin.

A Zeano, près de Caserte, trois mille paysans, mécontents des nouvelles, ont manifesté, puis ont incendié l'Hôtel-de-Ville après l'avoir pillé.

La troupe, appelée d'urgence, a dû ouvrir le feu sur les manifestants dont plusieurs ont été blessés.

La population est très surexcitée, mais des mesures très sévères sont prises pour éviter de nouveaux désordres.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

Paris, 11 juin.

	cours précéd.	dernier cours
Tabacs d'Orient	382	375
Pechiney	970	950
Rente Foncière	3180	3010
Lautaro	737	693
Banque Paris Pays-Bas	1451	1419
Tubize	615	601
Banque Ottomane	750	738
Pathé	509	507
Banque Union Paris	855	850
Vieille Montagne	2195	2154
Haiti 5 0/0 1910	648	650
Montecatini	239	220
Suez	14110	13210
Parts Alby	2760	2725
Huta Bankowa	1556	1555
Russe 5 0/0 1906	26,55	27,25
Dombrowa	2223	2122
Crédit Lyonnais	1508	1500
Oroski Back	110	109
Buzy	101	97
Financière Caoutchouc	154,50	151
Vins et Spiritueux	254	243
Soie Givet	3950	4090
Pathé Capital	532	532
Chemin de fer Santa Fé	861	855
Las Dos Estrellas	165,50	159,50
Oriental Carpet	310	300
Rianzy	1875	1885
Union Electricité	369	360
Tanganyika	153	147

COURS DES CHANGES

Livre	85,80	81,30
Dollar	18,87	18,88
100 lires	86,10	82,80
100 pesetas	267,50	258,50
100 francs suisses	350	335,50

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A LOUER maison de campagne meublée pour la saison d'été, aux environs de Bastia. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

SUIS ACHETEUR toutes vieilles ferrailles. S'adresser : Mengoli, 2, boul. de Toga.

AVVISO. Ferri Pietro, fondiaro di campane, travasi presente nostra à Carones, ove rimarrà per circa 15 giorni.

ON DEMANDE chauffeur pour Camion Fiat. Références sérieuses exigées, bons appointements. S'adresser à la scierie de Calvi.

ON DEMANDE un commis. S'adresser chez MM. Biagini et Casanova, Avenue Carnot.

ON DEMANDE chauffeur pour camion Fiat. Références sérieuses exigées; bons appointements. S'adresser à la scierie de Calvi.

AVIS. Un mulet de 14 ans environ, couleur cendrée, a disparu de la commune d'Urtaca depuis dix jours. Prière donner renseignements à Venturi Gérôme, à Piève-Murato, contre récompense.

A VENDRE scierie circulaire à vapeur, état neuf, 8 CV., chaudière timbrée à 7 k. Robelet et Rufaud, marchant au bois et au charbon, plateaux à chariot, 5 m., 3 lames de 0,90. Prix : 15.000 fr. Benvenuti J., St-Florent.

A LOUER maison de campagne meublée pour la saison d'été, aux environs de Bastia. S'adresser au bureau du journal.

AVIS DE MESSE

Les messes qui seront dites jeudi 12 courant à l'église Saint Jean-Baptiste seront pour le repos de l'âme de

Mme JEANNE VIEL

décédée le 19 mai au Havre.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Jean-Dominique Colombani, et sa fille, Carmen; Mme et M. Jean Giudicelli, et leur fille; Mme veuve Giovannelli, et son fils; Mme et M. Adrien Giudicelli, et leur fille; M. et Mme Antoine Colombani, leurs enfants et petits-enfants; les enfants et petits-enfants de feu Jean-Baptiste Vallutai;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. JEAN-DOMINIQUE COLOMBANI
Convoyeur des P. T. T.

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, décédé le mardi 10 juin, à son domicile, 3, rue Miot.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi, à 10 heures et demie du matin.

M. Antoine Cristofani, et ses filles, de Marseille;

Mme veuve Marie-Françoise Cristofani, née Assanti, et ses enfants;

M. Alexandre Chiesa, entrepreneur, et ses filles;

Les familles Giuliani; Mme veuve Michelì, et ses enfants et petits-enfants; M. Angelini, et ses enfants; Cristofani, de Lucca (Italie), de Campinos et Saô Paulo (Brésil);

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve AMEDEE CRISTOFANI
Née Marie-Anne-Sylvie-Mathilde MICHELI

pieusement décédée à l'âge de 82 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 12 juin, à une heure et demie de relevée.

Maison mortuaire : rue du Nouveau-Port.

Mme et M. Bergasso Antoine, et leurs enfants; Mme et M. Michel Bergasso, et leur fille; Mme veuve Thérèse Pierrini; Mme et M. Joseph Martini, et leurs enfants, à Aix; Mme et M. François Bergasso, et leurs enfants; Mlle Rosine Turri; Mme et M. Antoine Leandri, et leur fils; Mme et M. Joseph Merling, et leur fille, de Marseille; Mme et M. André Bergasso, et leurs enfants; M. et Mme Joseph Alberti, et leurs enfants; Mme veuve Assomption Giuliella, et ses enfants; Mlles Anne, Marie et Assomption Bergasso; Mme Vve Sivori, et ses enfants; Mme et M. F. Pierrini; Mme Vve Pozzo-di-Borgo, et ses enfants; Mme veuve Pozzi-di-Borgo, et ses enfants; Mme veuve Montera, et ses enfants, de Corte; Mme veuve Rose Bernina, de Livourne, et ses enfants;

Les familles Franceschini, Bergasso, Benso, Tartarini, Canon, Ghio, Granello, Merling, Veschi, Remo de Saint-Ambroise, Santucci, Ségola, Vincensini, de Paris; Vincensini Clément, Bernardet, Calisti, Wetter, Belletti, Lorenzini, Maggi, Moretti, de Nice; Sanguinette, Raybaldi, Borgasseli, de Paris, Sarra, Parodi, Lota de Brando; Gandolfi, Cotta, Moniera, Liberotti, Dolesi, Benetti, Capparri, veuve Mangiavacca, veuve Leandri, Angelini, Brunini, Terreni.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

LOUISETTE BERGASSO

leur fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine, décédée pieusement le 3 juin, à Livourne, à l'âge de 19 ans, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu vendredi 13 juin, à une heure de relevée.

On se réunira à l'Oratoire de l'Immaculée Conception.

BLANCHISSERIE BASTIAISE
INSTALLATION MECANIQUE A LUPINO
P. CESARINI, *Propriétaire*
Blanchissage par procédés nouveaux
Cardage de laine et réfection de matelas
Le public est informé que, fin septembre, un Entrepôt sera ouvert en ville où le linge sera reçu.
Des prix spéciaux seront faits pour Hôtels, Pensionnats et Coiffeurs.
[R. C. Bastia 2.017]

« REGENT-CINEMA »
A PARTIR DE CE SOIR
— *UN DRAME D'AMOUR* —
— *SOUS LA REVOLUTION* —
(14 juillet 1789)

POUR VOS DEPLACEMENTS..

où descendre ?

A BASTIA

GRAND HOTEL DE FRANCE
2, Boul. du Palais, au centre de la Ville
Eclairage électrique - Salle de Bains - W.-C.
Pension depuis 18 francs - Cuisine soignée

GRAND HOTEL CYRNOS
Cuisine soignée -:- -:- Cave renommée

A PIANA

LES ROCHES ROUGES
Hôtel-Restaurant de 1er ordre
Directeur : F. LEFEVRE

A TOULOUSE

GRAND HOTEL & TIVOLLIER
Dernier confort. - Eau chaude, froide, parium
Appartements avec Bains et W.-C.
-:- AUTOMOBILE A TOUS LES TRAINS -:-

A NICE

RESTAURt de la BELLE MEUNIERE
De réputation mondiale
La plus belle Salle de Nice
Orchestre -:- Attractions

EGYPT - HOTEL
10, Boulevard des Italiens, 10.
-:- PRIX MODERES -:-
Tram direct du Port de Nice à l'Hôtel

A SAINT-RAPHAEL

HOTEL DES MYRTES
La reine des pensions de famille
Tout confort - Parc incomparable
- Prix modérés -

A MENTON

HOTEL BALMORAL
Centre et bord de la mer - Tout confort
Eau courante. Restaurant sur la mer
100 Chambres - 20 salles de bains

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
10, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli
à BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement du papier commercial - Comptes de chèques - comptes de dépôts à préavis et à échéance - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la vérification de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance de portefeuille, etc., etc...

compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRES-FORTS

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS
POUDRE DELARBRE
[illegible]

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 2, Bd du Palais

EXTRAIT

DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL CIVIL DE PREMIERE INSTANCE DE CORTE

Par jugement en date du vingt-deux mai mil neuf cent vingt quatre, le Tribunal correctionnel de Corte a condamné le nommé Luce Dominique, âgé de 21 ans, berger, demeurant à Calacuccia, à cent vingt francs d'amende pour mouillage de lait et vente de lait mouillé, par application des articles 1, 3 et 7 de la loi du 1er août 1905.

Le tribunal a ordonné en outre qu'un extrait du jugement serait inséré dans le journal « Le Petit Bastiais » et affiché pendant sept jours à la porte de la laiterie-fromagerie de Francardo.

Pour extrait conforme,
Le Ct. Greffier
Signé : Illisible.

Vu au Parquet,
Le Procureur de la République,
Signé : Illisible.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

COMPAGNIE FRAISSINET

HORAIRE DU MOIS DE JUIN

Départs de la Corse pour le Continent

12. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
13. de Bastia pour Marseille, à midi.
14. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
15. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
16. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
17. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
17. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
18. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
18. de Calvi pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
19. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
20. de Bastia pour Marseille, à 15 heures.
21. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
22. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
23. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
24. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
24. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
24. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
24. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
25. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
25. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
26. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
27. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
28. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
29. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
30. de Bastia pour Marseille, à 11 heures.

Départs du Continent pour la Corse

12. de Livourne pour Bastia, à midi.
12. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
13. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
14. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
14. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
15. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
16. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
17. de Nice pour Ile-Rousse, à 19 heures.
18. de Marseille pour Bastia, à midi.
19. de Livourne pour Bastia, à midi.
19. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
20. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
21. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
21. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
22. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
23. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
24. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
25. de Marseille pour Bastia, à midi.
26. de Livourne pour Bastia, à midi.
26. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
27. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
28. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
28. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
29. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
30. de Marseille pour Ajaccio, à 18 heures.

AVIS

ESSENCE Tourisme
PETROLE Raffiné
QUALITE SUPERIEURE

S'adresser aux Etablissements
SIMON DAMIANI ET Cie
BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA

EXIGEZ LA MARQUE J. VIDAL

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

R. C. Marseille A 13.397.

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !

LUX

La Reine des Cigarettes

NE COUTE QUE 65 CENTIMES
* LE PAQUET DE 20 *

EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS

R. C. Ajaccio N° 478

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia

PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
" Cap Corse Damiani " Hors Concours, Membre du Jury
" Nectar Cédrat " " Myrta " " Mandarina " Marques déposées

PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver

PAR l'assortiment unique de leur rayon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers

PAR leurs prix minutieusement étudiés

OFFRENT les meilleures garanties d'achat

ASSUREZ-VOUS EN ! !

R. C. Bastia 1001

R. C. Bastia 349

— 35 —

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XV

— C'est absurde. Tant pis pour vous !... Il y avait dans le jardin d'une de mes tantes, sur le Pausilippe, un vieux chêne vert dans lequel on montait à peu près de la même façon, et où l'on avait la plus belle vue de Naples. Le soir de mes fiançailles avec monsieur Belvidera, on nous laissa nous promener tous les deux, et nous montâmes par enfantillage dans l'escalier ménagé au cœur de l'arbre. Ce fut là qu'il me donna son premier baiser, et à ce moment, il me sembla que le monde entier était changé pour moi. Quand je relevai les yeux, je ne reconnus rien de ce que j'apercevais, ni la mer, ni le Vésuve, ni la longue ville étalée à mes pieds, sauf lui qui me soutenait la taille et me regardait. Il effaçait tout ; je ne voyais plus que lui...

— Mais pourquoi, et aussi, m'avez-vous entraîné vous-même dans l'olivier ?

— Est-ce que je sais ?

— Luisa, vous me trahissiez au milieu de vos meilleures caresses !...

— Qui dites-vous que je trahissais ?

Il n'osa répéter que c'était lui qui se plaignait d'être trahi.

La première somme, Gabriel dit :

— Il vous attend !

— Oui.

— Luisa ! et vous allez passer comme cela toute chaude, dans son lit !

— Toute chaude ! dit-elle, ce n'est pas l'entretien que nous avons, je suppose, qui me vaudra cette qualité.

[illegible]

Il ne pensait plus ; sa volonté était tombée : l'enivrement devint tel que les jarrets lui tremblaient.

Il avait préparé une phrase courte et nette à dire à cette femme, les yeux dans les yeux, tout à coup, sans avoir rien ni son bras ni son sein. Après quoi, tout serait fini.

Quand il atteignit son visage, il dit tout autre chose que ce qu'il avait décidé ; il répétait stupidement :

— Il vous attend !... Il vous attend !

— Il m'attend ! dit-elle. Mais, vous ne pensez donc qu'à lui ?... En effet, ajouta-t-elle, vous êtes tellement son ami !

— Oh ! dit Gabriel, suffoqué par la surprise et la colère.

[illegible]

A l'heure où la **Reine-Marguerite** avait apporté aux Iles Borromées [illegible] William Lee, son ami Gabriel Dompierre et la mystérieuse « Stefano », le même bateau ramenait aujourd'hui à Stresa le groupe de personnes que sept ou huit semaines de villégiature avaient formé autour de ces trois premiers passagers.

On était à la fin d'octobre ; l'automne autour des lacs italiens était à cette époque en luxuriante magnificence ; mais les journées déjà courtes devaient priver les voyageurs de la vue des jardins qui descendent en terrasses au flanc des collines, pareils à de gigantesques escaliers que les vignes-vierges et les pampres teintent d'or, de rouille et de sang. Dès Luino, le point de départ, presque à l'extrémité septentrionale du lac, le vapeur avait allumé ses feux et filait en pleine nuit.

Ce fut une surprise lorsque aux approches de Laveno, on entendit une voix de femme s'élever, de l'avant du bateau. Comme un oiseau heureux de revoir l'arbre où son nid s'abrite, Coriolla chantait, parce qu'elle se retrouvait sur l'eau et dans l'endroit où chaque soir elle avait coutume de conduire sa barque et ses fleurs.

[illegible]

lait plus pour eux la voix d'une fille quelconque, ni telle chanson plus ou moins harmonieuse et touchante, mais c'était l'expression sensible, de toutes les choses de ce pays et de ce ciel, exaltées en vue d'une fascination des créatures, dont le but secret nous échappe. Est-ce que cette Coriolla, tout le beauté et toute inconscience, n'était pas l'image merveilleuse du mystérieux génie qui gouvernait ici ?

Quand le bateau stoppa à Laveno, Coriolla ne s'était pas interrompue. Les gens du port, accoutumés à cette musique, cherchaient sa barque et sa corbeille. [illegible]

[illegible] et, Coriolla ne chanta plus que pour la **Reine-Marguerite**.

49e ANNEE. — N° 291

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

VENDREDI 13 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6. - BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	un an	six mois	trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à l'avance et payées aux Bureaux du Journal
1re Page, 6 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 2 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

Une Promenade dans le Filosorma

Une radieuse journée de ce délicieux mois de mai... Je suis avec un excursionniste passionné. Il est entendu la veille que nous partirons le lendemain matin à cinq heures. La promenade sera longue, pénible peut-être, et il ne serait pas mauvais de la faire à cheval. Mais pour que l'heure du départ soit dans ces conditions, une heure militaire, la parole d'un honnête homme est nécessaire — Elle n'est pas difficile à trouver — Mon touriste est de Paris. Il y a un mois et demi qu'il est en Corse et il se trouve dans la localité depuis quelques heures seulement. Il ne connaît naturellement personne, mais je sais où frapper et j'y vais avec la conviction d'être très bien reçu. Je ne me suis pas trompé. A... a de qui tenir, il n'a pas oublié son père ; on comptait sur ce dernier ; on peut avoir une confiance absolue dans le fils.

Le lendemain donc, à cinq heures précises tout est prêt et, à cheval, nous voici en route. Matinée superbe. Mon jeune coursier trotte gentiment. Sa maman suit. A notre gauche, c'est d'abord le magnifique golfe de Galéria visité chaque année par plusieurs voiliers venant charger du charbon ; puis la plaine du Fango avec ses alluvions et sa végétation luxuriante ; à notre droite, c'est la Capo Tondo dominant avec ses 800 mètres d'altitude la Grande Bleue et les collines environnantes ; en face de nous, dans le lointain, c'est la crête grandiose où trônent le Pagliorba et le Tafonato — Nous traversons la rivière du Fango sur un large pont d'une centaine de mètres de longueur, beau pont à cinq arches, construction solide de granit et de porphyre.

Nous quittons maintenant la route carrossable pour nous engager dans un chemin muletier, relativement aisé et conduisant à Prezzema (hameau de Galéria) où nous parvenons trois heures après, tout pénétrés des exquises senteurs du maquis de la région.

Prezzema — un groupe de maisons d'un côté, des groupes de cabanes çà et là — c'est beau, c'est riche, mais cela n'est pas étonnant quand on sait que tous ces oliviers, ces châtaigniers, ces blés, ces prairies, toute cette verdure sont l'œuvre d'habitants venus de la commune de Lozzi qui se distingue dans le Niolo par l'intelligence lumineuse de ses enfants. Une heure de repos puis départ pour Tuarelli (hameau de Manso) que nous nous proposons d'atteindre par un raccourci pratiqué dans la montagne.

Un guide est indispensable : c'est un enfant de treize ans, à la mine éveillée, mis avec beaucoup de grâce à notre disposition. Il nous accompagnera, nous dit-il, jusqu'à Tuarelli même. Très gentil, ce petit. Le chemin est d'abord étroit et montant ; de chaque côté des arbousiers, des lentisques, des ronces et quelques timides cyclamens. Notre cicerone n'éprouve aucune fatigue, sa démarche assurée le prouve ; il connaît bien le chemin. Une heure de montée et nous voici sur la crête — Spectacle enchanteur : c'est le panorama de la région fille du Niolo. Ici la vallée de Prezzema et celle de Marzolino ; là, la vallée de Manso et celle de Caune ; au loin, la mer et le ciel qui se confondent pour composer une gamme merveilleuse de teintes très variées : tout cela assaisonné de l'air vivifiant des hauteurs.

Une heure de descente et Tuarelli apparaît avec une maison isolée et un groupe de cabanes. Le hameau ne manque pas de pittoresque et notre sympathie pour lui est accrue par la bonté de ses habitants et le voisinage de la route. L'accueil est très cordial : nous déjeunons et nous repartons pour Bardiana...

C'est alors la forêt de Pirio, aux chênes vert géants, puis Manso, à notre gauche, avec ses quelques maisons dispersées, Bardiana, la coquette, s'allongeant de chaque côté de la route et plus haut Montestremo sondé au flanc de pierre du Tafonato. On nous invite ici à visiter ce qu'on appelle le vieux Montestremo ; je le trouve, pour ma part, très charmant, à cause d'une certaine survivance des anciens temps. Une rivière poissonneuse coule à nos pieds. L'endroit se prête à la rêverie et je songe volontiers que, bercés par le doux murmure des eaux et enivrés de parfums qu'apportent la brise, de toutes ces forêts de sapins qui s'étendent devant nous, ces braves gens de la commune de Manso ne sont pas loin du véritable bonheur.

Mais il est déjà tard. L'heure du retour est venue. La journée est bien remplie. Nous sommes quelque peu fatigués mais ce que nous avons pu voir et admirer nous dédommage largement de cette fatigue et nous arrache même la promesse de recommencer. Mon touriste se sent pris d'amour pour notre Corse qu'il ne manquera pas de visiter en entier.

Une pensée maintenant à ce cher Galéria que je reverrai à la nuit tombante. Galéria, enfant de Pietra-Zitamboli, c'est la petite ville, c'est la capitale du Filosorma, son rendez-vous en même temps que celui des touristes et c'est tout dire.

QUIMPAS

(5 juin 1924)

Politique Générale

Un Président dans l'Embarras

Le Président des Etats-Unis se trouve dans une position quelque peu perplexe. A l'égard de l'Europe, il voudrait attacher son nom à une conférence internationale pour le désarmement terrestre — ce serait le complément de la Conférence de Washington, œuvre de son prédécesseur immédiat — mais aussi longtemps que l'Allemagne ne fera pas le geste dont l'absence laisse debout le double problème des réparations et celui de la sécurité européenne, son initiative est condamnée à l'insuccès, et ce n'est pas cela qui fera les affaires de son parti aux élections de novembre. Du côté de l'Asie, ou plutôt au Japon, la loi sur l'immigration se concilie fort mal avec ses sentiments pacifiques. M. Coolidge était partisan, en principe, de la limitation de l'immigration et il voulait simplement exclure tout immigrant ne réunissant pas les conditions requises pour l'acquisition de la qualité de citoyen américain, mais il voulait éviter tout ce qui soit susceptible d'offenser le gouvernement nippon.

D'autre part, la question de l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la cour de justice internationale est en train d'être révisée sensiblement. M. Coolidge partage, comme on sait, le point de vue de feu Harding ; les Etats-Unis doivent être représentés à cette juridiction, bien qu'elle ait son siège en Europe et soit intimement associée à l'entreprise de la Ligue des Nations. Voici qu'un sénateur prend une initiative inattendue : M. Pepper propose de modifier le pacte servant de base à la Ligue des Nations. Le sénateur Lodge veut abolir celle-ci : son collègue démocrate entend la reconstruire.

A la place du Conseil et de l'Assemblée actuelle de la Société des Nations, il met le conseil et l'assemblée des nations signataires du nouveau pacte ; il demande à l'Angleterre, ou plutôt à l'empire britannique, de se contenter d'une voix unique — les Dominions renonçant à leurs voix respectives au sein de l'Assemblée. La prédominance britannique dans la création de M. Wilson a toujours déplu aux Américains et ce serait là un moyen de les réconcilier avec une institution dont ils reconnaissent l'utilité mondiale. En vue de rendre cette réconciliation plus aisée, M. Pepper demande au Japon de reconnaître l'incompétence de la cour de Justice internationale en matière des questions relatives à l'immigration. Enfin, l'honorable sénateur, fidèle à une politique qui a les sympathies des deux grands partis de l'Union, pose comme condition « sine qua non » de l'entrée de son pays dans la Société des Nations, la reconnaissance du principe de la Doctrine de Monroë. En d'autres mots, alors que le gouvernement est partisan d'une adhésion avec des réserves, le sénateur de Pensylvanie se prononce pour une adhésion moyennant des amendements au pacte de 1919.

M. Coolidge, comme tous les présidents qui se respectent, ne demande pas mieux que de rendre service à la fois à son grand pays et à son non moins grand parti, et ne pas compromettre une popularité naissante par des mesures trop radicales ou des innovations risquées.

Une Monnaie discrète

Il est une devise dont on ne parle guère, qu'on ne cote pour ainsi dire jamais sur les grands marchés internationaux : le dinar yougoslave.

Or, il y a un an, pour 100 francs français, on avait 600 dinars ; il y a deux ans, on pouvait en avoir 1000 et plus. Mais il y a trois mois c'est tout juste si on en avait encore 300 ou 325. A Belgrade, comme à Zagreb, on commençait à redouter une « hausse catastrophique ». Le redressement du franc a rendu ces craintes vaines et aujourd'hui le billet français de 100 francs vaut de nouveau 425 à 450 dinars. Cependant, vous ne connaissez certainement aucun spéculateur en dinars. C'est que le gouvernement youyo-slave a tout fait pour soustraire sa monnaie aux manœuvres de la spéculation et que notamment il a sévèrement interdit toute exportation de devises. Aussi, chercheriez-vous en vain des dinars sur le marché : c'est là une monnaie qui n'est offerte nulle part.

L. K.

L'ŒUVRE DE NOS REPRESENTANTS

LA ROUTE DE LAVASINA A ERBALUNGA

M. V. de Moro-Giafferri, député de la Corse, étant intervenu pour obtenir la réfection de la route de Lavasina à Erbalunga a reçu de M. le Ministre des Travaux Publics la lettre que nous reproduisons ci-après :

Ministère des Travaux Publics.

Voirie routière
1er bureau.

Paris, le 4 juin 1924.

Monsieur le Député et Cher Collègue,

Comme suite à ma lettre du 22 février dernier, j'ai l'honneur de vous informer que, la situation budgétaire ne permettant pas actuellement l'ouverture d'un crédit spécial j'invite par courrier de ce jour les Ingénieurs du Service des Ponts et Chaussées de la Corse à améliorer, dans toute la mesure où le permettent les crédits dont ils disposent, la partie de la Route Nationale n° 198 comprise entre Lavasina et Erbalunga.

Ces crédits ne pourront d'ailleurs être augmentés que si, comme je l'espère, le Parlement vote les crédits additionnels qui lui seront demandés à l'occasion du budget rectificatif de 1924.

Agréez, monsieur le Député et Cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Travaux Publics, des Ports et de la Marine Marchande.

Signé : (Illisible)

Les autos radio utilisées par la police anglaise pour régulariser le trafic intense des véhicules de toute sorte pendant les manifestations sportives.

L'Enseignement dans les Colonies Françaises

Nous venons de recevoir deux importants documents sur l'enseignement dans les colonies françaises : l'un est une circulaire du gouverneur général M. Carde, réorganisant l'enseignement en Afrique occidentale, l'autre est une substantielle brochure de M. Paul Crouzet, inspecteur conseil de l'Instruction publique au ministère des colonies.

Nous aurons sous peu l'occasion de revenir sur la circulaire de M. Carde, à propos de la prochaine arrivée en France de ce haut fonctionnaire ; nous nous bornerons aujourd'hui à signaler tout particulièrement le travail de M. Crouzet qui nous fournit des données statistiques précieuses sur le développement de notre effort civilisateur dans notre domaine d'outremer.

Cet exposé choisit comme point de départ le lendemain de la guerre qui a été l'origine d'une activité coloniale intense, le début d'une ère nouvelle pour toutes nos possessions lointaines. L'exposé que nous résumons examine d'abord les résultats atteints dans celles de nos colonies qui n'ont que l'enseignement primaire. Dans cette catégorie se rangent l'Afrique équatoriale française, le Togo, le Cameroun, la Côte des Somalis, Saint-Pierre et Miquelon, les établissements français de l'Océanie.

En A. E. F., le nombre des écoles a passé de 6 en 1920 à 18 en 1924. Celui des maîtres de 13 à 29, celui des élèves de 550 à 1.500.

Au Togo, les Allemands n'avaient en 1913 que 3 écoles officielles réunissant 304 élèves, aujourd'hui la France a ouvert 13 écoles groupant 1.800 élèves.

Au Cameroun, au lieu de 5 écoles allemandes, fréquentées par 833 élèves, il y a aujourd'hui 42 écoles françaises suivies par 3.100 élèves.

La Côte des Somalis n'a été dotée d'un enseignement officiel qu'au 1er octobre 1922. La Colonie consacre à ce chapitre un budget de 82.000 fr.

A Saint-Pierre, en 4 ans, on voit 2 nouveaux maîtres et 75 élèves de plus.

Nos établissements de l'Océanie sont la seule colonie où il y ait eu une régression légère du nombre des élèves, elle est due à la crise de la natalité et non à une carence de notre effort administratif puisque le budget de l'instruction publique a presque doublé depuis 1920.

Dans nos vieilles colonies, il convient de noter spécialement un progrès notable de l'enseignement secondaire : le lycée Schœlcher à Fort-de-France, le lycée Carnot à la Pointe-à-Pitre, le collège de Cayenne, le lycée Leconte-de-Lisle à Saint-Denis de la Réunion, ont chaque jour plus d'élèves, et obtiennent avec le lycée Galliéni de Tananarive les plus brillants résultats au concours général.

En Afrique occidentale, le personnel de l'enseignement primaire professionnel a été accru en quatre ans de 30 maîtres européens et de 16 maîtres indigènes. A la fin de 1920, le lycée Faidherbe a été ouvert en octobre 1920, il compte aujourd'hui 163 élèves.

En Indochine, il existait pour l'ensemble du groupe, 3.567 écoles en 1920 ; il y en a aujourd'hui 4.822 ; l'enseignement y est donné par 5.615 maîtres à 165.443 élèves (au lieu de 136.021 en 1920).

L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur sont en pleine activité et le budget consacre près de 6 millions de piastres à ces œuvres d'éducation.

Tels sont les premiers résultats du magnifique effort accompli par la France colonisatrice pour élever le niveau intellectuel des peuples qu'elle dirige dans la voie du progrès. Ils sont de ceux qui font le plus honneur à notre pays et dont nous pouvons nous glorifier vis-à-vis des nations rivales. Dans une période où la France avait à relever ses ruines, et s'appliquait à comprimer toutes ses dépenses budgétaires, nous n'avons pas hésité à augmenter les crédits consacrés à l'instruction publique dans nos colonies de 16 à 29 millions (sans compter l'Indochine). Et ce qui ne se chiffre pas, c'est le dévouement des maîtres...

O. S.

LA PRESSE FRANÇAISE

A L'ATELIER, A DOMICILE

LE PHARE DE LA LOIRE.

Un chapitre très curieux de la métallurgie stéphanoise est la fabrication des armes ; elle se fait tantôt dans des manufactures, tantôt dans des ateliers familiaux. J'ai visité les uns et les autres et je ne sais ce qu'il faut le plus admirer, ou de la prestigieuse ordonnance de ces salles immenses toutes bourdonnantes de bruit ou de l'application joyeuse que vous lisez dans la physionomie de l'ouvrier à domicile, quand, à sa fenêtre, (il lui faut bien y voir) il rabote, fignole la crosse du fusil... Pour de tels travaux, vous ne doutez pas qu'il est besoin de bons ouvriers spécialistes. Ils manquent : c'est la crise de la main-d'œuvre qualifiée, officiellement ouverte... ou bien, s'il y a d'habiles fabricants, ils se mettent à leur compte. Les ateliers particuliers grandissent en nombre à Saint-Etienne.

Et voilà un phénomène social fort intéressant. Vous allez voir pourquoi.

Dans la grande ville socialiste, s'accusent les progrès de l'idée de propriété, d'indépendance personnelle : chacun se plait chez soi plus qu'ailleurs et il y trouve un profit supérieur.

A distance, je compare les physionomies de l'ouvrier à domicile, acharné à la besogne et du travailleur d'usine, plus automate qu'actif.

Et je comprends que le suffrage universel stéphanois se soit éloigné du communisme. Fondé sur l'individualisme de l'effort quotidien, aspirant à la joie du patronat (pour soi-même et sa famille), l'électeur de la Loire industrielle est ambitieux de sa pleine liberté. Il a voté en socialiste, mais croyez que cela signifie pour lui non collectivisme mais républicain social.

Albert SOUZEDE

LES ECHANGES INTERNATIONAUX

LE REVEIL DE LA COTE-D'OR.

Le premier devoir d'un gouvernement de gauche sera donc, en rétablissant les relations normales avec notre débiteur, de supprimer les exagérations du tarif prohibitif qui nous isole, qui nous appauvrit, en contraignant nos exportateurs à s'approvisionner dans les pays neutres au prix des plus lourdes commissions. Recevant les produits allemands, nous y trouverons doublement notre compte en vendant à ce pays plus facilement les nôtres.

Car il est des vérités qu'il faut répéter, puisqu'on s'est obstiné à les perdre de vue. La paix, proclamée depuis cinq ans, exige des échanges commerciaux entre les peuples, qu'on ne peut pas continuer à séparer par des procédés artificiels et ruineux. Le moment est opportun pour nous. Nous avons retrouvé notre force d'expansion, qui va s'affirmer, notablement accrue, du fait de nos importants gisements de l'Est, des industries prospères de l'Alsace et de la Lorraine réintégrées dans nos frontières, de la reconstitution des nos régions envahies, qui touche à son terme.

Nos commerçants n'ignorent pas qu'on peut vendre sans acheter, qu'ils ne vendront

[illegible] des marchandises d'autrui. Ce qui est vrai pour [illegible] pour un pays. [illegible]

[illegible] C'est à cette politique [illegible] d'interprétation [illegible] prix de la vie et de la paix sociale, la paix [illegible] à la fois l'abaissement du [illegible]

Emile BENDER,
député du Rhône.

LA R. P. INTEGRALE

LE TELEGRAMME DE TOULOUSE

Nous préférons, quant à nous, la représentation proportionnelle intégrale dans le cadre de grandes régions, comme les régions de corps d'armée ou les régions universitaires.

Plus de primes à la majorité absolue ou à la majorité relative qui favorisent les coalitions, ces mariages « de l'eau et du feu », dont parlait récemment le président du Conseil.

Chaque parti politique se présentant devant les électeurs avec ses candidats et son programme propres. Pas de panachage, lequel est une prime à la déloyauté entre les candidats d'un même parti.

Au scrutin d'arrondissement, les électeurs choisissent entre des hommes. Au scrutin proportionnaliste intégral, ils choisissent entre des partis.

Quand on veut, par des élections, constituer une assemblée parlementaire, comment pourrait-on trouver mieux que de faire de celle-ci la représentation fidèle des opinions et des volontés de la nation ?

La plupart des pays de l'Europe : Belgique, Allemagne, Pologne, Tchéco-slovaquie, Suède, etc., ont fait cette expérience de la proportionnelle intégrale. Ils s'en trouvent bien et ne demandent pas à revenir aux formes [illegible] des anciennes [illegible].

Pourquoi la France n'essaierait-elle pas d'introduire dans sa législation électorale une proportionnelle qui ne serait pas, comme aujourd'hui, une caricature ?

Georges BONNEFOUS,
Député de Seine-et-Oise.

NOUVELLES MILITAIRES

LA REVISION DES PENSIONS MILITAIRES

La circulaire ci-après a été adressée par M. le Ministre de la Guerre et des Pensions à MM. les directeurs de l'intendance des régions et des gouvernements militaires :

Les articles 92 et 93 de la loi du 14 avril 1924, portant réforme du régime des pensions civiles et des pensions militaires font connaître de quelle manière les militaires et assimilés, titulaires de pensions de retraite, ainsi que leurs ayants cause obtiendront un premier relèvement immédiat de leurs pensions.

L'article 94 détermine, d'autre part, dans quelles conditions il sera procédé à la révision définitive de celles-ci.

Cette dernière opération ne pourra être effectuée qu'après publication des règlements d'administration publique portant application de la loi du 14 avril 1924. En raison même du grand nombre de pensions à reviser, il y a lieu de prévoir en outre qu'elle durera un assez long temps.

En vue de réduire dans toute la mesure du possible les délais qui s'écouleront nécessairement avant que les pensionnés soient mis en possession de leur nouveau certificat d'inscription au Grand-Livre de la dette publique, il importe de préparer dès maintenant les travaux de revision.

Or, pour permettre à l'administration centrale des pensions de rechercher les dossiers primitifs et de les classer dès à présent méthodiquement, dans l'ordre même où le législateur a voulu qu'ils soient examinés, il est indispensable que les intéressés lui fournissent eux-mêmes certains renseignements.

Il appartiendra en conséquence aux sous-intendants militaires départementaux de demander par voie des journaux et par l'intermédiaire de leurs associations aux pensionnés domiciliés dans l'étendue de leur département de faire parvenir d'urgence à la section des pensions du chef-lieu une déclaration du modèle [illegible].

Cette déclaration devra être produite par les catégories de pensionnés ci-après :

a) Militaires titulaires d'une pension fondée sur la durée des services (pension d'ancienneté, pension proportionnelle, pension mixte des articles 59 ou 60 de la loi du 31 mars 1919, pension de réforme prévue par la loi du 19 mai 1834) ;

b) Veuves ou orphelins de militaires titulaires d'une pension réversible fondée sur la durée des services (pension d'ancienneté, pension proportionnelle réversible de la loi du 16 avril 1920 ou de la loi du 23 juillet 1921, pension mixte de l'article 68 de la loi du 31 mars 1919) ;

c) Assimilés aux militaires bénéficiaires d'une pension à forme militaire fondée sur la durée des services (ouvriers immatriculés des manufactures d'armes et des arsenaux, ingénieurs et agents techniques des poudres, etc.) ;

d) Veuves ou orphelins (titulaires d'une pension) des assimilés visés à l'alinéa c ci-dessus.

Dès réception des déclarations, les sous-intendants militaires en vérifieront le contenu et après avoir provoqué s'il est besoin, les redressements nécessaires, les adresseront sans délai à la direction de la liquidation des pensions, 139, rue de Berry, à Paris XII° (2° bureau pour les militaires et assimilés, 2° bureau pour les veuves ou orphelins des militaires ou assimilés).

Les sous-intendants militaires devront donner la plus large publicité à la présente circulaire en insistant tout particulièrement sur ce point qu'elle s'applique exclusivement aux catégories de titulaires de pensions plus haut énumérées.

S'ils recevaient des déclarations émanant de titulaires d'autres pensions, ou de personnes non titulaires de pension, ils les renverraient à ces derniers en leur faisant connaître que la présente circulaire ne leur est pas applicable. En cas de doute sur la situation des intéressés, les sous-intendants militaires transmettront à la direction de la liquidation des pensions, sous bordereau spécial, les déclarations ainsi produites.

MM. les directeurs de l'intendance sont priés de veiller avec un soin tout particulier à l'application des dispositions qui précèdent.

Chronique Sportive

CONCOURS DE TIR DES DELEGATIONS DES S. A. G. DE LA CORSE

Dimanche dernier, dans la matinée, a eu lieu à Corte le concours de tir des S. A. G., sous la présidence de M. le Général Gouverneur de la Corse. L'Union Sportive Cortenaise avait bien voulu en accepter l'organisation matérielle avec le concours du détachement du 173° R. I.

Le concours était dirigé par M. le commandant Esterges, du 173° R. I. Les sociétés suivantes étaient représentées par une ou deux délégations : La Fraternelle, d'Aullène ; l'Union Sportive du Cinto, de Lozzi ; l'Union Sportive Cortenaise ; l'Association Sportive du collège Paoli ; l'Avant-Garde Vivaraise ; l'Etoile Filante de Bastia.

Le concours s'est déroulé dans de très bonnes conditions et a donné lieu aux résultats suivants :

Adultes

1° Giamilly Chrisostome (Union Sportive du Cinto), 29 points ; médaille de vermeil.
1° Acquaviva Joseph (Union Sportive du Cinto), 33 points ; médaille d'argent.
3° Giorgio Dominique (Union Sportive Cortenaise), 33 points ; médaille de bronze.
4° Gambini Dominique (Union Sportive Cortenaise), 27 points ; diplôme d'honneur.
5° Faraci Jean-Thomas (U.S.C.), 25 points.
6° Poli Virgile (Avant-Garde Vivar.), 20 p.
7° Vincensini Joseph (A.-G.V.), 18 points.
8° Faccarelli Pascal (U.S.C.), 15 points.
9° Giamilly Antoine (Cinto), 15 points ; 10° Acquaviva Jules (Cinto), 14 points ; 11° Micheli Michel (A.-G.-V.), 13 points ; 12° Poercuro Auguste (A.G.-V.), 11 points.

Jeunesse

1° Albertini Xavier (U.S.C.), 32 points ; médaille d'argent.
2° Tomi Joseph (U.S.C.), 22 points ; médaille de bronze.
3° Gambini André (U.S.C.), 44 points ; médaille de bronze.
4° Lucchini Dominique (La Fraternelle), 22 points ; diplôme d'honneur.
5° Chiorasi Jean-Jérôme (La Fraternelle), 17 points ; diplôme d'honneur.
6° Vidal Albert (E.F.), 14 points ; diplôme d'honneur.
7° Tortaroli Henri (A.S.C.P.), 10 points ; 8° Baldacci Paul (A.S.C.P.), 7 points ; 9° Baldacci Dominique (A.S.C.P.), 7 points ; 10° Tomi Dea-Jean (A.S.C.P.), 7 points.

Classement collectif des adultes

1° Union Sportive Cortenaise, 190 points ; médaille d'argent.
2° Union Sportive du Cinto, 130 points ; médaille de bronze.
3° Avant-Garde Vivaraise, 57 points.

Classement collectif de la jeunesse

1° Union Sportive Cortenaise, 105 points ; grande médaille de bronze.
2° La Fraternelle, 33 points ; médaille de bronze.
3° Association Sportive du collège Paoli, 46 points.
4° Etoile Filante, 17 points.

A remarquer les bons résultats obtenus par l'Union Sportive du Cinto, toute jeune société ayant égalé avec l'Union Sportive Cortenaise qui bénéficie d'avoir mis une belle de plus en ample.

L'Union Sportive du Cinto fait de très beaux débuts et il y a lieu de prévoir que sous l'habile direction de son sympathique président, M. Simeoni, elle saura tirer parti des belles qualités physiques des gars du Niolo et briller aussi bien sur les grounds de football que sur les stades d'athlétisme. L'Union Sportive Cortenaise et l'Avant Sportif Ajaccien ont besoin de prendre garde à la Coupe Lewis, qui pourrait bien, l'année prochaine, prendre la route de Lozzi.

Tous nos compliments à l'Union Sportive du Cinto.

Notre Courrier

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du « Petit Bastiais » en date du 11 juin nous avons relevé des contraventions dressées par la police de la ville pendant la semaine du 2 au 8 juin.

Ce relevé est accompagné d'un commentaire dont nous détachons le passage suivant :

« ...Puisse le zèle de nos agents ne pas se démentir de sitôt. Les braves gens et les gens propres leur en seront reconnaissants ».

O, s'il est une question d'hygiène qui intéresse particulièrement les **gens propres**, c'est bien celle de la **propreté des cours** et nous remarquons dans ledit relevé **quatre** seules contraventions pour jets d'immondices.

Vous conviendrez avec nous, M. le Directeur, qu'il reste encore beaucoup de choses à faire sur ce... terrain à nos braves agents.

Ceux-ci n'auraient, pour mieux sévir, qu'à se promener, — pas tout le temps, comme dans la chanson, mais fréquemment, — et à pousser, par-ci-par-là, quelques incursions dans les cours des immeubles.

Ils les trouveraient toutes — ou presque — dans un état de malpropreté désolant autant qu'écœurant.

Il ne leur resterait alors qu'à dresser procès-verbal contre tous les locataires de l'immeuble et les locataires **propres**, — les moins nombreux, hélas ! — seraient ainsi amenés, par la suite, à surveiller eux-mêmes leurs voisins, — les locataires **sales**, — et à les signaler le cas échéant, à la police.

Nous voulons espérer, Monsieur le Directeur qu'il nous suffira de signaler, par l'intermédiaire de votre estimable journal, cette déplorable situation à M. le Commissaire de police pour qu'il prenne au plus tôt toutes dispositions utiles.

Veuillez agréer, etc...

Pour un groupe de **gens propres**,
« L'Ambulant ».

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui vendredi 13 juin 1924, vingt-quatrième semaine, 165° jour de l'année, 201 à venir.

Lune : pleine le 17 juin ; dern. quart. le 24.
Soleil : lever, à h. 45 ; coucher, 19 h. 58.
Aujourd'hui : saint Antoine de Padoue ; **Quatre-Temps**. Demain : saint Basile, confesseur, docteur ; **Quatre-Temps**.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures 22° ; à 14 heures, 22° ; à 18 heures, 21°. Minima, 20° ; maxima, 24°.
Etat du ciel : couvert (f. 10) ; vents du S.-S.-W. (f. 4) ; mer peu houleuse ; légère pluie.
Baromètre : 760m/m à 12 heures.

EPHEMERIDES

1795. — Bonaparte enlève Malte aux chevaliers de Rhodes, qui la tenaient de Charles-Quint depuis 1530. Les chevaliers de Rhodes y soutinrent un siège célèbre contre les Turcs en 1565.

1887. — Mort à Paris de Le Bas Hippolyte, célèbre architecte français.

1915. — La station de chemin de fer de Souchez est au pouvoir des Français.

Au nord de la Sucrerie nous nous emparons de la crête qui domine le village.

Au sud-est d'Hébuterne, route de La Serre à Mailly-Maillet, l'infanterie s'empare de trois lignes ennemis et fait cent prisonniers.

DANS LES CONSULATS

Ont été nommés chanceliers :
MM. Chiaresini François-Mathieu ; Bevelli Yves-Adrien-Victor ; Giovoni Jean-Baptiste, attachés de chancellerie.

FACULTE DE MONTPELLIER

C'est avec un réel plaisir que nous apprenons que M. Roger Filippini, externe des hôpitaux de la ville de Marseille, vient de passer avec un complet succès les derniers examens de médecine et cinquième doctorat, devant la Faculté de Médecine de Montpellier.

M. Roger Filippini avait été également reçu en mars dernier brillamment au concours comme médecin de l'Assistance Coloniale. Ce jeune et distingué docteur a fait toutes ses études médicales sans connaître la déception qu'apporte un échec pour celui qui a bien travaillé et a pu toujours se faire remarquer et apprécier dans les hôpitaux où il a séjourné, par son intelligence, son savoir, son zèle et son dévouement inlassable.

M. Roger Filippini est le neveu de M. Giudicelli, inspecteur divisionnaire des chemins de fer P.-L.-M., à Marseille, et le frère de M. Jean-Bart Filippini, magistrat très apprécié en Indo-Chine.

Nous formons des vœux pour que sa carrière médicale soit aussi remplie de succès que l'ont été ses études et nous le prions d'agréer, ainsi qu'à son père, M. le docteur Filippini, ancien maire et ancien conseiller général, et toute sa honorable famille, nos félicitations les meilleures.

Le **Sanglant MIREILLE** est le **plus apprécié**

AU PORT

Le vapeur **Général-Bonaparte** est arrivé hier matin, de Marseille, avec 187 passagers et 181 tonnes de marchandises.

Ce courrier est reparti pour Nice avec 128 passagers et 29 tonnes de marchandises.

— Le vapeur **Liamone** est arrivé de Livourne avec 20 passagers et une tonne de marchandises.

L. DORIAT — **AUTOMOBILES**
Agence RENAULT
& ATELIER A TOGA

Notre Abonnement Musical Hebdommadaire

(Envoyez votre Adhésion avant le 30 juin)

La musique subit depuis deux ans une hausse progressive variant de 100 à 200 0/0 : gravure, papier, main-d'œuvre, frais généraux en sont les causes. La maison de Smit, grâce à la clientèle des grands journaux régionaux a pu satisfaire les mélomanes en publiant des albums de musique qui ont fait la joie des foyers et la renommée de la maison.

Toujours à l'affût de ce qui peut intéresser les vrais amateurs de musique, l'Editeur a eu l'idée d'organiser un Concours International, aidé par la Presse ; les compositions ont afflué *Plus de 1.200 manuscrits* ont été examinés par un jury impartial composé de *professeurs, compositeurs, sous la présidence de Paul VIDAL, Grand Prix de Rome, professeur au Conservatoire de Paris.*

Tous les morceaux primés, ainsi que d'autres d'une *très grande valeur musicale* paraîtront dans l'abonnement musical.

L'abonné, en plus des 24 morceaux dont ci-dessous la liste, aura droit, au Jour de l'An, à un album de 20 morceaux, broché, couverture luxueuse, intitulé : « Ce qu'on a chanté, dansé et joué durant la Révolution française, le Directoire et l'Empire. »

L'abonné recevra pour 125 francs de musique : l'abonnement du 1er octobre au 1er avril est fixé à 50 francs, plus 10 francs de port pour la France et Colonies et 80 francs franco pour tous autres pays.

Les morceaux paraîtront quatre fois par mois et deviennent *la propriété de l'abonné.* (Ne pas confondre avec l'abonnement musical chez les marchands de musique.)

TITRES DES PRINCIPAUX MORCEAUX

Ballade. — Jean ROGISTER, Professeur au Conservatoire de Liège.
Miepa Toddes. — VORATTI, Amsterdam (Hollande).
Etude Valse. — Jules COLLERY, Rambourg (Nord, France).
Golden Beaches. — Lionel FIELD, Derbyshire (Angleterre).
Royal Circus. — TREMOLO, Paris.
Prélude. — A. DE SMIT, Paris.
Boleros. — G. LEFORT, Paris.
Parfum d'Immortelles. — REY-ANDREU, Narbonne.
Mea Culpa. — R. DE GALLAND, Alger.
Fantaisie « Auprès de ma Blonde ». — Marcelle SOULAGES, Paris.
La Chasse. — A. DE SMIT, Paris.
Fiabe. — Docteur BERTOGLIO, Milan.
Saltarello. — ANTIGA, Nice.
Donaria. — MALINOWSKI, Varsovie (Pologne).
Fantaisie Bretonne. — SELIM, Nantes.
Sous les tentes. — Pierre WALLET, Sluys (Hollande).
Première Mazurka. — Adolf STANILAS, Paris.
La Mort de Werther. — Ch. GRELINGER, Paris.
Griserie de Printemps. — G. GOUBLIER, Paris.
Valence. — Emma KODRA, Budapest (Hongrie).
Chanson Slave. — Docteur J. KOFFLER, Lwopol (Pologne).
Lalla. — A. GORLING, Christiania (Norvège).
Fantaisie « La Bonne Espérance ». — Ch. GRELINGER, Paris.
Soleil Couchant. — BRESLH-DECRUCK, Paris.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Le prix de *l'Abonnement Musical du Petit Bastiais* est fixé à soixante francs, payables comme suit :

20 francs à la souscription, le solde en deux traites de 20 francs au 31 août et 31 octobre 1924.

La souscription sera irrévocablement close le 30 juin.

Les nombreux lecteurs qui ont bénéficié de nos magnifiques primes de musique apprécieront l'intérêt de cet abonnement d'une valeur inestimable.

Nous engageons les souscripteurs à effectuer leur premier versement au Crédit de notre compte de chèques postaux : *Marseille* 64-50 (0, 25 de frais seulement).

Nous publierons dans nos prochains numéros la nomenclature complète et détaillée des morceaux et des primes offerts aux abonnés.

On nous communique

SYNDICAT DES PATRONS DE TRAMWAYS

En raison de la hausse constante des fourrages et de l'avoine, les patrons de tramways se voient dans l'obligation de porter à la connaissance du public qu'à partir de dimanche 15 juin le tarif des tramways sera relevé comme suit :

Place d'Armes - place St-Nicolas	0,35
Place St-Nicolas - plage de Toga	0,40
Place St-Nicolas - Pietranera	0,75

COUVENT DE SAINT-ANTOINE

La fête de Saint-Antoine sera célébrée très solennellement aujourd'hui, 13 du courant.

Horaire des offices : Messes à toutes les heures à partir de 5 heures.

A 7 heures, messe de communion générale avec allocution.

A 10 heures, messe solennelle. Dernière messe à 11 heures 30.

Le soir, à 5 heures, vêpres, panégyrique et salut solennel.

A 8 h. 30, vénération de la Sainte Relique du grand thaumaturge et chant du Te Deum.

PAROISSE DE SAINTE-MARIE

Aujourd'hui vendredi 13 courant, fête de Saint-Antoine de Padoue.

Messes basses à 6, 7, 8 et 10 heures. Messe de communion à 7 heures. Grand'messe à 9 heures.

Le soir, à 7 h. 30, vêpres, panégyrique du Saint, salut et baisement de la relique.

ORATOIRE N.-D. DE LA MISERICORDE

Le Triduum préparatoire à la fête de la T.-S. Trinité aura lieu dans cet oratoire jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 courant, à 6 heures du soir.

UNION NATIONALE des COMBATTANTS
Section de Bastia

L'ŒUVRE DE BASTIEN

Les reproductions du panorama de la bataille de l'Yser par A. Bastien sont vendues au profit de la Société Coopérative du panorama de l'Yser, qui se propose d'ériger à Bruxelles un édifice qui devra abriter l'œuvre de Bastien.

Pour 15 francs franco, huit magnifiques tableaux ou un seul superbe grand tableau (Si l'on veut l'œuvre en 8 parties, le spécifier par les mots « en huit » mis à côté du nom sur la liste.)

La liste de souscription et les modèles sont déposés chez le camarade Orsechini, Café du Kiosque, 11, boulevard Albert-1er.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI-NAPOLEONI
— Bastia —

Nous tenons à la disposition de nos clients les Obligations Chemin de fer Danube-Save-Adriatique, provenant de l'échange des Obligation Chemin de fer Lombards.

SOCIETE MECANIQUE ET DE TRANSPORTS AGOSTINI FRERES

Création des Services Automobiles BASTIA-AJACCIO (Par Vizzavona)

La Société de Transports AGOSTINI Frères, 38, boulevard Paoli, à Bastia, a l'honneur d'informer le public qu'elle inaugurera des Services Automobiles sur la nouvelle ligne **Bastia-Ajaccio et vice-versa**, sur auto-cars neufs « LATIL », 15 places, à partir du 10 courant avec les horaires suivants :

Départ de Bastia les lundi, mercredi et vendredi, à 8 heures du matin. Arrivée à Vizzavona à 11 h. 30 ; départ de Vizzavona à 12 h. 30. **Arrivée à Ajaccio, à 15 heures.**

Départ d'Ajaccio les mardi, jeudi et samedi, à 8 h. 30 du matin. Arrivée à **Vizzavona à 11 heures ; départ de Vizzavona à 12 h. 30. Arrivée à Bastia à 15 h. 30.**

Les départs de Bastia auront lieu au siège social, et ceux d'Ajaccio des bureaux de la Compagnie des Grands-Hôtels, place du Diamant.

— Prix du passage : **40 francs** —

Nous sommes persuadés que le public accueillera favorablement cette nouvelle initiative de la Société Agostini Frères, qui a toujours su conserver sa place dans le progrès.

Le voyage Bastia-Ajaccio deviendra ainsi une partie de plaisir, tout en offrant de sérieux avantages à l'homme d'affaires.

La Société inaugurera des services sur **Orezza** à partir de juillet prochain et pendant toute la saison estivale avec correspondance à Ponte-Leccia, pour les voyageurs d'Ajaccio.

LOTIONS L.T. PIVER
LES PLUS PARFUMÉES

" REGENT CINEMA "

Ce soir, à 8 h. 45

Un superfilm

UN DRAME D'AMOUR SOUS LA REVOLUTION

La plus belle page d'histoire de la Révolution Française (1789) d'après le célèbre roman de Charles Dickens : « Une histoire dans deux villes ».

— **Prix habituels des places** —

SUZE Apéritif exquis à la Gentiane
Agents pour la Corse
Simon DAMIANI & Cie 39, Bd Paoli.

CALENZANA

Mme POMONTI, Sage-femme de première classe, lauréate de l'Ecole de Médecine de Marseille, a l'honneur d'informer le public qu'elle s'installe à Calenzana et se tient à la disposition de toute la Balagne.

CIGARETTES MARYLAND
— ne fatiguent pas la gorge —
ALBAR

DERNIÈRE HEURE

LA CRISE PRÉSIDENTIELLE

DANS LES GROUPES

AU PALAIS-BOURBON

Paris, 12 juin.

Ce matin, les quatres groupes du Cartel des Gauches de la Chambre se sont réunis séparément en vue d'étudier leur participation à la réunion plénière.

Ils ont tous décidé d'inviter leurs membres à assister en grand nombre à cette réunion.

L'UNION REPUBLICAINE DU SENAT

Paris, 12 juin.

Le groupe de l'Union Républicaine du Sénat a décidé ce matin d'assister à la réunion plénière dont sont exclus un certain nombre de groupes républicains.

LA GAUCHE REPUBLICAINE

Paris, 12 juin.

Le groupe de la Gauche républicaine s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Touron.

Le groupe a longuement envisagé la situation et a décidé de se réunir vendredi à 13 heures, avant la réunion du Congrès afin de prendre une décision.

AU GROUPE SOCIALISTE

Le groupe socialiste, après avoir pris connaissance de la déclaration de M. Doumergue, a fait savoir, qu'en effet, il se refusait à porter ses suffrages sur son nom.

LA REUNION du CARTEL DES GAUCHES

Paris, 12 juin.

Aujourd'hui a eu lieu au Luxembourg la réunion plénière des groupes de gauche du Sénat et de la Chambre.

Avant la réunion, M. Doumergue avait fait afficher qu'il ne poserait sa candidature à la présidence de la République que si elle devait aider à la réalisation de l'Union Républicaine qu'il estime indispensable à l'intérêt du Pays et au bien de la République.

Le Président du Sénat, dans sa déclaration, disait notamment : « Dans les conditions où cette réunion se présente, ma candidature ne pourrait pas atteindre ce but.

« Je prie mes amis de ne pas la poser. »

LA SEANCE

Les parlementaires arrivent lentement.

La séance est présidée par M. Bienvenu-Martin, assisté de MM Marchet et Kery, sénateurs ; Pinard et Guichard, députés.

Le vote commence au milieu des conversations. Quatre bureaux ont été constitués. Le premier est composé de MM. Poitevin, Bovier-Lapierre et Kerry ; le deuxième, MM. Milan Gros, Gaitucoli ; le troisième, MM. Hamelin, Barbier, Morelle ; le quatrième, MM. Manger, Antonelli, Angé.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Votants : 475. — Blancs : 19

M. Painlevé, président de la Chambre, 306 voix.

M. Doumergue, président du Sénat, 149 voix.

M. Poincaré, ancien président du Conseil, 1 voix.

APRES LE VOTE

Paris, 12 juin.

Après le vote, les directeurs du Cartel des Gauches se sont réunis au Luxembourg.

M. Violette a proposé de demander à M. Doumergue de se désister en faveur de M. Painlevé et de procéder à un deuxième tour de scrutin.

M. Camille Chautemps a déclaré qu'il était inutile de tenter cette démarche.

UN TROISIEME CANDIDAT ?

ON DEMANDE A M. PAINLEVE DE RETIRER SA CANDIDATURE

Paris, 12 juin.

A la suite du résultat du scrutin de la réunion plénière, une délégation du Cartel des Gauches, conduite par MM. Herriot et Briand, s'est rendue chez M. Painlevé et lui a demandé de retirer sa candidature de façon à permettre une troisième candidature capable de rallier l'ensemble des voix républicaines.

UNE DELEGATION CHEZ M. DOUMERGUE

Finalement, MM. Bienvenu-Martin, Renoult, Milliès-Lacroix se sont rendus auprès du Président du Sénat pour lui exposer la situation.

LA REPONSE DE M. DOUMERGUE

La délégation est revenue à 17 heures 25 et a rapporté la réponse de M. Doumergue, qui leur a déclaré ceci :

« Je n'étais pas candidat devant les réunions préparatoires, je n'ai donc pas à me désister d'une candidature qui n'était pas posée.

« Certains de mes amis ont fait une manifestation sur mon nom, je n'avais pas le droit de les en empêcher.

« Si toutefois, la droite opposait un candidat qui puisse obtenir un nombre de voix qui soit une menace pour les républicains, je m'engage, au cas où je serais en minorité, à demander à ceux qui auraient voté pour moi de reporter leurs suffrages sur le candidat républicain le plus favorisé. »

NOUVELLE REUNION

Paris, 12 juin.

Après le retour des délégations qui s'étaient rendues chez MM. Doumergue et Painlevé, une nouvelle réunion a été tenue au cours de laquelle M. Painlevé s'est déclaré prêt à se retirer à la condition que M. Doumergue se désiste également en faveur d'un troisième candidat républicain.

A l'issue de cette réunion, MM. Herriot, Briand, Paul-Boncour, Thomson et les membres du bureau de la gauche démocratique se sont rendus auprès de M. Doumergue pour lui rendre compte de la déclaration de M. Painlevé et lui demander ses intentions.

L'OPINION AU SENAT

Paris, 12 juin.

De nombreux sénateurs sont venus aujourd'hui au Sénat.

Dans les couloirs, les résultats de la réunion plénière des groupes du Cartel des Gauches sont l'objet de toutes les conversation.

On commente également les réponses faites par MM. Painlevé et Doumergue aux délégations s'efforçant d'amener une conciliation entre les deux candidats.

L'opinion générale est que M. Doumergue sera élu Président de la République par le Congrès de demain.

LA PRESIDENCE DE LA CHAMBRE

Paris, 12 juin.

Les bruits les plus divers courent.

On annonce aujourd'hui que si M. Painlevé était élu Président de la République par le Congrès de Versailles, M. Paul-Boncour serait candidat du Cartel des Gauches à la présidence de la Chambre.

La minorité lui opposerait la candidature de M. Raoul Péret.

UNE INTERVIEW DE M. HERRIOT

Paris, 12 juin.

M. Edouard Herriot a été interviewé hier soir par le reporter d'un journal anglais.

Le député du Rhône a déclaré qu'il se proposait d'aller en Angleterre après la constitution du ministère, pour se mettre en rapport avec le gouvernement anglais en vue de procéder à l'application du plan des experts.

Interrogé sur la question du rapprochement franco-allemand, M. Herriot a répondu :

« Nous ferons tout notre possible pour amener une détente dans nos relations avec l'Allemagne. »

Le futur président du Conseil a ensuite exposé les grandes lignes de la politique économique et financière de son ministère.

« Cette politique, a-t-il, affirmé, sera celle que dicteront les intérêts du pays.

« Nous ne reculerons devant aucun obstacle pour rétablir le crédit de la France sur le marché mondial. »

LE CABINET HERRIOT

Paris, 12 juin.

De source autorisée on annonce que le prochain Cabinet sera constitué avec le concours des personnalités suivantes :

Présidence du Conseil et Affaires Etrangères
M. HERRIOT

Finances
M. DE MONZIE, ou M. CLEMENTEL, ou M. DEMONY

Intérieur
M. SCHRAMECK ou M. CHAUTEMPS

Colonies
M. CHAUTEMPS ou M. SCHRAMECK

Justice
M. PEYTRAL

Guerre
M. BENAZET ou M. CHAUTEMPS

Travaux Publics
M. BRUNET

Travail et Hygiène
M. GODARD

Agriculture
M. QUEUILLE

Instruction Publique
M. DALADIER ou M. R. BESNARD

Commerce
M. CLEMENTEL, ou M. VOYER, ou M. LEDERLIN

Régions Libérées
M. RAYNALDY

Marine
M. KERGUEZEC

Sous-Secrétariat de la Marine Marchande
M. DE MORO-GIAFFERRI

Sous-Secrétariat des Postes
M. PIERRE ROBERT

en Allemagne

LE CONTROLE INTERALLIE

Berlin, 12 juin.

La réponse de la Conférence des ambassadeurs à la note allemande relative à la reprise du contrôle interallié en Allemagne est vivement commentée.

Les nationalistes-racistes, von Seeckt et le haut-commandement sont opposés à la reprise du contrôle aux conditions prescrites par l'Entente.

LES DESESPERES

GRANDEUR ET DECADENCE

Paris, 12 juin.

Ce matin, on a trouvé, dans le petit appartement meublé qu'il habitait, 3, rue Saint-Lazare, le corps de M. Armand Desperdussin qui s'était donné la mort en se tirant une balle de revolver dans la tête.

Le désespéré avait laissé deux lettres adressées l'une à sa femme, l'autre au commissaire de police.

M. Desperdussin eut, il y a quelques années, son heure de célébrité.

Il débuta à Paris, en 1901, comme placier en soieries et gagnait environ 250 francs par mois. Intelligent, audacieux et actif, il se lança dans les affaires lorsqu'il eut amassé quelques économies. Successivement, il fonda l'Institut thérapeutique à air chaud, acheta une usine à Juvisy, un aérodrome en Champagne, un château dans l'Aisne, une fabrique d'aéroplanes.

M. Desperdussin brassa près de 150 millions d'affaires et fut même nommé chevalier de la Légion d'honneur pour les services qu'il rendit à l'aviation française.

En 1914 ses affaires périclitèrent ; il fut un jour accusé d'avoir escroqué 28 millions de francs et comparut, de ce fait, devant la Cour d'Assises de la Seine qui ne le condamna qu'à une peine minime en raison de l'appui qu'il avait toujours donné à diverses œuvres et notamment à l'aviation dont il fut un généreux mécène.

M. Desperdussin ajoutait encore à ses qualités d'homme d'affaires un charme irrésistible qu'il conservait encore dans sa décadence.

M. Desperdussin était dans le dénuement et dit dans la lettre qu'il a adressée au commissaire qu'il mettait fin à ses jours pour ne pas être réduit à la misère.

Détail navrant : Hier soir, M. Desperdussin dit à sa bonne de ne pas le réveiller. Celle-ci, ce matin, voulait entrer dans la chambre de son maître ; elle crut l'entendre ronfler et elle se retira, alors qu'en réalité il râlait.

à Marseille

ACCIDENT MORTEL

Marseille, 12 juin.

Trois avions de la flotille de Berre regagnaient leur centre, lorsque un des appareils, piloté par le second-maître Jean et ayant à son bord l'observateur Simon, piqua du nez et vint s'écraser sur le sol.

L'observateur fut tué sur le coup et le pilote grièvement blessé.

EN ALBANIE

LES TROUPES REGULIERES CONTRE-ATTAQUENT

Paris, 12 juin.

On télégraphie de Vallona que les troupes gouvernementales ont repris l'offensive aujourd'hui et se sont emparées de Tirano.

En attendant la constitution du nouveau Cabinet, une Commission, comprenant trois colonels, assure la direction des affaires.

De nouveaux navires de guerre anglais sont arrivés en rade de Durazzo.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

Paris, 12 juin.

	cours précéd.	dernier cours
3 0/0	»	53,65
5 0/0	»	67,75
Tabacs d'Orient	375	385
Pechiney	950	962
Rente Foncière	3010	3105
Lautaro	693	695
Banque Paris Pays-Bas	1449	1449
Tubize	604	610
Banque Ottomane	738	753
Pathé	507	329
Banque Union Paris	856	850
Vieille Montagne	2151	2155
Haïti 5 0/0 1910	650	615
Montecatini	280	274,50
Suez	12210	12350
Paris Albi	2725	2760
Huta Bankowa	1555	1540
Russe 5 0/0 1906	27,35	26,30
Dombrowa	2122	2075
Crédit Lyonnais	1500	1500
Dresdi Bank	109	109
Bozy	97	101
Financière Caoutchouc	151	152,50
Vins et Spiritueux	343	345
Pathé Capital	332	348
Chemin de fer Santa Fé	825	827
Les Deux Sirellas	155,50	157,50
Oriental Carpet	300	304
Blanzy	1885	1965
Union Electricité	360	362
Tanganyika	147	145

COURS DES CHANGES

Livre	81,30	81
Dollar	18,98	18,80
100 lires	82,50	81,75
100 pesetas	258,50	252,75
100 francs suisses	335,50	333

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

ON ACHETERAIT d'occasion Séchoir à raisin. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

SUIS ACHETEUR toutes vieilles ferrailles. S'adresser : Mengoli, 3, boul. de Toga.

AVVISO. Ferri Pietro, familiare di campagna, trovasi presente mente à Cervione, ove rimarrà per circa 15 giorni.

Références sérieuses exigées, bons appointements. S'adresser à la scierie de Calvi.

ON DEMANDE une commise. S'adresser chez MM. Biagini et Casanova, Avenue Carnot.

A VENDRE scierie circulaire à vapeur, état neuf, 8 CV., chaudière timbre à 7 k, Hobeiel et Bufaud, marchant au bois et au charbon, plateaux à chariot, 5 m., 3 lames de 0,80. Prix : 15.000 fr. Beauvais J., St-Florent.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Bergasso Antoine, et leurs enfants ; Mme et M. Michel Bergasso, et leur fils ; Mme veuve Thérèse Pierrei ; Mme et M. Joseph Martini, et leurs enfants, à Aix ; Mme et M. François Bergasso, et leurs enfants ; Mlle Rosine Turri ; Mme et M. Antoine Leandri, et leur fils ; Mme et M. Joseph Marling, et leur fils, de Marseille ; Mme et M. André Bergasso, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Alberti, et leurs enfants ; Mme veuve Assomption Gualtelli, et ses enfants ; Mlles Anna, Marie et Assomption Bergasso ; Mme Vve Steori, et ses enfants ; Mme et M. F. Pieroni ; Mme Vve Pozzo-di-Borgo, et ses enfants ; Mme veuve Montera, et ses enfants, de Corte ; Mme veuve Rose Bernini, de Livourne, et ses enfants ;

Les familles Franceschini, Bergasso, Benazi, Turiarini, Ciacco, Ghio, Granella, Merling, Vinchi, Rome de Saint-Ambroise, Santucci, Negroni, Vincensini, de Paris ; Vincensini Clément, Bernardini, Colelli, Widter, Belcelli, Lorenzini, Maggi, Moretti, de Nice ; Sanguinetti, Raybaldi, Bernasconi, de Paris, Sacci, Paroli, Lota de Brando ; Gandolfi, Costa, Montera, Liberotti, Doisset, Benelli, Capponi, veuve Mangiavacca, veuve Leandri, Angelini, Brusini, Torresi.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

LOUISETTE BERGASSO

leur fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine, décédée pieusement le 3 juin, à Livourne, à l'âge de 18 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu vendredi 13 juin, à une heure du relevée.

On se réunira à l'Oratoire de l'Immaculée Conception.

FIGARI

M. Jean Simeoni, professeur à Paris ; M. Don-Jacques Simeoni, propriétaire ; Mlle Ninette Simeoni ; Mlle Hermine Simeoni, employée des P. T. T., à Bonifacio ; M. Napoléon Simeoni, professeur en retraite ; Mlle Angeline Simeoni ; Mme veuve Nanne Pindori, née Simeoni ; M. Antoine Beretti, propriétaire à San-Gavino, et Mme Joséphine Beretti, née Simeoni ; M. Joseph Beretti ; Mlle Marthe Beretti ; Mlle Hermine Beretti ; Mlle Maria Beretti ; Mlle Jeanne Beretti ; M. Albert Hubel, adjudant de gendarmerie, et Mme Juliette Hubel, née Pindori ; M. et Mme Jean-Baptiste Giuseppi, propriétaires ; Mme et M. Ant. Giuseppi, administrateur des colonies en retraite ; M. X. Giuseppi, industriel, ancien maire ; Mme et M. Jean Simeoni, retraité, et leur fils ; M. Jacques-Antoine Simeoni, facteur des Postes ; M. Camille Simeoni ; Mme et M. Barthélemy Simeoni, propriétaire ; Mme veuve Laure Orecchioni, née Simeoni ; M. Jacques Pietri ; Mme et M. François Simeoni, propriétaires ; Mme et M. Antoine Giuseppi, instituteur en retraite ; M. Marc Giuseppi, propriétaire ; M. Paul Simeoni, propriétaire ; Mme et M. Baptiste Simeoni, propriétaires ; Mme et M. Jean-Baptiste-Xavier Giuseppi ; Mme veuve Marie-Barbe Giuseppi ; M. Jean-Thomas Susini, docteur en médecine ; Mme veuve Cecchina Franceschi ;

Les familles Cantara, Lanfranchi, de Figari ; Audiart, de Bonifacio ; Nicolai, de Carbini ; Tomasi, Quilichini, de Caldarello ; Millelieri, de Sada ; Culioli, de Chera ; Beretti, de Gualdariccio ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ANTOINE-JOURDAN SIMEONI
Propriétaire
Président du Syndicat Agricole de Figari

leur père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Tivarello-de-Figari le 5 juin 1924, à l'âge de 65 ans.

ALSACAKE'S
Préparation complète pour Un beau Gâteau ou 20 petits desserts fins
est l'une des merveilles de la Levure Alsacienne
des Etablissements MOENCH à Nancy (M.-et-M.) R. C. Nan.

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 8 heures à midi et de 2 h. à 5 heures

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCCIO

Examen d'admission le 10 juillet

Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines

Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture

Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.

Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole.

SE MÉFIER des Nombreuses contrefaçons

RHUM FOX-LAND Grande Marque

EXIGER la Marque

FONDÉE EN 1909

LA MUTUELLE ROUENNAISE

Société de Prévoyance Mutuelle de Capitalisation
Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'Etat
Enregistrée au Journal Officiel de la République Française, par arrêté du 20 juillet 1909

Siège Social	Siège Central
ROUEN (en son hôtel)	PARIS (en son hôtel)
RUE DE CROSNE, 22	Bd. MALESHERBES, 60

PRODUCTION

1922 — Nombre de Contrats..........	35.280
1923 — Nombre de Contrats..........	46.826
En augmentation......	11.556
1922 — Capitaux souscrits	26 Millions 553.600 fr.
1923 — id.	39 Millions 533.800 fr.
En augmentation	12 Millions 980.200 fr.

ENCAISSEMENTS

1922 —	2 Millions 071.873 50
1923 —	3 Millions 204.901 50
En augmentation	1 Million 133.028 00

Progression Générale des Capitaux et Garanties en Cours

A LA FIN DE 1910 : Le Portefeuille des Capitaux en Cours de la Société était de 8 millions 426.500 — Les Réserves mathématiques (Garantie des Adhérents) qui étaient de 505.401.03

A LA FIN DE 1916 : Il s'élevait à .... 15 millions 605.400 — s'élevaient....... 1 million 659.823.79

A LA FIN DE 1923 : 5 ANS APRÈS il atteignait ..... 82 millions 489.600 — et atteignaient 7 millions 217.388.62

NOTA - Le fonds de premier Établissement est entièrement amorti et donne pour l'exercice 1923, répartition de 10, 20 o/o

Pour tous autres renseignements, s'adresser à **M. Innocenzi Charles**, Inspecteur départemental pour la Corse, 30, rue de l'Opéra **Bastia.**

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia

PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
"Cap Corse Damiani " Hors Concours, Membre du Jury
"Nectar Cédrat " " Myrta " " Mandarina " Marques déposées

PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver

PAR l'assortiment unique de leur rayon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers

PAR leurs prix minutieusement étudiés

OFFRENT les meilleures garanties d'achat

ASSUREZ-VOUS EN ! !

R. C. Bastia 1441

ÊTES-VOUS ACIDE ?

UNE NOUVELLE MALADIE, BIEN MODERNE A SURGI DEPUIS QUELQUES ANNÉES. C'EST L'HYPERACIDITÉ GÉNÉRALE : ELLE FAIT D'INNOMBRABLES VICTIMES

[illegible]

AUX NOUVEAUX MAUX, IL FAUT UN NOUVEAU REMEDE, ET LA POUDRE ANTIACIDE PERRAUD ETABLIT LA NEUTRALITE, LE BIEN-ETRE, LE BON FONCTIONNEMENT, LA GUERISON.

[illegible]

IL Y AURAIT BEAUCOUP A DIRE SUR LA POUDRE ANTIACIDE, MAIS MA BROCHURE GRATUITE « LA PHARMACIE DU FOYER », QUI TRAITE CETTE IMPORTANTE QUESTION, EST ENVOYEE SUR SIMPLE DEMANDE.

LE PAQUET DE CETTE BONNE POUDRE ANTIACIDE PERRAUD COUTE 5 fr. 50 A MON LABORATOIRE OU CHEZ VOTRE PHARMACIEN (FRANCO CONTRE MANDAT DE 6 fr. 10). LA CURE NORMALE DE 6 PAQUETS COUTE 30 fr. 50 (FRANCO CONTRE MANDAT DE 32 fr. 50).

BENOIST PERRAUD Section 2.104, r. de l'Odéon, 15 PARIS (6e)

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • *POMPES D'ARROSAGE*

INSTALLATIONS & REPARATIONS

Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS - CORSES, etc..., etc...

ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI

BASTIA 8 et 21, Rue de l'Opéra BASTIA

[R. C. Bastia 497]

CE QU'ON PAIE CHER
N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !

LUX

La Reine des Cigarettes

NE COUTE QUE 65 CENTIMES
" LE PAQUET DE 20 "

EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS

R. C. Ajaccio, N° 479

ETUDE
DE Me DARDY
LICENCIE EN DROIT
AVOUE PRES LE TRIBUNAL CIVIL
2, Boulevard de Cardo,
Bastia.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Bastia, en date du 1er Février 1921, enregistré et signifié.

Au profit de la dame Vallicelli, Marie, épouse Rebuffi, ménagère, domiciliée et demeurant à Olmo,

Contre le sieur Rebuffi, Guillaume-François-Paul, sans profession, domicilié et demeurant à Olmo,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Rebuffi à la requête et au profit de la femme.

Pour extrait :
A. DARDY.

BANQUE
DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
18, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli
A BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéance - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la vérification de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

Compartiments depuis 20 frs. par an. LOCATION DE COFFRES-FORTS

Publications de Modes
GASTON DROUET, Éditeur
29, Rue de la Sourdière, PARIS-Ier

PARIS-ÉLÉGANT — SPÉCIAL POUR MODÈLES HABILLÉS — Le N° 4 fr. 50
PARIS-MODE — SPÉCIAL POUR MODÈLES SIMPLES — Le N° 2 fr. 50
PARIS-CHAPEAUX — Le N° 4 fr.
PARIS-TAILLEUR — PARAIT QUATRE FOIS PAR AN — Le N° 7 fr. 50
TOUTE LA MODE — TOUT CE QUI SE FAIT EN MODE — Le N° 6 fr. 50

En vente dans les principales Librairies
Pour nos patrons, prix spéciaux pour Abonnés.

Pendant votre séjour à Paris, vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas
62 Rue de Richelieu, PARIS

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

— 36 —

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XV

— Il faut convenir, dit madame de Chandeyvant, que cette fille a un organe admirable ?

— Cette fille fait du mal, opina le révérend Lowry.

[illegible]

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

[illegible]

XVI

[illegible]

(à suivre)

49e ANNEE. — N° 202

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

SAMEDI 14 JUIN 1924

00283

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES

Les Annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

1re Page, 6 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 2 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

CAUSERIE DU SAMEDI

RÊVE D'AVENIR

Puisque j'ai pris l'habitude de faire appel à la générosité publique pour fonder ou protéger des œuvres d'intérêt public, (sans que d'ailleurs jusqu'ici ma voix ait trouvé quelque écho), j'éprouve du plaisir à continuer aujourd'hui, car je ne perds pas l'espoir de secouer l'apathie dont mes lecteurs font preuve quand il y va de l'intérêt commun.

Il s'agit cette fois de la houille blanche. Je ne suis pas, je le sais, le premier qui ait vu dans la force du torrent le moyen presque unique d'enrichir la Corse. Nos journaux s'en occupent et je n'oublie pas qu'un conseiller général, dont le nom est connu, est devenu l'apôtre de l'électrification de la Corse ; que l'administration elle-même examine avec sympathie tous les projets qui lui sont soumis dans le but de créer le courant électrique. Je leur apporte mon concours, si faible qu'il soit, car souvent il suffit d'un modeste renfort pour tirer la charrette.

J'éprouve, en effet, une certaine honte à voir que notre île est de toutes les régions françaises la seule qui n'ait pas encore la moindre usine hydro-électrique. Le ministère des Travaux publics publiait l'an dernier la liste de ces usines construites où à construire sur le territoire français. Il y en avait dans l'Est, dans le Nord, et au Centre, à l'Ouest et au Sud. Les plaines et les montagnes, indifféremment réalisaient leurs projets. Jura, Massif Central, Alpes et Pyrénées étaient bien outillés. C'est par centaines de mille de Kilowatts qu'il fallait évaluer la force fournie par les rivières françaises. Il est même prévu que le Rhône lui-même sera aménagé et que son rendement pourra presque atteindre un million de Kilowatts. En Corse, aucune usine ne figurait sur la liste. Cette lecture m'apporta vraiment quelque tristesse.

Cependant nos rivières seraient susceptibles d'actionner des usines, autant que la Durance, le Buech ou l'Argens. Elles roulent des masses d'eau supérieures à celles de beaucoup de régions françaises. Nos massifs de montagnes sont des condensateurs puissants et continus. L'humidité qu'ils attirent atteint, après la chûte, 80 centimètres et parfois même 1 mètre. Jadis on exigeait un débit minimum pendant toute l'année et toute installation comportait un barrage et un canal d'amenée. Le volume très réduit de nos fleuves pendant quelques mois semblait un obstacle à leur mise en valeur. On craignait qu'en été les usines ne chômassent ou que le rendement n'en diminuât par trop.

Or, voici qu'une nouvelle technique est née qui rend ces craintes illusoires. On a désormais recours aux barrages-réservoirs, dans les hautes vallées, et à la construction d'usines de plateaux. On barre le ravin, à l'endroit de la gorge, par un ouvrage énorme ; on accumule ainsi des millions de mètres cubes et l'eau, en s'échappant constitue une chûte, dont on tire aussitôt le meilleur parti. De nombreux avantages en résultent pour tous : l'usine est assurée d'un débit régulier, l'agriculture d'une irrigation permanente ; les riverains n'ont plus à redouter les crues d'un torrent dont la pente est en partie brisée.

Supposons que le Rizzanese, dans le sud de la Corse, le Bevinco, dans le nord, à défaut du Golo, soient ainsi transformés. Par exemple, un barrage, en avant du Lancone, créerait un réservoir d'une capacité de plusieurs centaines de milliers de mètres cubes. Une chûte artificielle permettrait à l'usine, bâtie dans les parages, de produire à bon compte la force électrique. Celle-ci transportée dans la plaine, à Bastia, rendrait mille services. Je vois tous les villages renoncer à jamais à la lampe à pétrole, les intérieurs égayés par la fée aux yeux bleus. Je vois nos chemins de fer, devenus électriques, aller beaucoup plus vite sur la côte orientale et les frais de transport diminués de moitié. Je vois nos avenues sillonnées de tramways spacieux et confortables, conduisant les promeneurs pour des sommes modiques à de grandes distances, notre ville étendue par des moyens de locomotion plus rapides et nombreux, nos taudis désertés pour des logis campagnards, nos banlieues se peuplant, et, pour le populaire, plus de santé, plus de confort. Toutes nos entreprises, au lieu de charbon venu à grands frais d'Angleterre, seraient actionnées par l'usine du Nebbiu ; l'industrie pourrait naître. Et dans nos intérieurs, la cuisine au charbon, système préhistorique, disparaîtrait devant le fourneau électrique, commode, propre et bon marché. L'humeur de nos ménagères seraient alors parfaite ; les querelles cesseraient, la recherche d'une domestique deviendrait inutile. Tous les ménages seraient des ménages d'amoureux !!

Ce rêve à la Fourier n'est qu'en partie un rêve. L'électricité, qui le Il y aurait plus d'hygiène, plus d'ai- contesterait ? transformerait notre vie sance, plus de bonheur. Créons des Kilowatts. Utilisons nos fleuves. Pour construire des barrages, ne comptons pas toujours sur l'Etat-providence. Sa misère est si grande, elle le sera tendre ses millions. Puisons, pour une fois, dans nos poches. Elles sont assez longtemps, qu'il serait inutile d'at- garnies, et à frais communs, pour notre joie commune, formons le capital qui sera nécessaire. Tant d'argent se transforme en papier misérable qu'il paraît très facile d'en distraire une partie en vue de constituer une société d'actionnaires pour la production de l'énergie électrique.

Quel banquier voudra prendre cette initiative ? Il y a de l'or à gagner, du bonheur à répandre, du patriotisme à montrer. Je m'inscris le premier, et pour dix actions au moins.

A. AMBROSI

Le ministère François Marsal photographié au cours de son premier conseil.
De droite à gauche, assis : MM. J. Capus - Landry - Lefèvre Duprey - François Marsal - de Selves - Le Trocquer - Louis Marin. Debout : Jean Fabry - P. Flandin - Désiré Ferry - Jourdain - Antony Ratier et Maginot.

Petits Contes et Croquis

BOUMETTE

La chatte Boumette dort au soleil sur les dalles chaudes du perron. Mais voici qu'elle entend un petit trottinement sur les cailloux de l'allée ; elle entr'ouvre les paupières et son regard luit : elle a vu Boum, le chien pékinois noir qui remonte vers la maison. Cela indique quelque chose. Les fines narines de Boumette palpitent délicatement : une lointaine odeur de rôti vagabonde autour de la maison. Elle s'en délecte avec sa félinité sensualité, puis elle s'étire, se dresse et fait entendre un léger miaulement qui signifie : « il est bientôt midi !... » Puis ses yeux obliquent, clignent, caressants du côté du Pékinois à la noire fourrure. Ah ! c'est que Boumette aime bien Boum. Chaque fois que Boumette est mère, Boum l'aide à soigner ses chatons, faisant leur toilette, les léchant tout paternellement...

Mais, voilà justement Suzy, leur maîtresse, qui fait son apparition sous les glycines. Quelle joie pour Boum ! On le prend dans les bras, on lui donne des baisers. Il jappe, il saute de joie et le panache noir de sa queue s'agite avec une rapidité folle. Boumette, elle, à pas de velours s'avance, majestueuse, lente, ronronnante, faisant le gros dos, mais avec une dignité parfaite, Suzy passe ses douces mains aux angles brillants dans la jolie fourrure de l'angora ; et l'on s'en va faire une petite promenade au jardin.

Boum et Boumette ouvrent la marche, suivant les allées, les deux queues, la noire et la grise, relevées joyeusement en l'air ainsi que deux bannières sur le même alignement.

Tout-à-coup, Boumette aperçoit sur la crête du mur Friquet, le gros chat des voisins. Oh ! alors, elle quitte le rang : Friquet est son amoureux le plus zélé. A toutes pattes, Boumette s'élance, grimpe aux lilas pour rejoindre son galant ; et les voilà qui partent tous deux on ne sait où.

Suzy est fort désolée. Comment déjeuner sans Boumette. On l'appelle, on l'attend, on s'attarde un bon quart d'heure. Enfin l'on se résigne à déjeuner malgré tout.

Boumette, pendant ce temps flirte avec Friquet dans le parc du voisin.

Mais tout-à-coup un orage éclate qui met en fuite nos amoureux. Boumette sous l'ondée regagne au plus vite la maison.

Elle arrive au perron ; la porte est fermée. Boumette miaule : on ne l'entend pas... Sans doute le repas est fini ; il n'y a plus personne dans la salle à manger. La petite chatte tourne autour de la maison pour entrer par la porte de la cuisine. Porte close également. Elle miaule et remiaule... Pas de réponse ; la cuisinière n'est pas là sans doute. Boumette repart vers l'entrée du vestibule : là, encore, visage de bois...

Réflexion faite, elle s'élance vers la crête du mur... Va-t-elle retrouver son galant ?... Oh ! que non !... Ce n'est plus l'heure de flirter, c'est l'heure du repas : Boumette veut déjeuner !...

La petite chatte suit le haut du mur ; elle arrive au chapiteau du portail ; là est son observatoire : souvent, arrivée là-haut, elle a guetté les visiteurs qui tiraient la chaîne de la sonnette ; son œil vif et curieux a suivi le jeu du fil de laiton qui met en mouvement la petite cloche... Comme c'est amusant ce petit mécanisme qui déclanche un tintement clair !... Et elle sait très bien qu'à ce signal, la bonne accourt tout de suite.

Alors, elle va user de ce moyen... pourquoi pas ?

Du haut du chapiteau, la fine patte de Boumette s'allonge sous le lierre ; elle accroche sa griffe au fil de laiton, puis elle tire : digu ! digu ! digu ! la sonnette retentit.

Alors Boumette descend de son chapiteau et se poste en face du grand portail, attendant comme une visiteuse mondaine, qu'on vienne lui ouvrir...

Grand émoi dans la maison ! Boumette a tiré la sonnette !... Elle sait comment on peut se faire ouvrir une porte ! C'est incroyable ! Quelle chatte civilisée ! Quelle bête intelligente ! Il faudra lui apprendre à écrire, à parler peut-être...

Mais Boumette n'a jamais voulu ni parler, ni écrire, craignant d'être tentée, à l'exemple des humains, de dire des mensonges...

Fernande DEBARNOT.

LES CORSES à travers le Monde

LES RELATIONS MARITIMES ENTRE L'ALGERIE ET LA CORSE

A la suite des pourparlers engagés avec les Compagnies de Navigation, le Gouvernement général vient d'aboutir à un accord avec la Compagnie Générale Transatlantique qui a accepté d'organiser avec son paquebot Oudjda deux voyages, aller et retour, sur la Corse au cours de la saison estivale prochaine, conformément aux itinéraires ci-après :

1er Départ d'Alger le mercredi 9 juillet à 12 heures pour l'arrivée à Ajaccio le vendredi 11 juillet à 5 heures du matin.

2e Départ de Philippeville, le jeudi 24 juillet à 9 heures ; départ de Bône le jeudi 24 juillet à midi, pour l'arrivée à Ajaccio le vendredi 25 juillet vers midi.

3e Départ d'Ajaccio, le mardi 9 septembre à midi pour l'arrivée à Alger le mercredi 10 septembre vers 20 heures.

4e Départ d'Ajaccio, le mardi 23 septembre à midi pour l'arrivée à Bône le mercredi 24 septembre, vers 10 heures du matin et à Philippeville le même jour vers 20 heures.

Cette organisation ne répondant pas aux espoirs de la Colonie Corse, M. Etienne Muracciole au nom des Amicales du département de Constantine a expédié aux représentants de la Chambre le télégramme suivant :

Thomson, Morinaud, députés.

Chaque année, nous avons le regret de vous importuner pour obtenir la misérable somme de courriers permettant à des Français de revoir leurs vieux parents.

L'an dernier grâce à la bienveillance de M. le Gouverneur Général et notamment du Conseil Général qui nous alloua une subvention, deux voyages rapides furent assurés par le « Désirade ».

La Compagnie Transatlantique percevait 25.000 francs.

Or, cette année, avec un crédit des Délégations financières qui atteint 150.000 francs, la Compagnie Transatlantique nous dote d'une antique unité l' « Oudjda » et d'un seul voyage en fin de juillet.

Elle affirme n'en pouvoir effectuer un second car elle tire profit de l'organisation des Compagnies syndiquées et du monopole du pavillon.

Dans la désolation et l'irritation que crée cette lamentable situation nous vous demandons d'intervenir de toute urgence.

Nous faisons observer qu'alors que tous les services ont été rétablis au lendemain de la guerre, le courrier hebdomadaire Bône-Ajaccio n'a pas été réorganisé et que les intérêts de la Corse et de l'Algérie ont été sacrifiés.

Il est vrai que tandis que deux départements français ne sont pas reliés par une route maritime, faute de [illegible], les services de l'aéronautique gaspillent sans profit pour la science des millions pour un raid au Japon qui pourrait priver notre pays d'un Français d'élite : Pelletier d'Oisy.

Et sur cette déplorable constatation nous vous assurons d'un dévouement moins grand cependant que l'amertume et la déception qui nous envahissent.

Etienne MURACCIOLE

BONE

Carnet

Le docteur et Mme Pelestagi font part du prochain mariage de leur fille Hélène avec M. Jean Doyen, ancien élève de l'école Polytechnique, ingénieur civil des mines.

DUVIVIER

M. Poggi, maire est fait chevalier de la Légion d'honneur.

Les Propos du Docteur

Travail et Repos

« Travailles, ou meurs », c'est la devise de la nature, mais ce n'est pas toujours celle du neurasthénique. Pour lui, l'application excessive est souvent une cause de perdition d'énergie : il doit donc doser son travail de telle sorte qu'il libère chez lui l'idéation, sans obséder ses centres nerveux. D'autre part, rien n'alimente la neurasthénie comme le désœuvrement. Rien ne vaut le travail, comme vaccin contre l'ennui : le travail, n'est-il pas d'ailleurs une sorte de dévouement social qui éloigne l'égoïsme, cause capitale des névroses ? La distraction — pour cette raison — est loin de valoir le travail. Le névrosé a fréquemment le triste privilège de muer ses perceptions en impressions tristes. C'est pourquoi les émotions — même agréables — sont souvent hostiles à ses centres nerveux :

Au fond des vains plaisirs que j'appelle à [mon aide,
J'éprouve un tel dégoût que je me sens [mourir,

déclare Musset, qui paraphrase ainsi l'immortel « *medio de fonte leporum* » de Lucrèce.

Réagissons aussi contre ce démon de l'analyse mentale, contre cette culture trop raffinée de l'esprit, faite de désir et d'impuissance. Les paradis artificiels, tous tant qu'ils sont, sont des suicides : notre civilisation, défense vivante contre l'ennui, nous offre des moyens beaucoup plus hygiéniques d'oubli. Le travail nous isole des autres et de nous-même et ramène en nous la sérénité : gloire au travail !

Le repos est, comme le dit notre vieil Amyot, « la saulce du travail » et la seule méthode de récupération et de l'énergie. Les cures de sommeil jouent, pour cette raison, un rôle efficace dans la guérison des neurasthéniques : en suspendant l'activité, elles réparent les pertes organiques et accumulent l'énergie nerveuse. L'alitement est, d'ailleurs, indispensable, lorsqu'il y a amaigrissement prononcé, anémie cérébrale, topoalgies. Le repos au lit modère les battements du cœur, augmente la pression artérielle, ralentit la respiration, facilite la nutrition du cerveau et réduit au minimum les excitations réflexes.

De même que les savants phénomènes de nos serres modernes présentent une plus grande vulnérabilité à toutes les injures, de même l'adaptation sélectionnée des individus à l'existence diminue singulièrement leur résistance nerveuse. Aussi le neurasthénique doit-il élire domicile habituel à la campagne : là est le garage providentiel pour notre machine harassée par l'âpre course au bonheur ! La vie rurale convient surtout à l'âge mûr, alors que l'on se prend à constater la vanité des choses, la tromperie des tendresses, la faillite des espérances, la stérilité du travail ; alors que la vie commence à nous sembler laide et que nous apercevons nettement le néant de nos passions.

Réfugions-nous, alors, dans les splendeurs de la nature, laissons-nous bercer par l'orchestre des sensations calmes et sereines, qu'élabore l'indifférence cosmique. A la campagne, dit Réveillé-Parise, les passions calment leur âpreté ; on y parle de ses ennemis avec moins de ressentiment, de la chose publique avec plus de sang-froid, de la fortune avec plus d'indifférence.

Ce sont les déchets des villes qui forment — vous avez pu le remarquer — les campagnards les plus convaincus : ils savent bien qu'ils n'ont pas perdu au change ! L'ordre de la nature dissipe chez eux le désordre de l'âme ; lorsque, comme Danton, « nous sommes saoûls des hommes », ne perdons pas une minute à venir nous retremper dans la lumière et dans l'air des champs, où rit et respire la sagesse.

L'âme s'ouvre là aux douces impressions des choses et le monde y

devient réellement comme le voulait les philosophes, le prolongement de notre pensée. Les occupations agricoles et horticoles émoussent miraculeusement nos douleurs et nos mécomptes ;

On jouit des beautés dont la terre est parée,
On admire des cieux la campagne azurée.

Dr. E.

LA MALPROPRETE DES COURS

Nous avons publié hier matin une lettre signée « L'Ambulant » où l'on se plaignait de l'état de malpropreté des cours et où l'on demandait au service de police la rédaction de procès-verbaux collectifs contre les locataires des immeubles ayant des cours sales.

Nous avons tenu à avoir l'opinion de M. le commissaire de police sur les suggestions de notre correspondant. M. Albertini nous a déclaré :

« On s'imagine un peu trop à Bastia, que les services d'hygiène et de police doivent être des panacées contre les habitudes invétérées de la population et notamment celle du « tout par la fenêtre ».

« On oublie généralement que la cour n'est pas, au sens propre du mot, un *lieu public*, mais bien une propriété privée dont l'entretien doit-être à la charge exclusive des propriétaires.

« C'est ainsi qu'ayant voulu sévir contre ces fâcheuses habitudes, nous avons, pendant les années 1920 et 1921, dressé des procès-verbaux collectifs contre les propriétaires et locataires pour malpropreté des cours, en vertu d'un arrêté préfectoral de 1876.

« Nous avons ainsi traduit devant le tribunal de simple police d'honorables habitants de notre ville, très souvent pris aux lieux et places de leurs domestiques.

« De nombreuses condamnations intervinrent, souvent à tort, car il n'était pas possible de reconnaître parmi tous les contrevenants poursuivis ceux réellement coupables du jet d'ordures.

« Il se trouva deux habitants qui, en connaissance des dispositions des lois, se pourvurent en cassation contre les jugements intervenus. Il en résulta, et c'était justice, que ces jugements furent déclarés illégaux en tant que prononcés contre des personnes dont la culpabilité n'était nullement établie, mais qui avaient eu la mauvaise chance d'avoir pour voisins des personnes pratiquant le « tout par la fenêtre » qui bénéficièrent, elles aussi, des décisions de la Cour de cassation.

« En résumé, les procès-verbaux collectifs pouvant atteindre les personnes qui, se conformant aux habitudes du Continent en descendant leurs ordures dans la rue, sont donc devenus illégaux, et il ne nous est plus possible de continuer dans cette voie.

« Par contre, les *gens propres*, si prompts à se retrancher derrière la police et le service d'hygiène, oublient qu'ils sont les principaux intéressés dans la répression des faits dont ils se plaignent. Pour qu'un procès-verbal soit susceptible de recevoir une suite, il conviendrait qu'il n'atteigne que l'auteur de l'infraction, et lui seul.

« Or, qui mieux que les locataires du rez-de-chaussée et des premiers étages connaissent les habitués de ce fait. Le service de la police serait heureux, si parmi tant de *gens propres* que la question intéresse, il s'en trouvait d'assez dégagés de vains préjugés pour signaler les incorrigibles. Il serait, alors, pris contre ceux-ci des sanctions de nature à les ramener à une meilleure conception des devoirs vis-à-vis des voisins.

« On ne peut tout de même pas exiger qu'il soit détaché un agent dans chaque cour pour surprendre sur le fait les auteurs des jets.

« Dès lors, il résulte que c'est à la partie saine de la population à se faire l'auxiliaire de la justice. Avec son concours et les sanctions prises, alors il serait possible de réagir contre ces habitudes déplorables et contre l'indifférence de la population qui ne sait que se plaindre sans profiter du remède à sa portée.

« Le fait que la municipalité, dans une intention très louable et même trop désintéressée, fait assurer à ses frais le nettoyage des cours ne doit pas impliquer que le jet d'ordures est toléré.

« Les mêmes observations s'appliquent aux faits qui se passent sur la voie publique quand ils n'ont pas pour témoin un agent de police.

« C'est à la population qu'il appartient de seconder dans leur tâche la police, la municipalité et le service d'hygiène. »

CHRONIQUE des TRIBUNAUX

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Audience du 13 juin

Présidence de M. GAVINI, Président de Chambre

Un brave homme, de passage à Ajaccio, fit connaissance dans un café d'un nommé V... Ils burent ensemble et quand notre brave homme ouvrit son portefeuille pour payer, V... remarqua qu'il y avait une somme assez importante. Il s'en alla aussitôt prévenir de ce qu'il avait vu son ami M..., connu de la Justice pour avoir été deux fois condamné. Le soir, quand notre brave passager regagnait la chambre qu'il avait louée, il trouva devant lui un homme au visage masqué qui, braquant sur lui un revolver, l'obligea à lui remettre son portefeuille. Cet homme n'était autre que M... Arrêté, ainsi que son complice V..., il fit des aveux.

Le tribunal d'Ajaccio a condamné le premier à trois ans de prison, le second à deux ans de la même peine.

Sur appel, la Cour, après rapport de M. le conseiller Fougère, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoirie de Mes de Montera pour M..., et Moretti pour V..., a confirmé le jugement d'Ajaccio.

Z... et Théodore F... se battaient. Survint Etienne F... qui voulant intervenir, tira, pour effrayer les deux antagonistes, un coup de revolver. Ceux-ci ne furent pas atteints, mais un paisible passant reçut une balle qui, fort heureusement, ne le blessa que légèrement.

Le tribunal de Corte avait condamné F... Théodore et Z... à dix jours de prison, et F... Etienne à dix mois de prison.

Sur appel, après rapport de M. le conseiller Sarlin, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoiries de Mes de Caraffa pour Z... et F... Théodore, et Colombani pour F... Etienne, a confirmé le jugement de Corte.

F..., repris de justice, désole la région d'Omessa où il est redouté. Il a été déféré au tribunal de Corte pour la double inculpation de port d'arme et violence, ce qui lui a valu une double condamnation : l'une à 6 mois de prison, 2 ans d'interdiction de séjour et 200 francs d'amende, l'autre, à 8 mois de prison.

Sur appel, la Cour, après rapport de M. le conseiller Sarlin, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoirie de Me Bourgeois, défenseur de F..., a confirmé le jugement de Corte.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 13 juin

Présidence de M. le juge GRIMALDI

Poursuivi pour dévastation de récoltes et bris de clôture, S... est, après plaidoirie de Me de Montera, son défenseur, acquitté du délit de bris de clôture et condamné à 16 fr. d'amende pour dévastation de récoltes.

Prévenu de violences, G... est, après plaidoirie de Me Tomasi, son défenseur, condamné à six jours de prison avec sursis.

C..., accusé d'avoir ravagé un champ, est, après plaidoirie de Me Moretti, renvoyé des fins de poursuites, le délit n'étant pas établi.

C... Jeanne-Angèle est prévenue de violences. Le tribunal, sur la demande de Me de Montera, son défenseur, et après avoir entendu Me Tortoni, organe de la partie civile, ordonne un supplément d'informations.

Dans toutes ces affaires, M. le juge Alfonsi occupait le siège du ministère public.

Présidence de M. le Président LECA

La dame X... est poursuivie pour violences à la requête d'une partie civile, mais les témoignages recueillis à l'audience établissent son innocence. Dans ces conditions, le tribunal, après plaidoiries de Me de Montera, pour la partie civile, et de Me de Caraffa, pour la prévenue, renvoie celle-ci des fins de poursuites.

On juge ensuite une affaire de presse où plaident Mes de Montera et de Caraffa. Le compte-rendu en est interdit. La prévenue est condamnée à 16 francs d'amende et 100 francs de dommages-intérêts.

Un jour d'élection, F... François, de Vescovato, a manifesté en tirant des coups de feu en l'air. Le tribunal après plaidoirie de Me Bourgeois, son défenseur, le condamne à trois mois de prison pour port d'arme prohibée.

Prévenu de violences et menaces de mort, B... Joseph est, après plaidoirie de Me Ange-S. Pierre, bâtonnier de l'Ordre des avocats, acquitté du délit de menaces et condamné à 25 francs d'amende pour violences.

Dans toutes ces affaires, M. de Mari, substitut du Procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

« REGENT CINEMA »

CE SOIR
GRANDE SOIREE DE GALA
avec le concours de l'Harmonie des « Ra »

Paramount Magazine

Un superfilm en 7 parties

UN DRAME D'AMOUR SOUS LA REVOLUTION
(14 juillet 1789)

Au prochain programme

LA CAUTION
Un grand drame en 5 parties
avec Betty Compson

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui samedi 14 juin 1924, vingt-quatrième semaine, 166e jour de l'année, 200 à venir.

Lune : pleine le 17 juin; dern. quart. le 24.

Aujourd'hui : saint Basile le Grand, confesseur, docteur; **Quatre-Temps**. Demain : **La Trinité**; saint Bernard.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 22°; à 12 heures, 22°; à 18 heures, 22°. Minima, 20°; maxima, 24°.

Etat du ciel : couvert; vents du S.-W.; mer houleuse.

Baromètre : 756m/m à midi.

EPHEMERIDES

1800. — La victoire de Bonaparte sur les Autrichiens de Mélas à Marengo lui soumet l'Italie.

1916. — Entre l'Oise et l'Aisne, une patrouille allemande est repoussée à coups de fusil, au sud-est de Moulin-sous-Touvent.

A l'est de Soissons un poste allemand est enlevé dans la région de Venizel.

Sur le front russe, au nord, les Allemands continuent à jeter des dérivations à l'ouest de Dvinsk et des lacs.

TOMBOLA DES COLONIES SCOLAIRES DE VACANCES

Des difficultés d'organisation et des lenteurs de correspondance obligent le Comité de la Société des Colonies scolaires à reporter au dimanche 22 courant le tirage de la tombola qui devait avoir lieu dimanche prochain.

Les billets invendus ainsi que le montant des billets placés doivent être envoyés au Vice-Rectorat de la Corse avant jeudi 19 courant, dernier délai.

La liste des numéros gagnants sera rendue publique d'urgence avec pour chacun d'eux le numéro du lot échu.

CARNET MONDAIN

Samedi dernier a été célébré en l'église Notre-Dame de Lourdes le mariage de Mlle Alexandrine Dunsillion, fille du sympathique maître-bottier, et de Mme, née Peppo, avec M. Albert Cirenti, employé des Postes à Paris.

La fiancée qui portait avec grâce sa magnifique robe blanche, a été conduite à l'autel par son père.

M. l'abbé Risternucci officiait et donna la bénédiction nuptiale aux jeunes époux, puis, M. l'abbé Lanfranchi, dans une allocution affectueuse, leur montra les devoirs du mariage chrétien.

Après la cérémonie, les nouveaux époux se rendirent à la sacristie où de nombreux amis vinrent leur présenter leurs vœux.

Le cortège se rendit ensuite dans les appartements de Mme Dunsillion où un succulent déjeuner fut servi aux convives.

Après le repas, un bal fut organisé qui se poursuivit fort tard dans la nuit.

Nous renouvelons aux jeunes époux et à leurs familles nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux.

AU PORT

Le vapeur **Liamone** est parti pour Marseille, à 12 heures, avec 96 passagers et 47 tonnes de marchandises.

Le Saucisson **MIREILLE** est le **MEILLEUR**

Si vous avez des **PUNAISES** l'insecticide COLBERT les détruira en 10 MINUTES, même les œufs. Dépôt : Etab. Stazzi-Susini, 21, R. de l'Opéra

BLANCHISSERIE BASTIAISE

INSTALLATION MECANIQUE A LUPINO

P. Cesarini, *Propriétaire*

Blanchissage par procédés nouveaux

Cardage de laine et réfection de matelas

Le public est informé que, fin septembre, un Entrepôt sera ouvert en ville où le linge sera reçu.

Des prix spéciaux seront faits pour Hôtels, Pensionnats et Coiffeurs.

[R. C. Bastia 2.617]

SUZE Apéritif exquis à la Gentiane
Agents pour la Corse
Simon DAMIANI & Cie 39, Bd Paoli.

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

ON ACHETERAIT d'occasion fouloir à raisin. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

SUIS ACHETEUR toutes vieilles ferrailles. S'adresser : Mengoli, 3, boul. de Toga.

Références sérieuses exigées, bons appointements. S'adresser à la scierie de Calvi.

ON DEMANDE une commise. S'adresser chez MM. Biagini et Casanova, Avenue Carnot.

A VENDRE scierie circulaire à vapeur, état neuf, 8 CV., chaudière timbre à 7 k. Bonatol et Rafaud, marchant au bois et au charbon, plateaux à chariot, 5 m., 3 lames de 0,80. Prix : 15.000 fr. Bonavenli J., St-Florent.

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

On nous communique

FEDERATION DES MUTILES ET COMBATTANTS DU NORD DE L'ILE

Les membres du Conseil d'administration sont priés de vouloir bien se réunir au siège social dimanche 15 juin, à 10 heures du matin.

Ordre du jour : Questions diverses.

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

Examen du brevet élémentaire et concours d'admission aux écoles normales

Les épreuves écrites commenceront le lundi 16 juin, à 7 h. 30 très précises. Les candidats et candidates à l'Ecole normale composeront tous à Ajaccio, à l'Ecole normale d'instituteurs pour les garçons, et à l'Ecole normale d'institutrices pour les filles.

Les épreuves du brevet élémentaire auront lieu à la même date et à la même heure dans les centres suivants :

Ajaccio : à l'Ecole normale d'instituteurs pour les garçons et à l'Ecole normale d'institutrices pour les filles.

Bastia : à l'école de garçons du boulevard de Cardo, pour les garçons et les filles.

Calvi, Corte et Sartène : à l'école de garçons, pour les garçons et les filles.

L'examen médical des admissibles au concours de l'Ecole normale aura lieu le samedi 21 juin, à 9 heures, à l'Ecole normale d'instituteurs pour les garçons, et à 14 heures à l'Ecole normale d'institutrices pour les filles.

Les épreuves orales du brevet élémentaire commenceront probablement le mardi 24 juin, à 7 heures précises du matin. Les candidats et candidates de l'intérieur seront convoqués par télégramme.

ORATOIRE N.-D. DE LA MISERICORDE

La fête de la T. S. Trinité sera célébrée dans cet oratoire dimanche 15 courant.

Messes basses à 7 et 8 heures. Grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 4 heures, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Les confrères bienfaiteurs et bienfaitrices sont priés d'assister à ces pieuses cérémonies et de considérer le présent avis comme lettre d'invitation.

85 ANNÉES DE SUCCÈS
l'Alcool de Menthe de Ricqlès
est le Produit hygiénique indispensable

INFORMATIONS

à Marseille

UN FONCTIONNAIRE INDELICAT

Marseille, 13 juin.

La sûreté a arrêté à la suite d'un piège M. Henri Callas, âgé de 47 ans, demeurant allées Gambetta, contrôleur principal des Contributions directes du 10e bureau.

Ce fonctionnaire avait proposé à M. Bonkassa, négociant, rue de l'Académie, de lui verser une commission pour éviter le versement de taxes élevées.

AU JAPON

LES AMERICAINS S'EN VONT

Paris, 13 juin.

On mande de Tokio que les Américains quittent le Japon en grand nombre, à la suite des troubles provoqués par le vote de la loi américaine frappant d'exclusion les immigrants japonais.

On sait, d'autre part que le nouveau Cabinet Kato, qui a pris le pouvoir avant-hier, est nettement anti-américain.

en Angleterre

CONTRE LA PROPAGANDE BOLCHEVISTE

Londres, 13 juin.

Le gouvernement anglais envisage des mesures contre la propagande bolcheviste qui sévit très intense en Angleterre.

Un document, dont le gouvernement est en possession, établit que depuis 1920, le Comité des Soviets de Moscou a adressé 80.000 livres par an aux communistes anglais.

UN VOL IMPORTANT

Londres, 13 juin.

La baronne Ludlow, fille de feu sir Julius Wernher, de passage dans un hôtel de Londres, commit l'imprudence de laisser dans sa chambre sa magnifique collection de joyaux florentins et hindous, d'une valeur inestimable.

Des cambrioleurs pénétrèrent cette nuit dans la chambre et emportèrent pour plusieurs millions de bijoux.

Les voleurs, des connaisseurs, sans doute, choisirent avec goût les plus belles parures.

LA GREVE DU METRO

Londres, 13 juin.

La grève du métro a pleinement échoué.

Le travail reprendra demain matin.

en Allemagne

LE CONTROLE INTERALLIE LA REPONSE ALLEMANDE

Berlin, 13 juin.

La réponse du gouvernement allemand à la note de la Conférence des ambassadeurs relative au contrôle interallié ne serait pas un refus, mais suggérerait un compromis.

Le Reich accepterait en principe la demande des alliés pour l'enquête générale sur l'état des armements allemands, mais formulerait des réserves sur l'exécution de cette enquête.

POUR ENRAYER LA BAISSE DE LA MONNAIE ALLEMANDE

Berlin, 13 juin.

Les grandes banques berlinoises ont envisagé les mesures de secours pour enrayer la baisse qui sévit en Bourse de Berlin.

La Banque du Reich ne participera pas à ces mesures.

LES ARMEMENTS ALLEMANDS

Paris 13 juin.

Le général Nollet a communiqué aux gouvernements alliés un rapport sur le développement alarmant des armements actuellement entrepris par l'Allemagne.

aux États-Unis

EXPLOSION D'UNE TOURELLE A BORD D'UN CUIRASSE

Paris, 13 juin.

De San Pedro (Californie), on annonce qu'un terrible accident s'est produit à bord du grand cuirassé américain *Mississipi*. Au cours des exercices de tir, une tourelle a explosé pour des causes encore inconnues.

Quarante marins ont été tués et une centaine blessés.

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Paris, 13 juin.

On télégraphie de Washington que le parti républicain américain a procédé à la désignation des candidats qui le représenteront aux prochaines élections présidentielles.

Le général Dawes, qui présida le premier Comité d'experts, a été désigné comme candidat à la vice-présidence.

M. Coolidge a été désigné à l'unanimité comme candidat à la présidence.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

	cours précéd.	dernier cours
Tabacs d'Orient	385	383
Pechiney	962	943
Rente Foncière	3185	3080
Lautaro	695	695
Banque Paris Pays-Bas	1449	1430
Tubize	610	601
Banque Ottomane	753	717
Pathé	529	516
Banque Union Paris	856	869
Vieille Montagne	2155	2150
Haïti 5 0/0 1910	615	585
Montecatini	224,50	220
Suez	13550	13310
Paris Alb	2760	2760
Huta Bankowa	1545	1535
Russe 5 0/0 1906	28,20	28,95
Crédit Lyonnais	1509	1510
Orsedi Back	109	108
Boxy	101	99
Financière Caoutchouc	155,50	153,50
Vins et Spiritueux	135	149
Soie Givet	»	1920
Pathé Capital	548	548
Chemin de fer Santa Fé	827	824
Les Deux Sirelles	157,50	155
Oriental Carpet	304	306
Union Electricité	362	361
Tanganyika	145	147

COURS DES CHANGES

Livre	81	80,50
Dollar	18,85	18,78
100 lires	81,75	81,40
100 pesetas	255,75	254,25
100 francs suisses	332	331,50

AU CONGRÈS DE VERSAILLES

ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, 13 Juin, 17 heures.

M. Gaston DOUMERGUE, Président du Sénat, est élu Président de la République Française par 515 voix contre 309 à M. Paul PAINLEVÉ.

M. Gaston Doumergue est né à Aigues-Vives, le 1er Août 1863, il a été successivement Avocat, ancien Magistrat en Cochinchine, Sénateur du Gard, ancien Ministre, Président du Sénat. Il est membre de la Gauche Radicale.

AVANT LE SCRUTIN

LES GROUPES DE GAUCHE

Paris, le 13 juin.

Les Comités directeurs des groupes de Gauche de la Chambre et du Sénat réunis hier soir, ont décidé de convoquer leurs adhérents à une assemblée plénière qui se tiendra à Versailles, avant le Congrès, à 13 heures 30.

REUNIONS PRELIMINAIRES

Versailles, 13 juin, 13 h.

Tous les groupes de la Chambre et du Sénat tiennent séparément des réunions préliminaires.

M. Masson et Moutet confirment que les groupes de gauche se réuniront avant le Congrès.

MM. Flandin et Simon annoncent également une réunion des républicains démocrates et de la gauche démocratique de la Chambre.

LE CARTEL DES GAUCHES

Les députés du Cartel des Gauches et les sénateurs de la Gauche Démocratique se réunissent, au nombre de 300, sous la présidence de M. Herriot, assisté de M. Briand.

M. Herriot invite les membres du Cartel à soutenir la candidature de discipline républicaine de M. Painlevé.

M. Briand annonce que si la division persiste entre républicains, la candidature éventuelle de M. Raoul Péret sera acceptée.

L'OPPOSITION

Les groupes de l'opposition se décident, par contre, à faire aboutir la candidature de M. Doumergue afin de protester contre celle de M. Painlevé.

LES GAUCHES PREVOIENT L'ECHEC

Après leur réunion, les gauches ont constaté l'échec inévitable de la candidature de M. Painlevé.

LA CANDIDATURE DE M. PERET

Versailles, 13 juin, 13 h. 30.

On annonce que M. Raoul Péret, ancien président de la Chambre, fait des démarches afin d'être admis comme candidat du Cartel des Gauches.

Le Cartel aurait décidé que si l'élection nécessitait deux tours de scrutin, M. Péret serait candidat au deuxième tour.

AU CARTEL DES GAUCHES

Paris, 13 juin.

A la suite des résultats du scrutin d'hier soir et devant l'attitude de M. Doumergue, président du Sénat, M. Painlevé a fait savoir aux délégués du Comité du Cartel des Gauches qu'il retirait sa candidature.

CHEZ M. DOUMERGUE

Les présidents des groupes républicains ayant participé à la réunion plénière du Cartel, ont fait, sitôt la déclaration de M. Painlevé connue, deux nouvelles démarches auprès de M. Doumergue, qui a confirmé ses déclarations précédentes et a refusé de changer d'attitude.

En effet, le Président du Sénat a déclaré aux présidents des groupes qui s'étaient rendus chez lui qu'il n'avait pas posé sa candidature au Congrès de Versailles et qu'il ne se croyait pas, d'autre part, le droit d'empêcher ses amis de voter pour lui.

LE CARTEL DES GAUCHES MAINTIENT LA CANDIDATURE DE M. PAINLEVE

Les délégations qui s'étaient rendues chez MM. Doumergue et Painlevé ont rendu compte au Cartel des Gauches des résultats de leurs démarches.

Le Cartel, après avoir pris connaissance des déclarations de MM. Doumergue et Painlevé, a décidé de maintenir la candidature du Président de la Chambre.

M. Painlevé a été déclaré candidat de discipline républicaine.

UNE CANDIDATURE COMMUNISTE

Paris, 13 juin.

Le Groupe Communiste de la Chambre a décidé de poser la candidature du député communiste Camelinat, à la Présidence de la République.

CE QUE DIT LA PRESSE

Paris, 13 juin.

La presse parisienne consacre de longs articles à la réunion tenue hier par le Cartel des Gauches.

Les résultats du scrutin sont particulièrement l'objet de commentaires.

Malgré la majorité obtenue hier par M. Painlevé à la réunion plénière du Cartel, l'opinion de la grande presse, est que M. Doumergue groupera aujourd'hui les voix de l'opposition et de la gauche du Sénat, soit cinq cents voix environ, et sera élu.

Il va sans dire que les journaux de gauche ne partagent pas cette opinion.

A VERSAILLES

LES MESURES D'ORDRE

Versailles, 13 juin.

Le général Pelletier, commandant le Palais du Sénat a arrêté hier soir toutes les dispositions pour le service d'ordre.

Six cents gendarmes sont arrivés à Versailles, venant de Paris, de la Seine-et-Oise, du Havre, de Rennes, de Melun et de Rouen.

Le parc et le château sont fermés au public depuis ce matin.

DEMENTI

Versailles, 13 juin, 14 h.

M. Raoul Péret fait savoir par une proclamation affichée près du Palais de Versailles qu'il n'est pas candidat à la présidence de la République.

LA JOURNEE A VERSAILLES

Versailles, 13 juin.

Les trains spéciaux organisés pour les parlementaires n'ont eu que peu de succès.

Beaucoup de députés et de sénateurs sont arrivés par les trains ordinaires, et la gare n'a été animée qu'à partir de midi. Mais, par contre, de nombreuses automobiles n'ont cessé de circuler sur la route de Paris déversant à Versailles un flot de parlementaires et de curieux.

A 10 heures 30 les communistes arrivent. Ils sont conduits par MM. Renaud Jean et Marty, qui, pour l'occasion, a revêtu un complet marron.

La population de Versailles ne semble pas émue par les préparatifs auxquels les télégraphistes, téléphonistes et huissiers des deux Chambres mettent la dernière main pour assurer les divers services et placer les neuf cents parlementaires qui doivent participer au Congrès.

Des troupes gardent les avenues de Paris, de Versailles et de Saint-Cloud, ainsi que les abords du château.

La consigne est sévère et seules les personnes munies de cartes franchissent les barrages.

A 11 heures, les parlementaires effectuent une visite rapide des lieux où circulent de nombreux journalistes.

Un orage éclate suivi d'une forte pluie. Chacun se réfugie dans les restaurants et hôtels qui s'emplissent. Les pronostics vont leur train et sont partagés entre MM. Doumergue et Painlevé.

Dans les groupes de députés, de sénateurs et de journalistes on discute les chances des candidats et des futures combinaisons ministérielles.

M. Painlevé déjeûne avec MM. Herriot et Briand au restaurant où, lors des premiers pourparlers pour la paix, déjeûnaient les ambassadeurs d'Allemagne, d'Italie et de Belgique.

Vers 14 heures, M. Marsal, président du Conseil, arrive à Versailles, entouré des membres du Cabinet.

MM. Péret et Poincaré sont particulièrement entourés et doivent répondre à de nombreuses questions qui leur sont posées par des journalistes.

DANS LA SALLE DU CONGRES

Versailles, 13 juin.

A 13 heures 54, les journalistes font leur entrée dans la salle du Congrès et s'installent aux places qui leurs sont consacrées.

Une loge est réservée aux ambassadeurs et une autre au Conseil municipal de Paris. Toutes sont, d'ailleurs, occupées dès 14 heures.

A 14 heures, M. Doumergue, président du Sénat prend place au fauteuil présidentiel. Il est assisté par MM. Bonnet, Maury, Pierre, François, Saint-Maur, Dupuy, Blaignaux.

M. Péret fait savoir qu'il n'est pas candidat.

Puis, M. Doumergue annonce que l'Assemblée est ouverte, il est 14 h. 50

Le Président lit les procès-verbaux de démission de M. Millerand et les articles de la Constitution.

Il appelle ensuite les 36 scrutateurs et les 12 suppléants, et procède au tirage au sort de la lettre par laquelle va commencer le scrutin.

Le tirage désigne la lettre I.

LE VOTE

Le scrutin commence; l'urne est tenue par M. Morand.

M. Ignace étant absent, le premier parlementaire qui vote est M. Inzain.

MM. Jourdain, Jouvenel, Klotz, Eynac, Le Trocquer sont applaudis.

La série M est appelée. L'appel des noms de MM. Malvy, Marin, Marty et Méline est souligné par des manifestations diverses.

MM. Painlevé, Poincaré, Pinard et Ratier sont applaudis.

Après les dernières lettres, l'appel se poursuit par la lettre A.

M. Briand est applaudi par la Gauche, ainsi que M. Bourgeois, qui arrive soutenu par un huissier. M. Cadic obtient un succès. M. Doumergue ne vote pas. M. Marsal est hué par les communistes et applaudi par la Droite. M. Herriot est acclamé par toute la Gauche.

On recommence l'appel pour permettre aux retardataires, — une centaine environ, — de voter.

Le scrutin est clos à 16 h. 5.

Les scrutateurs opèrent le dépouillement dans le grand salon du Congrès. Les couloirs présentent une grande animation. Les parlementaires, les journalistes, les fonctionnaires, les diplomates échangent leurs impressions et sont souvent mis en émoi par de fausses nouvelles.

A 16 h. 30 chacun regagne sa place.

LA PROCLAMATION DU SCRUTIN

Les communistes manifestent leur impatience et ne se calment que lorsque, à 16 h. 45, M. Bienvenu-Martin fait son entrée dans la salle, entouré du bureau.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Votants		860
Suffr. exprimés		853
Majorité		431
Ont obtenu :		
MM. Doumergue		515 voix.
Painlevé		309 voix.
Camélinat		21 voix.
Divers		8 voix.

La proclamation du scrutin est acclamée à gauche et à droite.

Les communistes raillent les radicaux.

Le centre entonne la *Marseillaise*; les communistes et les socialistes répondent par l'*Internationale*.

La séance est levée à 16 h. 50.

Après la proclamation du scrutin, les parlementaires vont féliciter M. Doumergue.

M. Painlevé, un des premiers, salue le nouveau Président de la République et embrasse spontanément son concurrent. Ce geste est chaleureusement applaudi.

Après la cérémonie de la transmission des pouvoirs et les réceptions, M. Doumergue quitte Versailles à 17 heures et demie.

Le 1er régiment de génie, avec musique et drapeau, rend les honneurs. Le public très nombreux applaudit. M. Doumergue salue aimablement.

à Paris

L'IMPRESSION

Paris, 13 juin.

Les éditions spéciales des grands journaux sont enlevées par le public.

L'élection de M. Doumergue ne surprend personne et le calme est complet.

L'ARRIVEE DE M. DOUMERGUE

Paris, 13 juin, 19 h.

M. Doumergue, accompagné de M. Marsal, est arrivé à 18 h. 15 à la porte Dauphine.

Il a été reçu par le général Charpy, commandant la Place.

La voiture du Président de la République a été encadrée par deux escadrons du 12e régiment de dragons.

Le cortège s'est rendu à l'Elysée par les avenues du Bois de Boulogne, de l'Etoile et des Champs-Elysées.

Malgré la pluie, une foule très dense, contenue par des cordons d'agents et de gardes républicains, était massée tout le long du parcours et a ovationné le nouveau Président de la République.

LE PROCHAIN CABINET

Versailles, 13 juin, 14 h.

M. Herriot, interviewé par des journalistes, a démenti les assertions d'un journal qui lui a prêté l'intention de refuser la mission de former le Cabinet en cas d'échec du candidat des Gauches.

Le député du Rhône a ajouté que s'il était pressenti il accepterait la mission, mais que le Cabinet ne serait présenté que mardi aux Chambres.

LE CABINET HERRIOT

Paris, 13 juin, 19 h.

Sitôt après la proclamation du scrutin, M. Doumergue a informé M. Herriot qu'il désirait s'entretenir avec lui.

M. Herriot a déclaré à des amis qu'il accepterait le pouvoir ce soir même.

UN MINISTERE BRIAND

Paris, 13 juin, 19 h.

Les avis sont partagés sur la formation du Cabinet Herriot.

On parle d'une combinaison Briand.

L'AMNISTIE

LES DESERTEURS S'APPRETENT A RENTRER

Genève, 13 juin.

En raison du vote imminent de l'amnistie générale, cinq cent déserteurs français, qui s'étaient réfugiés en Suisse, s'apprêtent à rentrer en France.

A LA COMMISSION DES REPARATIONS

Paris, 13 juin.

Le *Réveil du Nord* annonce que M. Barthou serait remplacé à la présidence de la Commission des réparations par M. Loucheur, et envoyé au Maroc en remplacement du maréchal Lyautey.

Cette mesure serait prise afin d'indiquer l'intention des gouvernements français d'arriver à des accords pratiques suivant le plan des experts.

A l'"Officiel"

DANS L'ARMEE

Paris, 13 juin.

Aux termes d'un décret paru au *Journal Officiel* de ce matin, le général de division Ferrandini est nommé au commandement de la 34e division de ligne à Toulouse.

CONCOURS DE VINCENNES

L. sergent-major Giovannoni, du 173e régiment d'infanterie, est reçu admissible au concours de l'Ecole d'administration de Vincennes.

EN TERRITOIRES OCCUPES

HORRIBLE ATTENTAT CONTRE UN POLICIER FRANÇAIS

Paris, 13 juin.

On télégraphie de Dortmund que M. Munchy, inspecteur de la sûreté, détaché à l'armée du Rhin, a été assailli hier soir par cinq individus, qui, après l'avoir ligoté l'ont couché sur la voie ferrée et lié aux rails.

Les criminels ont même placé une montre devant les yeux de l'inspecteur en lui indiquant l'heure à laquelle allait passer le prochain convoi.

Après le départ de ses agresseurs, M. Munchy est parvenu aux prix d'efforts inouïs à dégager ses pieds, puis sa tête et a pu, en rompant, s'éloigner de la voie ferrée quelques minutes avant le passage du train.

Le malheureux inspecteur a été retrouvé ce matin par une patrouille. Il était évanoui et on a dû le transporter dans une maison voisine pour le réconforter.

Une enquête est ouverte et des mesures de représailles sont envisagées.

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • *POMPES D'ARROSAGE*

INSTALLATIONS & REPARATIONS

Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc..., etc...

ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI

BASTIA • 8 et 21, Rue de l'Opéra • BASTIA

[R. C. Bastia 481]

AVIS

ESSENCE Tourisme } QUALITE SUPERIEURE
PETROLE Raffiné

S'adresser aux Etablissements

SIMON DAMIANI ET Cie

BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA

Demandez
UN
PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA

DE ... SON BOU...OIS FRÈRE & FILS
BASTIA (Corse)

R. C. Bastia 349

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS

E. CORDIER & Fils
8, BD DU PALAIS
BASTIA

Tous les Travaux d'Impression

AUX MEILLEURS PRIX

Imprimés administratifs
Editions, Journaux
Revues, Brochures
Catalogues divers
Têtes de Lettres
Cartes de mariage
Cartes de Visite
Lettres de décès
Enveloppes
Factures
Affiches
etc etc.

NOS IMPRIMÉS SE DISTINGUENT PAR LE SOIN QUI EST APPORTÉ A LEUR COMPOSITION

Le plus grand Choix de caractères et de vignettes modernes incessamment renouvelés

Les Travaux commerciaux et administratifs sont exécutés par des ouvriers spécialistes

Imprimerie la mieux outillée DE LA CORSE

7 presses à imprimer équipées électriquement
5 machines pour le façonnage du papier
2 Linotypes américaines derniers modèles

Clicherie et Fonderie

AVANT DE PASSER UNE COMMANDE

DEMANDEZ NOUS UN DEVIS !

Publ. Petit Bastiais R. C. 637

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA

Entrepôt : Impasse Carnot

Tout ce qui concerne la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction

Rapidité
Exactitude
dans les Devis

Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI

10, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli à BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement de papier de commerce – Comptes de chèques – comptes de dépôts à préavis et à échéance – Lettres de crédit – Opérations de change – Ordres de Bourse – Souscriptions – Opérations sur titres – Garde de titres – Prêts sur titres – Encaissement de tous coupons – Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages – Renseignements financiers, industriels et commerciaux – Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

Compartiments depuis 20 frs. par an. LOCATION DE COFFRE-FORTS.

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas 62 Rue de Richelieu, PARIS

COMPAGNIE FRAISSINET

HORAIRE DU MOIS DE JUIN

Départs de la Corse pour le Continent

14. d'Ajaccio pour Marseille, à 12 heures.
15. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
16. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
17. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
17. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
18. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
18. de Calvi pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
19. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
20. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
21. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
22. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
23. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
24. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
24. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
24. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
24. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
25. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
25. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 13 heures.
26. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
27. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
28. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
29. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
30. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.

Départs du Continent pour la Corse

14. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
14. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
15. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
16. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
17. de Nice pour Ile-Rousse, à 19 heures.
18. de Marseille pour Bastia, à midi.
19. de Livourne pour Bastia, à midi.
19. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
20. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
21. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
21. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
22. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
23. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
24. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
25. de Marseille pour Bastia, à midi.
26. de Livourne pour Bastia, à midi.
26. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
27. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
28. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
28. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
29. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
30. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

16 pages ..... 25 cent.

6.50 12 frs
7.50 14 frs
13 frs 25 frs

EXIGEZ LA MARQUE J. VIDAL

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

R. C. Marseille A 22.347.

— 37 —

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XVI

[illegible]

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

(A suivre)

Lisez le Petit Bastiais

... Ses Primes — Le mieux informé
... Ses actualités photographiques — Le plus répandu
... Sa page féminine — Le mieux fait des Journaux de la Corse

A la demande d'un grand nombre de lecteurs, le " PETIT BASTIAIS " commencera mardi prochain la publication d'une grande nouvelle du Comte Alexis TOLSTOI : **" La Belle Dame "** (Traduction de Serge PERSKY)

INDUSTRIELS ! COMMERCANTS ! L'Imprimerie du " Petit Bastiais " met à votre disposition l'outillage le plus perfectionné et un personnel spécialisé dans les Travaux de ville. En lui confiant vos Commandes, vous êtes assuré d'une exécution irréprochable, à des Prix défiant toute concurrence.

POUR VOS DEPLACEMENTS..

où descendre ?

A BASTIA

GRAND HOTEL DE FRANCE
8, Boul. du Palais, au centre de la Ville
Eclairage électrique - Salle de Bains - W.-C.
Pension depuis 18 francs - Cuisine soignée

GRAND HOTEL CYRNOS
Cuisine soignée — Cave renommée

A PIANA

LES ROCHES ROUGES
Hôtel-Restaurant de 1er ordre
Directeur : F. LEFEVRE

A TOULOUSE

GRAND HOTEL & TIVOLLIER
Dernier confort. - Eau chaude, froide, partout
Appartements avec Bains et W.-C.
AUTOMOBILE A TOUS LES TRAINS

A NICE

RESTAURt de la BELLE MEUNIERE
De réputation mondiale
La plus belle Salle de Nice
Orchestre — Attractions

EGYPT - HOTEL
10, Boulevard des Italiens, 10.
PRIX MODERES
Tram direct du Port de Nice à l'Hôtel

A SAINT-RAPHAEL

HOTEL DES MYRTES
La reine des pensions de famille
Tout confort - Parc incomparable
- Prix modérés -

A MENTON

HOTEL BALMORAL
Centre et bord de la mer - Tout confort
Eau courante, Restaurant sur la mer
150 Chambres - 20 salles de bains

MARIAGES [illegible]

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

La Maison F. MICHEL

Négociant Commissionnaire
3 et 5, Rue Saint-Jaumes, 3 et 5
MARSEILLE

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle regrette de ne pouvoir lui adresser les nouveaux tarifs à chacune des modifications de prix, mais elle se fera un plaisir de communiquer ceux du cours à MM. les Clients qui voudront bien lui en faire la demande très détaillée parmi les articles suivants :

BRIQUES, TUILES et CARREAUX
Carreaux vernis et en faïence
Carreaux en ciment
Tomettes, tuyaux poterie et en grès

CHAUX & CIMENTS extra supérieurs de la SOCIETE COLONIALE

CHAUX administrative N. MARTINI CIMENT du LITTORAL

CHAUX légère, Ciments et Plâtres supérieurs

PEINTURES, COULEURS & VERNIS
Verres à vitres — Pinceaux

FERS & ACIERS - QUINCAILLERIE
Fils et pointes - Grillages
Outillage pour Entrepreneurs

BOIS DE CONSTRUCTIONS et de MENUISERIE

Poteries - Verreries - Dames-jeannes

— SOUFRE —
ET ENGRAIS AMMONIACAL
Produit très *efficace* et des plus économiques pour la *Vigne* et autres

PAPIER GRIS POUR PLIAGE
SACS EN PAPIER

ECORCE DE PINS POUR FILETS
[R. C. Marseille 11.382]

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

16 pages ..... 25 cent.

6.50 12 frs
7.50 14 frs
13 frs 25 frs

COMPAGNIE FRAISSINET

HORAIRE DU MOIS DE JUIN

Départs de la Corse pour le Continent

15. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
17. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
17. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
18. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
18. de Calvi pour Toulon et Marseille, à 19 heures.
19. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
20. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
21. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
22. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
23. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
24. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
24. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
24. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
24. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
25. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
25. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 13 heures.
26. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
27. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
28. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
29. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
30. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.

Départs du Continent pour la Corse

17. de Nice pour Ile-Rousse, à 19 heures.
18. de Marseille pour Bastia, à midi.
19. de Livourne pour Bastia, à midi.
19. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
20. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
21. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
21. de Toulon pour Calvi, à 16 heures.
22. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
23. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
24. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
25. de Marseille pour Bastia, à midi.
26. de Livourne pour Bastia, à midi.
26. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
27. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
28. de Toulon pour Ile-Rousse, à 16 heures.
28. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
29. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
30. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI

10, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli à BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement de papier de commerce – Comptes de chèques – comptes de dépôts à préavis et à échéance – Lettres de crédit – Opérations de change – Ordres de Bourse – Souscriptions – Opérations sur titres – Garde de titres – Prêts sur titres – Encaissement de tous coupons – Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages – Renseignements financiers, industriels et commerciaux – Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

Compartiments depuis 25 frs. par an. LOCATION DE COFFRE-FORTS.

L'URBAINE

Cie ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE HUMAINE
Décès – mixtes – Vie entière
Rentes Viagères
Entreprise assujettie au contrôle de l'Etat.
Fondée en 1865
Fonds de garantie :
Cent-soixante-dix millions
8, Rue Le Peletier, Paris.

Inspecteurs départementaux : COLONNA-DUSSERRE, 25, Bd. Paoli, Bastia.

Agents généraux : Simon DAMIANI et FILS 30 Bd. Paoli – Bastia.

R. C. Seine : 9664 — Téléphone Bastia 71.

GENERALE DE PERTH

Cie Anonyme d'assurances à primes fixes
11, rue du 4 septembre, Paris.

Incendie – Accidents – Individuelles

Consultez nos tarifs avant de vous assurer.

Agents principaux pour les arrondissements de Bastia – Corte – Calvi

COLONNA et DUSSERRE
25, Bd. PAOLI – BASTIA
Téléphone – Bastia : 71.

R. C. Marseille : 21.999 – Paris : 82652

CE QU'ON PAIE CHER
N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !

LUX

La Reine des Cigarettes

NE COUTE QUE 65 CENTIMES
* LE PAQUET DE 20 *

EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS

R. C. Ajaccio. N° 479

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia

PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
" Cap Corse Damiani " Hors Concours, Membre du Jury
" Nectar Cédrat " " Myrta " " Mandarina " Marques déposées

PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver

PAR l'assortiment unique de leur rayon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers

PAR leurs prix minutieusement étudiés

OFFRENT les meilleures garanties d'achat

ASSUREZ-VOUS EN ! !

R. C. Bastia 4991

— 38 —

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XVI

[illegible]

XVII

[illegible]

(A suivre)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

49e ANNÉE. — N° [illegible] **LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE** DIMANCHE 15 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c. — **JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE** — Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA — TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Étranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES — Les Annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal — 1re Page, 5 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50 — 4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Billet du Dimanche

Couleurs !

« Des goûts et des couleurs... » c'est entendu. Je voudrais bien rester dans la règle. Mais comment ne pas discuter des couleurs en ce moment de notre histoire où elles sont mises en cause nos belles couleurs politiques, celles qui vont du rouge garance au blanc de lys en passant par le bleu clair des modérés et le mauve violette des catholiques. Avec tant d'opinions qui se confondent et se heurtent dans la nouvelle Chambre, il y aurait de quoi faire un fort joli bouquet aux teintes multiples ou plutôt une robe singulière comme celles que l'on voit moins chez nous et qui sont plutôt l'orgueil des élégantes toulonnes.

Pour cette fois pourtant la mode ne suit pas notre panachage politique et faisant exception à leur esprit d'imitation assez subtil et très ingénieux, nos grands couturiers, nos plus célèbres modistes ont lancé des toilettes aux tons neutres, aux gris pâles, où l'on ne verra plus les rouges outranciers, les verts agressifs crier et hurler à même sur le dos d'une seule personne.

Si vous voulez avoir une idée de la polychromie qui sévit encore sur la mode féminine, je peux vous convier le dimanche à une sortie de messe ou après le Saint Office à une promenade sur l'allée des Palmiers, ou l'Allée de l'horloge ou l'Allée de l'Impératrice — le baptême est encore à faire et vous pourrez choisir le nom qu'il vous plaît de donner à cette artère de notre ville, rendez-vous charmant des élégances bastiaises. C'est là que vous pourrez vous extasier à votre aise sur les tissus aux tonalités infiniment, délicieusement variées et dont se parent avec un chic tout parisien, tout de beautés qui sont le plus cher souci d'une jeunesse rêveuse et badine !...

Mais la Mode, la maudite Mode, hélas ! va dans quelque temps, à son arrivée de Paris, sûrement, nous priver de ce joli spectacle versicolore, nous priver de ce coup d'œil dominical où nous aimions à nous distraire en comptant sur plusieurs robes, les couleurs de l'arc-en-ciel.

Le genre maintenant ne sera plus aux tons criards, aux jaunes violents, aux teintes incarnadines, aux bleus intenses, aux blancs aveuglants. Un sorcier a passé qui a fait une révolution dans les chiffons et qui, au risque de faire naître l'ennui de l'uniformité a recommandé aux chercheurs d'inédit, des nuances douces atténuées pour les toilettes féminines, quelque chose comme une sourdine à cette débauche de la palette de grands faiseurs, ces artistes qui habillent, et déshabillent si capricieusement nos filles d'Eve.

Et ce sera alors une joie nouvelle pour nos yeux, de s'arrêter complaisamment sur des organdis, des crêpes, des mousselines, des rubans aux suaves attraits, à la parure neutre, d'un ton pastellisé, le tout admirablement fait pour éveiller en nous des sentiments de douceur, de bonté, d'équilibre, des espoirs de paix, de concorde, comme un évangile inconnu de calme et de fraternité.

Jean CASABIANCA

COURRIER du DÉPARTEMENT

SAINT-ANDRÉ-DE-COTONE. — L'année dernière, à pareille époque, le « Petit Bastiais » saluait avec orgueil la jeune gloire d'un enfant de Saint-André-de-Cotone, le lauréat de dessin Pierre Dionisi, auquel l'Académie des Beaux-Arts venait de décerner le premier grand-prix de Rome de peinture.

Notre joie est bien plus grande aujourd'hui ; Pierre Dionisi est parmi nous ; la population le désirait et l'attendait, pour l'accueillir avec fierté.

D'une grande simplicité, la tête ornée d'une abondante chevelure, l'œil singulièrement clairvoyant, souriant aux éloges dont il est abondamment accablé, le jeune artiste tient à exprimer sa joie de se trouver parmi nous, et l'admiration qu'il a pour notre île.

Il nous revient d'ailleurs de la ville Médicis, se promettant de visiter toute la Corse, et d'en proclamer la beauté sur des toiles que sa vocation précoce contribuera à faire unanimement apprécier.

Pierre Dionisi n'a pas encore vingt ans ; malgré son extrême jeunesse il a envoyé au Salon des Artistes Français de 1921, un « Intérieur d'écurie » ; en 1923, « un portrait de lui-même » et « Une inquiétude maternelle ». Agé de dix-neuf ans à peine, il remporte la même année le premier grand-prix de Rome.

Des pinceaux plus exercés que le nôtre vanteront à profusion cette œuvre surprenante. Pierre Dionisi avait présenté au concours un Christ en croix impressionnant, si bien que Cormon, maître éminent émettait ce jugement : « Un grand peintre est né ».

Nous n'ajouterons rien à cette flatteuse appréciation, nous contentant de remercier le jeune artiste, nos plus sincères félicitations et de lui adresser, l'âme pleine d'allégresse, la plus cordiale bienvenue. — M. M.

●●●

TOX. — A l'annonce de la proclamation, par la Chambre des députés, de M. Cattaneli, les partisans de la liste Landry, ont organisé, à Tox, une manifestation.

Des coups de boîte et des vivats, qui se répercutaient au loin, dans la vallée de la Bravone, ont retenti durant deux jours et deux nuits.

Deux paquets de plusieurs litres de rhum ont flambé : un sur la place Filippi et l'autre sur la place de l'Eglise et ont été bus au milieu des vivats et des chansons de circonstance improvisées par des bardes du village où se mêlaient l'esprit et l'à-propos.

Cette manifestation était faite : premièrement, pour prouver la vitalité du parti du village ; deuxièmement, pour faire réponse à la manifestation organisée quelques jours avant, par les adversaires, pour fêter la proclamation éphémère de M. Gavini, qui n'a eu à Tox que 41 voix, alors que la liste Landry est allée à 47.

Allons, belle fête pour le parti démocratique. — Vidi.

●●●

AJACCIO. — M. Maisla François, patron pêcheur, né le 8 mai 1866, à Barolì (Italie), demeurant à Ajaccio, a été naturalisé Français.

●●●

PERI. — M. Acquaviva J., candidat militaire, a été nommé facteur des postes à Peri.

●●●

MOCA-CROCE. — M. Gentwrdoni Antoine, ex-sergent-major du 1er rég. d'infanterie coloniale, demeurant à Moca-Croce, a été nommé commis des eaux-et-forêts de 3e classe, et attaché, en cette qualité, aux bureaux de la conservation des eaux et forêts à Pau.

●●●

CORSCIA. — M. Albertini Jean-Vites, adjudant-chef du 173e rég. d'infanterie, à Corscia, a été nommé garde domanial des eaux et forêts de 6e classe au poste non logé d'Omon (Haute-Savoie).

●●●

CORTE. — M. Mostera Jean-Thomas, ex-maréchal du 3e dépôt des équipages de la flotte, à Corte, a été nommé garde domanial des eaux et forêts de 6e classe, au poste non logé de Beaufort-sur-Doron (Savoie).

●●●

PORTO-VECCHIO. — Par arrêté du ministre du Travail en date du 3 juin 1924, ont été approuvés les statuts de la Société de secours mutuels « L'Avenir ».

à Marseille

ENCORE UN FONCTIONNAIRE INDELICAT

Marseille, 14 juin.

La sûreté a mis en état d'arrestation M. Brunot Petit, âgé de 62 ans, employé des Contributions directes, qui avait tenté d'encaisser un chèque de 5.000 francs, muni d'une fausse signature.

DÉPART du MARECHAL LYAUTEY

Marseille, 14 juin.

Le maréchal Lyautey est arrivé ce matin à Marseille et s'est embarqué à bord du *Médie-II*, courrier du Maroc, avec Mme Lyautey, qui avait assisté le matin au lancement du paquebot *Maréchal-Lyautey*, dont elle est marraine.

LA SALLE DE CONGRES DU PALAIS DE VERSAILLES OU A EU LIEU L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

L'ELECTION SENATORIALE DE LA CORSE

Paris, 14 juin.

M. Giordan, ancien député de la Corse, est candidat à l'élection sénatoriale de la Corse qui aura lieu le 29 juin, à l'effet de remplacer M. F. Gallini, décédé.

LA CONSTITUTION DU MINISTERE

LES CONSULTATIONS

Paris, 14 juin.

M. Doumergue a conféré ce matin avec MM. Bienvenu Martin et Painlevé.

M. Herriot est arrivé à 11 h. 45 et est resté longtemps avec le nouveau Président de la République.

A sa sortie, le député du Rhône a déclaré avoir accepté de former le ministère.

Le gouvernement se présentera mardi devant les Chambres. Le débat s'engagera aussitôt sur la politique générale du Cabinet.

M. Herriot a confirmé qu'il souhaite partir samedi soir pour Londres afin de prendre contact avec M. Mac Donald dès dimanche matin.

Il a aussitôt commencé ses démarches et a conféré avec MM. Bienvenu-Martin et Milliès-Lacroix.

●●●

Les éditions du soir de la presse parisienne annoncent que le ministère des Pensions sera attribué à M. de Moro-Giafferri, député de la Corse.

On ajoute, d'autre part, que M. Herriot aurait offert à M. Painlevé, président de la Chambre le portefeuille de la Guerre.

En cas d'acceptation de M. Painlevé, M. Paul-Boncour serait candidat à la présidence de la Chambre.

A la Chambre

SEANCE DU 14 JUIN

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Painlevé.

Un des secrétaires donne lecture du procès-verbal qui est adopté après quelques modifications.

LES COMMISSIONS

M. Painlevé invite les chefs de groupes à lui faire parvenir les listes de leurs membres et de leurs candidats aux Commissions.

A main levée la Chambre fixe la prochaine séance à mardi.

La séance est levée à 15 h. 35.

AUTOUR DU CONGRES

M. BERTHON VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Paris, 14 juin.

M. Berthon, député de Paris, se rendait hier au Congrès de Versailles, en auto, avec Mme Berthon, lorsque sa voiture fut accrochée par une autre, et renversée.

Le député de Paris eut une épaule démise et quelques ecchymoses, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

QUARTIER LIBRE !

Paris, 14 juin.

A l'occasion de l'élection à la présidence de la République de M. Doumergue, un jour de congé a été accordé aux enfants des écoles et aux troupes.

Les bâtiments armés de la marine nationale arboreront le grand pavois.

Toutes les punitions sont levées et une double ration de vin sera servie.

Un jour de congé payé est accordé aux employés et ouvriers des arsenaux et des établissements de la marine.

LES MORTS DU JOUR

M. VICTOR BONNIARD

Paris, 14 juin.

M. Victor Bonniard, sénateur des Hautes-Alpes, banquier et industriel, conseiller général, membre de la Gauche démocratique, est décédé aujourd'hui à Paris, en son domicile, 77, boulevard de Montparnasse.

L'inhumation aura lieu à Embrun.

en Italie

CRIME POLITIQUE

Rome, 14 juin.

On aurait trouvé sur la route de Bassano le cadavre du député socialiste Matteotti.

Quelques députés, camarades de Matteotti sont partis pour reconnaître le cadavre.

L'émotion causée par cette nouvelle est des plus vives.

A Rome, les miliciens fascistes ont reçu l'ordre de regagner immédiatement leurs casernes respectives.

à Paris

M. MILLERAND

Paris, 14 juin.

M. Millerand a assisté cet après-midi à la séance de l'Académie des Sciences morales et politiques.

M. DOUMERGUE SUR LA TOMBE DU POILU INCONNU

Paris, 14 juin.

M. Doumergue est allé ce matin à l'Arc de Triomphe déposer une palme sur la tombe du soldat inconnu.

L'ŒUVRE NOS REPRESENTANTS

POUR L'ECOLE DES FILLES D'ILE-ROUSSE

Notre excellent ami, M. Hippolyte Muzio-Olivi, agent de la Compagnie Fraissinet, chevalier de la Légion d'honneur, vient de recevoir le télégramme suivant :

« Muzio-Olivi,
Ile-Rousse.

« Ile-Rousse reçoit pour école jeunes filles subvention de 150.525 fr.
« Amitiés.

« Landry. »

C'est une faveur réellement exceptionnelle qui a été accordée à la ville d'Ile-Rousse. On enregistre rarement de pareilles subventions.

La coquette cité paoline aura ainsi un autre magnifique palais scolaire. Elle le devra à la paternelle sollicitude de l'éminent député de la Corse, M. Adolphe Landry, qui n'oublie pas le fidèle dévouement des républicains d'Ile-Rousse.

A lui nos chaleureux remerciements, notre fervente admiration. Un bon point à tous les démocrates d'Ile-Rousse ; un vigoureux bravo à leur sympathique porte-drapeau, M. Muzio-Olivi, l'une des plus nobles figures de la Balagne.

aux États-Unis

LA CATASTROPHE DU MISSISSIPI

Paris, 14 juin.

De nouveaux renseignements nous parviennent de San Pedro sur l'explosion qui s'est produite hier à bord du superdreadnought américain *Mississipi*.

L'explosion fut effrayante. En quelques secondes cinquante marins furent asphyxiés ou brûlés. A l'intérieur de la tourelle la chaleur était telle que l'acier des parois entra en fusion.

On dut découper les tôles au chalumeau oxhydrique pour pénétrer dans la tourelle.

Cette explosion aurait tourné en désastre si un servant de la pièce qui sauta n'avait eu la présence d'esprit et la force, avant de mourir, d'actionner le mécanisme inondant la tourelle.

Le navire aurait pu sauter avec les mille hommes de l'équipage.

UN TRAIN ATTAQUE

Paris, 14 juin.

Les Etats-Unis sont réellement devenus depuis quelques temps le théâtre des opérations de grande envergure des bandits.

Ainsi, on nous apprend de New-York que le rapide se rendant à Chicago a été attaqué entre Roudaut (Illinois) et Milwaukee par une bande de 25 hommes masqués et armés.

Un individu qui avait pris place dans le train ayant actionné la sonnette d'alarme, le convoi stoppa et les bandits survinrent, qui, revolvers aux poings, tinrent en respect le personnel du train, pendant que des complices se rendait au wagon postal et en délogèrent les postiers en lançant des grenades lacrymogènes.

Toutes les valeurs contenues dans les sacs, évaluées à un million de dollars en bons et en billets de banque, furent volées par les bandits.

« LYRE BASTIAISE »

PROGRAMME du dimanche 15 juin, de 21 à 22 heures sur la place Saint-Nicolas

Paris-Marseille, P. R.	Casella.
Cavaleria Rusticana, interm.	Mascagni.
Bonne fête, mazurka	Michel.
Faust, fantaisie	Gounod.
Grillon, P. R.	Boyer.

(avec tamb. et clairons)

Le Chef de musique, VINCENT.

Chronique Mondaine

Vendredi dernier, dans la plus stricte intimité, par suite d'un deuil récent de la famille du fiancé, a été célébré le mariage de Mlle Lucie-Mathilde de Montera avec M. Maurice Marcel Reynaud, ingénieur du Génie rural.

Pour l'acte civil, qui se réalisa à 5 heures, la salle de la mairie avait été exceptionnellement ornée de ses atours que rehaussait une superbe profusion de fleurs. M. Alexandre Gaudin, adjoint municipal, a présidé la cérémonie, en l'absence de M. Sari, sénateur-maire, que les événements politiques actuels ont appelé à Paris. Le mariage célébré et signé par les témoins : MM. Philippe Franzini, professeur honoraire, et le docteur Palmieri, pour la fiancée, et MM. Alexandre Gaudin et Fernand de Montera, pour le fiancé, M. Gaudin, dans une charmante et affectueuse allocution, fit aux jeunes époux, l'offrande de ses vives félicitations et de ses vœux de bonheur.

A minuit, le cortège nuptial faisait son entrée à l'église Saint Jean-Baptiste ruisselante de lumières ; présentant le maître-autel, une splendide décoration florale. Dans ce cadre de pompe et de solennité, les superbes toilettes éclataient en notes chatoyantes tandis que dans une ambiance de la plus haute distinction se déroulait le rite sacré, présidé par Mgr Sisco, entouré du clergé de la paroisse.

La fiancée qui portait avec élégance une magnifique robe d'hyménée en crêpe romain perlée cristal avec galon argent, était revêtue d'un superbe manteau de cour, relevant sa grâce juvénile d'un charme nouveau que tout le monde remarqua quand, au bras de son père, elle gravit les marches de l'autel.

Le service d'honneur était assuré par Mlles Elisabeth Franzini et Angèle Franzini, MM. Fernand de Montera et Marcel Reynaud.

Mgr Sisco officiait tandis que dans le chœur de douces mélodies se faisaient entendre sous l'habile direction des artistes si souvent applaudis, MM. Giannarelli et Reginensi.

Avant de donner sa bénédiction nuptiale, Mgr Sisco prononça un éloquent discours où il fit l'éloge des familles des époux.

Avec son beau talent littéraire, Mgr Sisco évoqua quelques noms illustres de la famille de Montera, entre autres ceux du conseiller Joseph-Louis de Montera qui pendant près de trente ans présida le Tribunal civil de Bastia, remplacé dans ces fonctions par son fils Louis, plus tard conseiller à la Cour, de l'avocat général Hyacinthe de Montera, bisaïeul de la mariée, dont les réquisitoires sont restés célèbres au Palais, et qui fut aussi un maître éminent et un représentant de la Corse au Parlement, du colonel Léonard de Montera, tombé à l'assaut de Sébastopol et dont une rue de Paris porte le nom, la belle figure du lieutenant Louis de Montera, docteur en droit, avocat au barreau de Bastia, grièvement blessé à l'assaut de Ramscapelle, tombé à la tête de sa section à l'assaut de Bouchavesnes, Mgr de Montera, chanoine de Saint-Denis, de Moro-Giafferri, député de la Corse, oncle de la mariée et, enfin, son père, M. le bâtonnier Hyacinthe de Montera, qui porte avec tant de prestige un nom célèbre dans les annales de la magistrature.

En parlant du fiancé, petit-fils, par sa mère, du député Roudsleux, l'orateur a rappelé la carrière de son père, M. Maurice Reynaud, trésorier-payeur général, dont le fils suit les belles traces, bien dans un autre ordre, comme ingénieur agronome diplômé de l'Ecole spéciale d'électricité.

L'office terminé, le jeune couple et son cortège se réunirent dans la sacristie où ils reçurent les félicitations et les hommages de leurs invités.

Nous les prions, ainsi que leurs familles, d'agréer ici les souhaits que nous formons pour leur bonheur et leur prospérité.

LIGUE MARITIME

FETE NAUTIQUE DU 22 JUIN

A sa dernière réunion, la section de la L. M. C. a arrêté le programme de la fête nautique par elle organisée à Bastia pour le dimanche 22 juin.

Ce programme a été arrêté de la façon suivante :

PREMIERE PARTIE

-:- Natation -:-

Première série : professionnels (marins pêcheurs ou marins de l'Etat) : 600 mètres.

Premier prix : 25 francs ; deuxième prix : 15 francs.

Deuxième série : amateurs, sportmen : 600 mètres.

Premier prix : diplôme de médaille d'argent ; deuxième prix : diplôme de médaille de bronze.

Troisième série : jeunes gens des sociétés sportives ou nautiques, de seize à dix-huit ans : 200 mètres.

Premier prix : diplôme de médaille de bronze ; deuxième prix : diplôme d'honneur.

Quatrième série : jeunes gens des sociétés sportives ou nautiques, de quatorze à seize ans : 100 mètres.

Premier prix : diplôme de médaille de bronze ; deuxième prix : diplôme d'honneur.

Cinquième série : ondines (100 mètres).

Premier prix : diplôme d'honneur et souvenir artistique ; deuxième prix : diplôme d'honneur.

Sixième série : nage sur le dos (50 mètres), entre jeunes gens de quatorze à dix-huit ans des sociétés sportives.

Premier prix : diplôme de médaille de bronze ; deuxième prix : diplôme d'honneur.

Septième série : plongeons (entre sociétés sportives), jeunes gens de quatorze à dix-huit ans.

Premier prix : diplôme de médaille de bronze ; deuxième prix : diplôme d'honneur.

Huitième série : course en plongée entre professionnels (marins-pêcheurs ou marins de l'Etat) : le plus long parcours sous l'eau.

Premier prix : 25 francs ; deuxième prix : 15 francs.

Pour ces huit séries, le premier et le deuxième prix ne seront décernés qu'au cas où au moins trois concurrents se trouveraient en présence. Au cas où deux seulement seraient en ligne, le premier prix ne sera pas attribué et le gagnant n'obtiendra que le second prix.

DEUXIEME PARTIE

-:- Régates à l'aviron -:-

Première série : Pilotins de la L. M. C. sur baleinières à six avirons. Parcours : mille mètres.

Prix unique : médaille d'argent.

Deuxième série : professionnels, marins-pêcheurs de Bastia sur embarcations à huit, dix ou douze avirons. Parcours : mille mètres.

Premier prix : 200 francs ; deuxième prix : 100 francs.

Troisième série : marins de l'Etat sur baleinières à six avirons. Parcours mille mètres.

Prix unique : 100 francs.

Quatrième série : demi-soldiers de la marine : deux avirons. Parcours : 200 mètres.

Premier prix : 25 francs ; deuxième prix : 15 francs.

Cinquième série : femmes ou filles de marins du quartier de Bastia : deux avirons (parcours : 200 mètres).

Premier prix : 20 francs ; deuxième prix : 10 francs.

Sixième série : mousses de quatorze à seize ans, fils de marins du quartier de Bastia ; quatre avirons (parcours : 200 mètres).

Premier prix : 30 francs ; deuxième prix : 20 francs.

Septième série : sociétés sportives et nautiques : quatre avirons (parcours : mille mètres).

Premier prix : diplôme de médaille d'argent ; deuxième prix : diplôme de médaille de bronze.

Huitième série : sociétés sportives et nautiques : six avirons (parcours : mille mètres.)

Premier prix : médaille d'argent avec diplôme ; deuxième prix : médaille de bronze avec diplôme.

Pour toutes ces séries de régates, sauf pour les deux séries comportant un prix unique, le premier prix ne sera pas attribué si moins de trois concurrents sont en ligne ; dans ce cas là le second prix sera seul attribué.

A la réunion de jeudi prochain, 19 courant, à laquelle sont invités tous les coureurs désireux de participer à ces épreuves, sera fixée la durée maxima pour effectuer chaque parcours ; les coureurs dépassant cette durée ne seront pas classés.

TROISIEME PARTIE

-:- Match de Water-Polo -:-

Prix : médaille d'argent avec diplôme.

Pour la natation, pour les régates, de même que pour le match de water-polo, les inscriptions seront prises et arrêtées à la réunion qui aura lieu jeudi prochain, 19 juin, à six sept heures, au local de la L. M. C.

Pourront seuls prendre part à ces épreuves ceux qui auront été régulièrement inscrits.

Au cas où quelques modalités seraient proposées à ce programme, ces propositions pourront être faites par les intéressés, et il sera aussitôt statué.

Le programme définitif sera ensuite publié par la voie de la presse, avec, pour chaque épreuve, le nom de la société inscrite ou du coureur inscrit.

Les membres de la L. M. C. sont, en outre, priés de vouloir bien assister à cette réunion du 19 juin.

CARNET DU CINEMA

Aujourd'hui en matinée et soirée seront données au « Régent » les dernières visions de **Un Drame d'amour sous la Révolution.** Ce superfilm en deux parties est tiré du célèbre roman de Charles Dickens « Une Histoire dans deux villes. » Cette magnifique production, interprétée par William Farnum et Jewel Carmen, dans les rôles de Charles Darnay et Lucie Manette, fait revivre devant nos yeux l'époque lointaine et glorieuse de 1789. Dans le faubourg Saint-Antoine, entièrement reconstitué tel qu'il était à cette époque, se déroule l'épisode grandiose de la prise de la Bastille, assaut formidable et victorieux d'une nation épuisée, libérant enfin l'oppression et la tyrannie. Tous ceux qui n'ont pu assister aux précédentes séances, tiendront à venir aujourd'hui au « Régent ».

Le programme de demain, qui sera projeté jusqu'à jeudi soir inclus, [illegible] annonce de l'établissement, comporte entre [illegible] parties. **La Gautier**, grand film Paramount, tiré de l'œuvre de John F. Wilson « The Saleing of John Somers ». La principale interprète est la célèbre Betty Compson. C'est la réalisation d'une lutte perdue, sujet toujours vrai, toujours vivant d'une vie errante vers les portes du précipice. C'est dans un décor des plus sauvages, au milieu de l'immense Pacifique, que Betty Compson poursuit sa noble tâche.

Ce grand et beau film clôturera par un grand succès la saison du « Régent » dont les programmes choisis avec un goût remarquable d'éclectisme, ont toujours attiré un nombreux public.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui dimanche 15 juin 1924, vingt-quatrième semaine, 167e jour de l'année, 199 à venir.

Lune : pleine le 17 juin ; dern. quart. le 24.

Soleil : lever, 4 h. 45 ; coucher, 19 h. 50.

Aujourd'hui : **La Trinité** ; saint Bernard ; Demain : saint François Régis, confesseur ; saint Cyr.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 23° ; à 12 heures, 25° ; à 17 heures, 22°. Minima, 20° ; maxima, 28°.

Etat du ciel : peu nuageux en matinée ; couvert en soirée ; vents variables ; mer peu houleuse.

EPHEMERIDES

1790. — Décret : les évêques seront élus par les départements ; les curés par les districts.

1881. — Une loi déclare gratuits et obligatoires l'instruction primaire et exige des instituteurs brevetés.

1883. — Mort à Paris d'Edouard Manet, un des peintres les plus réputés de l'école impressionniste française.

Les œuvres de Manet se distinguent surtout par la hardiesse et l'originalité du coloris.

●●

PONTS ET CHAUSSEES

M. Antoniotti, aspirant (2e échelon), de la Corse, service de l'hydraulique agricole, a été nommé ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat de 4e classe, et affecté au service des travaux publics d'Indochine.

●●

LEGION D'HONNEUR

M. Marini Jacques-Antoine, lieutenant au 8e rég. de tirailleurs, retraité pour blessures de guerre, a été promu au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

●●

A L'ETANG DE BIGUGLIA

Un pigeon voyageur a été trouvé hier dans l'Etang de Biguglia.

Ce pigeon porte à la patte gauche une bague bleu ciel, à la patte droite une anneau en métal avec l'inscription « 23 (une ancre) 370 ».

Le tube- message renfermait le message suivant : « pigeon lâché le 14-6-24, à 6 h. 10. Pigeon lâché à 75 milles de Saint-Raphaël. Temps beau, ciel clair. Tout va bien. »

La trouvaille a été remise à M. le Général Gouverneur qui a avisé de cette découverte les services de la marine.

●●

AU SUJET DES SAVONS

Les savons de toilette contiennent souvent une quantité excessive de sels alcalins qui sont très nuisibles à la peau et au teint. La fabrication d'un savon neutre possédant de réelles qualités hygiéniques, est difficile et coûteuse. Le Savon Cadum, préparé avec des ingrédients de tout premier choix, réunit ces qualités ; il entretient la peau en parfaite santé et embellit le teint. Prix : 2 francs.

●●

EMPLOIS RÉSERVÉS

M. Gandolfi Louis, ex-soldat au 1er régiment d'infanterie coloniale, a été nommé gardien de bureau à l'administration centrale du ministère des finances.

●●

PHARMACIE DE GARDE

M. Quilici, boulevard du Palais.

●●

AU PORT

Le vapeur norvégien **Reff-Jarl** est arrivé de Livourne pour charger des fûts d'extraits de châtaigniers.

●●

Dans votre intérêt, Madame, essayez, pour teindre ou raviver vos vêtements, les produits **Colorider.** Vous serez émerveillée du résultat.

●●

AVIS DE TIR

Le 173e régiment d'infanterie exécutera des tirs au terrain de l'Arinella les lundi 16, mardi 17, mercredi 18, de 7 à 18 heures, et le vendredi 20 juin, de 8 à 16 heures.

Le Saucisson **MIREILLE** est **SANS RIVAL**

PIETRANERA-LES-BAINS

Est devenu le rendez-vous quotidien des Touristes et des fins Gourmets, qui savent trouver au **Restaurant DUPRAT** excellence des mets et sincérité des vins, portant si haut sa légitime renommée.

— Repas à la carte et à prix-fixe —
Soupers — Service à toute heure

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE [illegible]

DERNIÈRE HEURE

M. PAINLEVE RESTE A LA CHAMBRE

Paris, 14 juin.

M. Painlevé a reçu M. Herriot et lui a manifesté le désir de garder la présidence de la Chambre.

LE CABINET HERRIOT

Paris, 14 juin.

La composition définitive du ministère est la suivante :

Présidence du Conseil et Affaires Etrangères
M. HERRIOT

Justice
M. RENOULT

Intérieur
M. CHAUTEMPS

Guerre
Général NOLLET

Marine
M. DUMESNIL

Finances
M. CLEMENTEL

Travaux Publics
M. PEYTRAL

Instruction Publique
M. FRANÇOIS ALBERT

Commerce
M. RAYNALDY

Agriculture
M. QUEUILLE

Travail et Hygiène
M. GODARD

Colonies
M. DALADIER

Régions Libérées
M. DALBIEZ

Sous-Secrétariats :
des Postes : M. PIERRE ROBERT.
de la Marine marchande : M. MEYER.
de l'Aéronautique : M. EYNAC.

Le sort du ministère des Pensions n'est pas encore réglé.

Divers bruits courent à son sujet. On assure d'un côté qu'il serait rétabli et d'autre part qu'il serait rattaché au ministère des Finances.

" REGENT CINEMA "

En matinée, à 3 heures
En soirée, à 8 h. 45

Picrat à la ferme
Comique en deux parties

Pour la dernière fois

UN DRAME D'AMOUR SOUS LA REVOLUTION
(14 Juillet 1789)

THEATRE MUNICIPAL

AUJOURD'HUI DIMANCHE
En matinée seulement, à 3 heures

L'ESPIONNE

d'après le célèbre roman de Victorien Sardou. Interprété par les meilleurs artistes du cinéma. Série Pax Gaumont.

L'Espionne est la création la plus émouvante de l'une des plus jolies vedettes françaises.

PRIX DES PLACES :

Premier rang de loges, baignoires, 3 fr. ; Fauteuils, stalles, deuxième rang de loges, 2 fr. ; Parterre, 1 fr.

●●●

Très prochainement
L'ORPHELIN DE PARIS

SUZE Apéritif exquis à la Gentiane
Agents pour la Corse
Simon DAMIANI & Cie 39, Bd Paoli.

On nous communique

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Un cours départemental d'enseignement technique aura lieu à Bastia au siège social de l'Association des sténo-dactylographes comptables bastiais, 17, boulevard Paoli, le mardi 1er juillet prochain.

Les demandes d'inscription devront être adressées à la Présidente de la société avant le 29 juin inclus.

Demander le programme et la liste des prix au secrétaire de la société.

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

L'examen médical des candidats à une fonction quelconque dans l'enseignement aura lieu à Ajaccio le samedi 21 juin, à 9 heures, à l'Ecole normale d'instituteurs, pour les jeunes gens ; à 14 heures, à l'Ecole normale d'institutrices pour les jeunes filles.

Il est rappelé aux institutrices et aux instituteurs suppléants ou intérimaires qui n'auraient pas encore subi cet examen, qu'ils ne pourront plus, à l'avenir, exercer s'ils ne subissent pas l'examen médical dont il s'agit.

Les candidats verseront au moment de l'appel (9 heures), un droit d'examen de 10 francs entre les mains de M. l'Econome de l'Ecole normale d'instituteurs. Les candidates verseront la même somme (à 14 heures), à Mme l'Econome de l'Ecole normale d'institutrices.

Le présent avis tient lieu de convocation.

COMPTOIR TEXTILE DES VOSGES ET D'ALSACE
36, Avenue de la Victoire. — NICE

Blanc, Lainage - Haute Nouveauté
Spécialité Impressions d'Alsace
Toiles de soie
-:- Echantillons sur demande -:-

AVIS DE DÉCÈS

CERVIONE

Mme veuve André Campana, née Benedetti, directrice d'école à Cervione, officier d'Académie ;

M. Joseph Campana, préparateur en pharmacie, et Mme, née Paoletti ;

Mlle Marie Campana ;

Le comte et la comtesse Guerra, née Campana, et leurs filles, de Padoue ;

Mlle Thérèsa Campana ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ANDRE CAMPANA
Pharmacien

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle germain décédé à Cervione le 11 juin 1924, à l'âge de 65 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour Lui !

Vote de confiance en faveur des Pilules Pink

Les Pilules Pink recueillent partout sur leur passage l'unanimité des suffrages. Il est, en effet, peu de reconstituants qui conviennent aussi bien aux tempéraments affaiblis. Les Pilules Pink apportent à l'organisme un sang plus riche, plus pur, plus vigoureux, grâce à quoi le relèvement des forces s'opère progressivement et tout naturellement !

« Je suis enchantée d'avoir expérimenté les Pilules Pink, - déclare Mme Eugénie Garros, demeurant à Limoux (Aude). J'étais très anémiée, très faible, très nerveuse. On m'avait dit qu'il n'y avait rien à faire. Mais une amie qui avait souffert d'une grave affection des nerfs et qui avait été guérie par les Pilules Pink, me conseilla d'en prendre. Moi aussi, cet excellent remède m'a complètement rétablie. »

A l'autre bout de la France, en Alsace, ce sont les mêmes appréciations convaincantes :

« Les Pilules Pink m'ont complètement libérée de toutes mes douleurs, écrit Mme Barth, rue Mozer, 8 bis, à Schiltigheim (Bas-Rhin). J'étais très faible, je n'avais pas d'appétit. J'avais fréquemment des étourdissements et mes périodes étaient très irrégulières. Aujourd'hui, je suis bien portante, grâce aux Pilules Pink. »

Les guérisons journellement procurées prouvent bien que les Pilules Pink sont toujours employées avec succès contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, irrégularités des règles.

...en Dépôt : [illegible] P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 de [illegible]

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A VENDRE appartements : 1° 7 pièces, rue du Lycée ; 2° 5 pièces, rue Saint-Jean. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

A LOUER pour la saison d'été maison située à Rapale, contenant 5 pièces. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

ON ACHETERAIT d'occasion moteur à vélo. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

ON DEMANDE un commis. S'adresser chez MM. Bagini et Casanova, Avenue Carnot.

Le Courrier de Madame

Robe-Manteau crêpe de chine noir orné de crêpe de chine blanc col, poches et poignets en drap blanc brodé noir.

Des Robes pour le Soir

Même si vous ne vous habillez pas tous les soirs, il est utile d'avoir dans sa garde robe une robe habillée, soit à mettre pour aller au théâtre, à un dîner, chez des amis ou même chez soi si l'on reçoit quelqu'un.

Ici à Paris chaque femme même peu fortunée trouve le moyen d'avoir pour le soir une robe habillée — ou déshabillée, comme vous voudrez — je pense que chacune de vous sera aussi désireuse de faire comme les parisiennes et je vais vous indiquer quelques modèles de robes bien faites pour vous plaire, tout en restant d'un prix modeste. Que penseriez-vous par exemple d'une casaque bien ajustée en panne parme sur laquelle vous monteriez une jupe casse froncée également en même tissu et du même ton avec à la taille un drapé aussi en panne parme et simplement rehaussé d'une grande boucle en strass. Dans le bas de la jupe une bande de petit gris d'une vingtaine de centimètres de haut compléterait l'aspect cossu de l'ensemble Les bras seraient nus naturellement et la casaque échancrée à votre fantaisie selon votre plus ou moins grand désir de montrer votre chair.

Si vous êtes blonde, madame, soyez sûre que vous ne manquerez pas de produire un gros effet.

Préférez-vous un modèle plus strict et malgré tout amusant. Alors au lieu de prendre de la panne utilisez du velours noir et ne mettez pas de petit gris. Brodez seulement avec des soies de couleurs des bandes transversales sur le corsage et attachez sur chaque épaule un large ruban noir qui se rejoindra à la taille en forme de bretelle, ce sera assez imprévu.

Si vous préférez du clinquant, c'est votre droit, vous ferez une casaque en lamé or sans aucun ornement de laquelle vous ferez partir une jupe en tissu imprimé d'une belle couleur franche comme fond et sur laquelle les dessins apparaîtront en ton sur ton et en noir. Avec l'or il est inutile de vous dire que le bleu ne peut avoir qu'un beau succès.

Enfin, si vous le permettez, voilà une idée d'ensemble, une robe en duvetine grise dont la casaque serait entièrement brodée blanc et or, ne manquerait de produire beaucoup d'effet, surtout si vous complétiez par une cape en duvetine grise, large col piqué américain, et entièrement doublée de satin blanc.

Avec l'un de ces modèles, suivant votre goût, vous pourrez faire figure dans le monde, être enviée par vos amies et valoir à votre mari les compliments de ses camarades sur votre goût vestimentaire et aussi sur votre joliesse.

Ne recherchons-nous pas toutes ces petites satisfactions.

Martine LECUYER

STUDIO D'ART
PHOTOGRAPHIE
DUSSERRE - TELMON
25, Bd PAOLI, 25. (1er ETAGE)
Ne pas confondre !...
Travaux photographiques en tous genres
Spécialité d'agrandissements
Appareils et fournitures

NOTRE CARNET GRAPHOLOGIQUE

A partir de dimanche prochain et sous cette rubrique, nous offrirons aux lectrices et lecteurs qui le désirent l'analyse de leur écriture ou celle de leurs connaissances, par une dame continentale, notre nouvelle collaboratrice.

Pour l'écriture, il suffira d'adresser quelques lignes à Mme N. Noble, aux bureaux du « Petit Bastiais ».

Pour l'horoscope par l'astrologie, ajouter la date de naissance.

Pour les deux analyses, le prix est de sept francs.

Pour réponse en quelques lignes dans le journal, quatre francs seulement.

(Prière donner pseudonyme pour figurer en tête de la réponse).

A. POGGI
Parfumerie de Luxe - 15, Bd Paoli - Bastia
Le plus grand choix de Parfumerie, Produits de Beauté, Brosserie fine, etc... Toutes les Grandes Marques aux mêmes prix que dans les Maisons du Continent.

Tailleur avec jaquette longue. teinte écaille brodé de laines multicolores, groupe de plis sur les côtés.

UN NOUVEAU CINEMA

Quand je dis nouveau, c'est une façon de parler, car tout le monde connaît ce cinéma, tout le monde le fréquente à Bastia et le trouve on ne peut plus intéressant.

On peut d'ailleurs se l'offrir pour rien et les habitués de la Traverse qui s'arrêtent complaisamment à toute heure, devant son bel écran le savent bien.

Son propriétaire, le sympathique maître du déclic, notre artiste bastiais Moretti nous y offre des films remarquables d'attrait et de variétés.

Tantôt ce sont des paysages de l'Ile de Beauté, ces panoramas incomparables de nos sommets, de nos golfes, de nos villes et villages perdus dans la forêt émeraude, tantôt des actualités corses ou parisiennes, des têtes réussies, des poses élégantes, des vues superbes de défilés militaires ou mondains où nous découvrons avec plaisir des visages amis, des personnalités connues.

La clientèle du nouveau cinéma se renouvelle à chaque instant et ne se lasse jamais d'un si brillant spectacle, ce qui prouve que l'opérateur est bon, le programme excellent et que tout marche à souhait, pour le plaisir des yeux et la distraction de notre public bastiais.

Le Flaneur

J. MORETTI
PHOTOGRAPHE D'ART
19, & 29, Bd Paoli BASTIA
8 GRANDS PRIX

Petites Robes

On voit, très des rayons joyeux, essaimés de tous côtés, de petites robes fraîches et jolies, en tissus légers, de forme droite, puisque c'est celle de notre choix, et dont l'allure exquisement jeune ne manque pas d'adeptes. En couleurs multiples, des broderies transversales égaient les étoffes sombres Des fantaisies travaillées en galons, des volants badinés, des cols et des parements de linon brodés ajoutent une note de délicate harmonie aux robes et aux trois-pièces consacrées par la Mode. Car ceux-ci sont de plus en plus les grands favoris du moment. On les voit partout, tout aussi bien dans les allées du Bois à l'heure élégante du « footing » journalier, que dans les meetings sportifs, ces salons de plein air frangés de jeunes frondaisons, ou qu'à la ville en quelque réunion mondaine réclamant une toilette habillée. Ces costumes peuvent, en effet, être taillés en kasha, d'alpaga, de satin, de crêpe ou de lainage fantaisie ; leurs garnitures modestes, chics, élégantes ou gentiment originales permettent les combinaisons les plus imprévues et s'accomodent du choix et du goût de chacune.

La jupe ? De plus en plus courte, de plus en plus étroite, si étroite même que quelquefois on l'ouvre sur le côté pour permettre l'aisance de la marche. Jolie ? A vrai dire, non. Il faut une ligne impeccable pour porter ces jupe d'une indiscrétion un peu osée, la moindre imperfection se percevant trop clairement. Et nos petites amies sont tellement indulgentes !... Adaptez donc la jupe ni trop écourtée, ni trop serrée, en femme de bon goût que vous êtes.

La jaquette ? Elle emprunte les formes les plus variées. En tissu brodé, accompagnant la robe unie, elle s'achève souvent en petits volants superposés ou en un seul volant en forme ; tantôt elle simule le boléro court ; tantôt, enfin, elle se révèle amincissante et longue et s'allonge bas sur la jupe. Et cela compose des ensembles ravissants qu'habillent de clarté, un jabot, un col, une écharpe, des manchettes d'organdi, de tulle ou de batiste

La folie des broderies sur nos manteaux, nos robes et nos blouses, se retrouve encore sur nos chapeaux : cloches, bords relevés, toques, turbans, minuscules formes au cachet plein de chic. Des entrelacs d'or, de soies multicolores, des applications de camaïeu rebrodées, de peau découpée et sertie de perles, c'est, en un mot, la vogue des petits chapeaux gais et amusants, formant au visage des cadres charmants.

Les oiseaux, eux aussi, contribuent à la composition de garnitures des plus seyantes, ; petits oiselets aux ailes déployées, têtes d'oiseaux rapprochées et dont la juxtaposition des brillants plumages est une gracieuse symphonie de coloris éclatants ; perruche solitaire, allurant un trotteur d'un petit air cavalier, ils nous prêtent tous la chamarrure et la douceur de leur duvet pour enjoliver nos petites formes de chapeaux. Je dis « petites » à bon escient, car toutes les jolies femmes ont fait raccourcir leurs cheveux, elles ont une tête menue, un « coiffant » de fillette ! Cela les oblige, du reste, au port de la voilette pour éviter l'ennui des boucles s'égarant sur le visage. Il est vrai qu'aujourd'hui tout élégante, pour compléter ses différentes coiffures, possède un jeu de ces écrans fragiles en tulle armure, dont la transparence soyeuse protège son teint du hâle estival.

Pleines d'ingéniosité, les mille fantaisies de la mode nous enchantent par l'inédit et l'inattendu de leurs caprices. Telle l'ombrelle ou l'en-cas dernier cri, dont le manche épais s'ouvre et donne asile, en de petites cavités ménagées à cet effet, au fin mouchoir, au bâton de fard, à la houpette. La glace indispensable y trouve aussi sa place, incrustée qu'elle est dans le couvercle de ce nécessaire lilliputien.

MICHELINE

LA CHAUSSURE
Pour avoir du CHIC, pour avoir du BEAU, allez aux
CHAUSSURES HENRY
14, Bd Paoli - Téléphone n° 50
Vous y trouverez
LES DERNIERES NOUVEAUTES
des LES MEILLEURES FABRICATIONS
Articles de toile de la Grande Marque La Rosamonde de Limoges ; les plus jolis modèles d'Aurore et d'Hapon ; Sandalettes Ona et Perlastus, etc., etc....

OUI, MAIS...
AUGUSTE
HABILLE MIEUX !

LES CONSEILS DE MELANIE

LE FOIE DE VEAU

C'est un mets fort délicat et très apprécié. Comme toutes les préparations du veau, il demande une grande fraîcheur.

Foie de veau rôti. — Piquez un foie de veau de gros lardons préparés et assaisonnés comme pour piquer un bœuf mode. Enveloppez le foie piqué, soit dans un morceau de panne de porc, soit dans une feuille de papier fortement graissée de saindoux. Faites rôtir à la broche ou au four, sans trop activer le feu ce rôti doit être servi très cuit. Enlevez la panne ou le papier ; dressez le rôti sur un plat et versez par dessus une sauce formée d'un jus de rôti bien dégraissé, auquel on ajoute quelques échalotes finement hachées et le jus d'un citron. On peut aussi, avant de faire rôtir le foie, le piquer de fin lard, absolument comme un fricandeau. Dans ce cas on le fait cuire à la broche ou au four sans couverture, mais en ménageant bien le feu, pour que le foie ne se dessèche pas. On le sert arrosé de la broche, avec la même sauce que pour le foie rôti piqué de gros lard.

Foie de veau à la bourgeoise. — Faites revenir dans une casserole, avec 125 grammes de beurre, un foie de veau piqué de gros lard. Ayez soin de le retourner, afin qu'il ait bien pris couleur sur ses deux surfaces. Assaisonnez modérément de sel et de poivre ; ajoutez un oignon, une ou deux carottes et un demi-litre de vin blanc, et laissez cuire, sur un feu doux pendant trois heures. Le foie à la bourgeoise doit être tenu couvert pendant tout le temps de la cuisson, et remué de temps à autre, pour qu'il ne s'attache pas.

Foie de veau à la marinière. — Faites revenir, dans 125 grammes de beurre frais, un foie de veau de moyenne grosseur, coupé par tranches minces, en ayant soin de les retourner une ou deux fois ; saupoudrez-les d'une bonne cuillerée de farine et de deux cuillerées de fines herbes finement hachées. Mouillez d'un verre de vin rouge ; quand la sauce a pris quelques bouillons, retirez les tranches de foie ; dressez-les sur un plat chauffé d'avance ; ajoutez à la sauce restée dans la casserole une forte poignée de champignons coupés en morceaux et cuits séparément ; dès qu'ils ont bouilli une ou deux minutes avec la sauce du foie, versez le tout sur les tranches et servez.

Foie de veau à l'italienne. — Divisez le foie de veau en tranches comme pour la recette précédente. Garnissez le fond d'une casserole avec quelques cuillerées d'huile d'olive, une pincée de fines herbes hachées et quelques champignons coupés par morceaux. Posez par-dessus une couche de tranches de foie ; arrosez-les d'huile et saupoudrez-les de fines herbes avec quelques champignons et un bon assaisonnement de sel et poivre. Mettez un second lit de tranches de foie et renouvelez l'assaisonnement jusqu'à ce que tout le foie ait trouvé place dans la casserole, en terminant par une couche de fines herbes et de champignons. Couvrez la casserole, et laissez cuire sur un feu doux, avec un demi-litre de vin blanc. Quand le foie est cuit, retirez les tranches de la casserole ; dressez-les sur un plat, dégraissez la sauce, ajoutez y quelques cuillerées de sauce espagnole ou de rôti et versez le tout sur les tranches de foie.

Foie de veau frit. — Coupez un foie de veau en tranches minces que vous aurez soin de parer, afin qu'elles soient toutes de la même grandeur. Battez ensemble cinq à six œufs frais, blancs et jaunes, avec quelques cuillerées d'huile d'olive. Trempez l'une après l'autre les tranches de foie de veau dans les œufs ainsi préparés, puis passez-les immédiatement dans la farine, et faites-les frire dans l'huile. Au sortir de la friture, dressez les tranches de foie en couronne et remplissez le puits avec une sauce tomate.

MELANIE

Les traitements de la Bouche exigent les soins minutieux. La Prothèse dentaire embellit lorsqu'elle est exécutée avec art.
...Au CABINET DENTAIRE, 32, Boulevard Paoli, des Travaux irréprochables et des soins sans douleur.

KODAKS
Fournitures Générales pour la Photographie
Developpements.Impressions Agrandissements, Jumelles diverses
SPORTS
Articles de Foot-Ball, Tennis, Natation, etc.
Insignes divers
M. Silvestri, 26, Bd Paoli

NICE. — HOTEL GALLIA
150 ch. confort mod. Prix modérés
Même direction Hôtel Alexandra.

CIGARETTES MARYLAND ALBAN
— ne fatiguent pas la gorge —

PONTS ET CHAUSSEES

ROUTE NATIONALE No 193

FOURNITURE DE PIERRE CASSEE
entre les points kilométriques 137,8 et 149,7
MONTANT APPROXIMATIF : 40.000 FR.

APPEL D'OFFRES

Les offres devront être adressées sous pli recommandé : M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Bastia avant le 18 juin courant.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux des Ponts et Chaussées, à Bastia.

...POURQUOI
devez-vous faire vos courses sur un taxi de la SOCIETE des TAXIS BASTIAIS ?
PARCE QUE ce sont les seules voitures munies d'un appareil taximètre enregistreur.
PARCE QU'AVEC ces appareils vous êtes certains de ne payer que ce qui est dû.
PARCE QUE ce sont les seules voitures réglementées par arrêté préfectoral.
TOUTES les voitures de la SOCIETE des TAXIS BASTIAIS portent les lettres « T. B. » sur les portières.
ADMINISTRATION DES TAXIS BASTIAIS : 28, boulevard Paoli. (Teleph. : 0-84)

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCCIO
Examen d'admission le 10 juillet
Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines
— — —
Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture
— — —
Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.
— — —
(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole)

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 heures à midi et de 2 h. à 5 heures

CALENZANA

Mme POMONTI, Sage-femme de première classe, lauréate de l'Ecole de Médecine de Marseille, a l'honneur d'informer le public qu'elle s'installe à Calenzana et se tient à la disposition de toute la Balagne.

40e ANNEE. — No 204
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
LUNDI 16 ET MARDI 17 JUIN 1924

00287

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.
JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE
Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6. - BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	un an	six mois	trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues d'avance et comme aux bureaux du Journal
1re Page, 8 fr. — 2me Page, 6 fr. — 3me Page, 2 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

M. DE MORO-GIAFFERRI
Sous-Secretaire d'Etat
de l'Enseignement Technique

M. DE MORO-GIAFFERRI au Gouvernement

Après la validation de M. Gaitucoli qui est venue assurer la victoire du Parti Démocratique insulaire voici que nous avons à l'actif de notre parti un nouveau triomphe à souligner et à mettre en relief, comme il est de toute justice. Et c'est l'arrivée au gouvernement de notre éminent représentant, Me de Moro Giafferri que M. Herriot a voulu s'attacher en qualité de Sous-Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique.

Il n'y a que le premier pas qui coûte, dit-on, et le premier échelon franchi, on monte vite et facilement au sommet, surtout quand on est doué, comme l'as du barreau de Paris de tant de brillantes qualités, d'une admirable force d'intelligence, de volonté et de travail qui suffisent à assurer et à violenter même s'il le faut le succès parfois rebelle.

C'est l'orgueil du Parti Démocratique de compter parmi ses chefs deux hommes d'Etat, dont l'un M. Landry a fait déjà ses preuves et a donné même en ces derniers jours l'exemple d'un beau caractère, en restant fidèle à ses amitiés et dont l'autre, Me de Moro-Giafferri suivra les nobles traces en se faisant, grâce à son magnifique talent d'orateur et de jurisconsulte, la place que la destinée lui réserve parmi les grands citoyens de la démocratie française.

Le Petit Bastiais qui a toujours suivi avec le plus vif intérêt les étapes glorieuses de la carrière de Moro et qui dernièrement lui consacrait une page d'admiration patriotique est particulièrement heureux aujourd'hui de saluer en lui le représentant qui fait honneur à la petite Patrie plus que jamais orgueilleuse de voir son enfant, déjà célèbre à Paris et dans le monde entier, grâce à son génie verbal, gravir les marches du pouvoir.

M. GASTON DOUMERGUE
élu Président de la République

A UN HEROS CORSE

A mon ami, le valeureux commandant Leandri, grand-officier de la Légion d'honneur.

Avec vous, Leandri, notre France héroïque
Exalte les « Poilus » aux sommets de l'Honneur !...
Comme eux vous fûtes brave, indomptable et stoïque,
Comme Jeanne et Bayard, sans reproche et sans peur.

Blessé — [illegible] de fuel — au [illegible] des [illegible] tragiques,
Vous sûtes, cependant, l'ineffable bonheur
De pouvoir triompher de la douleur physique,
D'être bien « sorti », pour être [illegible]

C'est que vous deviez vivre, afin d'être l'exemple
Nécessaire, à nos yeux, sur les degrés du Temple,
Où peut-être demain viendront d'autres élus.

Et sur votre poitrine, où va la récompense,
Qui consacre aujourd'hui vos exploits [illegible]
Il brillait ce trésor de la reconnaissance !

Paris, le 26 mars 1924.

Colonel A. [illegible]

LA PRESSE FRANÇAISE

LES BUTS INVARIABLES

LA DEPECHE (Tours).

Il est des [illegible] qui [illegible] seulement consent d'être « amendés » par la volonté des hommes, non seulement dépassent ceux-ci, mais encore s'imposent à eux avec l'inexorable rigueur des éléments. La guerre, les années qui l'ont suivie, ont abouti à un état de fait dont aucun homme d'Etat français, d'où qu'il vienne, ne pourra éviter de reconnaître les redoutables exigences. C'est bien simple. Il n'y a pas à choisir, et quel que soit le président du Conseil de demain, il sera infailliblement amené à reprendre le double problème qui attend toujours sa double solution : organiser la sécurité de la France, et par là, en grande partie, assurer la paix européenne ; obtenir la récupération des avances faites par la France à ceux de ses départements qui ont été dévastés, au cours de la guerre, par les armées allemandes.

Tant que ces deux problèmes demeureront en suspens, il n'en pourra exister d'autre.

Mais, et c'est là où l'on peut complètement différer, restent les méthodes.

Nous connaissons celles qui ont déjà servies jusqu'ici ; nous ignorons celle que va suivre le nouveau gouvernement.

Eh bien ! voilà précisément ce qu'il faut attendre, et sans nervosité ; avant de vouloir juger la nouvelle tactique de notre politique étrangère, connaissons-la.

Peut-être même conviendrait-il d'attendre pour cela jusqu'à ces résultats.

François ALBERT, Sénateur.

C'ETAIT DONC VRAI... !

L'EST REPUBLICAIN.

Quels que puissent être demain les hommes au pouvoir, à Londres et à Paris, il n'en demeure pas moins certain que la sécurité anglaise repose sur la sécurité française, et que le bruit de notre chute sonnerait le glas de l'Angleterre.

Quel que soit le nom des premiers ministres de la France et de l'Angleterre, il n'en demeure pas moins que ces deux pays sont dans l'absolue nécessité d'être étroitement unis, parce que, comme en 1914, un danger commun les menace. Et ils le savent ! Les mêmes causes produisent les mêmes effets, autant et aussi vite que la puissance allemande s'accroîtra. Ne nous abandonnons donc pas à cette superstition qui consiste à attribuer aux personnalités une importance primordiale, et disons-nous [illegible] que le salut des peuples prime de beaucoup la destinée des hommes politiques. Puisque nos amis les Anglais commencent à se rendre compte que le péril germanique est toujours latent, qu'ils fassent leur examen de conscience. S'ils avaient, au lendemain du traité de paix, accompli tout leur devoir, si leur attitude n'avait pas été trop longtemps équivoque, bien des maux auraient pu être évités. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Il n'est jamais trop tard pour se rallier à la justice, il n'est jamais trop tard pour soumettre des politiques conciliantes dont l'[illegible] relaté ci-dessus, nous oblige, un fois encore à répéter :

« C'était donc vrai ! »

Ludovic Naudeau.

M. EDOUARD HERRIOT
President du Conseil du Nouveau Cabinet

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

EDOUARD HERRIOT

vécu [illegible] grand premier et sera désormais l'avocat de la France, selon la belle expression d'Henri Robert.

Désigné par la faveur populaire, M. Herriot a répondu à l'appel de la volonté nationale et de M. Doumergue, Président de la République, en acceptant de former le cabinet.

Sur son rôle et sur ses actes sont maintenant fixés les yeux du pays et de l'étranger.

Les trois coups sont donnés sur la scène politique. Le rideau se lève. M. Herriot, chef du nouveau gouvernement, prend la parole et du haut de la tribune française qu'illustrèrent tant de génies, dans l'attente anxieuse de tout un peuple, le Député du Rhône, le Maire de Lyon lira, cette après-midi, la déclaration ministérielle.

S'il a réussi à la tête de sa commune, à la tête de cette ville de Lyon dont il a fait un modèle d'organisation administrative et économique, rien d'étonnant qu'il réussisse à la tête du gouvernement français où pourront, sur une plus vaste échelle, réalisateur, ses directives d'Homme d'Etat.

Issu du peuple, fils de cette démocratie à laquelle il tient par sa naissance, son esprit de labeur, de justice et de solidarité, M. Herriot arrive au pouvoir à l'heure la plus critique et la plus grave de cette troisième République qui attacha son nom à tant d'œuvres sociales, à tant d'événements remarquables gravés en lettres d'or, sur le livre de la civilisation.

Doué d'une santé de fer, capable d'un prodigieux travail, fidèle aux plus sévères habitudes d'ordre et de méthode, M. Herriot peut s'atteler à l'œuvre formidable qui lui incombe, œuvre essentiellement patriotique, éminemment humaine où viennent se confondre les plus angoissants problèmes de l'actualité.

M. Herriot, chef de la nouvelle majorité à la Chambre est non seulement un *leader* de grande envergure, un républicain loyal, mais aussi un administrateur plus que remarquable, un athénien, orateur et écrivain qui s'est

M. PAUL PAINLEVÉ
Président de la Chambre
qui a été candidat à la Présidence
de la République

fait une place enviable, une place à part, à la tribune, dans la littérature et dans la presse où son nom, en peu d'années est devenu justement célèbre.

Normalien comme Léon Blum, comme Painlevé, il a quitté tout jeune l'Université pour la politique où grâce à son talent de tact et de mesure, à son esprit de clairvoyance, à sa connaissance des hommes et des choses, il a gravi rapidement les échelons d'une carrière difficile pour arriver, puissant et vigoureux, actif et pondéré, aux plus hauts sommets, à cette Présidence du Conseil où la France le salue aujourd'hui comme un de ses enfants privilégiés, confiante dans son patriotisme, dans sa sagesse, sa modération et son magnifique talent.

Un intellectuel, un universitaire va désormais conduire, au milieu de brisants et d'écueils, sous un ciel inclément, chargé d'orage, ce vaisseau de l'Etat, assez endommagé, ballotté par les flots d'une mer houleuse, secoué par tant d'impatiences et de souriantes espérances.

Suffira-t-il à cette tâche qui semble extraordinaire, au-dessus des forces humaines, à ce tournant de notre histoire qui est aussi un tournant dangereux de l'histoire universelle, car de la solution de nos questions intérieures dépendra celle des questions internationales à l'ordre du jour, dépendra cette paix mondiale que tous nos alliés, étrange paradoxe ! attendent vainement avec nous, depuis la fin de la grande guerre.

Le Maire de Lyon a déjà démontré aux yeux du Peuple, ce que peut faire un intellectuel qui, abandonnant sa tour d'ivoire, ouvrant toutes grandes ses fenêtres sur le pays et l'étranger met en pratique les principes de science, de production et d'essor économique qui sont à la base de la prospérité des Nations.

Félicitons-nous de voir arriver au pouvoir un homme moderne, ayant voyagé, ayant vu et beaucoup retenu, connaisseur de l'histoire et de la psychologie de nos adversaires, homme d'action et d'intelligence, aux vues larges, aux sentiments élevés et dont le programme peut se résumer dans ce mot d'actualité frémissante et qu'il donna comme titre à un de ces ouvrages : *Agir*.

Oui, nous avons la ferme conviction que M. Herriot agira et qu'il agira sagement pour la gloire de son parti, dans l'intérêt supérieur de la nation [illegible] grand bien après que justice aura été rendue à notre patrie, après que la Société des Nations sera devenue, dans une Europe apaisée, le régulateur nécessaire de la confraternité des peuples, nous pourrons voir se lever sur le monde l'aurore des jours de gloire et de bonheur que nous promet ce nouveau chef, cet animateur incomparable que le destin semble avoir désigné pour agir et réussir au poste d'épreuve et de commandement.

Jean GASABIANCA

LEGION D'HONNEUR

Tableau de concours pour 1924

Sont inscrits au tableau de concours pour le grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

MM. Gaudenzi Annocle-François, lieutenant, détaché à l'état-major du territoire de Tunisie.

Moretti Simon-Paul, capitaine au 3ᵉ rég. de tirailleurs.

Moracchini Marius, lieutenant au 18ᵉ rég. d'infanterie.

Lemeyre Edouard-Albert, capitaine hors cadres, recrutement d'Ajaccio.

Baldini Lucien, capitaine au 117ᵉ rég. d'infanterie.

Ferrandi Ferrando-Frédéric-Napoléon, lieutenant au 173ᵉ rég. d'infanterie.

Massimi François-Antoine-Xavier, capitaine au 51ᵉ bataillon de chars de combat.

Peraldi Jean-André-Alexandre-François, lieutenant au 3ᵉ rég. de zouaves, détaché à la compagnie saharienne du Touat-Gourara.

Albertini Ange-Pierre, lieutenant au 173ᵉ rég. d'infanterie.

Guerrini Charles-Mathieu, capitaine au bureau de recrutement de Nice.

Lucchetti Joseph, lieutenant au 3ᵉ rég. de chasseurs d'Afrique.

Pradelli Fernand, capitaine à la 15ᵉ légion bis de gendarmerie.

Savelli René-Nicolas, lieutenant à la 15ᵉ légion bis de gendarmerie.

Bianchi Jean-Dominique, chef de brigade de 2ᵉ classe à la compagnie de Tunisie.

Mariani Antoine-Jérôme, gendarme à la 15ᵉ légion bis de gendarmerie.

Stefanelli Antoine, chef de brigade hors classe à la prévôté de l'armée du Levant.

Battaglini Louis-Léon-Victor, lieutenant au 233ᵉ rég. d'artillerie.

Pinna Marc, lieutenant au 151ᵉ rég. d'artillerie.

Franchini Ambroise, lieutenant au 22ᵉ escadron du train, au Maroc.

Alessandri Joseph, lieutenant au service technique de l'aéronautique.

Fornarini Marcel-René, lieutenant au 2ᵉ [illegible] au centre d'instruction d'Istres.

Poli Joseph-Marie, officier d'administration de 1ʳᵉ classe des subsistances militaires à la 15ᵉ région.

Lucchini Jacques-Michel, officier d'administration de 2ᵉ classe du service de santé, 19ᵉ corps d'armée.

Bozzaggi Fernand-Antoine-Etienne, officier d'administration de 2ᵉ classe du service de santé, armée du Levant.

Franceschini Paul-Dominique, officier d'administration de 1ʳᵉ classe, gestionnaire de l'hôpital militaire de Bastia.

Franchi Ange-Pierre, officier d'administration de 1ʳᵉ classe, direction des approvisionnements, des fabrications et des établissements centraux du service de santé.

Federici Paul, officier d'administration de 1ʳᵉ classe, comptable à l'établissement pénitentiaire militaire de Bossuet.

La Belle Dame

par le Comte Alexis Tolstoï
(Traduction de Serge Persky)

I

Le paquet fut placé dans un petit sac de toile à voile, cacheté et remis dans les bureaux du ministère de la Guerre, aux mains du capitaine Nikita Abosof. Celui-ci devait partir le lendemain pour Paris, via Tornea.

On avait choisi pour cette transmission de documents importants un officier digne de toute confiance. Abosof servait dans un régiment de dragons. Au cours des combats sur la Bzoura, il s'était révélé aussi intelligent qu'audacieux. Sous Dvinsk, avec une poignée d'hommes, il avait repoussé l'assaut d'un gros détachement. Bien plus, il avait sauvé le drapeau du régiment et la vie de son colonel. Blessé à la tête et à la poitrine, il fut déplacé au ministère de la Guerre jusqu'à son rétablissement. Abosof était célibataire. Sa vie, durant les dernières années, avait été extrêmement réglée. Les cavaliers de son escadron éprouvèrent un vrai chagrin lorsqu'il demeura, pendant plusieurs jours, entre la vie et la mort. Ses camarades du régiment l'appelaient « Machenka », à cause de sa jolie figure, délicate et glabre. Ils savaient qu'il était trop homme d'esprit pour s'offenser de ce surnom.

La remise du paquet et la mission d'Abosof devaient demeurer secrètes. Le capitaine savait que la perte des documents, non seulement lui coûterait la vie, mais — et c'était pis — qu'elle aurait une répercussion désastreuse sur les opérations militaires. Il plaça le sac d'abord dans sa valise, puis, le train une fois en marche, il le mit dans la poche au moyen d'épingles doubles, il s'étendit avec délices sur la banquette rembourrée du coupé. A portée de sa main, il avait des journaux illustrés, des livres; il les feuilleta en fumant. Jetant des coups d'œil par la fenêtre, il présentait les jours prochains, intéressants et faciles, tandis que plusieurs pays et des milliers de gens passeraient sous ses yeux sans affecter ses sentiments.

II

L'express filait à travers des domaines, des forêts de conifères, des marais mousseux, encore couverts de neige. A l'heure fixée, parut un sommelier qui annonça le repas. Les voyageurs se dirigèrent vers le restaurant en s'appuyant aux parois branlantes. Sur les plates-formes, une poussière de neige tourbillonnait dans le vent violent. Abosof s'assit dans un angle du wagon-restaurant et regarda autour de lui. Une famille de bons bourgeois anglais, avec des fillettes blondes et une nurse japonaise, allèrent tout d'abord son attention. Venant de Vladivostok, ces gens étaient en route depuis plus de quinze jours. Non loin d'eux, quatre Français, trapus et barbus, au front noble, à la voix cassée de chagrin, demandèrent une bouteille de vin rouge et la dégustèrent en claquant de la langue. Puis, c'était un énorme et glabre Suédois, directeur d'usines, et de corteurs Finlandais de Helsingfors, deux juifs pâles, un jeune commerçant de Moscou, du type mongol, qui s'en allait à Haparanda chercher des marchandises. Celui-là s'était donné l'air européen, en détruisant visible de son amour-propre. L'officier aperçut encore, à côté de voyageurs vagues et quelconques, un jeune homme assommé en béret tricoté, tel qu'en portent les skieurs. Il y avait aussi des femmes, entre de soi, mais le capitaine s'efforçait de les ignorer; les jolies lui faisaient peur; quant aux laides, il jugeait inutile de les regarder.

Ses expériences sentimentales étaient assez complexes. Adolescent, il avait rêvé de loin à Macha Kchiniewa, la célèbre courtisane; mais il n'avait pas tenu à faire sa connaissance, quoique l'occasion s'en fût présentée, car il considérait sa beauté comme souillée. Il priait pour elle à l'église. Même il provoqua en duel trois de ses amis et subit toutes les moqueries de ses camarades, les élèves officiers. Ce double sentiment se reflétait sur toute sa vie. L'amour lui semblait une aventure compliquée, dépassant presque ses forces, et il n'éprouvait que dégoût pour les « connaisseurs », qui, naturellement peu, trouvent en chaque femme ce quelque chose seulement qui leur convient à eux.

La veille, à la gare, comme il se hâtait de rejoindre son wagon, valise à la main, Abosof avait remarqué en passant une belle dame de haute taille, en élégante pelisse doublée de velours. Son petit chapeau à ailes noires était de travers; elle avait l'air de ne pas avoir assez dormi, semblait fâchée et se disputait avec le conducteur.

En allant au wagon-restaurant, il l'avait revue dans le wagon voisin du sien, puis sur la plate-forme, où elle luttait contre le vent et retenait chapeau et pelisse, et enfin, près de son coupé, à une portière. L'épaule appuyée au vitre verni, elle regardait les champs neigeux, les arbres, les poteaux, les monticules qui filaient à toute allure. Son beau visage altier, tourné vers les plaines désolées, semblait triste. Son manteau et gants de soie, paraît une écharpe et jaquette de soie, paraît une dentelle.

S'étant battu dans l'angle de son coupé, le capitaine avait devant lui une nuque aux beaux cheveux châtains, un dos que les secousses du train faisaient vaciller, une jupe de drap bien coupée frôlant des bottines vernies haut lacées. Et lorsque enfin il lui parut indispensable de savoir où et pourquoi elle s'en allait ainsi toute seule à une époque aussi troublée, Abosof revint à lui et, s'emparant d'une livre d'aventures, se plongea dans la lecture.

L'air frais envoyé de la fenêtre pénétra dans le coupé, et soudain un parfum à la fois amer et doux envahit le compartiment. Abosof eut les plis d'une jupe bleu foncé qui s'agitait sous la pression des jambes. Il revint à la première page. La dame était maintenant devant la fenêtre, le dos tourné à la porte du coupé.

Alors, il sortit précipitamment sur la plate-forme, et là, sous la poussière de neige, sous le vent, il s'avoua ému et troublé, malgré ses trente-deux ans, malgré son expérience et sa continence. Cependant, il se ressaisit, et revint dans le wagon, avec l'intention d'examiner tranquillement la dame inconnue, d'engager la conversation même, s'il le fallait, mais sans s'abaisser ni l'abaisser, elle, sous aucun prétexte. Mais elle n'était plus là. Elle n'avait pas paru au déjeuner.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

BANQUE GREGORJ FRERES

MM. GREGORJ Frères prient leurs clients qui n'ont pas encore retiré leurs obligations Danube-Save-Adriatique provenant de l'échange des obligations Lombardes, de vouloir bien se hâter d'effectuer ce retrait.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui mardi 17 juin 1924, vingt-cinquième semaine, 169ᵉ jour de l'année, 197 à venir.

Lune : pr. quart, le 10 juin; pleine le 17.
Soleil : lever, 4 h. 45; coucher, 20 heures.
Aujourd'hui : saint Avit; sainte Marie, Demain : saint Ephrem, diacre; sainte Marine.
Thermomètre : à 9 heures, 22°; à 12 heures, 23°; à 18 heures, 22°. Minima, 20°; maxima, 24°.
Etat du ciel : peu nuageux; vents variables; mer belle.

EPHEMERIDES

1546. — Après deux siècles de guerre, la France et l'Angleterre signent la paix à Ardres (Pas-de-Calais).

1818. — Naissance à Paris de Charles Gounod, compositeur français, auteur de ballets, compositions religieuses et de nombreux opéras, parmi lesquels : **la Reine de Saba, Faust, Mireille, Roméo et Juliette, Philémon et Baucis.**

Charles Gounod fut un mélodiste d'une inspiration élevée, d'un style sobre et original.

Il mourut à Paris en 1893.

1915. — Autour d'Arras de violents combats sont engagés.

Des deux côtés de la route d'Aix-Noulette à Souchez plusieurs lignes de tranchées sont enlevées aux Allemands. Nous continuons de progresser autour de Souchez, dans le parc du château de Carleul, dans le cimetière de Souchez, sur les pentes sud-est du village et autour de Neuville-Saint-Vaast, où nous prenons une ligne de tranchées, repoussons plusieurs contre-attaques et faisons 600 prisonniers.

NOS CLICHES

Nos lecteurs ont pu admirer en première page la si vivante photographie de notre éminent représentant, M. de Moro-Giafferri, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique.

Cette photo est une reproduction d'un cliché sortant des grands ateliers parisiens de photographies d'intérieurs Henri Martinie.

CONCERT

Le concert de dimanche soir, donné sur la place Saint-Nicolas, par la **Lyre Bastiaise**, a obtenu un plein succès. Le programme, des mieux choisis, a été exécuté avec un ensemble et un accord parfait, particulièrement la fantaisie de **Faust** où on a pu apprécier la valeur et le talent de nos braves musiciens bastiais, encouragés par de nombreux applaudissements.

Nous renouvelons nos félicitations au distingué chef, M. Vincent, et aux membres de la **Lyre**.

DEUIL

Un deuil cruel vient de frapper Mme veuve Jean-Dominique Colombani en la personne de son regretté époux, M. Jean-Dominique Colombani, convoyeur des P. T. T., qui vient de s'éteindre à l'âge de 73 ans.

M. Jean-Dominique Colombani était un employé modeste et consciencieux, remplissant les fonctions de convoyeur à la grande satisfaction de ses chefs; il emporte dans la tombe les regrets unanimes de ses collègues et de ses chefs.

La levée du corps de ce loyal fonctionnaire a eu lieu en présence d'amis et de camarades.

Le deuil était conduit par le gendre, le petit-fils, le frère, le beau-frère, entourés de nombreux parents. On remarquait dans le cortège la plupart des employés des P. T. T.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous adressons à Mme veuve Jean-Dominique Colombani et sa fille, à Mme et M. Jean Giannetti et leur fille, à Mme veuve Giampaoli et son fils, à Mme et M. Adrien Giudicelli et leur fils, à M. et Mme Antoine Colombani, leurs enfants et petits-enfants nos condoléances et sincères condoléances.

GENIE

M. Lera, adjudant d'administration du génie à la chefferie de Nice, est affecté à la chefferie de Bastia, en résidence à Ajaccio.

CERTIFICAT D'ETUDES

L'appel aura lieu le 27 juin, à 7 h. 30 du matin, à l'école du boulevard de Carée. Les candidats devront être pourvus des fournitures nécessaires. Ils apporteront leurs feuilles de composition préparées d'avance : coin supérieur droit replié et cacheté, recouvrant le nom et le prénom de l'aspirant, ainsi que l'adresse de la famille.

Le **Saucisson MIREILLE** est le **plus apprécié**

AU PORT

Le vapeur **Général-Bonaparte** est arrivé samedi soir, venant de Nice, avec 185 passagers et 60 tonnes de marchandises.

— Le vapeur **Liamone** est arrivé de Marseille, hier matin, avec 201 passagers et 313 tonnes de marchandises.

— Le voilier italien **Catterina-Madre** est arrivé de Gênes, sur lest.

EAUX ET FORETS

M. Rasori Antoine, ex-soldat du 22ᵉ rég. d'infanterie coloniale, à Bastia, a été nommé garde domanial des eaux et forêts de 6ᵉ classe, au poste non logé de Remoulins (Haute-Savoie).

NOUVELLES MARITIMES

M. Conti Baptistin-Hippolyte, officier de 2ᵉ classe des Directions de travaux, a été promu au grade d'officier de 1ʳᵉ classe.

On nous communique

Les membres de la L. M. C. sont, en outre priés de vouloir bien assister à cette réunion du 19 juin.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Un concours départemental d'enseignement technique aura lieu à Bastia au siège social de l'Association des sténo-dactylographes comptables bastiais, 17, boulevard Paoli, le mardi 1ᵉʳ juillet prochain.

Les demandes d'inscription devront être adressées à la Présidente de la société avant le 29 juin inclus.

Demander le programme et la date des prix au secrétaire de la société.

ECOLE DE COMMERCE

Les épreuves générales de sténographie et de dactylographie auront lieu le jeudi 26 juin dans une des salles de l'Ecole de commerce.

Vendredi 27 juin, examen de secrétaire commercial et de teneur de livres.

Samedi 28 juin, examen pour l'attribution du diplôme de comptable et du fin d'études commerciales.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur de l'Ecole.

POSTES ET TELEGRAPHES

AVIS

Un concours pour le recrutement de dames sténo-dactylographes à l'Administration centrale des Postes et des Télégraphes et à la Direction de la Caisse Nationale d'Epargne aura lieu le 24 juillet 1924.

Le nombre des candidates à admettre est fixé à huit.

Le concours sera ouvert à Paris exclusivement.

Les listes d'inscriptions seront closes le 5 juillet 1924, au soir.

Peuvent y prendre part les postulantes sans infirmités, âgées de 17 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du concours. Aucune demande de dispense quelle qu'elle soit ne sera prise en considération.

Les postulantes devront adresser leur demande, établie sur papier timbré et accompagnée d'un extrait de leur acte de naissance également établi sur papier timbré, au directeur des P. T. T. de la Corse, chargé de l'instruction des candidatures. Ce fonctionnaire leur fera parvenir le programme du concours.

Nota. — Outre leur rétribution (minimum 1.000 francs; maximum 7.000 francs), les dames sténo-dactylographes reçoivent les indemnités de résidence, de vie chère et, le cas échéant, pour charges de famille.

AVIS AUX PENSIONNES

Par circulaire du 4 juin 1924, M. le ministre de la Guerre et des Pensions, a indiqué les mesures à prendre en vue de réduire au minimum les délais d'application de la loi du 14 avril 1924 en ce qui concerne la péréquation des pensions déjà concédées.

Aux termes de cette circulaire, les catégories de pensionnés désignés expressément et limitativement ci-après, sont tenus de se faire connaître à M. le Sous-Intendant militaire, chef du S. D. P., à Ajaccio, qui leur adressera les déclarations à produire en vue de l'application à leur profit des dispositions précitées.

Pour faciliter l'examen de leur demande les intéressés sont invités à porter sur l'enveloppe de leur lettre la mention ci-après : « Application de la loi du 14 avril 1924 ».

Les diverses associations de retraités sont, en outre invitées à centraliser les demandes de leurs affiliés.

Les catégories de pensionnés à qui s'applique la loi du 14 avril 1924 sont les suivantes :

a) Militaires titulaires d'une pension fondée sur la durée des services (pension d'ancienneté, pension proportionnelle, pension mixte des articles 59 ou 60 de la loi du 31 mars 1919, pension de réforme prévue par la loi du 19 mai 1834.)

b) Veuves ou orphelins de militaires titulaires d'une pension réversible fondée sur la durée des services (pension d'ancienneté, pension proportionnelle réversible de la loi du 16 avril 1920 ou de la loi du 22 juillet 1921, pension mixte de l'article 60 de la loi du 31 mars 1919).

c) Assimilés aux militaires bénéficiaires d'une pension à forme militaire fondée sur la durée des services (ouvriers immatriculés des manufactures d'armes et des arsenaux, ingénieurs et agents techniques des poudres, etc.).

d) Veuves ou orphelins (titulaires d'une pension) des assimilés visés à l'alinéa c ci-dessus.

HARMONIE DES « RAS »

PROGRAMME
du mardi 17 juin, de 21 à 22 heures
sur la place Saint-Nicolas

Poppchen, marche concert	...	Gilbert.
Dodi, fox-trot	...	Christiné.
La Fille du Régiment, fant.	...	Donizetti.
Mésange et Fauvette, polka	...	G. Dore.
Andalucia, valse espagnole	...	Popy.
Columbia, marche américaine	...	Vercelier.

« REGENT CINEMA »

CE SOIR, à 8 h. 45
— Changement de programme —

Paramount Magazine

LA CAUTION
Un grand drame en 6 parties
avec Betty Compson

Une bonne poire
Comique en deux parties

ÉTAT CIVIL

Naissances

DIAS Angèle-Anne-Antoinette.
DEMICHELI Antoinette.
TARANO Germaine.
CASANOVA Antoine-Ange-Baptiste.
MATTEI Joséphine-Elisabeth.

Décès

SOLLARI Liline, s. p., 68 ans.

OREZZA-LES-EAUX
(STAZZONA)

« HOTEL ALITTI »
Ouvert du 15 juin au 30 septembre
Le mieux situé :: :: :: :: :: :: :: *Le plus confortable*

SOCIETE MECANIQUE ET DE TRANSPORTS AGOSTINI FRERES

Création des Services Automobiles BASTIA-AJACCIO (Par Vizzavona)

La Société de Transports AGOSTINI Frères, 34, boulevard Paoli, à Bastia, a l'honneur d'informer le public qu'elle inaugurera des Services Automobiles sur la nouvelle ligne **Bastia-Ajaccio et vice-versa** sur auto-cars neufs « LATIL », 15 places, à partir du 20 courant avec les horaires suivants :

Départ de Bastia les lundi, mercredi et vendredi, à 8 heures du matin. Arrivée à Vizzavona à 11 h. 30; départ de Vizzavona à 13 h. 30. **Arrivée à Ajaccio, à 15 heures.**

Départ d'Ajaccio les mardi, jeudi et samedi, à 8 h. 30 du matin. Arrivée à **Vizzavona à 11 heures; départ de Vizzavona** à 12 h. 30. **Arrivée à Bastia à 15 h. 30.**

Les départs de Bastia auront lieu au Siège social, et ceux d'Ajaccio des bureaux de la Compagnie des Grands-Hôtels, place du Diamant.

—: Prix du passage : **45 francs** :—

Nous sommes persuadés que le public accueillera favorablement cette nouvelle initiative de la Société Agostini Frères, qui a toujours su conserver sa place dans le progrès.

Le voyage Bastia-Ajaccio deviendra ainsi une partie de plaisir, tout en offrant de sérieux avantages à l'homme d'affaires.

La Société inaugurera des services sur **Orezza** à partir de juillet prochain et pendant toute la saison estivale avec correspondance à Ponte-Leccia, pour les voyageurs d'Ajaccio.

DERNIÈRE HEURE

LE MINISTERE

M. DE MORO-GIAFFERRI SOUS-SECRETAIRE D'ETAT

Paris, 16 juin.

M. Vincent de Moro-Giafferri, député de la Corse, fait partie du nouveau cabinet.

M. Herriot lui a attribué le sous-secrétariat de l'Enseignement technique, qu'occupait M. Henry Paté, dans le Cabinet Poincaré.

LA TRANSMISSION DES POUVOIRS

Paris, 16 juin.

M. François Marsal, président du Conseil démissionnaire, a transmis hier matin les pouvoirs à M. Edouard Herriot.

UN REMANIEMENT MINISTERIEL

Paris, 16 juin.

Le bruit court avec insistance, émanant de source très autorisée qu'un remaniement ministériel aurait lieu au mois de juillet.

LA PRESSE ET LE MINISTERE

LA PARTICIPATION DU GENERAL NOLLET

Paris, 16 juin.

L'attribution du portefeuille de la Guerre au général Nollet, commandant la Commission de contrôle interalliée à Berlin, est très bien accueillie par l'ensemble de la presse de droite.

En effet, l'on considère que la participation du général Nollet au Cabinet Herriot coupe court à toutes les illusions allemandes.

Informations Parlementaires

LA PRESIDENCE DU SENAT

Paris, 16 juin.

A la suite de l'élection de M. Doumergue à la présidence de la République, le Sénat doit procéder à la désignation de son nouveau président.

M. Bienvenu-Martin semble devoir être élu, mais on avance également les noms de MM. Steeg, Jeanneney et Lebrun.

LES VICES-PRESIDENCES DE LA CHAMBRE

Paris, 16 juin.

Trois des vice-présidents de la Chambre, élus le 4 juin, MM. J.-J. Dumesnil, Reynaldy et Justin Godard, faisant partie du Cabinet Herriot, il sera procédé à leur remplacement dans une prochaine séance.

De nombreuses candidatures sont déjà mises en avant et particulièrement celles de MM. Bandos, Daniel Vincent, Paul Morel et Bouilloux-Laffont.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 16 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en Conseil, à 16 heures, sous la présidence de M. Doumergue.

LA DECLARATION MINISTERIELLE

M. Herriot, président du Conseil, a soumis à M. Doumergue les grandes lignes de la déclaration ministérielle dont les termes définitifs seront arrêtés par le Conseil des ministres qui se réunira demain matin.

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

Au cours de cette réunion, M. Doumergue fera connaître le message qui sera lu aux Chambre dans l'après-midi.

LA DECLARATION MINISTERIELLE

Paris, 16 juin.

La déclaration ministérielle qui sera lue demain après-midi à la Chambre, par M. Herriot, et au Sénat par M. René Renoult, contient un exposé complet du programme du nouveau Cabinet.

Les grandes lignes de ce programme sont les suivantes :

Politique intérieure :

Abrogation des décrets-lois; vote d'une large amnistie; reprise des relations avec la Russie; réduction du service militaire par l'organisation de la nation armée; réintégration des cheminots révoqués pour faits de grève; suppression des décrets Bérard; création de l'Ecole Unique.

Politique financière :

Etablissement d'un inventaire exact de la situation budgétaire; répression très sévère de toute fraude fiscale; aménagement démocratique de l'impôt sur le revenu; maintien des monopoles, particulièrement de celui des allumettes; remplacement des impôts de consommation et de la taxe sur le chiffre d'affaires par les impôts directs.

Politique sociale :

Respect de la loi de huit heures et des droits syndicaux; vote de la loi sur les assurances sociales; reconnaissance des syndicats de fonctionnaires.

Politique extérieure :

Arriver à la paix par l'entente des peuples; fortifier la Société des Nations et étendre son rôle; acceptation sans arrière-pensée du plan des experts, mais en n'évacuant la Ruhr que progressivement; rétablissement du contrôle du désarmement en Allemagne.

REUNION DU CONSEIL

Paris, 16 juin, 20 h.

M. Herriot a convoqué le Conseil des ministres pour ce soir.

SPORTS

LE BOL D'OR

Rome, 16 juin.

Samedi à 18 heures, au stade-vélodrome Buffalo, a été donné le départ du Bol d'Or, course cycliste de 24 heures avec entraîneurs à tandem.

Le classement final de l'épreuve est le suivant :

1ᵉʳ OSCAR EGG, accomplissant 936 kilomètres, et battant le record du monde des 24 heures;
2ᵉ DUBOC ;
3ᵉ LEON GEORGET, qui gagna neuf fois cette course;
4ᵉ JULES DELOFFRE.

HIPPISME

Paris, 16 juin.

Le Grand-Prix du Jockey-Club a été gagné par *Pot-au-Feu*, de l'écurie du prince Aga-Kahn.

La victoire de son cheval a rapporté trois cent quarante mille francs au prince Aga-Kahn.

BEAUX-ARTS

PRIX NATIONAL des BEAUX-ARTS

Paris, 16 juin.

Le Prix National des Beaux-Arts a été décerné à M. Inghimberti, de Marseille, sociétaire depuis deux ans de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, sorti de l'Ecole des Arts Décoratifs.

M. Inghimberti est l'élève de M. Eugène Morand.

A LA COMMISSION DES REPARATIONS

UN DEMENTI DE M. BARTHOU

Paris, 16 juin.

M. Barthou, président de la Commission des réparations, a démenti les bruits qui ont couru au sujet de son remplacement à la Commission par M. Loucheur et de sa nomination comme Résident général au Maroc.

en Angleterre

L'ENTREVUE MAC DONALD - HERRIOT

Londres, 16 juin.

M. Ramsay Mac Donald a reçu aujourd'hui M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, venu pour l'entretenir de l'entrevue demandée par M. Herriot.

Le Premier anglais a chargé notre ambassadeur de dire au Président du Conseil français qu'il était à son entière disposition et qu'il le recevrait avec grand plaisir le plus tôt possible.

LES MORTS DU JOUR

M. VICTOR GAGLIO

Nice, 16 juin.

M. Victor Gaglio, bijoutier, conseiller municipal de Nice, est décédé subitement hier matin, à l'âge de 53 ans.

LE GENERAL CHAMOIN

Paris, 16 juin.

Le général de division Chamoin, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé aujourd'hui à Paris, à l'âge de 79 ans.

Le défunt fut commandant, puis colonel attaché à la maison militaire du Président de la République Sadi-Carnot.

Lorsque M. Carnot fut assassiné à Lyon, le colonel Chamoin se trouvait à côté de lui.

Le défunt représenta le ministre de la guerre à la Cour de cassation lors de la seconde revision du procès Dreyfus.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1865

Paris, 16 juin.

L'obligation portant le numéro 466.650 sera remboursée par *cent cinquante mille francs.*

L'obligation portant le numéro 121.300 sera remboursée par *cinquante mille francs.*

BONS DE LA PRESSE

L'obligation portant le numéro 496.287 sera remboursée par *dix mille francs.*

TOULON

ARRESTATION DE FAUX-MONNAYEURS

Toulon, 16 juin.

La gendarmerie a arrêté aujourd'hui la femme Casta Léon et le nommé Pignol, venus de Marseille et qui ont été trouvés porteurs de deux milles fausses pièces de deux francs.

Les faux-monnayeurs ont été aussitôt écroués et l'enquête se poursuit pour découvrir leur complice.

à Paris

INAUGURATION DE LA STATUE D'EMILE ZOLA

Paris, 16 juin.

L'inauguration de la statue d'Emile Zola, érigée à l'angle des rues Emile Zola et Violet, a eu lieu hier en présence d'une assistance très nombreuse.

Une dizaine de discours ont été prononcés notamment par MM. Herriot, Paul-Boncour, Jouhaux, Lalou, et Lebey du Grand Orient.

LE COLLIER DE Mme THIERS

Paris, 16 juin.

La vente du collier de Mme Thiers qui a eu lieu aujourd'hui, a produit plus de onze millions.

Les droits d'enregistrement et autres frais dépassent un million deux cent mille francs.

EN TERRITOIRES OCCUPES

LES ACCORDS DU M.I.C.U.M.

Paris, 16 juin.

On télégraphie de Mayence qu'à la suite de nouvelles négociations, les accords entre le M.I.C.U.M. et les industriels des régions occupées, ont été prorogés jusqu'au 30 juin.

en Allemagne

LE PLAN DES EXPERTS

Berlin, 16 juin.

Le docteur Schacht, après l'adoption du plan Dawes proposera aux Alliés et aux Américains un nouveau rapport.

Ce rapport suggérera notamment de réadmettre l'Allemagne dans les affaires coloniales et d'encourager les Allemands à se diriger vers les anciennes colonies.

AUTOMOBILES " SLIM "
Grande Marque. moteurs 16 soupapes à culbuteurs, Carrosseries signées, Freins sur les quatre roues.
Agent : R. STAATH. *21, Rue de l'Opéra — BASTIA*

en Italie

LE RETOUR DES SOUVERAINS

Rome, 16 juin.

Le roi et la reine d'Italie, ainsi que le prince héritier et la princesse Mafalda sont rentrés hier de leur voyage en Espagne.

L'ASSASSINAT DE M. MATTEOTI

Rome, 16 juin.

Contrairement à ce qui a été annoncé avant-hier, le corps de M. Matteoti n'a pas été retrouvé.

Il semble que les assassins du député socialiste ont voulu se débarrasser d'un adversaire qui devenait dangereux pour eux, M. Matteoti était, en effet, en possession de documents très compromettants pour certaines personnalités politiques, dont il devait donner lecture au cours d'une prochaine séance de la Chambre. Il portait toujours sur lui ces pièces que ses agresseurs ont dû reprendre et détruire.

UNE ARRESTATION

L'enquête a permis d'établir que l'automobile dans laquelle a été enlevé M. Matteoti avait été louée dans un garage par M. Filipoli, directeur du *Corriere Italiano.*

Un mandat d'arrêt a été lancé contre ce dernier, qui, l'ayant su, s'est empressé de s'enfuir par le premier rapide.

L'inspecteur de police chargé de l'arrêter a, alors, loué une automobile et a rejoint le train à Orte où il a pu mettre en état d'arrestation M. Fillipoli.

L'EMOTION EN ITALIE

Une grande animation règne dans les rues de la capitale. De nombreuses patrouilles circulent et ont pu, jusqu'à présent, éviter les collisions entre socialistes et fascistes.

A Gênes, les ouvriers du port ont quitté le travail en signe de protestation.

Le bruit court avec insistance que MM. Finzi, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, et M. Cesare Rossi, chef du bureau de la presse à la présidence du Conseil et membre du quadrumvirat du parti fasciste, qui, d'ailleurs, ont adressé leur démission à M. Mussolini, ne seraient pas étrangers à cet assassinat.

LES SANCTIONS

M. Mussolini a décidé de relever de ses fonctions M. Bertini, chef de la police de Rome.

LE ROI CONSULTE M. GIOLITTI

Dès son arrivée au Palais-Royal, le roi a envoyé un fonctionnaire de sa maison, chercher M. Giolitti avec lequel il compte s'entretenir de l'assassinat du député Matteoti.

FILIPPOLI COURT ENCORE

On dément l'arrestation de M. Fillipoli, directeur du *Corriere Italiano*, qui n'a pu être rejoint par les nombreux policiers lancés à sa poursuite.

MANDAT D'ARRET CONTRE M. CESARE ROSSI

Le juge d'instruction chargé d'instruire l'affaire de l'assassinat de M. Matteoti, a lancé un mandat d'arrêt contre le commandeur Cesare Rossi, chef du bureau de la presse, démissionnaire.

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A VENDRE appartements : 1° 7 pièces, rue du Lycée; 2° 5 pièces, rue Saint-Jean. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

PERDU par Mme Casanghi, 16, rue de l'Opéra, une broche en or.

A VENDRE part d'associé du « Dépôt-Cinéma ». S'adresser à Mᵉ de Caraffa, notaire à Bastia.

« AU BUCHERON DE CORSE »
ENTREPOT DE LA GARE

Vente-réclame pour une semaine de planches de « pin laricciu » de bonne qualité, au prix de cinquante-cinq francs la canne.

S'adresser chez M. CHINERSON, 15, boulevard Albert-Iᵉʳ. (Téléphone 113.)

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

Paris, 16 juin.

	cours précéd.	dernier cours
3 0/0	—	52.50
5 0/0	—	68.85
Tabacs d'Orient	332	271
Penhoët	342	345
Rente Foncière	2080	2050
Lautaro	695	685
Banque Paris Pays-Bas	1450	1470
Tubize	601	608
Banque Ottomane	742	735
Pathé	516	502
Banque Union Paris	860	868
Vieille Montagne	2150	2110
Haïti 5 0/0 1910	385	388
Montecatini	220	213
Suez	13210	12980
Paris Aix	7760	7690
Hotchkiss	1539	1555
Russe 5 0/0 1906	28.85	28.55
Crédit Lyonnais	1510	1535
Orendi Back	188	197
Bary	89	85
Financière Caoutchouc	153.50	151.50
Vins et Spiritueux	249	244
Pathé Capital	518	522
Chemin de fer Santa Fé	621	619
Les Deux Siècles	155	155
Oriental Carpet	306	306
Union Electricité	361	360
Tungsrika	117	112.50

COURS DES CHANGES

Livre	80.30	79.10
Dollar	18.70	17.99
100 lires	82.40	77.40
100 pesetas	254.25	243
100 francs suisses	331.50	317
Piastre	10.15	10.10

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Pierre-Mathieu Solari, et leur enfant;

Mlle Madeleine Solari;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve LILINE SOLARI

leur mère et grand'mère, décédée le 16 juin, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu mardi 17 courant, à une heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire : impasse de la Gendarmerie.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

BASTIA-TOULON

Mme Pierre Tristani, M. Pierre Tristani, officier marinier en retraite, employé au Parquet général, et leurs enfants; M. Justin Valenti, capitaine du génie, Mme Justin Valenti, née Lidbent, et leurs enfants, de Toulon; Mme Gérald Langout, née Valenti, M. Gérald Langout, commissaire de marine, et leurs enfants, de Toulon; Mme veuve Charles Ayasse, née Valenti, et ses enfants; Mme Joséphine Valenti, et ses enfants, de Toulon; Mme veuve Lucien Valenti, née Bernardin, artiste-peintre, de Paris; Mme André Liona, M. André Liona, maître-imprimeur, et leurs enfants de Toulon;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. JEAN-BAPTISTE VALENTI
Retraité de la Marine

leur père, beau-père, grand-père et oncle regretté, décédé subitement à Bastia, dans sa 77ᵉ année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mardi, à 4 heures.

Maison mortuaire : Palais de Justice.

FOURNITURES GENERALES
et
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
INSTALLATIONS ET FOURNITURES POUR SALLES DE BAINS

PLOMB EN TUYAU

— Maison de confiance —
GUIDUCCI & BOGLIANO
Bastia. — 24-36, Boul. Paoli, — Bastia
[R. C. Bastia 78] Téléph. : 1-26

BLANCHISSERIE BASTIAISE

INSTALLATION MECANIQUE A LUPINO

P. CESARINI, *Propriétaire*

Blanchissage par procédés nouveaux

Cardage de laine et réfection de matelas

Le public est informé que, fin septembre, un Entrepôt sera ouvert en ville où le linge sera reçu.

Des prix spéciaux seront faits pour Hôtels, Pensionnats et Coiffeurs.

[R.C. Bastia 2.017]

Lisez le Petit Bastiais

... Ses Primes
... Ses actualités photographiques
... Sa page féminine

Le mieux informé
Le plus répandu
Le mieux fait des Journaux de la Corse

A la demande d'un grand nombre de lecteurs, le " PETIT BASTIAIS " commence aujourd'hui la publication d'une grande nouvelle du Comte Alexis TOLSTOI : "La Belle Dame" (Traduction de Serge PERSKY)

INDUSTRIELS ! COMMERCANTS ! L'Imprimerie du " Petit Bastiais " met à votre disposition l'outillage le plus perfectionné et un personnel spécialisé dans les Travaux de ville. En lui confiant vos Commandes, vous êtes assuré d'une exécution irréprochable, à des Prix défiant toute concurrence.

ETUDE
DE
Mᵉ AUGUSTE MALAUZAT,
DOCTEUR EN DROIT,
NOTAIRE A MARSEILLE, RUE PARADIS, 40
SUCCESSEUR DE Mᵉ GASQUET

PREMIER AVIS

Suivant procès-verbal d'adjudication dressé le trois juin mil neuf cent vingt quatre par Mᵉ Malauzat, notaire à Marseille à ce commis, et portant cette mention : Enregistré à Marseille, A. C. nº 2, le 13 juin 1924, nº 209 bis ; reçu six mille trois cent dix francs quatre-vingts centimes (signé : [illegible]) Antortion.

Monsieur François [illegible], commerçant, demeurant à Bastia (Corse), rue de l'Opéra nº 3, a été déclaré adjudicataire du fonds de commerce et d'industrie de fabrique de pâtes alimentaires et de glace artificielle, situé et exploité à Bastia (Corse), quartier de Toga, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le matériel et l'agencement servant à l'exploitation et le droit au bail des lieux, — dont la vente a été poursuivie à la requête de Mᵉ Paul Castellan, arbitre de commerce à Marseille, rue de la République, 11, liquidateur judiciaire de la société anonyme des « Etablissements Outremer Corse », en liquidation, dont le siège est à Marseille, rue Edmond Rostand nº 6, propriétaire dudit fonds de commerce et d'industrie.

Les oppositions à faire, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours, au plus tard, de la seconde insertion, au cabinet dudit Mᵉ Paul Castellan, 11, rue de la République, à Marseille, où il est fait élection de domicile.

Pour première insertion
Signé : A. MALAUZAT, Notaire.

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS

POUDRE DELARBRE

Quand vous serez à PARIS
Il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici
vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS
62 Rue de Richelieu PARIS

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

SE MEFIER des Nombreuses contrefaçons
RHUM FOX-LAND Grande Marque
EXIGER la Marque

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE
INSTALLATIONS & REPARATIONS
Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc., etc.
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
BASTIA ◎ 9 et 21, Rue de l'Opéra ◎ BASTIA
[R. C. Bastia 492]

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot
Tout ce qui concerne la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction
Rapidité Exactitude dans les Devis
Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

BANQUE
DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
19, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Pao. à BASTIA
PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement du papier de commerce – Comptes de chèques – comptes de dépôts à préavis et à échéance – Lettres de crédit – Opérations de change – Ordres de bourse – Souscriptions – Opérations sur titres – Garde de titres – Prêts sur titres – Encaissement de tous coupons – Garantie contre le risque de remboursement au pair et la vérification de tirages – Renseignements financiers, industriels et commerciaux – Surveillance de portefeuilles, etc., etc.
Compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRES-FORTS

AVIS
ESSENCE Tourisme
PETROLE Raffiné
QUALITE SUPERIEURE
S'adresser aux Etablissements
SIMON DAMIANI ET Cie
BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA

R. C. Bastia 869

— 39 —

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XVII

[illegible]

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

[illegible]

Elle était hébétée, folle, absente. Elle ne songea qu'à dire :

— Prenez garde ! je suis pleine de feuilles.

[illegible]

— Mais elle viendra ; elle va venir. Allons-nous-en !

— Restez encore ! attends que je devienne fou : je me jetterai par cette fenêtre et tu seras débarrassée de moi !

— Voilà encore des feuilles ! dit-elle [illegible]

[illegible]

XVIII

[illegible]

Mais les hommes bredouillèrent sans répondre. L'un de leurs femmes, le poing sur la hanche et hochant la tête, dit :

— Oh ! c'est Paolo. Il en veut à Carlotta. [illegible]

[illegible]

— Ce y est !

[illegible]

(A suivre).

49ᵉ ANNÉE. — Nº [illegible]

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

MERCREDI 18 JUIN 1924.

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. – BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

00289

BIBLIOTHÈQUE BASTIA [illegible]

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
1re Page, 8 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

La Corse au Salon des Artistes Français et de la Société Nationale

Alors que les « paysages bretons », les « intérieurs bretons », les « pêcheurs bretons », foisonnent jusqu'à la satiété, on peut compter sur les doigts, *rari nantes in gurgite vasto*, parmi les hectares de toile peinte qui couvrent les murs du Grand Palais, les tableaux qui se rapportent à la Corse par leur sujet ou par leur auteur.

Au point de vue artistique, comme au point de vue touristique, comme au point de vue de l'iconographie historique, cette carence est des plus regrettables.

On a disserté maintes fois sur la prétendue inaptitude des Corses pour les arts plastiques. Heureusement, cette opinion vient de recevoir un éclatant démenti, puisqu'une des plus hautes récompenses du Salon des Artistes Français, la deuxième Médaille d'or, est revenue cette année à un peintre corse, M. Léon Canniccioni.

Une cause géographique, l'isolement insulaire, explique, sur ce point comme sur d'autres, notre infériorité. Dans des conditions analogues, mais incomparablement moins défavorables, l'Angleterre n'est-elle pas restée longtemps en retard sur les autres nations du continent européen, au point de vue du développement des arts plastiques, de la plastique colorée tout au moins, qui n'a pris son essor dans ce pays qu'après Van Dyck et la pénétration flamande.

Une autre cause, d'ordre psychologique, c'est l'attraction évidente et un peu trop exclusive des Corses pour les succès bruyants et un peu vains de tréteaux et de panaches, et leur indifférence trop marquée pour les œuvres qu'un labeur silencieux et persévérant élabore dans la solitude et le recueillement du cabinet, de l'atelier et du laboratoire, et qui sont cependant la source des satisfactions les plus pures et les plus élevées, les plus solides et les plus durables.

Pour la Sculpture, encore plus déshéritée que la Peinture, un exemplaire unique : *En Corse* est une charmante statuette de M. Patriarche ; une paysanne portant la *secchia*, qu'elle maintient d'une main, tandis que l'autre s'appuie sur la hanche pour assurer l'équilibre. Cette attitude particulière, où tout le corps semble en arrêt est fort délicatement rendue. Il serait d'ailleurs superflu de vanter les mérites bien connus d'un artiste éminent, arrivé, couvert de lauriers. M. Patriarche, dans le Monument aux Morts de la Ville de Bastia, nous donnera bientôt avec plus d'ampleur, la mesure de son grand talent, par une œuvre qui perpétuera, dans la mémoire de la Corse, le souvenir de ceux qui l'ont honorée par leur mort et le souvenir de l'artiste qui l'a honorée par sa vie.

La Peinture est représentée, à la Société Nationale, par deux toiles seulement : De M. Kinkead, irlandais, *Jour venteux, La Corse* : un ciel gris, des nuées basses balayées par la tempête, une mer dont la belle teinte bleue a fait place à de ternes reflets verdâtres, des falaises grises verticales. Cette vision de la Corse sous la tempête donne l'illusion d'un paysage de la Manche. De M. Lassence, peintre belge : *Temps orageux dans les Calanques*. Un village corse dont les hautes maisons à étages et la tour de l'Eglise paraissent minuscules et écrasés au milieu d'énormes roches diversement colorées ; d'épais nuages noirs très bas annoncent l'orage, semblables à des blocs aussi durs que les rochers ; les arbres eux-mêmes, avec leurs frondaisons épaisses et sombres, donnent l'impression de masses solides. C'est, très véridiquement exprimé, l'aspect sauvage et chaotique de certaines régions de la Corse.

Si nous passons aux Artistes Français, un tableau sensationnel et d'actualité attire les regards. Avoir son portrait au Salon est une consécration nécessaire pour tout homme célèbre, et M. de Moro-Giafferri ne pouvait s'y soustraire, car il n'est pas seulement une personnalité corse, mais parisienne, demain nationale. Le peintre polonais Cardekowski a reproduit fort exactement la physionomie sympathique du plus populaire des chefs corses.

Œuvre magistrale, portrait académique et de grande allure, l'un des plus remarqués du public, qu'attire la silhouette d'aristocrate du député démocrate, termes qui ne sont pas contradictoires, car un grand avocat ne saurait être qu'un démocrate athénien.

Le Prince du Verbe est représenté à son banc d'avocat, une main tendue en avant comme pour renforcer du geste un argument, tandis que l'autre, renversée en arrière, semble protéger une forme confuse, écrasée sous le poids de l'affliction ou du remords, une veuve, un orphelin,... ou Landru.

Si ressemblant que soit ce portrait, on ne peut se défendre cependant d'une impression de surprise, qui s'accentue si l'examen se prolonge, mais s'explique. Si habile que soit un artiste, il ne peut fixer sur la toile qu'un « moment » de la physionomie de son modèle ; ce qui est au-dessus des moyens de l'art, ce sont les feux changeants du regard, la mobilité des traits traduisant la rapidité de la pensée, les paroles ailées qu'on s'attend à entendre sortir de ses lèvres. On est surpris comme si venait à s'arrêter brusquement le murmure cristallin d'une de ces sources qui jaillissent du flanc des montagnes corses. Petit revers du talent, M. de Moro-Giafferri est condamné à être éloquent toujours ou à n'être pas tout à fait de Moro-Giafferri.

Un peintre russe, M. Wolkonski, expose un *Paysage corse*, où, comme une Parisienne élégante égarée dans un sombre paysage de Salvador Rosa, une jeune femme se promène sur un rivage abrupt, opposant sa grâce à l'âpreté du site, sa fragilité aux forces brutales que représentent les roches cyclopéennes et les lourdes vagues bleues.

De M. Ponchin, un marseillais, deux tableaux dont la manière rappelle les peintures de Cézanne et de Pissaro. *Environs d'Ajaccio*, un effet de soleil de midi, dont les rayons ardents se jouent à travers les branches des arbres. *Le Mont Gozi*, vu le matin, à travers une brume légère, apparaît avec de délicates nuances rosées, surplombant une vallée verdoyante et fraîche où serpente un petit ruisseau. Un pâtre garde ses moutons et on se prend à l'envier de vivre au milieu de ce calme et de cette beauté. Bien qu'il apparaisse de dos, il semble rêveur. A quoi rêve-t-il ? Aux splendeurs du paysage ? Parions plutôt qu'il rêve d'*un impiego* sur le continent, que *il scio Senatore* lui a promis, « pour le mois prochain sûrement ». *O fortu natos nimium...*

Annexons, sans trop risquer de nous tromper, Mlle Franceschi, pourtant née à Besançon, qui nous montre une vénérable *Grand Maman*, prenant le thé sous une tonnelle, portrait bien vivant, avec des effets bien observés de lumière filtrant à travers le feuillage.

M. Bertoletti a peint une *Ajaccienne à son balcon* ; c'est une dame, une patricienne d'Ajaccio, qui prend le frais, nonchalamment accoudée, et dont l'attitude fort bien rendue exprime tout le plaisir qu'elle éprouve à respirer l'air léger du matin, que l'on « voit » positivement, baignant les cimes des arbres qui forment une nappe verdoyante aux pieds de la spectatrice.

Enfin, voici un peintre corse, un vrai, né à Bonifacio, M. Antoine Ferracci, dont le jeune talent nous paraît augurer les plus brillantes promesses, autant qu'il est permis à un profane de faire de semblables pronostics. Il expose une *Vieille femme aux armées de Champagne*, peinte en 1917 : le visage plissé, ratatiné, recuit, sinon, au milieu duquel brillent de petits yeux vifs qui semblent regarder dans le passé lointain, le corps voûté, comme écrasé sous le poids des ans, forment une image de la vieillesse d'une remarquable vérité. On peut seulement formuler un regret : quand on est de Bonifacio, il semble qu'on devrait réserver davantage ses pinceaux pour la Corse, qui manque de peintres, et, dans une exposition récente à la Maison de l'Œuvre, que nous avons eu le plaisir de visiter, nous avons constaté que M. Ferracci ne présentait pas une seule peinture corse.

Nous arrivons enfin au « clou » de ce Salon de la Corse, au triomphateur du jour, M. Léon Canniccioni, dont le talent ne date pas de cette année, mais a reçu cette année la plus légitime consécration, par une haute récompense dont tous les corses se sont réjouis, comme d'un succès personnel. Car, si des hommes prédestinés s'élèvent au-dessus de la foule anonyme, il ne faut pas oublier, sans méconnaître leur effort individuel, que leur talent n'est que l'exaltation des vertus collectives de la race. Dans ses *Femmes corses à la fontaine*, le prestigieux talent de coloriste de notre compatriote s'est élevé à un degré de perfection qui permet sans flatterie de lui attribuer le titre de Véronèse de la Corse.

Dans un village dont les maisons apparaissent au dernier plan, des paysannes sont venues jusqu'au torrent voisin, dont le lit desséché laisse voir ses pierres polies depuis des siècles par les courants impétueux. Elles sont réunies autour d'une nappe bleue qui semble un fragment du ciel tombé sur la terre. Non, c'est une cuvette, une vasque naturelle, remplie d'eau tellement limpide que l'azur du ciel s'y reflète avec tout son éclat. Elles se livrent à d'humbles besognes, lavent du linge, s'approvisionnent d'eau dans de primitives poteries ; l'une d'elles prête à partir, se tient debout, belle comme une statue antique. Les souvenirs d'Homère et la scène célèbre de Nausicaa reviennent naturellement à l'esprit. Ces femmes devisent gaiement et leur physionomie est si expressive qu'on devine ce qu'elles disent. Dans tous les pays, les lavandières passent pour de mauvaises langues, de secrètes affinités relient l'art de laver du linge et l'art de casser du sucre. A leur sourire ironique et malicieux, on devine que ce sont les absentes qui sont l'objet de la conversation, et que, dans cette Fontaine rustique, aussi bien que dans de plus élégantes, on sait apprécier le charme de la médisance, plaisir des dames, même celles qui ne sont pas des lavandières.

Cette petite scène se passe dans un cadre d'une charmante poésie champêtre, dans la lumière atténuée du soleil déjà bas sur l'horizon, à la fin d'un bel après-midi d'automne, comme l'indiquent les feuillages, dont les teintes présentent une gamme de tons rouges richement variés sans bariolage, qui complète un ensemble du plus somptueux effet décoratif.

L'eurythmie des lignes, l'équilibre de la composition, l'harmonie des couleurs, la vérité de l'expression, le sentiment poétique, tout concourt à la perfection de ce tableau, devant lequel les moins avertis s'arrêtent et sentent la main d'un Maître.

Nous nous attardions à le contempler quand une dame d'aspect opulent fit son entrée, s'arrêta, admira, se pencha vers la signature : « Canniccioni, un Italien, » s'écria-t-elle d'un ton définitif. Si cette dame avait lu : Ta-nuf-lib, ou bien : Hir-cha-oncurrre, aurait-elle dit : Un Boche ? Non, assurément. Quand donc cessera ce paradoxe de voir les Parisiens trouver familiers les noms les plus incontestablement germaniques, tandis que les noms corses, qui sont des noms latins, comme la plupart des noms français, mais dont le latin est seulement moins altéré, leur paraissent étranges et étrangers.

Bonaparte a eu de la chance de ne pas s'appeler Orecchioni ; tout son génie n'y aurait rien fait.

Il faut espérer que le tableau de Canniccioni n'ira pas loin, qu'il ne fera que traverser la rue, pour aller au Palais d'en face, au Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, où il sera à la place d'honneur qu'il mérite.

Et souhaitons-lui mieux encore pour l'avenir, car, lorsqu'on parcourt les salles du Louvre et qu'on n'y rencontre pas un seul nom corse, c'est là une constatation vexante pour notre amour propre national. Qu'on ne voie pas dans cet adjectif une adhésion à certaines velléités saugrenues. La Corse est unie à la France par le plus solide des liens, celui, comme a dit Renan d'avoir fait de grandes choses ensemble et de vouloir en faire encore. Unie, mais non confondue cependant : le Destin, qui a placé les Corses sur une terre entourée d'eau, ne semble-t-il pas avoir voulu marquer par là qu'ils devaient conserver intacte une personnalité particulière.

« Canniccioni, écrit dans le *Temps* M. Thiébault-Sisson, n'a jamais bien été inspiré que par la Corse. » C'est bien le cas de rappeler, comme le faisait dans une réunion corse récente, M. de Peretti della Rocca, la légende du géant Antée, qui retrouvait une vigueur nouvelle, chaque fois qu'il venait à toucher la Terre, sa Mère. C'est à ce trait que l'on reconnaît un peintre national.

Désormais, il n'est pas un bourgeois corse conscient et organisé, c'est-à-dire ayant conscience des devoirs sociaux qui sont le corollaire obligatoire des privilèges d'argent qui ne doive se faire un point d'honneur d'orner son salon d'un tableau de Canniccioni, médaille d'or de 1924. Ce ne sont pas les médailles et les titres officiels qui font le talent, mais ils ont leur utilité néanmoins, par exemple pour guider la foule des gens timides qui n'osent se fier à leur propre jugement : Si c'est du Mozart, que l'on m'avertisse.

Les voilà avertis maintenant.

Quant aux autres qu'ils n'oublient pas de jeter des fleurs bien méritées sur un nom dont ils doivent être fiers, sur ce nom que le plus humble berger corse sur la montagne devra connaître et se répéter, comme il connaît et se répète le nom de son Conseiller général : Léon Canniccioni.

Docteur BELGODERE.

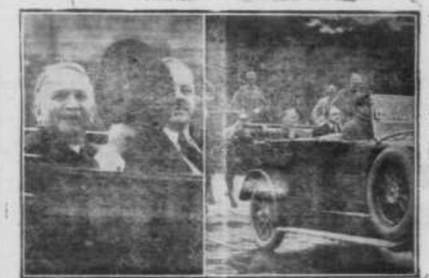

LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE RENTRANT A PARIS ACCOMPAGNE DE M. FRANÇOIS MARSAL

Lettre d'Angleterre

La Grève du Métropolitain

Londres, 6 juin.

La presse de ce matin s'émeut à bon droit de la nouvelle grève qui, à la veille des vacances de la Pentecôte, vient de se déclencher dans le chemin de fer métropolitain et qui, pour la troisième fois depuis le commencement de l'année, menace de jeter un trouble profond dans les moyens de transport en commun de la population londonienne.

La situation, qui n'est encore que gênante, pourrait vite devenir inquiétante ; car elle dénote un état d'esprit singulier chez les mécontents — on l'espère les ouvriers des ateliers de réparations et électriciens des chemins de fer souterrains — état d'esprit qui semble faire des progrès parmi les cheminots, travaillés sourdement ou ouvertement par les influences communistes. Il est bon de rappeler que le comité dit « de grève » qui a soulevé cette agitation, est un organisme indépendant qui, non seulement n'est pas officiellement reconnu par les Trade-Unions des transports, mais est désavoué par la plus importante de celles-ci, la National Union of Railwaymen, vis-à-vis de laquelle [illegible] du comité de grève [illegible] nettement une attitude d'insubordination.

Ce matin, lord Ashfield, président du groupe des chemins de fer électriques de Londres, publie une déclaration officielle où il s'attache à exposer au public les origines de la crise et à justifier le rôle des intérêts qu'il représente. Il expose que, le 17 mai, son inspecteur en chef reçut, d'un corps non officiel, intitulé « Joint-Comité des chemins de fer électriques de Londres et du Great Western », une lettre présentant un certain nombre de revendications (lettre qui a été rendue publique) et se terminant par un ultimatum [illegible] Lord Ashfield [illegible] les prétentions [illegible] en cause l'autorité de la National-Union of Railwaymen et les [illegible] avec elle. Celle-ci fut d'ailleurs la première à conseiller à lord Ashfield de résister à un organisme indépendant, s'érigeant en arbitre de la situation.

Au siège du Comité non-officiel de grève, on se défend d'obéir à un mot d'ordre communiste ; et le mouvement est expliqué sous le couvert du « loyalisme » à l'Union, dont les membres du Comité font partie. Mais celle-ci n'a pas tardé à les désavouer, et le Parti Travailliste lui-même, que cet acte de rébellion met en mauvaise posture, fait publier ce matin par son bureau de presse une note dénonçant le Comité comme l'instrument des influences communistes, ajoutant que l'on peut juger de l'état d'esprit qui le domine, du fait que le National Union of Railwaymen avait pris d'elle-même l'initiative d'une demande générale d'amélioration des salaires avant la manifestation intempestive du Comité en question.

La plupart des journaux dénoncent le péril communiste et voient dans cette grève l'ingérence de Moscou. Il semble, en réalité, qu'ils n'aient pas tort et que, pour la première fois, la propagande communiste en Angleterre soit suivie d'effets sérieux.

AU PÔLE

— [illegible] ! j'ai une femme et des enfants à nourrir !

— Moi aussi, justement !

LES CORSES à travers le Monde

LE DIRECT BONE-AJACCIO

[illegible]

CONSTANTINE

M. Michel Porte [illegible] du Gouvernement général [illegible] à Constantine [illegible].

[illegible]

AIN BEIDA

Le banquet des Corses.

Nos compatriotes d'Aïn Beïda se sont réunis le 1er Juin en un banquet. Autour des tables [illegible] MM. Willigens maire, président d'honneur et Muchati, président de l'Amicale. On parla de l'île lointaine et aimée, on chanta et on dansa.

ECOLE MILITAIRE DE SAINT-MAIXENT

Ont été déclarés admissibles à l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent, en 1924, les candidats dont les noms suivent :

Cervoni André Jean, [illegible] Saint-Cyr.

Guarnelli Jules-César, maréchal des logis au 401e rég. de défense contre aéronefs.

Guglielmi Jean, sergent-major au 100e régiment d'infanterie.

Michelotti Louis, sergent au 7e bataillon de chasseurs.

Copolini Jules-Toussaint, sergent-major au 141e rég. d'infanterie.

Pulicani François-Xavier, sergent-major au 141e rég. d'infanterie.

Andreani Pompée-Antoine, sergent au 141e rég. d'infanterie.

Giovannoni Jean-Antoine, sergent-major au 173e rég. d'infanterie.

Battistelli Jérôme-Victor, sergent-major au 17e rég. de Tirailleurs.

Leccia Ange-Félix, sergent au 24e bataillon de chasseurs.

Casabianca François, sergent au 153e rég. d'infanterie.

La Belle Dame

par le Comte Alexis Tolstoï
(Traduction de Serge Persky)

III

[illegible]

— Le poisson est excellent, c'est de la morue...

[illegible]

— Vous avez pris du poisson ? Il est mangeable ?

[illegible]

Et comme la dame se tournait vers lui avec étonnement, il ajouta :

— J'ai été à la guerre et j'ai vu des êtres supérieurs. J'ai vu des gens extrêmement raffinés et courageux en même temps. Nous avons tous changé de peau, à ce qu'il semble. Après la guerre, une nouvelle ère commencera en Russie. Votre haine se trompe d'adresse... Vous fumez ?

Il alluma une cigarette. Le dîner s'acheva et les ailettes du ventilateur, au-dessus des têtes, dissipaient la fumée du tabac. Par fois, derrière les stores abaissés, dans l'obscurité de la nuit, le long sifflement du train s'entendait.

[illegible]

(A suivre.)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui mercredi 18 juin 1924, vingt-cinquième semaine, 170e jour de l'année, 196 à venir.

[illegible]

La température d'hier à Bastia. — [illegible]

EPHEMERIDES

1623. — Naissance, à Clermont, de Blaise Pascal, illustre mathématicien, physicien et philosophe français.

[illegible]

Pensées.

1815. — La bataille de Waterloo met fin à la puissance, ainsi qu'au prestige de Napoléon Ier.

L'Empereur fut vaincu par l'armée réunie des Anglais et des Prussiens au Mont Saint-Jean, à la Haie-Sainte, près du village de Waterloo (Belgique-Brabant).

CARNET ROSE

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse délivrance de Mme Costa, née Reginensi, qui vient de donner le jour à un superbe garçon, qui a reçu les prénoms de Jean-François-Eugène.

Nos meilleurs vœux au bébé et nos plus sincères félicitations à Mme et M. François Costa, le sympathique greffier du tribunal de commerce, ainsi qu'aux grands-parents.

EMPLOIS RESERVES

[illegible]

AU PORT

Le vapeur Général-Bonaparte est parti pour Marseille, lundi à 14 heures, avec 184 passagers et 26 tonnes de marchandises.

— Le vapeur Pianier, capitaine Jalade, est arrivé de Marseille et Saint-Louis-du-Rhône avec 121 tonnes de marchandises.

Le Saucisson MIREILLE est le MEILLEUR

CERTIFICAT D'ETUDES

L'appel aura lieu le 27 juin, à 7 h. 30 du matin, à l'école du boulevard de Corte. Les candidats devront être pourvus des fournitures nécessaires. [illegible]

VOLT
L-T-PIVER
ESSENCE — POUDRE — LOTION
Le plus persistant des Parfums

Chronique Financière

COMMENT CHOISIR SES PLACEMENTS

[illegible]

Banques. — Les Banques qui sont appelées à jouer un rôle prépondérant dans la nouvelle période qui commence, sont à des cours excessivement bas : Banque de Paris et des Pays-Bas (1.415), Banque de l'Union Parisienne (650), Crédit Lyonnais (1.501), devraient s'inscrire en plus-values importantes.

Le Suez (12.550) à la veille du détachement de ses actions, conserve une belle allure. [illegible]

Phénix-Incendie (2.900) [illegible]

Mines de la Grand'Combe. — [illegible]

[illegible]

Phosphate de Constantine. — [illegible]

[illegible] La Banque Hypothécaire Franco-Argentine (1.810), La Prévoyance (1.427), L'Union Européenne (1.615), Le Crédit Foncier Franco-Canadien (4.250), [illegible]

« Haïti 5 0/0 1910. — [illegible]

[illegible]

BANQUE DE LA CORSE.

L. DORIAT — AUTOMOBILES
Agence " ACETYL " — Dépôt Bouteilles " PEHU "
18, RUE DE L'OPÉRA

COMPAGNIE FRAISSINET

Suivant une décision de M. le ministre des Travaux Publics, en date du 16 mai, les prix de passages en vigueur sur les lignes de la Corse vont être modifiés. Il sera appliqué aux diverses traversées les tarifs kilométriques en usage sur les chemins de fer d'intérêt général, en tenant compte des augmentations dont ces tarifs ont été récemment l'objet.

Des facilités spéciales, analogues à celles faites sur les chemins de fer seront consenties aux familles nombreuses.

Pour ce qui concerne les enfants, ils bénéficieront, comme sur les chemins de fer, de la gratuité jusqu'à 3 ans, et du demi-tarif, de 3 à 7 ans. A partir de 7 ans, et toujours comme sur les chemins de fer, ils paieront place entière.

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le *premier juillet* prochain.

Voici quelques-uns des prix qui seront appliqués :

	Kilom.	1re cl.	2e cl.	Pont, s. nourr.	Repas servis en 1re et 2e classe
DEPARTS DE MARSEILLE					
Pour Bastia (le mercredi)	287	121,00	87,25	31,00	dîner
— (le dimanche)	287	141,00	94,75	31,00	déjeuner et dîner
Pour Ajaccio	330	113,50	75,75	31,50	dîner
DEPARTS DE NICE					
Pour Bastia	228	81,75	55,25	25,00	déjeuner
Pour Ajaccio	241	86,25	57,75	26,50	déjeuner
Pour Calvi (direct)	176	56,25	37,25	22,50	
Pour Ile-Rousse (dir.)	180	56,25	37,25	21,50	
DEPARTS DE TOULON					
Pour Calvi	235	83,25	55,75	26,25	dîner
Pour Ile-Rousse	248	86,25	57,75	26,25	dîner
DEPARTS DE BASTIA					
Pour Marseille (le vend.)	287	124,50	89,75	31,00	dîner et petit déjeuner
— (le lundi)	287	131,00	87,25	31,00	dîner
Pour Nice	228	71,75	47,25	25,00	
DEPARTS D'AJACCIO					
Pour Marseille (le samedi)	330	107,00	70,75	31,50	petit déjeuner
— (le mardi)	330	113,50	75,75	31,50	dîner
Pour Nice	241	76,25	50,25	26,50	
DEPARTS DE CALVI					
Pour Toulon (direct)	235	73,25	48,25	26,25	
Pour Nice —	176	56,25	37,25	22,50	
DEPARTS D'ILE-ROUSSE					
Pour Toulon (direct)	248	86,25	57,75	26,25	dîner
Pour Nice —	180	56,25	37,25	21,50	

On nous communique

OLYMPIC BASTIAIS

Les membres actifs de la Société sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, 18 juin, à 9 heures très précises.

Présence indispensable.

CONCOURS A L'ADMISSION A L'ECOLE DES MAITRES MINEURS DE DOUAI

Un concours pour l'admission à l'Ecole des maîtres mineurs de Douai aura lieu en 1924.

Ce concours consiste en épreuves écrites qui auront lieu le 24 juillet dans chacun des arrondissements où les candidats se seront fait inscrire, et en épreuves orales qui seront subies à Douai les 23, 24 et 25 septembre.

Les candidats désirant prendre part à ce concours doivent s'adresser à la préfecture de la Corse (1re division) où tous renseignements utiles sur l'organisation de l'Ecole, les conditions d'admission et la liste des pièces à produire leur seront fournis.

CASINO DE LA PLAGE
DIRECTION FILIPPI-MICHELANGELI
Jeudi 19 Juin, à 9 h. 30 du soir
Dîners par petites tables
Prix : 15 francs
— MENU —
Consommé madrilène
Langoustes parisiennes
Filet de sole Meunière
Poulardines au jambon
Fonds d'artichaux Jeannette
Poulet de grains grand'mère
Salade de saison
Glace Plombières
Corbeille de fruits
Sur la terrasse du Casino, à 9 heures du soir, concert donné par « La Lyre Bastiaise ».
M. Agnely, chef de cuisine réputé sur la Riviera, sortant de « Négresco », de Nice, est attaché à la Maison.

OREZZA-LES-EAUX
(STAZZONA)
« HOTEL ALITTI »
Ouvert du 15 juin au 30 septembre
Le mieux situé — Le plus confortable

CIGARETTES MARYLAND ALBAR
ne fatiguent pas la gorge

DERNIÈRE HEURE

A la Chambre

SEANCE DU 17 JUIN

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Painlevé.

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

M. *Herriot*, président du Conseil, monte à la tribune et donne lecture du message présidentiel qui est accueilli par les applaudissements de la droite, du centre et d'une partie de la gauche et par les « Hou! hou! » de l'extrême-gauche.

LA DECLARATION MINISTERIELLE

M. Herriot lit ensuite la déclaration ministérielle qui énumère le programme que nous avons retracé hier, et précise que le but du gouvernement est de donner au pays, dans le travail, par le progrès, la paix si noblement méritée.

La lecture de la déclaration ministérielle est souvent interrompue par les applaudissements de la gauche, tandis que la droite manifeste contre certains points du programme.

LES INTERPELLATIONS

M. *Painlevé* annonce qu'il a reçu plusieurs demandes d'interpellations et invite le Président du Conseil à fixer la date à laquelle il entend en demander la discussion.

M. *Herriot* répond qu'il est prêt à discuter les interpellations.

Le Président donne la parole à M. Louis Rollin.

M. *Louis Rollin*, au milieu d'un calme remarquable, développe son interpellation sur la politique générale.

Le député de la Seine ne conteste pas la victoire électorale du Cartel des Gauches.

Il ne critique pas l'accession au pouvoir de M. Herriot, qui n'a pas, comme certains, recherché l'appui des partis qui sont aujourd'hui en minorité.

L'orateur demande des précisions sur la loi d'amnistie que le gouvernement entend faire voter, ainsi que sur la réintégration des cheminots révoqués pour faits de grève et sur la reconnaissance du droit syndical des fonctionnaires.

M. Rollin insiste pour savoir ce que vont faire les radicaux-socialistes quant aux 1.800 francs des fonctionnaires et à la propriété commerciale.

Il exprime sa crainte pour la suppression de l'ambassade du Vatican et cite des discours de MM. Viviani, Briand et de Monzie.

Il fait appel à l'esprit de tolérance des ministres.

L'orateur demande que M. Herriot déclare nettement que le gouvernement ne renonce pas à la garantie essentielle de la paix : « la faction sur le Rhin ».

Après une courte suspension de séance, la parole est donnée à M. Oberkirch.

Le député du Bas-Rhin demande si la France abandonnera la Ruhr si les gages prévus par les experts ne valent pas ceux qu'elle tient.

Il met en garde M. Herriot contre l'activité nationaliste qui menace la République allemande.

M. *Dubois* lui succède à la tribune et parle longuement de la question des réparations.

Il souhaite que M. Herriot traite, à Londres, de façon équitable les problèmes qu'il est nécessaire de solutionner pour la paix.

M. *Cachin* prend à son tour la parole et interpelle le gouvernement sur la reprise des relations avec la Russie.

L'orateur énumère toutes les revendications que le groupe communiste fait siennes.

Les députés communistes applaudissent chaleureusement chacune des phrases de leur leader.

L'interpellateur cause encore des réserves indiquées par le gouvernement, qui, selon lui, ne peuvent pas gêner les Soviets. Il affirme que le régime soviétique est stable, solide et vigoureux.

Le député communiste parle ensuite du plan des experts qu'il juge incapable de résoudre le problème des réparations. Il émet des critiques sur la reconstruction des régions dévastées.

M. Cachin assure que le rapport des experts est une opération financière anglo-saxonne tendant à exploiter l'Allemagne, puis la France.

Pour lui, le remède pour rétablir la situation est de procéder à l'expropriation des capitalistes français et allemands.

L'orateur évoque Jaurès et adresse un appel à la fraternisation des peuples.

Au Sénat

SEANCE DU 17 JUIN

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, vice-président.

Les tribunes sont absolument combles et la plupart des sénateurs sont présents.

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

M. *René Renoult*, garde des Sceaux, vice-président du Conseil, monte à la tribune et donne lecture du message adressé aux Chambres par le nouveau Président de la République.

Le message est unanimement applaudi surtout dans ses passages relatifs aux garanties et à la sécurité de la France.

LA DECLARATION MINISTERIELLE

Le ministre de la Justice donne ensuite lecture de la déclaration ministérielle.

La droite proteste avec véhémence lorsqu'il est question de la suppression de l'ambassade du Vatican.

Les passages annonçant la reprise des relations avec la Russie et la reconnaissance du droit syndical des fonctionnaires soulèvent également les protestations des sénateurs réactionnaires.

LA PRESIDENCE DU SENAT

M. *Bienvenu-Martin* annonce qu'il a reçu une lettre par laquelle M. Doumergue, élu Président de la République, le 13 juin, donne sa démission de Président du Sénat.

LES INTERPELLATIONS

L'interpellation de M. Massabuau sur l'attitude des Alliés à l'égard de l'Allemagne est ajournée.

Le Sénat ajourne également la discussion des interpellations de MM. Gaudin de Villaine et Gourju, relatives au change et au vote des femmes.

Le Sénat aborde ensuite la discussion de quelques projets de loi.

La séance est levée à 15 h. 50 et renvoyée à jeudi.

AU QUAI D'ORSAY

LE NOUVEAU CHEF DE CABINET

Paris, 17 juin.

M. Edouard Herriot a désigné M. Bergery, secrétaire général adjoint de la Commission des Réparations, comme chef de cabinet du ministère des Affaires Etrangères.

Informations Parlementaires

LA VERIFICATION DES POUVOIRS

Paris, 17 juin.

Le premier bureau a réservé, pour plus ample examen, le dossier de l'élection de M. de Hauel, proclamé député de l'Aisne le 11 mai par la Commission de recensement.

AVIATION

VOL A VOILE

Marseille, 17 juin.

Hier, au camp de Saint-Rémy-en-Provence, le lieutenant Thoret a commencé ses expériences de vol sans moteur.

Le courageux pilote a tenu l'air pendant une heure 20 minutes.

AU MEXIQUE

INCIDENT ANGLO-MEXICAIN

Londres, 17 juin.

Le gouvernement mexicain a protesté, auprès du gouvernement anglais, contre l'activité du chargé d'affaires anglais Commins, qui a déplu au général Obregon.

La légation est cernée par des policiers mexicains.

Le ministre du Chili, doyen du corps diplomatique, a suggéré au gouvernement anglais de rappeler M. Commins en Angleterre.

L'incident est considéré comme très grave.

en Italie

L'ASSASSINAT DE M. MATTEOTI

Rome, 17 juin.

On télégraphie de Genève qu'un des assassins du député socialiste Matteoti s'est réfugié à Lugano, où il a été hospitalisé par les fascistes.

ARRESTATIONS

Le docteur Naldi, ancien directeur del *Tempo*, a été mis en état d'arrestation.

Il est inculpé d'avoir favorisé la fuite de M. Filippelli, directeur du *Corriere Italiano*.

Celui-ci a été arrêté à Gênes, ainsi que son chauffeur.

A l'heure actuelle soixante-dix arrestations ont été opérées par la sûreté italienne.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Au cours de la réunion tenue hier par le Conseil des ministres, M. Mussolini, après avoir exposé la situation politique, a entretenu ses collègues de la marche de l'enquête ouverte sur l'assassinat du député Matteoti.

Il a, en outre, indiqué que la démission de M. Finzi, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, est étrangère à ce crime.

M. Federzoni a été nommé sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, en remplacement de M. Finzi, et M. Crispo-Moncada, préfet de Trieste, a été nommé directeur général de la sûreté, à la place de M. de Bono, révoqué.

Afin de laisser à M. Mussolini sa plus complète liberté d'action, tous les ministres ont mis leur portefeuille à sa disposition.

en Allemagne

UN DEPUTE ALLEMAND EN MISSION EN FRANCE

Berlin, 17 juin.

Le groupe socialiste aurait décidé de charger le député Breitscheid d'une mission spéciale en France.

M. Breitscheid aurait, à Paris, une entrevue avec les chefs de la nouvelle majorité et notamment avec M. Herriot.

LES NATIONALISTES ET LE CABINET FRANÇAIS

Paris, 17 juin.

On télégraphie de Berlin que les nationalistes ont l'intention d'interpeller M. Stresemann sur la nomination du général Nollet comme ministre.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

Paris, 17 juin.

	cours précéd.	dernier cours
Tabacs d'Orient	271	277
Pechiney	945	960
Remix Fancière	3050	3140
Lautaro	685	710
Banque Paris Pays-Bas	1479	1488
Tubize	606	606
Banque Ottomane	735	761
Pathé	502	505
Banque Union Paris	668	692
Vieille Montagne	2110	2098
Haïti 5 0/0 1910	588	585
Montecatini	213	261
Suez	12980	13380
Paris Albi	2690	2710
Huta Bankowa	1555	1578
Russe 5 0/0 1906	28,35	28,60
Crédit Lyonnais	1535	1578
Oroudi Back	107	107
Bozy	95	95,50
Financière Caoutchouc	151,50	154
Vins et Spiritueux	244	245
Sao Giori	»	5180
Pathé Capital	322	322
Chemin de fer Santa Fé	819	839
Las Dos Estrellas	155	150
Oriental Carpet	306	303
Union Electricité	360	365
Tanganyika	143,50	146

COURS DES CHANGES

Livre	78,10	80,31
Dollar	17,99	18,55
100 lires	77,10	80,82
100 pesetas	243	249,75
100 francs suisses	317	328,35

Si vous avez des PUNAISES l'insecticide COLBERT les détruira en 10 MINUTES, même les œufs.
Dépôt : Etab. Staath-Susini, 21, R. de l'Opéra

RHUM St-JAMES
Grand Cru

« St James ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde! »

...POURQUOI

devez-vous faire vos courses sur un taxi de la SOCIETE des TAXIS BASTIAIS ?

PARCE QUE ce sont les seules voitures munies d'un appareil taximètre enregistreur.

PARCE QU'AVEC ces appareils vous êtes certains de ne payer que ce qui est dû.

PARCE QUE ce sont les seules voitures réglementées par arrêté préfectoral.

TOUTES les voitures de la SOCIETE des TAXIS BASTIAIS portent les lettres « T. B. » sur les portières.

ADMINISTRATION DES TAXIS BASTIAIS : 38, boulevard Paoli. (Téléph. : 0-84)

Sec, Extra sec Champagne doux, demi-Sec MUMM

Cie d'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat
87, Rue de Richelieu, PARIS
La plus ancienne des Compagnies Françaises
Depuis l'origine de la Compagnie :
Capitaux assurés : 4 Milliards 413 Millions
Rentes constituées : 159 Millions
Capitaux payés : 195 Millions 521.092
Rentes viagères : 5 Millions 065.141
(R. C. Seine 28. 601)

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCCIO
Examen d'admission le 10 juillet
Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines
Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture
La diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.
(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole)

HOPITAL DU MARIN
CLINIQUE PRIVEE
2, Boulevard Maritime. — MARSEILLE
Chirurgie — Médecine — Radium
Rayons X
et toutes les spécialités médico-chirurgicales
Dix médecins spécialistes attachés à la clinique. Chambres particulières à partir de 20 francs par jour pour tous les malades particuliers hommes, femmes et enfants.
Hospitalisation des mutilés de guerre aux frais de l'Etat.
Pour tous renseignements s'adresser au docteur MASINI, Chirurgien-chef de service

AVIS DE DÉCÈS

BARCHETTA

[illegible]

Mme JOSEPHINE NATALI
Née SANTARELLI
Institutrice en retraite

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante germaine et parente, décédée à Barchetta le 17 juin 1924.

Les funérailles auront lieu à Poggio-di-Nazza, le 19 juin, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Pulvérisateurs : VERMOREL :
Soufreuses à dos et à traction
Presses : Fouloirs : Alambics.
— Vente et Réparations —
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
9 et 21, rue de l'Opéra. — BASTIA
R. C. Bastia 492.

" REGENT CINEMA "
CE SOIR, à 9 h. 45
Un grand drame en 6 parties
LA CAUTION
avec Betty Compson
Une bonne paire
Comique en deux parties

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 heures à midi et de 2 h. à 5 heures

ENTREPOT GENERAL DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
LAURENT COLOMBANI
6 bis, Rue de l'Opéra — BASTIA
Chaux - Ciments - Plâtres
Tuiles - Briques - Carreaux
Tuyaux - Fers - Couleurs
Planches, etc.
Prix réduits
(Registre du Commerce Bastia, n° 670)
TÉLÉPHONE : 0.79

VENTE VOLONTAIRE

PREMIER AVIS

Suivant acte du 17 juin courant, enregistré, les conjoints Barthélemy Dias, demeurant à Bastia, ont vendu à MM. Colombo Antoine et Perfetti Pierre-François, le fonds de commerce de chaussures qu'ils exploitent à Bastia, 1 bis, rue du Nouveau-Port, et 2, route du Cap.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente, au domicile élu dans le fonds de commerce.

COLOMBO-PERFETTI.

LA NATIONALE-VIE

L'exercice 1923 s'est terminé, pour la Nationale-Vie (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) sur un double succès. Le chiffre des capitaux assurés s'est élevé, en effet, à 197.979.000 francs, en augmentation de plus de 30 millions sur 1922. Les rentes viagères constituées ont atteint 4.897.000 francs.

De pareils résultats prouvent que chaque année, plus nombreux sont les assurés et les rentiers qui confient leur avenir à la Nationale, parce qu'ils savent y trouver les garanties exceptionnelles dues à près d'un siècle d'économie, de prudence et d'irréprochable gestion.

Envoi gratuit de tarifs et de renseignements, s'adresser au siège social, 2, rue Pillet-Will, à Paris, et notamment à la BANQUE DE LA CORSE Altieri-Napoleoni, Agents généraux à Bastia.

SE MÉFIER des Nombreuses contrefaçons — RHUM FOX-LAND Grande Marque — EXIGER la Marque

FONDÉE EN 1909

LA MUTUELLE ROUENNAISE

Société de Prévoyance Mutuelle de Capitalisation
Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'Etat
Enregistrée au Journal Officiel de la République Française, par arrêté du 20 juillet 1909

Siège Social **ROUEN** (en son hôtel) RUE DE CROSNE, 22 — Siège Central **PARIS** (en son hôtel) Bd. MALESHERBES, 60

PRODUCTION

1922 — Nombre de Contrats	35.280
1923 — Nombre de Contrats	46.826
En augmentation	11.556
1922 — Capitaux souscrits	26 Millions 333.600 fr.
1923 — id.	39 Millions 333.800 fr.
En augmentation	12 Millions 980.200 fr.

ENCAISSEMENTS

1922 —	2 Millions 071.873 50
1923 —	3 Millions 204.901 50
En augmentation	1 Million 133.028 00

Progression Générale des Capitaux et Garanties en Cours

A LA FIN DE 1913 : Le Portefeuille des Capitaux en Cours de la Société était de 8 millions 426.500 — Les Réserves mathématiques Garantie des Adhérents qui étaient de 505.401.03

A LA FIN DE 1918 : Il s'élevait à 15 millions 605.400 — s'élevaient 1 million 659.823.79

A LA FIN DE 1923 : CINQ ANS APRÈS il atteignait 82 millions 489.600 — atteignaient 7 millions 217.388.62

NOTA. - Le fonds de premier Établissement est entièrement amorti et donne pour l'exercice 1923, répartition de 10,20 %

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Innocenzi Charles, Inspecteur départemental pour la Corse, 30, rue de l'Opéra, Bastia.

EXIGEZ LA MARQUE J. VIDAL

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

R. S. Marseille A 28.247.

REPRÉSENTANT pour la région demandé par fabrique de bas [illegible]. Ecr. [illegible] ETABL. SCHWAB, à TROYES.

ASSOCIATION

SYNDICALE LIBRE DE LA COMMUNE DE LURI

Le premier juin mil neuf cent vingt-quatre, cent dix propriétaires de la commune de Luri, département de la Corse, se sont réunis en Association syndicale libre, conformément à la loi du 21 juin 1865 - 22 décembre 1888 et au règlement d'administration publique du 9 mars 1894 pour l'exécution et l'entretien des travaux d'un canal d'irrigation desservant les quartiers situés en-dessous de la prise d'eau de « Monti ».

Cette Association aura son siège à la mairie de Luri. Il sera pourvu à la dépense au moyen de cotisations des adhérents et des subventions éventuelles de l'Etat, du département et de la commune.

L'Association aura pour organes exécutifs d'administration, l'Assemblée générale des propriétaires, le Syndicat, composé de trois membres titulaires et de deux membres suppléants et le directeur.

M. J.-A. Mariani a été élu directeur de l'Association par le Syndicat.

L'Assemblée générale des propriétaires associés se réunira tous les ans dans la deuxième quinzaine de janvier.

Le Directeur,
J.-A. MARIANI.

ETUDE DE Me N. MILLIES

AVOUE PRES LE TRIBUNAL CIVIL DE CALVI

D'un jugement rendu par défaut faute de conclure, par le tribunal civil de première instance de Calvi, le 27 février dernier, visé pour timbre, enregistré et signifié tant à avoué qu'à partie,

Au profit de la dame Salvadori Antoinette, domiciliée de droit à Calteri mais en fait demeurant à Lyon, (assistée judiciairement 28 novembre 1922),

Contre M. Salvadori Antoine Martin, retraité, demeurant et domicilié à Calteri,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Salvadori à la requête et au profit de la femme.

A Calvi, le 12 juin 1924.
Pour extrait :
N. MILLIES
dûment enregistré.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
10, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Pal. à BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéance - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

Compartiments depuis 20 fra. par an. LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

COMPAGNIE FRAISSINET

HORAIRE DU MOIS DE JUIN

Départs de la Corse pour le Continent

19. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
20. de Bastia pour Marseille, à 12 heures.
21. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
22. d'Ile-Rousse pour Nice, à 20 heures.
23. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.
24. d'Ajaccio pour Marseille, à 13 heures.
24. de Bastia pour Saint-Florent, 3 heures.
24. de Saint-Florent pour Bastia, à midi.
24. de Bastia pour Livourne, à 22 heures.
25. d'Ajaccio pour Nice, à 20 heures.
25. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille, à 18 heures.
26. de Bastia pour Nice, à 21 heures.
27. de Bastia pour Marseille, à 11 heures.
28. d'Ajaccio pour Marseille, à 19 heures.
29. de Calvi pour Nice, à 20 heures.
30. de Bastia pour Marseille, à 14 heures.

Départs du Continent pour la Corse

19. de Livourne pour Bastia, à midi.
19. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
20. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
21. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
21. de Toulon pour Calvi, à 18 heures.
22. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
23. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.
24. de Nice pour Calvi, à 19 heures.
25. de Marseille pour Bastia, à midi.
26. de Livourne pour Bastia, à midi.
26. de Marseille pour Ajaccio, à midi.
27. de Nice pour Ajaccio, à 9 heures.
28. de Toulon pour Ile-Rousse, à 15 heures.
28. de Nice pour Bastia, à 9 heures.
29. de Marseille pour Bastia, à 10 heures.
30. de Marseille pour Ajaccio, à 15 heures.

POSTES ET TELEGRAPHES

AVIS

Un concours pour le recrutement de dames sténo-dactylographes à l'Administration centrale des Postes et des Télégraphes et à la Direction de la Caisse Nationale d'Epargne aura lieu le 24 juillet 1924.

Le nombre des candidates à admettre est fixé à huit.

Le concours sera ouvert à Paris exclusivement.

Les listes d'inscriptions seront closes le 5 juillet 1924, au soir.

Peuvent y prendre part les postulantes sans infirmités, âgées de 17 ans au moins et de 25 ans au plus à la date du concours. Aucune demande de dispense quelle qu'elle soit ne sera prise en considération.

Les postulantes devront adresser leur demande, établie sur papier timbré et accompagnée d'un extrait de leur acte de naissance également établi sur papier timbré, au directeur des P. T. T. de la Corse, chargé de l'instruction des candidatures. Ce fonctionnaire leur fera parvenir le programme du concours.

Nota. — Outre leur rétribution (minima 4.800 francs; maxima 7.000 francs?), les dames sténo-dactylographes reçoivent les indemnités de résidence, de vie chère et, le cas échéant, pour charges de famille.

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !

LUX

La Reine des Cigarettes

NE COUTE QUE 65 CENTIMES « LE PAQUET DE 20 »

EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS

R. C. Ajaccio. N° 479

Médaille d'or — GRAND PRIX — **CAP CORSE DAMIANI** — Membre du Jury — HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1903 ET 1904

R.C. Bastia 1441

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « LA FRANCE »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE

INSTALLATIONS & REPARATIONS

Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc., etc.

ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI

BASTIA • 9 et 21, Rue de l'Opéra • BASTIA

[R. C. Bastia 492]

— 40 —

Feuilleton du "PETIT BASTIAIS"

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XVIII

— Ça y est !
Quelqu'un ajouta :
— Ça devait arriver.

[illegible]

— Sa mère ! sa pauvre mère ! qu'est-ce qu'elle va dire !

Alors toutes les femmes se mirent à pleurer.

Un de ces hommes rudes, en contemplant l'admirable morte, brandit le poing avec indignation :

— Quel malheur ! dit-il.

Tous sentirent l'injustice des choses. L'extraordinaire beauté de la jeune morte les touchait jusqu'au plus profond de leurs instincts, et ils sentaient qu'elle était faite pour charmer les regards et enchanter le monde. Ils ne pouvaient relever les yeux, tant la beauté qu'elle gardait dans la mort avait de puissance. Ils étaient tous en colère. Peu à peu ils firent comme les femmes, se mirent à genoux, demeurèrent longtemps ainsi, dans une sorte de stupéfaction religieuse, en face de cet outrage du ciel, qu'il fallait accepter.

Puis les étrangers s'éloignèrent. A l'heure du dîner,

On croisa dans l'ombre une barque où l'on reconnut Denis-Léonard-William. Il avait son chapeau rabattu sur les yeux ; sa manière à grand col cachait l'assourdissement. Il allait probablement au-devant de Carlotta pour une de ces promenades nocturnes qui étaient toujours demeurées mystérieuses. Peut-être se contenta-t-il, en ces entrevues, de s'asseoir à côté d'elle, et de dire des vers en regardant dans ses yeux se voiler bleus des montagnes. Peut-être aussi, il se lavait dans le silence [illegible] des flots ? Alors, ce soir, il allait mettre le pied dans le sable rougi du sang de sa jolie amie ; il l'attendrait sur la grève ;

[illegible]

Les ne répondit pas un mouvement que sa vue avait provoqué dans la barque. Il ne voulait pas être reconnu.

Quelqu'un dit :

— Ne conviendrait-il pas de l'avertir ?

Dompierre hésita un moment ; puis, se ressouvenant des détails de l'Anglais pour tout malheur particulier et pour les émotions de l'amitié :

— Laissez-le donc, dit-il, que voulez-vous que cela lui fasse !

La barque du poète continua de filer dans l'ombre de l'Isola Madre.

XIX

La mort de Carlotta bouleversa l'Hôtel des Iles-Borromées. [illegible]

Ceux qui n'allaient point à l'Isola Madre

[illegible]

(A suivre)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

49e ANNÉE. — N° 256 — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — JEUDI 19 JUIN 1924

00291

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c. — JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE — Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA — TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	un an	six mois	trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES

Les Annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal

1re Page, 6 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 2 fr. 50 — 4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

Le Régime "République"

Ce n'est pas seulement « le régime qui nous divise le moins », c'est celui qui nous réunit le plus, qui nous réunit le mieux. A part une minorité de gens qui n'ont rien oublié ni rien appris, et quelques-uns qui voudraient réaliser leur rêve de commune détresse, la République a pour elle la très grande majorité, parce que nous, auxquels on attribue trop de défauts pour que nous ne nous réclamions pas de quelques qualités, sommes des gens de sens simple, de mesure d'équilibre. Egalement éloignés de la tyrannie d'en haut et de la tyrannie d'en bas, nous voulons que la République soit le bien de tous, géré par tous, que chacun dans ce régime trouve sa part de liberté, d'égalité, de fraternité qu'il ne dépend pas de lui de ne pas réaliser plus complètement. Nous savons que la République est le gouvernement le plus moral, le plus digne, puisque le pouvoir n'y appartient pas à un maître, ni même à une apparence de maître comme en régime de monarchie parlementaire, mais à des serviteurs que l'on peut, que l'on doit discuter, contrôler et renvoyer lorsqu'il est nécessaire de le faire. C'est l'honneur des élus et de leurs électeurs qu'il n'y ait dans cette disposition dernière rien de désobligeant pour ceux que l'on contrôle et que l'on renvoie, si chacun s'est fait une idée juste et haute de son action et de son rôle. Nul n'est tenu de servir, mais celui qui a sollicité et obtenu d'être le serviteur de la République, sait très bien qu'il ne doit jamais confondre sa personne avec sa fonction : sa personne est lui-même, sa fonction est au pays, elle est à tout instant révocable ; il est bon, il est juste qu'il en soit ainsi. C'est bien ce caractère de collectivité et d'effacement personnel qui est le fonds même de notre République, qui ne considère que le principe et la fonction. Quiconque arrive au pouvoir doit tout d'abord avoir le sens de cette abnégation ; si son propre tempérament y répugne, qu'il s'écarte des charges publiques, il pourra dans la vie privée agir comme bon lui semblera : « Charbonnier est maître chez soi », mais il ne l'est pas dans le rang, quel qu'il soit, où il ne se maintient que par délégation des citoyens.

***

La mobilité même des fonctions gouvernementales, entendons la facilité avec laquelle le détenteur du pouvoir sera remplacé, ne paraît pas moins convenir à l'intérêt du pays. S'il est entièrement désirable que l'homme public, propre à son emploi, demeure en charge le plus longtemps possible et tant qu'il gèrera bien nos affaires, le temps viendra où ce même homme ne remplira plus son mandat. Les conditions, les circonstances auront, autour de lui, changé : elles évoluent même aujourd'hui avec une déconcertante rapidité ; devant la politique étrangère qui, elle aussi, aura évolué, et ses représentants qui ne seront plus les mêmes, le « right man » d'hier n'est plus celui d'aujourd'hui — une succession s'impose. Un fonctionnaire peut s'éduquer dans son emploi, un homme d'Etat n'a pas les mêmes loisirs ; il ne saurait profiter de ses erreurs, il n'a pas d'erreurs à commettre. Les Romains qui vivaient en des temps autrement faciles, avaient bien compris de telles nécessités, et Cincinnatus, pour être retourné modestement à sa charrue après avoir servi la chose publique, est demeuré, dans la simplicité de son geste, un exemple à tous les républicains.

***

Voilà bien, n'est-ce pas, l'esprit même de notre conception républicaine et ce qui constitue la dignité rare du régime : les hommes paraissent quand sont appelés et se retirent quand ils ne sont plus nécessaires ; ils ne considèrent pas comme un honneur personnel, encore moins comme un profit, de servir ; ils dédaignent une vaine popularité, et, descendus du plus haut rang, ils ne s'étonnent en rien de l'indifférence d'un peuple ; toute leur satisfaction est en eux-mêmes ; encore ne se l'expriment-ils que dans les termes les plus simples : « J'ai bien servi ».

PIERRE DE CASABIANCA

Mon meilleur ami, Paul Fontana, Secrétaire Général des Bibliothèque et Musée de la Guerre, a retracé avec son talent admirable, dans des lignes qui ne peuvent être taxées de partialité la magnifique carrière du Premier Président Pierre de Casabianca.

J'ai ressenti une légitime fierté à la lecture de cet hommage qui traduit si exactement mon jugement sur l'homme qui honore la Corse et le barreau Français. Paul Fontana m'a devancé. Nous avions la même pensée. Il l'a exprimée avant moi dans un style qui reflète si bien sa belle âme : l'enthousiasme pour tout ce qui est beau, les purs ferveurs de l'amitié.

Je salue, ici, le grand magistrat qui depuis bientôt 45 ans a fait éclater en des accents immortels les plus nobles sentiments et les plus généreuses pensées. Sa modestie seule égale sa valeur. Tout en lui respire le calme de la force et la confiance sereine d'un esprit sûr de lui-même. La dignité de sa vie, la modération de ses opinions, nous montrent le Grand Corse, respectant toutes les convictions, suivant librement et courageusement ce qu'il croit être la vérité, toujours fidèle aux idées généreuses, qui sans nul doute, aux jours de sa jeunesse avaient fait battre son cœur et conquis sa raison.

Il n'a jamais changé de convictions ni d'amitiés.

Pour moi qui depuis 1914 ai eu le bonheur de vivre dans l'intimité de ce grand magistrat, pour moi qui garde jalousement la fierté d'avoir été admis dans son affection, je ne connais pas de plus bel éloge à lui adresser.

Commandant LEANDRI
Grand officier de la Légion d'Honneur

MON COURRIER

Cheveux Coupés

Je rencontrai Sylvette et m'arrêtai stupéfaite :

— Comment, m'écriai-je, indignée, vous avez osé vous mutiler de la sorte ?

— Ne suis-je pas charmante ainsi, me répliqua-t-elle sur un ton badin, et tout à fait à la mode ? D'ailleurs, si vous saviez comme c'est plus facile ! Des cheveux courts, cela supprime l'ennui des lavages, des séchages surtout, longs et minutieux, des ondulations, des coiffures à bandeaux ou autrement... Un coup de brosse très leste en arrière et, en trois minutes, me voilà prête. Puis, pensez, Nina avait fait de même, Giorgette aussi, sa sœur, ses cousines... Mais, ma chère, voyons, ça se répand de nos jours. D'ailleurs, je suis féministe, moi, et, ce disant, Sylvette brandissait une cravache.

Ah ! Sylvette, si votre féminisme consiste à couper vos cheveux, à arborer quelque col montant et à heurter l'asphalte des trottoirs du bout d'une canne de quel nom devons-nous le baptiser ? J'aime mieux ne pas le dire, je craindrais d'aller trop loin et de vous contrister, sans doute, mais j'en pense long sur votre compte !

Franchement, laissant de côté les affreuses modes qui masculinisent la femme, et n'envisageant que l'unique question de la chevelure, je maintiendrai toujours en dépit de la qualité ou plutôt de la quantité des adversaires que l'on me citera que c'est une turpitude sans pareille de se mutiler de la sorte, de faire tomber sous le ciseau du coiffeur les nattes ou les boucles soyeuses, blondes, brunes, châtaines, toutes jolies, toutes charmantes.

Les poètes de tous les temps n'ont-ils pas chanté la beauté des chevelures « couleur de nuit » et des pâles boucles vaporeuses, des épais bandeaux ondés qui semblent retenir un rayon de soleil ?

Mais beaucoup de celles qui suppriment ainsi sans regret leur plus belle parure, toutes celles même que j'ai questionnées m'ont avoué ne pas aimer la poésie. Ces demoiselles raffolent du tennis, des sports de tous genres et des mécanismes qui font du bruit, par contre Lamartine les « assomme » et Musset ne leur va pas.

Alors, mon plaidoyer auprès d'elles est bien inutile. « Mon père était de votre avis », me disent-elles en manière de consolation » ; ou bien : « Vous parlez comme mon père ! On croirait, ma parole, que vous vous êtes concertés ! »

Inutile d'entamer la question *amour*. « Oh ! moi, vous savez, les hommes !... Je trouve ça inutile... Je veux être avocate » m'annonce l'une. « J'entre dans une administration » dit la seconde. « Je veux faire de la médecine » avoue la troisième.

Et je m'enfuis alors en vitesse retrouver Paulina une petite Bastiaise de dix-sept printemps aux magnifiques nattes d'ébène qui brode une paire de pantoufles pour son papa et qui me lit des vers de Samain. Comme cela me charme et me repose !

Suzanne d'Alolsi

UN JOYAU D'ARCHITECTURE

Cette maison appartenait à François 1er qui en avait fait un rendez-vous de chasse à Moret. Il y a cent ans, le propriétaire de cet hôtel le fit abattre et reconstruire à Paris.

La Semaine Ajaccienne

Semaine historique ! crise ministérielle, crise présidentielle, crise de régime. Et pendant quelques jours nous nous sommes demandé ce qu'il fallait sortir de tout cela. Le formidable conflit entre le législateur et l'exécutif, entre le bloc des gauches et M. Millerand se termine par la capitulation de ce dernier. La constitution lui donnait peut-être le droit de poursuivre et d'aggraver la crise, cette constitution que tout le monde invoque, que le Président de la République prétend respecter, que les républicains de gauche se défendent de violer.

M. Millerand est têtu. Il ne s'est pourtant pas entêté jusqu'à la dissolution de la Chambre. Il est des droits dont il n'est pas prudent d'user. Une dissolution est une chose grave, grosse de conséquences et les leçons de l'histoire ne conseillent pas aux chefs d'Etat d'y avoir recours.

Pour rester à l'Elysée pour arriver à l'expiration de son bail, M. Millerand consentait à se « soumettre ». On le somma de se « démettre ». Il faut croire que le ciel s'est désintéressé de ses affaires comme il se désintéresse des nôtres. Vous rappelez-vous le remède souverain qu'il avait trouvé à une sœur ? « Aide toi le ciel t'aidera ». Le ciel ne répond rien et son silence signifie : « Fichez-moi la paix et débrouillez-vous ! » La Corse se débrouille plutôt mal, M. Millerand aussi.

Beaucoup de nos compatriotes ont vu ces événements par le petit bout de la lorgnette et ne leur ont accordé qu'un intérêt local. Qu'est-ce qu'il allait sortir de là, pouvant servir ou desservir leur parti : Ils ne doutaient pas que le dénouement logique de la crise ne fut la dissolution de la Chambre des Députés. La Chambre dissoute, que va-t-il se passer, non à Paris, ni en France, mais en Corse ? Diverses politiques, renversement des alliances...

« Raisonnons, je vous prie. M. Landry qui est modéré, patriote et Millerandiste, M. Landry qui est un honnête homme, — M. Landry qui est un « as » disait un de ses détracteurs les plus acharnés ! — va se séparer de ses colistiers d'hier. Il ne peut plus marcher avec des communistes (!) tels que Moro et Caitucoli !

Comme c'est simple ! M. Landry prend donc la tête ou la queue du parti Gavini et ce parti triomphe sur toute la ligne. La liste entière est plébiscitée, M. Coty ayant fait sa paix avec M. Millerand, — il paraît ! — est élu sénateur de la Corse sans concurrent possible et sans bourse délier. Ça, c'est une ombre au tableau ! Ce que M. Coty a écrit jadis contre M. Millerand et contre M. Landry ne compte pas.

Enfin M. Landry ouvrait toutes grandes, aux bonapartistes ajacciens, les portes de l'hôtel de ville.

Hélas, tout cela était subordonné à la dissolution de la Chambre. Ils y croyaient fermement, ils avaient besoin d'y croire. C'était le pot au lait de toutes ces Perrettes ! Quand cet espoir s'est envolé, Landry est redevenu l'adversaire d'hier et de demain, l'homme du parti fidèle à ses amis de Corse et à ses amis de Paris.

M. Landry, ami personnel de M. Millerand n'est ni un ambitieux vulgaire ni un arriviste forcené. Son intérêt était de se défier comme l'on fait tant d'autres, et de refuser son concours à M. Millerand et à M. Marsal. En acceptant un portefeuille dans les circonstances que l'on sait, en l'acceptant courageusement sans restrictions et sans réserves il a affirmé sa loyauté, son désintéressement, sa personnalité. Ce qu'il y a de plus beau dans la vie politique d'Emmanuel Arène, c'est sa fidélité à Jules Ferry, son dévouement absolu dans les jours d'épreuve ; malgré ses divergences d'opinion, malgré les passions soulevées dans toute la France par M. Caillaux, nous avions la plus grande estime pour Pascal Ceccaldi, qui a toujours entouré son chef, son ami d'une affection désintéressée et chevaleresque.

M. Arène, M. P. Ceccaldi, sont deux belles figures. Ils n'étaient pas des amis de M. Landry. Je suis persuadé qu'ils auraient approuvé son geste vis-à-vis de M. Millerand même s'ils avaient fait le geste contraire.

Et Moro et Caitucoli qui en votant contre M. Millerand sont restés dans leur parti parlementaire, ont compris certainement et approuvé l'attitude du chef du parti républicain démocratique de la Corse. Aucun des élus de ce parti n'a rien renié, aucun n'a été élu sur une équivoque. Qui ne savait que M. Landry était un familier de l'Elysée ? Qui ne savait que Moro était un chef dans l'armée du cartel des gauches ? Qui ne savait que tous deux étaient néanmoins de fermes républicains, des hommes de talent et de cœur capables de travailler aux réalisations que ce pays attend, depuis si longtemps, hélas !

C'est très simple et c'est très clair. Le parti qui a remporté le onze mai une victoire aujourd'hui incontestée, n'entend excommunier aucun de ses élus. Les excommunications viendront du dehors. Mais comme la discipline d'un parti est faite et ne peut être faite que par le parti lui-même, nous conseillerons charitablement à nos adversaires de se mêler de ce qui les regarde et de borner leurs efforts à concilier les inconciliables dont vit et meurt leur propre parti.

A MERULA

Lettre d'Espagne

Entre deux Voyages Royaux

On nous écrit de Madrid :

Au moment où les souverains italiens rendent aux souverains espagnols la visite que ceux-ci leur ont faite il y a quelques mois, il n'est pas sans intérêt de se demander quel a été jusqu'ici le chemin parcouru. A la suite de sa visite en Italie, le président du Directoire espagnol avait manifesté sa confiance croissante dans le régime qui était, en apparence au moins, commun à l'Espagne et à l'Italie.

Il se trouve aujourd'hui que M. Mussolini ne peut pas venir lui-même, comme il l'eût désiré, en Espagne. La raison principale en est exposée dans une lettre autographe adressée par lui au général Primo de Rivera :

« Le commencement de la XXVIIe législature et des travaux de la nouvelle Chambre, qui représente, à la suite de la nouvelle loi électorale, une expérience d'une importance exceptionnelle dans la vie publique italienne, m'interdisent d'une manière absolue de m'absenter de Rome en ce moment. »

Une réflexion s'impose inévitablement à quiconque lit ces lignes : c'est que cette expérience italienne n'est pas de nature à hâter le moment où un Parlement sera de nouveau réuni en Espagne. Si M. Mussolini, avec sa longue préparation politique, avec tous les éléments de succès dont il disposait, n'a pas réussi à constituer un Parlement plus malléable et ne croit pas pouvoir quitter l'Italie, même pour quelques jours, au commencement de cette XXVIIe législature, il est peu probable qu'un Parlement espagnol, élu maintenant ou dans quelques mois, donnerait plus de garanties aux maîtres de l'heure actuelle.

En fait, entre les deux voyages royaux, le président du Directoire a eu à plusieurs reprises l'occasion d'indiquer que son œuvre était loin d'être terminée. Et il a entrepris une campagne de propagande, où il paie beaucoup de sa personne et dont les effets ne peuvent être que lents.

Il se déplace le plus souvent qu'il peut pour se mettre en contact personnel avec la population des diverses régions de l'Espagne. Le plus important, sans doute, et le plus caractéristique de ces voyages est celui qui a eu lieu le 29 mai, à Medina del Campo, vieille cité castillane qui reste essentiellement un centre agricole, où se sont réunis pour acclamer le chef du nouveau régime les représentants des agriculteurs et des éleveurs des pays qui ont été le foyer de la nationalité espagnole. Ce voyage est d'autant plus important qu'il faisait suite à un voyage en Catalogne. En Catalogne, les éléments les plus solides du pays ont fait au Roi présent d'un palais, généreusement dont la surface est peut-être plus importante que la substance, et qui pourrait bien s'accompagner des inévitables arrière-pensées catalanes de favo-

[illegible]

EN L'HONNEUR

DE M. DE MORO-GIAFFERRI

M. Hyacinthe de Montera, premier adjoint, faisant fonctions de maire, a adressé à M. de Moro-Giafferri, conseiller municipal et conseiller général de Bastia, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, le télégramme suivant :

Maire Bastia à Moro-Giafferri, secrétaire d'Etat Enseignement Technique, à Paris.

Bastia a accueilli, avec la joie que tu peux comprendre, ton avènement au ministère.

Au nom de tes collègues, de nos amis, de tous les tiens, je félicite de tout cœur et t'embrasse affectueusement.

Hyacinthe de MONTERA.

Hier, on a pu remarquer en ville, que de nombreuses notabilités avaient pavoisé leurs immeubles en l'honneur de l'accession au pouvoir de notre éminent représentant, Me de Moro-Giafferri.

Les établissements municipaux ont été également pavoisés et un jour de congé a été donné au personnel municipal.

De nombreux télégrammes de félicitations ont été, en outre, adressés au nouveau sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique.

Informations du Syndicat Agricole Départemental de la Corse

MALADIE DE L'ENCRE.

[illegible]

POURRIDIE

[illegible]

(1) — Etude sur la maladie du châtaignier, 1917.

— Etude sur la maladie du châtaignier [illegible] 1918.

— Recherches [illegible] 1922.

— Nouvelles observations sur la biologie et le parasitisme du [illegible] 1924.

— Expériences sur l'adaptation du châtaignier, 1924.

— Expériences sur le degré de résistance du châtaignier japonais au Blepharospora cambivora, 1924.

[illegible]

INSECTICIDES

[illegible]

LES SERVICES MARITIMES POSTAUX

Le Syndicat d'Initiative a adressé le télégramme suivant à M. Meyer, sous-secrétaire d'Etat à la Marine Marchande, à M. de Moro-Giafferri, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, ainsi qu'à M. Sari, sénateur-maire de Bastia :

Sous-Secrétaire d'Etat, Marine Marchande, Paris.

Avons honneur vous adresser protestation énergique contre nouveaux tarifs services maritimes Corse. Port Bastia est nettement sacrifié en ce qui concerne lignes Marseille. Pour équilibrer budget exploitation services maritimes Syndicat Initiative demande suppression lignes déficitaires. Il estime injuste que Bastia, centre commercial et touristique, plus peuplé de l'Ile, soit sacrifié sans nécessité pour compenser déficit lignes inutiles.

Docteur ZUCCARELLI, Président.

CHRONIQUE des TRIBUNAUX

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Audience du 18 juin

Présidence de M. GAVINI, Président de Chambre

[illegible]

Après rapport de M. le conseiller [illegible] et plaidoirie de Me de Montera, pour B..., la Cour confirme le jugement de Calvi.

●●●

[illegible]

La Cour, après rapport de M. le conseiller Costa, réquisitoire de M. l'avocat général [illegible] et plaidoirie de Me de Montera, défenseur des prévenus, confirme le jugement de Corte.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 18 juin

Présidence de M. le juge GRIMALDI

[illegible]

●●●

[illegible]

●●●

Pierre-Paul, Adam et Joseph, frères G..., sont divisés par des questions d'intérêts. Une bagarre a eu lieu entre Adam et Joseph, d'un côté, et Pierre-Paul, de l'autre. Au cours de la bagarre, Joseph porta même à Pierre-Paul un coup de couteau.

Après plaidoiries de Me de Montera pour Joseph et Adam, et Me Moretti pour Pierre-Paul, le tribunal les a condamnés respectivement à 15, 10 et 6 jours de prison.

●●●

Pour violences, C..., défendu par Me Moretti, est condamné à 6 jours de prison avec sursis.

●●●

Le tribunal, après plaidoirie de Me Battisti, condamne à un franc d'amende, V... qui a traversé la propriété d'A...

●●●

Pour infraction à la police du roulage, M... est condamné à 16 francs d'amende.

Dans toutes ces affaires, M. de Mari, substitut du Procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

Par suite de l'abondance des matières, nous remettons à demain la publication de la nouvelle du comte Alexis Tolstoï : « La Belle Dame ».

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui jeudi 19 juin 1924, vingt-cinquième semaine, 171e jour de l'année, 195 à venir.

Lune : pleine le 17 juin; dern. quart. le 24.

Soleil : lever, 4 h. 45; coucher, 20 h. 1.

Aujourd'hui : Fête-Dieu; saint Gervais, saint Protais. Demain : saint Sylvère, pape, martyr; sainte Florentine.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 22°; à 12 heures, 23°; à 18 heures, 22°. Minima, 20°; maxima, 25°.

Etat du ciel : peu nuageux; vent calme; mer belle au matin et un peu houleuse en soirée.

Baromètre : 764m/m à 12 heures.

EPHEMERIDES

1215. — Jean sans Terre signe la Grande Charte, qui sera la base des libertés anglaises.

1679. — Signature de la paix à Saint-Germain.

1915. — Le fond de Buval est enlevé d'assaut par les Français.

A l'est de Loretle, direction de Souchez, les Français enlèvent plusieurs tranchées, donnent les pentes de la côte 119, et, en avant, portent leur front en avant.

Au nord-est du Labyrinthe, ils repoussent plusieurs contre-attaques.

Dans le bois Le Prêtre, ils enrayent une tentative d'offensive ennemie.

A Emberménil, ils contraignent à la retraite un bataillon allemand en lui infligeant des pertes sérieuses.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous lisons dans le « Petit Dauphinois » l'entrefilet suivant :

« Par arrêté ministériel en date du 30 mai dernier, Mlle Rosan, compositeur de musique, a été nommé officier d'Académie.

« Toutes nos félicitations à l'auteur de « Pensée fugitive » et autres délicates mélodies, et en même temps à son mari, M. Louis Rosan, procureur général à Chambéry, qui a été pendant longtemps chef du Parquet général de la Cour de Bastia. »

LE ROLE UTILE DES PORES

Chacun des milliers de pores dont notre peau est criblée sert à éliminer les impuretés du sang et à absorber l'oxygène vivifiant de l'air. Rien n'est plus nuisible à la peau et au teint que de laisser s'engorger ces minuscules et précieux instruments de la nature. La mousse abondante et crémeuse du Savon Cadum, en pénétrant bien dans les pores, les dégage de toutes impuretés, entretient la peau en parfaite santé et rehausse l'éclat du teint. 2 fr.

AU PORT

Le vapeur **Liamone** est parti pour Livourne avec 20 tonnes de marchandises et 201 passagers.

— Le voilier italien **Alfieri**, est arrivé de Trapani sur lest.

— Le voilier italien **Mare Nostrum** est parti pour La Spezia avec 70 tonnes de [illegible], 26 tonnes de charbon et 6 sacs de minerai de fer.

— Le voilier français **François-Marie** est parti pour le Golfe-Juan sur lest.

— Le dundee français **Opre** est parti pour Marseille avec 60 tonnes de charbonnille.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Laurent COLOMBANI
6bis, Rue de l'Opéra - BASTIA
R. C. [illegible] Téléphone : 0.76

VIENT DE PARAITRE

Le **Nouveau Guide Illustré de la Corse**, publication des syndicats d'initiative.

Ce guide, qui contient de fort belles photographies, une carte de la Corse et les itinéraires des principales excursions, est en vente au Syndicat d'Initiative de notre ville. Prix : 1 fr.; franco par poste : 5 fr.

Le **Sous-saison MIREILLE** est **SANS RIVAL**.

PIETRANERA-LES-BAINS

Est devenu le rendez-vous quotidien des Familles et des fins Gourmets, qui savent trouver au **Restaurant DUPRAT** excellence des mets et sincérité des vins, portant si bien sa légitime renommée.

—› Repas à la carte et à prix-fixe ‹—

Soupers — Service à toute heure

ALCOOL de MENTHE AMÉRICAINE

la plus concentrée

BOISSON RAFRAICHISSANTE — ANTISEPTIQUE — [illegible]

SOCIÉTÉ [illegible] FRANÇAISE

LEGION D'HONNEUR

Tableau de concours pour 1924

Ont été inscrits au tableau de concours pour le grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. Girolami Jacques-André, officier d'administration de 1re classe à l'état-major de l'armée.

M. Vincigaerra-Toussaint, payeur particulier affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

M. de Pietri Louis-Emile-Joseph, commis de trésorerie affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

M. Finidori Léon-Frédéric-Charles-Paul-Noël, lieutenant en service en Afrique Equatoriale Française.

M. Casanova Pierre-Marie, lieutenant en service au Tchad.

M. Pucciui Antoine-François, lieutenant du cadre latéral au 16e rég. de tirailleurs coloniaux.

M. Sorels Jean-Marie, lieutenant à titre temporaire au 22e rég. d'infanterie coloniale.

M. Sommarelli Vital-An, lieutenant au 10e rég. d'artillerie coloniale.

M. Rastelica André-Louis-Antoine, lieutenant au 6e rég. d'artillerie coloniale.

M. Piselli Georges-Valère, lieutenant au 310e rég. d'artillerie coloniale.

M. Guidicelli Don-Jacques-Victor, médecin-major de 2e classe, en service en Afrique Occidentale Française.

M. Stefani Victor, médecin-major de 2e classe en service en Indochine.

M. Antonini Joseph, pharmacien-major de 1re classe en service aux Indes.

M. Ambrosini Toussaint, officier d'administration de 2e classe en service à la section des infirmiers coloniaux.

M. Battistelli Aquilio-Antoine, adjudant-chef en service en Afrique Occidentale Française.

SUR LE MARCHÉ

COURS DU 18 JUIN

Aulx, 0,10 et 0,65; choux, 0,60 à 0, [illegible] la pièce; cerises, 1,50 à 2,50 le kilo; courges, 2 fr. le kilo, première qualité; carottes, 0,60 à 0,80 le paquet; céleris, 0,60 à 2,50; fèves, 1,50 le kilo; fraises, 7 fr. le kilo; melons, 1 fr. à 1,60 le kilo; œufs du jour, 0,60; œufs importés, 0,55 et 0,50; oignons, 0,10 à 0,20 le paquet; petits pois, 2 fr. à 2,80 le kilo; pommes de terre, 1,40 à 1,90 le kilo; poissons première qualité, 7 fr. le kilo; poireaux, 0,30 le paquet; salades, 1 fr. à 2 fr. la douzaine; courgettes, 0,89; citrons, 0,05 et 0,10 pièce; haricots, 1,50 à 2,50; radis, 0,15 le paquet.

On nous communique

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Un concours départemental d'enseignement technique aura lieu à Bastia au siège social de l'Association des sténo-dactylographes comptables bastiais, 17, boulevard Paoli, le mardi 1er juillet prochain.

Les demandes d'inscription devront être adressées à la Présidente de la société avant le 29 juin inclus.

Demander le programme et la liste des prix au secrétaire de la société.

ECOLE DE COMMERCE

Les épreuves générales de sténographie et de dactylographie auront lieu le jeudi 26 juin dans une des salles de l'Ecole de commerce.

Vendredi 27 juin, examen de secrétaire commercial et de teneur de livres.

Samedi 28 juin, examen pour l'attribution du diplôme de comptable et de fin d'études commerciales.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur de l'Ecole.

« AU BUCHERON DE CORSE »
ENTREPOT DE LA GARE

Vente-réclame pour une semaine de planches de « pin laricciu » de bonne qualité, au prix de cinquante-cinq francs la canne.

S'adresser chez M. BUNDERSON, 15, boulevard Albert-Ier. (Téléphone 112.)

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des **Bons de la Défense Nationale**, exonérés de l'impôt Général sur le Revenu et de tous autres impôts.

PRIX NET des BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR [illegible] : 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,975 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les **Bons de la Défense Nationale** partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires, etc.

CARNET DU CINEMA

Ce soir, à 9 h. 30, dans la coquette salle de « Femina » : **L'Orphelin de Paris**, grand drame en six époques de L. Feuillade, interprété par René Poyen (ex Bout-de-Zan), la petite Boulouie, Aller Tissot, Herrmann, Emile André, Charpentier, etc.

Résumé de la première époque

« Un détective de 15 ans »

Seul, à 15 ans, sans autre famille que celle de l'oncle Constant, garçon de recettes à Nice, chez qui il vient d'arriver, Félix Perrin envisage l'avenir sans faiblesse. Sa nouvelle existence a pourtant un fâcheux début : à peine est-il là depuis dix minutes, que l'encaisseur constate la disparition de 10,000 francs, pris dans son portefeuille. La sortie précipitée de Félix à cette annonce, une liasse de dix billets de mille qu'il a lancée en partant sur la table semblent accuser le gamin et consterneront aussi bien l'oncle Constant, que tante Marie et leur fille Suzette. Mais Félix n'est pas un voleur : ces 10,000 francs étaient tout son héritage. Pour lui, le coupable est l'indigne amoureux de Suzette, qui est venu un instant. Félix le poursuit, le distance et le fait promptement arrêter. L'affaire se dénoue au commissariat. Elle a été si bien menée qu'elle fait l'admiration d'un détective privé, M. Claudin, en visite chez le magistrat.

« Le concours de ce petit bonhomme déluré me serait précieux », songe le policier. M. Claudin, en effet, est en train de démêler une ténébreuse affaire pour le compte d'un M. Darnodray. Celui-ci est un vieillard opulent et bon. Il ne vit que pour sa petite-fille, orpheline, une mignonne enfant de six ans, Josette, qu'il sent entourée de mystérieuses menaces. Elle est toute sa famille, avec un arrière-petit-neveu, Lucien Florac, voyageant aux Indes. Une autre préoccupation l'assombrit : des lettres lui ont été dérobées, auxquelles il attache une grande importance. C'est pour ces deux motifs qu'il a eu recours à M. Claudin.

A son tour, le détective a pris Félix comme auxiliaire, lui a expliqué sa mission, l'a camouflé en nurse, répondant au nom de Félicité, pour la circonstance et l'a amené chez M. Darnodray, mis au courant de la supercherie. La gouvernante de la villa, Mlle Palmyre, quoique soupçonneuse, est trompée par ce déguisement. Elle donne des instructions à Félicité, chargée du soin de Josette, lui recommande surtout de faire boire à l'enfant une potion qu'elle apporte, d'en prendre elle-même une cuillerée, ce qui lui ferait grand bien, et de ne pas manquer de laisser la fenêtre ouverte pour dormir, comme l'a ordonné le docteur. Tant de précautions éveillent la méfiance du détective de quinze ans, qui se garde bien de fermer l'œil au cours de cette première nuit. Bien lui en prend. Vers minuit, un homme apparaît à la fenêtre, l'enjambe et va vers le lit de Josette. Surpris de le trouver vide, il flaire un danger et va fuir par le même chemin. D'une poussée, Félicité le précipite, et il s'écrase sur le perron où Palmyre l'attendait.

BANQUE GREGORJ FRERES

MM. GREGORJ Frères prient leurs clients qui n'ont pas encore retiré leurs obligations Danube-Save-Adriatique provenant de l'échange des obligations Lombardes, de vouloir bien se hâter d'effectuer ce retrait.

SOCIETE MECANIQUE ET DE TRANSPORTS AGOSTINI FRERES

CREATION DES SERVICES AUTOMOBILES
BASTIA - AJACCIO
(Par VIZZAVONA)

MM. Agostini Frères ont l'honneur d'informer le public que le Service d'autos-cars BASTIA-AJACCIO, et vice-versa, dont l'inauguration avait été annoncée pour le 20 juin commencera le 25 juin.

--- Prix du passage : 45 fr. ---

OREZZA-LES-EAUX
(STAZZONA)

« HOTEL ALITTI »

Ouvert du 15 juin au 30 septembre

Le mieux situé :: :: :: Le plus confortable

CIGARETTES MARYLAND ALBAN

|=| ne fatiguent pas la gorge |=|

DERNIÈRE HEURE

LE CABINET DE M. de Moro-Giafferri

Paris, 17 juin.

M. de Moro-Giafferri, député de la Corse, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, a choisi comme chef de cabinet M. Nonce Paoli, avocat à la Cour d'appel de Paris, conseiller général de Saliee.

M. Xavier Gistucci, avocat à la Cour d'appel de Paris, a été nommé chef-adjoint.

Informations Parlementaires

LES VICE-PRESIDENCES DE LA CHAMBRE

Paris, 18 juin.

Le groupe radical socialiste a désigné comme candidat à la vice-présidence de la Chambre, M. Léo Bouyssou, député des Landes.

Le groupe socialiste a désigné par 37 voix contre 30, MM. Bedouce et Bouisson comme candidats à la vice-présidence de la Chambre.

LES COMMISSIONS

Paris, 18 juin.

Le groupe de la gauche radicale a désigné pour le représenter aux Commissions de la Chambre :

Finances : MM. Bouilloux-Lafont, Chappedelaine, Fallières.

Affaires étrangères : MM. Danielou, Loucheur, Plaisant.

Armée : MM. Abrami, Tranchant, Fringant.

Marine : MM. Thomson, Danielou, Labes.

Travaux publics : MM. Chariot, Plaisant, Marchais.

Pensions : MM. Jules Boyer, Tranchant, Hanet.

Enseignement : MM. Veriot, Lemire, Tranchant.

Suffrage universel : MM. Daniel Vincent, Lémire, Hanot.

Le groupe socialiste a désigné :

Commission des Finances : MM. Vincent Auriol, Bedouce, Blum, Compère-Morel, Locquin, Moutet, Renaudel, Alexandre Varenne.

Le groupe radical a désigné :

Commission des Finances : MM. Malvy, Archimbaud, Klotz, Bonnet, Schmidt, Henry Simon, Ducos, Lamoureux, Nogaro, Deyris, Dezarnaulds.

Affaires étrangères : MM. Milhaud, Franklin-Bouillon, Delbos, Margaine, Lautier, Emile Borel, Emmanuel Chaumié, Berton, Bastid, Binet, Escoffier.

Armée : MM. Accambray, Chamard, Guilbennon, Girod, Jouffrault, Millet, Ossola, Camille Picard, Bernier, Saget.

Le groupe républicain socialiste a désigné :

Commission des Finances : MM. Ramel, Violette, Candace.

Le groupe républicain de gauche a désigné :

Commission des Finances : MM. Dariac, Bureau, Pietri.

Commission des Affaires étrangères : MM. Georges Leygues, Bignon, Sibille.

Commission de l'armée : MM. Ignace, Broccard, Dessein.

LE GROUPE VITICOLE

Paris, 18 juin.

Le groupe viticole de la Chambre, qui comprend 180 membres, s'est réuni aujourd'hui et a procédé à l'élection de son bureau.

M. Barthe, député de l'Hérault, a été élu président.

Un siège de vice-président a été attribué à un représentant de chaque grande région vinicole : MM. Pollevin (Champagne); Antériore (Bouches-du-Rhône); Théo Bretin (Bourgogne); Conte (Bordelais); Burger (Alsace-Lorraine); Hubert Rouger (Sud-Est); Marrou (Centre); Peyra (Midi); Petit (Algérie).

M. Barthe a soumis le programme à réaliser qui a été élaboré en dehors de tout esprit politique.

LE GROUPE DE L'ARTISANAT

Paris, 17 juin.

Un groupe, dit de l'Artisanat, s'est constitué à la Chambre sous la présidence de M. Thoumyre.

LA CLASSE 1920

Paris, 18 juin.

M. Reynaud, député de la Loire, a demandé à nouveau au gouvernement de rapporter l'arrêté appelant les réservistes de la classe 1920.

M. Reynaud souligne qu'il faut renoncer à cette mesure dans l'intérêt de la reconstitution économique du pays.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

L'ENTREVUE HERRIOT-MAC DONALD

Paris, 18 juin.

M. Herriot partira samedi matin pour Londres où il arrivera dans l'après-midi. Il se rendra directement aux Chequers et y restera jusqu'à dimanche.

L'entrevue entre le président du Conseil français et le Premier anglais aura un caractère privé.

M. HERRIOT REÇOIT M. HYMANS

Paris, 18 juin.

Ce matin, M. Hymans, ministre des Affaires étrangères belge, et l'ambassadeur de Belgique en France se sont rendus chez M. Herriot.

Cette visite de courtoisie a duré une heure et a permis aux ministres alliés de procéder à un échange de vues sur l'ensemble de la situation politique qui a été jugé satisfaisante.

A son retour d'Angleterre, M. Herriot se rendra à Bruxelles où il aura avec MM. Theunis et Hymans une entrevue particulièrement importante.

M. Hymans l'a mis au courant des conversations échangées, il y a quelque temps, entre lui, MM. Theunis et Mac Donald.

VISITES PROTOCOLAIRES

Paris, 18 juin.

Lord Parmoor, représentant l'Angleterre à la Société des Nations, et M. Breitscheck ont rendu visite à M. Herriot.

LES MORTS DU JOUR

Mme ARAGO

Paris, 18 juin.

Mme François Arago est décédée cette nuit, à Paris en son domicile, 56, avenue du Bois de Boulogne.

La défunte était la femme de M. Arago, ancien député des Alpes-Maritimes, ancien vice-président de la Chambre, conseiller général de Villefranche, et la fille de M. Jean Dupuy.

Ses deux frères sont, l'un, Pierre Dupuy, député de la Seine, l'autre, Paul Dupuy, sénateur des Hautes-Pyrénées.

AVIATION

LA COUPE GORDON-BENNETT

Bruxelles, 18 juin.

On connaît aujourd'hui le classement de la Coupe Gordon-Bennett des ballons sphériques dont le départ avait été donné dimanche à Bruxelles.

L'aéronaute belge Demuyter a atterri à Saint Abbs Head, à l'est d'Edimbourg, couvrant 700 kilomètres.

Le Français Laporte a atterri près de Sarrebau à 320 kilomètres du point de départ.

Le ballon *Suisse*, après avoir été entraîné vers l'Allemagne, puis ramené vers la France, est resté 8 heures au-dessus de Château-Thierry, faute de courants.

Demuyter a donc gagné trois fois consécutives la Coupe Gordon-Bennett, qui est définitivement attribuée à la Belgique.

à Marseille

INCENDIE D'UN DEPOT DE FOURRAGES

Marseille, 18 juin.

Cette nuit, un incendie a éclaté dans un dépôt de fourrages du quartier Daillols.

Cinquante deux mille kilos de fourrages ont été détruits.

LE TEMPS

VIOLENT OURAGAN

Bordeaux, 18 juin.

Un violent ouragan, suivi d'une abondante chute de neige s'est abattu sur toute la région médocaine et particulièrement sur Cérons, Cordillac, Villenave et Ornon.

A Bordeaux, la foudre est tombée sur une maison de soieries qui a été incendiée.

L'ASSASSINAT DE M. MATTEOTI

L'EMOTION EN FRANCE

Paris, 18 juin.

Hier soir, des militants socialistes et communistes ont organisé des meetings de protestation contre l'assassinat du député socialiste italien Matteoti.

Des ordres du jour ont été votés flétrissant les auteurs de ce crime politique, dont la responsabilité est attribuée aux fascistes.

LE CADAVRE DE M. MATTEOTI SERAIT RETROUVE

Rome, 18 juin.

On annonce qu'on aurait retrouvé le cadavre de M. Matteoti, enterré au cimetière de Campo-Verrano.

Le malheureux député socialiste aurait reçu 19 balles de revolver et cinq coups de couteau.

EN TERRITOIRES OCCUPES

LES ACCORDS DU M. I. C. U. M.

Paris, 18 juin.

On mande de Mayence que les nouvelles négociations entre le M.I.C.U.M. et les industriels allemands ont abouti à une seconde prolongation de 15 jours.

Les accords entre le M.I.C.U.M. et les industriels sont donc prorogés jusqu'au 15 juillet.

TERRIBLE ACCIDENT

Paris, 18 juin.

On mande de Dortmund qu'un tram, marchant à toute vitesse, est sorti de ses rails et s'est jeté contre le mur d'une fabrique qui a été défoncée.

On compte dix-sept morts et cinquante-cinq blessés.

TOULON

MANIFESTATIONS ANTI-FASCISTES

Toulon, 18 juin.

Depuis l'assassinat du député socialiste unitaire italien, M. Matteoti, une certaine agitation s'était manifestée au sein des groupements socialistes et communistes de Toulon.

Ce matin, deux cents Italiens antifascistes ont manifesté devant le consulat d'Italie. M. Burdese, consul général, qui sortait à ce moment-là, a été menacé et a dû, pour se défendre, écarter ses agresseurs avec un revolver.

La police est intervenue et a rétabli l'ordre. Quatre arrestations ont été opérées.

Une autre manifestation est signalée à La Seyne.

EN ESPAGNE

LE PROCES DES RESPONSABLES DU DESASTRE DU MAROC

Madrid, 18 juin.

Les débats du procès des généraux responsables du désastre subi au Maroc par l'armée espagnole, ont repris aujourd'hui devant le Conseil suprême siégeant à Madrid.

Le général Berenger, principal inculpé, a continué l'exposé de sa défense et a déclaré, notamment, qu'il n'a pas pu intervenir efficacement au moment de l'attaque des rebelles, par suite de l'infériorité par trop flagrante des effectifs dont il disposait et du manque de munitions et d'armes.

Le général Jordana a confirmé la véracité des affirmations du général Berenguer.

EN SUISSE

UN CONFLIT A LA CONFERENCE DU TRAVAIL

Genève, 18 juin.

Un conflit a éclaté à la Commission du travail, qui s'était réunie aujourd'hui, entre le groupe ouvrier et la délégation ouvrière italienne.

Le groupe ouvrier a tenté d'exclure des Commissions la délégation ouvrière que représentait M. Rossoni, secrétaire général des corporations fascistes.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

Paris, 18 juin.

	cours précéd.	dernier cours
3 0/0	»	67,80
5 0/0	»	53,10
Tabacs d'Orient	277	279
Penarroya	960	955
Rente Foncière	3110	3080
Lautaro	718	708
Banque Paris Pays-Bas	1499	1480
Tubize	609	619
Banque Ottomane	761	755
Pathé	505	499
Banque Union Paris	892	887
Vieille Montagne	3080	3060
Haiti 5 0/0 1910	585	600
Montecatini	294	310,50
Suez	13390	13400
Paris Alu	2719	2745
Huta Bankowa	1578	1585
Russe 5 0/0 1906	28,60	27,40
Dombrowa	»	2123
Crédit Lyonnais	1570	1585
Oriental Bank	197	196
Bozel	95,50	98
Financière Caoutchouc	154	154
Vins et Spiritueux	245	244
Say Giraud	2180	2110
Pathé Capital	272	281
Chemin de fer Santa Fé	479	474
Las Dos Estrellas	159	155
Oriental Carpet	303	296
Blanzy	»	1895
Tanganyika	146	147

COURS DES CHANGES

Livre	83,31	[illegible]
Dollar	18,50	[illegible]
100 lires	[illegible]	80,90
100 pesetas	249,75	249,50
100 francs suisses	338,35	330
Rouble	3,50	3,50

FAIS CE QUE DOIS

Quand on fait tout ce que l'on peut pour se sortir d'un mauvais pas, si la fatalité s'acharne, on n'a, du moins, aucune négligence à se reprocher : « Fais ce que dois, advienne que pourra », dit le vieux dicton.

Ainsi, lorsque votre état de santé vous donne du souci, lorsque vous vous sentez fatigué, affaibli, faites sans tarder une cure de Pilules Pink. Vous ferez ce que vous devez faire, et il adviendra certainement que vous retrouverez votre santé. Cet état de dépression est bien caractéristique d'un appauvrissement du sang et d'un affaiblissement du système nerveux. Or, c'est précisément la particularité des Pilules de régénérer le sang appauvri et de tonifier les nerfs.

Joseph Avondo

Elles exercent, en outre, une action extrêmement bienfaisante sur tout l'organisme, calment les douleurs de l'estomac. Elles ont remarquablement réussi à M. Joseph Avondo, demeurant à Balbigny (Loire), qui déclare ceci :

« Je suis heureux de vous dire que les Pilules Pink m'ont produit de très bons effets. Elles m'ont donné beaucoup d'appétit et de forces. J'étais très affaibli par un grand surmenage. »

Les Pilules Pink donnent toujours de bons résultats contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 de timbre-taxe par boîte.

" REGENT CINEMA "

En matinée, à 3 heures
En soirée, à 9 h. 45

Une bonne poire
Comique en deux parties

Un grand drame en 6 parties
LA CAUTION
avec Betty Compson

●●●

Très prochainement

● FERMETURE ANNUELLE ●

BIÈRE EXTRA-FINE Brasserie de Monaco

Agents pour la Corse :
SIMON DAMIANI et Cie 29, Boulevard Paoli

CASINO DE LA PLAGE

DIRECTION FILIPPI-MICHELANGELI

CE SOIR
Jeudi 19 juin, à 8 h. 30 du soir

Dîners par petites tables
Prix : 15 francs

— MENU —
Consommé modernise
Langoustes parisiennes
Filet de sole Meunière
Feuilletines au jambon
Fonds d'artichauts Jeannette
Poulets de grains grand'mère
Salade de saison
Glace Plombières
Corbeille de fruits

Sur la terrasse du Casino, à 9 heures du soir, concert donné par « La Lyre Bastiaise ».

M. Agnely, chef de cuisine réputé sur la Riviera, sortant de « Négresco », de Nice, est attaché à la Maison.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Annonciade Rognoni, née Zanardi; M. Jean Rognoni, musicien de 1re classe au 173e; M. Louis Rognoni, aux Armées; Mlle Marie Rognoni; M. Ercole Rognoni, propriétaire, aux Armées; Mlle Vincente Zanardi; Mme veuve Jean Zanardi, et ses enfants,

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. FRANÇOIS-ERNEST ROGNONI
Adjudant-chef
Gardien de batterie
Chevalier de la Légion d'honneur

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et allié, décédé le 18 juin, à l'âge de 51 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures du soir précises.

On se réunira à la maison mortuaire : boulevard Auguste-Gaudin, 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille ne reçoit pas.

Prière pour Lui !

FOIRE-EXPOSITION INTERNATIONALE DE BASTIA

DEUXIEME ANNEE
(20 juin — 15 juillet)

VENTE AUTORISEE

Au cours de la Foire : fêtes sportives, théâtre, fêtes populaires, fêtes de nuit, concerts symphoniques, attractions diverses.

Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat général (Mairie de Bastia), de 8 à 11 heures et de 15 à 17 heures.

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A VENDRE appartements : 1° 7 pièces, rue du Lycée; 2° 3 pièces, rue Saint-Jean. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

PERDU par Mme Cannigli, 26, rue de l'Opéra, une broche en or.

A VENDRE part d'associé du « Régent-Cinéma ». S'adresser à Me de Caraffa, notaire à Bastia.

A LOUER villa à 2 k. 500 de Bastia, en montagne, meublée ou non, eau de source, réservoirs, étable, clapier, poulailler, jardin, d'agrément et de rapport, arbres fruitiers, etc. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE LA CORSE
— (Près d'Ajaccio) —
DOMAINE DE CASTELLUCIO

Examen d'admission le 10 juillet
Enseignement théorique et pratique pour la formation d'agriculteurs, de chefs de culture, de régisseurs de domaines

Préparation naturelle aux Ecoles coloniales d'Agriculture de Tunis, Alger et Nogent, ainsi qu'aux Ecoles nationales d'agriculture et d'horticulture

Le diplôme de fin d'études donne droit à un certain nombre de points dans les concours pour l'obtention des bourses à ces différents établissements.

(Pour renseignements complémentaires s'adresser au Directeur de l'Ecole)

KODAKS

Fournitures Générales pour la Photographie

Developpements. Impressions Agrandissements, Jumelles diverses

SPORTS

Articles de Foot-Ball, Tennis, Natation, etc.

Insignes divers

M. Silvestri, 26, Bd Paoli

FOURNITURES GENERALES et INSTALLATIONS ELECTRIQUES
INSTALLATIONS ET FOURNITURES POUR SALLES DE BAINS

PLOMB EN TUYAU

— Maison de confiance —
GUIDUCCI & ROGLIANO
Bastia. — 24-26, Boul. Paoli, — Bastia
[R. C. Bastia 76] Téléph. : 1-80

POUR VOS DEPLACEMENTS..

où descendre ?

A BASTIA

GRAND HOTEL DE FRANCE
7, Boul. du Palais, au centre de la Ville
Eclairage électrique - Salle de Bains - W.-C.
Pension depuis 18 francs - Cuisine soignée

GRAND HOTEL CYRNOS
Cuisine soignée -:- -:- Cave renommée

A PIANA

LES ROCHES ROUGES
Hôtel-Restaurant de 1er ordre
Directeur : F. LEFEVRE

A TOULOUSE

GRAND HOTEL & TIVOLLIER
Dernier confort -:- Eau chaude, froide, partout
Appartements avec Bains et W.-C.
-:- AUTOMOBILE A TOUS LES TRAINS -:-

A NICE

RESTAURANT de la BELLE MEUNIERE
De réputation mondiale
La plus belle Salle de Nice
Orchestre -:- Attractions

EGYPT - HOTEL
16, Boulevard des Italiens, 16.
-:- PRIX MODERES -:-
Tram direct du Port de Nice à l'Hôtel

A SAINT-RAPHAEL

HOTEL DES MYRTES
La reine des pensions de famille
Tout confort - Parc incomparable
- Prix modérés -

A MENTON

HOTEL BALMORAL
Centre et bord de la mer - Tout confort
Eau courante. Restaurant sur la mer
100 Chambres - 20 salles de bains

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
10, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Pao.
à BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéances - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la vérification de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

Compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia

PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
"Cap Corse Damiani" Hors Concours, Membre du Jury
"Nectar Cédrat" "Myrta" "Mandarina" Marques déposées

PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver

PAR l'assortiment unique de leur rayon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers

PAR leurs prix minutieusement étudiés

OFFRENT les meilleures garanties d'achat

ASSUREZ-VOUS EN ! !

R. C. Bastia 1661

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE

INSTALLATIONS & REPARATIONS

Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORNES, etc..., etc...

ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI

BASTIA • 9 et 21, Rue de l'Opéra • BASTIA

[R. C. Bastia 492]

R. C. Bastia 349

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

COMPAGNIE FRAISSINET

Suivant une décision de M. le ministre des Travaux Publics, en date du 16 mai, les prix de passages en vigueur sur les lignes de la Corse vont être modifiés. Il sera appliqué aux diverses traversées les tarifs kilométriques en usage sur les chemins de fer d'intérêt général, en tenant compte des augmentations dont ces tarifs ont été récemment l'objet.

Des facilités spéciales, analogues à celles faites sur les chemins de fer seront consenties aux familles nombreuses.

Pour ce qui concerne les enfants, ils bénéficieront, comme sur les chemins de fer, de la gratuité jusqu'à 3 ans, et du demi-tarif, de 3 à 7 ans. A partir de 7 ans, et toujours comme sur les chemins de fer, ils paieront place entière.

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le *premier juillet* prochain.

Voici quelques-uns des prix qui seront appliqués :

	Kilom.	1re cl.	2e cl.	Pont, c.	Repas servis en 1re et 2e classe
DEPARTS DE MARSEILLE					
Pour Bastia (le mercredi)	387	121,00	87,75	31,00	dîner
— (le dimanche)	387	141,00	94,75	31,50	déjeuner et dîner
Pour Ajaccio	330	112,50	73,75	31,50	dîner
DEPARTS DE NICE					
Pour Bastia	218	81,75	55,25	23,00	
Pour Ajaccio	241	86,25	57,75	26,50	déjeuner
Pour Calvi (direct)	176	56,25	37,25	22,50	déjeuner
Pour Ile-Rousse (dir.)	180	56,25	37,25	21,50	—
DEPARTS DE TOULON					
Pour Calvi	235	83,25	56,75	26,25	dîner
Pour Ile-Rousse	248	86,25	57,75	26,25	dîner
DEPARTS DE BASTIA					
Pour Marseille (le vend.)	387	134,50	89,75	31,00	dîner et petit déjeuner
— (le lundi)	387	131,00	87,25	31,00	dîner
Pour Nice	218	71,75	47,75	25,00	
DEPARTS D'AJACCIO					
Pour Marseille (le samedi)	330	107,00	70,75	31,50	petit déjeuner
— (le mardi)	330	112,50	73,75	31,50	dîner
Pour Nice	241	76,25	50,25	26,50	
DEPARTS DE CALVI					
Pour Toulon (direct)	235	73,25	48,75	26,25	
Pour Nice —	176	56,25	37,25	22,50	
DEPARTS D'ILE-ROUSSE					
Pour Toulon (direct)	248	85,25	57,75	26,25	dîner
Pour Nice —	180	56,25	37,25	22,50	

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

L'examen médical des candidats à une fonction quelconque dans l'enseignement aura lieu à Ajaccio le samedi 21 juin, à 9 heures, à l'Ecole normale d'instituteurs, pour les jeunes gens ; à 14 heures, à l'Ecole normale d'institutrices pour les jeunes filles.

Il est rappelé aux institutrices et aux instituteurs suppléants ou intérimaires qui n'auraient pas encore subi cet examen, qu'ils ne pourront plus, à l'avenir, exercer s'ils ne subissent pas l'examen médical dont il s'agit.

Les candidats verseront au moment de l'appel (9 heures), un droit d'examen de 16 francs entre les mains de M. l'Econome de l'Ecole normale d'instituteurs. Les candidates verseront la même somme (à 14 heures), à Mme l'Econome de l'Ecole normale d'institutrices.

Le présent avis tient lieu de convocation.

CONCOURS A L'ADMISSION A L'ECOLE DES MAITRES MINEURS DE DOUAI

Un concours pour l'admission à l'Ecole des maîtres mineurs de Douai aura lieu en 1924.

Ce concours consiste en épreuves écrites qui auront lieu le 24 juillet dans chacun des arrondissements où les candidats se seront fait inscrire, et en épreuves orales qui seront subies à Douai les 23, 24 et 25 septembre.

Les candidats désirant prendre part à ce concours doivent s'adresser à la préfecture de la Corse (1re division) où tous renseignements utiles sur l'organisation de l'Ecole, les conditions d'admission et la liste des pièces à produire leur seront fournis.

Quand vous serez à PARIS
il vous sera utile de connaître
chaque jour ce qui se passe ici
vous pourrez lire ce journal dans
le Hall de l'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA

Entrepôt : Impasse Carnot

Tout ce qui concerne
la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction

Rapidité
Exactitude
dans les Devis

Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

— 41 —

Feuilleton du "PETIT BASTIAIS"

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XIX

[illegible]

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

XX

[illegible]

— Adieu, mon ami ; nous partons.

— Quand ?

— Tantôt, après déjeuner.

[illegible]

(A suivre)

19e ANNEE. — N° 207

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

VENDREDI 20 JUIN 19[illegible]

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	un an	six mois	trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	48 »	25 »	15 »

ANNONCES

[illegible]
1re Page, 6 fr. — 2me Page, 6 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

La Natalité française et la Colonisation

On a beaucoup parlé de la natalité à propos des élections, on a sans doute bien moins causé des colonies. Et cependant les deux problèmes ont une égale importance, beaucoup de Français les considèrent même comme étroitement unis. Certains nous disent : « Votre propagande coloniale est très utile, il est indispensable de produire dans nos colonies toutes les matières premières qu'exige notre industrie, mais vous n'y parviendrez jamais tant que la natalité française restera ce qu'elle est. Par suite, avant de vous occuper des colonies, occupez-vous de la France, où des régions entières se dépeuplent, deviennent incultes faute de bras, comme l'attestait récemment une enquête fort intéressante et affligeante de la *Journée Industrielle* ».

Nous voudrions dire ici en quelques mots combien nous sommes d'accord avec ces critiques pour attester qu'une révision sérieuse de nos lois, spécialement de nos lois fiscales, nous paraît indispensable pour arrêter notre patrie sur la pente où elle glisse vers la ruine et la déchéance. L'erreur du dix-neuvième siècle a été l'apologie de l'individu et la méconnaissance de cette loi que c'est la famille et non l'individu qui est la base de la société. L'individualisme ne produit que l'anarchie, le désordre et la ruine. La famille, c'est la discipline, la coordination des l'enfance, de toutes les activités vers des fins supérieures et désintéressées, l'entr'aide courageuse parmi les enfants issus des mêmes parents, le sentiment du devoir supérieur à celui du droit, devoir qui dépasse notre existence propre, et se propose d'assurer la continuité et l'enrichissement du patrimoine familial, patrimoine moral autant que matériel, l'honneur du nom autant que le bien reçu des ancêtres.

Mais, cela nettement posé, il n'est pas nécessaire d'attendre une refonte de tout notre code civil et les résultats excellents qu'elle peut produire si elle se propose de restaurer la famille dans toute sa force, pour travailler à la mise en valeur de nos colonies : c'est une erreur trop répandue de répéter que seuls peuvent avoir des colonies les pays assurés d'un trop plein de vie, d'une natalité vigoureuse. Si nous exceptons l'Afrique du Nord et les Antilles, si nous regardons ces vastes domaines féconds, ces inépuisables greniers de matière première que constituent l'Indochine et l'Afrique occidentale française, point n'est besoin pour les mettre en valeur de petits colons étouffant dans la métropole sur un sol trop peuplé. Le travailleur manuel européen ne pourrait s'adapter à leur climat, son labeur coutumier ne pourrait s'accommoder de ces cieux épuisants. Il faut à ces contrées non des bras, de manœuvres, mais des cerveaux de chefs. Il leur faut des ingénieurs, quelques centaines d'ingénieurs agronomes, quelques dizaines d'ingénieurs des mines et d'ingénieurs électriciens, quelques centaines de médecins aussi.

Ces quelques centaines de chefs, la France peut les produire, on supprime des milliers de fonctionnaires, nous avons dans la métropole des milliers d'avocats sans cause, de médecins sans malades... Que les pères de famille cessent de vouloir garder leurs fils auprès d'eux comme des héritiers présomptifs de rois fainéants. Que ces jeunes gens préfèrent à la vie rétrécie et stupide qui les attend dans une quelconque petite ville, l'existence large, utile, féconde que leur réserve la plus grande France. Que le jeune bourgeois préfère à l'achat d'une étude de notaire, celui d'une propriété en Indochine ou en A. O. F. Les colonies sont *tout près* de nous, maintenant, beaucoup plus près qu'il y a vingt ans. La T. S. F. les atteint instantanément. Les avions y portent le courrier à tire d'ailes, les chemins de fer, les autos les sillonnent. Dans toutes les écoles répandons les livres qui les font connaître, les photographies, les films qui les montrent et éveillent l'imagination à l'heure où les vocations se forment. Une jeunesse magnifique, nous disent les professeurs et les officiers se presse dans les collèges, arrive dans les casernes, et, brûle de rivaliser avec la grande génération sacrifiée de la guerre pour faire preuve, elle aussi, d'énergie et de courage. Montrons lui les vastes horizons de la France d'Asie et de la France d'Afrique, c'est là qu'est pour elle la France de demain. Il suffit qu'une infime partie de cette jeunesse entende cet appel pour que cette France de demain soit riche, forte et glorieuse.

O. S.

A travers la Presse Etrangère

Les relations Germano-Russes

Dans le *Berliner Tageblatt*, M. Paul Scheffer, envoyé spécial à Moscou, montre que, vu de là-bas, l'incident russo-allemand a beaucoup plus d'importance qu'on n'a voulu lui en attribuer en Allemagne.

[illegible]

Chronique Littéraire

Le Bourgeois de Paris

[illegible]

Michel REVILLE.

Le monument élevé à la gloire d'Emile ZOLA

ÉCHOS

LA POLITIQUE ET LA VIEILLESSE

Voici une déclaration faite par Royer-Collard en 1836 : un âge avancé, quand on a conservé sa santé et ses facultés on peut encore en temps ordinaire s'occuper utilement des affaires publiques, mais il faut, dans les temps de crise, comme ceux dans lesquels nous vivons, un degré d'attention, d'activité et d'énergie, qui n'appartient qu'à la force de la vie et non à son déclin.

LETTRE D'AMOUR D'UN REVOLUTIONNAIRE.

On sait que Lebon eut un fils qui devint plus tard le précepteur de Napoléon III. Voici la curieuse lettre par laquelle Lebon demanda la main de sa femme :

Arras, le 26 octobre 1792
l'an 1er de la République

Ma très chère Tante,

[illegible]

Je suis, avec un respectueux attachement, ma chère Tante

Votre neveu,
Joseph LEBON.

La Belle Dame

par le Comte Alexis Tolstoï
(Traduction de Serge Persky)

IV

[illegible]

mèche de cheveux, son front se plissa.

— Il y a des moments qu'on n'oublie plus de sa vie, dit-elle avec lenteur.

— Je ne suis pas, je n'en ai pas fait l'expérience. Les souvenirs de l'adolescence, en effet, ne s'oublient jamais. Vous avez raison.

— Non, non. Ce sont les minutes de folie, de la passion qui vous emporte comme un tourbillon... qu'on ne s'oublient jamais.

Alexeï fit le premier, en pensant : « Pourquoi donc dit-elle cela ? » Puis, comme s'il avait deviné, il baissa les yeux et rougit. La dame assise à l'autre bout de la petite table. Il ne voyait pas ce qu'elle faisait, il entendait seulement quelques lignes coupées. Alors il serra les mâchoires avec force. De cette manière, il résisterait à « n'importe quelle attaque ». Il était sûr que la conversation avait dévié de sa voie normale et que tous les sentiments, toutes les sensations se mêlaient avec le sentiment qui serait suivi de vide, d'indifférence, de dépit, de lassitude abominable. Cette issue, il la haïssait absolument, comme là-bas dans les champs glacés il avait été prêt à mourir plutôt que de reculer. Puis il leva les yeux. Lioudmila Stepanovna était debout près de la cloison, les bras croisés derrière le dos.

— Vous êtes très heureux, dit-elle.

— Oui, vous avez raison.

— Un froufrou de jupe vous fait pâlir. Pauvre monsieur !

— Si vous ne me plaisiez pas, je n'aurais pas pâli.

— Je vous plais ? C'est bizarre ! J'aurais plutôt cru que vous me supposiez très optimiste et que vous aviez pris peur. (Ses sourcils se froncèrent sur ses yeux irrités et elle tapa du pied). Je vous assure que vous vous trompez.

— Voilà en effet ce que je craignais, répondit-il précipitamment. Je vous demande mille et mille pardons.

— De quoi ? Vous vous êtes conduit d'une manière extraordinairement réservée, me semble-t-il.

— Bien entendu, ce ne sont pas les actes qui importent. (Il essaya de s'expliquer, avec peine, en termes hésitants.) Je crois qu'avec les femmes, il faut être d'une prudence extrême ; elles sont sensibles comme des enfants ; par mes désirs, je fais naître en elles les sentiments que je ressens moi-même. Tout cela, c'est très sage. Quand un homme s'approche d'une femme, un danger mortel se présente ; des milliers de petites tentations le détournent d'un amour merveilleux. Au lieu de jouissances inépuisables, au lieu de la joie si parfaite qu'il n'en existe pas de pareille, quelque chose d'autre s'insinue, qui est presque semblable mais qui est éphémère comme une sœur froide. C'est le même baiser, mais inerte ; presque la même caresse, mais mensongère ; tandis que l'amour, c'est le don tout entier de soi-même, dans un anéantissement aussi absolu que la mort. J'ai trouvé tout cela dans un champ gelé où je suis resté terré dans un boyau pendant cinq semaines. Là, il n'existait qu'une chose : la mort. Je ne voulais pas m'y résigner, mais, semblait-il, il n'y avait rien d'aussi puissant et éternel. Ma mémoire même devenait pourriture, car elle me montrait le clinquant de ce qui avait été des minutes de folie... J'ai souvent regretté alors de n'avoir pas d'amour. Mon ami, un lieutenant, allongé à côté de moi, était épris d'une jeune fille que, à son exemple, nous appelions tous « Chérie ». Et il ne s'apercevait ni du sol gelé, ni des canons, ni des bombes. Il les ignorait et ne voulait pas penser à la mort. Il disait : « Il me semble que mon corps n'est qu'un petit noyau au milieu d'un autre corps invisible et énorme. Ce noyau, je l'entretiens en vie au moyen de conserves, de thé et de tabac ; mais mon corps a eu faim et a langui jusqu'au jour où j'ai rencontré « Chérie ». Et en ce moment-ci, ce moi que tu vois, avec sa tête, ses bras et son ventre, en réalité, je n'en ai presque pas besoin. Je n'ai pas envie de mourir, c'est certain, mais je n'ai pas peur de la mort, comprends-tu, car l'essentiel ne mourra pas maintenant, puisque j'aime. » Il fut blessé et emmené à l'ambulance. Il était heureux...

Alexeï continua à parler longuement de la guerre, de ses camarades et de lui-même. Lioudmila Stepanovna était assise à côté de lui ; il avait posé sa main sur le bras de la dame. Comme elle appuyait la tête sur l'épaule de l'officier, il se tut en souriant et très doucement ; sur la pointe des pieds, il sortit du coupé et chuchota : « Dormez ! Dormez ! Je vous ai fatiguée ».

La porte se ferma sur lui. Lioudmila Stepanovna ouvrit les yeux, serra le poing et frappa avec colère sur le coussin de peluche.

NOUVELLES MILITAIRES

RESERVISTES, ATTENTION
Quelle est votre profession ?

Les capacités de tout homme mobilisable doivent être temporairement utilisées suivant les nécessités de la mobilisation industrielle, économique et administrative. Il sera procédé, à partir du 1er juin 1924, à la vérification des professions actuellement exercées par les réservistes.

L'autorité militaire ainsi renseignée, pourra utiliser chacun à la place où il pourra rendre le plus de services.

La vérification des professions se fera au moyen de **cartes-postales-questionnaires** adressées aux réservistes par les commandants des Bureaux de Recrutement. L'article 56 de la loi de Recrutement du 1er avril 1923, fait une obligation à tout homme soumis à des obligations militaires, de répondre exactement et dans les trente jours au plus tard aux questions qui lui sont posées. Tout refus de déclaration ou une déclaration inexacte peut entraîner une **sanction disciplinaire** s'élevant jusqu'à huit jours de prison.

— La déclaration de profession devra être certifiée par l'employeur sur la carte-postale même.

— Pour les chômeurs et les non-employés la déclaration sera certifiée par le Maire.

— Les réservistes pourront utilement consulter la liste des professions affichées dans les mairies, brigades de gendarmerie, bureaux de recrutement, usines et établissements importants.

Syndicat Agricole Départemental de la Corse

CONCOURS DU " PLUS BEL EPI "

La culture du blé qui, en 1838, occupait 45.000 hectares et était passée à 148.000 hectares, en 1862, est tombée à 4.000 hectares et tend à disparaître ; mais, si elle doit sa place au sein de notre économie rurale, elle n'en est pas moins prépondérante à tel point que son abandon entraîne, progressivement, celui de la terre et le retour du maquis. A cette considération d'intérêt professionnel, s'en ajoute une autre d'intérêt patriotique : dans la lutte économique mondiale, la politique du blé domine la politique du franc et nous avons l'impérieux devoir de réduire l'intensification des emblavures demandées par ceux qui veulent aux dépens du pays. Mais comment réaliser cette progression dans la superficie des emblavures du blé ? Nos cultivateurs paraissent ne pas comprendre le langage qu'on leur parle, quand on leur recommande d'adopter les méthodes de l'agriculture nouvelle. Cela tient à ce qu'ils demandent, avant tout, à être assistés suivant leurs besoins individuels, principalement, pour effectuer la moisson et la vente de leur récolte. Ne pouvant obtenir cette assistance, ils renoncent à la culture.

Pour enrayer la déchéance rapide de notre économie rurale qui en résulte, le Syndicat Agricole Départemental de la Corse a préconisé « l'assistance professionnelle aux cultivateurs dans toutes les branches de l'agriculture insulaire et, pour favoriser la culture du blé, il institue le concours du « plus bel épi » qui groupera annuellement tous les producteurs de blé.

Le Syndicat fait appel à la collaboration de tous ses adhérents afin que tous les laboureurs et cultivateurs ayant du blé en terre envoient au siège du Syndicat, une gerbe formée de quarante épis de blé, choisis parmi les plus beaux recueillis dans leurs champs. Ces gerbes étiquetées avec le nom du producteur devront être envoyées deux jours avant la moisson, ... de son et expédiées en « port dû » au Syndicat Agricole à Bastia. Un jury composé de cultivateurs les examinera et, à l'occasion de l'attribution des récompenses, il sera institué une fête de l'Agriculture. Tous les maires et tous les cultivateurs concurrents y seront conviés, et, d'accord avec eux, nous examinerons les mesures à prendre pour ... progressivement, nos cultivateurs à augmenter de l'automne prochain, la superficie des emblavures en leur procurant toute satisfaction pour ce qui a trait à l'augmentation du rendement de la culture, à la main-d'œuvre et à la vente des récoltes.

Le programme de la fête de l'agriculture sera publié dès qu'il sera établi.

REGLEMENT DU CONCOURS

Art. 1. — Dans le but d'aider à « l'intensification des emblavures » il sera fait, annuellement, à Bastia, entre tous les cultivateurs producteurs de blé, un concours dit « du plus bel épi ».

Art. 2. — Pour prendre part au concours de 1924, il suffit de faire parvenir, au siège du Syndicat, une gerbe de 40 épis avec leur paille et une touffe entière de la même variété et du même champ. Chaque gerbe devra porter une étiquette qui mentionnera :

Le nom et l'adresse du producteur, le nom de la variété du blé et celui du champ récolté.

Art. 3. — Chaque gerbe devra être récoltée à la maturité, c'est-à-dire la veille ou le jour de la moisson et être expédiée ou remise à toute personne désignée ou qualifiée pour la transmettre au bureau du Syndicat.

Art. 4. — Ces gerbes dès leur réception seront enregistrées et recevront un numéro sous lequel elles seront soumises à l'examen du jury.

Art. 5. — Le jury sera composé de cultivateurs, producteurs de blé, non concurrents.

Art. 6. — L'examen du jury donnera lieu pour chaque gerbe, à l'attribution de points (de 1 à 10), avec un coefficient qui variera comme il suit :

1° poids du grain du plus bel épi coef. 4
2° — de la paille — coef. 2
3° — de la touffe — coef. 1

Le classement résultera du nombre de points ainsi attribués à chaque gerbe.

Art. 7. — Il sera décerné aux plus méritants sur la proposition du jury des médailles et des diplômes de médailles et, à tous les concurrents, un sac d'engrais chimiques pour la fumure de leur champ ce qui leur permettra de produire « de plus beaux épis » destinés au concours de 1925.

Art. 8. — Les membres du jury, les Présidents des associations agricoles, les maires qui seront sollicités au concours jouis aux membres du Syndicat agricole départemental de la Corse seront appelés à statuer sur les conditions spéciales de la culture du blé en Corse, et sur les mesures qui seraient susceptibles de remédier à son abandon « à l'intensification des emblavures ».

Art. 9. — Le secrétaire général du S. A. D. C. commissaire du concours est chargé de prendre, d'accord avec le trésorier, toutes mesures utiles pour l'organisation du concours.

Le Vice-Président du S. A. D. C.
Em. PAGANELLI

Chronique Sportive

LA PLAGE DE TOGA

Les travaux entrepris par le Comité, d'accord avec l'autorité militaire, grâce à la bienveillante intervention de M. le Général-Gouverneur de la Corse, se poursuivent activement.

Dès la mise en état de l'emplacement des cabines, on procédera au nivellement du terre-plein de Toga où seront installés les bains, et à l'installation du ponton pour sports nautiques.

Le Comité est heureux de poursuivre la tâche qu'il a assumée grâce au concours de son président, M. F. Mattei, qui a gracieusement mis à sa disposition tout le matériel nécessaire.

Par ailleurs, M. Texier va fournir au Comité le matériel pour l'installation du ponton.

Ajoutons que pour l'exécution des travaux, M. le capitaine Ottaviani et l'adjudant Olivieri ont bien voulu apporter au Comité l'appui de leur expérience et de leur activité.

Le Comité, groupant, comme on le sait, toutes les sociétés sportives, a, d'autre part, d'accord avec M. le Maire de Bastia et le Syndicat d'Initiative, arrêté un règlement de la plage de Toga, qui a été soumis à l'approbation administrative.

Ce règlement a pour but :

1° D'interdire à toute personne de se déshabiller sur l'étendue de la plage, depuis les Magasins Généraux jusqu'à l'extrémité Nord.

2° de prescrire l'usage du maillot et d'interdire le port du caleçon.

3° de prohiber le jeu du ballon sur toute l'étendue de la plage en bordure des cabines et de le réglementer par l'organisation du water-polo.

4° d'interdire le dépôt des ordures ou détritus de toute sorte sur le terrain de la plage.

Le Comité s'est, en outre, préoccupé de l'organisation de fêtes qui seront données au cours de la saison.

Le programme de ces fêtes sera fixé ultérieurement.

CHRONIQUE des TRIBUNAUX

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Audience du 18 juin

Présidence de M. GAVINI, Président de Chambre

S..., gardien à l'étang de Biguglia, exerçait une surveillance spéciale sur S... Sauveur, qu'il accusait de détourner du poisson de l'étang au profit de son frère et de son beau-frère. S... Sauveur, irrité de cette surveillance et de cette accusation, appliqua sur le visage de S... un formidable coup de poing. Après avoir échangé des coups, les deux antagonistes se séparèrent, mais peu après, S... Sauveur étant revenu devant la maisonnette du garde S..., la querelle recommença et cette fois, le garde tira sur S... Sauveur un coup de fusil chargé à petits plombs. S... Sauveur fut atteint par soixante petits plombs disséminés, mais ses blessures ne furent pas graves. S... déclare qu'il a tiré sur S... Sauveur parce que celui-ci le menaçait d'un revolver, mais cela est loin d'être établi.

Déféré au tribunal correctionnel de Bastia pour coups et blessures volontaires, S... fut condamné à un an de prison avec sursis et mille francs de dommages-intérêts envers la partie civile.

Sur appel, la Cour après rapport de M. le conseiller Antoine Martini, plaidoirie de Me de Montera, organe de la partie civile, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoirie de Me de Caraffa, a condamné S... à six mois de prison, mais lui a retiré le bénéfice du sursis. S... devra, en outre payer à la partie civile, mille francs de dommages-intérêts.

⁂

B... et G..., quoique cousins germains, se détestent cordialement. Un jour, B... rencontra G... à Vescovato, braqua sur lui son revolver, mais fut empêché de tirer par les personnes présentes.

En raison de ces faits, B..., qui est récidiviste, fut, par le tribunal de Bastia, condamné à 8 mois de prison.

Sur appel du ministère public, la Cour, après rapport de M. le conseiller Dumontin, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoirie de Me de Montera, a confirmé le jugement de Bastia.

⁂

Une nuit, la maréchaussée, au cours d'une ronde effectuée aux environs de la ville, rencontrait près du cimetière un homme ivre aux allures suspectes ; c'était B... Interrogé, il déclara que son cousin, G..., avec lequel il s'était réconcilié, tout en causant tranquillement avec lui aux portes de la ville, lui avait tiré un coup de revolver. Le projectile, qui l'avait atteint à la hauteur de la poche, avait, fort heureusement, été arrêté par quelques pièces de monnaie. Les gendarmes s'assurèrent de la personne de B... qu'ils ramenèrent à Bastia. On se mit aussitôt à la recherche de G... que l'on trouva dans un café. Ce dernier avoua avoir tiré sur B... parce que celui-ci avait traîtreusement tiré sur lui, sans l'atteindre, deux coups de revolver.

B... et G... furent déférés pour coups réciproques au tribunal de Bastia qui acquitta le premier et condamna le second à six mois de prison.

Sur appel, la Cour, après rapport de M. le conseiller Dumontin, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoiries de Me de Montera pour B..., et de Me Colombani pour G..., a confirmé le jugement du tribunal de Bastia.

⁂

Poursuivi pour violences, B... avait été condamné à 50 francs d'amende.

Sur appel, la Cour, après rapport de M. le conseiller Antoine Martini, réquisitoire de M. l'avocat général Gauger et plaidoirie de Me Colombani, a confirmé le jugement du tribunal.

" REGENT CINEMA "

CE SOIR, à 8 h. 45

Première représentation de

LA CAUTION
Un grand drame en 6 parties
avec Betty Compson

Une bonne paire
Comique en deux parties

⁂

DEMAIN SOIR
Un superfilm français
LE MARIAGE DE MINUIT
avec G. DE GRAVONE, RITA JOLIVET et TOULOUT

CIGARETTES MARYLAND ALBAN
Ne fatiguent pas la gorge

L. DORIAT AUTOMOBILES
Essence, Huiles, Graisses et Accessoires
18, RUE DE L'OPERA

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui vendredi 20 juin 1924, vingt-cinquième semaine, 172e jour de l'année, 194 à venir.

Lune : pleine le 17 juin ; dern. quart. le 24.

Soleil : lever, à h. 45 ; coucher, 20 h. 4.

Aujourd'hui : saint Silvère, pape, martyr ; sainte Florentine, Demain : saint Louis de Gonzague, confesseur.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 22° ; à 17 heures, 23° ; à 18 heures, 21°. Minima 20°. Maxima 29°. Baromètre : 764m/m à 9 heures.

EPHEMERIDES

1789. — Le serment du Jeu de Paume à Versailles, affirme la puissance du Tiers-Etat.

Le roi Louis XVI avait refusé aux députés du Tiers-Etat la salle habituelle de leurs délibérations.

1915. — Avance française d'un kilomètre vers Souchez, à l'est du fond de Buval.

A l'ouest de l'Argonne, une violente attaque allemande est repoussée.

Autour de la tranchée de Calonne, deux lignes de tranchées sont enlevées à l'ennemi ; nombreux prisonniers.

Près de Feillon, les Français enlèvent un centre de résistance allemand et repoussent de furieuses contre-attaques.

⁂

UN BEAU GESTE

La Commission administrative de l'hospice civile de Toulon se fait un plaisir et un devoir de porter à la connaissance du public l'acte de dévouement ci-après :

L'infirmière Antoni Diomié, qui allaite encore son enfant, n'a pas hésité, le 10 juin, à subir la transfusion du sang, exigée d'extrême urgence, pour une malheureuse, arrivée à l'hôpital, saignée à blanc et qui est à l'heure actuelle bien rétablie.

A notre tour, nous adressons nos félicitations à cette jeune femme, nièce de notre concitoyen, M. Paul Fuselier.

⁂

Cie DU GAZ ET ELECTRICITE

Par suite de modifications importantes à effectuer sur la haute tension, la Compagnie d'Electricité informe sa clientèle que le courant sera coupé sur tout le réseau, de midi à 15 heures, tous les jours, pour la période du lundi 23 juin au mardi 1er juillet.

⁂

ECOLE MILITAIRE D'ARTILLERIE

Ont été déclarés admissibles à l'école militaire d'artillerie à la suite des épreuves écrites du concours de 1924 :

M. Bartoli Antoine, maréchal des logis du 186e rég. d'artillerie.

M. Pascoli Grégoire, maréchal des logis du 19e rég. d'artillerie.

M. Angeli Simon, maréchal des logis du 39e rég. d'artillerie coloniale.

M. Bocchi Michel, maréchal des logis du 38e rég. d'artillerie coloniale.

NOUVELLES MARITIMES

M. Melmont Auguste, agent technique de 2e classe, à Toulon, a été promu à l'emploi d'agent technique de 1re classe.

— M. Conti Sylvestre Dominique, commis principal de 2e classe dans le personnel administratif civil de gestion et d'exécution des directions de travaux à Toulon, a été promu à l'emploi de commis principal de 1re classe.

LOTIONS
L.T. PIVER
LES PLUS PARFUMÉES

DECES

C'est au milieu d'une nombreuse assistance qu'ont eu lieu, ces jours derniers, les obsèques d'une femme de bien, Mme veuve Amédée Cristofani, née Marie-Anne-Sylvie-Mathilde Michelì, qui s'est pieusement éteinte, à l'âge de 62 ans.

Le deuil était conduit par M. Alexandre Chiea, entrepreneur, et par de nombreux parents.

Après les prières liturgiques et l'absoute donnée en la paroisse Notre-Dame de Lourdes, l'inhumation a été faite dans le tombeau familial.

Nous prions M. Antoine Cristofani, et ses fils, Mme veuve Marie-Françoise Cristofani-Assanti, et ses enfants, M. Alexandre Chiea, et ses fils, ses familles Giuliani, Michelì, Angelini et Cristofani, d'agréer nos condoléances émues.

Le Saucisson MIREILLE est le plus apprécié

AU PORT

Le vapeur **Général-Bonaparte** est arrivé de Marseille avec 236 passagers et 269 tonnes de marchandises. Ce courrier est reparti dans la soirée pour Nice avec 132 passagers et 12 tonnes de marchandises.

— Le vapeur **Liamone** est arrivé de Livourne avec 2 passagers et 54 tonnes de marchandises.

— Le vapeur italien **Lombardo**, arrivé de Livourne avec 7 passagers et 25 tonnes de marchandises, est reparti pour La Maddalena avec 6 passagers.

⁂

ASSISTANCE PUBLIQUE

M. Grimaldi, commis d'inspection de 2e classe de l'Oise, a été élevé à la 1re classe.

— M. Paoli, commis d'inspection de 2e classe de la Corse, a été élevé à la 1re classe.

— M. Brocali, commis d'inspection de 2e classe des Hautes-Pyrénées, a été élevé à la 1re classe.

On nous communique

SYNDICAT DES DOCKERS

Les dockers sont convoqués à la réunion générale qui aura lieu mardi 24 courant, à 8 heures du soir, salle de l'Assistance Publique.

Toute absence sans excuse valable sera passible d'amende.

AVIS AUX RETRAITES PROPORTIONNELS

Les retraités proportionnels sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 22 juin, à 10 heures du matin, au siège social, 8, place du Diamant, à Ajaccio.

Ordre du jour : Remise à chaque retraité proportionnel militaire d'un questionnaire demandé d'urgence par le ministère des Pensions en vue d'activer la révision de leur pension, d'après la loi du 14 avril 1924.

Les retraités de l'intérieur, dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, recevront sur leur demande, adressée au président de l'Association, le questionnaire dont il s'agit. L'Association se chargera ensuite de la vérification et de l'envoi à la Sous-Intendance des questionnaires qui lui seront retournés par les retraités.

Prière de joindre un timbre à 0,25 pour l'envoi du questionnaire.

AVIS ADMINISTRATIF

Un arrêté préfectoral, en date du 14 juin 1924, fixe au lundi 28 juillet, la date d'un concours pour un emploi de rédacteur dans les bureaux de la Préfecture.

Pourront y prendre part, les candidats des deux sexes, de nationalité française, âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus à la date du concours.

La limite d'âge ci-dessus est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires ouvrant droit à une pension de retraite.

Le programme du concours est déposé à la Préfecture (3e division) où les candidats pourront en prendre connaissance, de 9 à 10 heures et de 16 à 17 heures.

Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces réglementaires énumérées dans le programme devront parvenir à la Préfecture le 18 juillet 1924, au plus tard, époque à laquelle la liste d'inscription sera définitivement close.

AVIS DU BUREAU DES PENSIONS MILITAIRES de la MARINE DU PORT DE TOULON

L'article 94 de la loi du 14 avril 1924, portant réforme du régime des pensions civiles et militaires détermine dans quelles conditions il sera procédé à la révision définitive des pensions déjà concédées.

Cette opération ne pourra être effectuée qu'après publication des règlements d'administration publique prévus par la loi. En raison du grand nombre de pensions à réviser, il y a lieu de prévoir qu'elle durera un assez long temps.

Afin de permettre à l'Administration centrale des pensions de préparer dès maintenant les travaux de révision, de rechercher les dossiers primitifs et de les classer dans l'ordre où le législateur a voulu qu'ils soient examinés, il est indispensable que les intéressés fournissent eux-mêmes certains renseignements.

En conséquence, ils voudront bien faire connaître d'urgence au chef du bureau des pensions militaires de la marine du port, chef-lieu de l'arrondissement maritime dont ils dépendaient (ou dépendait leur mari ou leur père) leurs nom, prénoms, grade, port d'attache, numéro matricule, dépôt ou quartier d'immatriculation et leur adresse très exacte (ville, rue et numéro).

Ils recevront aussitôt un questionnaire à remplir et à retourner au même bureau des pensions de la marine.

Cette déclaration devra être produite par les catégories de pensionnés ci-après :

a) Ayants-droit ayant appartenu à des corps ou personnels militaires de la Marine et titulaires d'une pension fondée sur la durée des services (pension d'ancienneté, pension proportionnelle, pension mixte des articles 59 ou 60 de la loi du 31 mars 1919, pension de la réforme de la loi du 19 mai 1921).

b) Veuves ou orphelins d'ayants-droit de la catégorie « a », titulaires d'une pension réversible fondée sur la durée des services (pensions d'ancienneté, pension proportionnelle réversible de la loi du 16 avril 1920 ou de la loi du 22 juillet 1921, pension mixte de l'article 60 de la loi du 31 mars 1919.

c) Assimilés aux militaires, bénéficiaires d'une pension à forme militaire fondée sur la durée des services (personnels ouvriers immatriculés des directions de travaux, personnels techniques et administratifs, gardiennage, personnels divers de l'Etat administrés par des Services de la Marine marchande, etc.).

d) Veuves et orphelins (titulaires d'une pension) des assimilés de l'alinéa « c » ci-dessus.

Le présent avis ne concerne pas les pensions des lois du 31 mars 1919 et du 21 octobre 1919, ni les personnes non titulaires de pension (dont le mari ou le père est mort avant d'avoir droit à pension) ; pour ces dernières, des instructions seront publiées ultérieurement.

COUVENT DE SAINT-ANTOINE

Aujourd'hui, octave de la fête de Saint-Antoine.

Messe de communion à 6 h. 30. Le soir, salut solennel et vénération de la sainte relique du grand thaumaturge, à 8 h. 30.

ORÉZZA-LES-EAUX
(STAZZONA)
« HOTEL ALITTI »
Ouvert du 15 juin au 30 septembre
Le mieux situé :: :: :: :: :: :: :: Le plus confortable

06294

M. JOSEPH GIORDAN
Candidat du Parti Démocratique

Paris, le 12 Juin 1924.

MM. SARI, Sénateur de la Corse ;
LANDRY, Député ;
DE MORO-GIAFFERRI, Député ;
CAITUCOLI, Député.

Messieurs,

Vous connaissez mon attachement à la Corse.

Dans l'exercice du mandat de député qui m'a été confié en 1911 et renouvelé jusqu'en 1919 par les électeurs de l'arrondissement de Sartène, j'ai servi mon pays d'adoption de toutes mes forces avec la ferveur de sentiments qui n'ont jamais varié et qui ne varieront jamais, quoi qu'il arrive.

Même, lorsque j'ai dû disparaître de la scène politique et rentrer dans le rang, après le 16 novembre 1919, je n'ai cessé d'employer mes moyens au service de nos compatriotes et de me dévouer sans relâche, au bien de la Corse.

Si, au commencement de ma carrière, les événements de politique locale m'ont placé dans le parti qui s'oppose au vôtre, du moins, on me rendra cette justice que je ne me suis inféodé ni à une coterie, ni à un clan.

Je me suis considéré comme le représentant de tous ; j'ai été loyal et juste envers chacun, ami ou adversaire ; j'ai saisi l'occasion de faire le bien autour de moi, sans distinction d'opinion ou de parti, toutes les fois que j'en ai eu la possibilité.

Ce sont ces idées qui ont, toujours, inspiré mes actes.

Et s'il est vrai que tout homme politique, en Corse, compte de nombreux adversaires, j'ai la fierté de pouvoir dire que je ne me connais pas d'ennemis.

Aujourd'hui, l'événement considérable qui s'est produit dans le domaine de la politique générale va changer l'orientation du parti républicain et mettre en jeu tout son avenir.

Un nouveau classement des partis est devenu inévitable.

Des raisons d'ordre politique, s'ajoutant à des motifs d'ordre personnel, me rapprochent donc du Parti démocratique dont vous avez l'honneur d'être les dirigeants.

Si j'en juge par le mouvement de sympathie générale qui s'est produit à l'occasion du retrait de ma candidature aux élections législatives du 11 mai et qui vient encore de s'affirmer au cours d'une réunion tenue récemment à Ajaccio, par un certain nombre de conseillers généraux qui ont mis mon nom en avant pour l'élection sénatoriale prochaine, j'ai quelques raisons de penser que ma candidature ne rencontrerait, dans votre parti, aucune hostilité sérieuse.

Dans ces conditions, je me tourne vers vous, arbitres de la situation et je vous dis, en toute franchise :

Si vous estimez qu'il y a là une indication suffisante de l'état de l'opinion ; si vous pensez que, par mes sentiments républicains, par mon passé politique, par mes services, je suis qualifié pour être le porte-drapeau du parti démocratique à l'élection sénatoriale du 29 juin, je suis prêt à répondre, sans hésitation, au premier appel.

Je n'ai pas d'inutiles déclarations à vous faire en ce moment.

Dores et déjà, ce que je puis assurer au parti démocratique, c'est que si je suis son candidat et son élu, il pourra compter dans l'avenir, en toute circonstance, sur mon dévouement et sur tout mon appui.

Signé : Joseph GIORDAN.
Ancien député,
38, rue d'Astorg, Paris.

Paris, 13 juin 1924.

A M. Joseph GIORDAN,
38, rue d'Astorg, Paris.

Cher ami,

Nous avons lu avec intérêt la lettre en date du 12 juin que vous avez bien voulu nous adresser.

Nous apprécions comme il convient les sentiments qui l'ont inspirée et enregistrons avec plaisir votre adhésion sans réserves au Parti Démocratique et Social Corse, à la tête duquel ont bien voulu nous placer nos compatriotes.

Nous acceptons de vous présenter le 29 juin aux électeurs sénatoriaux, vous donnant l'assurance que nous ne ménagerons aucun effort pour assurer, sur votre nom, le triomphe de notre parti.

Partez en Corse le plus vite possible; nous vous y rejoindrons dans le courant de la semaine prochaine.

Bien cordialement à vous.

Emile SARI, sénateur; LANDRY, de MORO-GIAFFERRI, CAITUCOLI, députés.

⁂

M. Joseph Giordan, d'accord avec les élus du parti démocratique, a ainsi posé sa candidature à l'élection sénatoriale du 29 juin.

Il débarquera ce soir à Ajaccio, venant de Nice, et commencera aussitôt sa tournée électorale.

Nous ne doutons pas que nos amis voudront tous lui réserver le meilleur accueil et que, grâce à une discipline strictement observée, le parti démocratique corse remportera le 29 juin une nouvelle et décisive victoire.

A la Chambre

SEANCE DU 19 JUIN

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Painlevé.

LES INTERPELLATIONS

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Bokanowski, député de la Seine, ancien ministre de la Marine, ancien rapporteur général du budget.

M. *Bokanowski* aborde d'emblée le débat financier.

L'orateur affirme que, contrairement à certaines informations tendancieuses, le nouveau gouvernement prend le pouvoir à un moment où la situation financière est la plus favorable depuis la guerre. Cette situation financière ira en s'améliorant si des imprudences ne sont pas commises.

Le député de Paris déclare qu'un rude coup fut porté à l'équilibre du budget en 1919, où l'on enregistra cinquante milliards de dépenses et seulement onze milliards de recettes.

Cette année, au 1er juin, les recettes effectuées s'élèvent déjà à trente milliards et, pour la première fois, le budget est équilibré. De nouvelles plus-values peuvent même être envisagées si les mesures instaurées pendant la dernière législature sont maintenues.

L'interpellateur dit : « Nous avons fait à la législature naissante un cadeau inespéré. »

Cette phrase provoque un redoublement des interruptions socialistes. Le centre s'agite.

Dans la crainte du tumulte, les huissiers prennent des précautions.

M. Bokanowski continue son discours et s'attache à démontrer que l'activité commerciale et industrielle va en croissant. Il prétend que les mesures appliquées jusqu'à présent n'ont pas essoufflé l'industrie et le commerce.

Ainsi, la balance commerciale est, cette année, bouclée avec un excédent de plus d'un milliard, alors qu'auparavant on avait enregistré des déficits allant jusqu'à vingt milliards.

Les régions libérées ont été reconstruites sans que la dette publique ait été augmentée de plus de quatre-vingt-dix milliards.

M. *Auriol* conteste les chiffres et déclare : « En 1919, le franc valait 0 f. 70; vous l'avez baissé à 0 f. 25. »

M. *Bokanowski* réplique : « Vous nous reprochez d'avoir eu recours à l'emprunt. Avec quoi auriez-vous payé les reconstructions des régions dévastées et les pensions de la guerre ? »

Le député de la Seine assure que le système de l'emprunt était le seul moyen d'arriver à faire face aux engagements de la France.

Parlant de la crise financière, l'orateur dit que la campagne entreprise pour le redressement du franc avec l'aide des Américains a eu raison de la campagne de baisse.

Il expose ensuite la situation de la dette flottante que le gouvernement pourra, dans un délai rapproché, consolider.

L'héritage est donc satisfaisant.

L'ancien rapporteur général du budget exprime ses craintes relatives à l'application du régime temporaire au lieu du budget biennal.

Il redoute les agissements d'une partie de la majorité et demande à M. Herriot de préciser sa déclaration relative à l'équilibre du budget, aux charges provenant des emprunts pour les régions libérées. Il demande également si les indemnités de vie chère aux fonctionnaires sont prévues et si l'on supprimera les impôts de consommation sans compensation.

M. *Bokanowski* adjure M. Herriot, dont la clairvoyance s'est manifestée pour la politique de la Ruhr, de renoncer à l'impôt sur le capital.

M. *Paul Faure* oppose la politique de justice qui protège les travailleurs, à la politique égoïste de la législature précédente.

La nouvelle majorité agira suivant ses intérêts et sait que quatre ans de dégâts ne se réparent pas en quelques semaines.

L'orateur rappelle néanmoins que le vote du 11 mai tend à exprimer un changement définitif dans l'ordre politique.

M. *Le Trocquer* succède à M. Faure à la tribune.

L'ancien ministre des Travaux publics refait l'historique de l'occupation de la Ruhr, qui a forcé l'Allemagne rebelle à s'exécuter.

L'interpellateur rappelle son programme et énumère les brillants résultats obtenus grâce à la valeur du personnel auquel il rend hommage.

A ce moment l'effervescence grandit sur les divers bancs de la Chambre.

M. *Le Trocquer* dit que l'exploitation de la régie fut d'abord légèrement déficitaire, mais qu'actuellement les recettes dépassent de un million par jour les dépenses; le trafic des voyageurs et des marchandises sur les chemins de fer égale celui d'avant-guerre; l'Allemagne est obligée aussi de livrer son charbon.

L'orateur souligne que les bénéfices réalisés dépassent deux milliards et demi.

Il termine en adjurant la Chambre de ne pas compromettre ces brillants résultats.

M. *Herriot* demande à la Chambre de terminer le débat ce soir.

La séance est suspendue à 19 heures 10 et sera reprise à 21 heures.

Au Sénat

SEANCE DU 19 JUIN

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jenouvrier, vice-président.

L'ELECTION DU PRESIDENT

M. *Jenouvrier* annonce que le Sénat est appelé à élire son président, en remplacement de M. Gaston Doumergue, élu président de la République par le Congrès de Versailles.

Deux candidats sont en présence : M. *Bienvenu-Martin*, ancien ministre, sénateur de l'Yonne, vice-président du Sénat, membre du Groupe Radical, et M. *de Selves*, ministre de l'Intérieur dans les cabinets Poincaré et Marcal, sénateur du Tarn-et-Garonne, membre du Groupe d'Union Républicaine.

Le scrutin a lieu au milieu du calme général.

Après le dépouillement, M. Jenouvrier proclame les résultats du scrutin.

Votants	289
Bulletins blancs	3
Suffr. exprimés	286
Majorité	144
Ont obtenu :	
MM. de Selves	151 voix.
Bienvenu-Martin	134 voix.
Divers	1 voix.

M. de Selves est proclamé élu et prend place au fauteuil présidentiel du Sénat.

DERNIÈRE HEURE

M. COTY N'EST PAS CANDIDAT

Nice, 19 juin.

M. François Coty, dont on a annoncé la candidature aux élections sénatoriales de la Corse, aurait informé qu'il ne sera pas candidat.

Nouvelles Parlementaires

LES GRANDES COMMISSIONS

Paris, 19 juin.

Le groupe de la Gauche démocratique de la Chambre a désigné pour le représenter à la Commission des Finances : MM. Landry, Bokanowski et Barety.

Le groupe d'Union républicaine a désigné MM. Lerat, Bonnefous, Prevet, Monicault, Ancel, Tinguy du Pouët, Dubois et Desjardins.

AU GROUPE DES GAUCHES

Paris, 19 juin.

Le groupe de gauche a procédé ce matin à l'élection de son bureau.

M. Paul Morel a été élu président et M. Gadoud, secrétaire.

M. Bouilloux-Lafont a été désigné comme candidat à la vice-présidence de la Chambre, M. Morel, précédemment désigné ayant retiré sa candidature.

LE GROUPE DE DEFENSE DES CHEMINOTS

Paris, 19 juin.

Le groupe républicain de défense des cheminots s'est reconstitué aujourd'hui et a procédé à la nomination de son bureau.

Ont été élus :

Président : M. Bognon; *secrétaire général* : M. Victor Jean.

LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Paris, 19 juin.

Le projet de loi rétablissant le scrutin d'arrondissement serait inscrit à l'ordre du jour de la Chambre dès le début de la semaine prochaine.

AU CONSEIL SUPERIEUR DES COLONIES

Paris, 19 juin.

M. Accambray, député de l'Aisne, a été élu délégué de la Guinée au Conseil supérieur des colonies, par 375 voix contre 69 à M. Daramy.

A LA COMMISSION DE CONTROLE INTERALLIE

LE REMPLACEMENT DU GENERAL NOLLET

Paris, 19 juin.

On annonce de source autorisée que le général Dupont succéderait au général Nollet comme chef de la Commission de contrôle interallié en Allemagne.

en Italie

L'ASSASSINAT DE M. MATTEOTI

NOUVELLES ARRESTATIONS

Rome, 19 juin.

La police a mis en état d'arrestation M. Giovanni Marinelli, ancien membre du Directoire du parti fasciste, pour attentat à la liberté du député Matteoti.

M. Bieni, avocat de M. Filippelli, a été également arrêté.

LE PASSE DE M. FILIPPELLI

Rome, 19 juin.

L'enquête a permis de grouper de très importants renseignements sur le passé de M. Filippelli, directeur du *Corriere Italiano*, arrêté à la suite de l'assassinat du député Matteoti.

M. Filippelli, simple employé d'administration au *Corriere Italiano*, parvint à force de rouerie à gagner l'estime de ses chefs et un rapide avancement.

Il accepta la direction du journal lorsque celui-ci coûtait à ses bailleurs de fonds un déficit mensuel de 300.000 lires.

En quelques mois, Filippelli amassa une grosse fortune et commença à mener la vie à grand train, s'entourant d'un luxe inouï.

Il avait acheté, notamment, quatre automobiles.

CETTE

ARRESTATION D'UN CRIMINEL

Cette, 19 juin.

Ce matin, à l'arrivée du paquebot *Mont Everest*, la sûreté a procédé à l'arrestation du navigateur Pierre Levorini.

Cet individu est inculpé de l'assassinat de M. Padovani, caissier de la Compagnie des Tramways de Marseille, au mois de septembre dernier sur un tram de la ligne des Chartreux.

à Marseille

AU SYNDICAT DES CAPITAINES au LONG COURS

Marseille, 19 juin.

Le syndicat des capitaines au long cours a télégraphié à M. Herriot et lui a exprimé sa satisfaction au sujet de la reconstitution du sous-secrétariat de la Marine Marchande.

M. Meyer, sous-secrétaire d'Etat, a remercié le syndicat.

BESANÇON

M. LE PREMIER PRESIDENT P. DE CASABIANCA

Paris, 19 juin.

Aujourd'hui, à 14 heures, a eu lieu, à Besançon, en présence de toutes les autorités civiles et militaires, l'installation de M. le Premier Président Pierre de Casabianca, officier de la Légion d'honneur.

AU MEXIQUE

L'INCIDENT ANGLO-AMERICAIN

Londres, 19 juin.

Le gouvernement anglais a décidé de rappeler en Angleterre son chargé d'affaires au Mexique, M. Cummins, dont l'attitude avait déplu au général Obregon.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

MARCHE DES VALEURS

Paris, 19 juin.

	cours précéd.	dernier cours
Tabac d'Orient	373	374
Péchiney	955	956
Rente Foncière	3080	3125
Lautaro	708	705
Vins et Spiritueux	244	242
Banque Paris Pays-Bas	1480	1510
Tubize	610	620
Banque Ottomane	753	758
Pathé	499	490
Banque Union Paris	892	905
Vieille Montagne	2060	2050
Haïti 5 0/0 1910	688	715
Montecatini	210,50	211
Suez	13100	13330
Paris AOM	2745	2790
Crédit Lyonnais	1585	1640
Orosdi Back	106	106
Buzy	98	95
Financière Caoutchouc	151	151,50
Pathé Capital	521	511
Chemin de fer Santa Fé	818	825
Las Dos Estrellas	157	157,50
Oriental Carpet	306	308
Tanganyika	147	145

COURS DES CHANGES

Livre	80,73	80,20
Dollar	18,68	18,58
100 lires	80,90	80,65
100 pesetas	249,50	249,25
100 francs suisses	330	328

AVIS DE MESSE D'ANNIVERSAIRE

Une messe solennelle sera célébrée le lundi 23 juin prochain, à l'église paroissiale d'Olmeta-di-Tuda, pour l'anniversaire de la mort tragique du « Plus pur Chevalier de l'Air ».

L'Aviateur JEAN H. CASALE

décédé accidentellement au-dessus du bois Deville, près de Dammartin (Oise) le samedi 23 juin 1923.

Petites Annonces Économiques
— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A VENDRE sur place, à Marseille, superbe chambre à coucher Louis XV, 2.000 fr.; très riche salle à manger noyer massif, état neuf, 2.800 fr. Glinchard, 34, rue Châteauredon, Marseille.

A VENDRE camion de ... S'adresser à Michell, à Montesoro, près Bastia.

A VENDRE atelier mécanique, installation moderne, au centre de la ville, ainsi que différentes machines, camion, voiture, remorque. S'adresser : 2, rue de l'Opéra, chez M. Mattei, entre midi et 2 heures.

A LOUER villa à 2 k. 500 de Bastia, en montagne, meublée ou non, eau de source, réservoirs, étable, clapier, poulailler, jardin, d'agrément et de rapport, arbres fruitiers, etc. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 8 heures à midi et de 2 h. à 5 heures

COMPAGNIE FRAISSINET

Suivant une décision de M. le ministre des Travaux Publics, en date du 16 mai, les prix de passages en vigueur sur les lignes de la Corse vont être modifiés. Il sera appliqué aux diverses traversées les tarifs kilométriques en usage sur les chemins de fer d'intérêt général, en tenant compte des augmentations dont ces tarifs ont été récemment l'objet.

Des facilités spéciales, analogues à celles faites sur les chemins de fer seront consenties aux familles nombreuses.

Pour ce qui concerne les enfants, ils bénéficieront, comme sur les chemins de fer, de la gratuité jusqu'à 3 ans, et du demi-tarif, de 3 à 7 ans. A partir de 7 ans, et toujours comme sur les chemins de fer, ils paieront place entière.

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le *premier juillet* prochain.

Voici quelques-uns des prix qui seront appliqués :

	Kilom.	1re cl.	2e cl.	Pont, s. nour.	Repas servis en 1re et 2e classe
DEPARTS DE MARSEILLE					
Pour Bastia (le mercredi)	287	133,00	87,25	31,00	dîner
— (le dimanche)	287	133,00	91,75	31,00	déjeuner et dîner
Pour Ajaccio	330	113,50	73,75	21,50	dîner
DEPARTS DE NICE					
Pour Bastia	228	81,75	55,55	25,00	déjeuner
Pour Ajaccio	241	86,25	57,75	26,50	déjeuner
Pour Calvi (direct)	176	56,25	37,25	22,50	
Pour Ile-Rousse (dir.)	180	56,25	37,55	21,50	
DEPARTS DE TOULON					
Pour Calvi	235	83,25	55,75	26,25	dîner
Pour Ile-Rousse	248	86,25	57,75	26,25	dîner
DEPARTS DE BASTIA					
Pour Marseille (le vend.)	287	134,50	89,75	31,00	dîner et petit déjeuner
— (le lundi)	287	131,00	87,25	31,00	dîner
Pour Nice	228	71,75	47,25	25,00	
DEPARTS D'AJACCIO					
Pour Marseille (le samedi)	330	107,00	79,75	21,50	petit déjeuner
— (le mardi)	330	113,50	73,75	21,50	dîner
Pour Nice	241	76,25	50,25	26,50	
DEPARTS DE CALVI					
Pour Toulon (direct)	235	73,25	48,25	26,25	
Pour Nice —	176	56,25	37,25	22,50	
DEPARTS D'ILE-ROUSSE					
Pour Toulon (direct)	248	86,25	57,55	26,25	dîner
Pour Nice —	180	56,25	37,55	21,50	

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « LA FRANCE »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • *POMPES D'ARROSAGE*
INSTALLATIONS & REPARATIONS
Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc., etc.
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
BASTIA • 9 et 21, Rue de l'Opéra • BASTIA
(R. C. Bastia 182)

AVIS

ESSENCE Tourisme
PETROLE Raffiné
QUALITE SUPERIEURE
S'adresser aux Etablissements
SIMON DAMIANI ET Cie
:-: BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA :-:

MAIRIE DE BASTIA

PURGE D'HYPOTHEQUE LEGALE

Le 28 mars 1902, a été déposé l'acte sous seing privé dont la teneur suit :

Nous, soussignés, Louis ORENGA & FILS, après avoir pris connaissance :

1° du plan et rapport dressés par M. le MINGALON, architecte de la Ville, expert désigné par M. le Maire, relatifs à l'évaluation d'un terrain ayant appartenu à feu M. Louis ORENGA et qui a servi à l'assiette d'un tronçon de la rue de l'Opéra ;

2° de la délibération du Conseil Municipal en date du 27 février 1902 qui a approuvé l'expertise ;

Déclarons accepter le prix de Deux mille cinq cent quinze francs vingt-cinq centimes tel qu'il a été fixé par l'expert et approuvé par le Conseil Municipal, sous réserve des intérêts qui pourront nous être dûs en les comptant du jour de la prise de possession du terrain jusqu'au jour du paiement du Capital.

Bastia, le 28 mars 1902.
Signé : L. ORENGA & FILS

Enregistré à Bastia, le vingt-huit avril 1902. F° 83 C, 6. Reçu Quatre vingt-douze francs 75 centimes.

Signé : LUCIANI.

Vu et approuvé, Ajaccio, le 16 avril 1902.

P. le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Signé : [illegible]

Conservation des hypothèques de Bastia

Transcrit le vingt mars mil neuf cent vingt-quatre. Volume 232, n° 89.

Reçu quatorze francs quatre vingt-sept centimes. Dépôt n° 712.

Le Conservateur,
Signé : VIAL.

La présente publication est faite en vue de la purge d'hypothèque légale.

Religieuse donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. **Maison BUROT**, à Nantes.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
10, pl. St-Nicolas et 12 bis, boul. Pao. à BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement du papier commercial – Comptes de chèques – comptes de dépôts à préavis et à échéances – Lettres de crédit – Opérations de change – Ordres de bourse – Souscriptions – Opérations sur titres – Garde de titres – Prêts sur titres – Encaissement de tous coupons – Garantie contre le risque de remboursement au pair et la vérification des tirages – Renseignements financiers, industriels et commerciaux – Surveillance de portefeuille, etc., etc...

Compartiments depuis 25 frs. par an LOCATION DE COFFRE-FORTS

KOLA SPORT
STIMULE
Joseph ROMAGNOLI,
Concessionnaire exclusif
16, Boulevard Albert 1er - BASTIA

Le Directeur Gérant : Louis CORDIER
Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

SE MEFIER des Nombreuses contrefaçons — RHUM FOX-LAND Grande Marque — EXIGER la Marque

EXIGEZ LA MARQUE J. VIDAL

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

S. S. Marseille A 12.361.

Médaille d'or — CAP CORSE — Membre du Jury
Hors concours
DAMIANI
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1903 ET 1904

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

L'examen médical des candidats à une fonction quelconque dans l'enseignement aura lieu à Ajaccio le samedi 21 juin, à 9 heures, à l'Ecole normale d'instituteurs, pour les jeunes gens; à 14 heures, à l'Ecole normale d'institutrices pour les jeunes filles.

Il est rappelé aux institutrices et aux instituteurs suppléants ou intérimaires qui n'auraient pas encore subi cet examen, qu'ils ne pourront plus, à l'avenir, exercer s'ils ne subissent pas l'examen médical dont il s'agit.

Les candidats verseront au moment de l'appel (9 heures), un droit d'examen de 10 francs entre les mains de M. l'Econome de l'Ecole normale d'instituteurs. Les candidates verseront le même somme (à 14 heures), à Mme l'Econome de l'Ecole normale d'institutrices.

Le présent avis tient lieu de convocation.

CONCOURS A L'ADMISSION A L'ECOLE DES MAITRES MINEURS DE DOUAI

Un concours pour l'admission à l'Ecole des maîtres mineurs de Douai aura lieu en 1924.

Ce concours consiste en épreuves écrites qui auront lieu le 24 juillet dans chacun des arrondissements où les candidats se seront fait inscrire, et en épreuves orales qui seront subies à Douai les 23, 24 et 25 septembre.

Les candidats désirant prendre part à ce concours doivent s'adresser à la préfecture de la Corse (1re division) où sont renseignements utiles sur l'organisation de l'Ecole, les conditions d'admission et la liste des pièces à produire leur seront fournis.

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !

LUX
La Reine des Cigarettes
NE COUTE QUE 65 CENTIMES
« LE PAQUET DE 20 »
EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS
R. C. Ajaccio. N° 479

— 42 —

Feuilleton du "PETIT BASTIAIS"

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XX

Ces minutes d'exaspération ne sont pas [illegible] [illegible]

C'est fait. Il vient d'apercevoir la voiture. Il s'est retourné. Il a [illegible]. C'est elle qui appelle au Hasard.

— Luisa !...

Son appel se prolonge et se perd dans les jardins. Il voit de loin l'enfant qui court, les cheveux au vent.

Il descend. M. Belvidera vient à lui, les mains tendues ; il s'excuse de partir si rapidement ; il est rappelé par dépêche.

Gabriel lui répond par quelques phrases de politesse.

Voilà madame Belvidera qui descend, avec des paquets, des ombrelles, des plaids. Elle demande à madame de Chanteyeux si son chapeau n'est pas posé de travers. Elle a oublié un gant ; elle fait remonter la femme de chambre. Elle appelle la petite Luisa que tout le monde embrasse.

— Nous ne sommes pas en retard, au moins ?

L'omnibus est là, béant. Les malles sont posées sur l'impériale en haut échafaudage ; on a retiré la petite échelle accrochée à la tringle de fer, et un homme est debout à la portière de la voiture. M. Belvidera distribue les derniers pourboires.

— Allons ! allons !

Madame Belvidera, qui n'a pas eu seulement le temps de serrer la main à tout le monde, se tourne vers Dompierre, et avec un sourire très bon, très aimable :

— Adieu, monsieur, dit-elle.

Il s'incline et prend la main qu'elle lui donne.

— Adieu, madame.

C'est aussi simple que cela.

Monsieur, madame Belvidera et l'enfant sont installés, avec deux étrangers dans l'omnibus. Le portier referme la portière à grand bruit, et remonte au marchepied. Alors, de l'intérieur, ce sont des sourires et des signes de main. Le fouet du cocher a claqué. Là vitesse s'élance, et dans le temps de quelques secondes, a tourné sur la route et disparu.

Et on entend l'appel mélancolique, le long sifflet du bateau qui approche de l'embarcadère.

XXI

Ceux qui restaient allèrent se promener. A part quelques connaissances indifférentes, il n'y avait plus autour de Dompierre que les Chanteyeux et Ghislaine. Le révérend Lovely et sa femme étaient partis, et Leo était là-haut tout seul.

On ne craignait plus le soleil ; le jour lointain d'orage avait interrompu sa promenade des beaux jours de torpeur, et les pluies fréquentes avaient [illegible]

Gabriel [illegible] [illegible]

Il était temps de fuir. Il avait eu plusieurs bonds en avant ; il avait préparé le mot de congé : « Vous permettez ?... » ou : « Pardon !... » Mais ils [illegible] le vide épouvantable qu'il allait éprouver dans la solitude. Et il restait par lâcheté dans la compagnie d'un homme [illegible] et de ces femmes dont il sentait que l'une au moins était pleine de tendresse pour lui.

Parler de n'importe quoi ; s'impatienter même de la vanité de l'heure qu'il allait passer là, c'était toujours reculer le moment de la redoutable explosion. Et il restait.

En passant sous les épais massifs d'arbres verts tout éternisés [illegible] de l'orgue du Lusa, Gabriel entendait la voix fine, fraîche, nuancée et précise de la jeune fille qui parlait avec justesse, redressait avec application les erreurs de son beau-frère et de sa sœur. Il fallait son extrême misère présente pour qu'il se trouvât seul devant ce groupe. Mais il sentait que c'était pour lui que Ghislaine se donnait la peine de parler. Et il avait dans son dénuement un besoin éperdu que l'on s'occupât de lui.

L'émotion de la pauvre enfant était au comble. [illegible] [illegible]

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

la clôture de la discussion est prononcée à mains levées.

LES ORDRES DU JOUR

Le Président annonce qu'il a reçu trois ordres du jour.

Le gouvernement accepte celui déposé par MM. Paul Morel, Léon Blum, le professeur Pinard et Violette qui est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, confiante en lui pour réaliser la politique affirmée le 11 mai par le suffrage universel, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

MM. Flandin, Duval, Arnould, Marchais et Grousseau expliquent leur vote.

VIOLENT INCIDENT

M. *Garchery*, député communiste, monte à la tribune et lit une déclaration de son groupe condamnant la démocratie bourgeoise et la finance internationale.

Certains passages de cette déclaration, blâmant les socialistes d'accorder leur appui aux « bourgeois », provoquent du tumulte.

M. Garchery termine en criant : « Vivent les Soviets! Vive Moscou! Vive la Révolution!... »

De tous les points de la salle partent des coups de sifflet.

A sa descente de la tribune, le député communiste est menacé par un socialiste.

Les camarades de M. Garchery se précipitent sur les socialistes et la bagarre éclate d'une violence inouïe.

Le communiste Baranton montre une brutalité excessive pendant que Marty, ayant sorti sa ceinture de cuir, la fait tournoyer au-dessus de sa tête.

Le centre, s'adressant à M. Herriot, crie : « Kerensky! »

M. Painlevé suspend la séance.

A la reprise, il exprime son indignation et flétrit les auteurs de ces bagarres.

Après l'allocution du Président, on passe au pointage.

La priorité pour l'ordre du jour de MM. Paul Morel, Léon Blum, Pinard et Violette est adoptée par 313 voix contre 224.

L'ordre du jour est adopté à mains levées.

L'ENLEVEMENT DU DEPUTE ITALIEN MATTEOTI

M. *Painlevé* donne lecture d'une motion de protestation et de sympathie adressée au gouvernement italien, à l'occasion de l'enlèvement du député socialiste Matteoti.

Cette motion est adoptée à mains levées après que le Président du Conseil, consulté, ait déclaré qu'il faisait les réserves que commande le respect de la souveraineté du gouvernement italien.

A mains levées également, la Chambre décide de se réunir jeudi 26 juin.

La séance est levée à 4 h. 30.

AU MINISTERE DE LA MARINE

Paris, 20 juin.

M. Dumesnil, ministre de la Marine, a désigné le contre-amiral Violette comme chef du cabinet militaire. M. Philippon, substitut du Procureur général de Paris, remplira les fonctions de directeur de service du cabinet civil.

M. Garidelli Albert est attaché au cabinet.

en Italie

L'ASSASSINAT DE M. MATTEOTI

DEMISSION DU BUREAU de PRESSE FASCISTE

Rome, 20 juin.

A la suite de l'émotion produite par l'assassinat du député socialiste unitaire Matteotti et des commentaires divers qui l'ont suivi, M. Freddi, chef du bureau de la presse fasciste, a présenté au Directoire du Parti fasciste la démission collective des membres du bureau.

La démission a été acceptée.

à Nice

MANIFESTATIONS ANTI-FASCISTES

Nice, 20 juin.

Ce matin, malgré la pluie torrentielle, cinq cents personnes appartenant aux partis extrémistes, ont manifesté dans les rues de Nice contre l'odieux attentat dont a été victime le député italien Matteoti, attentat, à tort ou à raison, aux attribué, à tort ou à raison aux grands chefs du parti fasciste.

Devant la statue de Garibaldi, les manifestants ont entendu quelques orateurs et ont acclamé un ordre du jour flétrissant ce crime politique.

On signale une manifestation identique à Lyon.

BORDEAUX

ARRESTATION

Bordeaux, 20 juin.

La police a arrêté à bord du vapeur *Lorient* le nommé René Kermsper, âgé de 27 ans, inscrit maritime.

Cet individu est inculpé d'avoir participé, en septembre dernier, à l'assassinat de M. Padovani, caissier à la Compagnie des Tramways de Marseille, et alors que ce dernier se trouvait sur un tram de la ligne des Chartreux.

Kermsper, interrogé, a protesté énergiquement de son innocence.

A l'heure actuelle quatre arrestations ont déjà été opérées à la suite de ce crime : deux à Marseille, une à Cette et une à Bordeaux.

PROPOS FEMININS

Les femmes aiment à parler de ce qui améliore leur santé, leur beauté, [illegible] [illegible]

« Les Pilules Pink m'ont réussi au delà de ce que j'espérais — déclarait dernièrement Mme Claudia Bastide, demeurant 60, route Charlemagne à Lyon (Rhône). [illegible] »

Les Pilules Pink possèdent à un très haut point le pouvoir de rendre au sang sa richesse, de fortifier le système nerveux et de stimuler toutes les fonctions de l'organisme. [illegible]

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4 fr. 50 la boîte, 23 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 de timbre-taxe par boîte.

AVIS DE MESSE

Une messe pour le repos de l'âme de **M. le Général LANÇON** sera dite en l'église Saint Jean-Baptiste le lundi 23 juin, à dix heures.

85 ANNÉES DE SUCCÈS
l'Alcool de Menthe de Ricqlès
est le Produit hygiénique indispensable

SUZE Apéritif exquis à la Gentiane
Agents pour la Corse Simon DAMIANI & Cie 39, Bd Paoli

ALSACAKE'S
Préparation complète pour Un beau Gâteau ou 38 petits desserts fins
est l'une des merveilles de la Levure Alsacienne
des Etablissements HEUSCH à Nancy (M.-et-M.) R. C. Ncy

DERNIÈRE HEURE

LE VOTE DE NOS REPRESENTANTS

Paris, 20 juin.

Au cours de la séance tenue dans la nuit par la Chambre des députés, M. Pietri a voté contre l'ordre du jour de MM. Paul Morel, Léon Blum, Pinard et Violette.

M. Landry n'a pas pris part au vote.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1907

Paris, 20 juin.

L'obligation portant le numéro 57.863 sera remboursée par *deux cent mille francs*.

LES COURRIERS CORSE-ALGERIE

Paris, 20 juin.

MM. Morinaud et Thomson, députés de l'Algérie, se sont rendus aujourd'hui chez M. Meyer, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, et l'ont prié d'intervenir au plus tôt auprès de la Compagnie Générale Transatlantique, en vue de faire établir deux services d'été, aller et retour, entre Alger et Ajaccio, par Philippeville et Bône, pour réduire la durée et les frais de voyage aux fonctionnaires corses de l'Afrique du Nord, titulaires d'un congé pour leur pays natal.

M. Meyer a fait le meilleur accueil à la démarche des deux députés de l'Algérie et leur a répondu qu'il ferait immédiatement le nécessaire pour que les fonctionnaires coloniaux d'origine corse obtiennent satisfaction.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

M. HERRIOT ADRESSE UN APPEL AU PEUPLE ANGLAIS

Paris, 20 juin.

Le grand journal anglais *Daily Express* publie un message adressé au peuple anglais par M. Herriot, président du Conseil français.

M. Herriot affirme les sentiments d'amitiés de la France envers l'Angleterre et son désir de collaborer intimement avec le gouvernement britannique à la réalisation des problèmes en suspens pour la conclusion d'une paix définitive des peuples.

Le journal anglais annonce, d'autre part, que le premier geste de M. Herriot, en arrivant à Londres, sera de saluer la tombe du Soldat Inconnu anglais.

A L'ELYSEE

LA MAISON CIVILE

Paris, 20 juin.

M. Gaston Doumergue, président de la République, a procédé aujourd'hui à la constitution de sa maison civile.

Il a choisi comme secrétaire général, M. Jules Michel; comme directeur de cabinet, M. Crabrol; comme directeur adjoint, M. Georges Michel, auditeur au Conseil d'Etat; comme chef du secrétariat particulier, M. Sauger.

Parmi les chefs adjoints, figure M. Taviani, sous-préfet.

LA MAISON MILITAIRE

La maison militaire sera dirigée par M. le général Lasson et comprendra M. le contre-amiral Duc, secrétaire général militaire; MM. les lieutenants-colonels Fontana, Vassoigne, Menard, Derondinger, Donain; le chef d'escadron Hartung, attachés; le chef d'escadron Brosse, commandant militaire du Palais; le commandant Quenille.

EN CHINE

ATTENTAT CONTRE LE GOUVERNEUR DE L'INDO-CHINE

Paris, 20 juin.

Un télégramme de Canton annonce qu'un attentat a été commis dans cette ville, contre M. Merlin, gouverneur général de l'Indo-Chine.

M. Merlin assistait, hier soir, à un grand banquet donné en son honneur par la colonie française et les autorités chinoises, lorsque, vers le milieu du repas, une bombe fut lancée dans la salle.

Le Gouverneur de l'Indo-Chine ne fut pas atteint, mais M. Desmes, directeur d'une importante maison américaine d'importation de soieries, et sa femme; M. Rougean, directeur de la Banque d'Indo-Chine; M. Gerin, négociant en soies, et M. Pelletier, furent tués, ainsi que trois garçons chinois.

Sept autres personnes, dont le capitaine Bernard, aide de camp de M. Merlin, furent blessées par des éclats.

Mme Merlin et son fils n'assistaient pas au banquet, ayant été invités à Hong-Kong par les autorités britanniques.

L'annonce de ce lâche attentat a soulevé une grosse émotion à Canton et en Indo-Chine.

Une enquête a été ouverte aussitôt pour découvrir les auteurs du crime.

A Paris, où l'émotion est également très vive, on croit que le gouvernement français interviendra auprès du gouvernement chinois pour obtenir que l'enquête soit menée avec la plus grande activité et que des sanctions très sévères soient prises.

aux États-Unis

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Paris, 20 juin.

On mande de Washington que le Parti Démocratique américain procédera prochainement à la désignation de ses candidats à la présidence et à la vice-présidence de la République des Etats-Unis.

M. Mac Adoo, gendre de feu le président Woodrow Wilson, aspire à la présidence et M. Smith, gouverneur de New-York à la vice-présidence.

AU MEXIQUE

L'INCIDENT ANGLO-MEXICAIN

Paris, 20 juin.

On mande de Mexico qu'à la suite de la décision du gouvernement anglais rappelant M. Cummins, chargé d'affaires, les autorités mexicaines ont ordonné de suspendre les mesures d'expulsion.

Informations Financières

MARCHE DES VALEURS

Paris, 20 juin.

	cours précéd.	dernier cours
3 0/0	»	53,45
5 0/0	»	67,80
Tabacs d'Orient	371	372
Pechiney	956	965
Boléo, Foncière	3125	3100
Lautaro	705	706
Banque Paris Pays-Bas	1510	1510
Tubize	620	622
Banque Ottomane	758	756
Pathé	490	487
Banque Union Paris	905	900
Vieille Montagne	2050	2045
Haïti 5 0/0 1910	715	750
Montecatini	211	206
Suez	13334	13200
Portes Albi	2799	2765
Hotu Rankows	»	1585
Russe 5 0/0 1906	»	28
Crédit Lyonnais	1610	1617
Crossi Back	106	106
Bozy	25	21
Financière Caoutchouc	151,50	149,50
Vins et Spiritueux	242	245
Soie Givet	»	1800
Pathé Capital	311	307
Chemin de fer Santa Fé	825	823
Los Dos Stevilas	157,50	157,50
Oriental Carpet	268	264
Union Electricité	»	269
Tanganyika	145	145,50

COURS DES CHANGES

Livre	83,26	79,89
Dollar	18,56	18,41
100 lires	80,65	79,85
100 pesetas	243,35	248,75
100 francs suisses	334	327,75

Société Générale
Capital : 500 millions de fr.
Plus de 1000 Guichets en France et à l'Etranger
Agence à BASTIA, 41, Bd Paoli.
Bureau à AJACCIO : Rue Major Lambroschini.

Le montant des dépôts de la clientèle de la SOCIETE GENERALE s'élève à environ 6 milliards.

LA SOCIETE GENERALE paie, moyennant avis, les domiciliations de sa clientèle. Elle supprime ainsi les risques de perte, de vol et d'erreur dans la manipulation des espèces aux échéances.

Elle ouvre des comptes de dépôt auxquels elle réserve ses meilleurs taux.

LA SOCIETE GENERALE délivre des bons à échéance fixe rapportant un intérêt variant selon les échéances.

LA SOCIETE GENERALE délivre des Lettres de Crédits pour voyages, payables sur toutes les places du monde.

Elle garde les objets précieux et offre à sa clientèle, dans tous ses guichets des compartiments de coffres-forts de sécurité absolue.

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations de change susceptibles de couvrir sa clientèle contre les aléas résultant de la variation des cours.

LA SOCIETE GENERALE conserve en dépôt les titres de sa clientèle, moyennant une rétribution très minime. Les coupons sont détachés des titres, les tirages vérifiés sans que le déposant n'ait à s'en préoccuper. Elle surveille d'avantage toutes les opérations de renouvellement, souscription, susceptibles des titres déposés peuvent donner lieu.

Par son important réseau d'Agences en France, la SOCIETE GENERALE peut fournir rapidement et sûrement tous renseignements commerciaux. Elle délivre, à la Maison qui lui en fait la demande, des lettres d'introduction auprès des Agences. Ces lettres permettent à leurs représentants de se documenter sur place et de donner aux affaires qu'ils traitent une allure sûre et utile.

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations d'avances sur Titres et sur Marchandises. Les formalités sont réduites au minimum.

Elle ouvre à sa clientèle des crédits documentaires sur toutes les places du monde. Ces crédits d'importation peuvent être envisagés pour n'importe quelle matière première.

LA SOCIETE GENERALE paie à ses guichets tous coupons Français et Etrangers. Elle reçoit tous ordres de Bourse exécutables à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, et sur tous les marchés Etrangers.

Elle tient à la disposition de sa clientèle, par son service spécial de renseignements financiers une documentation sérieuse sur toutes les Sociétés Françaises et Etrangères.

Pour tous renseignements s'adresser à ses guichets.

Petites Annonces Économiques
— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

REPRESENTANTS. Importante maison de [illegible] à moteurs, recherche représentants [illegible] pour Corse. Ecr. avec réf. [illegible] et [illegible], 14, rue Pierre-Matin, à Marseille.

A VENDRE un 6 CV Mathis avec éclairage et démarrage électriques, revisée, peinture neuve. Une camionnette revisée, peinture neuve. Affaires exceptionnelles. S'adresser aux ateliers Bastiol, à Bastia-Toga.

A VENDRE sur place, à Marseille, superbe chambre à coucher Louis XV, 2.000 fr.; très riche salle à manger noyer massif, état neuf, 3.000 fr. Chabard, 31, rue Châteauredon, Marseille.

A VENDRE part d'intérêt au « Régent-Cinéma ». S'adresser à Me de Caraffa, notaire à Bastia.

A VENDRE [illegible]. S'adresser à Michel, à Montesoro, près Bastia.

A VENDRE atelier mécanique, installation moderne, au centre de la ville, ainsi que différentes machines, camion, voiture, remorque. S'adresser : 2, rue de l'Opéra, chez M. Mattei, entre midi et 2 heures.

A LOUER villa à 2 k. 500 de Bastia, en montagne, meublée ou non, eau de source, réservoirs, étable, clapier, poulailler, jardin, d'agrément et de rapport, arbres fruitiers, etc. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

« AU BUCHERON DE CORSE »
ENTREPOT DE LA GARE
Vente-réclame pour une semaine de planches de « pin laricio » de bonne qualité, au prix de cinquante-cinq francs la canne.
S'adresser chez M. SANDERSON, 15, boulevard Albert-Ier. (Téléphone 112.)

OREZZA-LES-EAUX
(STAZZONA)
« HOTEL ALITTI »
Ouvert du 15 juin au 30 septembre
Le mieux situé :: :: :: :: *Le plus confortable*

Si vous avez des PUNAISES l'insecticide COLBERT les détruira en 10 MINUTES, ainsi que leurs œufs. Dépôt : Etab. Staath-Susini, 21, R. de l'Opéra

SOCIETE MECANIQUE ET DE TRANSPORTS AGOSTINI FRERES
CREATION DES SERVICES AUTOMOBILES BASTIA - AJACCIO (Par VIZZAVONA)
MM. Agostini Frères ont l'honneur d'informer le public que le Service d'autos-cars BASTIA-AJACCIO, et vice-versa, dont l'inauguration avait été annoncée pour le 20 juin commencera le 25 juin.
- - - Prix du passage : 45 fr. - - -

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE

INSTALLATIONS & REPARATIONS

Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions

GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc..., etc...

ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI

BASTIA • 9 et 21, Rue de l'Opéra • BASTIA

[R. C. Bastia 482]

FONDÉE EN 1909

LA MUTUELLE ROUENNAISE

Société de Prévoyance Mutuelle de Capitalisation
Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'Etat
Enregistrée au Journal Officiel de la République Française, par arrêté du 10 juillet 1910

Siège Social
ROUEN (en son hôtel)
RUE DE CROSNE, 22

Siège Central
PARIS (en son hôtel)
Bd. MALESHERBES, 60

PRODUCTION

1922 — Nombre de Contrats		35.280
1923 — Nombre de Contrats		46.826
En augmentation		11.556
1922 — Capitaux souscrits		26 Millions 553.600 fr.
1923 —	id.	39 Millions 533.800 fr.
En augmentation		12 Millions 980.200 fr.

ENCAISSEMENTS

1922 —	2 Millions 071.873 50
1923 —	3 Millions 204.901 50
En augmentation	1 Million 133.028 00

Progression Générale des Capitaux et Garanties en Cours

A LA FIN DE 1913 : Le Portefeuille des Capitaux en Cours de la Société était de 8 millions 426.500 — Les Réserves mathématiques (Garantie des Adhérents) qui étaient de 505.401.03

A LA FIN DE 1918 : Il s'élevait à 15 millions 605.400 — s'élevaient 1 million 659.823.79

A LA FIN DE 1923 : 5 ANS APRÈS Il atteignait 82 millions 489.600 — et atteignaient 7 millions 217.388.62

NOTA - Le fonds de premier Etablissement est entièrement amorti et donne pour l'exercice 1923, répartition de 10,20 %

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Innocenzi Charles, Inspecteur départemental pour la Corse, 30, rue de l'Opéra. Bastia.

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de L'AGENCE HAVAS, 62, Rue de Richelieu, Paris. Vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le hall de son immeuble

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 6, Bd du Palais

COMPAGNIE FRAISSINET

Suivant une décision de M. le ministre des Travaux Publics, en date du 10 mai, les prix de passages en vigueur sur les lignes de la Corse vont être modifiés. Il sera appliqué aux diverses traversées les tarifs kilométriques en usage sur les chemins de fer d'intérêt général, en tenant compte des augmentations dont ces tarifs ont été récemment l'objet.

Des facilités spéciales, analogues à celles faites sur les chemins de fer seront consenties aux familles nombreuses.

Pour ce qui concerne les enfants, ils bénéficieront, comme sur les chemins de fer, de la gratuité jusqu'à 3 ans, et du demi-tarif, de 3 à 7 ans. A partir de 7 ans, et toujours comme sur les chemins de fer, ils paieront place entière.

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le *premier juillet* prochain.

Voici quelques-uns des prix qui seront appliqués :

	Kilom.	1re cl.	2e cl.	Pont, s. nour.	Repas servis en 1re et 2e classe
DEPARTS DE MARSEILLE					
Pour Bastia (le mercredi)	287	131,00	87,25	31,00	dîner
— (le dimanche)	287	141,00	94,75	31,00	déjeuner et dîner
Pour Ajaccio	330	142,50	75,75	31,50	dîner
DEPARTS DE NICE					
Pour Bastia	218	91,75	55,25	25,00	déjeuner
Pour Ajaccio	241	96,25	57,75	26,50	déjeuner
Pour Calvi (direct)	176	76,25	37,25	22,50	
Pour Ile-Rousse (dir.)	160	58,25	37,25	21,50	
DEPARTS DE TOULON					
Pour Calvi	235	83,25	50,75	26,25	dîner
Pour Ile-Rousse	248	86,25	57,75	26,25	dîner
DEPARTS DE BASTIA					
Pour Marseille (le vend.)	287	134,50	89,75	31,00	dîner et petit déjeuner
— (le lundi)	287	121,00	87,25	31,00	dîner
Pour Nice	228	71,25	47,25	25,00	
DEPARTS D'AJACCIO					
Pour Marseille (le samedi)	330	107,00	79,75	31,50	petit déjeuner
— (le mardi)	330	113,50	73,75	31,50	dîner
Pour Nice	241	78,25	50,25	26,50	
DEPARTS DE CALVI					
Pour Toulon (direct)	235	73,25	48,25	26,25	
Pour Nice	176	56,75	37,25	22,50	
DEPARTS D'ILE-ROUSSE					
Pour Toulon (direct)	218	86,55	57,75	26,25	dîner
Pour Nice	158	56,25	37,25	21,50	

R. C. Bastia 349

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS

E. CORDIER & Fils
6, Bd DU PALAIS
BASTIA

Tous les Travaux d'Impression
AUX MEILLEURS PRIX

Imprimés administratifs
Editions, Journaux
Revues, Brochures
Catalogues divers
Têtes de Lettres
Cartes de mariage
Cartes de Visite
Lettres de décès
Enveloppes
Factures
Affiches
etc etc.

NOS IMPRIMÉS SE DISTINGUENT PAR LE SOIN QUI EST APPORTÉ A LEUR COMPOSITION

Le plus grand Choix de caractères et de vignettes modernes incessamment renouvelés

Les Travaux commerciaux et administratifs sont exécutés par des ouvriers spécialistes

Imprimerie la mieux outillée DE LA CORSE

7 presses à imprimer
5 machines pour le façonnage du papier
2 Linotypes américaines
Clicherie et Fonderie

AVANT DE PASSER UNE COMMANDE
DEMANDEZ NOUS UN DEVIS!

Publ. Petit Bastiais — R. C. 237

Feuilleton du " PETIT BASTIAIS "

Le Parfum des Iles Borromées

par RENÉ BOYLESVE de l'Académie Française

XXII

[illegible]

— Il est temps de partir, dit Dompierre.

— Oui.

— Quand ?

— Quand vous voudrez.

— Demain.

[illegible]

XXIII

[illegible]

FIN

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

AVIS AUX RETRAITES PROPORTIONNELS

Les retraités proportionnels sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 22 juin, à 10 heures du matin, au siège social, 9, place du Diamant, à Ajaccio.

Ordre du jour : [illegible]

Prière de joindre un timbre à 0 fr. 25 pour l'envoi du questionnaire.

49e ANNÉE. — N° 208

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

SAMEDI 21 JUIN 1924

00296

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. — BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	un an	six mois	trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements, France et Colonies	36	19	12
Etranger	48	26	15

ANNONCES
Les Annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal
1re Page, 5 fr. — 2e Page, 5 fr. — 3e Page, 3 fr. 50 — 4e Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

CAUSERIE DU SAMEDI

MAUVAISE NOUVELLE

Comment pourrais-je qualifier la nouvelle dont le *Petit Bastiais* s'est fait hier l'écho ? Les tarifs de transport de la Compagnie Fraissinet sont de nouveau accrus. Disons bien tout de suite que la Compagnie n'est pas coupable de ce méfait. L'Etat seul l'a voulu, l'Etat que nous nommons à tort Providence et qui mériterait plutôt un autre nom. Le ministre des Travaux publics, dit l'arrêté, « a décidé d'appliquer aux diverses traversées les tarifs kilométriques en usage sur les chemins de fer ». On paiera donc de Bastia à Marseille 135 francs en première, 90 francs en seconde et 31 francs à la belle étoile.

Je sais bien que l'Etat s'excuse en nous disant : « Mes ressources sont maigres ; je dois équilibrer mon budget trop pauvre et faire flèche de tout bois. Déjà j'ai relevé les tarifs des voies ferrées ; il est juste de le faire pour les voies maritimes. Tous les moyens sont bons pour avoir de l'argent. J'en vois un dans l'envie qui vous prend quelquefois de quitter votre île. J'en profite. Chaque fois que vous mettrez les pieds sur le continent, vous laisserez dans mon escarcelle une somme importante et, comme vos affaires, vos études ou votre santé, vous obligent à franchir la mer qui nous sépare, je suis certain de pouvoir vous mettre en coupe réglée, etc., etc. »

C'est ainsi que raisonne notre Etat-providence. Il sait cependant bien que plus il accroîtra les tarifs de passage, plus les voyageurs diminueront. Une marchandise chère éloigne les acheteurs, autant qu'elle les attire si elle est à bon marché. Qu'il décide, pour voir, que le prix d'un voyage sera de cinq cents francs, il comptera combien de passagers emprunteront ses bateaux. Jamais, me direz-vous, un tel chiffre sera atteint. Voire ! En six ans, les tarifs ont haussé de 30 à 134 francs. Ils ont presque quintuplé ! Toute réduction a été supprimée. Plus de billets d'aller et retour. Plus de réquisitions pour les fonctionnaires. On pourrait vraiment croire que l'Etat nous condamne à la prison dans l'île et que les nouveaux riches auront seuls le droit de visiter la France continentale.

On a souvent écrit, répété, rabâché que les tarifs maritimes étaient prohibitifs. On a souvent maudit la Compagnie, coupable de s'enrichir aux dépens des Corses. J'en connais qui se sont réjouis de savoir que l'Etat régirait désormais les services de cette Compagnie. D'autres souhaiteraient que nos services maritimes soient nationalisés. L'Etatisme leur paraît la guérison certaine du mal qui nous ronge : l'insularité. L'Etat confisquerait les bateaux Fraissinet et se substituerait à une Compagnie « détestée ». Pauvres niais ! L'Etat s'entend si bien à guérir nos souffrances qu'il les rend plus pénibles. Le voilà qui spécule sur la nécessité où nous sommes d'aller quelquefois à Marseille !

Que d'arguments pourtant on pourrait invoquer en faveur des tarifs privilégiés. Notre pays est-il un département ? Oui. Il faut donc le relier aux autres départements par des moyens de transport aussi rapides et aussi nombreux que les chemins de fer. La distance de Marseille à Lyon est franchie en cinq heures, parfois moins ; celle de Bastia-Marseille est à peu près semblable. Pourquoi demande-t-elle quatre fois plus de temps ? On paie pour accomplir un trajet identique 50 et 70 francs sur la terre de France. De quel droit exiger deux fois plus pour un Corse ? Au point de vue commercial n'est-ce pas l'empêcher de lutter avec avantage contre ses concurrents, le placer, dans une telle infériorité qu'il devra renoncer à vendre ses produits, grevés dès le départ de frais plus élevés ?

Ces considérations purement économiques pourraient ne pas toucher un Etat besogneux. Il en est quelques autres. Ne voit-il pas qu'une île demande plus qu'un autre département à avoir avec la patrie commune des relations faciles et peu coûteuses. Son isolement la pousse au particularisme. A mesure que les liens se relâchent, la communauté d'intérêts diminue et le détachement vient. Si les routes ont fortifié l'unité française, les échanges fréquents entre la France et la Corse ont scellé leur union. Il est permis de dire que moins les Corses connaissent la France du continent et moins ils l'aiment. Ce n'est pas le moment de rendre moins ardente l'affection insulaire pour leur patrie d'adoption. Au contraire, je crois.

Qu'on n'oublie pas aussi que la Corse n'a pas d'écoles supérieures, d'universités, de laboratoires, qu'on oblige nos enfants à franchir la mer pour faire leurs études ; que l'Institut Pasteur n'existe pas chez nous ; que les malades doivent hélas ! se servir des bateaux en maintes circonstances ou pour des cures d'eaux ; que les frais maritimes éloignent de nous tous les bons fonctionnaires ; que, que... Je n'en finirais pas, si je voulais tout dire.

J'abrège donc pour conclure : cette décision du ministre des Travaux publics est vraiment regrettable, d'aucuns diront coupable. Pour des raisons politiques, morales, intellectuelles, économiques, etc., la Corse doit avoir des tarifs réduits sur ses transports par mer. En voulant gagner sur le prix des passages de Corse au continent, l'Etat commet une très grosse erreur. Il semble nous punir d'habiter dans une île. Il s'oppose à l'effort visible, méritoire des Corses pour une transformation économique. Et je n'hésite pas à affirmer encore que l'Etat doit admettre comme une charge financière nos services maritimes. Plus il permettra aux Corses de s'enrichir et plus son revenu, sous la forme d'impôts s'accroîtra. J'écrivais ici même, je le répéterai : la question corse aboutit à une question de transports nombreux, rapides et peu coûteux.

A. AMBROSI

Un Gigantesque Renflouement

LES BATEAUX ALLEMANDS DE SCAPA-FLOW

Le 21 juin 1919, six jours avant la signature de la paix, les Allemands demeurés à bord de la flotte internée à Scapa-Flow et confiée à leur bonne foi, en sabordaient par trahison les 75 bâtiments [illegible]

[illegible]

Il n'est question de relever, pour le moment, que 24 contre-torpilleurs et deux croiseurs cuirassés, le Hindenburg et le Seydlitz, tous deux de 27.000 tonnes.

[illegible]

Le gros morceau de l'opération sera le renflouement du Hindenburg, qui est coulé par vingt mètres de fond, ne laissant émerger que ses mâts et ses cheminées.

[illegible]

Pour la préparation de ce gigantesque projet, plus de 30.000 livres ont déjà été dépensées ; elle mobilisera des équipes entières de scaphandriers.

LA PRESSE FRANÇAISE

MUSSOLINI ET LA FRANCE

LA MONTAGNE (Clermont-Ferrand).

[illegible]

A. AULARD

ENTRE HIER ET... DEMAIN

LE PETIT PROVENÇAL.

[illegible]

Dr. FLAISSIÈRES

L'ORAGE SUR LE PACIFIQUE

LA DÉPÊCHE (Toulouse).

[illegible]

François de TESSAN

PRÉVOYANCE

— Ah ! votre mari est assuré ! Moi à votre place, je ne serais jamais tranquille !

— Oh ! vous pensez bien que je l'ai fait s'assurer sur la vie !

Le suisse OSCAR EGG, qui vient de remporter le Bol d'Or cycliste en battant les records du monde.

La Belle Dame

par le Comte Alexis Tolstoï
(Traduction de Serge Persky)

V

Vers minuit, le jeune homme aux larges épaules et au béret tricoté pénétra dans le compartiment : il s'assit sur la banquette, appuya ses lourdes chaussures à la cloison et, s'étant enveloppé d'un nuage de fumée, déclara :

[illegible]

VI

[illegible]

ses muscles étaient tendus, son cœur battait avec force et régularité. En perspective, il avait quelques journées de délicieuses intimité, des conversations où l'âme se révèle à chaque mot. La moitié était froide et [illegible].

Mais, de toute la journée, il ne parvint à revoir la belle dame qui [illegible] [illegible] de son petit chapeau à [illegible], elle se dit en proie à la migraine et très inquiète au sujet de ses bagages. En effet, à la gare frontière, assise près d'une table couverte de toile cirée, au milieu des voyageurs, des malles, des paquets et des [illegible], elle avait l'air si triste, elle appuyait la tête sur sa main avec tant de mélancolie, que l'officier en pâlit d'elle. Il la regardait de loin et pensait : « Combien de fois déjà la destinée a-t-elle versé en elle [illegible] ? » Elle affirmait qu'elle partait pour l'Amérique : mais, selon toutes probabilités, elle mentait ; elle avait [illegible], et, le matin, elle dissimulait son visage ; elle disait des banalités, et ses yeux avaient une expression morne. On ne pouvait ni la calmer, ni la traiter avec douceur, parce qu'elle-même ne désirait plus ni douceur ni apaisement ; elle finirait dans une maison d'aliénés, ou bien, vers la quarantaine, elle s'empoisonnerait dans un accès de fureur.

Il aurait voulu s'asseoir à côté d'elle et lui parler, mais il en fut empêché par d'autres soucis : bagages, passeports, passage de la frontière en traîneau, visite douanière. Vers sept heures, ses malles lui furent apportées dans un petit restaurant, bas de plafond, près de la gare suédoise. Là, tout était propre et blanc ; une odeur de peinture flottait ; du café bouillait sur un réchaud à alcool ; au plafond, une lanterne à pétrole ronflait comme un bourdon. Au dehors, derrière les vitres serrées, la nuit polaire s'étendait. Les voyageurs arrivaient un à un dans les traîneaux. Abosof se coiffa de sa casquette et sortit. A l'horizon, au nord, une clarté rayonnait. Etroite et morne, elle embrassait d'un contour bleuâtre le ciel étoilé. Plus haut, les constellations brillaient avec éclat. La neige glacée qui scintillait à peine couvrait la campagne plate, où les sapins s'élevaient en denticules noires. Tout semblait mort, et dans cette sombre solitude Abosof sentit redoubler les battements de son cœur. Tout près, la neige grinça. Il regarda ; du crépuscule indistinct surgit un homme de haute taille, en chandail et en béret, monté sur des skis ; il passa à toute vitesse et disparut derrière une petite bâtisse. Son visage n'était pas visible ; seules ses prunelles brillèrent. « Qu'est-ce que cela peut signifier ? » se demanda Abosof en pensant à ces yeux d'un reflet métallique comme ceux des chats. Quelle étrange lueur ! Puis il se dit que pour Lioudmila Stepanovna, la vie était aussi déserte et féroce que cette plaine, que le lamentable cœur de cette femme avait l'angoisse et l'horreur de la mort. Et lui, le capitaine Abosof, qu'était-il donc pour la préserver des tentations ? Il l'avait cruellement offensée, la veille ; il lui avait fait de la morale et souhaité une bonne nuit avec la conviction de sa profonde supériorité.

Il fouilla dans sa poche pour y prendre des cigarettes. Maintenant ses pensées rôdaient inquiètes, autour de quelque chose qui n'avait pas été accompli. Derrière lui, une porte claqua et une silhouette féminine se détacha de la lueur jaunâtre qui filtrait à travers la vitre carrée du restaurant. Abosof s'en alla au-devant d'elle.

— Prenez à gauche, cria-t-il, il y a un tas de neige par ici.

Et, s'approchant de Lioudmila Stepanovna, il s'empara d'une main dégantée et encore tiède, qu'il baisa. Elle était tout près, confuse, le visage levé vers lui.

— Je vous cherchais, murmura-t-elle.

Il regardait le rayonnement de l'aurore boréale sur le fin mélancolique visage. Les grands yeux étaient cernés d'ombre et dans les prunelles luisait l'étincelle des étoiles. La dame lui parut divinement belle. Sa petite main demeurait immobile sur la manche de l'officier.

— Chérie, pauvre chérie, dit-il.

Le visage de Lioudmila Stepanovna ne changea pas. Sa bouche resta sérieuse. Le capitaine se pencha et la baisa aux lèvres. Elle soupira. Le col de fourrure grise de sa pelisse était entr'ouvert ; on voyait le cou et un fil de perles. Abosof agrafa le col et répéta : « Pauvre chérie ! » Au loin, le train émit un sifflement lugubre et prolongé...

(A suivre.)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Levy, Editeurs, à Paris.

FÊTE NAUTIQUE DU 22 JUIN
organisée par la L. M. C. avec le concours des sociétés sportives et des professionnels marins, dans les eaux du Vieux-Port de Bastia

(La fête commencera à 15 heures précises)

Commission : MM. Edouard Benigni et Franceschini, de la L. M. C.; le commandant et l'état-major du « Trompier » ; Jacques Bucheconi et Pierre Mattelli, du C. N. B.; Vincentini et René Silvestri, du C. A. B.; Pascal Fuselli, premier patron prud'homme; E. Galli et Jean Romanini, du S. C. B.

Première partie : Natation

1° 600 mètres, course entre les sociétés sportives. Premier prix : diplôme de médaille d'argent; 2e prix : diplôme de médaille de bronze.

Engagés : MM. Janson, Damei, Lorenzini, Scalzotti, Tomasi, du C. A. B.; Picard et Zoppelli, du S. C. B.; Vitali, du C. N. B.

2° 200 mètres, course entre jeunes gens de 16 à 18 ans des sociétés sportives. Premier prix : diplôme de médaille de bronze; 2e prix : diplôme d'honneur.

Engagés : MM. Degola et Bianchi, du C. A. B.; Altieri et Franceschi, du S. C. B.

3° 250 mètres, course entre jeunes gens de 14 à 16 ans des sociétés sportives. Premier prix : diplôme de médaille de bronze; 2e prix : diplôme d'honneur.

Engagés : MM. Bourdier, Gasparini et Vincensini, du C. A. B.

4° 200 mètres, ondines. Premier prix : diplôme d'honneur et [illegible]; 2e prix : diplôme d'honneur.

Engagées : Miles Battesti et Pelletier, du C. A. B.

5° 50 mètres sur le dos entre sociétés sportives. Prix : diplôme d'honneur.

Engagés : MM. Bourdier et Ville, du C.A.B.

6° Plongeons entre sociétés sportives. Prix : diplôme d'honneur.

Engagés : MM. Bourdier et Vaccarezza, du C. A. B.

Deuxième partie : Régates à l'aviron

1° Baleinières de pilotins à six avirons : 1.000 mètres en ligne droite. Prix : médaille d'argent avec diplôme.

« Jean-Bart » contre « Trompier ».

2° Professionnels, marins-pêcheurs du quartier de Bastia : 1.000 mètres en ligne droite avec 12 ou 8 avirons. Premier prix : 300 francs; 2e prix : 100 francs.

Engagés : « Elisabeth », « Annunziata », « Lina ».

(La course n'aura lieu que si au moins deux embarcations y prennent part; au cas où deux embarcations seulement prendraient part, le second prix seul sera attribué.)

3° Baleinières de l'Etat à 6 avirons : 1.000 mètres en ligne droite. Prix : 100 fr.

Engagés : « Trompier » (pont contre machines).

4° Demi-soldiers : 300 mètres à deux avirons. Premier prix : 25 francs; 2e prix : 15 francs.

Engagés : les demi-soldiers inscrits chez M. Fuselli, premier patron prud'homme.

(La course n'aura lieu que si deux embarcations au moins y participent; au cas de participation de deux embarcations seulement, le second prix seul sera attribué.)

5° 200 mètres entre femmes et filles de marins. Premier prix : 20 francs; 2e prix : 10 francs.

(Pour l'attribution des prix et pour les engagements, mêmes observations que pour les demi-soldiers.)

6° Mousses de 14 à 16 ans, fils de marins-pêcheurs du quartier de Bastia : 1.000 mètres à 6 avirons. Premier prix : 30 francs; 2e prix : 20 francs.

(Pour l'attribution des prix et pour les engagements, mêmes observations que pour les demi-soldiers.)

7° 1.000 mètres à 4 avirons entre sociétés sportives. Premier prix : diplôme de médaille d'argent.

Engagés : C. A. B. sur la « Sarcelle », C. N. B. sur l' « Epave ».

8° 1.000 mètres à 6 avirons entre sociétés sportives. Prix : médaille d'argent avec diplôme.

Engagés : C. A. B. sur la « Patriote », C. N. B. sur la « Patrie ».

Troisième partie : Water-Polo

Match entre le C. A. B. et le S. C. B.

Prix : médaille d'argent avec diplôme.

A cette fête nautique sera expérimentée une très intéressante invention nautique due à un inventeur bastiais, qui en fera la démonstration.

CAMP DES PILOTINS DE 1924

Il est rappelé que pour faire partie du camp des pilotins devant durer 17 jours et à l'issu duquel sera passé l'examen du C. P. S. F., les pilotins devront être inscrits régulièrement, au plus tard, le jeudi 3 juillet. Passé cette date aucune inscription ne pourra être acceptée.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui samedi 21 juin 1924, vingt-cinquième semaine, 173e jour de l'année, 193 à venir.

Lune : der. quart. le 24; nouv. le 2 juil. Soleil : lever, 3 h. 45; coucher, 20 h. 1. L'Eté commence aujourd'hui, à 17 heures. Le 21 juin est le jour le plus long de l'année.

Aujourd'hui : saint Louis de Gonzague. Demain : saint Paulin, évêque.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 22°; à 12 heures, 22°; à 18 heures, 21°. Minima, 20°; maxima, 25°. Etat du ciel : couvert en matinée, demi-couvert en soirée; petite pluie; vents partie E.-S.-E.; mer houleuse.

Baromètre : 762m/m à 9 heures.

EPHEMERIDES

1773. — Clément XIV, sollicité par la France et l'Espagne, supprime l'ordre des Jésuites.

1916. — En France, sur le front anglais, [illegible] de mines dans le saillant de Loos et près de La Bassée, ainsi qu'aux environs de Neuville-Saint-Vaast; duel d'artillerie dans la vallée de Souchez et près d'Hébuterne.

Après un violent bombardement, avec obus de gros calibre, sur la région de la côte 320, bois du Chapitre et Fumin, le Chenois, les Allemands attaquent nos positions. Puissantes à l'ouest et au sud du fort de Vaux. Par deux fois, les tirs de barrage des troupes françaises brisent leurs assauts, leur infligeant des pertes élevées.

DANS LES FINANCES

MM. Coppis, Padovani, Grimaldi, Vincigarres, Liberali, payeurs particuliers de 2e classe aux armées, ont été nommés au grade de payeur particulier de 1re classe.

— MM. Colombani, Bistori, Orsini, Altieri, payeurs adjoints de 1re classe aux armées, ont été nommés au grade de payeur particulier de 2e classe.

— MM. Rocchesani, Solari, Nighetti, Leonetti, payeurs adjoints de 2e classe aux armées, ont été nommés au grade de payeur adjoint de 1re classe.

— MM. Léca, Bistarelli ont été nommés au grade de payeur adjoint de 2e classe aux armées.

— M. Maroti, commis principal de 4e classe à Borgo, a été affecté en la même qualité, à la perception de Bastia-ville.

— Mlle Orsini, dame employée de 6e classe à Bastia, a été affectée, en la même qualité, à la perception de Borgo.

— M. Paravisini, commis stagiaire de 1re classe, a été affecté, en cette qualité, à la perception de Cervione.

MEDAILLE MILITAIRE

La médaille militaire a été conférée à M. Guidi Joseph-Marie, soldat au 4e rég. d'infanterie coloniale : bon soldat. Blessé très grièvement à son poste de combat en première ligne, le 20 septembre 1915, à Somme-Py, en faisant bravement son devoir.

EMPLOIS RESERVES

— M. Leonetti Graziani-Jean, ex-brigadier du 152e rég. d'artillerie coloniale, a été nommé en qualité de commis stagiaire, à la trésorerie générale des Bouches-du-Rhône.

— M. Mattei, auxiliaire bénéficiaire de l'article 12 du décret du 6 novembre 1907, a été nommé commis stagiaire, à titre temporaire, à la trésorerie générale de la Corse.

— M. Filippini Antoine, admis au concours a été nommé commis auxiliaire de 4e classe, à titre temporaire, à Paulla.

DANS L'ARMEE

M. le lieutenant Mattei, du 3e rég. mixte syrien, rapatrié du Levant, est affecté au 173e rég. d'infanterie.

— M. le lieutenant Mercury, du 173e rég. d'infanterie, est affecté au 39e rég. de tirailleurs.

— M. le lieutenant Paccioni, du 1er bataillon de chasseurs, est affecté au 2e rég. de zouaves.

— M. le Lieutenant Fay, du 173e rég. d'infanterie, est maintenu au 151e rég. de même arme.

DE PASSAGE

M. Eugène Pivet, directeur de la Compagnie Hermopolis, de Marseille, descendu à l'hôtel Cyrnos.

AU PORT

Le vapeur Limone est parti pour Marseille, avec 159 passagers et 118 tonnes de marchandises.

Le Saucisson MIREILLE est le MEILLEUR

BIÈRE EXTRA-FINE Brasserie de Monaco
Agents pour la Corse :
SIMON DAMIANI et Cie 30, Boulevard Paoli

L' « UNDERWOOD »
EST LA MACHINE QUI DURE
SES AVANTAGES
ECRITURE ENTIEREMENT VISIBLE — ALIGNEMENT INDEREGLABLE — BEAUTE D'IMPRESSION — RAPIDITE — ROBUSTESSE — FACILITE DE MANIPULATION — MATIERES PREMIERES ABSOLUMENT GARANTIES — FINI PARFAIT DES ORGANES
L' « UNDERWOOD » EST MECANIQUEMENT INFAILLIBLE
Plus de DEUX MILLIONS d'opérateurs justifient la réputation de la marque « Underwood ».
Les usines « Underwood » à Hartford (Etats-Unis) sont les PLUS VASTES DU MONDE.
LIBRAIRIE DU « PETIT BASTIAIS »
E. CORDIER & FILS
CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS
Démonstration gratuite
Livraison immédiate

SUR LE MARCHÉ

COURS DU 20 JUIN

Aulx, 0 fr. 10 la pièce; Choux, de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 la pièce et de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 la douzaine; Cerises, de 0 fr. 60 à 1 fr. 50 le kilo; Coquillages, de 2 fr. à 7 fr. le kilo; Carottes, de 0 fr. 50 à 0 fr. 70 le paquet; Céleris, de 0 fr. 60 à 1 fr. le paquet; Epinards, de 1 f. 50 à 2 fr. le kilo; Fèves, 1 f. 50 le kilo; Fraises, de 4 fr. 50 à 7 fr. le kilo; Nèfles, de 0 fr. 60 à 1 fr. le kilo; Œufs du jour, 0 fr. 40 pièce; Œufs importés, de 0 fr. 40 à 0 fr. 45 pièce; Oignons, de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 le paquet; Petits pois, de 2 fr. à 2 fr. 50 le kilo; Pommes de terre, de 0 fr. 90 à 1 fr. 40 le kilo; Poissons, de 2 fr. à 6 fr.; Poireaux, 0 fr. 60 le paquet; Salades, de 1 fr. à 2 fr. la douzaine; Amandes, 0 fr. 80 le kilo; Haricot, de 3 fr. à 7 fr. 50 le kilo; Radis, 0 fr. 15 le paquet; Langouste, 20 fr. le kilo; Citron, 0 fr. 10 pièce.

« REGENT CINEMA »
CE SOIR, à 8 h. 45
Un superfilm français
LE MARIAGE DE MINUIT
avec G. DE GRAVONE, RITA JOLIVET et TOULOUT
LUNDI 23 JUIN : FERMETURE ANNUELLE

COMPAGNIE FRAISSINET

A partir du 3 juillet prochain, il sera payé, sur les résultats de l'exercice 1923-1924, un acompte de :

12 fr. 20 par titre nominatif (déduction faite de l'impôt sur le revenu);

11 fr. 60 par titre au porteur (déduction faite de l'impôt sur le revenu et de la taxe de transmission).

Cet acompte sera réglé, contre remise du coupon n° 14, par la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôt, 75, rue Paradis, à Marseille, chargée du Service financier de la Compagnie Fraissinet.

CIGARETTES MARYLAND ALBAN
ne fatiguent pas la gorge

A la Chambre

Une Séance de Nuit Tumultueuse

Le Cabinet HERRIOT obtient la majorité

SEANCE DE NUIT DU 19 JUIN

La séance est reprise à 20 h. 30, sous la présidence de M. Painlevé.

M. *Herriot* monte à la tribune.

Le Président du Conseil, d'une voix claire et très ferme, répond à M. Bokanowski, qu'il est adversaire des impôts de consommation, mais que s'il ne partage pas toutes ses idées, il est d'accord avec lui pour ne pas introduire dans le budget des dépenses nouvelles sans avoir trouvé des recettes correspondantes.

L'orateur reproche aux journaux de la minorité d'avoir, pendant la campagne électorale, publié des articles défaitistes sur le franc, qui ont défavorablement impressionné l'étranger.

Il faut pour une bonne politique sociale de bonnes finances.

M. Herriot rend hommage à la volonté du peuple français, et, notamment aux populations des régions libérées, qui, après la guerre, se sont courageusement remises au travail et ont rendu à la production nationale sa situation florissante d'avant-guerre.

L'année 1925 exigera particulièrement l'attention du gouvernement, qui commencera par établir un inventaire général de la situation et travaillera à réaliser les économies nécessaires pour assurer l'équilibre du budget.

M. Herriot parle de son intention d'introduire en Alsace-Lorraine l'ensemble de la législation appliquée sur le territoire de la République.

Les intérêts matériels et moraux de la population des départements recouvrés ne seront pas atteints et l'unité républicaine sera complètement introduite en Alsace-Lorraine.

Le Président du Conseil discute quelques chiffres fournis par M. Le Trocquer, ancien ministre des Travaux Publics.

Celui-ci pose la question du maintien de l'occupation militaire en fonction des seuls paiements effectifs de l'Allemagne et adjure la nouvelle Chambre et le gouvernement de ne pas compromettre les résultats obtenus par l'ancien Cabinet.

M. *Herriot* répond aux interpellateurs que la déclaration ministérielle a été nette à tous les points de vue de politique extérieure, intérieure et sociale.

Il ajoute qu'il a, lui-même, très exactement dit ce qu'il voulait faire et qu'il parlera seulement de trois questions.

L'AMBASSADE DU VATICAN

La première question qu'il aborde est celle de la suppression de l'ambassade du Vatican.

Il souligne qu'il en a toujours été partisan et que cette mesure n'est pas dictée par un sentiment d'intolérance et de persécution.

Il ne veut pas non plus porter atteinte à des sentiments et à des croyances qu'il a toujours respectées, même s'il ne s'y associe pas. Il ne méconnaît pas la grandeur de la religion catholique. Dans l'intérêt de la paix religieuse, la France doit être maternelle pour tous ses enfants, elle admet toutes les religions, mais ne doit en favoriser aucune.

C'est pourquoi le nouveau gouvernement estime qu'il n'y a pas lieu de maintenir un ambassadeur auprès du Vatican.

VIOLENT INCIDENT

Les déclarations du Président du Conseil soulèvent de violentes protestations de la droite.

Le général Saint-Just, MM. Rillart, Verneuil et Baudry-d'Asson interpellent violemment les députés de la majorité.

Un membre de l'extrême-gauche crie : « Généraux assassins, taisez-vous ! »

Cette phrase déchaîne un tumulte indescriptible.

Dans le bruit on entend la voix de M. Simon Raynaud qui parle de certains faits qui se sont produits pendant la guerre.

Les députés du centre et de la droite se lèvent, se dirigent vers le banc du gouvernement et menacent de l'envahir.

Ils crient : « Nollet! Nollet! »

M. *Painlevé* se couvre et suspend la séance.

M. *Herriot*, debout à la tribune, regarde les députés, prêts à en venir aux mains.

M. *Briand* se porte vers le général Nollet, ministre de la Guerre, qui est très entouré.

L'émotion est très grande lorsque la séance est reprise.

M. *Painlevé* rappelle à l'ordre M. Raynaud, qui retire ses paroles.

Le Président adjure les députés de s'abstenir de pareilles manifestations.

M. *Herriot* déclare que lorsque, en 1792, les chrétiens étaient menacés en Syrie, ce fut la République qui protégea les catholiques et non l'Eglise qui protégea la République.

LES REPARATIONS

M. *Reibel* intervient et déclare inexacts les dires de MM. Herriot et Briand affirmant que le gouvernement dont il faisait partie n'aurait pas fait le nécessaire pour percevoir les prestations en nature. Il ajoute que la thèse de M. Herriot aboutirait à excuser l'Allemagne.

NOUVEL INCIDENT

La gauche recommence le vacarme.

M. *Herriot* réplique :

« Je ne répondrai pas aux insinuations qui nous accusent d'une telle conduite. »

Il démontre à M. Reibel qu'il ignorait même les chiffres des rentrées en 1922, et raconte que M. de Lubersac demandait, un jour, combien le gouvernement avait fait rentrer en 1922, sur 950 millions à percevoir en nature, le gouvernement répondit qu'il avait reçu 179 millions de charbon et de coke. Pourquoi n'avait-on reçu que ceci ? Parce que certains industriels français admettaient bien le charbon dont ils avaient besoin et non les autres marchandises qui auraient pu les gêner.

Puis, M. *Herriot*, l'index tourné vers M. Reibel, dit d'une voix de stentor :

« *Je vous accuse d'avoir abandonné sept cent cinquante millions dus à nos réparations !* »

M. *Reibel* donne quelques vagues explications, au milieu de l'émotion qui est générale.

M. *Herriot* précise que si l'Allemagne poursuit ses grands travaux c'est grâce aux disponibilités matérielles qu'on lui a laissées au lieu de les récupérer.

LE PLAN DES EXPERTS

Le Président du Conseil cause ensuite du plan des experts.

Ce dernier ayant été adopté par la Commission des réparations, il faut donc compter, pour en réaliser les conclusions, sur la collaboration amicale des Alliés.

Celle de l'Angleterre et de la Belgique a été formellement promise à M. Poincaré, nous pouvons donc y compter.

M. *Herriot* dit que, dans ces conditions, il partira confiant à Londres et mettra toute son âme à défendre les intérêts de la France.

La séance est suspendue à 22 heures.

L'ALSACE-LORRAINE

A la reprise, M. *Soutier* monte à la tribune.

Le député de la Seine réfute les passages de la déclaration ministérielle relatifs à l'Alsace-Lorraine.

L'application dans les départements recouvrés de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat lui paraît inopportune.

L'interpellateur rappelle les promesses faites par le maréchal Joffre de maintenir les libertés et estime que l'introduction de la législation républicaine les violerait.

M. *Weill* remarque que le respect des droits de la population d'Alsace-Lorraine est exprimé dans la déclaration ministérielle.

M. *Schumann* trouve insuffisantes les assurances que donne la déclaration ministérielle.

M. *Herriot* dit qu'il ne conteste pas les engagements pris par le maréchal Joffre, mais il constate que le concordat de droit n'existe pas du fait de la déclaration même du Saint-Siège.

Le gouvernement ne brise pas un contrat : il a une trop haute opinion de ces provinces pour penser pouvoir les atteindre en voulant que la fusion soit complète.

Le Président du Conseil rend hommage à l'attachement des Alsaciens-Lorrains.

M. *Fabry* dit à M. Herriot que la bonne volonté ne suffit pas et exprime la crainte que le nouveau président du Conseil ne sache résister aux forces qui l'entourent.

Après l'intervention de M. Fabry,

La Valeur Artistique des 24 morceaux de notre Abonnement Musical Hebdommadaire

(Envoyez votre Adhésion avant le 30 juin)

BALLADE DE JEAN ROGISTER. — 1er prix à l'unanimité au Concours Int. ; 4 pages très pianistiques d'une forte inspiration musicale. Rogister professeur au Conservatoire de Liège termine une tournée de concerts en Amérique où son succès d'exécutant est aussi grand que ses qualités de jeune compositeur.

MIEPPA TODDEA. — de Verrali (Amsterdam) 1er prix de valse. Une valse nouvelle, originale, charmeuse caressante que les pianos vont accaparer ainsi que les orchestres.

ETUDE - VALSE. — de Jules Collery (Boulevard, Nord - France) 1er prix, morceau de salon. Les meilleures épreuves en un grand pilier d'exécution, morceau de force moyenne, style Godard, Thomé, Lack.

GOLDEN BEECHES. — (les Hêtres Dorés) 1me prix morceau très pianistique de Lionel Field à Derbyshire (Angleterre) Professeur de piano fort réputé, ce morceau donnera du fil à retordre mais aura sa place dans les programmes à côté des œuvres de Debussy, Ravel et autres.

ROYAL CIRCUS. — de Trémolo, morceau de salon amusant, facile, gai. Vous connaissez son dernier succès « Quand Charlot joue du saxophone ».

DEUX COMPOSITIONS DE A. DE SMIT. Le Prélude, morceau de force moyenne pour piano peut également se jouer sur l'harmonium ou à l'orgue, morceau sérieux d'une teinte religieuse. LA CHASSE est un morceau amusant sur un vieil air Flamand.

BATARAS. — de G. Lefort, Présidente de l'association des maîtres de danse de France. Batara est une SAMBA, nous publierons avec la musique la théorie de cette danse moderne.

PARFUMS D'IMMORTELLES. — du compositeur ultra moderne Rey-Andreu. Si son manuscrit est arrivé un mois en retard au Concours Int. ; sa composition est en avance, très moderne, Rey-Andreu a de l'énergie, de la persévérance et de l'avenir.

MEA CULPA. — 1me prix ex-æquo concours de Valse de Robert de Galland, fils du musicien, ami de l'illustre maître St-Saens qui lui donna des conseils ; sa valse est d'une originalité rare. Mea Culpa est-elle valse de salon ou d'orchestre ? Les deux peut-être ?

FANTAISIE AUPRES DE MA BLONDE. — Au Concours Int. : l'éditeur offrait 2 prix pour des fantaisies sur un air populaire du pays du concurrent. Serbes, Suédois, Hollandais, Italiens ont concouru mais Marcelle Soulages a enlevé le premier prix à l'unanimité. Est-ce étonnant quand on a un premier prix de solfège, d'harmonie, de fugue au Conservatoire de Paris et qui sait un premier prix de Rome bientôt ? Fiabe, morceau de Dr. Bertoglio de Milan, voulez-vous être charmé, jouez ce morceau gracieux.

SALTARELLO. — 2me prix, morceau de salon sur 246 concurrents, le Professeur A. Antiga jouit d'une grande réputation sur les côtes d'azur.

DONANTE. — (fox-trott-blues) 1me prix de danses modernes. Cette danse du compositeur Malinowski sera le clou dans les revues. Compatriote de Chopin et de Paderewski sa musique porte la trace de la mélancolie slave.

FANTAISIE BRETONNE. — 1me prix de Rélim (Nantes) le choix du motif breton est heureux et musicalement bien traité.

SOUS LES LUSTRES. — 1me prix de danse moderne, fox-trott-blues d'un jeune français habitant la Hollande, les motifs de sous les lustres de Pierre Wallet deviendront très populaires.

PREMIERE MAZOURKE. — de Adolf Stanislas. Tout Montmartre, tout Paris connaît Stanislas, ses succès sont nombreux. Ce sont les blondes qui m'ont charmée et combien d'autres chansons et opérettes. Sa première Mazourke n'est pas une danse, un morceau vulgaire, c'est un ravissant morceau de salon de force moyenne.

LA MORT DE WERTHER. — est le prélude du 4me acte du drame lyrique de Ch. Grellinger la fantaisie sur la Bonne espérance du même compositeur fut représentée à Berlin, Berne, La Haye, Amsterdam etc. et le sera bientôt à Paris. Grellinger a 7 opéras à son actif. 2 opérettes et plus de 600 morceaux édités en France, Angleterre, Suisse, Belgique.

GRISERIE DE PRINTEMPS. — de G. Goubier. Faire l'éloge de Goubier l'a quel bon ! La voix du Chêne, l'Angélus de la mer, Le credo du paysan et combien d'autres. Griserie de printemps, un petit bijou.

VALSONS. — 2me prix ex-æquo. Le titre vous dit qu'il s'agit d'une valse ; une vraie valse Viennoise, Emma Kodéa est native des bords du Danube.

CHANSON SLAVE. — du Dr. Keffler de Lemberg (Pologne) Encore un qui est arrivé après la clôture du concours ce qui n'empêche pas son morceau facile de posséder l'empreinte slave, c'est-à-dire la mélancolie qu'on aime à entendre.

LAILA. — Valse du compositeur Norvégien Gerling. 2me prix. Valse populaire mais pas banale, avec une couleur agréable et locale.

SOLEIL COUCHANT. — de Breilh-Decruck, Toulousaine, élève du Maître Paul Vidal. 1er prix d'harmonie du Conservatoire de Paris, une musicienne de race, morceau de salon, gracieux et de force moyenne.

Des morceaux difficiles, des morceaux de salon, force moyenne et faciles, des fantaisies et des danses modernes ; voilà en quoi consiste l'abonnement musical.

L'abonné, en plus des 24 morceaux dont nous avons publié la liste, aura droit, au Jour de l'An, à un album de 20 morceaux, broché, couverture luxueuse, intitulé : « Ce qu'on a chanté, dansé et joué durant la Révolution française, le Directoire et l'Empire. »

L'abonné recevra pour 125 francs de musique.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Le prix de *l'Abonnement Musical du Petit Bastiais du 1er octobre 1924 au 1er avril 1925* est fixé à soixante francs, payables comme suit :

20 francs à la souscription, le solde en deux traites de 20 francs au 31 août et 31 octobre 1924.

La souscription sera irrévocablement close le 30 juin.

Les nombreux lecteurs qui ont bénéficié de nos magnifiques primes de musique apprécieront l'intérêt de cet abonnement d'une valeur inestimable.

Nous engageons les souscripteurs à effectuer leur premier versement au crédit de notre compte de chèques postaux : *Marseille* 64-50 (0, 25 frais seulement).

ABONNEZ - VOUS AVANT LE 30 JUIN !!

Baldrichi & Trébouillerd
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot
Tout ce qui concerne la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction
Rapidité Exactitude dans les Devis
Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

Je Sais tout
Sommaire « JE SAIS TOUT » (du 15 Juin 1924)
La vie à bord des grands Transatlantiques. - Les cent mille descendants de la famille. - Prenons garde : La France se dépeuple. - Comment on organise une tournée de chasse en Afrique française. - Le raid Pelletier d'Oisy, par l'image. - Les erreurs scientifiques des artistes. - Le bréviaire du sans-filiste ; Nul d'ailleurs et rimes de panier. - Le magnétisme et la vie. - La pêche au saumon. - Quarante siècles d'histoire étagés dans le sol : les fouilles d'Albanie. - Petites inventions pratiques. - Le héros de la botanique. - Résultats au centième de seconde : le chronométrage sportif. - Les poissons qui tombent du ciel. - Les grands travaux de la gare de l'Est. - Un aliment plus utile que le pain : le lait.
EDITIONS PIERRE LAFITTE

Le Directeur Gérant : Louis CORDIER
Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

AVIS
ESSENCE Tourisme — PETROLE Raffiné — QUALITE SUPERIEURE
S'adresser aux Etablissements
SIMON DAMIANI ET Cie
BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA

AVIS AUX RETRAITES PROPORTIONNELS

Les retraités proportionnels sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 22 juin, à 10 heures du matin, au siège social, 8, place du Diamant, à Ajaccio.

Ordre du jour : Remise à chaque retraité proportionnel militaire d'un questionnaire demandé d'urgence par le ministère des Pensions en vue d'activer la revision de leur pension, d'après la loi du 14 avril 1924.

Les retraités de l'intérieur, dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, recevront sur leur demande, adressée au président de l'Association, le questionnaire dont il s'agit. L'Association se chargera ensuite de la vérification et de l'envoi à la Sous-Intendance des questionnaires qui lui seront retournés par les retraités.

Prière de joindre un timbre à 0 .25 pour l'envoi du questionnaire.

AVIS ADMINISTRATIF

Un arrêté préfectoral, en date du 14 juin 1924, fixe au lundi 28 juillet, la date d'un concours pour un emploi de rédacteur dans les bureaux de la Préfecture.

Pourront y prendre part, les candidats des deux sexes, de nationalité française, âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus à la date du concours.

La limite d'âge ci-dessus est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires ouvrant droit à une pension de retraite.

Le programme du concours est déposé à la Préfecture (3e division) où les candidats pourront en prendre connaissance, de 9 à 10 heures et de 16 à 17 heures.

Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces réglementaires énumérées dans le programme devront parvenir à la Préfecture le 18 juillet 1924, au plus tard, époque à laquelle la liste d'inscription sera définitivement close.

AVIS DU BUREAU DES PENSIONS MILITAIRES de la MARINE DU PORT DE TOULON

L'article 94 de la loi du 14 avril 1924, portant réforme du régime des pensions civiles et militaires détermine dans quelles conditions il sera procédé à la révision définitive des pensions déjà concédées.

Cette opération ne pourra être effectuée qu'après publication des règlements d'administration publique prévus par la loi. En raison du grand nombre de pensions à réviser, il y a lieu de prévoir qu'elle durera un assez long temps.

Afin de permettre à l'Administration centrale des pensions de préparer dès maintenant les travaux de révision, de rechercher les dossiers primitifs et de les classer dans l'ordre où le législateur a voulu qu'ils soient examinés, il est indispensable que les intéressés fournissent eux-mêmes certains renseignements.

En conséquence, ils voudront bien faire connaître d'urgence au chef du bureau des pensions militaires de la marine du port, chef-lieu de l'arrondissement maritime dont ils dépendaient (ou dépendaient leur mari ou leur père) leurs nom, prénoms, grade, port d'attache, numéro matricule, dépôt ou quartier d'immatriculation et leur adresse très exacte (ville, rue et numéro).

Ils recevront aussitôt un questionnaire à remplir et à retourner au même bureau des pensions de la marine.

Cette déclaration devra être produite par les catégories de pensionnés ci-après :

a) Ayants-droit ayant appartenu à des corps ou personnels militaires de la Marine et titulaires d'une pension fondée sur la durée des services (pension d'ancienneté, pension proportionnelle, pension mixte des articles 59 ou 60 de la loi du 31 mars 1919, pension de la réforme de la loi du 19 mai 1834).

b) Veuves ou orphelins d'ayants-droit de la catégorie « a », titulaires d'une pension réversible fondée sur la durée des services (pensions d'ancienneté, pension proportionnelle réversible de la loi du 16 avril 1920 ou de la loi du 22 juillet 1921, pension mixte de l'article 60 de la loi du 31 mars 1919.

c) Assimilés aux militaires, bénéficiaires d'une pension à forme militaire fondée sur la durée des services (personnels ouvriers immatriculés des directions de travaux, personnels techniques et administratifs, gardiennage, personnels divers de l'Etat administrés par des Services de la Marine marchande, etc.).

d) Veuves et orphelins (titulaire d'une pension) des assimilés de l'alinéa « c » ci-dessus.

Le présent avis ne concerne pas les pensions des lois du 31 mars 1919 et du 21 octobre 1919, ni les personnes non titulaires de pension (dont le mari ou le père est mort avant d'avoir droit à pension) ; pour ces dernières, des instructions seront publiées ultérieurement.

REVISION DES EVALUATIONS FONCIERES
(Loi du 22 mars 1924, art. 45 à 49)

Avis aux Propriétaires

Aux termes de l'article 45 de la loi du 22 mars 1924, les propriétaires d'immeubles doivent, avant le 1er juillet 1924, une déclaration des biens loués en tout ou en partie devant préciser les locataires [illegible], ainsi que le nom des locataires de chaque immeuble et le montant du loyer payé par chacun de ces locataires.

Toute infraction à ces prescriptions entraînera l'application d'une amende de cent francs, décimes compris, qui sera encourue autant de fois qu'il sera relevé d'omissions ou d'inexactitudes dans les renseignements qui ont à être fournis.

Par contre, au cas où la déclaration produite ferait apparaître des infractions aux prescriptions relatives à l'enregistrement des baux et des locations verbales, ces dernières infractions ne comporteraient pas d'amende et ne donneraient lieu qu'au paiement d'un intérêt de retard au taux de 5 p. 100 en sus des droits exigibles.

Des formules spéciales pour la rédaction des déclarations sont, depuis le 15 mai dernier, mises gratuitement, dans chaque mairie, à la disposition des intéressés. Pour éviter toute difficulté dans l'utilisation des données fournies, les propriétaires sont d'ailleurs invités à produire une déclaration distincte pour chacun de leurs immeubles.

Les déclarations seront remises ou adressées, sous pli affranchi au Contrôleur des Contributions directes dans la circonscription territoriale duquel se trouve l'immeuble.

Toutefois, pour les bâtiments situés en dehors du département, les déclarations peuvent être adressées au Directeur des Contributions directes en résidence au chef-lieu du département de la situation des biens.

POUR VOS DEPLACEMENTS..
où descendre ?
A BASTIA
GRAND HOTEL DE FRANCE
7, Boul. du Palais, au centre de la Ville
Eclairage électrique - Salle de Bains - W.-C.
Pension depuis 18 francs - Cuisine soignée
GRAND HOTEL CYRNOS
Cuisine soignée — Cave renommée
A PIANA
LES ROCHES ROUGES
Hôtel-Restaurant de 1er ordre
Directeur : F. LEFEVRE
A TOULOUSE
GRAND HOTEL & TIVOLLIER
Dernier confort. - Eau chaude, froide, partout
Appartements avec Bains et W-C.
AUTOMOBILE A TOUS LES TRAINS
A NICE
RESTAURANT de la BELLE MEUNIERE
De réputation mondiale
La plus belle Salle de Nice
Orchestre — Attractions
EGYPT - HOTEL
15, Boulevard des Italiens, 10.
PRIX MODERES
Tram direct du Port de Nice à l'Hôtel
A SAINT-RAPHAEL
HOTEL DES MYRTES
La reine des pensions de famille
Tout confort - Parc incomparable
- Prix modérés -
A MENTON
HOTEL BALMORAL
Centre et bord de la mer - Tout confort
Eau courante. Restaurant sur la mer
100 Chambres - 20 salles de bains

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
17, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli à BASTIA
PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement de papier [illegible] - Comptes de chèques [illegible] - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres [illegible], etc., etc.
Compartiments depuis 20 fr. par an
LOCATION DE COFFRES-FORTS

EPILEPTIQUES
[illegible]

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Opéra [illegible] 62 Rue de Richelieu, PARIS

NOUVELLE ENCRE GARDOT, DIJON

MACHINES DE RECOLTE
FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE
INSTALLATIONS & REPARATIONS
Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie et tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc., etc.
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
BASTIA — 9 et 21, Rue de l'Opéra — BASTIA
[R. C. Bastia 492]

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !
LUX
La Reine des Cigarettes
NE COUTE QUE 65 CENTIMES
« LE PAQUET DE 20 »
EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS
R. C. Bastia, N° 473

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia
PAR leurs Spécialités exquises et réputées : « Cap Corse Damiani » Hors Concours, Membre du Jury « Nectar Cédrat » « Myrta » « Mandarina » Marques déposées
PAR le choix incomparable de liqueurs : Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver
PAR l'assortiment unique de leur rayon de : Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers
PAR leurs prix minutieusement étudiés
OFFRENT les meilleures garanties d'achat
ASSUREZ-VOUS EN ! !
R. C. Bastia 1861

49e ANNEE. — N° 209

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

DIMANCHE 22 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6. - BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Étranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES

Les Annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal

1re Page, 6 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 2 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

Billet du Dimanche

LES COMMUNIANTES

Nous sommes en pleine saison de roses. Le mois de juin est celui qui les voit éclore toutes, dans un enchantement merveilleux qui va du blanc laiteux au pourpre rutilant, en passant par les tendres couleurs des roses pâles et des roses roses. C'est aussi le mois sportif par excellence, ce mois des courses et des grands prix, ce mois olympique où se déploient, dans un luxe inouï de richesses et de trouvailles, les toilettes inédites qui feront florès tout le long de l'été, à la montagne comme à la plage.

En province, c'est surtout l'époque des grandes fêtes religieuses, la Fête-Dieu avec ses processions fleuries aux magnifiques étalages de tapis, aux artistiques reposoirs enguirlandés de fleurs et de verdure, la Saint-Jean avec ses traditionnels feux de joie et ses jeux enfouillis si pleins d'ingénieuses et candides péripéties. Et puis ce sont les blanches théories de communiantes qui sortent des églises toutes inondées d'une céleste lumière, se répandant à travers la ville tel un poétique envol de colombes aux voiles palpitants comme des ailes.

Au milieu des dernières émotions politiques qui ont agité le pays, nous avons eu cette semaine, entre un télégramme de Coty et une lettre de Giordan, cette charmante vision des communiantes qui a chassé de nos âmes l'horreur des mauvais jours, en faisant passer sur la ville où l'on croyait voir flotter des coins de paradis — comme un souffle de paix, — et d'innocence.

A l'église nous avons assisté à des cérémonies pleines de cantiques, et dans un cile sacré, nous avons vu s'approcher de la sainte table, toute une phalange de bambins et de fillettes, dans leur plus belle parure de chasteté. C'était vraiment touchant à contempler cette enfance, d'ordinaire si rieuse et bruyante, dans des attitudes mystiques et les poses les plus solennelles.

Le pieux office terminé, ce fut, dans nos rues, une animation extraordinaire et, dans les familles, des réjouissances à n'en plus finir, réjouissances qui, par ces temps de vie chère, doivent coûter les yeux de la tête, mais en pareil jour, il n'y a pas de sacrifices que ne s'imposent, même les plus pauvres, pour célébrer dignement le joyeux événement.

Je me suis laissé raconter que dans une maison, autour de la petite communiante il y avait bien 35 invités et que sur le menu, copieusement servi, on comptait près de 20 langoustes et plus de trente poulets sans compter un veau rôti ; des desserts infiniment variés et les vins qui n'ont cessé de couler tout le long de ce repas pantagruélique.

Si vous pouvez que c'est une petite nature, bien prosaïque au tableau enchanteur que je vous faisais tout à l'heure des gracieuses et séraphiques communiantes — vous avez peut-être raison, mais que voulez-vous, c'est la mode de dépenser et de gaspiller ainsi, même en pleine crise, non pour sauver l'honneur de la religion, mais pour satisfaire la vanité puérile et envieuse des petites gens. Être prodigue follement, en certaines circonstances, c'est pour les simples, une façon comme une autre de manifester leur joie. All right !

Et sur nos boulevards, elles ont passé les petites communiantes, elles ont passé dans un essaim radieux de robes blanches, de mousselines légères et de longs voiles flottants, toutes débordantes de jeunesse et d'émotion, jetant leur note douce et virginale au milieu des toilettes tapageuses de nos élégantes !

Plus tard, quand les vents brûlants de la vie auront desséché leur cœur, comme elles se rappelleront avec bonheur, ces prime impressions d'enfance, ces heures bénies où leur âme s'exhalait en prière, dans la fumée de l'encens, le sourire des anges.

Jean CASABIANCA.

L'ŒUVRE DE NOS REPRESENTANTS

NOS SERVICES MARITIMES

Paris, 21 juin.

Hier soir, après avoir conféré avec M. de Moro-Giafferri, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, MM. Landry et Sari ont fait de pressantes démarches auprès de M. Meyer, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, pour obtenir la non-application du relèvement des tarifs des passagers sur les courriers postaux.

Le ministre a ordonné aux services compétents d'examiner la possibilité de renoncer aux nouveaux tarifs, bien que le décret prescrivant cette mesure soit signé depuis le 31 mai.

M. Meyer a cependant accordé l'établissement des billets aller et retour et les réductions pour les familles nombreuses.

La décision du gouvernement sera portée à la connaissance de nos représentants.

ÉCHOS

LES MŒURS CHAMPETRES AU PRINTEMPS DE 1791.

Le Gouverneur Morris, ce singulier observateur de la ville et des champs note dans son « Journal » que, s'étant rendu à Marly en avril 1791, « après dîner, nous nous promenons longtemps dans le jardin, et nous voyons de nombreuses scènes d'amour rustique. Les bergers et les bergères semblent s'inquiéter, médiocrement de la présence des étrangers et continuent leurs ébats aussi librement que leurs troupeaux ». Ce qui, ne serait pas beaucoup effarouché ce protestant sceptique, vicieux et corrompu.

Les grands, d'ailleurs, donnaient l'exemple et c'est cette semaine que la duchesse d'Orléans quitta Paris, sous prétexte d'aller voir son père malade, mais en réalité pour se séparer de son mari, le duc d'Orléans, dont la conduite devenait sans fin par sa [illegible] et l'[illegible].

LES PERCHERONS DE LA POLITIQUE

C'est le nom que donnait les Goncourt aux hommes politiques d'un physique important et dont la gravité du corps ressemblait à la lourdeur de l'esprit.

DEUX VERS DE DESTOUCHES

Pour la centième fois, il est bon de rappeler que ces deux vers :

La critique est aisée et l'art est difficile

et

Chassez le naturel, il revient au galop.

sont des Destouches, 99 fois sur cent on les attribue à Boileau.

CO-LISTIER

C'est un mot nouveau que vient de créer le jargon parlementaire pour désigner un candidat de la dite liste.

Mais du l'**Intermédiaire des chercheurs et des curieux**, l'expression est claire, elle n'est pas française. **Listier** signifie celui qui fait partie d'une liste ; c'est un mot qui a été forgé pour les besoins du [illegible].

De quand date-t-il ?

A-t-il un père ? et a-t-il plusieurs ?

Où le rencontre-t-on pour la première fois ?

PALMES ACADEMIQUES

Ont été nommés *Officiers* de l'Instruction publique :

Mme Alfonsi, née Bonelli-Marie, à Bastia : auteur de diverses publications.

M. Boschi Ignace, professeur d'enseignement secondaire libre à Toulon.

M. Bonifacio Pierre, président de société d'éducation physique à Nice.

M. Cervoni Ange-Mathieu, publiciste à Ajaccio.

M. Peretti Dominique-Marie, commissaire adjoint au musée de Guelma.

M. Poggioli Marcel-Dominique, artiste peintre à Marseille.

M. Pellarini Jules-François, sculpteur à Limoges.

M. Santi Raoul-Joseph-Dominique-Horace publiciste, à Paris.

L'assassinat du député italien **MATTEOTTI** menace de provoquer une crise ministérielle en Italie. Notre photographie donne l'endroit où Matteotti fut attaqué, non loin de sa demeure. Les lettres indiquent la position des cinq assaillants et de leur auto.

L'assassinat de M. Matteoti

Les aveux des coupables

Rome, 21 juin, 21 h.

Au cours du dernier interrogatoire qu'il a subi, Amerigo Dumini, personnage très influent du parti fasciste, a avoué avoir participé avec quatre autres fascistes à l'assassinat de Matteoti.

Dumini a déclaré que ses mandants étaient Cesare Rossi, chef du bureau de la presse à la présidence du Conseil ; Filippelli, directeur du *Corriere Italiano*, et le commandeur Giovanni Marinelli, ancien membre du Directoire du parti fasciste, secrétaire administratif.

M. Matteoti aurait été entraîné par ses agresseurs dans l'auto qu'ils avaient louée par l'intermédiaire de Filippelli.

Il fut tué immédiatement, et la voiture partit à toute vitesse dans la direction du bois de Vico, où le corps du malheureux député socialiste fut déposé derrière une haie et recouvert de feuilles mortes et de branches.

Les assassins rentrèrent alors à Rome et se rendirent au *Corriere Italiano* où, dans le cabinet de Filippelli, ils se concertèrent avec les instigateurs du crime, afin de fixer la manière dont serait supprimé le cadavre de la victime.

Galusso, rédacteur au *Corriere Italiano*, et Volpi, retournèrent alors au bois de Vico et reprirent le cadavre qu'ils brûlèrent dans un endroit que Dumini prétend ne pouvoir préciser.

Dumini a déclaré qu'après le crime il eut une entrevue avec le général de Bono, alors directeur de la sûreté publique.

Un autre inculpé a affirmé que le passeport dont était possesseur Filippelli au moment de son arrestation lui fut délivré par le général di Bono, qui aurait voulu faciliter son évasion.

L'enquête se poursuit afin de retrouver Cesare Rossi et certains comparses qui sont en fuite.

Le bruit a couru avant-hier et semble se répandre encore que l'ancien chef du bureau de la presse de la présidence du Conseil fasciste se serait réfugié en France.

Les révélations de Dumini ont soulevé une émotion indescriptible dans toute l'Italie.

La plus grande surexcitation règne au sein des organisations ouvrières socialistes et communistes. L'indignation est d'ailleurs générale et il n'est pas exagéré de penser que ce crime odieux peut provoquer un mouvement anti-fasciste de grande envergure.

***

Rome, 21 juin.

M. Zaniboni, député socialiste unitaire italien, mutilé de guerre, a été reçu en audience privée par le roi auquel il a exposé la situation créée par l'assassinat de M. Matteoti.

EN CHINE

L'ATTENTAT CONTRE M. MERLIN

Paris, 21 juin.

On mande de Canton que l'attentat dont a failli être victime M. Merlin, est attribué à des Russes et serait le prélude d'une série de crimes politiques.

Cependant, de nombreuses personnalités attribuent cet attentat aux agents de Sun Yat Sen, ancien président de la République chinoise, qui dirige encore le gouvernement dissident.

Des personnes, qui assistaient au banquet, ont raconté comment le crime fut commis.

Le potage venait à peine d'être servi, lorsque une fenêtre s'ouvrit et un Chinois parut, qui jeta un sac sur la table. Quelqu'un cria : « Couchez-vous ! », mais il était trop tard. Une détonation effroyable retentit semant la panique parmi les convives.

Des officiers de marine français poursuivirent le criminel, qui tirait des coups de revolver à chaque coin de rue et ne put être rejoint.

en Allemagne

LA BANQUE D'EMISSION-OR

Berlin, 21 juin.

Les pourparlers entre la Banque d'Empire et le consortium financier étranger devant participer à la création de la Banque d'Emission-or, prennent une tournure favorable.

Le siège de la Banque sera établi à Berlin et le président sera un financier allemand.

aux États-Unis

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Paris, 21 juin.

On télégraphie de Washington que le parti agrarien travailliste américain a procédé à la désignation de ses candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis.

M. Duncan Mac Donald, ancien mineur, a été désigné comme candidat à la présidence, et M. William Bouck, l'Ouvrier, comme candidat à la vice-présidence.

LA RUHR

M. HERRIOT REÇOIT M. VON HOESCH

Paris, 21 juin.

M. Herriot a reçu hier soir M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne avec lequel il s'est entretenu de la date approximative d'évacuation des pays occupés.

M. von Hoesch a rendu compte au Président du Conseil français des démarches diplomatiques entreprises par le Reich de façon à avoir la certitude de l'évacuation immédiatement après l'acceptation par le Reichstag des mesures législatives touchant à l'exécution des conclusions des experts.

CORTE

Comité pour l'érection d'un monument aux enfants de Corte, morts pour la Patrie

Le Comité s'est réuni le 18 juin, sous la présidence de M. Guelfucci Jean-Thomas, président de section au tribunal de la Seine, en retraite, le maire étant empêché pour cause de maladie.

Le Président a fait connaître que M. le baron Mariani a cédé gracieusement à la Ville de Corte, pour l'érection du monument aux morts, le terrain à bâtir situé à l'est de l'avenue Padoue prolongée.

Le Comité décide de passer à l'exécution le plus tôt possible et donne en conséquence pouvoir à une Commission composée de MM. Pulicani Jean-André, négociant ;
Mannoni André, négociant ;
Chardon Jean-Baptiste, négociant ;
Ferasci Jean-Thomas, président de l'Union Sportive Cortenaise, de se mettre en rapport avec les hommes de l'art et autorise à cet effet le trésorier à préleser la somme provisoire de 500 francs.

La Commission déléguée devra soumettre à l'approbation du Comité les mesures qu'elle prendra.

Le trésorier a donné lecture de la situation financière qui a été approuvée à l'unanimité :

Montant des souscriptions...	23.949 fr. 85
Montant des intérêts	3.104 fr. 29
En caisse au 18 juin 1924...	26.054 fr. 14

Le Président a résumé l'ensemble des conversations de la séance et le Comité a émis l'avis d'agréer le nom de M. le baron Mariani et de lui adresser des remerciements.

Le procès-verbal a été dressé séance tenante et approuvé par tous les membres présents.

La Belle Dame

par le Comte Alexis Tolstoï
(Traduction de Serge Persky)

VII

— Etendu de nouveau dans son coupé, où une seule lampe voilée de bleu foncé brillait au-dessus de lui, Alexeï se dit une fois de plus :

— C'est de la magie ! De la sorcellerie !

Tout à l'heure, sur la neige, aucune parole n'avait plus été prononcée ; Lioudmila Stepanovna et lui étaient restés silencieux, comme en rêve, jusqu'à la venue des porteurs. En ce moment même, elle devait sans doute dormir. Toutes ses pensées, tous les sentiments d'Alexeï se concentraient avec une acuité intense sur cette femme qui lui était étrangère et qui reposait derrière la cloison : N'était-ce pas de la magie ?

Tout à coup, il se mit debout, ouvrit sa valise, y prit un cahier et se coucha. Puis il feuilleta des livres d'écoliers, mais ils lui semblèrent stupides et mensongers. Il n'éprouvait aucune envie de dormir. Il se rappela des vers de Pouchkine : « Etoile merveilleuse de l'amour, tu t'es couchée à jamais, à mon Rataïr ! » Il se les répéta, et enfin, après avoir boutonné son gilet, il sortit de son compartiment. Le train s'immobilisa en pleine steppe devant une petite gare couverte de neige. Pareil à une poupée, un soldat en pelisse de chèvre blanche et en bonnet à oreillettes, [illegible], allait et venait le long du convoi. Surgissant de derrière les sapins neigeux un homme en chemise, [illegible], apparut sur le perron et aussi dans un wagon. Il avait des yeux pareils à ceux du chasseur de la [illegible] ; c'était un visage très familier. « C'est bizarre », pensa Alexeï. Il fixa le pan de [illegible] sur sa poitrine. En mouvement, une jeune femme, [illegible] s'enquéra de lui.

[illegible]

00298

celle qui parlait avec irritation et reproche à quelqu'un d'une voix [illegible]. « Le [illegible], le [illegible] ! » [illegible] la [illegible] par sa [illegible] avec le [illegible].

[illegible]

Le train fuyait parmi les montagnes couvertes de neige. Par les portières du restaurant on apercevait les maisonnettes rouges des gardes-barrières, des chutes d'eau enguirlandées de glaçons, de marbre noires, des forêts, des ponts... Lioudmila Stepanovna consulta l'horaire. Dans quelques minutes, il y aurait un arrêt. Elle s'appuya contre la vitre et murmura :

— Voyez ce toit rouge là-haut sur la montagne. Si l'on pouvait vivre dans cette maisonnette jusqu'au printemps ! Cela vous paraîtra peut-être étrange, mais j'adore la solitude, la neige, les chambres propres. Personne n'a eu l'idée de me prendre comme ménagère et bonne camarade...

Elle secoua la tête en regardant par la fenêtre ; un peu après, elle fronça le sourcil. Le train siffla ; on approchait de l'arrêt.

— Et vous ne vous ennuieriez pas dans la solitude ? demanda le capitaine.

Alors quelque chose de bizarre survint ; elle se tourna brusquement vers l'officier, le regarda dans les yeux avec désespoir et baissa la tête pour chercher quelque chose dans son réticule posé sur ses genoux ; ses cheveux lui masquaient le front.

(A suivre.)

NOS SERVICES MARITIMES

Le Syndicat d'Initiative reçoit de M. Sari, sénateur de la Corse, le télégramme ci-dessous, en réponse à la protestation adressée à M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine marchande au sujet de l'élévation du prix des places sur les lignes maritimes de la Corse :

Paris, 20 juin, 18 h.

Après avoir conféré avec Moro avons fait démarche pour maintien tarifs antérieurs.

SARI.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

COURS DES CHANGES

Paris, 21 juin.	cours précéd.	dernier cours
Livre	79,88	80,20
Dollar	18,41	18,53
100 liras	79,80	79,50
100 pesetas	246,75	248,50
Piastre	9,50	9,55

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui dimanche 22 juin 1924, vingt-cinquième semaine, 174e jour de l'année.

Lune : der. quart. le 24 ; nouv. le 2 juil.
Soleil : lever, 4 h. 45 ; coucher, 20 h. 1.
Aujourd'hui : saint Paulin, évêque ; saint Jacob Dennis ; saint Zénon, martyr ; saint Félix ; sainte Agrippine.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 22° ; à 12 heures, 23° ; à 18 heures, 21°. Minima, 19° ; maxima, 27°.
Etat du ciel : couvert ; vents S.-O en matinée, N.-W en soirée ; mer houleuse.

EPHEMERIDES

1668. — Naissance, à Sarzeau (Morbihan), de Le Sage Alain-René, auteur de romans et de comédies.

Le Sage est le créateur du roman de mœurs. Ses œuvres les plus remarquables sont **Gil Blas, le Diable boiteux, Turcaret, Crispin, rival de son maître.**

1791. — Louis XVI, en fuite, est arrêté par Drouet dans la petite ville de Varennes.

1848. — Commencement des journées révolutionnaires, connues sous le nom de « Journées de Juin ».

Insurrection qui ensanglanta Paris pendant quatre jours à la suite du licenciement de 120.000 ouvriers des ateliers nationaux. Elle fut réprimée par le général Cavaignac.

AU PALAIS

Notre sympathique ami, Me Antoine-Joseph Périer, dont le « Petit Bastiais » annonçait au mois d'octobre dernier la prestation de serment, comme avocat à la Cour d'appel de Pau, a été inscrit hier au tableau des avocats-stagiaires de notre barreau.

Nos meilleures félicitations au jeune maître, ainsi qu'à ses honorables parents.

« LES ANNALES »

Les discours académiques de Mr Henri-Robert et de M. Louis Barthou sont un régal. On pourra les lire dans les **Annales** de cette semaine, qui publient, en dehors de dix articles passionnants, le premier acte de **L'Insoumis**, [illegible]. Le numéro [illegible] : 75 centimes.

DE PASSAGE

M. Bernand, inspecteur de la Société des Automobiles Berliet, venant de Nice.

ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ANONYME DES AUTOMOBILES ET CYCLES PEUGEOT

La Société Peugeot rappelle à ses actionnaires que l'Assemblée générale, fixée au 27 juin, en vue d'une augmentation de capital, [illegible] de présenter deux francs par action [illegible].

LYRE BASTIAISE

La Société « La Lyre Bastiaise » devant prêter son concours pour la procession de la Fête-Dieu, donnera son concert sur la place Saint-Nicolas, à 16 h. 30 au lieu de 21 heures.

POUR AVOIR UNE PEAU SAINE

[illegible] Prix : 2 francs.

CASINO DE LA PLAGE

Jeudi soir a eu lieu l'ouverture du Casino de la Plage. L'affluence était choisie et la soirée fut parfaitement réussie. Le dîner fut agrémenté par un programme musical remarquable.

A partir d'aujourd'hui, le restaurant du Casino est définitivement ouvert. Apéritif-Concert tous les jours, de 5 h. 30 à 7 h. 30. L'orchestre du Casino jouera également chaque soir, de 9 heures à minuit, sur la terrasse du Café de la Paix.

PHARMACIE DE GARDE

M. Mezzanoracci, place de l'Hôtel-de-Ville

Le Savon MIREILLE est SANS RIVAL

AVIS DE TIR

Le 173e rég. d'infanterie utilisera le champ de tir de l'Arinella les lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 juin, de 7 à 18 heures et vendredi 27 juin, de 8 à 18 heures.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Laurent COLOMBANI
6bis, Rue de l'Opéra - BASTIA

AU PORT

Le voilier italien **Giulio-B** est parti pour Sfax avec 250 tonnes de grignons d'olives.

— La balancelle italienne **Carlo** est arrivée de Santa-Margueritta sur lest, pour charger du charbon.

SUZE Apéritif exquis à la Gentiane
Agents pour la Corse
Simon DAMIANI & Cie 39, Bd Paoli.

ALCOOL de MENTHE AMERICAINE
le plus concentré
BOISSON RAFRAICHISSANTE

On nous communique

CONSEIL MUNICIPAL DE BASTIA

Les membres du Conseil municipal sont convoqués pour demain soir, à 6 heures, en session ordinaire.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le payement des allocations pour le deuxième trimestre 1924 dues aux chefs de familles nombreuses, aura lieu dans l'ordre indiqué ci-dessous :

Mardi 24 juin, de la lettre A à la lettre E.
Mercredi 25, de la lettre F à la lettre M.
Jeudi 26, de la lettre N à la lettre Z.
La carte d'identité est de rigueur.

MEDAILLES MILITAIRES ET RETRAITES MILITAIRES

Les Médaillés militaires et retraités militaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce matin, à 9 heures, en la salle de l'Assistance publique.

Communications urgentes concernant la liquidation des pensions.

FEDERATION DU NORD DE L'ILE des Mutilés, Anciens Combattants, Veuves et Orphelins de la Guerre

Un concours destiné au recrutement d'un employé principal du Service du Contentieux des tribunaux des pensions de la Corse devant avoir lieu prochainement dans les bureaux de la Sous-Intendance à Ajaccio, il importe que les sociétaires susceptibles de concourir utilement pour l'emploi envisagé fassent leur demande dans le plus bref délai.

Les connaissances exigées sont : Connaître parfaitement la loi du 31 mars 1919 et le décret du 2 septembre 1919, la procédure des tribunaux et de la Cour des Pensions et posséder les aptitudes suffisantes à l'interprétation et à l'application des divers textes législatifs.

M. le Président de la Fédération se tient à la disposition des camarades pour tous renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

SYNDICAT DES DOCKERS

Les dockers sont convoqués à la réunion générale qui aura lieu mardi 24 courant, à 8 heures du soir, salle de l'Assistance Publique.

Tous absences sans excuse valable sera passible d'amende.

STADE OLYMPIQUE

Dimanche prochain, ouverture de la saison d'athlétisme, par une réunion de haie précédée de [illegible].

Le 4 juillet, [illegible].

AVIS AUX PENSIONNES DE LA MARINE MILITAIRE

Nous croyons devoir informer nos lecteurs que le ministre des Finances, par une dépêche du 3 juin 1924 adressée aux chefs de corps, les avise d'inviter les pensionnés de la marine d'envoyer d'urgence leur déclaration, afin d'activer la révision définitive de leurs pensions, suivant la loi du 13 avril 1924, sur la péréquation.

Cette déclaration doit être envoyée d'urgence aux chefs du bureau des pensions militaires de la marine du port d'attache ou l'arrondissement maritime dont ils dépendent [illegible].

Cette déclaration devra contenir : 1° nom, 2° prénoms, 3° grade, 4° port d'attache, 5° numéro matricule, 6° dépôt ou quartier d'inscription, 7° adresse très exacte (ville, rue, numéro).

Pour les pensionnés qui dépendent du port de Toulon, cette déclaration doit donc être expédiée à M. le chef du bureau des pensions militaires de la Marine à Toulon (Var).

PROCESSION DE LA FETE-DIEU

La procession solennelle de la Fête-Dieu aura lieu aujourd'hui, dimanche, dans la paroisse de Saint-Jean.

Elle sortira de l'église à 6 heures précises, après vêpres, qui commenceront à 5 heures et demie et suivra l'itinéraire suivant :

Rues Saint-Jean, des Terrasses, du Lycée, de la Miséricorde, boulevard du Palais, Paoli, rue Miot, place Saint-Nicolas, cours Sebastiani, place de l'Hôtel-de-Ville, Marché aux Poissons, rue des Zéphirs, du Môle, Saint-Jean, rentrée.

Des reposoirs, d'où l'on donnera la bénédiction du T. S. Sacrement seront dressés aux endroits habituels.

Toutes les confréries et les associations pieuses ont le devoir d'y participer.

On recommande particulièrement de pavoiser, dans les rues, par où passera le Saint-Sacrement.

La musique « La Lyre Bastiaise » prêtera son concours.

ORATOIRE DE MONSERRATO

Demain 23 courant commencera la neuvaine préparatoire à la fête de la Visitation de la Sainte Vierge.

Les exercices auront lieu le matin à 6 heures et seront suivis de la sainte messe.

PAROISSE SAINT-JEAN BAPTISTE

Mardi 24 juin : Nativité de Saint Jean-Baptiste. Grande fête à Bastia et particulièrement en la paroisse de Saint Jean dont le grand précurseur de Notre Seigneur est le titulaire et patron.

Lundi soir, à 8 h. 30, premières vêpres.

Jour de la fête : messes à toutes les demi-heures, à partir de 5 h. 30 jusqu'à midi. A 11 heures : grand'messe en musique, chantée par la maîtrise paroissiale. Le soir, à 5 heures, vêpres solennelles suivies du panégyrique. Au salut : « Panis Angelicus », de Saint-Saëns, chanté par M. Burlesati ; « Tantum Ergo », solo de soprano et chœurs à deux parties de Palestrina. A la sortie, cantiques de circonstance. A 8 h. 30, vénération de la relique. Te Deum.

"REGENT CINEMA"

AUJOURD'HUI DIMANCHE
En matinée, à 2 heures
En soirée, à 8 h. 45

DERNIERES REPRESENTATIONS DE LA SAISON 1923-24
avec le concours de
L'HARMONIE DES « NAS »

Salut au Régent, marche ;
Dans les jardins de l'Alhambra ;
La Fille du Régiment, fantaisie ;
La Java ;
Saint-Galmier (marche).

Programme cinéma :

LE MARIAGE DE MINUIT
avec G. DE GRAVONE, RITA JOLIVET
André DUBOSC, Nelly MURIELL
et TOULOUT

En supplément :
DOLORES
Drame émouvant en 4 parties

LUNDI 23 JUIN : **FERMETURE ANNUELLE**
REOUVERTURE : **Courant Septembre**

MAISON BOURGEOIS FRERES & FILS

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les entrepôts de la Maison Bourgeois et Fils, de Bastia, resteront fermés pendant toute la journée du vendredi 27 courant.

« LYRE BASTIAISE »

PROGRAMME

du dimanche 22 juin, de 16 h. 30 à 17 h. 30 sur la place Saint-Nicolas

Grillon, P. R.	Buyer.
Bons fils, mazurka	Michel.
Faust, fantaisie	Gounod.
Reproche d'amour, valse lente	Rhenberg.
Grenadier du Caucase, P. P.	Meister.

(avec tamb. et clairons)

NICE. — HOTEL GALLIA
150 ch. confort mod. Prix modérés
Même direction Hôtel Alexandra

COMPTOIR TEXTILE DES VOSGES ET D'ALSACE
34, Avenue de la Victoire. — NICE
Blanc, Lainage - Haute Nouveauté
Spécialité Impressions d'Alsace
Tulles de soie
-:- Echantillons sur demande -:-

DERNIÈRE HEURE

LA POLITIQUE EXTERIEURE

M. HERRIOT EN ANGLETERRE

Londres, 21 juin.

M. Herriot, président du Conseil français, a débarqué à Douvres à 16 heures et a pris place aussitôt sur un train spécial qui l'a conduit à Londres où il est arrivé à 18 h. 23.

M. Herriot a été reçu sur le quai de la gare par M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, entouré de nombreux membres de la colonie française et par de hautes personnalités politiques anglaises.

Le président du Conseil se rendra demain aux Chequers où il aura une entrevue avec M. Mac Donald.

Le message du président du Conseil français au peuple anglais, publié hier par le *Daily Express*, a produit une excellente impression.

à Paris

M. DOUMERGUE REÇU A L'HOTEL-DE-VILLE

Paris, 21 juin.

M. Gaston Doumergue, président de la République, a été reçu officiellement aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville, où M. Lalou, président du Conseil municipal, lui a souhaité la bienvenue et dans une brillante allocution, a parlé du long passé politique du nouveau président de la République.

M. Doumergue a répondu par une courte improvisation dans laquelle, après avoir rappelé ses origines et dit son amour de la démocratie, il a souligné qu'il a toujours été guidé dans la vie par sa devise : Travail et Devoir.

AVIS DE MESSE

Une messe pour le repos de l'âme de

M. le Général LANÇON

sera dite en l'église Saint Jean-Baptiste, lundi 23 juin, à dix heures.

Bon-Prime à détacher

Prime à nos Lecteurs !
UNE
Belle Photographie d'Artiste de Cinéma

Choisissez vous-même un Portrait dans la liste suivante :

Jean Angelo.	Charles Ray.
Jacque Catelain.	Mae Murray.
Betty Compson.	Gloria Swanson.
Ivan Mosjoukine.	Norma Talmadge.
Rudolf Valentino.	Douglas Fairbanks.
Ch. de Rochefort.	Raquel Meller.

Marquez-le d'une croix et envoyez ce BON à la Revue CINÉ-CINÉ
39, Boulevard Raspail, PARIS

Nom

Adresse

(Joindre 0 fr. 50 en timbres pour frais de port et d'emballage)

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A VENDRE : 1° villa Cervio, maison et jardin, sise à Lupino ; 2° Maison Fiaca, cimetière Pietri, située à Cardo. S'adresser à Me Battistini, notaire à Cardo.

A VENDRE appartement cinq pièces, 1er étage. Belle situation. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

A VENDRE [illegible] à M. Michel à Monticello, près Bastia.

A VENDRE un 6 CV [illegible] avec démarrage et éclairage électriques, [illegible]. S'adresser aux ateliers Duval, à Bastia-Toga.

A VENDRE atelier mécanique, installation moderne, au centre de la ville, ainsi que différentes machines, camions, voiture, remorque. S'adresser : 2, rue de l'Opéra, chez M. Mattei, entre midi et 2 heures.

A VENDRE appartements : 1° 7 pièces, rue du Lycée ; 2° 5 pièces, rue Saint-Jean. S'adresser [illegible].

A LOUER villa à 2 k. 500 de Bastia, en montagne, ombragée [illegible], eau de source, réservoir, étable, clapier, poulailler, jardin d'agrément et de rapport, arbres fruitiers, etc. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

A VENDRE sur place, à Marseille, superbe chambre à coucher Louis XV, 2.000 fr. : très riche salle à manger noyer massif, état neuf, 3.000 fr. Clerihard, 24, rue Château-redon, Marseille.

Berliet
SUCCURSALE DE NICE
10, Avenue des Fleurs, 10

7 C. V. 12 C. V. 18 C. V.

Poids lourds, tous tonnages
AGENCE PIERESCHI, 6, Rue de l'Opéra
: BASTIA :
(Exposition de tous modèles)
Stock de pièces détachées pour toute la Corse
Garage CERANI, Agent à Corte

Le Courrier de Madame

Le Home

La Gravure sur bois dans la Décoration de l'Intérieur

Depuis quelques années la gravure sur bois jouit d'un grand succès pour la décoration de notre intérieur. Cette nouvelle mode ne peut que nous réjouir parce que tous les bois sont bien parmi les estampes, ce qui est le plus décoratif et ce qui tache le mieux au mur, surtout qu'heureusement nos artistes n'en sont plus à cette fine gravure au burin qui par le jeu de tous ses petits filets minuscules donnaient à leur travail un caractère de sécheresse que nous ne goûterions plus aujourd'hui. Maintenant les beaux graveurs pratiquent la taille en canif, cette taille large, franche, nette qui fait que l'équilibre d'une gravure vaut surtout par le jeu des blancs et des noirs, autre raison du succès de la gravure sur bois provient surtout du fait que l'emploi des planches de couleurs donne des résultats que l'on obtenait pas jadis. Les artistes sont arrivés maintenant par des superpositions de planches à des repérages précis à tirer des gravures en huit ou dix couleurs qui sont de purs petites merveilles et dont la valeur artistique est nettement caractérisée.

Hormis tout ces avantages, la gravure sur bois est très recherchée des maîtresses de maisons parce que leur prix de revient est infiniment moins grand qu'une mauvaise peinture. Cela s'explique du fait de la multiplicité des tirages de la même épreuve qui doit toujours cependant pour conserver une valeur, être numérotée, c'est-à-dire à tirage limité et signée autographement par l'auteur. Cependant malgré ces deux formalités le prix d'une gravure sur bois dépasse rarement 150 frs. Il en est de bien moins chères du reste, le prix dépendant de la grandeur du nombre de son tirage et de la valeur artistique du signataire.

Une autre raison d'économie est que les gravures sur bois ne nécessitent pas une monture toujours chère, un simple sous verre leur convient mieux tout au plus dans certains cas peut-on faire ajouter une passe-partout pour mettre la gravure en valeur car il faut toujours choisir un encadrement adéquat au sujet de la gravure et à la pièce où la gravure doit être placée. Une légère baguette sera toujours indispensable quand l'épreuve à encadrer dépassera un quart de mètre carré de superficie et ce à seule fin de maintenir plus de rigidité dans l'ensemble, les variations atmosphériques faisant travailler le carton et risquant de briser les verres aujourd'hui si coûteux.

Maintenant il faudra choisir les sujets, car là encore le goût de chacun doit l'exercer pour le salon il est préférable de s'arrêter aux paysages, simplement mis sous verre dans un passe-partout bordé d'un filet extérieur, les personnages, les fantaisies placés dans les passe-partout de couleur quand pour les chambres à coucher, les scènes d'intérieur [illegible] épreuves sont en noir doivent emporter les suffrages. Enfin pour la salle à manger il faut rechercher les compositions décoratives (fruits, fleurs, corbeilles, arabesques) et ne pas craindre pour les mettre en valeur de les placer dans les passes-partout aussi riches que possible.

Un autre avantage de la gravure sur bois est que la multiplicité des épreuves sur un même mur de la même pièce ne nuisent pas, tandis qu'on se représente l'effet que feraient vingt ou trente peintures au mur de la même pièce. Pour certains collectionneurs cet avantage n'est pas non plus à dédaigner.

Enfin si on le préfère, la gravure sur bois peut être bien placée en carton et dans ce cas elle est compulsée comme une simple collection d'images, à moins que vous ne soyez bibliophile et que vous préfériez intercaler vos gravures sur bois dans tel ou tel livre comme une illustration, après avoir choisi une épreuve qui d'après vous a un rapport avec le sujet de votre livre.

Vous voyez donc tout l'intérêt que la gravure sur bois présente pour le foyer et nous ne doutons pas que cette mode d'art n'ait l'avantage de retenir les gens chez soi, et le développer le goût artistique de nos contemporains en leur faisant faire un placement qui souvent pourra être très rémunérateur.

MARGUY

Les traitements de la Bouche exigent les soins minutieux. La Prothèse dentaire embellit lorsqu'elle est exécutée avec art. ...Au CABINET DENTAIRE, 22, Boulevard Paoli, des Travaux irréprochables et des soins sans douleur.

Ce qui embellit

L'Harmonie des Lignes

De même que la couleur, la façon de votre costume devra être en harmonie avec votre genre. Vous connaissez toutes ces costumes tailleurs, strictement courts, que, n'était la jupe, on croirait, que vous avez emprunté à votre mari ou à votre frère ? Ils sont charmants sur une taille mince et jeune. Mais imaginez-les, ou plutôt regardez simplement devant vous — car bien des femmes quelle que soit leur complexion les ont adoptés — et voyez comme ils deviennent ridicules, grotesques sur un corps plantureux !

Il en est de même des larges ceintures des blouses, des robes ou des jaquettes qui soulignent si disgracieusement les lourdes rotondités.

Par contre, une longue jaquette fera paraître plus mince une taille épaisse qui gagnera toujours à être drapée simplement et avec une grande sobriété de garnitures.

Aux femmes petites et minces iront à merveille les jaquettes dont la basque courte enserre les hanches à la façon d'une large ceinture.

Aux silhouettes minces et jeunes tout va bien d'ailleurs parce qu'elles sont la jeunesse et que la jeunesse est toujours belle. La gaieté de la physionomie, la souplesse d'une taille jeune suppléent à tout. Mais les autres... Celles qui bien que jeunes ont une taille épaisse, celles dont l'âge a alourdit l'allure, celles-là ne devront adopter la mode que sous le contrôle de leur bon goût et en choisir les éléments qui correspondent à leur allure.

Y.

J. MORETTI
PHOTOGRAPHE D'ART
19, & 28, Bd Paoli BASTIA
8 GRANDS PRIX

Tailleur vert amande orné d'applications briques. Boutons vert amande. Gilet de piqué blanc. Devant de jupe plissé.

Robes Nuptiales

Parmi la moisson odorante des lys et des jasmins, des roses, fleur captivante, à peine éclose encore, la jeune fille, émue et rosée sous le long voile de tulle ou de dentelle ancienne, apparaît ingénue et délicieuse en sa robe nuptiale, que cette dernière soit de satin, de moire, de crêpe, ou de dentelle alliée à quelque tissu miroitant. Et quel choix parmi ces toilettes ! Certaines, en crêpe satin, se drapent légèrement sur le côté retenant la traîne sous un bouquet blanc. D'autres, en fulgurante souple s'accommodent adorablement d'une coupe droite et savante, donnant à la silhouette une minceur rêvée. D'autres encore, étroits fourreaux de crêpe de Chine, frange soyeuse de plumes d'autruche, garniture exquise qu'alourdissent à son sommet des rangées de perles. D'autres enfin, en dentelle, forment tunique sur un fourreau de moire ou de satin blanc, en gracieuse harmonie.

Des garnitures ? Les lys rivalisent avec la symbolique fleur d'oranger et la détrônent même souvent. Groupés en touffe et minuscules, ou bien solitaires, en velours, en peau, en soie, à pistils d'argent, ils ont, je dois l'avouer, très noble et très fière allure. Des coulées de boutons d'orangers sont également très en vogue. Elles glissent de la taille sur la jupe, pareilles à des chapelets de perles ivoirées. Des guirlandes de roses de la mariée — quoi de plus à propos ? — fleurissent la taille basse de certains fourreaux et s'achèvent en rosaces sur le devant, suivant, en cela, le mouvement des drapés ramenés en avant.

Une grave question, c'est la question du voile. Voile de tulle, mousseux et diaphane, s'égayant sur la traîne et tamisant la lumière tout en la captant ; voile de dentelle ancienne, aux arabesques délicats, ombrant adorablement la blanche silhouette du réseau de ses mailles ténues. Ils sont exquis de fraîcheur et de grâce, et auréoleront le charmant visage d'une buée fine et translucide, dissimulant son émoi et le trouble de son cœur en fête. On peut porter le voile « à la Juive », tombant sur le front ou descendant plus bas sur la tunique. Les voiles de dentelle sont, de préférence, drapés, serrés autour de la tête, sur un bandeau de satin piqué, sur les côtés, de fleurs virginales ; ils versent alors, riche parure, de chaque côté du visage, leurs volutes précieuses. Dégageant bien les yeux, certains voiles, plissés sur les oreilles, sont retenus par des bouquets de boutons d'orangers très menus et formant, eux aussi, un cadre des plus ravissants.

Je connais une douce petite fiancée qui a désiré apporter à son trousseau tous les raffinements d'une femme élégante et pratique. Sur les frais linons, les crêpes soyeux, les batistes fines ; les voiles de soie aériens, elle fait nouer, glisser, faufiler, entrelacer ou papillonner des rubans de crêpe de Chine lavable qui font chaque jour de nouvelles conquêtes parmi les coquettes. Souple, on le préfère, au satin, car il ne perd rien de ses frais coloris malgré des lavages répétés, et beaucoup d'entre nous apprécient vivement cette précieuse qualité. Tissé en différentes largeurs, il s'accommode de toutes les jolies fragilités que nous parons de son cachet tout personnel. On en taille de petites ceintures que l'on assortit à la toilette, ce qui est d'un chic indiscutable. En outre le choix de ses tons est varié et plaisant. En un mot, il comble une petite lacune dans les frivolités de la Mode, et c'est pourquoi les couturiers, en gens habiles, nous préparent, avec ses flots multicolores, d'exquises surprises estivales.

Et voilà, petite épousée de bientôt, tout ce que j'avais à vous dire aujourd'hui. Tout ?... Non, pourtant, puisque du fond du cœur, je désire vous souhaiter les heures les plus heureuses et le plus bleu de tous les horizons bornant votre nouvelle vie... tous les jours.

MICHELINE

LA CHAUSSURE

Pour avoir du CHIC, pour avoir du BEAU, allez aux

CHAUSSURES HENRY
24, Bd Paoli - Téléphone n° 50

Vous y trouverez
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
dans LES MEILLEURES FABRICATIONS

Articles de luxe de la Grande Marque La Renommée de Limoges ; les plus jolis modèles d'Aurore et d'Hapan ; Sandalettes Ono et Perfection, etc., etc...

STUDIO D'ART
PHOTOGRAPHIE
DUSSERRE - TELMON
25, Bd PAOLI, 25. (1er ÉTAGE)
Ne pas confondre !...
Travaux photographiques en tous genres
Spécialité d'agrandissements
Appareils et fournitures

Pensées et Maximes

Rien ne marque tant de jugement solide d'un homme que de savoir choisir entre les grands inconvénients.

La vérité jette, lorsqu'elle est à un certain carat, une manière d'éclat auquel on ne peut résister.

Les gens les plus affables sont très souvent les plus dupes.

Il n'y a rien de si louable que la générosité, mais il n'y a rien qui se doive moins outrer.

Cardinal de Retz.

OUI, MAIS...
AUGUSTE
HABILLE MIEUX !

FÊTE NAUTIQUE DU 22 JUIN

organisée par la L. M. C. avec le concours des sociétés sportives et des professionnels marins, dans les eaux du Vieux-Port de Bastia

(La fête commencera à 15 heures précises)

Commission : MM. Edouard Benigni et Franceschini, de la L. M. C.; le commandant et l'Etat-major du « Troupier »; Jacques Rocheani et Pierre Mattelli, du C. N. B.; Vincensini et René Silvestri, du C. A. B.; Pascal Fusella, premier patron prud'homme; E. Gatti et Jean Romanini, du S. C. B.

Première partie : Natation

1° 600 mètres, course entre les sociétés sportives. Premier prix : diplôme de médaille d'argent; 2e prix : diplôme de médaille de bronze.

Engagés : MM. Jonson, Danzi, Lorenzini, Santucci, Tomasi, du C. A. B.; Pianet et Zeppelli, du S. C. B.; Vitali, du C. N. B.

2° 300 mètres, course entre jeunes gens de 16 à 18 ans des sociétés sportives. Premier prix : diplôme de médaille de bronze; 2e prix : diplôme d'honneur.

Engagés : MM. Dagnis et Bianchi, du C. A. B.; Allieri et Franceschi, du S. C. B.

3° 200 mètres course entre jeunes gens de 14 à 16 ans des sociétés sportives. Premier prix : diplôme de médaille de bronze; 2e prix : diplôme d'honneur.

Engagés : MM. Bourdiec, Gasparini et Vaccarezza, du C. A. B.

4° 200 mètres, ondines. Premier prix : diplôme d'honneur et souvenir; 2e prix : diplôme d'honneur.

Engagées : Mlles Barboni et Pelletier, du C. A. B.

5° 50 mètres sur le dos entre sociétés sportives. Prix : diplôme d'honneur.

Engagés : MM. Bourdiec et Ville, du C.A.B.

6° Plongeons entre sociétés sportives. Prix : diplôme d'honneur.

Engagés : MM. Bourdiec et Vaccarezza, du C. A. B.

Deuxième partie : Régates à l'aviron

1° Baleinières de pilotins à six avirons : 1.000 mètres en ligne droite. Prix : médaille d'argent avec diplôme.

« Jean-Bart » contre « Troupier ».

2° Professionnels, marins-pêcheurs du quartier de Bastia : 1.000 mètres en ligne droite avec 12 ou 6 avirons. Premier prix : 200 francs; 2e prix : 100 francs.

Engagés : « Elisabeth », « Annunziata », « Lisa ».

(La course n'aura lieu que si au moins deux embarcations y prennent part; au cas où deux embarcations seulement prendraient part, le second prix seul sera attribué.)

3° Baleinières de l'Etat à 6 avirons : 1.000 mètres en ligne droite. Prix : 100 fr.

Engagés : « Troupier » (pont contre machines).

4° Demi-solides : 200 mètres à deux avirons. Premier prix : 25 francs; 2e prix : 15 francs.

Engagés : les demi-solides inscrits chez M. Fusella, premier patron prud'homme.

(La course n'aura lieu que si deux embarcations au moins y participent; en cas de participation de deux embarcations seulement, le second prix seul sera attribué.)

5° 700 mètres entre femmes et filles de marins. Premier prix : 20 francs; 2e prix : 10 francs.

(Pour l'attribution des prix et pour les engagements, mêmes observations que pour les demi-solides.)

6° Mousses de 14 à 15 ans, fils de marins-pêcheurs du quartier de Bastia : 1.000 mètres à 4 avirons. Premier prix : 30 francs; 2e prix : 20 francs.

(Pour l'attribution des prix et pour les engagements, mêmes observations que pour les demi-solides.)

7° 1.000 mètres à 4 avirons entre sociétés sportives. Premier prix : diplôme de médaille d'argent.

Engagés : C. A. B. sur la « Sarcelle », C. N. B. sur l' « Epave ».

8° 1.000 mètres à 4 avirons entre sociétés sportives. Prix : médaille d'argent avec diplôme.

Engagés : C. A. B. sur la « Patriote », C. N. B. sur la « Patrie ».

Troisième partie : Water-Polo

Match entre le C. A. B. et le S. C. B.

Prix : médaille d'argent avec diplôme.

A cette fête nautique sera expérimentée une très intéressante invention nautique due à un inventeur bastiais, qui en fera la démonstration.

CAMP DES PILOTINS DE 1924

Il est rappelé que pour faire partie du camp des pilotins devant durer 17 jours et à l'issu duquel sera passé l'examen du C. P. N. F., les pilotins devront être inscrits régulièrement, au plus tard, le jeudi 3 juillet. Passée cette date aucune inscription ne pourra être acceptée.

PROPOS DE TANTE ROSALIE

LAPIN AUX OLIVES. — TIMBALES DE THON. — CONFITURE DE RHUBARBE. — CONFITURE DE GROSEILLE A MAQUEREAUX. — NETTOYAGE DES CHAISES CANNÉES.

Quand on peut se procurer un lapin jeune et bien grassouillet voici une excellente manière de les préparer.

Après avoir découpé le lapereau, le faire revenir avec un bon morceau de beurre ; quand il est bien doré, arroser d'une cuillerée d'eau-de-vie que l'on fait flamber légèrement mouiller ensuite avec un bouillon et laisser cuire à feu modéré, casserole couverte. D'autre part dénoyauter des olives que l'on fait blanchir pendant cinq minutes à l'eau bouillante et les ajouter au lapereau quand celui-ci est cuit. Laissez mijoter pendant quelques minutes et servir en disposant des olives en cordon autour du plat.

C'est vraiment fort appétissant.

— Connaissez-vous, mes chères nièces, les petites timbales de thon ? C'est délicieux vite préparé et cette recette rend bien service dans un cas pressé.

Vous préparez une sauce béchamel épaisse avec 30 gr. de beurre, une forte cuillerée de farine et un demi-verre de lait. Quand la sauce est bien liée vous ajoutez hors du feu 60 grammes de fromage rapé gruyère ou parmesan, une pincée de muscade, sel, poivre et le contenu d'une boîte de thon à l'huile que l'on aura bien écrasé avec une fourchette en laissant aussi peu d'huile que possible. Battez bien le tout et garnissez de ce mélange de petits moules de porcelaine, saupoudrez de chapelure, mettez un petit morceau de beurre sur chaque timbale et faites les dorer au four. On peut remplacer le thon par du saumon conservé, c'est peut-être encore plus délicat. On peut aussi ajouter des champignons hachés et cuits au beurre.

Plusieurs nièces réclament des recettes de confitures, l'une demande la manière de préparer la rhubarbe au gingembre. Je ne connais pas de rhubarbe au gingembre mais je connais la rhubarbe au citron qui est excellente.

On prend les côtes de rhubarbe rouge, on les pèle et on les coupe en morceaux de deux centimètres environ. On prend même poids de sucre que de rhubarbe, sucre cristallisé, on mêle le tout ensemble dans une terrine et on laisse ainsi pendant 6 heures. Le sucre est alors presque fondu, on verse le tout dans une bassine de cuivre et on fait cuire comme la confiture ordinaire. Un quart d'heure avant de vider dans les pots on ajoute le jus d'un ou deux citrons suivant qu'on a plus ou moins de confiture.

Une autre nièce voudrait utiliser des groseilles à maquereaux. Ce fruit est excellent en confiture mais on ne l'utilise guère tout seul, on joint généralement, du jus de groseilles, de framboises, ou de cerises.

On pèse les groseilles, et le jus et on prend livre pour livre de sucre.

On commence par faire un sirop en mettant à fondre le sucre dans une bassine de cuivre avec un peu d'eau. Quand le sirop est cuit on jette dans la bassine le jus de groseilles, de framboises ou de cerises, et les groseilles à maquereaux et on cuit comme les confitures de cerises.

— Comment peut-on nettoyer des chaises cannées ? interroge un de mes neveux.

— En lavant le cannage avec une bonne eau de savon d'abord et ensuite avec de l'eau de javel, ou même de l'eau oxygénée, mais le cannage bruni n'est pas laid du tout, il est même plus joli que trop blanc.

Terminons par un petit procédé pour enlever les vieilles peintures sur le bois. C'est ce que l'on appelle « décaper ».

Pour enlever sur du bois les vieilles peintures sèches mettez dans un litre d'eau 31 gr. d'acide sulfurique ; faites fondre dans l'eau 125 gr. de potasse rouge en pierre. Quand le tout est bien mélangé passez à chaud sur la couleur avec une brosse un peu rude. Il n'est aucune peinture qui résiste à ce liniment, et le bois n'en est nullement altéré.

TANTE ROSALIE

A. POGGI
Parfumerie de Luxe - 15, Bd Paoli - Bastia

Le plus grand choix de Parfumerie, Produits de Beauté, Brosserie fine, etc... Toutes les Grandes Marques aux mêmes prix que dans les Maisons du Continent.

Insistez pour obtenir les produits Gaberdor, vous teindrez ainsi vous-même vos vêtements comme le plus habile teinturier.

CIGARETTES MARYLAND ALBUS
-i- ne fatiguent pas la gorge -i-

La Valeur Artistique des 24 morceaux de notre Abonnement Musical Hebdommadaire

(Envoyez votre Adhésion avant le 30 juin)

BALLADE DE JEAN ROBERTER. — 1er prix à l'unanimité au Concours Int. ; 8 pages très pianistiques d'une forte inspiration musicale. Register professeur au Conservatoire de Liège termine une tournée de concerts en Amérique où son succès d'exécutant est aussi grand que ses qualités de jeune compositeur.

BIEPPA TOGGEA. — de Verrali (Amsterdam) 1er prix de valse. Une valse nouvelle, originale, charmeuse autant que les plus connues ainsi que les orchestres.

ETUDE - VALSE. — de Jules Gellery (Roubaix, Nord - France) 1er prix, morceau de salon. Les mélomanes éprouveront un grand plaisir d'exécution, morceau de force moyenne, style Godard, Thomé, Lack.

GOLDEN BEECHES. — (les Hêtres Dorés) 2me prix morceau très pianistique de Lionel Field à Berkshire (Angleterre). Professeur de piano fort réputé. Ce morceau donnera du fil à retordre mais aura sa place dans les programmes à côté des œuvres de Debussy, Ravel et autres.

ROYAL CIRCUS. — de Trémolo, morceau de salon amusant, facile, gai. Vous connaissez son dernier succès « Quand Charlot joue du saxophone ».

DEUX COMPOSITIONS DE A. DE SMIT. Le Prélude, morceau de force moyenne pour piano peut également se jouer sur l'harmonium ou à l'orgue, morceau sérieux d'une teinte religieuse, LA CHASSE est un morceau amusant sur un vieil air Flamand.

BATARAS. — de G. Lefort, Président de l'association des maîtres de danse de France. Bataras est une SAMBA, nous publierons avec la musique la théorie de cette danse moderne.

PARFUMS D'IMMORTELLES. — du compositeur ultra moderne Rey-Andreu, si son manuscrit est arrivé un mois en retard au Concours Int. ; sa composition est en avance, très moderne. Rey-Andreu a de l'énergie, de la persévérance et de l'avenir.

MEA CULPA. — 2me prix ex-æquo concours de Valse de Robert de Galland, fils de musicien, ami de l'illustre maître St-Saëns qui lui donna des conseils ; sa valse est d'une originalité rare. Mea Culpa est-elle valse de salon ou d'orchestre ? Les deux peut-être ?

FANTAISIE AUPRÈS DE MA BLONDE. — Au Concours Int. : l'éditeur offrait 2 prix pour des fantaisies sur un air populaire du pays du concurrent. Serbes, Suédois, Hollandais, Italiens ont concouru mais Marcelle Boulagne a enlevé le premier prix à l'unanimité. Est-ce étonnant quand on a un premier prix de solfège, d'harmonie, de fugue au Conservatoire de Paris et qui sait un premier prix de Rome bientôt ? Fiaba, morceau de Dr. Bertoglio de Milan, voulez-vous être charmé, jouez ce morceau gracieux.

SALTARELLO. — 2me prix, morceau de salon sur 346 concurrents, le Professeur A. Antiga jouit d'une grande réputation sur la côte d'azur.

DORANTE. — (fox-trott-blues) 2me prix de danses modernes. Cette danse du compositeur Malinowski sera le clou dans les revues. Compatriote de Chopin et de Paderewski sa musique porte la trace de la mélancolie slave.

FANTAISIE BRETONNE. — 2me prix de Sollin (Nantes) le choix du motif breton est heureux et musicalement bien traité.

SOUS LES LUSTRES. — 2me prix de danse moderne, fox-trott-blues d'un jeune français habitant la Hollande, les motifs de sous les lustres de Pierre Wallet deviendront très, très populaires.

PREMIÈRE MAZOURKE. — de Adolf Stanislas. Tout Montmartre, tout Paris connaît Stanislas. Ses succès sont nombreux. Ce sont les blondes qui m'ont charmées et combien d'autres chansons et opérettes. Sa première mazourke n'est pas une danse, un morceau vulgaire, c'est un ravissant morceau de salon de force moyenne.

LA MORT DE WERTHER. — est le prélude du 3me acte du drame lyrique de Ch. Greilinger la fantaisie sur la Bonne espérance du même compositeur fut représentée à Berlin, Berne, La Haye, Amsterdam etc. et le sera bientôt à Paris. Greilinger a 7 opéras à son actif, 7 opérettes et plus de 600 morceaux édités en France, Angleterre, Suisse, Belgique.

GRISERIE DE PRINTEMPS. — de G. Goublier. Faire l'éloge de Goublier ? A quoi bon ? La voix du Chêne, l'Angélus de la mer, La croix du paysan et combien d'autres. Griserie de printemps, un petit bijou.

VALSONS. — 2me prix ex-æquo. Le titre vous dit qu'il s'agit d'une valse ; une vraie valse Viennoise, Emma Kodés est native des bords du Danube.

CHANSON SLAVE. — du Dr. Koffler de Lemberg (Pologne). Encore un qui est arrivé après la clôture du concours et qui n'empêche pas son morceau facile de posséder l'empreinte slave, c'est-à-dire la mélancolie qu'on aime à entendre.

LAILA. — Valse du compositeur Norvégien Gerling. 2me prix. Valse populaire mais pas banale, avec une couleur agréable et locale.

SOLEIL COUCHANT. — de Breils- Dedieu. Toulousaine, élève de Maître Paul Vidal. 1er prix d'harmonie du Conservatoire de Paris, une musicienne de race, morceau de salon, gracieux et de force moyenne.

Des morceaux difficiles, des morceaux de salon, force moyenne et faciles, des fantaisies et des danses modernes ; voilà en quoi consiste l'abonnement musical.

L'abonné, en plus des 24 morceaux dont nous avons publié la liste, aura droit, au Jour de l'An, à un album de 20 morceaux, broché, couverture luxueuse, intitulé : « Ce qu'on a chanté, dansé et joué durant la Révolution française, le Directoire et l'Empire. »

L'abonné recevra pour 125 francs de musique.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Le prix de *l'Abonnement Musical du Petit Bastiais du 1er octobre 1924 au 1er avril 1925* est fixé à soixante francs, payables comme suit :

20 francs à la souscription, le solde en deux traites de 20 francs au 31 août et 31 octobre 1924.

La souscription sera irrévocablement close le 30 juin.

Les nombreux lecteurs qui ont bénéficié de nos magnifiques primes de musique apprécieront l'intérêt de cet abonnement d'une valeur inestimable.

Nous engageons les souscripteurs à effectuer leur premier versement au crédit de notre compte de chèques postaux : *Marseille* 64-50 (0, 25 frais seulement).

ABONNEZ - VOUS AVANT LE 30 JUIN !!

SE MÉFIER des Nombreuses contrefaçons — RHUM FOX-LAND Grande Marque — EXIGER la Marque

AVIS
ESSENCE Tourisme
PETROLE Raffiné
QUALITE SUPERIEURE
S'adresser aux Etablissements
SIMON DAMIANI ET Cie
BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA

EXIGEZ LA MARQUE
J. VIDAL

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
[illegible]

Demandez
UN
PONTENOVO

LA MISE EN BOUTEILLES SE FAIT EXCLUSIVEMENT EN CORSE
TOUTES LES EXPÉDITIONS PARTENT DE BASTIA
VIN DU CAP AU QUINQUINA
DE LA MAISON BOURGEOIS FRÈRES & FILS
BASTIA (Corse)
R. C. Bastia 349

Médaille d'or — CAP CORSE — Membre du Jury
GRAND PRIX — DAMIANI — HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1903 ET 1904
R.C. Bastia 1441

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
15, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli
A BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - comptes de dépôts à préavis et à échéance - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de Bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance et vérification [illegible]
Location de coffres-forts depuis 20 frs. par an

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot

Tout ce qui concerne
la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction
Rapidité
Exactitude
dans les Devis
Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

Publications de Modes
GASTON DROUET, Editeur
20, rue de la Boudière, PARIS-I°

PARIS-ÉLÉGANT
Spécial pour robes
Le N° 4 fr. 50
PARIS-MODE
Spécial pour robes
Le N° 2 fr. 50
PARIS-CHAPEAUX
Le N° 4 fr.
PARIS-TAILLEUR
Le N° [illegible]
TOUTE LA MODE
Le N° 4 fr. 50
En vente dans les principales Librairies
[illegible]

N° 1 - Feuilleton du PETIT BASTIAIS

La Femme au Collier de Velours

par ALEXANDRE DUMAS

I

L'ARSENAL

Le 4 décembre 1846, mon bâtiment étant à l'ancre depuis la veille dans la baie de Tunis, je me réveillai vers cinq heures du matin avec une de ces impressions de profonde mélancolie qui font, pour tout un jour, l'œil humide et la paupière gonflée.

Cette impression venait d'un rêve.

[illegible]

(A suivre)

4e ANNÉE — N° 219

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

LUNDI 23 ET MARDI 24 JUIN 1924

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. — BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	1 an	six mois	trois mois
Corse	22 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	30 »	19 »	12 »
Étranger	40 »	26 »	15 »

ANNONCES

Les Annonces sont gratuites d'avance et reçues aux bureaux du journal

1re Page, 6 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

LIRE EN 4e PAGE :

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

LA FEMME AU COLLIER DE VELOURS

par ALEXANDRE DUMAS

MATRA

MEURTRE

Matra, 23 juin.

Hier soir, à 9 heures, à Matra, M. Franceschi Charles-Antoine, âgé de 39 ans, contremaître à la mine de Matra, a été tué, à l'aide d'une arme à feu, par le nommé Reginensi François, âgé de 32 ans, muletier à Matra.

Reginensi, qui a, lui-même, reçu deux balles de pistolet, est grièvement blessé.

Il est soigné dans sa famille et gardé à vue par la gendarmerie.

L'ALLEMAGNE PREPARE LA REVANCHE

PERQUISITIONS ET ARRESTATIONS EN TERRITOIRES OCCUPES

Aix-la-Chapelle, 23 juin.

Depuis quelques jours on avait signalé à la police belge des territoires occupés une recrudescence de menées nationalistes.

Hier soir, les services de la sûreté militaire belge ont effectué plusieurs perquisitions chez des membres influents des milieux nationalistes.

De nombreux documents ont été saisis, d'une importance capitale, qui établissent incontestablement que le parti raciste allemand poursuit l'organisation de la guerre de revanche.

Plusieurs arrestations ont été opérées. Dans la zone française, deux mille cinq cents perquisitions ont été effectuées, qui ont amené quarante arrestations.

Les nombreux documents saisis prouvent que certaines institutions allemandes, dirigées par des nationalistes, donnent aux jeunes gens une instruction militaire très développée.

Durant les vacances, un grand nombre d'étudiants devaient accomplir un stage dans les régiments de la reichswehr.

AU MINISTERE DE LA GUERRE

M. BENAZET REMPLACE M. HENRY PATE

Paris, 23 juin.

M. Paul Bénazet a été nommé commissaire général à la Guerre, chargé de l'éducation physique.

ELECTIONS PARTIELLES

DANS L'OISE

Beauvais, 23 juin.

Hier a eu lieu à Beauvais l'élection d'un sénateur.

Ont obtenu :

MM. Langlois, Union Rép.. 606 v.
Desgraux, rad.-social.. 487 v.

M. Langlois a été élu sénateur de l'Oise.

DANS LE VAR

Draguignan, 23 juin.

Hier, M. Maunier, professeur au collège, socialiste unifié, a été élu conseiller général de Draguignan.

M. Maunier était seul candidat.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'ENTREVUE DES CHEQUERS

Londres, 23 juin.

MM. Herriot et Mac Donald se sont rencontrés aux Chequers samedi soir et dimanche.

Au cours de leur conversation amicale et intime, les deux Premiers ont discuté diverses questions soulevées par le rapport des experts et examiné les mesures à prendre en vue de l'exécution du plan.

Cependant, aucune décision définitive n'a été prise, MM. Herriot et Mac Donald ayant jugé nécessaire de consulter auparavant MM. Theunis, président du Conseil belge, et Mussolini, président du Conseil italien.

L'OPINION D'UN JOURNAL ANGLAIS

Londres, 23 juin.

Le *Cent* fait ressortir que l'accord le plus complet existe entre les points de vue des deux Premiers.

MM. Herriot et Mac Donald ont convenu, sous réserve de consulter les autres gouvernements alliés sur la date, qu'une Conférence comprenant des délégués de tous les pays alliés, se réunirait à Londres vers la mi-juillet, à l'effet de régler définitivement la procédure à adopter pour la réalisation du plan des experts.

Les deux présidents auraient décidé, d'un commun accord, de faire ensemble une courte visite à Genève, lors de l'ouverture des travaux de la Société des Nations afin de marquer l'importance qu'ils attachent à cette institution.

Le *Cent* ajoute à ce communiqué :

« En présence des difficultés qui assiègent nos deux pays et le monde entier, nous sommes tombés d'accord pour conclure entre nous un pacte moral de collaboration continue. »

Les journaux anglais sont unanimes à constater l'importance de l'entretien des Chequers et soulignent que jamais encore une Conférence franco-anglaise n'a été si cordiale.

LA PRESSE AMERICAINE

Paris, 23 juin.

Le *New York Herald* commente l'entrevue des deux Premiers et dit qu'ils sont tombés d'accord sur la nécessité d'évacuer la Ruhr militairement et économiquement.

Cependant M. Herriot aurait demandé que l'on établisse un contrôle interallié des principales voies ferrées allemandes.

M. Mac Donald estimerait suffisant le contrôle du haut-commissariat de Coblentz.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 23 juin.

Au cours de la séance tenue aujourd'hui par la Chambre des Communes, M. Baldwin a interrogé M. Mac Donald sur l'entretien qu'il avait eu avec M. Herriot.

Le Premier anglais a déclaré que le but de cette entrevue était de discuter les dispositions techniques qu'il faut prendre afin de mettre en œuvre le rapport des experts et aussi d'examiner certaines questions pour lesquelles la coopération entre la France et l'Angleterre semble désirable afin de favoriser la sécurité et la paix en Europe.

Les divers gouvernements alliés seront informés des enseignements ressortis de cette discussion.

M. Mac Donald a confirmé que l'entretien a servi de préliminaire à une Conférence interalliée qui se tiendra à Londres vers le 16 juillet et dont les délibérations porteront sur le plan Dawes.

Le problème des dettes interalliées sera écarté.

Répondant à une question de M. Lloyd George, le Président du Conseil a déclaré que l'Amérique serait conviée à participer à cette Conférence.

L'admission de l'Allemagne fera l'objet de nouvelles conversations.

LA JOURNEE DE M. HERRIOT

Londres, 23 juin.

M. Herriot, accompagné de M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, s'est rendu à l'abbaye de Westminster où il a été reçu par le doyen qui lui a souhaité la bienvenue.

Le Président du Conseil français a déposé ensuite une palme sur la tombe du Soldat inconnu anglais et des couronnes sur les cénotaphes de Whitehall.

Il a été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part des nombreux assistants.

Puis, M. Herriot a reçu quelques amis à l'ambassade et les a retenus à dîner.

LE DEPART DE M. HERRIOT

Londres, 23 juin.

M. Herriot est parti ce matin pour Bruxelles où il doit avoir une entrevue avec MM. Theunis, président du Conseil, et Hymans, ministre des Affaires Étrangères.

M. HERRIOT EN BELGIQUE

Bruxelles, 23 juin.

M. Herriot a débarqué cet après-midi à 2 h. 30 à Ostende où l'attendait M. Herbette, ambassadeur de France en Belgique.

MM. Herriot et Herbette sont partis ensemble pour Bruxelles où ils sont arrivés à 15 h. 30.

Pendant la traversée, le Président du Conseil avait adressé, par marconigramme, un appel au peuple belge, qui a produit une excellente impression.

UNE INTERVIEW

Ostende, 23 juin.

Interviewé à son débarquement à Ostende, M. Herriot a répondu :

« L'Angleterre ne m'a demandé aucun sacrifice.

« Je viens en Belgique pour dire à mes collègues belges, loyalement, sincèrement, sans rien omettre, ce que j'ai fait en Angleterre. »

à Paris

CRIME PASSIONNEL

Paris, 23 juin.

Depuis longtemps, M. Félix Franchetti, sujet italien, âgé de 39 ans, demeurant 10, rue de l'Escaut, avait des doutes sur la fidélité de sa femme.

Hier, il surprit l'infidèle chez son amant, un nommé Amiers, âgé de 22 ans, demeurant rue de Meaux.

Franchetti s'arma d'un revolver et tua sa femme et son rival.

VIOLENTES BAGARRES AU COURS D'UN MEETING COMMUNISTE

Paris, 23 juin.

Hier, le parti communiste avait organisé un meeting en plein air au Pré Saint-Gervais, pour protester contre les violences fascistes et, notamment contre l'enlèvement de M. Matteotti.

Au cours de cette manifestation, plusieurs bagarres d'une violence inouïe se produisirent entre communistes et socialistes.

On compte de nombreux blessés.

LE TEMPS

VIOLENTS OURAGANS

Paris, 23 juin.

On signale que des ouragans d'une violence inouïe sévissent dans les Pyrénées et en Suisse.

LA COUPE GORDON-BENNETT

Vue générale avant le départ à Bruxelles

Dans le médaillon, le Français J.-F. LAPORTE, deuxième de l'épreuve

L'AFFAIRE MATTEOTTI

M. CESARE ROSSI SE CONSTITUE PRISONNIER

Rome, 23 juin.

Le commandeur Cesare Rossi, ancien chef du bureau de la presse à la présidence du Conseil, qui était sous le coup d'un mandat d'arrêt, pour complicité dans l'assassinat du député socialiste unitaire Matteotti, s'est présenté hier dans l'après-midi à la prison Regina-Coeli.

Il a été aussitôt écroué.

NOUVELLES DECLARATIONS DE DUMINI

Rome, 23 juin.

Dumini, interrogé à nouveau hier, a déclaré que les auteurs de l'enlèvement de Matteotti avaient seulement l'intention de séquestrer celui-ci plusieurs semaines pendant les travaux parlementaires.

Matteotti, une fois dans l'auto, se défendit courageusement, opposant à ses cinq agresseurs une vigoureuse résistance et brisant même une glace de la portière.

C'est alors qu'un des agresseurs assomma le député socialiste en lui assénant un coup de poing américain et qu'un autre l'acheva en tirant un coup de revolver.

L'ENQUETE

Rome, 23 juin.

L'enquête se poursuit très activement, menée par de nombreux inspecteurs secondés par des députés et des syndicalistes amis ou simplement camarades de parti du malheureux Matteotti.

Les recherches faites dans la voiture automobile qui servit à l'enlèvement ont permis de relever des taches de sang et des brûlures sur les tapis et les panneaux.

Aux derniers renseignements, on assure que le pantalon souillé de sang, trouvé dans la valise de Dumini serait celui que portait Matteotti au moment de son enlèvement.

LA CENSURE

Rome, 23 juin.

M. Mussolini, après avoir consulté le ministère, serait décidé à supprimer la censure télégraphique sur les services de la presse à l'étranger.

UNE PERQUISITION

Rome, 23 juin.

La police a perquisitionné aujourd'hui au domicile de M. Carlo Bazzi, directeur du *Nuovo Paese* et aux bureaux du journal.

Divers documents ont été saisis.

M. Carlo Bazzi a été convoqué dans la soirée au commissariat central où il a été interrogé sur les entretiens qu'il aurait eu avec M. Cesare Rossi, au domicile de M. Finzi, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, démissionnaire.

M. Carlo Bazzi a été relâché.

LE TRIBUNAL D'HONNEUR

Rome, 23 juin.

Les députés des groupes de l'opposition, à l'exception des communistes, ont refusé de faire partie du tribunal d'honneur devant lequel M. Finzi a demandé à comparaître.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1919

Paris, 23 juin.

L'obligation portant le numéro 62.169 sera remboursée par *deux cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 220.060 sera remboursée par *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 875.086 sera remboursée par *cinquante mille francs*.

COMMUNALES 1921

L'obligation portant le numéro 1.250.139 sera remboursée par *un million*.

L'obligation portant le numéro 1.211.899 sera remboursée par *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 1.249.497 sera remboursée par *cinquante mille francs*.

COMMUNALES 1912

L'obligation portant le numéro 1.306.780 sera remboursée par *cent mille francs*.

FONCIERES 1895

L'obligation portant le numéro 257.492 sera remboursée par *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 164.965 sera remboursée par *soixante-quinze mille francs*.

COMMUNALES 1906

L'obligation portant le numéro 1.156.920 sera remboursée par *deux cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 270.674 sera remboursée par *vingt-cinq mille francs*.

COMMUNALES 1892

L'obligation portant le numéro 436.543 sera remboursée par *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 425.317 sera remboursée par *trente mille francs*.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Paris, 23 juin.

Hier a été donné le départ de la grande épreuve cycliste : le Tour de France, qui se dispute en 15 étapes, du 22 juin au 20 juillet sur un parcours de 5.416 kilomètres.

La première étape Paris - Le Havre (381 kilomètres) s'est courue hier.

A 15 h. 3' 41" un peloton de 20 coureurs s'est présenté à l'arrivée qui s'est terminée au sprint.

L'Italien Bottecchia se classa premier, régiant Ville, Sellier, Henri Pélissier, Frantz, Brunero, Tiberghien, Barthélemy, Omega, Scieur, Huot, Collen, Francis Pélissier, Bayssé, Bachellerie, Curtel, Beckmann, Despontin, Benoît, Goethals.

Bellenger et Thys sont arrivés ensemble quelques minutes plus tard.

à Marseille

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

QUATORZE BLESSES

Marseille, 23 juin.

Hier soir, vers 11 heures, une automobile conduite par le militaire permissionnaire Henri Camerre du 159e régiment d'infanterie, a capoté sur le quai du Port à la suite d'un violent coup de volant.

Quatorze personnes ont été blessées.

ARRESTATION D'UN BANDIT DES CHARTREUX

Marseille, 23 juin.

La sûreté a procédé, sur la route de Pennes à Saint-Vi[illegible] à l'arrestation d'un cinquième individu, le nommé Torricenta, inculpé dans l'assassinat de M. Padovani, garde-coffre à la Compagnie des Tramways de Marseille.

Torricenta était à l'hôpital où on le soignait pour une blessure reçue ces derniers jours au cours d'une rixe. Se sentant épié par la police, il s'était enfui hier, mais ne tarda pas à être rejoint.

LA VIE MARITIME

Le vapeur **Général-Bonaparte** est arrivé de Nice avec 113 passagers et 92 tonnes de marchandises. Ce courrier est reparti hier, à 15 heures pour Marseille avec 153 passagers et 70 tonnes de marchandises.

— Le vapeur **Liamone** est arrivé hier de Marseille avec 178 passagers et 257 tonnes de marchandises. Ce courrier est reparti pour Saint-Florent sur lest.

— Le voilier italien **Cattarina-Madre** est parti pour Gênes avec 60 tonnes de charbon.

— Le vapeur **André-Mermet** est arrivé de Marseille avec 253 tonnes de marchandises et est reparti pour Marseille avec 95 tonnes de marchandises.

Cour d'Assises

LISTE DES JURES qui doivent faire le service des Assises pour la session du troisième trimestre 1924, qui doit s'ouvrir, à Bastia, le lundi 7 juillet, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. le conseiller Eros.

Jurés titulaires

MM.

Grassi, François-Xavier, commis des ports, Ajaccio.
Tomasini Pierre-Marie, propriétaire, Monacia-d'Orezza.
Turra Antoine, entrepreneur, Ajaccio.
Fieri Jean-Toussaint, prop., Ercole-[illegible].
Mancerini Xavier, employé en retr., Ghisoni.
Filippi Augustin, caissier à la Recette des Finances, Bastia.
Bonavita Antoine-Joseph, maire, Urtaca.
Ceccola François-Xavier, propriétaire, Ste-Lucie de Moriani.
Etienne Vincignerra, employé de commerce, Ajaccio.
Lucchinacci Alphonse, maire, Sari-di-Porto-Vecchio.
Costa Jean-Paul, pharmacien, Ajaccio.
Agostini Félix, propr., San-Gavino-di-Tenda.
Tomasi Pierre, instit. en retr., Morosaglia.
Michelotti Octavien, employé de commerce, Bastia.
Cesari Vincent, ébéniste, Bastia.
Massimi Antoine-Marie, retraité, Ocana.
Ettori Jean-Paul, notaire, Levie.
Agostini Antoine-Dominique, propriét., Ar[illegible].
Graziani Joseph-Marie, agriculteur, Cassano.
Simoni Paul-Marie, médecin, Calcatoggio.
Bertoni André, commandant en retraite, [illegible].
Mariani Jules, propriétaire, Corbara.
Giovanni Paul, représ. de com., Bastia.
Gentili Joseph, cultivateur, Alta.
Angeli Antoine, fonct. en retraite, Verdese.
Costa François-Marie, retraité, Lama.
Gregory Joseph, banquier, Bastia.
Tomasini Lilien, propr., Monacia-[illegible].
Santi Lucien, greffier, [illegible].
Colonna-d'Istria Albert, propr., [illegible].
Predinai Ange, retraité, [illegible].
Fiorini Antoine, greffier, [illegible].
Nicolai Nicolas, maire, Pero-[illegible].
[illegible] Mathieu, propr., [illegible].
Gagliardi Jean, instit. en retr., Piazzali.
De Peretti Léonard, doct. en méd., Levie.

Jurés supplémentaires

MM.

Antoniotti Noves, employé à la sous-préfecture, Bastia.
Tosis Jean-Baptiste, tapissier, Bastia.
[illegible] Jean-Charles, chef d'[illegible], Bastia.
Peretti Arnaud, cap. au long-cours, Bastia.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui mardi 24 juin 1924, vingt-sixième semaine, 176e jour de l'année, 190 à venir.

Lune : der. quart. le 24 ; nouv. le 2 juil.

Soleil : lever, 4 h. 46 ; coucher, 19 h. 2.

Aujourd'hui : Saint Jean-Baptiste. Demain : saint Guillaume, abbé ; saint Prosper.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 24° ; à 12 heures, 22° ; à 18 heures, 21°. Minima, 19° ; maxima, 27°.

État du ciel : couvert [illegible] ; vents variables ; mer peu houleuse.

Baromètre : 760m/m à 9 heures.

EPHEMERIDES

1794. — La Convention institue le Bureau des Longitudes pour travaux économiques et géodésiques.

1859. — Bataille de Solferino, village d'Italie, province de Mantoue, près du Mincio. Victoire des Français sur les Autrichiens.

1894. — Assassinat du président Carnot par l'anarchiste italien Caserio.

1916. — Offensive allemande de grande envergure, après une préparation d'artillerie de [illegible] la cote 321, jusqu'à l'est de la batterie [illegible], Damloup.

Les Allemands réussissent à enlever les tranchées de première ligne de l'ouvrage de Thiaumont, mais sont repoussés du village de Fleury devant Douaumont ; d'autres attaques sur les bois Vaux-Chapitre et du Fumin, sur le Chenois sont brisées.

A L'ARRIVEE

M. Adolphe Landry, député de la Corse, venant de Paris.

— M. Martelli, secrétaire général de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.

NOMINATION

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination de M. Joseph Gabrielli à l'emploi de commis des douanes à Alger.

Toutes nos félicitations à ce jeune fonctionnaire.

EMPLOIS RESERVES

M. Venturini Jean-Baptiste, ex-soldat du 7e rég. de tirailleurs algériens, a été nommé à l'emploi de commis ambulant à l'octroi de Paris.

— M. Filippi, intérimaire à Lyon, a été nommé facteur de ville à Lyon.

— M. Spinosi, candidat civil, a été nommé facteur des postes dans la banlieue parisienne.

SURETE GENERALE

M. Maracchini Félix-Nicolas-Charles-François, commissaire spécial de police adjoint de 3e classe, hors cadres, à la disposition du ministre de la Guerre, a été nommé, en la même qualité, à la direction de la Sûreté générale.

Le Saucisson **MIREILLE** est le plus apprécié

GENDARMERIE

— M. Pradeura, capitaine à la 15e légion ter., à Ajaccio, est affecté à Figeac.

— M. Rapidel, capitaine à Dunkerque, est affecté à la 15e légion ter., à Ajaccio.

BIÈRE EXTRA-FINE **Brasserie de Monaco**
Agents pour la Corse :
SIMON DAMIANI et Cie 20, Boulevard Paoli

ESSENCES-POUDRES-SAVONS
LOTIONS
L.T. PIVER
AZURÉA · POMPEÏA
FLORAMYE-GERBERA

L'" **UNDERWOOD** "
EST LA MACHINE QUI DURE

SES AVANTAGES

ECRITURE ENTIEREMENT VISIBLE — ALIGNEMENT INDEREGLABLE — BEAUTE D'IMPRESSION — RAPIDITE — ROBUSTESSE — FACILITE DE MANIPULATION — MATIERES PREMIERES ABSOLUMENT GARANTIES — FINI PARFAIT DES ORGANES

L' « UNDERWOOD »
EST MECANIQUEMENT INFAILLIBLE

Plus de DEUX MILLIONS d'opérateurs justifient la réputation de la marque « Underwood ».

Les usines « Underwood » à Hartford (Etats-Unis) sont les PLUS VASTES DU MONDE.

LIBRAIRIE DU « PETIT BASTIAIS »
E. CORDIER & FILS
CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS
Démonstration gratuite
Livraison immédiate
FACILITÉS DE PAIEMENT

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

La Belle Dame

par le Comte Alexis Tolstoï
(Traduction de Serge Persky)

VII

— Sauter du train en cachette, abandonner ses bagages, passer l'hiver ici, ce serait folie, évidemment, mais ce serait si beau... murmura-t-elle.

Le train s'arrêta. Pareilles à des éclairs, des pensées désordonnées traversaient la tête du capitaine. Mais il resta assis. Sur le quai, un Suédois, dont le bonnet de fourrure était muni d'une plaque, leva le bras. Le sifflement aigu de la locomotive veilla les tympans. Le convoi s'ébranla. Lioudmila Stépanovna desserra les poings et parut s'affaisser.

Puis, pour la vingtième fois, Aboœf et elle furent restés dans le couloir, [illegible] dans le coupé, prononçant des paroles qui n'avaient pas de sens. Ils avaient peur de leurs gestes, du contact de leurs mains. Sans détourner les yeux, il la contemplait. Tout en elle, jusqu'au plus petit cheveu, lui paraissait toujours plus séduisant. Lorsque leurs regards se croisaient, le bruit du train se taisait et le temps s'arrêtait.

Devant leur compartiment ouvert passa un gros homme en veste de fourrure fripée. En apercevant la belle dame, il trébucha, laissa tomber son cigare et dit : « Pardon ! » Du revers de la main, Lioudmila Stépanovna se cacha les yeux et rit. Aboœf ferma brusquement la porte vitrée et tira le rideau. Elle continuait à rire. Alors, il l'attira à lui, l'enlaça et se mit à l'embrasser passionnément. Elle garda le silence, puis se leva soudain et, se débattant, s'écria :

— Non, pas cela ! Au nom du ciel !

Son visage s'altéra. Aboœf se prit la tête et sortit du coupé ; se heurtant dans le couloir à un voyageur, il sauta vivement de côté, entra dans son compartiment, verrouilla sa porte, s'étendit, la figure cachée dans l'oreiller, et bientôt s'endormit.

VIII

Il fut éveillé par la certitude qu'« elle » le frôlait, et il s'assit brusquement sur la banquette. Lioudmila Stépanovna était debout près de lui. De deux mains, elle serrait quelque chose contre sa poitrine ; au-dessus de sa tête, la veilleuse électrique voilée de bleu luisait. Aboœf allait se jeter sur la dame d'un seul mouvement de tout son corps, mais il laissa retomber les bras, tant il lut d'effroi dans ses yeux clignotants.

— Que faites-vous ? chuchota-t-il.

Et soudain il comprit tout ce qu'il s'était passé durant les trois derniers jours.

— Rendez-moi le paquet ! ordonna-t-il d'une voix saccadée.

Comme elle se dirigeait en vacillant vers la porte, il la saisit vivement au coude et répéta :

— Vous êtes folle !... Vous êtes folle !...

Elle lança le paquet sur la banquette.

— Je voulais seulement regarder... Je n'en ai pas besoin... Je ne pourrais faire autrement... Il l'a ordonné... Il ne pardonnera pas... Il me dénoncera... Il me tuera... Je n'ai touché à rien... Tenez...

Elle tremblait de tout son corps en regardant Aboœf qui endossait son veston.

Puis il se leva, referma la porte, sans bien s'en rendre compte. Toujours avec la même inconscience, il plongea la main dans sa poche et sortit son revolver ; mais il remit immédiatement l'arme à sa place, en disant :

— Il faudra que vous descendiez à la première station.

Elle répondit en un murmure :

— Merci...

— Attendez ! l'interrompit-il brusquement, vous n'en serez pas quitte de la sorte, vous le comprenez vous-même ; si ce n'est moi, c'est un autre qui sera votre victime. Assez-vous...

Elle se blottit dans un angle de la banquette en continuant à le regarder en face. Puis, sans plus du tout savoir pourquoi, il demanda :

— Pourquoi avez-vous menti ?

— Je n'ai pas menti. Je vous aime.

C'était inattendu, sauvage, cynique. Aboœf murmura :

— Je vous interdis de me dire cela...

— Je vous le jure...

Elle se souleva un peu pour mieux le dévisager et, tout en comprenant qu'il ne croirait plus à rien maintenant, elle continua à répéter d'une voix changée et mal assurée qu'elle l'aimait. Il aurait voulu la battre, l'injurier, mais la répulsion lui contractait la gorge. D'une voix assourdie, comme endormie, elle chuchota :

— Frappez-moi, tuez-moi, que m'importe ! Quand vous m'avez embrassée sur la nuque, je me suis éprise de vous. Il y a deux jours que je vous aime. Jamais personne ne m'a été aussi cher. Je suis une prostituée, une voleuse, une espionne. Vous ne savez pas ce qu'a été ma vie. Je ne suis coupable de rien envers vous. Mon chéri, mon bien-aimé, je vous aime... je vous aime...

(A suivre.)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Éditeurs, à Paris.

HARMONIE DES « NAS »

PROGRAMME

du mardi 24 juin, de 21 à 22 heures
sur la place Saint-Nicolas

Salut à Milan, marche	F. Andrieu.
Dans les Jardins de l'Alhambra, fox-trot	Benech.
Tu Bouche, fantaisie	Yvain.
Les Cigharerus	E. Ramsay.
La Chaste Suzanne, fant.	Gilbert.
Peuple chante, marche	Verealier.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFERENCE INTERALLIEE

Paris, 23 juin.

De source sûre on fait connaître que les gouvernements italien et belge seraient d'avis de fixer au 16 juillet la Conférence interalliée préconisée par MM. Herriot et Mac Donald, lors de leur entrevue des Chequers.

L'Amérique serait conviée à cette Conférence au cours de laquelle on examinera les modalités d'exécution du plan Dawes.

Les problèmes de sécurité et de contrôle militaire en Allemagne feront l'objet d'une Conférence ultérieure qui se réunira sans doute à la fin juillet.

A LA COMMISSION DE CONTROLE INTERALLIEE

UN DEMENTI

Paris, 23 juin.

Le ministère de la Guerre dément l'information parue dans plusieurs journaux selon laquelle le général Dupont aurait remplacé le général Nollet au commandement de la Commission de contrôle interallié à Berlin.

A LA SOCIETE DES NATIONS

ARRIVEE DE M. GODARD

Genève, 23 juin.

M. Justin Godart, ministre du Travail, est arrivé ce matin à Genève où il participera à la Conférence du Travail qui doit se tenir à la Société des Nations.

M. Godard défendra l'observation stricte de la loi des huit heures.

AVIATION

LA COUPE BEAUMONT

Marseille, 23 juin.

Hier s'est disputée à l'aérodrome d'Istres la Coupe Beaumont de vitesse.

L'aviateur Sadi-Lecointe, sur avion Nieuport-Delage, moteur Hispano-Suiza, de 450 CV., a parcouru les 500 kilomètres en 1 h. 37' 49" à la vitesse de 306 kilomètres à l'heure.

Sadi-Lecointe a donc battu le record du monde que détenait l'Américain Alex Pearson, avec 270 kilomètres à l'heure.

On nous communique

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le payement des allocations pour le deuxième trimestre 1924 [illegible] de familles nombreuses, aura lieu dans l'ordre indiqué ci-dessous :

Mardi 24 juin, de la lettre A à la lettre E.
Mercredi 25, de la lettre F à la lettre M.
Jeudi 26, de la lettre N à la lettre Z.
La carte d'identité est de rigueur.

FACULTE DE DROIT D'AIX

(Session d'examens de juillet 1924

Les matières [illegible] pour la première composition [illegible] de première année ; droit [illegible] ; [illegible] année : droit [illegible].

PAROISSE SAINT-JEAN BAPTISTE

Mardi 24 juin : [illegible] Saint-Jean-Baptiste, [illegible] grand [illegible] titulaire et patron.

Lundi soir, à 8 h. 30, [illegible].

Jour de la fête : messes à toutes les demi-heures, à partir de 5 h. 30 jusqu'à midi. A 11 heures : [illegible] 5 heures, vêpres solennelles suivies du panégyrique. Au salut : « Panis Angelicus », de Saint-Saëns, chanté par M. Barboni ; « Tantum Ergo », [illegible] à deux parties de Palestrina. A le sortie, cantiques de [illegible] de la relique, Te Deum.

SYNDICAT DES DOCKERS

Les dockers sont convoqués à la réunion générale qui aura lieu mardi 24 courant, à 8 heures du soir, salle de l'Assistance Publique.

Toute absence sans raison valable sera passible d'amende.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

Paris, 23 juin.

COURS DES CHANGES

	cours précéd.	dernier cours
3 0/0	53,15	53,30
5 0/0	67,80	67,70
Tabacs d'Orient	378	380
Penhöet	965	940
Rente Foncière	2100	2110
Lautaro	706	711
Banque Paris Pays-Bas	1510	1505
Tubize	622	622
Banque Ottomane	758	753
Pathé	487	480
Banque Union Paris	908	895
Union Européenne	»	1055
Vieille Montagne	2015	1975
Haïti 5 0/0 1910	750	746
Montecatini	306	304,50
Suez	13700	13465
Paris Alt	2705	2718
Huile Bambous	1565	1575
Russe 5 0/0 1906	28	27,90
Dombrowa	»	480
Crédit Lyonnais	1617	1592
Grand Bark	106	106
Buzy	94	95
Financière Caoutchouc	149,50	150
Vins et Spiritueux	245	238
Sain Gobain	4900	4888
Pathé Capital	507	777
Chemin de fer Sénégal	822	822
Les Dos Siecilas	157,50	158,50
Oriental Carpet	304	305
Blanzy	»	1885
Lagunas Nitrate	»	286
Tanganyika	143,50	135

MARCHE DES VALEURS

Livre	79,88	79,90
Dollar	18,41	18,43
100 lires	78,85	78,55
100 pesetas	248,75	248,50
100 francs suisses	327,75	327

AVIS DE

DÉCÈS

PIETRANERA

Mme veuve Félix de Moroni ; M. et Mme Horace de Moroni, et leur fils ; Mme et M. A.-T. Piacentini, et leur fils ; Mme et M. J.-B. Ottaviani, et leurs enfants ; M. Coldefy et son fils René ; M. et Mme Claudius de Moroni, et leurs enfants ; Mme veuve Drouet ; M. Henri Drouet, et famille ;

Les familles Huguet de Moroni, Robert de Moroni, Albertini, Marc et Louis de Moroni ; baron A. de Moroni, Hyacinthe et France de Moroni ; Contrivel-Marie de Moroni ; Vincigeurra ; Toto Sanglovanni ; de Figarelli ; Filippetti ; Mariotti ; de Moro-Giafferri ; Merli-Giovellina ; de Montera ; Risieri ; de Bernardi ; Gaudielli ; Campana ; Tournier ; Rafaelli ; Pietri ; Vallicioni ; Sorafini ; Gitte ; Gabrielli ; Campocasso ; Verci, Bey ; Acquatella ; Niesiel ; de Casabianca ; Ghimard ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très regretté,

M. FELIX-ANTOINE de MORONI
Commis principal au P.-L.-M. en retraite

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, cousin et allié, décédé à Pietranera, à l'âge de 68 ans le 22 juin courant, muni des Sacrements de l'Église.

Le service funèbre a eu lieu à Pietranera, et l'inhumation a été faite à Castello-di-Brando le 23 courant, dans le caveau de la famille.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Priez pour Lui !

L'HOTEL FILIPPINI
STAZZONA-OREZZA
est ouvert

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A LOUER, meublée : maison de campagne pour la saison d'été et appartement en ville. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

A VENDRE : 1° villa Choisy, maison et jardin, sis à Algajola ; 2° Maison Flach, ancienne Poste, située à Calvi. S'adresser à Me Battestini, notaire à Calvi.

A VENDRE appartement cinq pièces, 4e étage. Belle situation. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

A VENDRE un 6 CV Mathis avec éclairage et démarrage électriques, revisée, peinture neuve. Une camionnette revisée, peinture neuve. Affaires exceptionnelles. S'adresser aux ateliers Doriat, à Bastia-Toga.

REPRESENTANTS. Importante Maison de [illegible], recherche représentants [illegible]. Ecr. [illegible], 14, rue Pierre-Motte, à Roubaix.

COMPAGNIE FRAISSINET

A partir du 3 juillet prochain, il sera payé, sur les résultats de l'exercice 1923-1924, un acompte de :

13 fr. 50 par titre nominatif (déduction faite de l'impôt sur le revenu) ;

11 fr. 60 par titre au porteur (déduction faite de l'impôt sur le revenu et de la taxe de transmission).

Cet acompte sera réglé, contre remise du coupon n° 14, par la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôt, 75, rue Paradis, à Marseille, chargée du Service financier de la Compagnie Fraissinet.

LES COUTUMES MAROCAINES

Le Sultan des Tolbas à Fez

Fez, 13 juin.

Dans la plaine encore verte des pluies printanières, l'oued Fez pousse ses eaux lourdes que l'Européen endigue. Sur la rive gauche du fleuve, une ville de tentes, ce matin, s'est élevée. Elle se profile sur les vieilles murailles crénelées de la cité de Moulay-Idriss, que domine un dernier plan la masse imposante du Zalar aux flancs pelés. [illegible]

La fête des Tolbas se prépare dans ce [illegible] (Sultan des Tolbas). [illegible]

Ces manifestations n'ont pas une quelque gravité et s'accommodent de quelques gestes de la religion musulmane ; [illegible]

L'événement capital de ces réjouissances est la « nomination » du « sultan des Tolbas », dont la charge éphémère est l'objet de toutes les convoitises, le but de toutes les ambitions, l'espoir longtemps caressé dans l'ombre des médersas crasseuses, où vit et rêve l'étudiant marocain.

Cette charge s'acquiert aux enchères. [illegible]

Le montant de la charge dûment acquitté, nul ne songera plus à en discuter l'importance ; et Sa Majesté chérifienne elle-même viendra un jour le jeune monarque, ou lui mandera un khalifa s'il est retenu loin de Fez.

Il est curieux et intéressant de rechercher les origines de ces fêtes. Naturellement, on se trouve en présence d'une légende poétique et fabuleuse, et d'une chronique peut-être à peine plus certaine. Les deux sont pleines de charme, d'ailleurs ; et les voici :

La légende emprunte au charme oriental et à l'imagination large et colorée des conteurs de ces pays son caractère merveilleux. Jadis, Fez payait un lourd tribut à un rude conquérant [illegible]

Moulay-Réchid fut à son retour à Fez reçu en libérateur. Les plus hautes marques de distinction lui furent accordées, et notamment le droit de grâce. Le Sultan régnant décida, en outre, pour commémorer ces hauts faits, que toutes les années les Tolbas auraient une grande fête pour perpétuer la glorieuse action de l'un d'eux. C'est le tombeau de ce glorieux Moulay-Réchid qu'on visite encore maintenant à l'occasion des réjouissances universitaires. »

Je ne peux donner ici les mille détails dont le conteur arabe embellit la légende que je viens d'esquisser à grands traits. [illegible]

Moulay-Réchid ne serait pas, selon la chronique, un étudiant, mais bien un authentique Chérif du Sud, qui s'empara de Fez en 1664 et fut proclamé Sultan. [illegible]

L'année suivante, le Sultan donna ordre de renouveler cette fête ; mais, cette fois, il laissa aux Tolbas le soin de désigner euxmêmes le plus méritant. [illegible]

Le cérémonie publie, selon l'usage, [illegible] « Augmentez ! augmentez les offres ! disait-il. Ce chiffre est mesquin pour une place de Sultan des Tolbas ! »

Le mot fit fortune et Moulay-Réchid lorsqu'il en fut instruit, s'en montra fort réjoui. [illegible]

La tradition était créée. Elle se perpétua au delà de la mort de Moulay-Réchid, dont le tombeau, situé à Sidi-ben-Harazem, près de la porte Bab-Ftouh à Fez, est devenu un lieu de pèlerinage pour les Tolbas et Oulémas marocains. [illegible]

J'ai donc raison de dire que ces fêtes sont graves. [illegible]

Elles ont dépassé le cadre de l'Université. La ville entière y participe, les humbles s'y divertissent, cependant que les notables sont admis en audience auprès du Sultan, qui en vérité, tient sa puissance de ce peuple épris des choses de l'intelligence et le salue du respectueux : « Allah ! embarek oumar Sidi » (Dieu bénisse ta vie, Monseigneur !)

Rol. F.

Les Propos du Docteur

Les Varices

Héréditaires et fréquentes chez les anciens arthritiques, les varices se plaisent surtout aux membres inférieurs à cause de la lutte du sang veineux contre la pesanteur. Si le membre gauche est le plus souvent atteint, cela tient à la compression de la veine illiaque par l'S illiaque et au passage de cette veine sous l'artère illiaque droite. Les varices ont été décrites de toute antiquité. Les anciens Romains étaient très variqueux : leurs statues et leurs écrits en font foi. Celse a décrit la résection des veines, que subit, avec succès, Marius, le vainqueur des Cimbres. Les professions exigeant la station debout, sont des professions à varices (*variceus fit aruspex*).

Ce n'est que graduellement que les veines abandonnent leur élasticité ; peu à peu elles s'allongent et se courbent et le sang stagne dans les dilatations ampullaires des vaisseaux. C'est par cette stagnation que s'expliquent les œdèmes locaux, les engourdissements, refroidissements, troubles trophiques, ulcérations, coagulation du sang et finalement, la désastreuse phlébite.

Les débuts des varices sont toujours lents et insidieux. Certains sujets présentent évidemment une insuffisance valvulaire des veines, une asthénie congénitale des tuniques, dont le tissu se nourrit défectueusement. En dépit des meilleurs traitements, ces sujets aboutissent fatalement à la dilatation permanente. C'est la dyscrasie veineuse ou diathèse variqueuse des anciens observateurs.

Les vieillards souffrent en grand nombre des varices confirmées et de leurs complications. Ils présentent souvent des troubles trophiques de la peau consistant en taches pigmentaires, avec prurit, eczéma en plaques, sueurs locales, hyperthrophie des systèmes pileux et unguéal, erythésie. Les ulcères, à bords calleux, siègent d'habitude à la face antéro-interne de la jambe ; ils sont très rebelles et peuvent être l'origine de complications septiques. On a aussi décrit, comme trouble thropique, heureusement rare, le pied-bot équin, dû à l'athropie tissulaire, à la névrite et à la tonsité variqueuse. L'infirmité tissulaire des variqueux peut être prévenue par les applications locales de la pommade due à Championnière (parties égales d'axonge camphrée, onguent napolitain, oxyde de zinc et savon médicinal) et par le repos horizontal et les lotions de vin aromatique chaud glycériné.

Les variqueux doivent adopter le régime des arthritiques et éviter la constipation, par le moyen des purgatifs salins principalement. Ils écarteront les obstacles mécaniques entravant le cours du sang veineux : vêtements et corsets trop serrés, jarretières, station debout prolongée. Ils suppléeront à l'insuffisance des parois veineuses par l'emploi des bandages compressifs. Pour ma part, je suis surtout partisan du bas élastique lacé en fil fin de lin, dont la contention est douce, égale et sans la brutalité du bas non lacé ordinaire. Il apporte à la marche un réel soutien, tout en régularisant la circulation et en contrebalançant, dans la station debout, l'action néfaste de la pesanteur. Il est nécessaire que le bas commence aux orteils et remonte au moins jusqu'au dessous du genou ; le cuissard complet est même souvent indispensable. Mais je suis loin d'ordonner le bas à tous les variqueux : il faut respecter les dilatations veineuses chez les congestifs, les cardiaques, les catarrheux et les envisager comme un « diverticulum » déplétif qui joue le rôle de soupape de sûreté. C'est ainsi que j'ai pu faire cesser, chez un commerçant de 66 ans, des crises d'angine de poitrine, par la simple suppression de bas compresseurs dont il usait depuis peu.

Certains médicaments ont une influence avérée sur les veines : le soufre colloïdal, l'extrait de marrons d'Inde, l'ergotine, le capsicum, l'hamamelis et l'hydrastis ; l'iodure et la digitaline chez les cardiopathes vasculaires.

Docteur E.

AUTOMOBILES "SLIM"
Grande Marque. moteurs 16 soupapes à culbuteurs,
Carrosseries signées, Freins sur les quatre roues.
Agent : R. STAATH. 21, Rue de l'Opéra — BASTIA

Société Générale
Capital : 500 millions de fr.
Plus de 1000 Guichets en France et à l'Etranger
Agence à BASTIA, 41, Bd Paoli.
Bureau à AJACCIO : Rue Major Lambroschini.

Le montant des dépôts de la clientèle de la SOCIETE GENERALE s'élève à environ 6 milliards.

LA SOCIETE GENERALE paie, moyennant avis, les domiciliations de sa clientèle. Elle supprime ainsi les risques de perte, de vol et d'erreur dans la manipulation des espèces aux échéances.

Elle ouvre des comptes de dépôt auxquels elle réserve ses meilleurs taux.

LA SOCIETE GENERALE délivre des bons à échéance fixe rapportant un intérêt variant selon les échéances.

LA SOCIETE GENERALE délivre des Lettres de Crédit pour voyages, payables sur toutes les places du monde.

Elle garde les colis précieux et offre à sa clientèle, dans tous ses guichets des compartiments de coffres-forts de sécurité absolue.

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations de change susceptibles de couvrir sa clientèle contre les aléas résultant de la variation des cours.

LA SOCIETE GENERALE conserve en dépôt les titres de sa clientèle, moyennant une rétribution très minime. Les coupons sont détachés des titres, les tirages vérifiés sans que le déposant n'ait à s'en préoccuper. Elle surveille d'avance toutes les opérations de renouvellement, souscription, auxquelles les titres déposés peuvent donner lieu.

Par son important réseau d'Agences en France, la SOCIETE GENERALE peut fournir rapidement et sûrement tous renseignements commerciaux. Elle délivre, à la Maison qui lui en fait la demande, des lettres d'introduction auprès des Agences. Ces lettres permettent à leurs représentants de se documenter sur place et de donner aux affaires qu'ils traitent une absolue sécurité.

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations d'avance sur Titres et sur Marchandises. Les formalités sont réduites au minimum.

Elle ouvre à sa clientèle des crédits documentaires sur toutes les places du monde. [illegible]

LA SOCIETE GENERALE paie à ses guichets tous coupons Français et Etrangers. Elle reçoit tous ordres de Bourse exécutables à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse et sur tous les marchés Etrangers.

Elle tient à la disposition de sa clientèle, par son service spécial de renseignements financiers une documentation sérieuse sur toutes les Sociétés Françaises et Etrangères.

Pour tous renseignements s'adresser à ses guichets.

LES CONSEILS DE MELANIE

LES PETITS POIS

On mange principalement les pois à l'état frais, récemment écossés, vulgairement désignés sous le vocable de petits pois... bien qu'ils soient quelquefois très gros. Les pois verts, parvenus à leur entier développement, et ceux des espèces à très gros grains, comme les « téléphones », sont plus particulièrement désignés comme garnitures du veau ou du pigeon. Les pois secs ne sont pas, comme les haricots secs utilisés tels quels pour la cuisine : on ne peut guère les employer qu'en purée, ou décortiqués.

❁❁❁

Petits pois au naturel. — [illegible]

[illegible] mais les petits pois fins, de bonne qualité, perdent plus qu'ils ne gagnent à être sucrés.

❁❁❁

Petits pois à la bourgeoise. — Faites un roux blanc peu consistant. Faites revenir les pois dans ce roux, sans les y laisser plus d'une ou deux minutes. [illegible]

❁❁❁

Petits pois à l'ancienne. — Retranchez les feuilles extérieures d'une grosse laitue ; entr'ouvrez le cœur ; enfermez-y une branche de sarriette fraîche ; ficelez la laitue pour qu'elle ne se défasse pas par la cuisson ; mettez-la dans une casserole avec deux litres de pois fins fraîchement écossés, une demi-livre de beurre, un demi-verre d'eau et une pincée de sel. [illegible]

❁❁❁

Petits pois à la parisienne. — Laissez tremper dans de l'eau fraîche, pendant un quart d'heure, un litre de pois fins, fraîchement écossés ; égouttez-les et mettez-les dans une casserole sur un feu doux, en ayant soin de les remuer presque continuellement ; ajoutez-y un bouquet de persil et de ciboule, et terminez leur cuisson en les remuant très doucement. [illegible]

MELANIE

SOCIETE MECANIQUE ET DE TRANSPORTS AGOSTINI FRERES

CREATION DES SERVICES AUTOMOBILES BASTIA - AJACCIO (Par VIZZAVONA)

MM. Agostini Frères ont l'honneur d'informer le public que le Service d'autos-cars BASTIA-AJACCIO, et vice-versa, dont l'inauguration avait été annoncée pour le 20 juin commencera le 25 juin.

--- Prix du passage : 45 fr. ---

FOURNITURES GENERALES et INSTALLATIONS ELECTRIQUES
INSTALLATIONS ET FOURNITURES POUR SALLES DE BAINS
PLOMB EN TUYAU
— Maison de confiance —
GUIDUCCI & ROGLIANO
Bastia. — 24-26, Boul. Paoli, — Bastia
[R. C. Bastia 70] Téléph. : 1-60

Bon-Prime à détacher
Prime à nos Lecteurs !
UNE
Belle Photographie d'Artiste de Cinéma
Choisissez vous-même un Portrait dans la liste suivante :
Jean Angelo. Charles Ray.
Jacques Catelain. Mae Murray.
Betty Compson. Gloria Swanson.
Ivan Mosjoukine. Norma Talmadge.
Rodolf Valentino. Douglas Fairbanks.
Ch. de Rochefort. Raquel Meller.
Retournez-le d'une croix et renvoyez au BON à la Revue CINÉA-CINÉ
16, Boulevard Raspail, PARIS
Nom
Adresse
(Joindre un timbre pour frais de port et d'emballage)

BLANCHISSERIE BASTIAISE
INSTALLATION MECANIQUE A LUPINO
P. CASABIANCA, Propriétaire
Blanchissage par procédés nouveaux
Gaufrage de linge et réfection de matelas
Le public est informé que, fin septembre, un Entrepôt sera ouvert en ville où le linge sera reçu.
Des prix spéciaux seront faits pour Hôtels, Pensionnats et Coiffeurs.
[R. C. Bastia 1.017]

Le Tonkin réclame une nouvelle Ligne de Paquebots

Malgré son importance qui ne cesse de croître chaque jour, le Tonkin est une de nos colonies les plus mal desservies. Ses relations avec la métropole, loin de s'améliorer, ont subi une régression qui les ramène à vingt-cinq ans en arrière, et les plaintes des industriels et commerçants sont des plus vives.

L'arrivée du *Chantilly* à Haïphong, le mois dernier, a marqué un progrès, mais il n'est pas très considérable si l'on considère que la durée de la traversée a été de trente-cinq jours, soit égale à celle des vapeurs mixtes des Chargeurs Réunis et des courriers expédiés de France par la voie anglaise alors que les courriers français arrivent en trente jours, quand l'*Orénoque* est disponible à Saïgon.

Trois vapeurs neufs ont été affectés à la ligne d'Indochine, mais il est encore un vapeur russe qui n'est pas adapté aux voyages d'Extrême-Orient, qui est inconfortable et démodé et ne donne satisfaction à personne.

Aussi le Tonkin demande-t-il la mise en vigueur de la convention intervenue en 1920 entre l'Etat et la Compagnie des Messageries Maritimes ; cette convention prévoit la création d'une ligne de paquebots allant de Marseille à Haïphong.

Les Chargeurs ont déclaré qu'ils pouvaient créer cette ligne. Ils disposent pour cela de navires du type *Bodie* qui conviennent parfaitement à cette ligne. Mais leur concours nécessiterait une dépense assez forte. Un tel service ne peut évidemment se passer de subvention. Cependant la subvention serait beaucoup moins élevée que pour la ligne des courriers d'Extrême-Orient. Ces grands courriers coûtent très cher, parce qu'ils voyagent à vide de Saïgon à Yokohama où ils n'ont d'autre rôle que de promener le pavillon français, puis parce qu'ils consomment une quantité énorme de charbon pour atteindre la vitesse des courriers anglais, enfin, parce qu'ils ne peuvent prendre que très peu de marchandises. Autrefois, ils embarquaient de la soie à Changhaï, mais aujourd'hui la soie va surtout vers les Etats-Unis ; aussi, en sont-ils réduits à charger du riz à Saïgon, ce qui ne rapporte guère.

Au contraire, sur la ligne d'Indochine on aura des vapeurs mixtes du type *Porthos*, de vitesse inférieure à celle des grands courriers et pouvant charger plus de marchandises. Haïphong étant leur terminus, ils ne navigueront jamais à vide ; aussi arriveront-ils à faire leurs frais.

Pour la subvention, le Gouvernement général pourrait très bien en prendre sa part, puisqu'en fait il participe déjà à la subvention de la ligne d'Extrême-Orient, en payant, au prix fort, tous les passages administratifs, même ceux des mutilés et des familles nombreuses.

En tout cas, la situation présente ne peut durer.

Il est, en effet, intolérable que plus de six millions de sujets français restent à demi-isolés à cause d'une crise à laquelle il est facile de remédier.

O. S.

ORREZZA-LES-EAUX
(STAZZONA)
« HOTEL ALITTI »
Ouvert du 15 juin au 30 septembre
Le mieux situé :: :: :: :: *Le plus confortable*

ENCORE UNE IDÉE DE CONCOURS : LA PELLICULE D'OR

Les concours du litre d'or et du paquet d'or ont fait que des milliers et des milliers d'honnêtes gens ont passé leurs soirées à compter des grains de mil ou des pâtes à potage. Nous soumettons gracieusement à nos confrères une autre idée de concours : il s'agirait pour les concurrents de dire quel nombre de pellicules serait trouvé, tel jour [illegible] bien se prêter à l'expérience, contre indemnité sérieuse, bien entendu.

SE MEFIER des Nombreuses contrefaçons
RHUM FOX-LAND Grande Marque
EXIGER la Marque

FONDÉE EN 1909

LA MUTUELLE ROUENNAISE

Société de Prévoyance Mutuelle de Capitalisation
Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'Etat
Enregistrée au Journal Officiel de la République Française, par arrêté du 20 juillet 1909

Siège Social	Siège Central
ROUEN (en son hôtel)	PARIS : en son hôtel
RUE DE CROSNE, 22	Bd. MALESHERBES, 60

PRODUCTION

1922 — Nombre de Contrats	35.280
1923 — Nombre de Contrats	46.826
En augmentation	11.556
1922 — Capitaux souscrits	26 Millions 553.600 fr.
1923 — id.	39 Millions 533.800 fr.
En augmentation	12 Millions 980.200 fr.

ENCAISSEMENTS

1922 —	2 Millions 071.873 50
1923 —	3 Millions 204.901 50
En augmentation	1 Million 133.028 00

Progression Générale des Capitaux et Garanties en Cours

A LA FIN DE 1913 : Le Portefeuille des Capitaux en Cours de la Société était de 8 millions 426.500 — Les Réserves mathématiques (Garantie des Adhérents) qui étaient de 505.401.03

A LA FIN DE 1918 : Il s'élevait à 15 millions 605.400 s'élevaient 1 million 659.823.79

A LA FIN DE 1923 : SANS APPORTS Il atteignait 82 millions 489.600 et atteignaient 7 millions 217.388.62

NOTA - Le fonds de premier Etablissement est entièrement amorti et doté pour l'exercice 1923, répartition de 10,20 %

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Innocenzi Charles. Inspecteur départemental pour la Corse, 30, rue de l'Opéra. Bastia.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
16, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli. A BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéances - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de Bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et le renouvellement de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

Compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRE-FORTS

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX
EXCELSIOR
GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.
[illegible]

DIMANCHE-ILLUSTRÉ
EXCELSIOR-DIMANCHE
16 pages ...... 25 cent.
[illegible]

KOLA SPORT
STIMULE
Joseph ROMAGNOLI,
Concessionnaire exclusif
-:- 10, Boulevard Albert 1er - BASTIA -:-

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER
Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

La Valeur Artistique des 24 morceaux de notre Abonnement Musical Hebdommadaire

(Envoyez votre Adhésion avant le 30 juin)

BALLADE DE JEAN ROGISTER. — 1er prix à l'unanimité au Concours [illegible]

MIEPPA TODDEA. — de Verrall (Amsterdam) 1er prix de valse. Une valse nouvelle, originale, charmante [illegible]

ETUDE - VALSE. — de Jules Callery (Roubaix, Nord - France) 1er prix, morceaux de salon. [illegible] style Godard, Thomé, Lack.

GOLDEN BEECHES. — (les Hêtres Dorés) 2me prix morceau très pianistique de Lionel Field à Derbyshire (Angleterre). [illegible]

ROYAL CIRCUS. — de Tréimoin, morceau de salon amusant, facile, gai. [illegible]

DEUX COMPOSITIONS DE A. DE SMIT. Le Prélude, morceau de force moyenne pour piano [illegible] **LA CHASSE** est un morceau amusant sur un vieil air Flamand.

BATARAS. — de G. Lefort, Présidente de l'association des maîtres de danse de France. Bataras est une **SAMBA**, nous publierons avec la musique la théorie de cette danse moderne.

PARFUMS D'IMMORTELLES. — du compositeur ultra moderne Rey-Andreu. [illegible]

MEA CULPA. — 2me prix ex-æquo concours de Valse de Robert de Galland, fils de musicien, ami de l'illustre maître St-Saëns [illegible]

FANTAISIE AUPRES DE MA BLONDE. — Au Concours Int : l'éditeur offrait 2 prix pour des fantaisies sur un air populaire du pays du concurrent. [illegible] **Fiaba**, morceau de Dr. Bertoglio de Milan, voulez-vous être charmé, jouez ce morceau gracieux.

SALTARELLO. — 2me prix, morceau de salon sur 346 concurrents, le Professeur A. Antigo jouit d'une grande réputation sur la côte d'azur.

DONANTE. — (fox-trott-blues) 2me prix de danses modernes. [illegible]

FANTAISIE BRETONNE. — 2me prix de Sellin (Nantes) le choix du motif breton est heureux et musicalement bien traité.

SOUS LES LUSTRES. — 2me prix de danse moderne, fox-trott-blues d'un jeune français habitant la Hollande, les motifs de **sous les lustres** de Pierre Wallet deviendront très, très populaires.

PREMIERE MAZOURKE. — de Adolf Stanislas. Tout Montmartre, tout Paris connaît Stanislas. Ses succès sont nombreux. [illegible]

LA MORT DE WERTHER. — [illegible]

GRISERIE DE PRINTEMPS. — [illegible]

VALSONS. — 2me prix ex-æquo. [illegible]

CHANSON SLAVE. — du Dr. Kaffler de Lemberg (Pologne). [illegible]

LAILA. — Valse du compositeur Norvégien Gorling. 2me prix. Valse populaire mais pas banale, avec une couleur agréable et locale.

SOLEIL COUCHANT. — de Broth-Decruck. Toulousaine, élève du Maître Paul Vidal. 1er prix d'harmonie du Conservatoire de Paris, une musicienne de race, morceau de salon, gracieux et de force moyenne.

Des morceaux difficiles, des morceaux de salon, force moyenne et faciles, des fantaisies et des danses modernes ; voilà en quoi consiste l'abonnement musical.

L'abonné, en plus des 24 morceaux dont nous avons publié la liste, aura droit, au Jour de l'An, à un album de 20 morceaux, broché, couverture luxueuse, intitulé : « Ce qu'on a chanté, dansé et joué durant la Révolution française, le Directoire et l'Empire. »

L'abonné recevra pour 125 francs de musique.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Le prix de *l'Abonnement Musical du Petit Bastiais du 1er octobre 1924 au 1er avril 1925* est fixé à soixante francs, payables comme suit :

20 francs à la souscription, le solde en deux traites de 20 francs au 31 août et 31 octobre 1924.

La souscription sera irrévocablement close le 30 juin.

Les nombreux lecteurs qui ont bénéficié de nos magnifiques primes de musique apprécieront l'intérêt de cet abonnement d'une valeur inestimable.

Nous engageons les souscripteurs à effectuer leur premier versement au crédit de notre compte de chèques postaux : *Marseille* 64-50 (0, 25 c frais seulement).

ABONNEZ - VOUS AVANT LE 30 JUIN !!

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !
LUX
La Reine des Cigarettes
NE COUTE QUE 65 CENTIMES
" LE PAQUET DE 20 "
EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS
R. C. Ajaccio. N° 479

Je Sais Tout
Sommaire : JE SAIS TOUT (du 15 juin 1924)
La vie à bord des grands Transatlantiques. - Les cent mille descendants de la famille. - Prenons garde : La France se dépeuple. - Comment on organise une tournée de chasse en Afrique française. - Le raid Pelletier d'Oisy, par l'image. - Les erreurs scientifiques des artistes. - Le bréviaire du Sans-Filiste : Nid d'abeille et fonds de panier. - Le magnétisme et la vie. La pêche au saumon. - Quarante siècles d'histoire élagués dans le sol : les fouilles d'Alésia. - Petites inventions pratiques. - Le héros de la botanique. - Résultats au centième de seconde : le chronométrage sportif. - Les poissons qui tombent du ciel. - Les grands travaux de la gare de l'Est. - Un aliment plus utile que le pain : le lait.
EDITIONS PIERRE LAFITTE

Médaille d'or GRAND PRIX
CAP CORSE
DAMIANI
Membre du Jury HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1903 ET 1904
R.C. Bastia 1441

N° 2 - Feuilleton du PETIT BASTIAIS

La Femme au Collier de Velours

par ALEXANDRE DUMAS

I

L'ARSENAL

[illegible]

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

[illegible]

« Vous rappelez-vous Fontaney et Alfred Johannot, ces deux figures voilées qui reflétaient toujours tristes au milieu de nos rires, car il y a dans les hommes qui doivent mourir jeunes un vague pressentiment du tombeau ? Vous rappelez-vous Taylor, [illegible] Vous rappelez-vous de Vigny, [illegible] Vous rappelez-vous Lamartine, [illegible]

[illegible]

« Fontaney et Alfred Johannot sont morts, Taylor a renoncé aux voyages, de Vigny s'est fait invisible, Lamartine est député, Hugo pair de France, et Boulanger, mon fils et moi, sommes à Carthage, [illegible]

« O printemps, jeunesse de l'année ! ô jeunesse, printemps de la vie !

[illegible]

« Et maintenant, madame, vous ne vous étonnez plus de cette lettre, n'est-ce pas ? [illegible]

« Maintenant parlons d'autre chose ; [illegible]

« Puis, nous avons passé un peu à l'Europe et beaucoup à Bizerte, [illegible]

(*A suivre*)

49e ANNÉE. — N° 211

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

MERCREDI 25 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. — BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Étranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES

Les Annonces sont reçues à l'Agence et chez nos Bureaux du Journal

1re Page, 8 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 2 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 29 JUIN 1924

PARTI REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE CORSE

JOSEPH GIORDAN

Ancien député de la Corse

Aux Délégués Sénatoriaux

Monsieur le Délégué et Cher Concitoyen,

Candidat du Parti Démocratique et Social Corse à l'élection sénatoriale du 29 juin, je viens solliciter votre libre suffrage.

Vous me connaissez.

Depuis plus de quinze années j'appartiens à votre vie publique. Député de Sartène, de 1914 jusqu'en 1919, j'ai toujours défendu vos droits et soutenu vos intérêts.

Je n'ai été, aveuglément, ni l'homme d'un parti, ni le prisonnier d'un clan.

Mon action ne s'est pas enfermée dans les limites de ma circonscription. Je me suis considéré comme le représentant de la Corse tout entière.

J'ai recherché, dans mon mandat, les occasions qu'il me procurait de rendre service à tous, sans distinguer entre les amis et les adversaires.

Il peut arriver au corps électoral de faire des choix irréfléchis quand il a à élire des hommes nouveaux, qu'il ne connaît point et qui ne connaissent pas leurs électeurs.

Il se trompe rarement quand il est appelé à voter pour un candidat qu'il connaît de longue date, qu'il a jugé à l'œuvre et dont il a éprouvé la sincérité et le dévouement.

C'est pourquoi vous estimerez avec moi que l'élection sénatoriale du 29 juin ne saurait être un scrutin d'équivoque, de confusion ou de surprise, mais une élection faite de clarté, de réflexion et de bon sens.

Elle exclut les manœuvres électorales, le soulèvement des passions, les menées occultes.

Pour moi, je me bornerai à un appel franc et loyal, adressé aux électeurs sénatoriaux qui se prononceront dans la plénitude de leur liberté.

En entrant aujourd'hui dans le Parti Démocratique et Social, je n'ai rien à renier de mon passé politique, sur lequel il serait indigne de moi de jeter le voile.

Je n'ai pas à redouter le jugement impartial que les hommes de bonne foi porteront sur mon attitude.

Le scrutin du 11 mai a rendu inévitable une transformation profonde dans le classement des partis au Parlement. Je me suis rapproché du Parti Démocratique au nom d'affinités politiques, mais aussi, pourquoi ne le dirais-je pas, parce que, ayant gardé le silence, après les incidents du 11 mai, dont j'ai été victime, ma dignité me commandait de ne pas conserver, plus longtemps, une attitude passive.

Ce qui a facilité mon adhésion au Parti Démocratique et Social, c'est que les républicains qui dirigent ou qui composent ce Parti, se sont souvenus que, si j'ai combattu, jusqu'ici, sur un autre point de la brèche, je n'ai eu de haine contre personne, j'ai été juste pour tous, amis ou adversaires, j'ai lutté, sans relâche, de toutes mes forces pour la Corse et pour la République.

Je suis profondément touché de l'accueil qui m'est fait par le Parti Démocratique tout entier. J'aurai à cœur de m'en rendre digne.

Sur le terrain de la politique générale, mon passé indique ce que l'on peut attendre de moi. Vous êtes assurés que je m'attacherai à réaliser, par mes actes, l'idéal républicain d'une justice égale pour tous, mais, surtout, bienveillante au peuple, à ceux qui ont le plus besoin d'aide et de protection.

Sur le terrain de notre politique corse, je consacrerai tous mes efforts à la prompte solution des questions qui sont liées au relèvement de notre Ile et j'apporterai, dans l'accomplissement d'une tâche dont je connais les difficultés, tout mon zèle et toute mon énergie.

C'est dans ces sentiments que j'affronte la lutte et que je sollicite votre concours.

Profondément attaché aux idées de justice et de liberté pour tous, sous l'égide des lois de la République qui sont la sauvegarde de tout progrès dans notre démocratie, si vous m'accordez votre confiance, soyez certain que je marcherai la main dans la main avec mes collègues de la représentation, tous unis dans une même pensée : servir la cause du progrès, la cause de toutes les améliorations sociales et enfin, la grande cause qui nous tient de plus près au cœur : celle de la prospérité et de l'avenir de la Corse.

Si je suis votre élu, je mettrai, demain comme hier, toute mon ardeur patriotique et tout mon cœur à remplir fidèlement mon mandat et à rester digne de votre confiance.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué et cher Concitoyen, les assurances de mes sentiments cordialement dévoués.

J. GIORDAN,
Ancien Député de la Corse.

Discipline

La discipline faisant la force principale des armées est celle qui fait aussi la force principale des partis. Nous l'avons bien vu aux dernières élections.

La victoire que nous avons remportée nous la devons, en grande partie à la cohésion qui dès le premier jour du combat, a régné parmi nos partisans.

Tandis que chez l'adversaire on assistait à des querelles sourdes qui finirent par éclater en jetant partout l'alarme, dans le Parti Démocratique nous donnions l'exemple d'une admirable entente, d'une parfaite adhésion aux idées directives de nos chefs.

Quand des troupes marchent ainsi à la lutte, en rangs serrés, coude à coude, en magnifique communion d'idées, le triomphe n'est pas douteux. Et nous avons eu occasion de le constater le 11 mai.

Nous voilà maintenant à la veille d'une grande bataille. Donnerions-nous, au lendemain d'un si bel élan, d'un si réconfortant accord, donnerions-nous, comme nos adversaires l'on fait à leurs dépens, le spectacle navrant d'une incohérence fâcheuse, de malentendus plus fâcheux et déplorables encore ?

Des esprits inquiets, des personnes susceptibles peuvent avoir mal interprété l'adhésion de M. Giordan au Parti Démocratique, ainsi que la décision prise par nos chefs de le présenter aux prochaines élections sénatoriales comme le candidat seul capable d'assurer le succès.

Et pourtant les faits sont là : la simple annonce de sa candidature a suffi à nous faire atteindre le but que nous poursuivons depuis longtemps : le retrait de M. Coty.

Coty mis hors de combat c'est déjà un immense résultat acquis, résultat dont tous nos partisans doivent se montrer heureux et fiers, car c'était là une menace constante qui planait sur la politique insulaire.

Les circonstances sont donc venues favoriser notre cause et ceux qui ont combattu à nos côtés n'auront pas de peine à le reconnaître.

S'ils protestent, ils n'ont pas tout à fait raison, car dans nos discussions politiques, dans la tournure qu'elles ont prises, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de contenter tout le monde et son père. Ceux qui se croient avoir des titres, que nous ne discutons nullement, à des récompenses, à des compensations qui viendront à leur heure, ne doivent pas, à ce tournant critique, faire acte d'insubordination. Ils doivent, au contraire, envisager avec courage le devoir qui nous incombe à tous. Marcher la main dans la main, pour la plus grande gloire de notre drapeau autour d'une candidature dont on ne saurait nier le prestige et la puissance.

M. Giordan n'est pas Corse, dit-on. Mais M. Giordan a été deux fois député de la Corse et cela est plus que suffisant pour lui donner droit de cité parmi nous.

Il nous apporte, en outre, avec son expérience parlementaire de deux législatures, la noble ambition de travailler à la prospérité de l'Ile, sans compter les nombreuses et chaudes sympathies qu'il a su se créer et qu'il conserve encore dans tous les partis insulaires.

En présence de toutes ces considérations, nous croyons que le Parti Démocratique doit faire bon accueil à la candidature de M. Giordan et faire acte de discipline en s'inclinant devant la décision prise, dans la méditation d'un examen consciencieux de toutes les possibilités, par des chefs auxquels nous avons, jusqu'à ce jour, accordé toute notre confiance.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Les pourparlers de M. Herriot

A LONDRES, M. HERRIOT A REÇU M. RAKOWSKY

Paris, 24 juin.

Au cours du voyage qu'il vient d'entreprendre en Angleterre, M. Herriot a reçu dimanche soir au Claridge-Hôtel de Londres, M. Rakowsky, délégué des Soviets, et s'est longuement entretenu avec lui.

M. HERRIOT EN BELGIQUE

Bruxelles, 24 juin.

M. Herriot a exposé aux ministres belges les résultats de son entrevue avec M. Mac Donald.

Le Président du Conseil a déclaré qu'une note franco-anglaise exigeant la reprise du contrôle militaire interallié avant le 30 juin sera envoyée à l'Allemagne.

Il a souligné que les garanties réclamées par la France ont été considérées comme légitimes par le chef du gouvernement anglais, et a ajouté que la conclusion de plusieurs pactes de non-agression et d'assistance avec la participation des voisins de l'Allemagne a été envisagée, ainsi que diverses garanties d'exécution économiques et de sécurité qui pourront être exigées du Reich.

On compte que la Belgique adhérera à ces vues.

Les ENTRETIENS DE LA JOURNEE

M. Herriot, accompagné de M. Herbette, ambassadeur de France en Belgique, et de son chef de cabinet, M. Bergery, s'est rendu ce matin, à 10 heures au ministère des Affaires Etrangères où l'attendaient MM. Theunis, président du Conseil belge, et Hymans, ministre des Affaires Etrangères.

Les hommes d'Etat ont conversé jusqu'à 11 heures et ont examiné les différents problèmes de politique extérieure dont M. Herriot s'était déjà entretenu avec M. Mac Donald.

A 11 heures sont arrivés MM. de Perretti della Rocca, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires Etrangères français, le vicomte Avignon, Terlinden et Berger.

Après l'entretien, M. Theunis a invité à déjeuner MM. Herriot et Hymans.

Les conversations ont été reprises dans l'après-midi.

Les chefs des services belges intéressés aux affaires de la Ruhr et de la Rhénanie y ont assisté.

M. Herriot a déclaré à ses collègues belges qu'il était très satisfait de l'entretien des Chequers et que les revendications françaises avaient trouvé auprès de M. Ramsay Mac Donald le meilleur accueil.

UNE IMPORTANTE INTERVIEW

Interviewé ce matin par un journaliste belge, M. Herriot a dit qu'il est disposé à accorder son appui aux masses démocratiques allemandes qui sont sincères, mais qu'il combattra avec la plus grande énergie les troubleurs de paix.

« Je suis un idéaliste, a-t-il dit, mais pas un naïf. »

Parlant des garanties de sécurité en cas d'agression préméditée de l'Allemagne, le Président du Conseil français a déclaré :

« J'ai l'assurance qu'un pacte défensif sera conclu à bref délai qui liera la France, la Belgique et l'Angleterre.

« J'ai obtenu la promesse formelle qu'aujourd'hui, comme en 1914, une attaque allemande retrouverait l'Angleterre aux côtés de la France et de la Belgique.

« Lorsque l'Allemagne sera mise en règle non seulement avec les réparations, mais avec les questions de sécurité, nous discuterons alors la question de son admission dans la Société des Nations. Il n'en saurait être question avant. »

M. Herriot a ensuite exposé les raisons qui l'ont amené avec M. Mac Donald à envisager la convocation de la Conférence interalliée qui doit se réunir à Londres vers le 16 juillet.

Au cours de cette Conférence, à laquelle les Etats-Unis seront certainement invités à participer, en dehors des conversations, deux questions seront spécialement étudiées : les réparations et les modalités d'application du plan des experts.

LA JOURNEE DE M. HERRIOT

M. Herriot a visité ce matin le pittoresque marché aux fleurs de Bruxelles, puis est rentré à son hôtel où il a reçu une délégation de la Conférence interparlementaire du commerce, qui lui a été présentée par M. Channet.

Dans l'après-midi, après avoir déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu belge, M. Herriot a rendu sa visite au glorieux bourgmestre M. Max, à l'Hôtel-de-Ville.

LE COMMUNIQUE A LA PRESSE

Après la conférence qui a pris fin à 18 heures, la présidence du Conseil belge a remis un communiqué à la presse, duquel il ressort que M. Herriot a exposé la conversation qu'il a eue aux Chequers avec M. Mac Donald.

Le Président du Conseil français et ses collègues belges expriment leur espoir qu'une collaboration plus étroite entre la France, l'Angleterre, la Belgique et l'Italie assurera à bref délai l'application du plan des experts.

Le communiqué insiste sur l'accord qui règne quant aux garanties de sécurité, au renouvellement des contrats du M. I. C. U. M., à la régie des chemins de fer allemands.

Il confirme que l'esprit d'étroite amitié et la confiance réciproque ont permis de constater les progrès sérieux réalisés et que la prochaine Conférence se trouvera à même de donner au problème des réparations une solution équitable.

EN CHINE

L'ATTENTAT CONTRE M. MERLIN

Paris, 24 juin.

De Canton on télégraphie que des mariniers ont repêché dans la rivière, près de la ville, le corps d'un

M. MERLIN
Gouverneur Général de l'Indo-Chine

Annamite sur lequel on a trouvé une cartouche de dynamite de fabrication française intacte.

La police croit que ce cadavre est celui de l'auteur de l'attentat qui faillit coûter la vie à M. Martial Merlin, gouverneur de l'Indo-Chine.

EN ESPAGNE

LE PROCES DES GENERAUX BERENGUER ET NOVARO

Madrid, 24 juin.

Les débats du procès des responsables du désastre du Maroc se poursuivent devant la Cour suprême de Madrid.

Aujourd'hui, M. Viguri, ancien ministre, a plaidé pour le général Novaro.

M. Viguri a rappelé les qualités d'organisation et de sang-froid de son client, ainsi que sa belle conduite au Mont Arrouit. Il s'est attaché à démolir toutes les accusations portées contre le général Novaro et a demandé l'acquittement.

Le Conseil de guerre a délibéré et a établi que les retraites du Mont Arrouit et d'Aumale furent ordonnées par le haut-commissaire.

Le Procureur du gouvernement a ensuite développé son réquisitoire.

LIRE DEMAIN :

MA REPONSE A M. COTY
par JOSEPH GIORDAN

A l'"Officiel"

ECOLE DE VINCENNES

Paris, 24 juin.

Sont admis à l'Ecole de Vincennes (Séries A et B. Artillerie coloniale) : MM. Colonna, maréchal des logis-chef. Rocchi, maréchal des logis. Angeli, — Campretti, —

ECOLE DE SAINT-CYR

Le nombre de points nécessaires aux candidats à l'Ecole militaire de Saint-Cyr est fixé à 570.

La première liste serait publiée aujourd'hui.

ELECTION SENATORIALE

CHEMINS DE FER DEPARTEMENTAUX

La Compagnie de Chemins de fer départementaux, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'à l'occasion de l'élection sénatoriale qui aura lieu à Ajaccio le dimanche 29 juin 1924, des trains spéciaux de toutes classes seront mis en circulation entre Bastia et Ajaccio et vice-versa pour le transport des délégués sénatoriaux et autres voyageurs, aux jours et heures fixés ci-dessous :

1° de Bastia à Ajaccio le samedi 28 juin 1924

Bastia (départ), 9 heures ; Lupino, 9 h. 08 ; Furiani, 9 h. 16 ; Biguglia, 9 h. 27 ; Borgo, 9 h. 40 ; Lucciana, 9 h. 45 ; Casamozza, 10 h. 16 ; Prunelli, 10 h. 21 ; Barchetta, 10 h. 39 ; Ponte-Nuovo, 10 h. 56 ; Ponte-Leccia, 11 h. 09 ; Francardo, 11 h. 25 ; Omessa, 11 h. 45 ; Soveria, 12 heures.

Corte (déjeuner), arrivée, 12 h. 19 ; départ 13 h. 04.

Poggio, 13 h. 27 ; Venaco, 13 h. 36 ; Vivario, 14 h. 13 ; Tattone, 14 h. 39 ; Vizzavona, 14 h. 57 ; Bocognano, 15 h. 24 ; Tavera, 15 h. 38 ; Ucciani, 15 h. 54 ; Carbuccia, 16 h. 14 ; Mezzana, 16 h. 29 ; Caldaniccia, 16 h. 41 ; Campo di Loro, 16 h. 48 ; Ajaccio (arrivée), 17 heures.

2° d'Ajaccio à Bastia le lundi 30 juin 1924

Ajaccio (départ), 12 h. 30 ; Campo-di-Loro, 12 h. 40 ; Caldaniccia, 12 h. 47 ; Mezzana, 12 h. 58 ; Carbuccia, 13 h. 21 ; Ucciani, 13 h. 58 ; Tavera, 14 h. 01 ; Bocognano, 14 h. 39 ; Vizzavona, 14 h. 58 ; Tattone, 15 h. 09 ; Vivario, 15 h. 30 ; Venaco, 16 h. 01 ; Poggio, 16 h. 10.

Corte, arrivée, 16 h. 28 ; départ, 16 h. 38.

Soveria, 17 h. 03 ; Omessa, 17 h. 14 ; Francardo, 17 h. 30 ; Ponte-Leccia, 17 h. 53 ; Ponte-Nuovo, 18 h. 08 ; Barchetta, 18 h. 27 ; Prunelli, 18 h. 36 ; Casamozza, 18 h. 48 ; Lucciana, 18 h. 54 ; Borgo, 18 h. 59 ; Biguglia, 19 h. 11 ; Furiani, 19 h. 19 ; Lupino, 19 h. 30 ; Bastia (arrivée), 19 h. 35.

PALMES ACADEMIQUES

Ont été nommés *Officiers d'Académie* :

M. Ajaccio Joseph-Marie, publiciste, à Corte.

M. Alessandri Jean-Baptiste-Joseph, commissaire de 1re classe de la Marine, à Lorient : auteur de diverses études scientifiques.

M. Bertandi André, publiciste, à Omessa.

Mlle de Rossi Juliette-Ignacette, professeur de musique, à Ajaccio.

M. Ferucci Jean-Thomas, président de société d'éducation physique, à Corte.

M. Franceschini Xavier-Jean-Ambroise-Alexandre, publiciste, à Ajaccio.

M. Giorgi Louis, journaliste, à Paris.

M. Guidicelli Antoine-Baptiste, trésorier général de société d'éducation physique, à Alger.

M. Gozzi Camille-Philippe, photographe d'art à Rochefort-sur-Mer.

M. Kerssady Arsène-Pierre-François, à Ajaccio : auteur de diverses publications littéraires.

M. Manfredi Jean-Etienne, à Hanoï : collaboration à des publications artistiques.

M. Mattei François-Marie, éditeur, compositeur de musique, à Ajaccio.

M. Olivieri Alphonse, homme de lettres, à Paris.

M. Paganelli Marc-Marie, à Paris : services rendus à l'éducation physique.

M. Paradi Henri, à Nice : services rendus aux arts.

M. Patacchini Jean-Antoine, publiciste, à Bonnais.

M. Pianelli Tiburce, à Frenda (Oran) : services rendus à l'art musical.

M. Ristori Jules-Emile-Paul, capitaine, membre d'une section d'études au service historique de l'armée, à Paris.

M. Spinosi, conférencier, à Alger.

M. Suzzoni Jules, professeur de musique, à Corte.

M. Taddei Barthélemy, vice-président de société d'éducation physique, à Brive.

ALCOOL de MENTHE AMERICAINE
le plus concentré
[illegible]

Chronique Sportive

Dimanche 29 juin, à 15 heures, aura lieu au stade Olympique une réunion sportive comportant deux parties :

Première partie : Athlétisme

100 mètres, 800 mètres, 3.000 mètres
Relais suédois (400, 300, 200, 100).
Saut en hauteur avec élan.
Saut à la perche.
Saut en longueur avec élan.
Lancement du poids.

Deuxième partie : Boxe

Un combat de débutants de trois rounds de deux minutes.

Deux combats de professionnels.

Nous pouvons, dès à présent, annoncer le départ de coureurs de marque, tels que Girard et Noël, qui se disputeront les deux premières places au championnat de Corse de cross-country.

Chronique Financière

COMMENT CHOISIR SES PLACEMENTS

Les Changes, après avoir ouvert la semaine en baisse sensible sur les cours du dernier vendredi (Livre 78.35 contre 80.55) se sont à peu près stabilisés autour de 80 frs pour la livre et de 18,50 pour le Dollar.

Sans marquer une animation plus grande le marché s'est toutefois montré meilleur et la cote du terme s'inscrit en fin de semaine en reprise assez sensible. La liquidation a été aisée, les reports valant 5 0/0. Cette hausse ne s'est pourtant pas produite sans à-coups et un accès de faiblesse inattendu dans le milieu de la semaine a failli arrêter les dispositions plus favorables qui semblaient se manifester, le marché s'est néanmoins ressaisi à la faveur d'un réveil des Banques et la cote clôture en tendance améliorée.

Certes, les incertitudes de notre politique extérieure et les complications militaires possibles de la part de l'Allemagne nationaliste sont encore des motifs assez puissants pour enrayer le désir de travailler qui recommence à se manifester mais l'évolution de la crise politique semble indiquer également que nous arrivons à la fin de l'évolution de la crise boursière.

Enfin les déclarations du Gouvernement relatives à l'impôt sur le Capital qui n'est pas envisagé dans les circonstances présentes vont apporter au portefeuille inquiet un apaisement tout au moins provisoire.

Nos Rentes sont fermes 4 0/0 17 — 56.20 c/ 55.80 — 6 0/0 79.90 c/ 79.70.

Les Banques tiennent la vedette et sont très activement traitées, le mouvement bien amorcé pourrait se poursuivre, **Paris** 1510 — **Union Parisienne** 905 — **Lyonnais** 1640 ; après 1665 avec de nombreuses transactions.

Le Suez est un peu délaissé, dernier cours (13.330).

La Bay se partage avec les Banques les faveurs de la spéculation et s'enlève de 2232 à 2399 très susceptible de faire beaucoup mieux encore.

Péchiney. — L'assemblée qui examinera le 30 juin les comptes de l'exercice 1923 ne se bornera pas à enregistrer le magnifique résultat qui se traduit par la progression des bénéfices de 18 à 25 millions, elle entendra aussi croyons-nous les déclarations les plus optimistes et les actionnaires apprendront avec plaisir que l'exercice en cours s'annonce lui-même d'une façon très brillante. Au mois d'avril, la Société a élevé son Capital à 200 millions dans le but d'augmenter encore ses moyens de production et aussi ses participations déjà nombreuses. L'action semble toujours présenter un intérêt particulier au cours actuel de 950 francs environ.

Mines d'Anzin. — Parmi les grandes valeurs de charbonnages qui doivent retenir l'attention des capitalistes, nous signalons l'action Mine d'Anzin qui se négocie aux environs de 1.200 francs avec un dividende de 50 francs distribué en mai dernier. La situation de trésorerie de cette affaire est excellente, les provisions et réserves diverses dépassent largement 80 millions. L'avenir de cette compagnie qui a achevé presque entièrement son œuvre de reconstitution se présente dans des conditions particulièrement favorables.

Bec Auer. — Cette entreprise qui a débuté modestement il y a 32 ans a pris un développement considérable. Aujourd'hui, l'activité sociale embrasse tout le domaine de ce qui concerne l'appareillage et le chauffage. La compagnie possède deux usines et ses fabrications sont infiniment variées. En 1921, le **Bec Auer** a obtenu de la Ville de Paris la fourniture des appareils pour l'éclairage par le gaz surpressé. Les dividendes se sont élevés à 50 francs et l'action au cours de 1000 francs environ représente un placement intéressant. Le bilan présente une situation financière particulièrement solide.

Distilleries Cusenier. — Le 19 avril, nous avons consacré une étude à cette affaire. Le cours de l'action était alors de 5.500 francs aujourd'hui, nous sommes à 6.160 francs. Il nous semble que le mouvement ne doit pas s'arrêter. En effet, l'assemblée du 14 juin a voté un dividende de 150 francs ainsi que le remboursement de 250 francs et qui achève d'amortir complètement le Capital. Le chiffre d'affaires pour le premier semestre 1924 est en augmentation de 40 millions, les marchandises sont inventoriées au prix de revient, la situation de trésorerie est particulièrement belle et il nous semble qu'un achat au cours actuel qui comprend encore le dividende et le remboursement du Capital sera assez justifié.

Phénix-Incendie. (3560). Les actionnaires se réuniront le 9 juillet prochain pour voter l'augmentation du Capital Social (16 millions au lieu de 4.) A son tour la compagnie du Phénix-Vie (11460) vient de décider l'augmentation de son Capital par prélèvement sur les réserves et en même temps remboursera le nominal de ses actions à 500 frs déjà versés. Le Capital social sera porté de 4 à 6 millions et chaque action sera échangée sans bourse délier contre 3 actions nouvelles de 500 francs.

Union européenne Industrielle et financière. — (1036) gagne actuellement 14 0/0 net de son capital social. Cette Société a des participations d'avenir très intéressantes. La situation de son important portefeuille est excellente et les bénéfices réalisés dans ses nombreuses participations, font de ce titre un placement de tout premier ordre et susceptible de grosse plus-value.

BANQUE DE LA CORSE.

VOLT
L·T·PIVER
ESSENCE — POUDRE — LOTION
Le plus persistant des Parfums

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui mercredi 25 juin 1924, vingt-sixième semaine, 177e jour de l'année, 189 à venir.

Lune : der. quart. le 24 ; nouv. le 2 juil. Soleil : lever, 4 h. 46 ; coucher, 20 h. 2.

Aujourd'hui : saint Guillaume, abbé ; saint Prosper. Demain : saints Jean et Paul ; saint Vigile.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 21° ; à 12 heures, 21° ; à 18 heures, 20°. Minima, 19° ; maxima, 25°.

Etat du ciel : couvert (f. 10) ; vents variables ; mer peu houleuse.

Hauteur de la pluie au pluviomètre : 3 millimètres.

Baromètre : 764mm à 9 heures.

EPHEMERIDES

1530. — La Confession d'Augsbourg, formulaire célèbre, rédigée par Mélanchton et contenant en vingt-huit articles la profession de foi des luthériens fut présentée à la réunion de la Diète d'Augsbourg.

1848. — Mgr Affre, archevêque de Paris, périt sur la barricade du Faubourg Saint-Antoine, où il était allé porter des paroles de paix.

Deloit né à Saint-Rome-de-Tarn en 1793.

1916. — Dans la région de Verdun, une attaque allemande est repoussée sur les pentes sud du Mort-Homme, à la cote 304 et à Chattancourt.

Dans les Vosges, les Allemands sont repoussés de la vallée de la Fave.

CARNET ROSE

Nous apprenons de Tomino, avec un réel plaisir l'heureuse délivrance de Mme Joseph Raffaeni, qui a donné le jour à un superbe garçon, qui a reçu les prénoms de Dominique-Sébastien.

Aux heureux parents et grands parents nous présentons nos plus sincères félicitations.

ECOLE DE VINCENNES

Les candidats dont les noms suivent, ont été déclarés admissibles à la section A de l'Ecole d'administration militaire de Vincennes, à la suite des épreuves écrites du concours de 1924 :

Guglielmi, sergent-major au 100e rég. d'infanterie.

Magna, maréchal des logis au 29e rég. d'artillerie divisionnaire.

Giovannoni, sergent-major au 173e rég. d'infanterie.

Battistelli, sergent-major au 17e rég. de tirailleurs algériens.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

M. Antonetti, receveur buraliste de 2e classe à Six-Fours, a été nommé à Peyenne.

INSTITUT AGRONOMIQUE

MM. Baldacci et Franzini ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Institut national agronomique.

Le Saucisson MIREILLE est le MEILLEUR

AU PORT

Le vapeur **Lombardo** est arrivé de La Maddalena avec 4 passagers et est reparti pour Livourne avec 27 passagers.

— Le voilier italien **Nicola-G** a relâché dans notre port par suite du mauvais temps, devant se rendre à Gênes avec 140 fûts de vin.

Les deux candidats à la Présidence de la Haute-Assemblée
En haut : M. BIENVENU-MARTIN
En bas : M. DE SELVES, élu.

DERNIÈRE HEURE

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

BELLENGER (sur bicyclette « Peugeot ») GAGNE LA DEUXIEME ETAPE

Cherbourg, 24 juin.

La deuxième étape du Tour de France cycliste s'est courue aujourd'hui sur le parcours Le Havre-Cherbourg (371 kilomètres).

Le coureur français Bellenger est arrivé premier à 16 h. 34' 31", réglant au sprint Ville, Frantz, Jacquinot, Huyswaerts, Mottiat et Sellier.

A 16 h. 34' 53" sont arrivés Gérard, Demay, Cuvelier, Fontan, Degy, Alavoine, Curtel, Rich, Bottecchia, Muller, Colleu, Dejonghe, Aymo, Englebert, Hensghem, Buysse, Scieur, Tiberghien, Barthélemy, Henri Pélissier, Brunero, Valazza, Enrici, Beckmann, Goethals, Vertematti, Masson.

L'excellente performance de Bellenger n'étonnera pas les sportsmen quand ils sauront que le populaire Romain montait une bicyclette impeccable signée, naturellement, *Peugeot.*

ENTREVUE COMMUNISTE

Paris, 24 juin.

On télégraphie de Dusseldorf que MM. Cachin, Barbecot, Desoblin et Huebler ont eu, aujourd'hui, une entrevue avec les communistes allemands.

Au cours de cet entretien, le rapport des experts a été examiné.

AVIATION

UNE BELLE PERFORMANCE AMERICAINE

Paris, 24 juin.

On mande de New-York que le lieutenant aviateur Maughan a effectué le parcours New-York-San Francisco, soit 2.670 milles, avec cinq escales comprises, en 21 heures 48.

en Italie

L'ASSASSINAT DE M. MATTEOTTI

DES POURSUITES CONTRE LE CORRIERE ITALIANO

Rome, 24 juin.

A la suite de l'enquête ouverte à l'occasion du meurtre du député Matteotti, des poursuites judiciaires vont être engagées contre la Société éditrice du *Corriere Italiano*, pour campagne tendancieuse et défaut de comptabilité.

LES FASCISTES ENVAHISSENT LE DOMICILE D'UN SENATEUR

Turin, 24 juin.

Hier, à Turin, de nombreux fascistes ont fait irruption dans la maison qu'habite M. Frassati, sénateur, directeur de la *Stampa*.

Les fascistes ont brisé tous les meubles et ont brûlé de nombreux dossiers.

M. Federzoni, ministre de l'Intérieur, a ordonné que des recherches très actives soient entreprises pour mettre en état d'arrestation les coupables qui seront déférés aussitôt devant les tribunaux compétents et sévèrement punis.

LIRE EN 4e PAGE :

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

LA FEMME AU COLLIER DE VELOURS
par ALEXANDRE DUMAS

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Canazzi, Mme Canazzi-Favale, et leurs enfants ; M. Henry Languillaire, Mme Languillaire-Favale, et leurs enfants ; M. et Mme Augustin Favale, et leurs enfants ; M. Laurent Raffalli, Mme Raffalli-Favale, et leurs enfants ; M. et Mme Frédéric Favale, et leur fille ; Mme Ghiglierini-Favale, et ses enfants ; Mme veuve Caffarelli-Favale, et ses enfants ; Mlle Judith Lombardi ; Mme veuve Lavaggi-Lombardi ; Mme veuve Lombardi, de Paris ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. FRANÇOIS FAVALE

leur père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, décédé à l'âge de 82 ans, muni des Sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le mercredi 25 courant à 2 h. 30.

On se réunira au numéro 17 du boulevard Paoli (annexe de l'Hôtel de France).

Les membres de la Société de l'Assistance Publique sont priés d'assister aux obsèques de

M. FRANÇOIS FAVALE
Membre participant

Réunion à 2 h. 30 à la maison mortuaire, 17, boulevard Paoli.

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A LOUER villa. S'adresser Boulangerie Pieretti, Toga-Bastia.

A VENDRE : 1° villa Christy, maison et jardin, sis à Algajola ; 2° Maison Finch, ancienne Poste, située à Calvi. S'adresser à Me Balestrini, notaire à Calvi.

A VENDRE appartement cinq pièces, 4e étage. Belle situation. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

A VENDRE un 6 CV Mathis avec éclairage et démarrage électriques, revisée, peinture neuve. Une camionnette revisée, peinture neuve. Affaires exceptionnelles. S'adresser aux ateliers Dorial, à Bastia-Toga.

REPRESENTANTS. Importante Maison de laines à matelas, recherche représentants commiss. bien introd. pour Corse. Ecr. avec réf. Roels et Boncorè, 14, rue Pierre-Motte, à Roubaix.

ENTREPOT GENERAL DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
LAURENT COLOMBANI
6 bis, Rue de l'Opéra — BASTIA
Chaux — Ciments — Plâtres
Tuiles — Briques — Carreaux
Tuyaux — Fers — Couleurs
Planches, etc.
Prix réduits
[Registre de Commerce Bastia, n° 670]
TÉLÉPHONE : 0.79

ORE ZZA-LES-EAUX
(STAZZONA)
« HOTEL ALITTI »
Ouvert du 15 juin au 30 septembre
Le mieux situé :: :: :: Le plus confortable

Pulvérisateurs « VERMOREL »
Soufreuses à dos et à traction
Presses : Fouloirs : Alambics.
Vente et Réparations
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
9 et 21, rue de l'Opéra. — BASTIA
R. C. Bastia 492.

LA BOURSE

Paris, 24 juin.

	cours précéd.	dernier cours
3 0/0	53.50	53
5 0/0	67.70	67.15
Tabacs d'Orient	380	385
Péchiney	980	985
Rente Foncière	3110	3000
Lautaro	711	729
Banque Paris Pays-Bas	1505	1500
Tubize	622	627
Banque Ottomane	753	757
Pathé	488	489
Banque Union Paris	885	900
Union Européenne	1035	1100
Suez	13405	12860
Vieille Montagne	1975	1965
Haïti 5 0/0 1910	746	749
Mokta-el-Hadid	201,50	216
Paris Alb.	2710	2730
Huta Bankowa	1575	1599
Russe 5 0/0 1906	27,00	28,15
Crédit Lyonnais	1502	1505
Orosdi Back	198	101
Bozy	95	96
Financière Cambodgienne	150	154,50
Vins et Spiritueux	238	248
Soie Givet	4866	4950
Pathé Capital	777	507
Chemin de fer Santa-Fé	822	849
Les Deux Etoiles	158,50	158,50
Oriental Carpet	305	309
Blanzy	1005	1067
Laguna Nitrate	200	149
Tanganyika	155	159,50

MARCHE DES VALEURS

Livre	78,90	82
Dollar	18,43	18,97
100 lires	79,85	81,90
100 pesetas	219,50	234,50
100 francs suisses	327	338

Ce qu'a écrit M. Herriot

L'Exportateur Français publie les extraits suivants d'articles parus dans ses colonnes sous la signature de M. Herriot qui fut un de ses plus fidèles collaborateurs.

Il a semblé à l'Exportateur Français à l'heure où, dans des circonstances difficiles, M. Herriot devient chef du gouvernement qu'il n'est pas inutile de rappeler ses idées de jadis restées surtout celles d'aujourd'hui.

[illegible]

1920, 7 octobre.

[illegible]

1921, 6 janvier.

[illegible]

Pour aborder la discussion de ce problème, il faut que l'Allemagne nous donne les gages de sécurité que nous avons le droit de réclamer, qu'elle désarme d'abord, qu'elle répare ensuite : M. Herriot sait qu'elle n'est disposée à accomplir spontanément ni l'une ni l'autre de ces obligations et qu'il faudra l'y contraindre :

1921, 6 janvier.

[illegible]

— Vous désirez commercer ?
— Désarmez.
— Réparez.
— Après nous verrons...

[illegible]

1920, 6 mai.

[illegible]

Et parmi les concours que nous devons nous assurer, il n'en est pas de plus précieux que celui de l'Angleterre :

1921, 2 juin.

[illegible]

1921, Septembre.

[illegible]

[illegible]

1923, 25 Janvier.

[illegible]

De son voyage il n'est pas revenu comme certains Moscoutaires avec un enthousiasme débordant et une aveugle adoration :

[illegible]

M. Edouard Herriot estime donc qu'il est nécessaire de reprendre contact avec la Russie soviétique, sympathie ou antipathie pour son régime mise à part, — dans notre intérêt commercial, et plus encore afin de ne pas pousser la Russie dans les bras de l'Allemagne pour le plus grand profit de celle-ci.

1922, 8 mai.

[illegible]

Si nous voulons donner un aperçu à peu près complet des idées de M. Edouard Herriot sur la politique économique de la France en Europe, il nous faudrait encore parler des nouvelles nations issues de la grande guerre, Roumanie, Yougoslavie, etc. Notre nouveau ministre des Affaires étrangères suit avec attention et sympathie leur développement et se déclare prêt à le favoriser dans l'intérêt de la paix et du développement de nos exportations :

Faisons-lui donc confiance quand il le résume en ces termes :

1921, 17 mars.

[illegible]

1920, 1er Avril.

[illegible]

(L'Exportateur Français.)

Education Physique

Propriétés Générales du Système nerveux

Le système nerveux, composé de masses centrales et de prolongements périphériques répandus dans les diverses parties de l'organisme, assure la « vie de relation » avec le monde extérieur en percevant les sensations et en provoquant les mouvements. Il règle la « vie de nutrition » dont il coordonne les fonctions. Il est le siège de la « vie intellectuelle » englobant la conscience, la mémoire et la volonté.

Le système nerveux est constitué par un ensemble de « centres » résultant du groupement de « cellules nerveuses ». Les divers centres sont en rapport entre eux et avec les différentes parties du corps, au moyen de faisceaux de fibres nerveuses. L'ensemble d'une cellule et d'une fibre constitue le « neurone ».

Les cellules nerveuses présentent une différence entre les autres cellules, elles sont étoilées et ont des prolongements qui par assemblage forment les nerfs.

Au point de vue de leurs fonctions, on peut les classer en trois groupes : 1° Cellules réceptrices ou sensitives, aptes à percevoir les impressions ; 2° Cellules ordonnatrices ou motrices, qui sont le point de départ de l'impression motrice ; 3° Cellules psychiques, dans lesquelles s'élaborent les manifestations de l'intelligence.

La fibre nerveuse est l'élément conducteur mettant les cellules nerveuses en rapport les unes avec les autres et avec les organes périphériques. Elle se compose d'une partie essentielle, le « cylindraxe », qui est coloré de la gaine à myéline, constituée par une succession de manchons que séparent des étranglements et qui sont remplis de « myéline », substance huileuse destinée à protéger le cylindraxe. Le tout est contenu dans une gaine appelée « gaine de Schwann ».

D'après le sens suivant lequel se fait la conduction nerveuse, on divise les fibres en deux groupes :

1° Fibres centripètes, ou sensitives, conduisant l'excitation, généralement sensitive, de la périphérie aux cellules réceptives ;

2° Fibres centrifuges, ou motrices guidant l'ordre des cellules ordonnatrices vers la périphérie du corps.

La fibre nerveuse n'est que le prolongement de la cellule. Il n'y a pas de cellule sans fibre et pas de fibre qui ne vienne d'une cellule. Toute fibre nerveuse séparée de la cellule, perd ses propriétés et meurt. Leur ensemble constitue donc une unité à la fois anatomique et physiologique qui est le neurone.

Le système nerveux comprend deux appareils :

1° Le système nerveux cérébro-spinal ;

2° Le grand sympathique.

Pour les jeunes qui préparent leur brevet supérieur d'Education Physique, voici, extraites du programme, les questions concernant le système nerveux :

« La transmission d'action des centres nerveux au muscle par le nerf. Rôle moteur et trophique du système nerveux ; action des cellules nerveuses sur le muscle et réactions de celui-ci sur elles. Les centres de coordination : le réflexe et la volonté ».

On voit par là la part importante que prend en Education Physique l'étude du système nerveux et de son rôle sur les muscles.

René ESNAULT,
Professeur d'Education Physique, Lauréat de l'Université de Paris.

MAISON BOURGEOIS FRÈRES & FILS

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les entrepôts de la Maison Bourgeois et Fils, de Bastia, resteront fermés pendant toute la journée du vendredi 27 courant.

Du pâle au rose

[illegible]

Mlle Jeanne MASSON

[illegible]

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. [illegible]

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 heures à midi et de 2 h. à 5 heures

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Laurent COLOMBANI
6bis, Rue de l'Opéra - BASTIA
R. C. 679 — Téléphone : 0.79

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge

Si vous avez des **PUNAISES** l'insecticide COLBERT les détruira en 10 MINUTES, [illegible]
Dépôt : Etab. Staath-Susini, 21, R. de l'Opéra

L'HOTEL FILIPPINI
STAZZONA-OREZZA
est ouvert

CIGARETTES MARYLAND ALBAN
ne fatiguent pas la gorge

Société Générale
Capital : 500 millions de fr.
Plus de 1000 Guichets en France et à l'Etranger
Agence à BASTIA, 41, Bd Paoli.
Bureau à AJACCIO : Rue Major Lambroschini.

Le montant des dépôts de la clientèle de la SOCIETE GENERALE s'élève à environ 6 milliards.

LA SOCIETE GENERALE paie, moyennant avis, les domiciliations de sa clientèle. [illegible]

LA SOCIETE GENERALE délivre des Bons à échéance fixe rapportant un intérêt variant selon les échéances.

LA SOCIETE GENERALE délivre des Lettres de Crédit pour voyages, payables sur toutes les places du monde.

[illegible]

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations de change [illegible]

LA SOCIETE GENERALE [illegible]

Par son important réseau d'Agences en France, la SOCIETE GENERALE peut fournir rapidement et sûrement tous renseignements commerciaux. [illegible]

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations d'avance sur Titres et sur Marchandises. Les formalités sont réduites au minimum.

[illegible]

LA SOCIETE GENERALE paie à ses guichets tous coupons Français et Etrangers. [illegible]

[illegible]

Pour tous renseignements s'adresser à ses guichets.

Berliet
SUCCURSALE DE NICE
10, Avenue des Fleurs, 10

7 C. V. — 12 C. V. — 18 C. V.

Poids lourds, tous tonnages
AGENCE PIERESCHI, 6, Rue de l'Opéra
: BASTIA :
(Exposition de tous modèles)
Stock de pièces détachées pour toute la Corse
Garage CERANI, Agent à Corte

00303

POUR VOS DEPLACEMENTS..
ou descendre ?

A BASTIA
GRAND HOTEL DE FRANCE
[illegible]
GRAND HOTEL CYRNOS
[illegible]

A PIANA
LES ROCHES ROUGES
Hôtel-Restaurant de 1er ordre
Directeur : F. LEFEVRE

A TOULOUSE
GRAND HOTEL & TIVOLLIER
Dernier confort. - Eau chaude, froide, partout
Appartements avec Bains et W.-C.
AUTOMOBILE A TOUS LES TRAINS

A NICE
RESTAURANT de la BELLE MEUNIERE
De réputation mondiale
La plus belle Salle de Nice
Orchestre — Attractions
EGYPT - HOTEL
16, Boulevard des Italiens, 16.
PRIX MODERES
Tram direct du Port de Nice à l'Hôtel

A SAINT-RAPHAEL
HOTEL DES MYRTES
La reine des pensions de famille
Tout confort - Parc incomparable
- Prix modérés -

A MENTON
HOTEL BALMORAL
Centre et bord de la mer - Tout confort
Eau courante. Restaurant sur la mer
150 Chambres - 20 salles de bains

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot

Tout ce qui concerne
la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints matériaux de construction
Rapidité Exactitude dans les Devis

Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 6, Bd du Palais

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS
E. CORDIER & Fils
6, Bd DU PALAIS
BASTIA

Tous les Travaux d'Impression
AUX MEILLEURS PRIX

Imprimés administratifs
Editions, Journaux
Revues, Brochures
Catalogues divers
Têtes de Lettres
Cartes de mariage
Cartes de Visite
Lettres de décès
Enveloppes
Factures
Affiches
etc etc.

NOS IMPRIMÉS SE DISTINGUENT PAR LE SOIN QUI EST APPORTÉ A LEUR COMPOSITION

Le plus grand Choix de caractères et de vignettes modernes incessamment renouvelés

Les Travaux commerciaux et administratifs sont exécutés par des ouvriers spécialistes

Imprimerie la mieux outillée DE LA CORSE

7 presses à imprimer
5 machines pour le façonnage du papier
2 Linotypes américaines
Clicherie et Fonderie

AVANT DE PASSER UNE COMMANDE
DEMANDEZ NOUS UN DEVIS !

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS MEDICALES EN 1924

[illegible]

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

La Société Thermale des Pyrénées, exploitant les Thermes de Cauterets (Hautes-Pyrénées) informe MM. les membres de l'Enseignement à tous les degrés qu'ils bénéficieront à Cauterets, en juin et septembre, sur présentation d'une pièce d'identité, [illegible]

(Société Thermale des Pyrénées, 126, rue de Provence, Paris, 8e.)

SALON DU MIDI DE LA FRANCE

Afin d'assurer à l'art des avantages parallèles à ceux dont les sports bénéficient, un Comité important de collectionneurs et de critiques d'art, appuyé par des personnalités du monde politique et des milieux commerciaux et industriels, vient de se fonder à Marseille, dans le but d'organiser une vaste Exposition de Peinture, de Sculpture et d'Arts décoratifs, avec le concours des artistes de la France entière sans distinction d'écoles ni de tendances.

La présidence de ce groupe a été confiée à M. le docteur Audibert, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au maire de Marseille.

Ce Comité adresse à tous les amateurs d'art un pressant appel. Les personnes que cette manifestation de décentralisation intéresse sont priées de bien vouloir, pour tous renseignements, écrire à M. le docteur Audibert, 9, rue Dragon, à Marseille.

Le Comité répondra également à toute demande de précisions émanant des artistes.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
[illegible]
PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE
Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéances - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de Bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et le contrôle des tirages - [illegible]
Compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRE-FORTS

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de
L'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu. PARIS
Vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

COMPAGNIE FRAISSINET

Suivant une décision de M. le ministre des Travaux Publics, en date du 16 mai, les prix de passages en vigueur sur les lignes de la Corse vont être modifiés. Il sera appliqué aux diverses traversées les tarifs kilométriques en usage sur les chemins de fer d'intérêt général, en tenant compte des augmentations dont ces tarifs ont été récemment l'objet.

Des facilités spéciales, analogues à celles faites sur les chemins de fer seront consenties aux familles nombreuses.

Pour ce qui concerne les enfants, ils bénéficieront, comme sur les chemins de fer, de la gratuité jusqu'à 3 ans, et du demi-tarif, de 3 à 7 ans. A partir de 7 ans, et toujours comme sur les chemins de fer, ils paieront place entière.

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le *premier juillet* prochain.

Voici quelques-uns des prix qui seront appliqués :

	Kilom.	1re cl.	2e cl.	Pont, s. pour.	Repas servis en 1re et 2e classe
DEPARTS DE MARSEILLE					
Pour Bastia (le mercredi)	383	131,00	87,25	24,00	dîner
— (le dimanche)	387	141,00	91,75	21,00	déjeuner et dîner
Pour Ajaccio	330	113,50	75,75	21,50	dîner
DEPARTS DE NICE					
Pour Bastia	228	81,75	55,25	15,00	déjeuner
Pour Ajaccio	241	86,25	57,75	16,50	déjeuner
Pour Calvi (direct)	176	56,25	37,25	11,50	
Pour Ile-Rousse (dir.)	180	56,25	37,25	11,50	
DEPARTS DE TOULON					
Pour Calvi	235	83,25	56,75	16,25	dîner
Pour Ile-Rousse	248	86,25	57,75	16,25	dîner
DEPARTS DE BASTIA					
Pour Marseille (le vend.)	387	131,50	88,75	21,00	dîner et petit déjeuner
— (le lundi)	387	131,00	87,25	21,00	dîner
Pour Nice	228	71,75	47,75	15,00	
DEPARTS D'AJACCIO					
Pour Marseille (le samedi)	330	107,00	70,75	21,50	petit déjeuner
— (le mardi)	330	113,50	75,75	21,50	dîner
Pour Nice	241	76,25	50,25	16,50	
DEPARTS DE CALVI					
Pour Toulon (direct)	235	73,25	48,25	16,25	
Pour Nice —	176	56,25	37,25	11,50	
DEPARTS D'ILE-ROUSSE					
Pour Toulon (direct)	248	86,25	57,75	16,25	dîner
Pour Nice —	180	56,25	37,25	11,50	

MACHINES DE RECOLTE
FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « LA FRANCE »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE
INSTALLATIONS & REPARATIONS
Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc..., etc...
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
BASTIA ◎ 9 et 21, Rue de l'Opéra ◎ BASTIA
[R. C. Bastia 497]

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia
PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
" Cap Corse Damiani " Hors Concours, Membre du Jury
" Nectar Cédrat " " Myrta " " Mandarina " Marques déposées
PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver
PAR l'assortiment unique de leur rayon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers
PAR leurs prix minutieusement étudiés
OFFRENT les meilleures garanties d'achat
ASSUREZ-VOUS EN ! !
R. C. Bastia [illegible]

N° 3 - Feuilleton du PETIT BASTIAIS

La Femme au Collier de Velours

par ALEXANDRE DUMAS

I

L'ARSENAL

[illegible]

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Éditeurs, à Paris.

[illegible]

(A suivre)

49e ANNÉE. — N° 212

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

JEUDI 26 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6. — BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	22 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	30 »	19 »	12 »
Étranger	40 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
1re Page, 6 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 60
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 29 JUIN 1924

PARTI REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE CORSE

JOSEPH GIORDAN

Ancien député de la Corse

Lettre Ouverte à M. de Casabianca

Monsieur de Casabianca,

Permettez-vous à un jeune casabianquiste, — un de ces jeunes qui ont eu cependant la bonne fortune de puiser directement, auprès de vos illustres frères, à la source de l'indépendance corse, — de vous exprimer, en toute sincérité, l'impression de malaise que la lecture de votre manifeste a laissé dans son esprit ?

Je veux ignorer la personnalité des dirigeants du Parti Républicain Démocratique corse; à travers eux, je ne vois que des principes, je n'aperçois que cette force puissante de la Démocratie insulaire, luttant, — avec vous, jusqu'à ce jour, — contre un parti de combinaisons machiavéliques et d'arrangements de famille, un parti où fleurit encore le népotisme. A travers eux, je vois la victoire et l'anéantissement du joug qui pesait sur la Corse.

Par-dessus vous, j'aperçois la silhouette de M. Luce de Casabianca dont l'énergie et la bravoure imposaient silence aux adversaires de mauvaise foi, j'entends la voix puissante de M. P. P. de Casabianca, s'élevant à la tribune contre l'injustice et l'illégalité. Je les vois tous deux, impassibles devant le danger, fermes devant l'adversité et se refusant toujours au moindre geste qui eût pu être interprété par leurs adversaires comme un geste de défaillance, de faiblesse, de supplication.

Dans votre appel d'aujourd'hui, je vois, — oui, — un geste qui veut être noble, qui veut parodier d'autres gestes restés historiques et se donner l'allure d'une leçon, l'aspect d'un exemple à suivre.

Hélas ! quand nos anciens et vénérés chefs de file infligeaient autrefois une leçon, ils ne se trompaient pas d'adresse. Ils n'atteignaient pas leurs amis, ils ne frappaient pas leurs électeurs, et surtout ils avaient des raisons d'escompter un succès. Et si, quelquefois, ils s'abattaient devant le nombre, ils pouvaient s'épancher avec leurs compagnons de défaite; c'étaient leurs vrais amis.

Votre geste d'aujourd'hui, — mon affection pour vous me permet de vous le dire, — est une faute contre la discipline. Rien de plus. Le drapeau que vous arborez est celui de la révolte. Les hommes qui vous entourent sont pour la plupart nos adversaires.

Si votre malchance persistante vous conduisait une fois de plus à l'insuccès, vous trouveriez autour de vous les ennemis déclarés de ce parti républicain démocratique dont, hier encore, vous étiez une des personnalités marquantes, et dont les deux frères de Casabianca furent les véritables fondateurs. Vous seriez consolé hypocritement, par ceux qui, — souvenez-vous, — avaient autrefois trahi le parti casabianquiste et par de nouveaux venus qui comptent sur vous pour donner un peu de vie au parti réactionnaire mourant.

Je vous entends me répondre que vous allez à la bataille avec vos seuls amis, avec tous ceux qui ont été fâcheusement impressionnés par l'attitude, — pourtant correcte, — des chefs du Parti Républicain Démocratique. Ne vous faites pas d'illusions : vos troupes sont des troupes nouvelles recrutées parmi les corps mercenaires de l'Ile. Sans doute, vous reste-t-il encore un carré de vieux combattants des temps héroïques. Ceux-là font de la politique de fantaisie; ils exagèrent l'importance du sentiment comme facteur du succès.

Devant le danger, les gestes inutiles, — si nobles qu'ils soient — n'ont pas la valeur d'un exemple, et ils ne sont que répréhensibles quand ils procèdent de l'indiscipline.

M. de Casabianca, ne nous divisez pas. Laissez-nous, — toujours à vos côtés, — poursuivre l'œuvre que nous avions entreprise et que vous avez si bien définie dans votre profession de foi du 11 mai dernier.

Un Jeune Casabianquiste.

Le Devoir

Nous mettons en garde nos amis contre les agissements des comparses de l'autre côté de la barricade, qui s'évertuent à aiguillonner le déplaisir qu'à provoqué la candidature Giordan dans certains milieux.

Le bon sens, l'intérêt supérieur de notre Parti, le triomphe de notre idéal que l'on pourra poursuivre dans une atmosphère sereine de paix et de concorde pour atteindre les horizons depuis si longtemps entrevus : la régénération morale et économique de la Corse, amèneront tous nos amis à faire l'abandon de leurs vues particulières et à marcher aux urnes en rangs serrés pour remporter une nouvelle et éclatante victoire.

COURRIER du DÉPARTEMENT

VIVARIO. — La famille Setti vient d'être cruellement éprouvée dans ses affections les plus chères par la mort prématurée de son chef, M. Setti Pierre-Bach, âgé seulement de 65 ans.

Époux modèle, père affectueux, patron dévoué et ami sûr, par son travail opiniâtre et par une activité de tous les instants, le regretté défunt s'était créé une situation enviable, et acquis la sympathie de tous. Il laisse deux garçons et deux filles. Les deux premiers, lieutenants d'infanterie, dont l'aîné, Marius, est chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire et croix de guerre avec étoiles, ont exposé leur vie pendant la grande guerre.

Les obsèques de ce brave homme ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population. La confrérie de la Sainte-Croix, au complet, escortait à sa dernière demeure celui qui fut un de ses plus fervents membres.

Le deuil était conduit par son fils Dominique, lieutenant, en garnison à Marseille, par son gendre, Pertusi Antoine, et par son beau-frère Taberti Vincent, entourés de leurs nombreux parents et amis.

Les amis de M. Pierre-Bach Setti ressentiront de sa mort une peine sincère. Pour les siens, elle est une douloureuse et angoissante épreuve.

Nous les prions d'agréer l'expression de nos condoléances émues et affectueuses. — P.-J. B.

—•— Le Comité des Fêtes a l'honneur de porter à la connaissance des populations de l'Ile qu'à l'occasion de la Foire des 31 juillet, 1er et 2 août prochains, de grandes réjouissances auront lieu à Vivario, avec le concours de la « Lyre Vivarine ».

Le programme complet de ces réjouissances sera publié incessamment.

LES TARIFS DE LA Cie FRAISSINET

Paris, 25 juin.

Comme suite aux démarches qu'il a effectuées avec MM. Sari et Landry, M. de Moro-Giafferri a reçu la lettre suivante de M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine marchande.

Paris, 25 juin 1924.

Monsieur de Moro-Giafferri,
Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique

Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par télégramme de ce jour, j'ai invité la Compagnie Fraissinet à surseoir à l'application des nouveaux tarifs sur les lignes de Corse jusqu'au premier octobre prochain.

Veuillez agréer, etc...

Signé : MEYER.

POUR LES DELEGUES SENATORIAUX DE SARTENE

Paris, 25 juin.

A la suite des démarches qu'il a entreprises auprès de M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine marchande, M. de Moro-Giafferri a reçu la lettre suivante :

Paris, le 25 juin 1924.

Monsieur de Moro-Giafferri,
Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique

Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le paquebot arrivant de Nice à Ajaccio le 27 juin, effectuera dans la journée du 28 le voyage Ajaccio-Propriano et retour, de manière à permettre aux délégués sénatoriaux de l'arrondissement de Sartene de se rendre à Ajaccio la veille des élections.

Veuillez agréer, etc...

Signé : MEYER.

BONIFACIO

ACTE DE SABOTAGE

Bonifacio, 25 juin.

Dans la nuit du 23 au 24 juin, vers une heure trente, une cartouche de dynamite a explosé à bord de la vedette « La Rosette » qui assure un service entre Bonifacio et la Sardaigne.

Les dégâts qui paraissent très importants, n'ont pas encore été évalués mais ne semblent pas intéresser les œuvres vives du navire.

Les auteurs de cet acte de sabotage sont vivement recherchés par la gendarmerie.

PASTRICIOLLA

RIXE SANGLANTE

Corte, 25 juin.

Au cours de la nuit dernière une rixe sanglante a éclaté dans une buvette tenue à Pastricciolla par M. Leca.

Le nommé Leca Jean-Baptiste a été grièvement blessé à la tête par une balle de revolver.

Deux autres personnes, Leca Brandi et Leca Félicité ont reçu des coups de stylet, mais leurs blessures ne sont pas graves.

à Paris

AU CONSEIL MUNICIPAL

Paris, 25 juin.

Le Conseil municipal de Paris s'est réuni hier à l'effet d'élire son président, en remplacement de M. Lalou, arrivé à l'expiration de son mandat.

M. Maurice Quentin, candidat du Bloc National, a été élu par 42 voix sur 76 votants.

Ont été élus : vice-présidents : MM. Poiniel et Fiquet; secrétaires : MM. Raffignon, Lefebure, de Carles et Béand, tous du Bloc National.

LA GREVE DES MITRONS

Le Syndicat des ouvriers boulangers a voté hier soir la reprise de la grève.

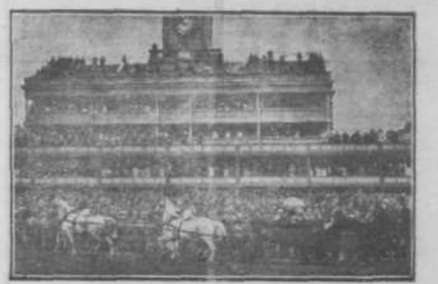

LA GRANDE SEMAINE HIPPIQUE D'ASCOT

Suivant la tradition, les Souverains anglais, accompagnés du prince de Galles et du duc d'York, sont arrivés en landau sur le champ de courses.

L'AFFAIRE MATTEOTTI

UN DISCOURS DE M. MUSSOLINI AU SENAT

Rome, 25 juin.

M. Mussolini a prononcé hier soir, au Sénat, un discours sur le meurtre de M. Matteotti et ses répercussions.

Le Président du Conseil italien a exprimé son horreur « qui, dit-il, est partagée par tous les fascistes et la nation émue ».

Il a rappelé la diligence de la justice qui a arrêté les principaux soupçonnés et qui poursuivra impitoyablement son cours sans égard aux hautes situations des coupables.

M. Mussolini a déclaré qu'il faut examiner la situation avec calme et éviter les excès.

Les courants de gauche de l'Europe entière se sont déchaînés contre le fascisme et le gouvernement.

Beaucoup de ceux qui se sont fait une tribune du cadavre de M. Matteotti seraient prêts, s'ils arrivaient au pouvoir, à exercer la terreur dans des formes plus cruelles que les fascistes.

Le Président du Conseil a démontré les difficultés du contrôle et a évoqué l'œuvre du fascisme, ainsi que les mesures prises pour mettre ce dernier en harmonie avec les nécessités constitutionnelles.

Il a demandé au Sénat de lui accorder son appui.

DISCOURS DE M. NITTI

Rome, 25 juin.

Au Sénat, la séance d'aujourd'hui a débuté par un discours de M. Nitti. L'ancien Président du Conseil a flétri le crime commis sur le malheureux député Matteotti.

M. Mussolini a affirmé derechef que justice sera faite.

M. Albertini, sénateur de l'opposition, a prononcé un violent réquisitoire contre le fascisme qui n'a pas pu imposer à tous le respect de la loi et donner à l'Italie la physionomie d'une grande nation civilisée.

L'orateur a dit :

« Nos meilleures espérances se fondent sur une réaction grandiose contre le régime de violence. »

Il a ensuite rappelé les incidents et critiqué la tendance des fascistes de tout unifier dans le fascisme.

Il a contesté à celui-ci le monopole du patriotisme et le droit d'occuper tous les postes pour en tirer le maximum de bénéfices.

M. Albertini a terminé en disant :

« Le retour à la vie normale ne sera réalisé que par le retour à la loi et à l'observation des libertés constitutionnelles. »

A BOLOGNE ET A TURIN LES FASCISTES ATTAQUENT LES SOCIALISTES

Rome, 25 juin.

Hier soir, à Bologne, les fascistes se sont livrés à des voies de faits sur MM. Bergamo, Criani et Alfani, députés socialistes.

A Turin, au cours d'une manifestation, les fascistes ont blessé plusieurs personnes.

DEMOBILISATION DES LEGIONS

Rome, 25 juin.

M. Mussolini a ordonné la démobilisation immédiate des légions de la milice nationale appelées récemment.

REVELATIONS

Milan, 25 juin.

On révèle que Volpi, un des assassins de Matteotti, se serait vanté, dans un café d'avoir odieusement mutilé le malheureux député socialiste.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 25 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures sous la présidence de M. Doumergue.

LES ENTREVUES DE LONDRES ET DE BRUXELLES

M. Herriot a exposé à ses collègues les résultats des entretiens qu'il a eus avec M. Mac Donald, chef du gouvernement anglais, et MM. Theunis, président du Conseil belge, et Hymans, ministre des Affaires Etrangères belge.

LA LEGISLATION DES LOYERS

Le Conseil des ministres décide ensuite que divers projets de loi seront déposés sur le bureau de la Chambre tendant à compléter la législation des loyers.

LE GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE

Le Conseil approuve, sur la proposition du ministre des Colonies un décret renouvelant la mission de M. Steeg, gouverneur général de l'Algérie.

LE REGIME DES PETROLES

Sont également adoptés des projets établissant le régime des pétroles et créant un Office des Combustibles.

LA BANQUE DE L'A.O. F.

Le Conseil des ministres approuve ensuite le renouvellement du privilège de la Banque d'Afrique Occidentale.

DANS LE HAUT ETAT-MAJOR

Sur la proposition de M. le général Nollet, ministre de la Guerre, le Président de la République, a signé un décret portant les nominations suivantes dans le haut état-major de l'armée :

Sont nommés généraux de division, les généraux de brigade :

Walch, Goffre (artillerie); Odry, [illegible] (infanterie).

Sont nommés généraux de brigade, les colonels :

[illegible], Henry, Baille, Lefort, Frid, Boyé, Jean Pierre (infanterie); Paris, Boran (cavalerie), Després, Martin, Bremond, Charet, Binand (artillerie); Borschueck, Bernard (génie); Grimard (gendarmerie).

Est nommé médecin inspecteur : M. Ireneme.

LES AFFAIRES COURANTES

Le reste de la séance est consacré à l'expédition des affaires courantes.

LES PROCHAINES REUNIONS

Le Conseil décide de se réunir désormais tous les mardi et vendredi matins.

A l'"Officiel"

Paris, 25 juin.

Un décret paru ce matin au *Journal Officiel* porte les mutations suivantes :

M. Arialosse, médecin-major de 2e classe au 173e rég. d'infanterie, est affecté à Ajaccio.

M. Thiebaut, officier d'administration de première classe à la chefferie de Besançon, est affecté à Bastia.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1890

Paris, 25 juin.

L'obligation portant le numéro 50.938 sera remboursée par cent mille...

LES MARTYRS DE L'AIR

MORT D'UN AVIATEUR A EPINAL

Epinal, 25 juin.

Vendredi dernier, le sergent pilote André Hollinger, tombait d'une certaine hauteur aux environs d'Epinal. L'aviateur, grièvement blessé, fut conduit à l'hôpital où il décéda ce matin.

DOUBLE ACCIDENT MORTEL A COETQUIDAM

Coetquidam, 25 juin.

Un avion, sur lequel avait pris place le sergent pilote Barlet et le vétérinaire aide-major Madeline, s'est écrasé sur le sol près du camp de Coetquidam.

Les deux malheureux aviateurs ont été tués.

DEUX MORTS A ISTRES

Istres, 25 juin.

Aujourd'hui, deux avions survolant le camp d'Istres, à 200 mètres de hauteur, sont entrés en collision et se sont abattus.

Les deux pilotes ont été tués.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui jeudi 26 juin 1924, vingt-sixième semaine, 178e jour de l'année, 188 à venir.

Lune : der. quart. le 24; nouv. le 2 juil. Soleil : lever, 4 h. 46; coucher, 20 h. 2. Aujourd'hui : saint Jean et Paul. Demain : Le Sacré-Cœur de Jésus; saint Ladislas.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 22°; à 12 heures, 24°; à 18 heures, 23°. Minima, 20°; maxima, 24°. Etat du ciel : clair; vents variables; mer un peu houleuse.

EPHEMERIDES

1810. — Mort à Vidalon-les-Annonay, de Joseph Montgolfier, qui inventa, avec son frère, Etienne, en 1783, un ballon à air chaud (la Montgolfière).

1915. — Entre la sucrerie de Souchez et la route de Béthune, à Arras, actions heureuses d'infanterie.

Les faubourgs du nord d'Arras repoussent de nombreux visas allemands.

Échec d'une offensive ennemie à l'est de la tranchée de Calonne.

D'autres offensives allemandes sont repoussées à Leintrey, à l'Hilsenfirst et au Reichackerkopf.

A L'ARRIVEE

M. Emile Sari, sénateur-maire de Bastia, venant de Paris, via Nice-Calvi.

CARNET MONDAIN

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse nouvelle du prochain mariage de Mlle Virginie Colombani, la charmante fille de Mme veuve Colombani, née de Casablanca, avec M. Joseph Grimaldi.

Nous nous faisons l'interprète de nombreux amis en présentant nos meilleurs vœux et nos vifs compliments aux futurs époux et à leurs familles si dignement connues, notamment dans le canton de La Porta.

LE CIRQUE ARNELL

Le grand cirque Arnell, dont toute l'Italie apprécie la haute valeur artistique, arrivera chez nous, venant directement de Rome, aujourd'hui et donnera sa première représentation samedi 28 juin, date de l'ouverture de la 33e Foire de Bastia.

Faut-il ajouter que le cirque Arnell, par le nombre de ses chevaux, par le choix de son personnel artistique, ainsi que par la variété de ses numéros, constitue une attraction digne de tout premier ordre et que le succès qu'il obtiendra dans notre ville ne manquera pas d'attirer sur la Foire de Bastia l'attention des visiteurs étrangers amateurs de beaux spectacles ?

Il convient donc, en toute impartialité, de remercier le directeur du cirque Arnell d'avoir bien voulu accorder sa précieuse collaboration à la grande manifestation économique que la Ville de Bastia organise sous le haut patronage des ministres de l'Agriculture et du Commerce.

ECOLE DE SAINT-MAIXENT

Ont été déclarés admissibles aux épreuves [illegible] les candidats à l'école militaire de Saint-Maixent, dont les noms suivent :

[illegible], sergent-major au 519e rég. de chars de combat ;

[illegible] Joseph, sergent au 23e rég. d'infanterie coloniale ;

[illegible] Pierre-Paul, sergent-fourrier au 1er rég. de tirailleurs coloniaux ;

[illegible] Martin, sergent au 4e rég. de tirailleurs coloniaux ;

[illegible] Lucien, sergent au 4e rég. de tirailleurs coloniaux.

ENREGISTREMENT

Ont été nommés receveurs contrôleurs de [illegible] classe dans le département de la Seine : M. Giacometti, receveur contrôleur de 2e classe, à Saint-Quentin.

M. Grossi, surnuméraire, dans les Bouches-du-Rhône.

DOUANES

MM. Peraldi Jean-Bernardin et Gabri Jean-Jacques-Joseph ont été nommés commis des douanes, en Algérie.

LES MERVEILLES DE NOTRE PEAU

On ne se fait pas toujours une idée exacte de la façon merveilleuse dont notre peau est constituée. Son poids moyen est de 6 kilos 250 gr.; elle est criblée de sept millions de pores qui rejettent journellement 500 gr. d'eau. Si ces pores ne sont pas entretenus dans un état continuel de propreté parfaite, la peau prend un aspect terreux et le teint perd son éclat. La mousse abondante du Savon Cadum, en pénétrant bien dans les pores, les débarrasse de toutes poussières et germes malsains, assainit la peau et embellit le teint. 2 francs.

EMPLOIS RESERVES

M. Bonifacy Jean-Baptiste, ex-lieutenant du cadre latéral du 6e régiment d'infanterie coloniale, et M. Franceschi Alexandre-Pierre ont été nommés à l'emploi de commis ambulant à l'octroi de Paris.

M. Graziani Don-Vincent, ex-soldat du 173e rég. d'infanterie, a été nommé à l'emploi de commis de 4e classe des directions de travaux.

M. Orsini Marc-Ange, ex-lieutenant du cadre latéral du 4e rég. d'infanterie coloniale a été mis à la disposition du gouverneur général de l'Indochine, en qualité de garde principal stagiaire de la garde indigène.

M. Ferrandi Georges-Louis, candidat civil, a été nommé surnuméraire des contributions diverses en Algérie.

— M. Bianchini Marcel, candidat militaire, a été nommé dans le personnel de surveillance des établissements pénitentiaires algériens.

DANS LA MARINE

M. Orloli P.-A.-P., enseigne de vaisseau de 1re classe, du port de Toulon, a été admis à suivre les cours de la prochaine session de l'école des officiers canonniers, à Toulon.

Le Saucisson MIREILLE est SANS RIVAL

AU PORT

Le vapeur Liamone est parti pour Livourne avec 150 passagers et 11 tonnes de marchandises.

— Le voilier italien Alfieri est parti pour Trapani avec 80 tonnes de charbon.

PIETRANERA-LES-BAINS

Est devenu le rendez-vous quotidien des Touristes et des fins Gourmets, qui savent trouver au Restaurant DUPRAT, excellence des mets et sincérité des vins, portant haut sa légitime renommée.

—• Repas à la carte et à prix-fixe •—
Soupers — Service à toute heure

ÉTAT CIVIL

Mariages

ALFONSI Joseph-Jean, marin, et MAGGIOTTI Marie-Pierrette, tailleuse.

CERVONI Louis-Jean-Baptiste, avocat, et de GAFFORJ Fanny.

POGGIONI Baptiste-François-Louis, tailleur d'habits, et ESPOSITO Toussainte-Antoinette.

Naissances

LEONARDI Jeanne-Pierrette.
MANDRICHI Jean-Jules.
GIUSTINIANI Jeanne-Félicité.
TRINCI Argentine.
LUCCIANI Marie-Thérèse.

Décès

TOMASINI Joseph, 14 mois.
SENNO Marie, veuve, 72 ans.
FAVALE François-Louis, propriétaire, 80 ans.

« LYRE BASTIAISE »

PROGRAMME

du jeudi 26 juin, de 21 à 22 heures sur la place Saint-Nicolas

Grillon, P. R.	Boyer.
Bonne fête, mazurka	Michel.
La Fille de Mme Angot, fant.	Lecocq.
Reproche d'Amour, valse	Rosenberg.
Le Grenadier du Caucase	Meister.

Le Chef de musique, VINCENT.

00304

La Belle Dame

par le Comte Alexis Tolstoi
(Traduction de Serge Persky)

VIII

Elle claquait des dents.

— Que grommelez-vous donc ?... Je vous interdis de parler, entendez-vous ! Taisez-vous, criait-il, en serrant les poings, taisez-vous, alors...

Lioudmila Stepanovna baissa la tête. A en juger par son effarée, elle devait avaler sa salive.

— Vous n'êtes pas seule ? Vous avez un complice ? interrogea-t-il.

Elle hocha la tête.

— Vous devriez lui remettre les documents volés ? Il est dans ce train, le jeune homme au béret tricoté ? Je m'en doutais.

Il questionnait d'une voix décidée et parlait haut à dessein. Sous la clarté bleuâtre et indiscrète, Lioudmila Stepanovna, pelotonnée sur elle-même, semblait encore plus faible et désarmée. L'atmosphère du coupé devenait irrespirable. Après avoir toussoté, l'officier déclara :

— Je sors. Vous resterez ici.

Dans le couloir, il s'essuya avec son mouchoir. « Elle ment, c'est certain ! Et son complice, ses larmes, et ce stupide baiser... maintenant assez ! C'est une habile guitare de... [illegible] Encore une seconde, et... mon Dieu ! L'irréparable ! Ouf ! » Grommelant et trébuchant, il s'éloigna du coupé. « Non, ma petite, avec des gens comme vous, on ne fait pas de sentiments... Un autre vous aurait abattue à coups de revolver et il aurait eu raison. »

De la plateforme, un tableau inattendu se présenta à Absouf : le train contournait le flanc escarpé d'une montagne en fer à cheval ; tout en bas, au-dessous des falaises rocheuses coupées à pic, s'étendait un lac, vaste et allongé, tout frangé de clarté lunaire. La lune ronde semblait presque la ornée intérieure ; les sommets de la montagne étaient tantôt noirs, tantôt d'une blancheur de neige.

Tout à coup, le train plongea dans un tunnel. Dans le couloir, le capitaine, appuyé contre la balustrade de fer de la plate-forme recula d'un pas. Au même moment, des mains robustes encerclèrent son cou et le poussèrent avec vigueur vers le plancher.

L'assaillant, lourd et musclé, respirait bruyamment, pesant de tout son poids sur le capitaine, et ses doigts lui pétrissaient et lui broyaient la gorge avec une précipitation furieuse. Un instant, Absouf perdit connaissance ; puis il sentit que l'autre, continuant à l'étrangler d'une main, fouillait de l'autre dans sa poche. Il saisit cette main avec force au-dessus du poignet et la tordit : elle craqua. Hurlessant, l'homme se rejeta en arrière, redressant par la même Absouf. Dans les ténèbres, ils continuèrent à lutter. Ils se projetaient l'un l'autre vers la balustrade de fer. Le grondement des roues étouffait leurs cris.

La main de l'agresseur devait être grièvement meurtrie, car il faiblissait d'une manière sensible. Le tunnel fait brusquement. La lune. Il avait commencé, et une éclatante clarté lunaire frappa les visages. Absouf revit les yeux clairs sans prunelles. Alors, avec la même fureur qui l'envahissait, il se remit de l'attaque à la balustrade, quand la courbe grande, sereine émet un cri étouffé, quand les pieds ne sentirent pas les fils de fer qui les déchiraient, quand n'existant ni le pour ni la douleur, que les yeux sortent de leur orbite et que seule une rage féroce ordonne de se battre et d'égorger, — il souleva son adversaire, le lança par-dessus la balustrade et desserra l'étreinte. Le jeune homme poussa un cri étouffé, bascula et tomba lourdement sur les pierres. Comme si la terre l'eût saisi au vol, son corps tourna sur lui-même, sauta en l'air et se mit à rouler vers la falaise dominant le lac. Absouf ferma les yeux.

Le train s'arrêta à un embranchement. Tout chancelant, le capitaine rentra dans le wagon. La portière de son coupé était ouverte. Lioudmila Stepanovna avait disparu. Il se laissa pesamment tomber sur la banquette, les coudes sur la petite table, la tête dans les mains, il demeura longtemps immobile.

IX

Après une nuit blanche, les tempes douloureuses, Absouf, jaune et fripé, monta sur un bateau chargé de coton et de cuir.

Un vent violent venait de la mer. Sur le quai, les passants marchaient dans la neige et la boue ; les roues ferrées des chariots grinçaient ; les marins à large figure, aux bottes raides et aux chapeaux de cuir, s'affairaient autour des cabestans grinçants ou roulaient des tonneaux, et le vent soulevait les pans de leurs vestes ouatées. Quelques dames, accompagnées de leurs enfants et de leurs domestiques tremblaient de froid près des élégantes malles jetées dans la boue. Un agent de Cook, en petite casquette galonnée, souriait immobile (car il était de son devoir de prouver aux clients de la maison combien les voyages sont agréables et faciles), s'empressait autour d'un monsieur irascible, en lunettes, qui luttait contre le vent, contre l'agent, contre l'enfant, contre la fange projetée par les pneus d'automobiles. Au-dessus de la petite ville septentrionale étalée en fer à cheval sur les pentes de la montagne, de gros nuages gris se traînaient, s'accrochant aux flèches des églises, aux sapins, aux rochers fauves, et rampaient vers les crêtes boisées.

(A suivre.)

A L'ECOLE DE COMMERCE

La Société des sténo-dactylos organisait samedi soir une fête charmante qui s'est réalisée dans les salons de l'Ecole de Commerce, sous les auspices de la Direction.

Un dîner succulent a été servi au corps enseignant et aux membres de la musicale « Les Nos ».

Au champagne, le président de la chorale, M. Pasquinelli a prononcé un bref discours, la Direction de l'Ecole de Commerce du concours de tous ses collaborateurs, si les autorités compétentes voulaient, — comme il serait désirable, — de doter l'établissement d'une musique.

Après le dîner une sauterie très animée se poursuivit jusqu'au matin dans l'enthousiasme et les sourires de toute une jeunesse pleine de charme et d'élégance.

M. et Mme Mattei firent avec une grâce exquise les honneurs de la soirée.

DERNIÈRE HEURE

Informations Parlementaires

LA VICE-PRESIDENCE DU SENAT

Paris, 25 juin.

Le groupe de la gauche démocratique du Sénat a procédé à la désignation, aujourd'hui, de son candidat à la vice-présidence du Sénat.

M. Jeanneney a été désigné par 82 voix. M. Milliès-Lacroix, qui n'était pas candidat, a obtenu 25 suffrages.

Le groupe a ensuite désigné pour le représenter à la Commission des Finances, MM. Cuminal et de Monzie, et à la Commission des Affaires Etrangères, MM. Merlin et Violiard.

L'entrevue Herriot-Mac Donald

LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 25 juin.

La presse anglaise juge prématurée la divulgation de la note arrêtée par MM. Herriot et Mac Donald, au cours de leur entrevue des Chequers, pour être adressée à l'Allemagne.

On craint que la nouvelle annoncée par M. Herriot, malgré M. Mac Donald soit relevée par les nationalistes allemands.

LE CONTROLE INTERALLIE

LE REICH ACCEPTERAIT

Berlin, 25 juin.

On annonce de source très autorisée que le gouvernement du Reich accepterait les conditions posées par la dernière note de la Conférence des ambassadeurs en ce qui concerne la reprise du contrôle militaire interallié avant le 30 juin.

MONTPELLIER

L'AFFAIRE DES CARNETS MEDICAUX

Montpellier, 25 juin.

Le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire des carnets médicaux.

Les condamnations suivantes ont été prononcées :

Docteur Barras, 3 mois de prison, 500 francs d'amende; pharmacien Roques, 500 francs d'amende.

Tous deux sont condamnés à payer trois mille francs de dommages-intérêts.

Les autres inculpés sont relaxés.

LA BOURSE

MARCHE DES VALEURS

Paris, 25 juin.

	cours précéd.	dernier cours
Tabacs d'Orient	285	286
Pechiney	965	959
Rente Foncière	3205	3170
Lautaro	729	735
Banque Paris Pays-Bas	1500	1480
Tubize	621	621
Banque Ottomane	757	758
Pathé	489	482
Banque Union Paris	900	903
Union Européenne	1100	1105
Vieille Montagne	1965	1995
Haïti 5 0/0 1910	740	745
Montecatini	216	214,50
Suez	13080	13025
Paris Alb	7730	7720
Bala Bankoppe	1599	1600
Russe 5 0/0 1906	28,15	29
Crédit Lyonnais	1533	1584
Orosdi Back	104	104
Boxy	90	86
Financière Caoutchouc	154,50	149
Vins et Spiritueux	248	243,50
Sole Givet	4950	4900
Pathé Capital	507	502
Chemin de fer Santa Fé	849	854
Las Dos Estrellas	158,50	158
Oriental Carpet	309	305
Blanzy	1867	1878
Lagunas Nitrate	140	140
Tanganyika	159,50	160,50

COURS DES CHANGES

Livre	82	82,25
Dollar	18,97	19,05
100 lires	81,90	82,20
100 pesetas	251,50	256
100 francs suisses	338	338
Roupie	5,50	5,40
Piastre	2,35	2,65

SERVICE AUTO RAPIDE

DIRECT ET JOURNALIER

PRUNETE - CERVIONE - ALESANI

Prix des Places : Prunete-Cervione... 2 fr.
— Prunete-Octone... 3 fr.
— Prunete-Alesani... 4,50.

Parcours effectué en 30 minutes

MATERIEL NEUF • BERLIET •

SERVICE DIRECT
BASTIA - ALESANI - PIEDICROCE
(et vice-versa)
TOUS LES HUIT JOURS

Premier départ d'Alesani : 2 juillet, à 6 h. 30
— de Bastia : 3 juillet, à 8 h.

Parcours effectué en 2 heures 30

Se renseigner à la Direction, chez M. F. PIERESCHI, 6, rue de l'Opéra, Bastia. (Téléphone : 68.)

On nous communique

PAROISSE SAINTE MARIE

Vendredi prochain, 27 courant, fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Le matin, à 7 heures, messe de communion générale. A 9 heures, grand'messe devant le Saint-Sacrement exposé. Le soir, à 7 h. 30, vêpres solennelles, sermon, salut. A 8 h. 30, le statue du Sacré-Cœur sortira processionnellement de l'église paroissiale; elle traversera, cette année, à l'aller et au retour, le boulevard Auguste-Gaudin.

On est prié d'illuminer.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Congrégation du Sacré Cœur, de Jésus : La fête du Sacré-Cœur de Jésus sera célébrée solennellement vendredi, 27 juin. Le matin, à 7 heures, messe de Communion générale, suivie de l'Exposition du Très-Saint Sacrement qui se continuera toute la journée. A dix heures, grande messe. Le soir à 5 heures, vêpres suivies du sermon de l'Amende honorable et du Salut.

PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES

Vendredi 27 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Messe de communion générale à 7 heures. Après la messe, exposition du T. S. Sacrement, qui restera exposé jusqu'à 6 heures du soir.

A 5 heures, heure sainte. A 8 heures, vêpres suivies de la procession. A la rentrée de la procession, acte de Consécration au Sacré-Cœur.

M. le curé de Notre-Dame de Lourdes invite ses paroissiens à illuminer.

EGLISE DU SACRE-CŒUR

Le vendredi 27 juin, la fête du Sacré-Cœur sera célébrée avec solennité dans l'église du boulevard de Cardo.

Messes de communion à 6 et 7 heures. A 9 heures, messe avec chants. Le T. S. Sacrement sera exposé depuis cette messe jusqu'au soir.

A 9 heures du soir, sermon, illumination, salut solennel.

AVIS DE DÉCÈS

• SANTO-PIETRO-DI-TENDA

M. et Mme Louis Bonelli;

M. et Mme Simon-Pierre Pinelli, née Bonelli;

M. Charles Pinelli;

M. Pierre-Antoine Pinelli;

Les familles Bonelli Simon-Pierre, de Santo-Pietro-di-Tenda; Massimi, Altieri, Piere, de Marseille; Morazzani, de Merle;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. SIMON BONELLI
Ancien Magistrat

leur frère, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à Santo-Pietro-di-Tenda le 18 juin 1924, à l'âge de 73 ans.

Priez pour Lui !

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A LOUER maison de campagne meublée. S'adresser aux bureaux du « Petit Bastiais ».

A VENDRE commerce alimentation avec spécialités pommes de terre et fournitures. S'adresser Epicerie Mezzinesi, 10, rue Napoléon.

PERDU, dimanche, par une communiante, boulevard du Palais, un chapelet. Prière de le rapporter aux bureaux du « Petit Bastiais », contre récompense.

A LOUER villa. S'adresser Boulangerie Pieretti, Toga-Bastia.

A VENDRE un 6 CV Mathis avec éclairage et démarrage électriques, revisée, peinture neuve, etc. Une camionnette revisée, peinture neuve. Affaires exceptionnelles. S'adresser aux ateliers Dorial, à Bastia-Toga.

CIGARETTES MARYLAND ALBAR

—•— ne fatiguent pas la gorge —•—

Ma Réponse à M. COTY

On m'a communiqué, vendredi soir, comme je débarquais à Ajaccio, un numéro de l'*Eveil* dans lequel je suis pris à partie, par M. Coty, de la façon la plus inattendue.

M. Coty, en ce moment, multiplie les communications à son journal, afin de tenir en haleine l'opinion publique.

Avec sa modestie coutumière, il s'adresse à la Corse entière.

Il dit à chacun son fait : à MM. Antoine Gavini et François Pietri ; à MM. Landry, de Moro-Giafferri, Caitucoli, Sari, et, enfin, à moi-même.

Malheureusement, M. Coty ne sait pas maîtriser sa plume.

Je n'ai pas besoin de dire à quel point je respecte son droit de s'expliquer publiquement avec ses anciens électeurs et de leur exposer, longuement, en y goûtant un plaisir beaucoup plus grand, sans doute, que celui qu'ils y prendront eux-mêmes, les raisons de son abdication.

Mais, j'estime que M. Coty excède ce droit quand il formule, audacieusement, contre ma candidature à l'élection sénatoriale, des assertions intéressées et que, ne trouvant rien pour les justifier, il invente à plaisir.

MM. Antoine Gavini et François Pietri, mis en cause, réfuteront comme ils l'entendront, les affirmations tranchantes et malveillantes que les récits de M. Coty jettent en pâture à la curiosité publique.

En ce qui me concerne, sans vouloir engager aucune polémique, je désire relever, immédiatement, les inexactitudes systématiques d'une thèse manifestement contraire à la réalité.

Des déclarations de M. Coty, je ne retiendrai que l'essentiel ; je ne le suivrai pas dans une si pauvre besogne que celle à laquelle il se livre, sans doute pour tromper sa solitude.

M. Coty s'exprime ainsi :

M. Giordan, quelques jours avant sa radiation de la liste (Gavini) avait proposé une conciliation entre le parti Gavini et le parti Landry et cette combinaison dénuée de scrupules, avait, surtout, pour objet de m'exclure à jamais de la représentation corse.

Ainsi présentée, l'information de M. Coty est inexacte.

Je n'ai été, personnellement, l'auteur d'aucune proposition d'entente entre les deux partis et, par conséquent, je n'ai eu à m'occuper ni de M. Coty, ni de son exclusion éventuelle.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à M. Coty qu'il appartiendrait de me reprocher d'avoir nourri des pensées d'apaisement et de conciliation, lui qui a toujours proclamé quand il était dans le parti Landry, qu'il n'entrait dans la politique corse que pour prêcher l'union et réaliser la fusion des partis.

On sait comment il a tenu parole.

Que faut-il en conclure ? Simplement ceci, que M. Coty a la mauvaise habitude de juger les choses et les hommes à la mesure de ses intérêts. Le monde est parfait, dès le moment que M. Coty est satisfait. Déni de justice, trahison, sacrilège, si, par malheur, il n'est pas pourvu.

Plus loin M. Coty vitupère :

«Les moyens qu'il compte employer, vous les connaissez. M. Giordan n'est pas des nôtres. Il ne peut rien pour la Corse. C'est par l'argent qu'il entend s'imposer. Il ne saurait me convenir de lui disputer par les mêmes armes l'honneur de vous représenter au Sénat, etc...

On éprouve une vraie stupeur à lire ces choses sous la signature de M. Coty. On reste confondu devant tant d'audace.

Pour s'exprimer avec une telle désinvolture, avec un pareil dédain de la vérité, il faut que M. Coty soit pourvu d'une mentalité spéciale, que son immense fortune lui a faite, qui l'amène à croire lui seul et à étendre son mépris des gens sur l'humanité entière.

Un pareille disposition d'esprit ne lui permet plus d'envisager les événements auxquels il est mêlé avec la lucidité nécessaire.

Que M. Coty ait le courage, j'allais dire le cynisme, de jeter un pareil défi à l'opinion publique, en Corse, où l'on connaît ses procédés, où tout le monde a pu l'admirer dans ses œuvres, voilà qui dépasse l'entendement.

S'il est un homme, qui a tout payé, tout marchandé, qui a essayé à chaque rencontre, de noyer ses adversaires sous des flots d'argent, qui n'a rien tenté, rien conçu, qui n'ait fait entendre un bruit d'écus, qui n'a rien entrepris qui n'ait eu le goût, l'odeur ou la couleur de l'argent, cet homme, la Corse entière le connaît et le désigne !

Ce n'est, certes, pas moi !

C'est l'homme qui se vante d'avoir semé son or sur la Corse ; qui a déchaîné les appétits, troublé les âmes, démoralisé les consciences, qui a empoisonné la politique de ce pays.

Heureusement, tout n'est pas encore à l'encan ; la mésaventure de M. Coty en est une preuve éclatante.

Pour gagner et pour mériter la confiance publique, il ne suffit pas d'être riche à millions. L'argent a beau circuler, facile et bon enfant, il n'est pas tout.

Il faut s'appuyer sur de nombreux et précieux concours, spontanés et désintéressés, sur des amitiés solides ; il faut être entouré d'une atmosphère et d'une ambiance favorables.

C'est ce qui manque à M. Coty.

Il faudra bien qu'il comprenne que, que quelle que soit son immense fortune, il ne peut guère, pas plus aujourd'hui dans le parti Gavini qu'hier dans le parti Landry, prétendre à conduire les événements par sa seule volonté.

Quant à moi, je crois avoir prouvé, par des actes, mon dévouement et mes moyens de réalisation.

Je n'ai pas attendu le bon plaisir ambitieux ou désenchanté, de M. Coty pour devenir, bien avant lui, dans l'exercice de mon mandat de député que je crois avoir fidèlement rempli, au cours de deux législatures, un des bons artisans du relèvement et de la prospérité de la Corse.

Après près de quinze années d'une fidélité absolue au parti que j'ai loyalement servi par mon labeur, j'ai le droit de récuser le jugement de M. Coty.

De même que j'étais allé au parti Gavini par un chemin direct qui est la ligne droite, j'entre aujourd'hui, dans le parti Landry, par les avenues larges et ensoleillées qui amènent directement au but, et non par ces chemins tortueux et sombres par lesquels M. Coty, mécontent, hostile et toujours irrité, s'est promené à travers tous les partis.

Après le 29 juin, avec ou sans l'agrément de M. Coty, je continuerai, à la place qui me sera assignée, de servir la Corse de tous mes moyens et de toutes mes forces.

Ce n'est pas moi qui songerai à notifier à ceux qui viennent de m'accueillir à bras ouverts et qui me font confiance, un dessein de représailles ou de révolte.

Ne nous frappons pas. L'anathème que M. Coty a jeté sur tous les hommes politiques corses, ou à peu près, n'aura pas de conséquences tragiques.

Qu'il imite mon exemple et qu'il cesse d'encombrer l'univers de ses plaintes.

La Corse ne sera pas en panteune parce que M. Coty n'ira pas au Sénat.

Sans doute, la perte d'un siège de sénateur est une perte sensible. Elle est cruelle à M. Coty. Mais, le siège perdu, le mieux est encore de disparaître en beauté et de garder sa dignité personnelle.

M. Coty avait rêvé de devenir le chef du parti Gavini et le maître de la Corse.

En abandonnant ce rêve insensé, qu'il descende, silencieusement, de ce sommet où il a été pris de vertige, en reconnaissant, franchement et loyalement qu'il ne s'y était élevé, après tout, qu'avec le concours et avec l'aide de tous ceux qu'il attaque si injustement.

J. GIORDAN.

Causerie Scientifique

LA LAMPE TRIODE

Tous les pratiquants de la radiotéléphonie connaissent cette lampe électrique par incandescence, à trois électrodes qui est montée sur leurs postes de réception. C'est la lampe triode, autrement dite la lampe valve à trois électrodes, et plus brièvement l'audion.

Ce petit instrument est constitué par une ampoule de verre vide d'air, dans laquelle un filament rectiligne de tungstène s'allume en face d'une plaquette métallique reliée à une des électrodes ; une grille de métal, interposée entre filament et plaque, est rattachée à une autre électrode. Il y a donc à envisager dans l'appareil trois circuits : de filament, de grille et de plaque. Dans le premier est placée une batterie de 9 accumulateurs qui chauffe le filament ; dans le circuit de plaque se trouve une seconde batterie, plus importante que la première, dont le rôle positif est à la plaque, son rôle négatif étant connecté avec le filament et la grille.

Le circuit de plaque n'est pas fermé, et de fait il n'y passe aucun courant, tant que le filament est froid ; mais aussitôt que celui-ci s'illumine, un courant passe. Toutefois, l'intensité de ce courant dépend de l'état électrique de la grille, et il suffit d'une variation d'énergie extrêmement faible dans celle-ci pour faire naître une variation d'énergie très notable dans le courant de la plaque. Cette propriété de l'audion fait de lui un relai fort sensible, parce que dépourvu d'inertie, et des plus simples, puisqu'il ne comporte aucun mécanisme. Ce peu de mots caractérise le rôle qu'on lui fait jouer et explique l'importance qu'il a prise dans les appareils de radiotéléphonie.

On en fait un détecteur, c'est-à-dire un instrument de révélation d'un passage d'ondes, bien plus parfait que le cerveau primitif de Hertz, le cohéreur à limaille de Branly et le cristal de galène ; il possède sur ce dernier le précieux avantage d'être toujours prêt à fonctionner, parce qu'il est indéréglable.

L'audion est de plus un générateur d'ondes entretenues, qu'il suffit d'allumer pour déclencher dans l'antenne d'un poste d'émission un courant oscillant à grande fréquence. Il constitue enfin un amplificateur très actif et très souple : c'est cette propriété qui a rénové entièrement le problème de la réception ouvrant ainsi à la T. S. F. des perspectives inespérées.

Le principe de l'amplification peut être exposé simplement et il est facile à saisir : il suffit de bien se rendre compte de la manière dont fonctionne un relai. En agissant avec une faible énergie sur le potentiel de la grille, on fait naître dans le circuit de plaque une variation d'énergie beaucoup plus considérable, qui est empruntée à sa batterie, c'est-à-dire à une source locale, dont on dispose à volonté. Cette variation ainsi recueillie peut agir ensuite sur la grille d'une deuxième lampe dont la plaque fournira une variation amplifiée au carré, et ainsi de suite, les lampes disposées en cascade donnant lieu à une multiplication croissante.

Au cours de la guerre, la lampe triode a été appliquée par milliers aux armées, pour renforcer les courants téléphoniques. Ceux-ci traversent le circuit primaire d'un transformateur dans le secondaire duquel est intercalée la grille d'une première lampe ; le potentiel variable de cette grille provoque une intensité variable du courant de plaque, qu'on utilise de nouveau, avec l'aide d'un transformateur pour agir sur la grille d'une deuxième plaque, et ainsi de suite. C'est sur ce modèle que sont établis les amplificateurs à basse fréquence. Pour les hautes fréquences, le mode de liaison de la plaque d'une lampe à la grille de la suivante s'opère différemment : au lieu de l'effectuer par l'intermédiaire d'un transformateur, on intercale sur la plaque une très grande résistance de 80,000 ohms, par exemple ; il naît entre les extrémités de cette résistance des variations de potentiel qui influencent la deuxième grille.

A. WITZ.

LA PRESSE FRANÇAISE

PAROLES ET ACTES

L'ECHO DU NORD.

Les déclarations ministérielles sont toujours des documents qui annoncent une œuvre considérable dont on réalise peu de chose.

Nous faisons à M. Herriot, l'honneur de supposer qu'il tient à figurer dans la lignée des républicains aux œuvres fortes et sages et qu'il saura faire de son programme deux parts afin de se consacrer aux problèmes essentiels qui sont avant toute chose : le règlement de la question allemande et la continuation du redressement de notre situation financière.

S'il se laisse détourner de cette tâche par les articles de pur verbiage politique où la Déclaration s'attarde, il quittera le pouvoir avant deux ans et aussi ceux qui acceptaient de voir à l'œuvre un homme nouveau dont on louait partout le talent.

Il aura démontré une fois de plus que la critique des gouvernements est plus facile que l'art de gouverner.

Dans l'intérêt de la France, nous préférons pouvoir le louer un jour des résultats qu'il aura obtenus avec l'aide de nos alliés. Nous l'attendrons aux actes.

Eugène Baillard.

DE LA VIGILANCE !

L'ECHO D'ALGER.

Que l'Allemagne se redresse pacifiquement et qu'elle reprenne la grande lutte économique sur le marché mondial où tous les peuples s'affrontent avec des chances proportionnées à leurs moyens, nous en sommes d'accord. Mais ce qui reste toujours à craindre, c'est que l'Allemagne, fidèle à ses traditions et ne voyant dans le progrès commercial, industriel et maritime, qu'un prélude à de tout autres visées, ne cherche à nouveau à réaliser l'hégémonie mondiale qui, en dépit de la défaite, est demeurée son rêve le plus cher. Les partis modérés ont eu beau l'emporter au Reichstag sur les nationalistes, ceux-ci sont prêts à reprendre la bataille et rien ne prouve que, d'une accalmie ramenée [illegible], ce n'est pas eux qui sortiront vainqueurs.

Voilà pourquoi la plus grande vigilance [illegible] s'impose à nous et si beaucoup que nous devions être de voir régner une intime communauté d'action entre l'Angleterre, et nous, notre confiance ne saurait aller jusqu'à nous laisser conduire là où, sous aucun prétexte, nous ne voulons aller.

Guy de Salaberry.

VIVE LA REPUBLIQUE !

LE PETIT MERIDIONAL.

Décidément, le régime républicain a du bon. Nous avons quelque raison de le préférer à l'odieux fascisme de M. Mussolini ou à la déplorable dictature du général Primo de Rivera. Grâce à lui, les orages s'apaisent tout seuls, l'agitation cesse d'elle-même et les choses rentrent doucement dans l'ordre voulu par le peuple souverain, sans qu'il soit utile aux vainqueurs d'une élection d'exiler leurs adversaires ou de les faire assassiner.

Oui, crions : Vive la République ! car c'est à elle que nous devons la possibilité de faire pacifiquement de véritables révolutions en démocratie à l'abri des lois. Et ce qui, sans heurt et sans violence, vient de se produire en France pendant ce printemps de 1924, [illegible] certainement une place importante dans les annales de notre pays.

LES HERITIERS

LE PETIT COURRIER (Angers).

Plus belle situation politique s'offrit-elle jamais à des hommes de gouvernement ?

De recueillir le fruit d'un labeur ingrat, poursuivi opiniâtrement par les bons Français qui eurent la charge des affaires publiques de 1919-1924.

De n'avoir qu'à mettre le point final à cette œuvre menée à bien pour recueillir les applaudissements des Français.

Nous aimons à croire que M. Herriot et ses collaborateurs seront au niveau d'une tâche aussi aisée à remplir.

D'autant mieux qu'ils bénéficient à l'étranger d'une atmosphère de sympathie que leurs prédécesseurs n'ont pas connue.

Ils ont su si bien manœuvrer dans les couloirs parlementaires qu'ils doivent évoluer aisément maintenant qu'ils sont sur la grande scène de la politique française.

Le pays va les juger à l'œuvre.

Nous les étudierons avec impartialité et nous applaudirons à tout ce qu'ils feront pour le bien et l'honneur de la France.

Ils n'ont d'ailleurs pas le droit de compromettre ce bel héritage, qui est le patrimoine de la nation.

L. Delalande.

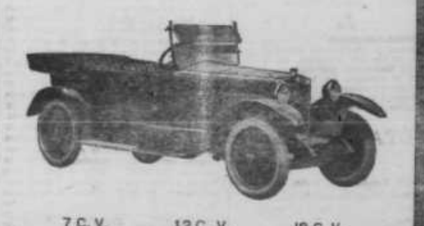

Berliet
SUCCURSALE DE NIÇE
10, Avenue des Fleurs, 10
7 C.V. 12 C. V. 18 C. V.
Poids lourds, tous tonnages
AGENCE PIERESCHI, 6, Rue de l'Opéra
: BASTIA :
(Exposition de tous modèles)
Stock de pièces détachées pour toute la Corse
Garage CERANI, Agent à Corte

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge

L'HOTEL FILIPPINI
STAZZONA-OREZZA
:: :: :: est ouvert :: :: ::

Société Générale
Capital : 500 millions de fr.
Plus de 1000 Guichets en France et à l'Etranger
Agence à BASTIA, 41, Bd Paoli.
Bureau à AJACCIO, Rue Major Lambroschini.

Le montant des dépôts de la clientèle de la SOCIETE GENERALE s'élève à environ 6 milliards.

LA SOCIETE GENERALE paie, moyennant avis, les domiciliations de sa clientèle. Elle supprime ainsi les risques de perte, de vol et d'erreur dans la manipulation des espèces aux échéances.

Elle ouvre des comptes de dépôt auxquels elle réserve ses meilleurs taux.

LA SOCIETE GENERALE délivre des Bons à échéance fixe rapportant un intérêt variant selon les échéances.

LA SOCIETE GENERALE délivre des Lettres de Crédits pour voyages, payables sur toutes les places du monde.

Elle garde les colis précieux et offre à sa clientèle, dans tous ses guichets des compartiments de coffres-forts de sécurité absolue.

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations de change susceptibles de couvrir sa clientèle contre les aléas résultant de la variation des cours.

LA SOCIETE GENERALE conserve en dépôt les titres de sa clientèle, moyennant une rétribution très minime. Les coupons sont détachés des titres, les tirages vérifiés sans que le déposant n'ait à s'en préoccuper. Elle surveille d'avance toutes les opérations de renouvellement, souscription, auxquelles les titres déposés peuvent donner lieu.

Par son important réseau d'Agences en France, la SOCIETE GENERALE peut fournir rapidement et sûrement tous renseignements commerciaux. Elle délivre, à la Maison qui lui en fait la demande, des lettres d'introduction auprès des Agences. Ces lettres permettent à leurs représentants de se documenter sur place et de donner aux affaires qu'ils traitent une absolue sécurité.

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations d'avance sur Titres et sur Marchandises. Les formalités sont réduites au minimum.

Elle ouvre à sa clientèle des crédits documentaires sur toutes les places du monde. Ces crédits d'importation peuvent être envisagés pour n'importe quelle matière première.

LA SOCIETE GENERALE paie à ses guichets tous coupons Français et Etrangers. Elle reçoit tous ordres de Bourse exécutables à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse et sur tous les marchés Etrangers.

Elle tient à la disposition de sa clientèle, par son service spécial de renseignements financiers une documentation sérieuse sur toutes les Sociétés Françaises et Etrangères.

Pour tous renseignements s'adresser à ses guichets.

00305

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS
E. CORDIER & Fils
8, Bd du PALAIS
BASTIA

Tous les Travaux d'Impression
AUX MEILLEURS PRIX
Imprimés administratifs
Editions, Journaux
Revues, Brochures
Catalogues divers
Têtes de Lettres
Cartes de mariage
Cartes de Visite
Lettres de décès
Enveloppes
Factures
Affiches
etc etc.

NOS IMPRIMÉS SE DISTINGUENT PAR LE SOIN QUI EST APPORTÉ A LEUR COMPOSITION

Le plus grand Choix de caractères et de vignettes modernes incessamment renouvelés

Les Travaux commerciaux et administratifs sont exécutés par des ouvriers spécialistes

Imprimerie la mieux outillée
DE LA CORSE
7 presses à imprimer équipées électriquement
5 machines pour le façonnage du papier
2 Linotypes américaines derniers modèles
Clicherie et Fonderie

AVANT DE PASSER UNE COMMANDE
DEMANDEZ NOUS UN DEVIS !
R. C. 127

La MONET GOYON
2HP
Rapide et Economique
Souple et Résistante
A établi définitivement sa supériorité dans
LE GRAND PRIX DE LYON
Circuit de Saint-André-de-Corcy (225 kilomètres)
1er JANIN - 3e SOURDOT
second établi
La Course de Côte du Pic Montaigu
1er BINON, record établi moyenne 78 k. 600 à l'heure
La Moto 2 HP MONET GOYON imbattable dans sa catégorie, est livrée complète avec boîte 2 vitesses, débrayage, kick starter, éclairage électrique, outillage complet au prix nouveau de
2.545 francs
demander notices à MONET & GOYON
Quai du Pavillon — MACON
Représentant pour la Corse :
M. Remy PELISSIER,
176, cours Lieutaud, Marseille.

EXIGEZ LA MARQUE J. VIDAL

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS
R. C. Marseille 3 [illegible]

Médaille d'or
GRAND PRIX
CAP CORSE
DAMIANI
Membre du Jury
HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1903 ET 1904
R.C. Bastia 1441

SE MEFIER des Nombreuses contrefaçons
RHUM FOX-LAND Grande Marque
EXIGER la Marque

AVIS
ESSENCE Tourisme
PETROLE Raffiné
QUALITE SUPERIEURE
S'adresser aux Etablissements
SIMON DAMIANI ET Cie
BASTIA - Boulevard Paoli - BASTIA

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !
LUX
La Reine des Cigarettes
NE COUTE QUE 65 CENTIMES
" LE PAQUET DE 20 "
EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS
R. C. Ajaccio, N° 478

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia
PAR leurs Spécialités exquises et réputées :
" Cap Corse Damiani " Hors Concours, Membre du Jury
" Nectar Cédrat " " Myrta " " Mandarina " Marques déposées
PAR le choix incomparable de liqueurs :
Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver
PAR l'assortiment unique de leur rayon de :
Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers
PAR leurs prix minutieusement étudiés
OFFRENT les meilleures garanties d'achat
ASSUREZ-VOUS EN !!
R. C. Bastia [illegible]

MACHINES DE RECOLTE
FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « LA FRANCE »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE
INSTALLATIONS & REPARATIONS
Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc..., etc...
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
BASTIA 9 et 21, Rue de l'Opéra BASTIA
[R. C. Bastia 492]

N° 4 - Feuilleton du PETIT BASTIAIS

La Femme au Collier de Velours

par ALEXANDRE DUMAS

I

L'ARSENAL

Nodier était l'homme du Térence, à qui rien d'humain n'était étranger. Il aimait pour le bonheur d'aimer [illegible]

[illegible] Pour lui, Thérèse Aubert, la Fée aux Miettes, Inès de la Sierra, [illegible]

Marie ; c'étaient les sœurs de Marie [illegible]

Cet animal c'était la tarentule.

[illegible]

Comment Nodier avait-il découvert la tarentule ?

Je vais vous le dire :

A dix-huit ans Nodier s'occupait d'entomologie. La vie de Nodier s'est divisée en six phases différentes :

D'abord, il fit de l'histoire naturelle : la Bibliothèque entomologique ;

Puis de la linguistique : le Dictionnaire des Onomatopées ;

Puis de la politique : la Napoléone ;

Puis de la philosophie religieuse : les Méditations du Cloître ;

Puis des poésies : les Essais d'une jeune barde ;

Puis du roman : Jean Sbogar, Smarra, Trilby, le Peintre de Salzbourg, Mademoiselle de Marsan, Adèle, le Vampire, le Songe d'or, les Souvenirs de Jeunesse, le Roi de Bohême et ses sept châteaux, les Fantaisies du docteur Néophobus, et mille choses charmantes encore que vous connaissez, que je connais, et dont le nom ne se retrouve pas sous ma plume.

Nodier en était donc à la première phase de ses travaux ; Nodier s'occupait d'entomologie. [illegible]

[illegible]

Quand Nodier rentra, il était tard ; il était fatigué, il se coucha, et dormit comme on dort à dix-huit ans. [illegible]

[illegible]

Le miracle de la résurrection vient de s'accomplir, non pas au bout de trois jours, mais au bout d'un an.

Dix fois Nodier renouvela la même épreuve, dix fois le sable sécha et la tarentule ressuscita.

Ce n'était pas un éphémère que Nodier avait découvert, c'était un immortel. Selon toute probabilité, son tarentule avait vu le déluge, et devait assister au jugement dernier.

(*A suivre*).

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

44e ANNÉE. — N° 263

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

VENDREDI 27 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
6, BOULEVARD DU PALAIS, 6. — BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Étranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
1re Page, 8 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 29 JUIN 1924

PARTI RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE CORSE

JOSEPH GIORDAN

Ancien député de la Corse

Autour d'une candidature

Les commentaires vont leur train autour de la candidature de M. Giordan aux prochaines élections sénatoriales.

Le Parti Démocratique a certainement eu la main heureuse en choisissant un candidat dont le seul nom a suffi à débiayer le terrain d'un fantoche tenace et encombrant.

Mais tout le monde n'est pas de cet avis-là. Les opinions sont un peu partagées. Nos adversaires naturellement sont les premiers à crier au scandale. Le coup les atteint mortellement. Mais ce n'est pas à nos amis à les accompagner dans leurs jérémiades, à favoriser leur jeu qui consiste à profiter de tout sujet pour jeter la division dans nos rangs.

Les esprits clairvoyants, ceux qui ne considèrent que le suprême objet de notre Parti, l'union dans la paix et le travail, ne doivent pas se laisser entraîner par une campagne intéressée à démolir ce qui a été édifié au prix de tant de labeur et de sacrifices.

Si notre manœuvre habilement menée, en dehors de tout esprit de calcul mesquin et dans le seul but de satisfaire les légitimes ambitions d'un grand Parti, a réussi à nous libérer d'un ennemi puissant et dangereux, pourquoi ne pas la considérer comme utile et bienfaisante, manœuvre de circonstance dont il fallait profiter au risque de tout perdre.

On nous objectera que les candidats ne manquaient pas dans notre Parti et qu'il fallait le choisir parmi les nôtres. Cela aurait été logique et cela aurait été juste si nous pouvions le faire. Mais, hélas ! à qui s'adresser pour sauver la situation ? Le Chef avait déjà payé de sa personne — M. Landry battu, victime de la corruption la plus éhontée, — qui aurait pu, comme lui, avec le même prestige et les mêmes chances affronter la nouvelle lutte ? Nous le demandons, en toute conscience, à nos partisans, à ceux-là même qui se plaignent et protestent.

Il ne s'agit pas, ici, de faire du lyrisme, — d'invoquer des titres, une tradition, tout un passé de dévouement et d'honneur, — il s'agit d'agir, de prendre des mesures, d'assurer le succès, indiscutablement. Et puisque en dehors de notre Chef il nous manque l'homme du jour, le sauveur, le maître de l'heure, pourquoi nous reprocher d'accepter l'offre de M. Giordan qui réunit toutes les conditions qu'exige une actualité trop angoissante et qui n'admet pas d'hésitation, encore moins de puériles susceptibilités, devant un ennemi qui ne veut pas désarmer.

G. P.

Deux Hommes

Pourquoi nous soutenons la candidature de M. Giordan ?

Parce que, à l'opposé de M. Coty, M. Giordan est un homme politique.

M. Giordan s'impose à nous par la qualité politique de son ambition, de sa candidature.

S'il n'était qu'un homme d'argent, comme M. Coty, le rapprochement ne se serait pas fait, de même que c'est opéré, avec une rapidité vertigineuse, la séparation de M. Coty d'avec tous les hommes et tous les partis avec lesquels il a [illegible] marché.

On a pu voir tout d'abord, en M. Giordan, tel qu'on ne le connaissait pas, un homme d'argent, uniquement. On a vu, par la suite que ce côté matériel de sa personnalité était secondaire. M. Coty lui-même a contribué à dissiper cette erreur d'optique ou de jugement ; l'opposition entre les deux manières est flagrante.

Lorsqu'on parle de sa fortune à M. Coty, il ne cache pas qu'il en a la suprême vanité. Lorsqu'on parle de la sienne à M. Giordan, on sent qu'elle ne lui inspire aucune pensée de défi.

Toutes les erreurs de M. Coty, dont certaines sont monumentales, viennent de là. Et ainsi s'explique également que M. Giordan, après quinze ans de politique corse, y soit toujours mêlé, et ait pu devenir le candidat de nos amis à l'élection sénatoriale.

Élu dimanche prochain sénateur de la Corse, sa gratitude ira à ceux qui auront voté pour lui, son dévouement au département qui l'a adopté.

Et il n'éprouvera d'autre orgueil que celui d'avoir su inspirer des sympathies malgré sa fortune, et parce que sa raison lui aura évité d'en subir les entraînements.

L. M.

MÉDAILLE MILITAIRE

TABLEAU DE CONCOURS POUR 1924

Ont été inscrits sur le tableau de Concours pour la Médaille Militaire :

MM. Alessandri Dominique, adjudant-chef au 1er régiment étranger.

Moncini Marius-Xavier, lieutenant à titre temporaire au 173e rég. d'infanterie.

Battesti Jean, sergent au 163e rég. d'infanterie.

Vincenti Simon-François-Louis, lieutenant à titre temporaire au 5e bataillon d'Afrique.

Raffini Louis-Susanis, sergent au régiment de sapeurs-pompiers à Paris.

Santi Pierre-Marie, adjudant au 35e rég. d'infanterie.

Pesenty Aurelio-Sampiero-Ignace, adjudant-chef au 153e rég. d'infanterie.

Poli Jacques, adjudant-chef au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Fabiani Noël, lieutenant à titre temporaire au 26e rég. d'infanterie.

Bartoli Joseph, adjudant-chef au 24e rég. de tirailleurs nord-africains.

Orsini Félix-Antoine, adjudant au 117e régiment d'infanterie.

Casanova Paul-Marie, adjudant au 173e rég. d'infanterie.

Chiavazza Gabriel-Eugène-Adolphe, adjudant au 22e rég. de tirailleurs nord-africains.

Poli François-Xavier, adjudant au 49e rég. d'infanterie.

Mattoncelli Eugène, adjudant au 13e rég. de chasseurs.

Pantanacce Demetrius, adjudant au 7e rég. de hussards.

Brandi Charles-Jérôme, maréchal des logis au 5e rég. de dragons.

Peraldi Jean-Valère, adjudant-chef au 4e rég. de hussards.

Susini Xavier, adjudant-chef au 62e rég. d'infanterie.

EN ESPAGNE

LE PROCÈS DES RESPONSABLES DU DÉSASTRE DU MAROC

Madrid, 26 juin.

Le Conseil Suprême a rendu son jugement dans le procès des généraux responsables du désastre subi au Maroc par l'Armée Espagnole.

Le Général Berenguer est rayé des cadres et le Général Navarro est acquitté.

LA RÉCEPTION DU CORPS DIPLOMATIQUE A L'ÉLYSÉE
Au nom de ses collègues, le nonce Mgr CERETTI, félicite M. DOUMERGUE. Le voici quittant l'Élysée.

DANS LES RÉGIONS DÉVASTÉES

LES ENTREPRENEURS ABANDONNERAIENT LES TRAVAUX

Bar-le-Duc, 26 juin.

Le Président du Syndicat des entrepreneurs du Bâtiment de la Meuse a adressé une circulaire aux membres du Syndicat leur conseillant d'abandonner les travaux en cours pour le compte de l'administration des régions libérées.

L'envoi de cette circulaire a été décidé à la suite d'une réunion au cours de laquelle il a été constaté que les fonds pour la reconstruction provenant de l'État ou d'emprunts devenaient plus rares.

À la Chambre

SÉANCE DU 26 JUIN

ÉLECTION DE TROIS VICE-PRÉSIDENTS

M. Painlevé annonce que le scrutin est ouvert pour l'élection de trois vice-présidents, en remplacement de MM. Justin Godart, Dumesnil et Raynaldy qui font partie du nouveau cabinet.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Votants........ 310

Ont obtenus :

MM. Bouisson	269 v.
Bouyssou	259 v.
Bouilloux-Lafont	258 v.

MM. Bouisson, Bouyssou et Bouilloux-Lafont sont élus vice-présidents.

Puis, M. Poitevin est élu secrétaire par 290 voix sur 325 votants.

LE PLAN DES EXPERTS

M. Klotz demande des précisions sur les entretiens de Londres et de Bruxelles.

Il fait remarquer que, selon le plan Dawes, les sommes devant revenir à la France sont inférieures à celles prévues par les états de paiements antérieurs.

Il insiste pour que le plan Dawes assure le plein fonctionnement du traité de Versailles. L'interpellateur réclame des précisions sur les déclarations des deux premiers ministres.

M. Herriot prend la parole et fait les mêmes déclarations rassurantes qu'il a faites au Sénat.

M. Cachin trouve les explications de M. Herriot trop vagues.

Le leader communiste veut transformer la question de M. Klotz en interpellation.

La Chambre, par 307 voix contre 27, passe à la discussion de divers projets.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

AU SÉNAT

La discussion sur la Politique Extérieure

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. de Selves.

LE DISCOURS PRÉSIDENTIEL

En prenant possession du fauteuil présidentiel, le nouveau président du Sénat prononce le discours d'usage.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

M. Lucien Hubert monte à la tribune. Il insiste sur la nécessité, après les conversations de Londres et de Bruxelles, que le gouvernement parle franchement au pays et expose la situation de la France dans le monde.

L'orateur pose ensuite des questions au sujet du plan des experts.

Il rappelle les renseignements donnés par la presse sur l'évacuation progressive de la Ruhr. Il demande s'ils sont exacts et comment serait rendue possible la réoccupation en cas de récidive allemande.

M. Lucien Hubert pose encore les questions suivantes :

1° L'admission de l'Allemagne à la Société des Nations est-elle souhaitée par les Alliés et la France a-t-elle pris des engagements ?

2° La Belgique est-elle d'accord avec la France sur les réparations et le problème de la sécurité ? Admet-elle que la question soit remise prématurément à la Société des Nations ? Accepte-t-elle la note sur le désarmement signée seulement par les Premiers anglais et français ?

3° L'Italie est-elle mise au courant de ces conversations ?

L'orateur souligne que des précisions sont également nécessaires sur le désarmement et sur la prochaine Conférence.

Il demande encore si, en échange de nos concessions, l'Angleterre est prête à consentir des sacrifices réciproques ; quelle sera l'attitude des États-Unis sur la question des dettes interalliées ; et, enfin, si les conversations ont été de simples échanges de vues ou si des engagements précis ont été pris.

M. Herriot, président du Conseil, lit une déclaration.

Il rappelle qu'il a répondu à l'invitation du Premier anglais pour s'entretenir avec lui de la mise en œuvre du plan des experts.

Les Alliés devront obtenir une créance sur l'Allemagne.

En ce qui concerne l'occupation de la Ruhr, le Président du Conseil donne l'assurance que la liberté de la France et de la Belgique ne sera pas aliénée.

En cas de manquements de l'Allemagne, l'Angleterre s'engagerait solennellement à soutenir les Alliés.

Les conditions de sécurité seront soumises à des experts militaires. Pour que l'Europe respire en paix, l'Allemagne doit être désarmée. Ses déclarations et ses promesses ne sauraient nous suffire.

M. Herriot ajoute : « Les vues de M. Mac Donald sont conformes aux miennes, ainsi que le prouve la note envoyée à l'Allemagne et signée par nous deux.

« La Belgique a approuvé cette note et n'a fait aucune difficulté. »

Il ajoute que l'examen des modalités d'application du plan Dawes nécessite la réunion de la Conférence interalliée. M. Mac Donald ayant proposé qu'elle se réunisse à Londres, il a accepté.

L'Angleterre désire que l'Allemagne se lie par des engagements précis.

« J'ai pris toutes mes précautions pour que les engagements ne créent aucune violation du traité de Versailles. »

Au sujet des dettes interalliées, M. Mac Donald admet que la question soit reprise. M. Herriot affirme qu'il insistera pour qu'une solution équitable intervienne. Il déclare qu'il n'est absolument pas lié par des conventions définitives et qu'il s'est réservé le droit d'exposer, d'abord, la situation au Parlement.

L'orateur, explique ensuite que M. Mac Donald et M. Hymans sont entièrement d'accord avec lui pour admettre l'Allemagne à la Société des Nations.

« Nous l'admettrons si elle satisfait à toutes ses obligations. Si elle n'est pas loyale, elle ne sera pas épargnée ! »

La déclaration du Président du Conseil recueille les acclamations de tous les sénateurs.

LES INTERPELLATIONS

Le Sénat procède ensuite à la fixation de l'ordre de discussion des diverses interpellations.

La discussion de celle du groupe d'Union Républicaine sur la politique extérieure est fixée au 8 juillet.

ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT

Le Président annonce que le Sénat est appelé à voter pour élire un vice-président.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Votants	205
Bul. blancs	18
Suffr. expr.	187
Majorité	84

Ont obtenus :

M. Jeanneney	181 voix.
Divers	6 voix.

M. Jeanneney est proclamé vice-président du Sénat.

PROJETS DIVERS

Le Sénat adopte ensuite divers projets d'intérêt local.

La séance est levée à 18 heures et renvoyée à lundi.

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

Le Président de la Chambre de Commerce a l'honneur de porter à la connaissance du public le télégramme suivant qu'il vient de recevoir de M. de Moro-Giafferri, député de la Corse, sous-secrétaire d'État à l'Enseignement technique :

Officiel Paris, 25, 19 h. 40.

Je reçois, en suite mes démarches, lettre suivante : « Sous-Secrétaire d'État marine marchande a honneur vous faire connaître que, par télégramme de ce jour, il a invité la Compagnie Fraissinet à surseoir à application nouveaux tarifs sur les lignes de la Corse jusqu'au premier octobre prochain. ».

« Amitiés.

« DE MORO-GIAFFERRI. »

COURRIER du DÉPARTEMENT

SANTO-PIETRO-DI-TENDA. — C'est avec une immense douleur que nous annonçons la mort de notre bien regretté ami, M. Bonelli Simon, propriétaire, ancien adjoint et juge suppléant de Santo-Pietro-di-Tenda.

Le 14 juin, au matin, quoique solide et bien portant, et s'occupant encore de ses affaires, malgré ses 78 ans sonnés, il fut terrassé en quelques instants par une maladie qui ne pardonne pas : une attaque d'apoplexie foudroyante.

Figure très sympathique et avantageusement connue dans tout l'arrondissement, c'est avec M. Bonelli Simon un excellent ami qui s'en va, un bon cœur qui disparaît en laissant le meilleur souvenir.

Aussi, ses obsèques, qui ont eu lieu le 16, [illegible] par la tache âpre [illegible] de notre [illegible], une foule au caractère des plus [illegible]. Notre excellent et digne curé [illegible], entouré de tous les [illegible] des villages environnants, officia.

Une foule de parents et d'amis accourus de tous les villages du Nebbio, pour rendre un hommage ému à la mémoire du défunt, et un témoignage d'affectueuse sympathie à sa famille, se pressait émue et recueillie, derrière la dépouille mortelle de cet homme de bien qui a toujours été si tendre pour ses parents, dévoué à ses amis, bienveillant et serviable aux humbles, lesquels n'ont jamais frappé en vain à sa porte, ni fait un inutile appel à ses conseils ou à ses connaissances qui étaient très étendues.

Le deuil était conduit par son frère, M. Bonelli Louis, son beau-frère, Pinelli [illegible] Pierre, et ses deux enfants, ainsi que de nombreux parents.

A tous, ainsi qu'à sa sœur, Mme Pinelli [illegible], nous présentons, en cette douloureuse circonstance, nos condoléances les plus sincères et les plus affectueuses.

* * *

ARGIUSTA-MORICCIO. — M. Orlandi [illegible], journalier, né le 15 mai 1884, à [illegible] (Italie), demeurant à Argiusta-Moriccio, a été naturalisé Français.

Mme Nobili Victoire-Rosalie, femme Orlandi, née le 1er janvier 1879, à Tasso, de parents italiens, demeurant à Argiusta-Moriccio, a été naturalisée Française.

* * *

ALBERTACCE. — Jeudi 19 courant est en lieu à Calacuccia, [illegible] de la commune, les obsèques de notre regretté Ange [illegible], [illegible] dans cette localité.

Une foule considérable de parents et d'amis venus de tous les villages du canton avaient tenu, malgré l'éloignement du hameau et la très mauvaise route qui y mène, à accompagner sa dépouille mortelle jusqu'au champ du [illegible]. C'est que M. Santi était bon, excellemment bon et très serviable. Excellent époux, il était d'une nature foncièrement bonne envers ses amis et d'une correction parfaite avec tout le monde. Comme commerçant, c'était l'honnêteté même.

Miné par une traîtresse maladie qui le tenait cloué sur un lit de souffrance, depuis plus d'un mois, il s'en est allé, encore dans la force de l'âge, malgré la science éclairée de nombreux médecins appelés à son chevet malgré les soins de tous les instants et les plus intelligents de son épouse et de sa mère.

A Mme Anna Santi, sa veuve, à M. Santi Antoine, propriétaire son frère, ainsi qu'à ses nombreux parents, nous adressons nos condoléances les plus sincèrement douloureuses.

COMPAGNIE FRAISSINET

Conformément aux instruction de M. le Sous-Secrétaire d'État de la Marine Marchande, les prix et conditions de passage entre le Continent et la Corse, actuellement en vigueur, qui devaient être modifiés le premier juillet, resteront applicables sans changement jusqu'au premier octobre prochain.

SUR LE MARCHÉ

COURS DU 26 JUIN

Artichauts, 3 fr. la douzaine ; Aulx, de 3 fr. 50 à 5 fr. les 50 ; Choux, de 0 fr. 20 à 1 fr. ; Oignons, de 1 fr. 50 à 2 fr. le kg ; Courgettes, de 3 fr. 50 à 7 fr. le kg ; Carottes, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 le paquet ; Céleris, de 0 fr. 40 à 1 fr. le paquet ; Épinards, 1 fr. 50 le kg ; Fraises, de 3 fr. 50 à 7 fr. le kg ; Melons, de 1 fr. à 2 fr. le kg ; [illegible], de 0 fr. 60 pièce ; [illegible], de 0 fr. 25 à 0 fr. 40 la pièce ; Oignons, de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 le paquet ; Petit pois, de 1 fr. à 1 fr. 10 le kg ; Pommes de terre nouvelles, de 0 fr. 50 à 1 fr. 20 le kg ; Poissons, de 1 fr. à 3 fr. 50 la livre ; Poireaux, 0 fr. 50 le paquet ; Pêches, de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 pièce ; Radis, 0 fr. 15 pièce ; Salades, de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 le paquet ; Radis, 0 fr. 15 le paquet ; Langoustes, 16 fr. le kg.

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI-NAPOLEONI

: : : BASTIA : : :

LA BANQUE DE LA CORSE paye dès à présent, et sans frais, le coupon du 1er janvier 1924, à raison de 4 fr. 64 pour les obligations 3 0/0 (premier rang) et 5 fr. 24 pour les obligations 4 0/0 Chemin de fer portugais.

Elle reçoit également les souscriptions aux Bons 7 0/0 de la Compagnie Générale Transatlantique avec d'intérêts présents et futurs sauf la taxe de transmission émis à 445 fr., et remboursables à 500 francs par tirages au sort en 15 ans au plus tard, avec coupons les 25 juin et 25 décembre de chaque année. (Jouissance 25 juin 1924.)

AVIS

Les magasins de la Teinturerie Marseillaise seront, à partir du 27 juin, transférés place de l'Hôtel-de-Ville, coin de la rue Commandant-Benelli, n° 7, à Bastia.

09306

La Foire-Exposition de Bastia

Demain aura lieu, sur la merveilleuse esplanade Saint-Nicolas, l'ouverture de la IIe Exposition Internationale que notre ville organise sous le haut patronage des ministres de l'Agriculture et du Commerce. Tous ceux que l'esprit de parti n'aveugle pas et qui savent s'élever au-dessus des mesquineries politiques, constateront avec plaisir que rien n'a été négligé cette année pour assurer le triomphe de cette institution régionale qui est la consécration légitime de notre activité industrielle. Il est évident, cependant, que le Comité directeur de la Foire était en droit d'attendre du commerce insulaire une collaboration autrement importante que celle qui lui a été offerte, et, il est juste de reconnaître que la besogne entièrement utile entreprise par ce Comité méritait de plus nombreux encouragements. Le public, qui n'ignore pas les avantages que la Foire de Bastia peut procurer non seulement à la ville, mais aussi à toute la Corse, saura manifester sa reconnaissance aux hommes d'action à qui notre ville doit d'être le siège d'une institution régionale et périodique appelée à un aussi grand retentissement.

Rappelons que, répondant au désir exprimé par M. le Sénateur-Maire de Bastia, la Compagnie de chemins de fer départementaux a bien voulu accorder sur les tarifs en cours les même réduction que l'année dernière, c'est-à-dire :

Produits, objets, instruments, animaux exposés. — Application des tarifs spéciaux G.V. 19 et P.V. 29. (Paiement de la taxe intégrale du tarif applicable à l'aller et transport gratuit au retour.)

Exposants et membres du jury. — Réduction de 50 0/0 pour un seul voyage (aller et retour), soit plein tarif à l'aller et retour gratuit. Des billets spéciaux seront délivrés dans les gares, sur présentation d'une carte d'exposant ou de membre du jury, signée par l'intéressé et par le commissaire général de la Foire. Cette carte sera valable du 25 juin au 25 juillet 1924.

Visiteurs. — Réduction de 50 0/0 tous les dimanches, du 29 juin au 20 juillet 1924, aux voyageurs à destination de Bastia. Plein tarif à l'aller et retour gratuit. L'aller devra être effectué par le premier train du dimanche ou jour férié, et le retour, par le premier train du lundi ou du lendemain du jour férié.

D'autre part, M. Sari nous communique la lettre suivante qu'il a reçue de la Compagnie Fraissinet :

Monsieur le sénateur,

Nous avons l'honneur de vous informer que, suivant instructions que nous avons reçues ce jour de M. le Sous-Secrétaire d'État de la Marine marchande, nous ferons bénéficier le transport des objets et produits destinés à l'Exposition de Bastia, d'une réduction de 20 0/0 sur les tarifs en cours.

Les intéressés devront produire, toutefois, une pièce émanant de votre Comité et justifiant que les produits pour lesquels ils demanderont le bénéfice de la réduction ci-dessus, sont bien destinés à l'Exposition de Bastia.

Veuillez agréer, etc...

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui vendredi 27 juin, vingt-sixième semaine, 179e jour de l'année, 187 à venir.

Lune : der. quart. le 24 ; nouv. le 2 juillet.

Soleil : lever, 4 h. 47 ; coucher, 20 h. [illegible]

Aujourd'hui : Sacré Cœur de Jésus ; saint [illegible]. Demain : saint Irénée, évêque, martyr.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 8 heures, 22° ; à 12 heures, 25° ; à 18 heures, 24°. Minima, 21° ; maxima, 27°.

État du ciel : très peu nuageux [illegible] ; vent calme, mer belle.

Baromètre : 763m/m à 9 heures.

EPHÉMÉRIDES

1629. — La paix d'Alais est signée par Richelieu pour Louis XIII, et Rohan pour les protestants.

1915. — Entre la sucrerie de Souchez et la route de Béthune à Arras, actions heureuses d'infanterie.

Les faubourgs du nord d'Arras reçoivent de nombreux obus allemands.

Échec d'une offensive ennemie à l'est de la tranchée de Calonne.

Près de Quennevières, une attaque allemande est enrayée.

A Bagatelle, les Français vivement attaqués, infligent à l'ennemi de grosses pertes.

* * *

LÉGION D'HONNEUR

M. Patriarche Louis, sculpteur médailleur, sociétaire de la Société des Artistes Français, mention honorable 1902, médaille 2e classe 1906, médaille 2e classe 1919, médaille 1re classe 1911, hors concours, a été nommé au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

* * *

EXAMENS

M. [illegible], professeur au Collège de Corte, vient d'être définitivement reçu à la licence d'Allemand devant la Faculté des lettres d'Aix.

Toutes nos félicitations à ce lié-licencié.

* * *

NATURALISATIONS

M. Bianchi Philippe, journalier, né le 19 mai 1894, à Anila (Italie), demeurant à Bastia, a été naturalisé Français.

Mme Credi Marie-Rose, femme Bianchi, née le 4 décembre 1893, à Montone (Italie), demeurant à Bastia, a été naturalisée Française.

* * *

MARINE MARCHANDE

Ont obtenu des félicitations pour la bonne tenue des postes d'équipage de leur navire et le bon entretien des machines, chauffeurs, etc., durant le premier trimestre 1924 :

M. Gabrié Dominique, inscrit à Bastia, second capitaine du vapeur Ambroise.

M. Pralavorio Henri, inscrit à Marseille, commandant du vapeur Général-Bonaparte.

M. Orlandi Joseph, inscrit à Bastia, second capitaine du Général-Bonaparte.

M. Domenech Sylvain, inscrit à Marseille, chef mécanicien au vapeur Général-Bonaparte.

M. Gibert Justin-Alphonse, inscrit à Toulon, commandant du vapeur Corte-II.

M. Giuliani Jules, inscrit à Marseille, second capitaine du vapeur Corte-II.

M. Fondacci Jean-Baptiste, inscrit à Bastia, chef mécanicien du vapeur Corte-II.

M. Sanfeliù Antoine, inscrit à Bastia, second capitaine du vapeur La Corse.

M. [illegible] Pierre, inscrit à Marseille, second capitaine du vapeur Aïn-el-Hédjar.

* * *

AU PORT

Le vapeur Général-Bonaparte est arrivé de Marseille avec 141 tonnes de marchandises et 123 passagers.

— Le voilier italien Annetta G. est arrivé de Viareggio.

— Le dundee français Ponsie, est parti pour Nice avec 60 tonnes de charbon.

* * *

VIENT DE PARAITRE

Le Nouveau Guide illustré de la Corse, publication des syndicats d'initiative.

Ce guide, qui contient de fort belles photographies, une carte de la Corse et les itinéraires des principales excursions, est en vente au syndicat d'initiative de notre ville.

Prix : 4 fr. ; franco par poste : 5 fr.

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge

LOTIONS L·T·PIVER LES PLUS PARFUMÉES

L'« UNDERWOOD »
EST LA MACHINE QUI DURE

SES AVANTAGES

ÉCRITURE ENTIÈREMENT VISIBLE — ALIGNEMENT INDÉRÉGLABLE — BEAUTÉ D'IMPRESSION — RAPIDITÉ — ROBUSTESSE — FACILITÉ DE MANIPULATION — MATIÈRES PREMIÈRES ABSOLUMENT GARANTIES — FINI PARFAIT DES ORGANES : : : : : : :

L'« UNDERWOOD »
EST MÉCANIQUEMENT INFAILLIBLE

Plus de DEUX MILLIONS d'opérateurs justifient la réputation de la marque « Underwood ».

Les usines « Underwood » à Hartford (États-Unis) sont les PLUS VASTES DU MONDE.

LIBRAIRIE DU « PETIT BASTIAIS »
E. CORDIER & FILS
CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS
: : : Démonstration gratuite : : :
: : : Livraison immédiate : : :
FACILITÉS DE PAIEMENT

L. DORIAT AUTOMOBILES
Agence RENAULT
& ATELIER A TOGA

DERNIÈRE HEURE

à Nice

M. DE MORO-GIAFFERRI VISITE L'ÉCOLE HOTELIÈRE

Nice, 26 juin.

M. Vincent de Moro-Giafferri, député de la Corse, sous-secrétaire d'État de l'Enseignement technique, a visité aujourd'hui l'École Hôtelière.

L'éminent député de la Corse a été chaleureusement acclamé.

La réception de la colonie corse est renvoyée à une date ultérieure.

M. de Moro-Giafferri partira demain pour Ajaccio.

M. DE MORO-GIAFFERRI A BASTIA

M. de Moro-Giafferri, député de la Corse, sous-secrétaire d'État de l'Enseignement technique, arrivera lundi à Bastia où ses amis lui préparent une réception enthousiaste.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

LA TROISIÈME ÉTAPE

Paris, 26 juin.

La troisième étape du Tour de France Cycliste s'est courue aujourd'hui sur le parcours Cherbourg-Brest.

Dix-sept coureurs sont arrivés ensemble, parmi lesquels :

Beckmann, Thys, Englebert, Bellenger, Alancourt, Bottechia, Frantz.

Au départ de Cherbourg, les frères Pélissier et Ville ont abandonné à la suite d'un différend avec un commissaire de course.

Informations Parlementaires

AU GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

Paris, 26 juin.

Le groupe radical-socialiste a procédé aujourd'hui à l'élection de son bureau.

Ont été élus :

Président : M. Cazals ;

Vice-présidents : MM. Archimbaud, Ducos, Durafour, André Hesse, Lamoureux ;

Secrétaire général : M. Montigny ;

Secrétaires adjoints : MM. Proust, Jean Bosc, Chauvin.

Ont été désignés pour faire partie du Comité directeur : MM. Malvy, Dégris, Camille Picard, Bender, Handos, Charles (Côte-d'Or), Dezarnaulds, Laulier, Sénac, Margaine, Delbos.

M. Herriot a été élu président d'honneur.

AU GROUPE D'UNION RÉPUBLICAINE

Paris, 26 juin.

Le groupe d'Union Républicaine du Sénat a procédé aujourd'hui à la désignation de son président et de son vice-président.

M. Chéron a été élu président, et M. Chastenet, vice-président.

L'AMNISTIE

Paris, 26 juin.

Le projet de loi relatif à l'amnistie est inscrit à l'ordre du jour de la Chambre de demain.

LA BOURSE

MARCHÉ DES VALEURS

Paris, 26 juin.

	cours précéd.	dernier cours
Tabacs d'Orient	388	383
Prohiany	949	978
Rente Foncière	3170	3240
Lautaro	730	724
Banque Paris Pays-Bas	1460	1480
Tubize	621	615
Banque Ottomane	758	757
Pullel	483	483
Banque Union Paris	883	884
Union Européenne	1105	1095
Vieille Montagne	1995	1995
Haïti 5 0/0 1910	745	725
Montecatini	214,50	212,50
Serz	13925	13940
Paris Allu	2720	2765
Huile Bonkowe	1600	1599

Russe 5 0/0 1906	23	27
Crédit Lyonnais	1504	1502
Grand Bank	101	105
Bozy	96	97,25
Financière Caoutchouc	149	147,50
Vins et Spiritueux	243,50	238
Pathé Capital	502	507
Chemin de fer Santa Fé	854	832
Las Dos Estrellas	159	156
Oriental Carpet	305	304
Boazy	1878	1890
Laguna Nitrate	140	144
Tanganyika	160,50	159

COURS DES CHANGES

Livre	82,35	81,63
Dollar	19,04	18,97
100 lires	82,20	81,70
100 pesetas	256	253,75
100 francs suisses	338	336,50

On nous communique

SYNDICAT MÉDICAL

Les médecins désireux de faire partie comme expert, des conseils de révision, en dehors de leur circonscription, sont priés d'en avertir d'urgence le secrétariat du Syndicat.

GOUVERNEMENT DE LA CORSE

Le Général gouverneur de la Corse nous communique la circulaire suivante du ministre de la Guerre, en date du 26 mai 1924 :

« Il a été signalé que de nombreux officiers des réserves, contrairement aux prescriptions de la loi du 1er avril 1923 et de l'instruction du 2 février 1920 (article 32), sur les déclarations de changements de résidence, s'exposent ainsi à des sanctions.

« Il est rappelé à tous les officiers de réserve qui se déplacent pour une durée de temps supérieure à un mois, qu'ils doivent toujours en faire la déclaration. Tous renseignements utiles leur seront donnés à ce sujet, par le commandant de la brigade de gendarmerie de leur résidence, auquel ils devront s'adresser, le cas échéant. »

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Grégoire Strenna, et leurs enfants ;

M. Dominique Nicrosi ;

M. et Mme Louis Strenna, et leur fils ;

M. et Mme Sylvestre Bartolomei, et leurs enfants ;

M. et Mme Dominique Luigi, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis du décès de

Mlle FRANÇOISE STRENNA

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine germaine, décédée à Bastia, à l'âge de 18 ans.

Les obsèques auront lieu à Erza le 28 du courant à huit heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

VENTE VOLONTAIRE

DEUXIÈME AVIS

Suivant acte du 17 juin courant, enregistré, les conjoints Barthélemy Dias, demeurant à Bastia, ont vendu à MM. Colombo Antoine et Perfetti Pierre-François, le fonds de commerce de chaussures qu'ils exploitent à Bastia, 1 bis, rue du Nouveau-Port, et 2, route du Cap.

Les oppositions, s'il y aura lieu, seront reçues dans les dix jours de la présente et dernière insertion, au domicile élu, dans le fonds de commerce vendu.

COLOMBO-PERFETTI.

BLANCHISSERIE BASTIAISE
INSTALLATION MÉCANIQUE A LUPINO
P. CESARINI, Propriétaire
Blanchissage par procédés nouveaux
** **
Cardage de laine et réfection de matelas
** **
Le public est informé que, fin septembre, un Entrepôt sera ouvert en ville où le linge sera reçu.
** **
Hôtels, Pensionnats et Coiffeurs.
Des prix spéciaux seront faits pour
[R. C. Bastia 3.017]

CIGARETTES MARYLAND ELSEN
: : ne fatiguant pas la gorge : :

FOURNITURES GÉNÉRALES et INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
INSTALLATIONS ET FOURNITURES POUR SALLES DE BAINS
PLOMB EN TUYAU
— Maison de confiance —
GUIDUCCI & ROGLIANO
Bastia. — 24-26, Boul. Paoli, — Bastia
[R. C. Bastia 70] Téléph. : 1-56

Electeurs Corses !

Vous voici renseignés : le Comité d'Action Républicaine qui, comme on le sait, est celui du Parti Pierangeli, nous fait savoir que M. de Casabianca est son candidat !...

La Quinzaine Diplomatique

[illegible]

Etienne FOURNOL.

LE PAUVRE HOMME !

M. Coty a cessé d'être un homme politique.

Il l'a crié, ces jours derniers, par-dessus les toits, avec des accents si émouvants qu'ils ont provoqué, chez son concierge un rire inextinguible, ce qui est certainement le comble de l'émotion.

Ce nouveau riche est, à coup sûr, plus riche qu'intelligent et ce doit être l'avis de tous ceux qui ont profité de sa bourse, au point de le réduire à cette extrémité déplorable.

La politique comme la camarde « a des rigueurs à nulle autre pareille » et c'est ainsi que nous voyons notre Parfumeur, l'aumusant successeur de Villemessant (noble ne suis, probe ne suis, vil me sens), se consoler de son échec en épanchant sa bile amère durant trois colonnes du Figaro bastiais.

O rage ! ô désespoir ! Politique ennemie !

La Corse entière qui savait que tout finit par fuir hélas ! même les roses origan, a reçu avec un immense éclat de rire les plaintes, les invectives, les inanités et les abominations du fantastique châtelain de Longchamp et d'ailleurs.

Il n'y a rien de plus triste, de plus désolant, de plus lamentable que de voir un multimillionnaire digne de la commisération publique !

M. Coty a donc renoncé à ses ambitions politiques, plus ridicules que ses prétentions littéraires.

Le pauvre homme !

M. Coty a renoncé à ses rêves de domination en Corse.

Le pauvre homme !

M. Coty ne fera plus de notre île une casserole fleurie selon son mirifique projet.

Quel dommage ! et quel pauvre homme ! Et la morale de tout ceci c'est La Fontaine que nous la donnera :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Sur notre scène politique, je n'ai jamais vu un numéro plus abracadabrant que ce charmant François Coty.

Il nous a donné durant sa courte carrière, un spectacle du plus haut comique et qui restera dans l'histoire de nos annales.

CHARRUA.

LA PRESSE FRANÇAISE

L'ASSASSINAT DU DEPUTE MATTEOTTI

LE PHARE DE LA LOIRE.

[illegible]

Ludovic Naudeau.

UN PAYS D'ORDRE

LA DEPECHE DU BERRY.

[illegible]

Louis Dausset, Sénateur.

ETUDE
DE
Me AUGUSTE MALAUZAT,
DOCTEUR EN DROIT,
NOTAIRE A MARSEILLE, RUE PARADIS, 60
SUCCESSEUR DE Me GASQUET

DEUXIEME AVIS

[illegible]

Pour deuxième insertion,
Signé : A. MALAUZAT, Notaire.

Société Générale

Capital : 500 millions de fr.

Plus de 1000 Guichets en France et à l'Etranger

Agence à BASTIA, 41, Bd Paoli.
Bureau à AJACCIO : Rue Major Lambroschini.

Le montant des dépôts de la clientèle de la **SOCIETE GENERALE** s'élève à environ 6 milliards.

LA SOCIETE GENERALE paie, moyennant avis, les domiciliations de sa clientèle. Elle supprime ainsi les risques de perte, de vol et d'erreur dans la manipulation des espèces aux échéances.

Elle ouvre des comptes de dépôt auxquels elle réserve ses meilleurs taux.

LA SOCIETE GENERALE délivre des Bons à échéance fixe rapportant un intérêt variant selon les échéances.

LA SOCIETE GENERALE délivre des Lettres de Crédit pour voyages, payables sur toutes les places du monde.

Elle garde les valeurs et offre à sa clientèle, dans tous ses guichets des compartiments de coffres-forts de sécurité absolue.

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations de change susceptibles de couvrir sa clientèle contre les aléas provenant de la variation des cours.

LA SOCIETE GENERALE conserve en dépôt les titres de sa clientèle, moyennant une rétribution très minime. Les coupons sont détachés des titres, les tirages vérifiés sans que le déposant n'ait à s'en préoccuper. Elle surveille d'avance toutes les opérations de renouvellement, souscription, auxquelles les titres déposés peuvent donner lieu.

Par son important réseau d'Agences en France, la **SOCIETE GENERALE** peut fournir rapidement et sûrement tous renseignements commerciaux. Elle délivre, à la Maison qui lui en fait la demande, des lettres d'introduction auprès des Agences. Ces lettres permettent à leurs représentants de se documenter sur place et de donner aux affaires qu'ils traitent une absolue sécurité.

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations d'avance sur Titres et sur Marchandises. Les formalités sont réduites au minimum.

Elle ouvre à sa clientèle des crédits documentaires sur toutes les places du monde. Ces crédits d'importation peuvent être envisagés pour n'importe quelle matière première.

LA SOCIETE GENERALE paie à ses guichets tous coupons Français et Etrangers. Elle reçoit tous ordres de Bourse exécutables à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse et sur tous les marchés Etrangers.

Elle tient à la disposition de sa clientèle, par son service spécial de renseignements financiers une documentation sérieuse sur toutes les Sociétés Françaises et Etrangères.

Pour tous renseignements s'adresser à ses guichets.

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

POUR BASTIA : Agence PIERESCHI, 6, Rue de l'Opéra
(Exposition de tous Modèles)

POUR CORTE : Agence CERANI
STOCK DE PIÈCES DÉTACHÉES POUR LA CORSE

Société Générale

Capital : 500 millions de fr.

Plus de 1000 Guichets en France et à l'Etranger

Agence à BASTIA, 41, Bd Paoli.
Bureau à AJACCIO : Rue Major Lambroschini.

[Same text as above]

Pour tous renseignements s'adresser à ses guichets.

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS MEDICALES EN 1924

L'article 17 de la loi du 1er avril 1923 sur le recrutement de l'armée, a institué une Commission médicale, composée de trois médecins, dont un médecin de réserve, chargée avant la séance publique du Conseil de révision, de l'examen des jeunes gens qui en font la demande, qu'ils soient inscrits sur les tableaux de recensement ou qu'ils soient ajournés des classes précédentes.

[illegible]

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 8, Bd du Palais

FONDÉE EN 1909

LA MUTUELLE ROUENNAISE

Société de Prévoyance Mutuelle de Capitalisation
Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'Etat
Enregistrée au Journal Officiel de la République Française, par arrêté du 20 juillet 1910

Siège Social	Siège Central
ROUEN (en son hôtel)	PARIS (en son hôtel)
RUE DE CROSNE, 22	Bd. MALESHERBES, 60

PRODUCTION

1922 — Nombre de Contrats	35.280
1923 — Nombre de Contrats	46.826
En augmentation	11.556
1922 — Capitaux souscrits	26 Millions 353.600 fr.
1923 — id.	39 Millions 533.800 fr.
En augmentation	12 Millions 980.200 fr.

ENCAISSEMENTS

1922 —	2 Millions 071.873 50
1923 —	3 Millions 204.901 50
En augmentation	1 Million 133.028 00

Progression Générale des Capitaux et Garanties en Cours

A LA FIN DE 1913 : Le Portefeuille des Capitaux en Cours de la Société était de 8 millions 426.500 — Les Réserves mathématiques (Garantie des Adhérents) qui étaient de 505.401.03

A LA FIN DE 1918 : Il s'élevait à 15 millions 605.400 — s'élevaient 1 million 659.823.79

A LA FIN DE 1923 : CANS APRÈS Il atteignait 82 millions 489.600 et atteignaient 7 millions 217.388.62

NOTA. - Le fonds de premier Etablissement est entièrement amorti et donne pour l'exercice 1923, répartition de 10,20 %

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Innocenzi Charles. Inspecteur départemental pour la Corse, 30, rue de l'Opéra, Bastia.

SITUATION IMPORTANTE

[illegible]

MACHINES DE RECOLTE

FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES - - POMPES D'ARROSAGE

INSTALLATIONS & REPARATIONS

Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie et tous genres pour constructions

GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — CLAIES — PENTURES
EQUERRES GONDS CORSES, etc.., etc..

ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
BASTIA 9 et 21, Rue de l'Opéra BASTIA

[R. C. Bastia 497]

ASSURANCES MARITIMES

sur Corps de Vapeurs, Voiliers et Marchandises

YVAN BONNIOT
Courtier d'Assurances Maritimes
8, Rue Albert Ier — MARSEILLE
Télégrammes : IVANBONIOT-MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction générale de l'Enregistrement des Douanes et du Timbre

VENTE LEGALE

Le lundi 28 juillet, à 8 heures du matin, à la gare de la Compagnie des C. F. D., à Bastia, il sera procédé par le Conservateur des Hypothèques, à la vente aux enchères publiques et au comptant,

1° des objets trouvés dans les wagons de la Compagnie.

2° des colis ci-après en souffrance dans les diverses gares du réseau :

[illegible]

(A suivre)

BANQUE
DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
20, pl. St-Nicolas et 41 bis, boul. Paoli
BASTIA

PRINCIPALES OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte et recouvrement du papier de commerce - Comptes de chèques - Comptes de dépôts à préavis et à échéances - Lettres de crédit - Opérations de change - Ordres de Bourse - Souscriptions - Opérations sur titres - Garde de titres - Prêts sur titres - Encaissement de tous coupons - Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages - Renseignements financiers, industriels et commerciaux - Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

compartiments depuis 20 frs. par an
LOCATION DE COFFRE-FORTS

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de
L'AGENCE HAVAS,
62, Rue de Richelieu, PARIS
vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

Boldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnet

Tout ce qui concerne la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction
Rapidité Exactitude dans les Devis

Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

N° 5 - Feuilleton du PETIT BASTIAIS

La Femme au Collier de Velours

par ALEXANDRE DUMAS

I

L'ARSENAL

[illegible]

(A suivre)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

4e ANNEE. — N° 214

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

SAMEDI 28 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. — BASTIA
TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Etranger	40 »	25 »	15 »

ANNONCES
Les Annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal
1re Page, 6 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50
4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

ELECTION SÉNATORIALE DU 29 JUIN 1924

PARTI REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE CORSE

JOSEPH GIORDAN

Ancien député de la Corse

LEÇON D'IMMORALITÉ

Coalition d'intérêts

Le succès du candidat de M. Landry, à l'élection de dimanche, est assuré.

Il a suffi aux républicains corses de lire l'appel de M. Henri Pierangeli, de parcourir l'organe nouveau qui est inspiré de cet ex-parlementaire, de savoir que le revenant de Campile ouvrait une dernière fois ses bras décharnés à l'ombre de P.-F. de Casabianca en prononçant le mot de passe « Vichy », pour que, dans un sursaut d'indignation, ils se soient ressaisis.

Devant une coalition d'intérêts dont le caractère d'immoralité a aveuglé les plus sincères, les Corses ont bondi.

Ainsi donc, le drapeau qu'arbore M. de Casabianca n'est que le drap mortuaire qui couvre depuis un mois à peine le cercueil des deux députés blackboulés du 11 mai dernier. Et ce cortège macabre avait osé monter à l'assaut du Parti Républicain Démocratique. L'audace de ces politiciens à courte vue, qui voulaient une fois de plus violenter la conscience des électeurs, aura eu pour conséquence le réveil des sentiments les plus nobles des vrais républicains. Ceux-ci, un moment surpris, ont répondu à l'appel de leurs véritables chefs, et dimanche soir, le Parti Républicain Démocratique aura fait la preuve de sa vitalité.

Ceux qui connaissent dans le détail l'histoire politique de notre pays, ceux qui ont vécu les luttes féroces des deux clans gaviniste et casabianquiste, se rendent seuls compte de ce qui se passe aujourd'hui et des raisons supérieures qui provoqueront la défaite de nos adversaires.

Un casabianquiste est, avant tout, un antigaviniste. Un gaviniste est, par essence un adversaire du parti Casabianca. Lorsque, il y a longtemps, unis dans le malheur, tremblants devant le danger, les chefs de ces clans décidèrent de régler leurs intérêts par un pacte qui porta le nom de « Pacte de Vichy », ils signèrent de leurs propres mains leur déchéance réciproque. La Corse fut indignée, et à peine eût-elle le temps de la réflexion, qu'elle se dressa vengeresse. Les basses coalitions d'intérêts donnent naissance aux beaux mouvements d'indépendance. Les luttes intestines créent les dictateurs.

Mais chose étrange, aucun des deux partis ne fût satisfait de l'adversaire ! Le mot de trahison était sur toutes les lèvres, et les casabianquistes, plus que les autres s'indignèrent de l'attitude de leurs amis d'un jour, dont le geste conciliateur n'avait eu d'autre but que d'écraser leurs adversaires nés.

M. P.-F. de Casabianca a-t-il oublié les péripéties de cette époque troublée de l'histoire de son parti ? Il est vrai que cet homme loyal n'a jamais fait de politique. Naïf comme un enfant, il se laisse séduire par des combinaisons que répudieraient aujourd'hui ses deux frères. Il sera trompé parce que les Gavini et les Pierangeli sont plus habiles et plus pratiques que lui, et sur les restes de son beau parti surgiront triomphant ses ennemis d'hier. Le parti Casabianca aura vécu. C'est ce que ne veulent pas les admirateurs des traditions casabianquistes. Ils ne désirent pas être dupes.

Qui ne voit les intérêts immédiats que M. Pierangeli poursuit aujourd'hui en se drapant de ce voile qu'il appelle l'étendard des revendications insulaires. Les électeurs de l'arrondissement de Bastia nous comprennent et quant aux Bastiais, ils ont déjà compris depuis longtemps.

M. Pierangeli, vous ne serez pas maire de la ville de Bastia. Vous ne serez plus député de l'arrondissement de Bastia. Dans votre entreprise, les républicains vous barreront le chemin, et quoi que vous en pensiez, les casabianquistes ne veulent pas d'un homme qui a autrefois brisé leur parti.

Il n'est pas nécessaire, d'autre part, d'être fin diplomate pour se rendre compte que les gavinistes se soucient fort peu de refaire un piédestal à M. Pierangeli qu'ils ont laissé battre aux élections législatives, et de faire un sénateur de M. P.-F. Casabianca, leur ennemi de toujours.

Voilà pourquoi le Parti Républicain Démocratique a la victoire assurée.

Au milieu de ces louches combinaisons, en présence de ce déchaînement d'appétits, les hommes soucieux de la paix et du relèvement de la Corse n'ont pas hésité.

Des années durant, les ont combattus par les avanies, les vexations arbitraires que dictaient l'esprit de domination, la haine ?...

Il est vraiment étrange de voir M. Pierangeli venir reprocher à M. Landry d'avoir choisi M. Giordan. Oublie-t-il que M. Giordan a été son colistier en 1919 et qu'il était tout fier de l'avoir à ses côtés lors des premières randonnées de la dernière campagne électorale ?

A-t-on oublié les jours où le roi Théodore, Emmanuel Arène, imposait à la dernière heure, à Ajaccio, les candidats qui lui plaisaient ? Par deux fois, le doux Toussaint Malaquina quitta son château de Belgodere se croyant sénateur de la Corse. Par deux fois, il s'est vu barrer la route à la dernière heure, à Ajaccio même par la candidature du père Cambes, celle du vieux Bane ? A-t-on oublié la candidature Muracciole ?

Voilà les exemples de probité morale que les continuateurs de la politique d'Arène ont oubliés !

Quand on pose au Caton, on doit personnifier la vertu civique même par les paroles, les actes.

« Par les trop longs plaidoyers, a dit Camille Pelletan, on s'avoue un peu coupable. » N'insistons donc plus. Terminons, en ajoutant qu'en fait de probité morale, M. Landry rend des points à ses adversaires. Les meilleurs éloges sont ceux qui viennent de l'autre côté de la barricade. Marcel Cachin a dit dans *L'Humanité* : « Landry est un de nos rares parlementaires dont les mains soient propres. »

VERITE.

LES MASQUES SONT TOMBES, M. DE CASABIANCA EST LE CANDIDAT DE M. PIERANGELI ET CONSORTS

M. PIERANGELI ET SES AMIS SONT MAL VENUS A REPROCHER A M. LANDRY D'AVOIR CHOISI M. GIORDAN COMME CANDIDAT.
OUBLIENT-ILS QUE M. GIORDAN A ETE L'ELU DU PARTI GAVINI, A LA CHAMBRE, PENDANT DEUX LEGISLATURES, ET QU'IL LEUR A ETE DEVOUE JUSQU'A L'EXTREME DISCRETION ?...

P. M.

Pour les Moralisateurs

M. de Casabianca est le candidat de ceux qui recourent aux menaces, aux injures pour combattre leurs adversaires. Les dirigeants du Parti Démocratique et leurs amis n'ont jamais employé ces procédés. Il a plu à M. de Casabianca d'être candidat... Il nous déplaît de le voir facilement s'associer à la campagne de violence qui est menée contre M. Landry, qui, quoi qu'il en dise, a toujours entouré les membres de sa famille d'un respect fait d'estime, d'affection...

Les adversaires du Parti Démocratique exploitent le déplaisir de M. de Casabianca, dans le but de se ressaisir, d'entraîner dans leur orbite ceux qui lui sont encore fidèles, de reconstruire la forteresse démolie par l'échec du 11 mai, l'éloignement du roi des parfums, Coty.

L'embauchage immédiat de M. Pierangeli se plaît à répéter : « M. de Casabianca s'est engagé à soutenir la candidature Pierangeli au scrutin d'arrondissement. »

Ainsi, sans les consulter, on disposerait des amis de M. de Casabianca.

La plupart d'entre eux ont fait connaître à M. Landry que s'ils se croyaient obligés de suivre M. de Casabianca dans l'aventure de demain, ils comptaient rentrer dans le giron du Parti Démocratique après le 29 juin !!!

Vont-ils, les casabianquistes, d'un œil serein se placer brusquement sous l'égide de ceux qui, de longues

Au cours d'une réunion organisée au vélodrome Buffalo, le capitaine ARRETEAU, de Nîmes, debout sur deux chevaux, en conduit six quarante. Le capitaine tenait en mains 1.200 mètres de rênes pour mener cet impressionnant attelage de 50 mètres de long.

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

L'AFFAIRE MATTEOTTI

VIOLENT DICOURS DU COMTE SFORZA

Rome, 27 juin.

Aujourd'hui, au Sénat, le comte Sforza, ancien ambassadeur d'Italie à Paris, a prononcé un véhément discours contre le fascisme.

Il a refuté les affirmations de M. Mussolini et son souci de l'impression produite à l'étranger par la conduite des fascistes.

Il a accusé les fanatiques du fascisme qui se savent immunisés par leur haute situation ou leurs influences puissantes.

Il a rappelé, d'ailleurs, que les nombreux criminels fascistes ont toujours bénéficié de mesures de clémence.

M. Sforza a exprimé ensuite sa conviction que M. Matteotti a été supprimé parce qu'il était documenté de façon très édifiante sur les agissements des chefs fascistes.

Il a montré l'ardeur fasciste alors que le pays observe une tacite passivité en face des agissements impudents d'un parti qui n'a aucun droit de s'identifier avec la Patrie.

En terminant, M. Sforza, a vigoureusement flétri les assassins de Matteotti et ceux qui, dit-il, les ont conduits au crime.

A LA MEMOIRE DE M. MATTEOTTI

Rome, 27 juin.

Aujourd'hui, dans toutes les villes d'Italie, afin de rendre hommage à M. Matteotti, le travail a été suspendu pendant dix minutes.

A Rome, des scènes émouvantes se sont produites, notamment sur le lieu présumé de l'assassinat où la foule s'est agenouillée et a répandu des fleurs.

Dans les quartiers populaires, un pieux recueillement a été observé par les vieillards, les femmes et les enfants.

LE VOTE DU SENAT

Rome, 27 juin.

Après la discussion sur l'assassinat de M. Matteoti, le Sénat italien a voté un ordre du jour de confiance par 255 voix contre 21 et 6 abstentions.

LA VEUVE DU DEPUTE SE PORTE PARTIE CIVILE.

Rome, 27 juin.

Mme Matteoti, veuve du député socialiste unitaire, assassiné par les membres de la « Tchéka » fasciste, a annoncé qu'elle se portait partie civile.

Elle a choisi comme avocat Mr Ferrari du Barreau de Milan.

Mr Ferrari n'appartient à aucun parti.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

M. PATRIARCHE

Notre sympathique ami, M. le sculpteur Patriarche, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret rendu sur la proposition du ministre des Beaux-Arts.

Le nouveau légionnaire, artiste de grand talent, est un de nos plus distingués compatriotes. Il est l'auteur du Monument aux Morts pour la Patrie, de Bastia, dont l'inauguration aura lieu au cours de cette année.

Nous sommes heureux de lui offrir en cette circonstance nos meilleures félicitations.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

LE CLASSEMENT GENERAL

Paris, 27 juin.

Après la troisième étape, le classement général s'établit ainsi qu'il suit :

1° *Bottechia*, 45 heures, 19', 09" ;
2° Beckmann, Frantz 45 heures, 21' 45" ;
3° Sellier, Buysse, Tiberghien, Huot, Brunero, Scieur 45 heures, 22' 09".

L'abandon des frères Pelissier et de Ville est très vivement commenté

aux États-Unis

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Paris, 27 juin.

De Washington on mande que le parti démocrate américain a désigné M. Smith, gouverneur de l'Etat de New-York comme candidat à la présidence de la République.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

M. HERRIOT REÇOIT M. VON HOESCH

Paris, 27 juin.

M. Herriot a reçu cette après-midi M. Von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, avec lequel il s'est entretenu quelques instants.

DECLARATIONS DE M. LITVINOF

Berlin, 27 juin.

M. Litvinof a déclaré à un journal soviétique de Berlin que la reprise des relations franco-russes est une question de jours.

Il a confirmé que M. Herriot a eu à Londres une entrevue avec M. Rakowsky.

M. Litvinof envisage avec optimisme les résultats des conversations anglo-russes

LA CONFERENCE INTERALLIEE

L'AMERIQUE Y PARTICIPERA

Paris, 27 juin.

On mande de Washington que l'Amérique accepte d'assister à la conférence interalliée qui se tiendra le 16 juillet à Londres.

Le Gouvernement des Etats-Unis a chargé M. Kellog, ambassadeur, de le représenter à la Conférence et d'y défendre les intérêts américains.

M. Kellog sera assisté par le colonel Logan.

Le Gouvernement de la Maison-Blanche a reçu l'assurance que seule le plan Dawes sera discuté par la Conférence et que la question des dettes interalliées ne sera pas admise.

LA REPONSE DU REICH

Paris, 27 juin.

Le Gouvernement du Reich transmettrait demain aux alliés sa réponse à la dernière note de la Conférence des Ambassadeurs relative à la reprise du Contrôle interallié militaire en Allemagne.

La réponse serait affirmative

Les représentants du Reich à Paris et à Londres avaient insisté auprès de leur Gouvernement pour l'acceptation de l'inspection générale proposée par les alliés.

Informations Parlementaires

L'ORDRE DU JOUR DE DEMAIN

Paris, 27 juin.

A l'ordre du jour de la séance que tiendra demain la Chambre, figurent les projets de lois relatifs aux cahiers de crédit et aux douzièmes provisoires.

00308

A la Chambre

SEANCE DU 27 JUIN

La séance est ouverte à 16 heures 15, sous la présidence de M. Painlevé.

Le Président de la Commission de surveillance des dépôts et consignations dépose son rapport.

LES GRANDES COMMISSIONS

La Chambre ratifie la nomination par groupe des membres des grandes Commissions permanentes.

VALIDATION D'ELECTION

La Chambre valide ensuite les élections des Hautes Pyrénées.

La séance est levée et renvoyée à demain.

CONSEIL des MINISTRES

Paris, 27 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures sous la présidence de M. Doumergue.

LA SITUATION POLITIQUE

M. Herriot expose à ses collègues la situation politique extérieure.

L'AMNISTIE

Le Conseil des ministres charge M. René Renault, garde des Sceaux, de presser la Commission de législation civile et criminelle, afin que le projet d'amnistie soit soumis aux Chambres à bref délai.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Le Conseil des ministres s'entretient ensuite du prochain mouvement administratif.

Il examine un projet de loi portant que tous les fonctionnaires de l'administration préfectorale ayant dépassé soixante ans d'age devront faire valoir leurs droits à la retraite.

LA GREVE DES BOULANGERS DE PARIS

M. Godard, ministre du Travail, a entretenu ses collègues des négociations entreprises au sujet de la grève des ouvriers boulangers de Paris.

A l'"Officiel"

DANS LA GENDARMERIE

Paris, 27 juin.

Aux termes d'un décret paru ce matin au *Journal Officiel*, sont promus :

Au grade de commandant, le capitaine Demange ; au grade de capitaine, le lieutenant Bressaire, à Bastia.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui samedi 28 juin 1924, cent-quatre-vingtième jour de l'année, 186 à venir. [illegible]

La température d'hier à Bastia. — [illegible]

EPHEMERIDES

1519. — [illegible]

1712. — Naissance à Genève de Jean-Jacques Rousseau, [illegible]

[illegible]

UN ANGE A PASSÉ...

[illegible]

AU PORT

— Le voilier italien *Alfieri* est parti pour [illegible] avec 50 tonnes de charbon.

AVIS DE TIR

[illegible]

« LES ANNALES »

[illegible]

AVIS DE DETTES

M. Jacques Gentili, de Luri, ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme Marie Gentili, née Cervoni, qui a quitté le domicile conjugal.

CHRONIQUE des TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 27 juin

Présidence de M. le juge GRIMALDI

Une scène de violence grave mettait dernièrement en émoi le paisible hameau de [illegible]

Nous M... et la famille C... étaient voisins mais point amis. Il y avait eu entre eux divers procès et M... se plaignait de vexations dont il avait été l'objet de la part de C... Un jour, ayant bu beaucoup plus que de raison, M... sortit armé d'un revolver et tira un coup de cette arme en l'air, dit-il. Mme C..., qui était sur son balcon, prétend que le coup lui était destiné.

C... Louis survint à ce moment-là ; M... le visa successivement à la tête et à la hanche, puis tira un second coup qui, heureusement, n'atteignit personne. Alors Louis C... le saisit à la gorge, le renversa, le désarma et aidé de son frère Joseph, armé d'un instrument aratoire, et de son neveu Henri, il fit subir à Marchioni un formidable passage à tabac.

M... est déféré au tribunal correctionnel pour violences et port d'arme, tandis que les trois C... sont eux-mêmes poursuivis pour violences.

Après plaidoiries de Me de Montera pour M... et Colombani et Angeli pour C..., le tribunal relaxe ceux qui ont agi en vue de légitime défense et condamne M... à un an de prison, mais en le faisant bénéficier de la loi de sursis.

●●●

Pour vol, un huluberlu répondant au nom de P..., est, après plaidoirie de Me Raffalli, son défenseur, condamné à 20 jours de prison.

●●●

Le tribunal inflige ensuite 15 jours de prison au nommé A... pour violences, et deux mois de la même peine, par défaut, au sieur D..., pour un délit de même nature.

Dans toutes ces affaires, M. de Mari, substitut du procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

On nous communique

CAMP DES PILOTINS

Vu les dispositions à prendre pour que le camp des pilotins fonctionne en 1924, de façon parfaite, la liste exacte des pilotins devant y participer doit être, de façon définitive et immuable, arrêtée assez à temps pour qu'il soit permis d'étudier, d'après le nombre, tous les détails d'organisation.

La liste définitive sera donc irrévocablement arrêtée le jeudi 3 juillet.

Les dernières inscriptions fermes et régulières seront donc reçues à la séance du jeudi trois juillet, au local de la L. M. C., 14, rue du Môle, à 17 heures.

Toute inscription non ferme ou irrégulière sera considérée comme nulle et non avenue.

Passée cette date aucune nouvelle inscription ne sera reçue.

CLUB NAUTIQUE BASTIAIS

Les membres de la dite société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui 28 courant, à 6 heures du soir au local habituel.

PAROISSE SAINTE MARIE

Dimanche prochain 29 courant, M. l'abbé Antoniotti, nouvellement ordonné prêtre, célèbrera sa première messe solennelle, à 11 heures précises dans l'église Sainte-Marie. Après l'Evangile, allocution de circonstance par M. l'Archiprêtre.

Le soir, à 5 h. 30, après les vêpres, la procession du Saint-Sacrement sortira de l'église paroissiale et suivra l'itinéraire suivant : [illegible]

Les confréries, les congrégations, les communautés religieuses et les fidèles de la paroisse sont priés d'y assister.

CUIRS SECS

Les membres des Cuirs Secs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 9 heures, au Café du Kiosque.

Ordre du jour : Décision à prendre pour la sortie ; paiement des cotisations.

Présence indispensable.

Un punch sera offert par M. Mattei, vice-président, à l'occasion de la Saint-Pierre.

La Belle Dame

par le Comte Alexis Tolstoi
(Traduction de Serge Persky)

IX

[illegible]

Les vagues gris bleu, chargées d'écume, s'entassaient les unes sur les autres comme des montagnes, s'enflaient ; le vent arrachait leurs blanches crêtes qu'il dispersait, et sur cette montagne vivante le corps du navire s'élevait en biais et craquait ; [illegible]

[illegible]

(A suivre.)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

L'HOTEL FILIPPINI
STAZZONA-OREZZA
:: :: :: est ouvert :: :: ::

DERNIÈRE HEURE

à Nice

M. DE MORO-GIAFFERRI REÇU PAR LES CORSES DE NICE

Nice, 27 juin.

Hier soir, après avoir diné dans l'intimité à la Jetée-Promenade, M. de Moro-Giafferri a été reçu dans les salons de la brasserie de Tantonville, par les Corses appartenant aux divers groupements insulaires de Nice.

M. le docteur Carlotti, conseiller général, souhaita la bienvenue à M. de Moro-Giafferri, et ajouta que cette réunion n'avait aucun caractère politique.

M. de Moro-Giafferri souligna la cordialité de la réception et souhaita une union plus vive encore entre les insulaires. Il parla de la Corse, dont il évoqua, avec émotion, l'abandon. Il dit aussi, combien il s'emploie à la faire sortir de l'oubli.

Le discours de M. de Moro-Giafferri fut salué par d'unanimes applaudissements.

Le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique se rendit ensuite avec son chef de cabinet, M. Nonce Paoli au siège de l'Association des combattants de l'armée d'Orient, où il avait été convié à un champagne d'honneur.

Là encore, notre éminent député fut l'objet de chaudes manifestations de sympathie.

à Paris

UN CAMBRIOLAGE CHEZ M. COTY

Paris, 27 juin.

Un cambriolage a été commis au domicile de M. François Coty, parfumeur.

Un journal parisien ayant dépêché chez la malheureuse victime des chevaliers de la pince-monseigneur un de ses reporters, celui-ci rend compte, ainsi de sa mission :

« Nous avons voulu interviewer M. Coty, ce matin, pour lui demander si ce cambriolage n'était pas un attentat politique pour voler les fameux documents dont la présence à son domicile a été annoncée par son journal.

« Encore sous le coup de l'émotion M. Coty ne nous reçoit pas. Un domestique à cinq galons le remplace.

« Il nous dit que les craintes sont dissipées et que les papiers secrets sont toujours là.

« Il s'agit d'un vol banal de flacons en or, représentants divers modèles de sa maison, que M. Coty a fait faire en or pour son usage personnel. Une pendulette enrichie de pierreries et une paire de boutons de manchettes, incrustés, ont également disparus.

« M. Coty n'a pas de soupçons, car sa maison est très fréquentée, notamment *par ses anciens électeurs*. »

(MM. les anciens électeurs de M. Coty sauront, sans nul doute, apprécier et méditer cette dernière allusion...)

LA BOURSE

MARCHE DES VALEURS

Paris, 27 juin.

	cours précéd.	dernier cours
3 0/0	—	52,20
5 0/0	—	67,30
Tabacs d'Orient	383	376
Pechiney	970	969
Boule Foncière	3230	3230
Loulare	734	735
Banque Paris Pays-Bas.	1499	1485
Tubize	616	611
Banque Ottomane	757	760
Pathé	182	178
Banque Union Paris	898	970
Vieille Montagne	1995	2000
Haïti 5 0/0 1910	725	714
Montecatini	213,50	211,50
Suez	12940	14035
Paris Alb	2705	2710
Holz Bankowa	1599	1605
Russe 5 0/0 1906	27 »	27,70
Crédit Lyonnais	1592	1578
Grandi Bank	105	104
Bazy	97,25	97
Financière Coniolmann	147,50	148,50
Vins et Spiritueux	220	223,50
Soie Givet	»	4880
Pathé Capital	507	509
Chemin de fer Santa Fé	837	846
Las Dos Strellas	156	163
Oriental Carpet	304	311
Lagunas Nitrate	141	144,50
Tanganyika	150	150,50
Bizury	1880	1884

COURS DES CHANGES

Livre	81,65	81,50
Dollar	18,97	18,90
100 lires	81,70	81,80
100 pesetas	253,75	254,25
100 francs suisses	336,50	335,75
Piastre	9,65	9,55
Roupie	5,40	5,39

" MONET GOYON "

LA 2 HP

Pour renseignements et démonstrations, s'adresser à son représentant : M. Joseph ROMAGNOLI, 19, boulevard Albert-Ier. — Bastia

AVIS

La Maison Louis Mauvel, place du Marché, a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'à partir du 1er juillet, ses magasins seront ouverts : le matin, de 8 heures à midi, et le soir, de 2 heures à 6 heures 30.

Tous les samedis, les magasins seront fermés à partir de midi (semaine anglaise).

RHUM St-JAMES

Grand Cru

« St James le prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde! »

Petites Annonces Économiques
— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A LOUER meublé 5 pièces, rue Salvator-Viale, 1, au premier étage.

A VENDRE commerce alimentation avec spécialités pommes de terre et fournitures. S'adresser Epicerie Marcheseol, 10, rue Napoléon.

A LOUER villa, s'adresser Boulangerie Pietrelli, Toga-Bastia.

A VENDRE un 6 CV Mathis avec éclairage et démarrage électriques, roulage, peinture neuve. Une camionnette rentable, peinture neuve. Affaires exceptionnelles. S'adresser aux ateliers Daniel, à Bastia-Toga.

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blancet Rouge

Si vous avez des PUNAISES Insecticide COLBERT les détruira en 10 MINUTES, même les œufs. Dépôt : Etab. Staath-Gustini, 21, R. de l'Opéra

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Laurent COLOMBANI
5bis, Rue de l'Opéra — BASTIA

AUTOMOBILES "SLIM"
Grande Marque, moteurs 16 soupapes à culbuteurs, Carrosseries signées, Freins sur les quatre roues.
Agent : R. STAATH. 31, Rue de l'Opéra — BASTIA

Electeurs Corses !

Vous voici renseignés : le Comité d'Action Républicaine qui, comme on le sait, est celui du Parti Pierangeli, nous fait savoir que M. de Casabianca est son candidat! ...

Le but atteint

Des tranchées démantelées de Coty, de ces remparts qui paraissaient inexpugnables, car ils reposaient sur des lingots d'or — voici que maintenant montent des cris de détresse « des pleurs et des grincements de dents ».

Que s'est-il donc passé ?

On a amené sans coup de feu, le pavillon du cousin de Bonaparte, le chef à la tête de ses troupes s'est rendu armes et bagages, en lançant au ciel et à ses amis, des anathèmes qui, paraît-il, sont émouvants.

Et ses lieutenants faisant chorus, commencent eux aussi, à se lamenter horriblement. Ils crient à l'infamie ! à la trahison ! lorsque c'est une simple manœuvre politique, qui les a mis hors de combat. A la guerre comme à la guerre, le devoir des chefs est d'assurer le triomphe de leurs troupes.

Le Parti Démocratique s'était proposé un but : se débarrasser d'un homme néfaste, d'un ambitieux ridicule, d'un parfumeur puant l'orgueil. Son programme était : On aura Coty et on a eu Coty, sans vaines querelles, sans beurre délier, simplement avec un petit jeu électoral — une adhésion importante heureusement accueillie unanimement approuvée à part certains froissements toujours inévitables en pareilles circonstances et c'est tout, c'est tout. Et c'est enfantin de vouloir protester lorsque le tour est joué et bien joué.

M. Giordan repoussé par le Parti Républicain qu'il avait servi est venu loyalement à notre Parti. Nous avons jugé, nos chefs ont jugé son geste opportun, décisif même. Il n'y avait donc qu'à l'applaudir et puisque M. Giordan nous permettait ainsi d'attendre notre but, dans des conditions uniques, de réussite, il aurait été impolitique et naïf de notre part de laisser passer pareille accasion.

Le Parti Démocratique qui n'avait pris pour cette élection aucun engagement, fidèle aux directives de son programme, ne consultant que l'intérêt supérieur de tous ses partisans a cru bien faire et le résultat est venu le confirmer — en désignant M. Giordan comme son candidat.

Cette désignation a suffi pour anéantir les prétentions de Coty.

Le but est donc atteint.

Il ne s'agit plus maintenant que de nous serrer autour de notre drapeau, sans rancunes et sans défaillance pour marcher aux urnes et à la prochaine victoire qui nous permettra de poursuivre d'un commun accord la grande et noble tâche des revendications populaires.

M. Santiaggi, à son tour, intéressa l'auditoire par de judicieuses considérations sur le développement touristique dont il demeure l'un des apôtres les plus diligents.

M. J. Bonifacio, avocat, termina la série par quelques paroles humoristiques.

Et les conversations se poursuivirent longtemps dans une atmosphère d'intimité affectueuse, parmi les ombrages, face à la mer toute ruitilante sous le flamboiement de l'été.

LES CORSES A NICE

Dimanche dernier, les divers groupements corses de la Ville de Nice, se sont réunis en un banquet amical, servi en plein air dans le parc de l'Hôtel Hermitage, au Cap-Ferrat.

La Cyrnos, le comité des Intérêts La *Cyrnos*, le *Comité des Intérêts corses*, l'*Union générale et la Fraternelle* étaient représentés par les membres de leur conseil d'administration.

Au nombres des convives MM. le Docteur Carlotti, conseiller général, le Docteur Stefani, le Docteur de Giovanni, M. Fernand Mattei, magistrat, MM. Antoine Bonifacio, Pierre Leca, J.-A. Mattei, Fabry, professeur au Lycée, MM. Santiaggi et Bonifaci, avocats ; M. Albertini, capitaine armateur ; M. Pietri, sous-directeur du Crédit Lyonnais ; Leca, de l'U. G. C. ; Durini, industriel ; etc, etc...

Au champagne, M. Fernand Mattei dans une chaleureuse allocution salua l'esprit de concorde qui anime les sociétés insulaires de Nice et fit allusion à l'apaisement des passions politiques qui se dessine en Corse, en souhaitant qu'une détente salutaire succède enfin à une interminable période de combats fiévreux et sans merci.

M. le Docteur Carlotti s'associa éloquemment aux paroles de son camarade et abordant un autre ordre d'idées, il préconisa d'encourager les talents des jeunes écrivains corses qui, à l'exemple de Dominique Leca, à peine âgé de 17 ans, se font les chantres passionnés de la petite patrie.

Choses et Autres

LES CRAMPONS. — *Parmi les diverses choses que l'on se plaît à établir dans la société humaine, il en est une qui paraît plutôt négligée, toute importante qu'elle soit. C'est celle des crampons. On les rencontre cependant partout, les crampons ! La plupart sont de très honnêtes gens, légèrement au-dessous de la moyenne intellectuelle, et dont l'amitié revêt une forme d'implacable férocité.*

Crampons, les fâcheux qui s'introduisent chez vous à l'heure du dîner, font refroidir le potage, se calent dans les fauteuils, s'installent avec un désinvolte sans-gêne, tout cela pour répéter les bruits, les sornettes, les ondit qui courent les rues, les secrets diplomatiques et les dessous politiques qu'ils ont appris « de façon supérieure » et qu'ils répètent à voix basse, un doigt sur la bouche, comme d'authentiques conspirateurs.

Crampons, tous ceux qui veulent, malgré vous, s'intéresser à votre santé ou à vos affaires, vous assomment de leurs conseils et prétendent tout connaître mieux que les autres.

Crampons, les vieillards grincheux qui ne peuvent dire deux mots sans parler de leur expérience, comme si notre époque ressemblait encore à la leur.

Crampons les bavards de quartier qui vous accrochent au passage pour vous révéler que votre voisin a bu cinq « gouttes » chez le bistro du coin.

Crampons, en un mot, tous ceux qui se préoccupent, dans un coin but de curiosité vulgaire, des faits et gestes de leurs voisins.

Ces crampons ont une excuse : ils ignorent qu'ils le sont ; une tare intellectuelle débile s'ils ne comprendraient pas si on leur démontrait qu'ils le sont...

LE CHAT PROPHYLACTIQUE. — *Qui est-ce qui n'a pas son chat ? Deux fléaux — avec mille autres, bien entendu — déciment l'humanité : la pneumonie et la peste.*

La pneumonie, disent les savants, nous vient de la souris. Et la peste nous vient du rat. Le pneumocope ou microbe de la pneumonie nous est transmis par la puce de la souris. Le bacille de la peste nous est transmis par la puce du rat. Aux Indes, la peste se déclare exclusivement dans les maisons privées de chats. Dans les villages hindous, les ravages de la peste sont inversement proportionnels au nombre de chats. Le chat, qui éloigne les souris et les rats, éloigne en même temps leurs puces et leurs microbes infectieux.

On a chanté les vertus et les beautés du chat, en vers et en prose : mais les médecins n'avaient pas encore donné leur avis. Le voilà. Le chat est hygiénique ; le chat est antiseptique, antipneumonique, antipesteux.

Il a bien d'autres mérites encore : et c'est pourquoi le marquis de Carabas, n'ayant trouvé qu'un chat dans la succession paternelle, connut de si hautes prospérités.

Ayez votre chat préservateur au foyer familial !

ILS S'EN IRONT, LES PETITS ORTEILS !... — *Les petits orteils vont aller retrouver les vieilles lunes. Oui, la disparition du petit orteil est chose imminente, paraît-il d'après maints savants, parmi les races civilisées. Dans un siècle il n'existera plus que chez les sauvages.*

Cette opinion est basée sur de nombreuses observations physiologiques. On a constaté que sur 100 personnes ayant dépassé l'âge de 60 ans, 90 avaient les articulations des phalanges du petit orteil complètement ankylosées, sans que cela ait jamais eu une influence fâcheuse sur la marche.

Parmi les athlètes, les grands marcheurs, les coureurs, les joueurs de foot-ball, on a beaucoup remarqué le développement pris par le gros orteil au détriment des autres. On cite encore le fait que la plupart des hommes et des femmes, dans nos pays, marchent de façon à porter tout le poids du corps sur les deux grands orteils : la manière presque invariable dont les chaussures sont usées en témoigne.

Ils disparaîtront, les petits orteils !

FRED.

AVIS

Les magasins de la **Teinturerie Marseillaise** seront, à partir du 27 juin, transférés place de l'Hôtel-de-Ville, coin de la rue Commandant-Benelli, n° 2, à Bastia.

ELECTION SENATORIALE

CHEMINS DE FER DEPARTEMENTAUX

La Compagnie de Chemins de fer départementaux, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'à l'occasion de l'élection sénatoriale qui aura lieu à Ajaccio le dimanche 29 juin 1924, des trains spéciaux de toutes classes seront mis en circulation entre Bastia et Ajaccio et vice-versa pour le transport des délégués sénatoriaux et autres voyageurs, aux jours et heures fixés ci-dessous :

1° de Bastia à Ajaccio le samedi 28 juin 1924

Bastia (départ), 9 heures ; Lupino, 9 h. 08 ; Furiani, 9 h. 16 ; Biguglia, 9 h. 27 ; Borgo, 9 h. 40 ; Lucciana, 9 h. 45 ; Casamozza, 10 h. 10 ; Prunelli, 10 h. 21 ; Barchetta, 10 h. 30 ; Ponte-Nuovo, 10 h. 50 ; Ponte-Leccia, 11 h. 09 ; Francardo, 11 h. 25 ; Omessa, 11 h. 45 ; Soveria, 12 heures ;

Corte (déjeuner), arrivée, 12 h. 10 ; départ 13 h. 04.

Poggio, 13 h. 27 ; Venaco, 13 h. 36 ; Vivario, 14 h. 13 ; Tattone, 14 h. 39 ; Vizzavona, 14 h. 57 ; Bocognano, 15 h. 22 ; Tavera, 15 h. 38 ; Ucciani, 15 h. 55 ; Carbuccia, 16 h. 14 ; Mezzana, 16 h. 32 ; Caldaniccia, 16 h. 41 ; Campo di Loro, 16 h. 48 ; Ajaccio (arrivée), 17 heures.

2° d'Ajaccio à Bastia le lundi 30 juin 1924

Ajaccio (départ), 12 h. 30 ; Campo-di-Loro, 12 h. 40 ; Caldaniccia, 12 h. 47 ; Mezzana, 12 h. 58 ; Carbuccia, 13 h. 21 ; Ucciani, 13 h. 30 ; Tavera, 14 h. 01 ; Bocognano, 14 h. 36 ; Vizzavona, 14 h. 59 ; Tattone, 15 h. 09 ; Vivario, 15 h. 30 ; Venaco, 16 h. 04 Poggio, 16 h. 10.

Corte, arrivée, 16 h. 28 ; départ, 16 h. 38. Soveria, 17 h. 02 ; Omessa, 17 h. 14 ; Francardo, 17 h. 30 ; Ponte-Leccia, 17 h. 53 ; Ponte-Nuovo, 18 h. 06 ; Barchetta, 18 h. 27 ; Prunelli, 18 h. 36 ; Casamozza, 18 h. 48 ; Lucciana, 18 h. 54 ; Borgo, 18 h. 59 ; Biguglia, 19 h. 11 ; Furiani, 19 h. 19 ; Lupino.

Chronique Sportive

Dimanche 29 juin, à 17 heures, aura lieu au stade Olympique une réunion sportive comportant deux parties :

Première partie : Athlétisme

100 mètres, 800 mètres, 5.000 mètres.

Relais américain (800, 400, 200, 100).

Saut en hauteur avec élan.

Saut à la perche.

Saut en longueur avec élan.

Lancement du poids.

Deuxième partie : Boxe

Un combat de débutants de trois rounds de deux minutes.

Deux combats de professionnels.

Nous pouvons, dès à présent, annoncer le départ de courses de marque, tels que Gilard et Noé, qui se placèrent les deux premières places au championnat de Corse de cross-country.

CIGARETTES **MARYLAND ALBAN**

¦-¦ -:- ne fatiguent pas la gorge -:- ¦-¦

Le fond du sac

Pour beaucoup de malades, les Pilules Pink sont souvent l'ultime ressource, le fond du sac, comme on dit.

Vous qui n'êtes pas bien portant, qui vous sentez fatigué, sans appétit, sans forces, ne doutez pas que les Pilules Pink ne puissent vous rétablir. Votre état indique que votre sang est appauvri et votre système nerveux déprimé. Or, les Pilules Pink ont vraiment d'incomparables propriétés comme régénérateur du sang et des forces nerveuses.

M. Pierre Carmagnat, propriétaire à Saint-Cloud (Charente), a bien été obligé de convenir qu'il n'y a rien eu de meilleur pour lui que les Pilules Pink :

« Il y avait déjà un certain temps que je me sentais fatigué — déclare M. Carmagnat. Je n'avais pas d'appétit et l'estomac me faisait beaucoup souffrir. J'avais aussi des points de côté, des étourdissements, des bourdonnements dans les oreilles. Les Pilules Pink m'ont tout de même débarrassé de tout cela. Elles m'ont rendu l'appétit et les forces et une bonne santé. »

Les Pilules Pink sont, par excellence, le remède contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4 fr. 50 la boîte, 25 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

CONSEILS MENAGERS

DECOUPAGE DU CARRE DE BOEUF AU ROGNON

On enlève d'abord le rognon et le petit morceau de filet attenant au carré. On divise l'un et l'autre en plusieurs petits morceaux. Ensuite on peut procéder de deux façons : ou bien on sépare les côtes dans le sens de la longueur, ou bien on tourne le carré de manière à ce qu'il présente le côté charnu à la personne qui découpe. Celle-ci coupe alors dans cette partie des tranches qu'elle dispose sur le plat que l'on présente ensuite aux convives.

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI-NAPOLEONI

::: **BASTIA** :::

LA BANQUE DE LA CORSE paye dès à présent, et sans frais, le coupon du 1er janvier 1921, à raison de 4 fr. 64 pour les obligations 3 0/0 (premier rang) et 6 fr. 24 pour les obligations 4 0/0 **Chemin de fer portugais**.

Elle reçoit également les souscriptions aux **Bons 7 0/0 de la Compagnie Générale Transatlantique** nets d'impôts présents et futurs sauf la taxe de transmission émis à 448 fr., et remboursables à 500 francs par tirages au sort en 15 ans au plus tard, avec coupons les 25 juin et 25 décembre de chaque année. (Jouissance 25 juin 1924.)

Agence CERANI, à CORTE

(Exposition de tous Modèles)

STOCK DE PIÈCES DÉTACHÉES POUR LA CORSE

Société Générale

Capital : 500 millions de fr.

Plus de 1000 Guichets en France et à l'Etranger

Agence : BASTIA, 41, Bd Paoli.

Bureau à AJACCIO : Rue Major Lambroschini.

Le montant des dépôts de la **SOCIETE GENERALE** s'élève à [illegible] milliards.

LA SOCIETE GENERALE [illegible]

LA SOCIETE GENERALE [illegible]

LA SOCIETE GENERALE [illegible]

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations de change [illegible]

LA SOCIETE GENERALE [illegible]

Par son important réseau d'Agences en France, la **SOCIETE GENERALE** peut [illegible]

LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations d'Ordres sur Titres et sur Marchandises. Les formalités sont réduites au minimum.

[illegible]

LA SOCIETE GENERALE paie à ses guichets tous coupons Français et Etrangers. Elle reçoit tous ordres de Bourse exécutables à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse et sur tous les marchés Etrangers.

Elle tient à la disposition de sa clientèle, par son service spécial de renseignements financiers une documentation sérieuse sur toutes les Sociétés Françaises et Etrangères.

Pour tous renseignements s'adresser à ses guichets.

LE PLUS [illegible]

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

[illegible]

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

16 pages ...... 25 cent.

[illegible]

Le Directeur Gérant : Lucien CORDIER

Imp. E. CORDIER & FILS, 4, Bd du Palais

République Française

Direction générale de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre

[illegible] LEGALE (Suite)

[illegible]

Bastia, 27 juin 1924.

Le Conservateur, VIAL.

DEPOT DE LIQUIDE INFLAMMABLE

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

A partir du 6 juillet une enquête de commodo et incommodo sera ouverte à la Mairie de Ville-de-Pietrabugno, pendant trente jours, sur la demande de la **Banque de la Corse, Altieri-Napoleoni** tendant à obtenir l'autorisation d'installer au lieu dit **Miomo** sur le bord de la mer, un dépôt de liquides inflammables qui existe depuis dix ans environ.

Pendant la durée de l'enquête, M. Valery Joseph, commissaire enquêteur se rendra à la Mairie de Ville de Pietrabugno, pour recevoir les déclarations des habitants.

Ville, le 29 juin 1924.

Le Maire : BRACCINI.

L'URBAINE

Cie ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE HUMAINE

Rentes — mixtes — Vie entière — Rentes Viagères

Entreprise assujettie au contrôle de l'Etat. Fondée en 1865

Fonds de garantie : Cent-soixante-dix millions

8, Rue Le Peletier, Paris.

Inspecteurs départementaux : COLONNA-DUSSERRE, 25, Bd. Paoli, Bastia.

Agents généraux : Simon DAMIANI et FILS 29 Bd. Paoli — Bastia.

R. C. Seine : 1084 — Téléphone Bastia 71.

GENERALE DE PERTH

Cie Anonyme d'assurances à primes fixes 11, rue du 4 septembre, Paris.

Incendie — Accidents — Individuelles

Consultez nos tarifs avant de vous assurer.

Agents principaux pour les arrondissements de Bastia — Corte — Calvi

COLONNA et DUSSERRE

25, Bd. PAOLI — BASTIA

Téléphone — Bastia : 71.

R. C. Marseille : 21.909 — Paris : [illegible]

EXIGEZ LA MARQUE J. VIDAL

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

Agence CERANI, à CORTE

(Exposition de tous Modèles)

STOCK DE PIÈCES DÉTACHÉES POUR LA CORSE

N° 6 - Feuilleton du PETIT BASTIAIS

La Femme au Collier de Velours

par ALEXANDRE DUMAS

I

L'ARSENAL

[illegible]

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.

— N'importe ! disait Pixérécourt furieux, je l'aurai.

— Quoi ? demandait le marquis de Ganay.

— Votre autographe.

— Et quand cela ?

— A votre mort, parbleu !

[illegible]

[illegible] Il ne trouva pas en 1520.

Plus la Bible était introuvable, plus le marquis de Chalabre mettait d'ardeur à la trouver.

[illegible]

— Eh bien ! cette Bible, mon cher Charles...

— Eh bien ?

— Introuvable !

— Quatre et treize, répondait Nodier.

Et, plein d'une nouvelle ardeur, le bibliomane se remettait à chercher, mais ne trouvait pas.

Enfin on apporta au marquis de Chalabre une Bible.

[illegible]

Il lui avait trouvé dans une copie de portefeuille pratiqué dans la magnifique reliure de cette Bible presque unique.

— Pourquoi, demandai-je à Nodier, avez-vous fait cette plaisanterie au pauvre marquis de Chalabre, vous si peu mystificateur ?

[illegible]

Maintenant que nous avons montré notre bien-aimé Charles pendant la semaine et le dimanche matin, disons ce qu'il était le dimanche depuis six heures du soir jusqu'à minuit.

Comment avais-je connu Nodier ?

Comme on connaissait Nodier. Il m'avait rendu un service. C'était en 1827, je venais d'écrire *Christine* ; je ne connaissais personne dans les ministères, personne au théâtre ; mon administration, au lieu de m'être [illegible] la Comédie-Française, [illegible]. J'avais écrit, depuis deux ou trois jours, ce dernier vers, qui a été si fort sifflé et si fort applaudi :

Eh bien... J'en ai pitié, mon père : qu'on l'achève !

[illegible]

(A suivre)

49e ANNÉE. — N° 215

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

DIMANCHE 29 JUIN 1924

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c.

JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. — BASTIA — TÉLÉPHONE : 8

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Étranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES

Les Annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal
1re Page, 6 fr. — 2me Page, 3 fr. — 3me Page, 2 fr. 50
4me Page, diverses, 1 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

Billet du Dimanche

M. Abel Bonnard

L'Académie Française vient d'accorder une de ses plus hautes récompenses, celle destinée « à honorer un poète ou un prosateur, soit pour son œuvre, soit pour plusieurs œuvres d'une inspiration élevée et d'une forme remarquable », à un enfant de l'Ile de Beauté, à un citoyen d'Ajaccio, à M. Abel Bonnard, poète, essayiste et chroniqueur aujourd'hui Grand Prix de littérature.

La Corse est encore une fois à l'honneur et, c'est avec un légitime orgueil, que nous saluons ce nouveau laurier que vient de jeter dans son jardin mélancolique, un jeune littérateur dont le talent s'était révélé depuis longtemps dans les grands quotidiens et les plus importantes revues de la capitale.

Quand Abel Bonnard collaborait au « Figaro », je me rappelle encore, avec quelle sainte joie, j'attendais à l'étranger ses merveilleuses chroniques où je retrouvais tout l'esprit, toute la grâce et toute la clarté de notre intelligence gauloise, troublante comme un désir, rayonnante comme une aurore.

Abel Bonnard débuta par un volume de vers : Les Familiers, où il nous présentait en tableautins d'un genre nouveau, tous ces hôtes de la maison dont plusieurs comme le chat, le chien, le coq, le cygne, furent déjà chantés par Baudelaire et Rostand.

Mais combien je préfère sa prose, cette prose harmonieuse, souple, d'une élégance si française avec laquelle le poète qu'il est, nous enchante et nous amuse en tissant devant nos yeux éblouis, des dentelles d'une finesse exquise, des tapisseries d'une richesse orientale.

Lisez quelques pages de ce chroniqueur incomparable, ses notes documentaires, ses analyses quotidiennes, ses impressions de voyages et vous subirez le charme suave et délicieux que nous cause toujours une sonate de Chopin, une mélodie de Debussy, une romance de Chaminade.

Pour retenir durant trois colonnes du Figaro l'attention du lecteur, avec des thèmes comme : la pluie, la lampe, le jardin, etc., il faut avoir des dons extraordinaires d'imagination, de subtilité, de psychologie, il faut être non seulement un écrivain hors ligne, mais un créateur, un évocateur, quelque chose comme un magicien qui, de sa baguette, fait un arbre d'une feuille, un château d'un morceau de marbre, un océan d'une goutte d'eau, tout un monde fériquement étoilé, d'une seule lumière.

Et c'est ce pouvoir d'imaginatif porté au plus haut point, c'est cette grâce légère dans l'invention, ce charme inouï dans la notation des choses les plus banales et les plus simples, c'est tout cet ensemble de qualités rares qui donne aux moindres œuvres d'Abel Bonnard les contours et les attraits de la beauté hellénique, la douceur et l'enchantement d'un ciel latin.

Dans son dernier livre : En Chine, nous retrouvons comme en un de ces temples millénaires de l'Empire Céleste, les infinies, les éternelles richesses d'un génie mystérieux et souriant, les suprêmes espérances d'un monde inquiet mêlées aux souvenirs des plus lointaines croyances.

Nous devons à la vérité de dire, que notre glorieux compatriote n'est pas seulement un grand prix, un alphabétiste, un pur lettré, mais aussi — et ceci est un titre exceptionnel pour notre petite patrie — un vrai causeur, le causeur le plus charmant, le plus spirituel et le plus abondant dans sa précision que l'on connaisse encore dans les salons de la Souveraine Lutèce.

Voulez-vous entendre ce qu'on pense à Paris de cet inouïable prodigieux :

« Rien, en vérité, ne manque au talent d'un tel causeur dit M. Marcel Boulenger. Il s'entend à manier une langue forte, précise et souple, singulièrement variée, à faire briller les vingt facettes d'une idée. On lui connaît l'audace souriante de ne point reculer devant une tirade un peu longue qu'il terminera sans nulle peine, souvent par un trait pittoresque et charmant. Vous le verrez courtois à ravir, attentif aux nuances, incapable de froisser personne, au moins par erreur. Sa culture est étendue, ses souvenirs nombreux : et pourtant ce n'est pas lui qui s'abandonnerait à cette contrefaçon d'entretien, consistant à raconter sans répit des anecdotes, qu'il s'en présente une, il la rappellera volontiers en passant : mais il délaissera vite cette conversation pour ainsi dire économique ».

C'est une chose assez singulière que le premier causeur de la capitale soit un corse et je suis sûr que les Parisiens doivent se dire :

— Tout de même l'Ile Impériale, l'île des bandits légendaires, ce pays du maquis odorant, berceau de Colomba, nous envoie de véritables conquistadores dont le jeu consiste à rafler les lauriers de toutes les académies.

Et vous pouvez les voir arriver partout bons premiers : en politique, Landry et Moro, deux hommes d'État ; en poésie, le plus grand poète de France Paul Valéry ; puis Muselli, Pascal Bonetti ; en littérature, les grands prix Abel Bonnard, Francis Carco, Pierre Dominique, Pierre Bonardi ; dans la diplomatie, de Peretti de la Rocca, Camille Piccioni ; en art, Dionisi, encore enfant et grand prix de Rome, Cannicioni, Patriarche, le nouveau décoré ; au théâtre, Mlle Falconetti qui vient de faire son entrée triomphale à la Comédie Française et combien, combien d'autres qui brillent au premier rang dans l'armée, la magistrature, l'Université, les sciences, le journalisme, sans parler du barreau qu'honorent grandement et d'une manière éclatante Moro, Campinchi et Arrighi, trois as indiscutables de la France juridique.

Jean CASABIANCA.

Notre Concurrent

C'est M. P.-F. de Casabianca. Il explique dans une lettre que son parti, le nôtre, aurait dû lui offrir la candidature comme un droit lui appartenant. Nous avons été d'avis que le souci de nos élus ne pouvait être que d'assurer une victoire décisive à notre cause. Ce but n'aurait pu être atteint avec M. de Casabianca. C'est l'opinion de l'ensemble de notre Parti, et s'il y avait un principe engagé dans l'affaire, ce serait celui qui se dégage de cette opinion unanimement à bien peu de choses près.

La candidature de M. Giordan a été acceptée par nous et parce qu'elle est de nature à assurer le triomphe définitif du Parti Républicain Démocratique, auquel M. de Casabianca et ses fidèles ont les mêmes raisons de tenir que l'ensemble de nos amis, et parce que M. Giordan est parfaitement en mesure d'exercer en faveur des intérêts de la Corse une action extrêmement efficace.

Si même les circonstances voulaient que M. de Casabianca poussât son geste jusqu'au bout, il peut être assuré que ce geste ne nous inspirerait que des regrets, rien de plus.

Regrets que nous ne nous soyons pas trouvés d'accord avec un homme portant un nom honoré parmi nous, regrets que nos adversaires se servent de cet homme et de ce nom pour, comme ils disent, sauver la face.

Car, c'est M. Coty qui l'a écrit : « Ils m'ont écarté, puis, pour sauver la face, ils vont poser une candidature dont ils escomptent l'insuccès. »

M. de Casabianca ne manquera sans doute pas d'y réfléchir et de se rendre compte que la véritable amitié est celle qui ne trompe pas, et que ses vrais amis c'est encore, c'est toujours, nous.

L'Eveil a reproduit des documents publiés, de bonne foi, par la Jeune Corse il y a plus de dix ans. Que l'on sache qu'ils ont été extraits d'un journal dont le directeur a, depuis, été condamné à de nombreuses années de prison. Depuis, également, M. Giordan a été à deux reprises, élu député de la Corse. Cette fois, il sera, avec notre concours, élu sénateur.

D'ailleurs, il est permis de supposer que MM. Gavini, Pierangeli, Coty, etc..., ne se seraient pas compromis avec M. Giordan, s'ils ne l'avaient pas jugé digne de leur amitié.

N'est-il point vrai ?

La Jeune Corse.

L'avion Nieuport avec lequel l'aviateur Sadi-Lecointe a battu le record du monde des 500 kilomètres.
Dans le médaillon : SADI-LECOINTE.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

A la Chambre

La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Bouisson, vice-président.

LES MILITAIRES FILS AINES DE FAMILLES NOMBREUSE

A la demande d'un groupe de députés, le Président du Conseil et le ministre de la Guerre acceptent d'appliquer une interprétation plus libérale de la loi en faveur des fils aînés de familles nombreuses appelés sous les drapeaux.

REPORT DE CREDITS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à autoriser le report de 750 millions de crédits de l'exercice de 1923 à l'exercice de 1924.

Répondant à M. Voilier, M. Clementel, ministre des Finances, promet que les amendes de dix pour cent frappant les contribuables en retard seront appliquées avec ménagement.

L'ensemble du projet est adopté par 550 voix contre 26.

LES DOUZIEMES PROVISOIRES

La Chambre aborde la discussion du projet de loi relatif aux douzièmes provisoires de juillet à novembre 1924.

MM. *Desoblin* et *Delourme*, députés du Nord, demandent quelles mesures le gouvernement compte prendre contre les larrons des régions dévastées.

M. *Herriot* répond qu'il réprimera avec toute la sévérité possible tous les abus commis sans tenir compte de la situation des improbes.

Le Président du Conseil constate que des indemnités considérables ont été versées à certains sinistrés alors que les petits attendent dans des baraques de bois l'argent qui leur est dû.

M. Herriot prend l'engagement de faire cesser cette injustice et que les abus seront punis. Il ajoute, toutefois, qu'il ne faut pas promettre l'impossible. Il faut chercher une solution compatible avec la situation de la trésorerie.

L'orateur annonce qu'il envisage d'organiser une Conférence à laquelle assisteraient le ministre des Finances et les députés des régions dévastées. Il cite ensuite des chiffres et fait les comptes des sommes qu'on a pu mettre à la disposition de ces régions.

M. Herriot dit ensuite qu'il a pleine confiance en l'œuvre du nouveau ministre des régions libérées, M. Dalbiez.

M. *Philippoteaux* intervient contre la politique du charbon et les scandales qui se produisent dans les pays occupés, notamment contre les officiers dont le train de chasse est fort coûteux.

M. *Herriot* répond qu'une enquête sera faite, mais il conteste a priori une telle affirmation.

La séance est levée à 12 h. 30.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. Varenne, vice-président.

Le *général Nollet* relève les paroles prononcées le matin par M. Philippoteaux et déclare qu'il poursuivra les abus.

Le ministre de la Guerre rend hommage à la tenue des troupes d'occupation.

M. *Chastenet* regrette que les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir n'aient pas pratiqué énergiquement la politique des réparations en nature.

Il rappelle les accusations de M. Herriot contre certains ministres d'hier qui n'ont fait que soutenir quelques gros industriels, au mépris des intérêts généraux.

L'orateur demande que la lumière soit faite par la Commission d'enquête.

M. Dalbiez, ministre des Régions libérées, affirme qu'il est favorable à cette mesure et qu'il poursuivra la réalisation de la politique des réparations en nature.

M. *Violette* assure que la Commission s'emploiera à diminuer toutes les dépenses inutiles et les sinécures créées.

Il se déclare partisan de la politique des réparations en nature, mais sans exagération.

M. *Bovier-Lapierre*, ministre des Pensions, répondant au vœu exprimé par quelques députés promet qu'il fera donner satisfaction aux infirmières victimes de la guerre, aux ascendants et aux veuves des militaires morts pour la France.

Les articles un et deux sont adoptés.

M. *Baraux* annonce que les communistes ne voteront pas l'article 3, relatif à l'entretien de l'armée d'occupation.

M. *Léon Blum*, au nom du parti socialiste, déclare que ses amis ne voteront ni pour ni contre.

Ils sortiront cependant de leur neutralité si la minorité actuelle voulait exploiter à son profit cet incident.

M. *Herriot* déclare qu'il reste dans les termes de la déclaration ministérielle.

Effectuer l'évacuation immédiate de la Ruhr demandée par les communistes, ce serait laisser s'effondrer tous les droits de la France et les espérances des contribuables.

Le vote de l'article 3 n'implique pas l'approbation de la politique qui a été suivie par les autres ministères.

Un gouvernement purement socialiste serait lui-même obligé de demander le vote de ces crédits.

M. Herriot pose la question de confiance.

M. *Maginot* déclare que la minorité votera quand même les crédits de la Ruhr.

M. *Herriot* va causer avec M. Blum et certains socialistes décident de voter les crédits.

Le pointage est demandé.

La discussion continue ; les articles 4 à 7 sont adoptés, l'article 8 est disjoint, les derniers articles sont adoptés.

L'article 3 est adopté par 456 voix contre 26.

L'ensemble du projet sur lequel M. Herriot pose la question de confiance, est voté par 550 voix contre 26.

La Chambre adopte également le projet de loi relatif au maintien de la loi de 1918 sur l'exportation des capitaux et l'importation des titres de valeurs mobilières.

La séance est levée à 19 heures et renvoyée à lundi.

A LA COMMISSION DE CONTROLE INTERALLIEE

LA REPRISE DU CONTROLE

Paris, 28 juin.

La Commission de Contrôle interallié a décidé à l'unanimité de demander la reprise du contrôle dès le 15 juillet.

La Commission a estimé que la révision militaire de l'Allemagne demandera quatre mois à raison de sa visite par district.

aux États-Unis

VIOLENTS INCIDENTS ENTRE ITALIENS

Paris, 28 juin.

On télégraphie de New-York que la réunion organisée jeudi soir par la Colonie italienne a été manquée par des désordres très graves.

Plusieurs milliers d'assistants ont protesté contre la politique pratiquée en Italie par les Fascistes, et notamment, contre l'assassinat du député socialiste unitaire, M. Matteoti.

Quelques autres membres ont alors répondu en blâmant le langage violent des socialistes et des garibaldiens.

Une bagarre des plus violentes a éclaté qui fut enrayée par la rapide intervention de nombreuses forces de police.

Avant de se retirer les antifascistes ont adopté à l'unanimité une résolution demandant à M. Coolidge, président de la république des États-Unis d'expulser l'ambassadeur d'Italie et de n'accepter aucun autre ambassadeur tant que le Gouvernement italien aura à sa tête le Dictateur Mussolini.

AVIATION

LA COUPE MICHELIN

Paris, 28 juin.

Le pilote aviateur Christiani qui était parti hier matin à 4 heures 16' de l'aérodrome du Bourget pour tenter de s'approprier la coupe Michelin d'aviation a abandonné à 15 heures 30 à Hyon près de Clermont-Ferrand.

Son passage avait été contrôlé à Angers, Bordeaux, Pau, Toulouse et Nîmes.

MIRAMAS

INCENDIE D'UN WAGON

Aujourd'hui, en gare de Miramas un wagon de marchandises en déchargement a brûlé à la suite de l'explosion d'un colis contenant de la cheddite.

ALCOOL DE MENTHE
AMERICAINE
[illegible]

00310

MARINE MARCHANDE

Ont obtenu les [illegible] pour la bonne tenue des postes d'équipage de leur navire et le bon entretien des machines chaudières, etc... durant le premier trimestre 1924 :

M. Albertini André, inscrit à Bastia, patron du remorqueur **Provençal-I**.

M. Grégoni Jean, inscrit à Bastia, commandant du vapeur **Arménie**.

M. Antomarchi Paul, inscrit à Bastia, commandant du vapeur **Oued-Yquem**.

M. Forcinini Etienne, inscrit à Bastia, second capitaine du vapeur **Oued-Yquem**.

M. Cervoni Joseph, inscrit à Bastia, commandant du remorqueur **La Madrague**.

M. Capurro Thomas, inscrit à Marseille, patron du vapeur **Pitetti-Riviera**.

PHARMACIE DE GARDE

C. Costa, 26, boulevard Paoli.

PIETRANERA-LES-BAINS

Est devenu le rendez-vous quotidien des Touristes et des fins Gourmets, qui savent trouver au Restaurant DUPRAT [illegible] les mets et discrétion des vins, parlant et tout en [illegible] renommée.

— Repas à la carte et à prix-fixe —
Soupers — Service à toute heure

LA FETE NAUTIQUE DU 22 JUIN

La Ligue Maritime qui, depuis un quart de siècle, avec une ardeur inlassable, a entrepris de mieux faire connaître et aimer la mer, la mer grâce à laquelle nous pourrons acquérir et exploiter d'inépuisables richesses coloniales, la Ligue Maritime qui, aujourd'hui groupe autour d'elle un million de membres, organise chaque année sur tous les points de la France de grandes manifestations maritimes où sont en honneur les sports nautiques si [illegible], si vivifiants, si attrayants.

Tout le monde connaît le succès sans cesse grandissant de la grande journée nautique de Paris pour la pleine réussite de laquelle flottilles de torpilleurs, de sous-marins, de chasseurs et d'avisos remontent la Seine, provoquant la curiosité des parisiens et leur désir de mieux connaître cet élément encore bien plus connu de beaucoup de français : la Mer, sur lequel, cependant repose l'avenir de la France.

Bastia, quoique ne disposant pas des très puissants moyens de Paris, a tenu, cependant, à instaurer cette journée nautique et si la section de la L. M. C. ne dispose pas à Bastia des grandes facilités de la capitale du moins lui est-il permis de voir se mettre en ligne des marins et des sportmen hors de pair.

Les sociétés sportives participant aux épreuves avaient, chacune, désigné leurs commissaires tandis que le **Troupier** qui n'a cessé de rendre à l'organisation des pilotines les plus grands services, prêtait son plus entier concours, de même que le président les patrons prud'hommes et les patrons pêcheurs.

Les épreuves commencèrent par la natation. Aux 600 mètres, six coureurs se mirent en ligne, mais l'épreuve était dure et la plupart durent abandonner. Furent classés : 1er Zappelli, du S. C. B. ; 2e Pinel, du S. C. B. ; 3e Lorenzini, du C. A. B.

Aux 200 mètres, furent classés : 1er Degola, du C. A. B. ; 2e Nicoli, du S. C. B.

Aux 200 mètres, furent classés : 1er Pinzuti, du S. C. B. ; 2e Nicoli, du S. C. B.

Aux épreuves de plongeons, furent classés : 1er Vallecalle, du S. C. B. ; 2e Colombani, du S. C. B.

Vinrent ensuite les régates à l'aviron.

La première épreuve fut celle des pilotines 1000 mètres. Départ du **Troupier** au coup de fusil tiré de cette unité ; arrivée au but placé entre les deux feux du vieux port. L'équipe **Jean-Bart** arrive première ayant effectué le parcours en 4 minutes, 31 secondes ; l'équipe **Troupier** arrive seconde ayant effectué le parcours en 4 minutes, 36 secondes.

Puis vinrent les marins adultes sur embarcations à 12 avirons (l'**Annunziata** n'ayant armé qu'à 10), effectuant le même parcours. Arrive première l'**Annunziata** en 3 minutes, 47 ; puis, seconde, l'**Elisabeth** en 3 minutes, 50 ; et enfin la **Luisa** en 3 minutes, 56.

A l'épreuve des marins de l'État, l'équipe du pont sur baleinière **Jean-Bart** arriva première en 3 minutes, 58 ; et l'équipe des machines, sur baleinière du **Troupier**, seconde, en 4 minutes,07, toujours sur le même parcours.

Encore sur le même parcours, l'épreuve entre mousses de 14 à 16 ans qui montrèrent bien plus d'acharnement que leurs aînés. Deux embarcations se tenant de très près, celle qui craignait se voir devancer engagea les avirons de l'autre, d'où abordage et bataille en règle. Pendant que les uns poursuivaient leur pugilat et se tenaient fortement accrochés à l'embarcation rivale, les autres continuaient à nager ferme, de sorte que les deux embarcations arrivèrent ensemble côte à côte, mais pour s'entendre dire qu'elles étaient disqualifiées. Il leur fallut donc recommencer l'épreuve qui donna le résultat suivant : 1er **Epave** ; 2e **Pierre Valery** ; 3e **Carmelia**.

Aux 1000 mètres à quatre avirons, l'**Epave**, du C. A. B. fut première.

A la dernière épreuve de 1000 mètres à six avirons, fut classée première la **Patriote**, du C. A. B., parcours en 4 minutes 30 secondes, la **Patrie**, du C. N. B., parcours en 4 minutes 34.

Les demi-solidiers, à deux avirons, effectuèrent un intéressant 200 mètres. Arrive premier, le patron Pierre Curiel et second, le patron Pierre Fusella.

Ces épreuves très intéressantes qui avaient attiré tout Bastia sur les jetées, sur la promenade des quais et le long de la balustrade de la Place Saint-Nicolas, furent suivies d'un beau match de water-polo disputé par deux solides et habiles équipes du S. C. B.

En rade une [illegible] d'embarcations [illegible] une foule considérable, et l'on pouvait, par là, voir combien notre population maritime se passionne aux sports nautiques.

Au milieu de ces embarcations évoluait avec une facilité remarquable une toute petite vedette mue par un mécanisme très ingénieux dû au talent et à l'esprit inventif de M. Pasqualini qui le montait. Nous souhaitons à l'inventeur tout le succès mérité par son invention si pratique.

Le local de la L. M. C. étant trop petit pour contenir toutes les autorités qui avaient bien voulu par leur présence, rehausser l'éclat de cette belle manifestation, M. Pierre Sisco, patron pêcheur, avait bien voulu mettre à leur disposition son vaste balcon du haut duquel on domine les deux ports et la rade.

Il fut ensuite procédé, au local du n° 14 de la rue de [illegible] à la proclamation des résultats et à la distribution des prix, puis tout était terminé lorsque sortait de Saint-Jean la procession de la Fête-Dieu.

Favorisée par un temps superbe, la journée nautique de la L. M. C. fut pleinement réussie et il est à souhaiter que sa renouvellement [illegible] tous les ans au [illegible] sympathiques.

Chronique Mondaine

Un mariage aristocratique qui unit deux noms illustres, dans les annales insulaires et l'histoire de France, a été célébré le 14 juin, à l'Eglise Saint-Jean.

Mademoiselle Fanny de Gaffory épousait M. Louis Cervoni, avocat à Marseille.

La cérémonie religieuse se réalisa à minuit dans un cadre pompeux et solennel, le temple brillamment illuminé, le maître-autel [illegible] de ses [illegible] fleuris, de sa parure de gala.

Le cortège nombreux et select où figurait l'élite de notre société, fit son entrée, dans un [illegible] parfait, tandis que résonnaient, dans le chœur, les notes harmonieuses d'une marche nuptiale.

La fiancée, rayonnante de grâce et de jeunesse, portait avec une élégance toute parisienne, une magnifique toilette en crêpe satin. Un voile de dentelle ancienne parsemé de fleurs virginales et retenu sur le front par une couronne de perles, donnait à son charmant profil une beauté délicate et touchante.

Au bras de son oncle germain, M. Gaston Fontanez, Président de la Chambre de Commerce et conseiller général de Bastia, elle gravit les marches de l'autel dans l'admiration de la brillante assistance.

Les témoins du mariage étaient : pour la fiancée, MM. Joseph Orsuga et Pierre Pasqualini ; et pour le futur, MM. le Baron Cervoni et Jules Raymond.

Monseigneur Sisco officia, entouré d'un nombreux clergé et durant la messe de douces mélodies se firent entendre.

Son allocution aux jeunes époux fut d'une belle éloquence, évoquant avec à-propos les pages glorieuses que les familles de Gaffory et Cervoni illustrèrent de tant de traits de dévouement, d'honneur et de prestige.

En parlant du fiancé, il a rappelé que Mme la baronne Cervoni, sœur de M. Jules Raymond est, par sa mère, petite-fille du général Comte de Rivarola et du ministre Raphaël de Casabianca du premier Empire. Le nom du général Cervoni — un des plus épiques lieutenants de Napoléon est d'ailleurs inscrit en lettres d'or sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Quant aux de Gaffory qui ont honoré l'armée, le barreau et la magistrature qui ne connaît les beaux gestes et les nobles vertus de ces héroïques enfants de Cyrnos ?

Après de si patriotiques souvenirs, rappelés en paroles émues, Monseigneur Sisco donna sa bénédiction et la cérémonie prenait fin.

Le jeune couple et le cortège qui l'accompagnaient se rendirent dans les superbes salons de la famille de Gaffory où

La fête fut exquise et fort bien ordonnée.

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux et nos meilleures félicitations à leurs parents.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui, dimanche 29 juin 1924, vingt-sixième semaine, 181e jour de l'année, 185 à venir.

Lune : nouv. le 2 juillet ; pr. quart. le 9.

Soleil : lever, 4 h. 47 ; coucher, 20 h. 3.

Aujourd'hui : saint Pierre et saint Paul, apôtres ; fête des pêcheurs. Demain : saint Bertrand ; saint Martial.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 24° ; à 12 heures, 24° ; à 18 heures, 22°. Minima, 22° ; maxima, 29°.

État du ciel : nuageux en matinée ; vents d'E.-S.-E. ; mer très peu houleuse.

Baromètre : 767m/m à 12 heures.

EPHEMERIDES

1559. — Henri II est blessé à mort par Montgomery dans le tournoi de la rue Saint-Antoine.

1878. — Une grande fête populaire, au Champ-de-Mars, célèbre le succès de l'Exposition universelle.

A L'ARRIVEE

Sont arrivés par le paquebot de Nice, venant de Nancy, notre sympathique concitoyen, M. Roch Bolés, ingénieur adjoint des travaux publics, et Madame, née Walber.

ECOLE DE SAINT-CYR

MM. de Pianelli Michel-Antoine-Marie-Louis et de Pianelli Yves-Marie-Jérôme ont été admis à subir les épreuves orales du concours pour l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

COMMENT S'ABIME LE TEINT

Les savons fabriqués avec des corps gras de qualité inférieure et de l'huile plus ou moins [illegible] [illegible]. Le Savon Cadum, préparé avec des ingrédients d'une pureté absolue, rend la peau douce et lisse et embellit le teint. Prix : 2 francs.

MEDAILLE D'HONNEUR

La Médaille d'honneur de la police municipale et rurale a été décernée aux dénommés ci-après :

M. Dominici Jean, brigadier de police, à Paris.

M. Giovellina Jean-Baptiste, appariteur, police municipale à Saint-Germain-des-Prés.

M. Tomasi François, sous-brigadier de la police municipale, à Alger.

M. Bernardini Pierre, inspecteur de la sûreté générale, à Constantine.

M. Vincenti Dominique, brigadier de police, à Oran.

Bastia-Sportif

La réunion sportive qui va se dérouler dimanche 29 courant au stade Olympique et dont nous avons déjà parlé, semble devoir obtenir le plus vif succès, tant par la qualité des athlètes engagés que par leur nombre.

Des sportsmen de valeur, tels que Berge, [illegible] du championnat du littoral de cross-country ; Girard, champion de la Corse et demi-finaliste du championnat de France de cross-country ; Commense, professeur de gymnastique ; Marague, boxeur de classe, qui dispute la finale du championnat de France militaire, se feront, sans nul doute, applaudir frénétiquement.

Cette réunion qui se déroulera conformément aux derniers règlements, permettra aux jeunes Bastiais de se documenter. Ce sera pour eux une occasion d'augmenter leur bagage athlétique, puisque les concours aux écoles de l'État réservent une place importante aux sports et puisque les concours d'admission aux autres écoles semblent devoir aussi évoluer dans ce sens.

Voici le programme :

1° Séries du 100 mètres ;
2° Finale du 400 mètres ;
3° Lancement du poids ;
4° 1.500 mètres relais militaire ;
5° Finale du 100 mètres ;
6° Gymnastique aux agrès ;
7° 3.000 mètres ;
8° Saut en hauteur ;
9° Saut en longueur ;
10° Saut à la perche ;
11° Escrime ;
12° Matches de boxe : 1er combat, en 3 rounds de 2', gants de 4 onces, Sabbe contre Géo René ; 2e combat en 3 rounds de 2', gants de 4 onces, Arthur contre Léo Bass ; 3e combat en 3 rounds de 2', gants de 4 onces, bandages durs, Rebora contre Pavier ; 4e combat en 6 rounds de 2', gants de 4 onces, bandages durs, Nicolas contre Sylvestre ; 5e combat, Marague contre Sibille, 6 rounds de 2', gants de 4 onces, bandages durs.

La musique militaire prêtera son concours.

Prix des places : Tribunes, 3 fr. ; Pelouses, 1 fr. 50 ; Militaires et enfants, 0 fr. 50.

OUVERTURE D'UN CASINO

ENQUETE ADMINISTRATIVE

Le maire de la ville de Bastia donne avis qu'une enquête est ouverte à la mairie de Bastia sur la demande d'autorisation d'ouverture d'un Casino.

L'enquête ne durera qu'un jour ; elle sera ouverte le 8 juillet, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 5 heures du soir, et close le même jour.

A dater de demain 30 juin, la demande d'autorisation et le cahier des charges resteront déposés à la mairie pendant 8 jours où tout habitant pourra en prendre connaissance.

Le 8 juillet, jour de l'enquête, M. Auguste Puggi, commissaire enquêteur, recevra, à la mairie, aux heures ci-dessus, les déclarations des habitants.

Bastia, le 29 juin 1924.

On nous communique

INSCRIPTION MARITIME

Le paiement des pensions du deuxième trimestre 1924 aura lieu au bureau de l'Inscription Maritime aux dates ci-après :

Caisse des Invalides — Hommes : le 1er juillet, de 9 heures à 11 heures 30 ; veuves : 1er juillet, de 14 à 16 heures.

Caisse de Prévoyance : 2 juillet, participants des deux sexes et retardataires de la Caisse des Invalides.

OLYMPIC BASTIAIS

Les équipiers de l'Olympic Bastiais sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu demain lundi, à 21 heures très précises.

L'ordre du jour étant très long, on est prié d'être exact.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Lundi 30 juin, clôture des exercices du mois du Sacré-Cœur de Jésus. Le soir, à 8 heures et demie, procession, sermon et salut.

Les habitants des rues Neuve, du Marché, du Môle, Saint-Jean sont instamment priés d'illuminer sur le parcours de la procession.

RENTES VIAGERES

AUX TAUX TRES AVANTAGEUX DES DERNIERS TARIFS AUTORISES

La **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie**, pour une somme de **10.000 fr.** qui lui est versée, donne actuellement :

A soixante-six ans	1.161 fr.
A soixante-dix ans	1.381 fr.
A quatre-vingt ans	1.870 fr.
A quatre-vingt-dix ans	2.230 fr.

(Arrérages payables par semestre).

La **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie**, entreprise privée assujettie au Contrôle de l'État, fondée en 1819, est la plus ancienne des Compagnies similaires.

Depuis l'origine de la Compagnie le total **des capitaux assurés est de 6 Milliards 413 Millions** ; celui des **Rentes constituées, 109 Millions**. Pendant l'exercice 1923 le chiffre **des capitaux assurés** s'est élevé **à 195 Millions 511.931 francs** ; celui des **Rentes constituées à 8 Millions 035.111 francs**.

Envoi gratuit de notices et tarifs sur demande adressée soit au Siège Social de la Compagnie, 87, rue de Richelieu, à Paris, soit à l'un de ses représentants dans les départements, notamment à M. BITTERLEY, 1 bis, Boulevard-Paoli, BASTIA.

(R. C. Seine 23.593)

L'HOTEL FILIPPINI
STAZZONA-OREZZA
:: :: :: est ouvert :: :: ::

DERNIÈRE HEURE

NOS REPRESENTANTS

M. DE MORO-GIAFFERRI NE VIENDRA PAS A BASTIA

Ajaccio, 28 juin (par téléphone)

M. de Moro-Giafferri, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique, rappelé d'urgence pour les besoins de sa charge, à Paris, est dans l'impossibilité de passer par Bastia, comme il le désirait, et s'en excuse auprès de tous.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

LA QUATRIEME ETAPE

Paris, 28 juin.

Aujourd'hui a été disputé la quatrième étape du Tour de France cycliste sur le parcours Brest-les Sables d'Olonnes.

Vingt-huit coureurs se sont présentés ensemble à l'arrivée.

Goethals, Bellanger et Beckmann ont franchi les premiers la ligne blanche.

Informations Financières

LES CHANGES

Paris, 28 juin.

A midi on notait au marché des changes :

	C. P.	D. C.
Livre sterling	81.90	81.85
Dollar	18.90	18.93
100 *lires*	81.80	81.25
100 *pesetas*	254.25	254.25

L'AMNISTIE

DECLARATIONS DU GENERAL NOLLET

Paris, 28 juin.

M. le Général Nollet, ministre de la Guerre, a indiqué sur quels délits portera ou non l'amnistie dont le vote va être demandé aux Chambres par le Gouvernement.

Le Gouvernement propose qu'une mesure de clémence soit prononcée en faveur des 117 détenus militaires coupables de désertion devant l'ennemi.

L'amnistie ne jouera pas pour 104 condamnés militaires coupables de désertion à l'ennemi, pour 7 autres ayant porté les armes contre la France et pour 12, coupables d'espionnage.

Les insoumis, que le Gouvernement considère comme plus coupables encore que les déserteurs, ne bénéficieront pas de l'amnistie.

Répondant à une question, M. le Général Nollet a déclaré que le Capitaine Sadoul et Guilbeaux condamnés à mort par contumace bénéficieraient de la grâce amnistiante.

Celle-ci serait étendue aux individus condamnés pour certains cas de grèves.

MM. Joseph Caillaux et Malvy seront également amnistiés.

M. Violette a été chargé d'établir le rapport sur le projet de loi.

en Italie

LA DEMISSION DES MINISTRES

Rome, 28 juin.

Il est probable que les ministres italiens remettront demain leur portefeuille à M. Mussolini, afin de lui laisser la plus entière liberté dans le remaniement ministériel.

AVIS DE DÉCÈS

SORBO

M. Jean-Laurent Vittini et Mme Vittini, née Ferrandi ;

Mme Pauline Guasco, née Vittini, M. Jean André Guasco, et leurs enfants ;

Mme Désirée Rocchesani, née Vittini, M. Pierre Rocchesani, et leur enfant ;

Ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve VITTINI
Née FELICITE PAOLI

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Sorbo le 23 juin 1924.

L'enterrement a eu lieu à Sorbo le 24 juin.

VENACO

Mme et M. Jean Battesti, huissier à Bastia ;

M. Jules-Toussaint Battesti, commis des douanes, à Hanol ;

MM. Antoine-Marc et Jean-Baptiste Battesti, étudiants en médecine à Paris ;

Mme Antoinette Giacobbi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. PIERRE-PAUL BATTESTI

leur fils, frère et petit fils regretté, décédé à Venaco, dans sa vingt et unième année, le 27 juin.

Les obsèques auront lieu dimanche 29 juin, à dix heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A LOUER meublé 5 pièces, rue Salvator-Viale, 4, au premier étage.

A VENDRE commerce alimentation avec spécialités pommes de terre et fourrailles. S'adresser Epicerie Maestracci, 18, rue Napoléon.

A LOUER villa. S'adresser Boulangerie Pierelli, Toga-Bastia.

A VENDRE un 5 CV Mathis avec éclairage et démarrage électriques, revisée, peinture neuve. Une camionnette revisée, peinture neuve. Affaires exceptionnelles. S'adresser aux ateliers Dorial, à Bastia-Toga.

AVIS. Je louerai avec promesse d'achat ou achèterai, au besoin, de suite, maison genre villa, de 6 à 10 pièces, à Bastia ou proximité. Offres prix et détails, Bureau Hôtel de France, Bastia. Inutile faire prix au-dessus de la valeur.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

La distribution d'essence installée par la Maison SANTANDREA, boulevard Paoli, 15, fonctionne le dimanche matin.

Les prix les plus réduits sont toujours appliqués.

ÉTAT CIVIL

Mariages

DAL COLLETTO Ange, maçon, et Marie-Joséphine TORRE, couturière.

ORENGA Antoine-Ignace, négociant, et FORNELLI Marie-Conception.

Naissances

GELABERT Eugénie.
LOTA René.
NICOLAI Alfred.

Décès

GIORGI Joseph-Louis, 5 mois.
PAOLI Antoine-François, 20 ans.
GIANNOLI Ange-Joseph-Antoine, 20 mois.
STRENNA Marie-Françoise, 18 mois.

La Ligue des gens bien portants

On pourrait former une ligue imposante avec les personnes redevenues bien portantes, grâce aux Pilules Pink :

« Suivez notre exemple — disent toutes ces personnes dans les attestations que nous publions — et, comme nous, sans doute, vous retrouverez la santé ! »

Ces attestations prouvent, en effet, que les Pilules Pink sont bien le remède idéal lorsqu'il s'agit d'une des si nombreuses affections dues à l'appauvrissement du sang et à l'affaiblissement du système nerveux.

Voici encore quelques-unes de ces attestations :

« Etant très surmenée — déclare Mlle Viguier, demeurant, 48, rue de Carmaux, à Albi (Tarn) — je fis une cure de Pilules Pink qui me réussit merveilleusement. J'en fus entièrement très contente. »

M. Julien Desparin, 21, rue des Tuileries, à Lyon-Vaise (Rhône), écrit :

« Il y avait six mois que j'étais mal portant. J'avais des maux d'estomac, des maux de tête, des points de côté. Je dormais mal et m'affaiblissais beaucoup. Les Pilules Pink m'ont rendu les forces et la santé. »

Et Mme Louise Lafay, Saint-Julien-du-Gard (Ardèche), déclare :

« Je souffrais d'une cruelle maladie d'estomac dont les Pilules Pink m'ont bien guérie. »

Les Pilules Pink donnent du sang, tonifient les nerfs, régularisent les fonctions de l'organisme. Elles sont d'une puissante efficacité contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, maux d'estomac, maux de tête.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 4 fr. la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 60 timbre-taxe par boîte.

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ED. NICOT
DE LA
FACULTÉ DE MÉDECINE DE P[ARIS]
20, Boulevard Paoli — BAS[TIA]
Cabinet ouvert de 9 heures [à midi]
et de 2 h. à 5 heures

00311

Le Courrier de Madame

La Beauté Féminine

Est-il possible de pouvoir bien juger de la beauté féminine, de décréter que tel type est l'idéal, tel autre, la grâce, etc. Je ne crois pas. Je tiens même pour impossible un jugement vraiment esthétique, même en admettant son impartialité, si difficile que puisse être l'exercice de cette vertu en pareille matière. Ce que je récuse hautement, c'est la compétence des juges quels qu'ils soient, parce que ces juges n'auront pas un code à appliquer, attendu que la beauté féminine n'obéit pas à des lois fixes. Elle ne peut et ne doit pas s'apprécier comme celle d'un mouton ou d'un porc exposés dans un concours régional. Est-ce que le mouton, est-ce que le porc possèdent cet élément de la beauté qui s'appelle le sourire qui ne peut pas se coter avec des points sur une échelle de un à vingt comme cela se pratique, ou à peu près, pour faciliter l'appréciation des qualités du bétail.

Cela est si vrai que deux hommes n'ont jamais la même règle pour juger une beauté de femme. Stendhal a dit spirituellement que c'est affaire d'habitude et que pour cette cause, les femmes qu'un Français trouve le plus volontiers à son goût, sont les Françaises, un Anglais, les Anglaises, et ainsi de suite. Un domestique nègre auquel on demandait si une cousine à lui qu'il allait épouser était jolie, a dit un jour devant moi, entre deux cris d'enthousiasme : « On ne peut pas la peigner, tant elle a les cheveux crépus ! » Dans la *Grèce Contemporaine*, Edmond About a recueilli un chant des Iles Ioniennes où le poète célèbre sa bien aimée « qui marche comme une oie ». La démarche de ce volatile représentait sans doute à cet insulaire, le summum de la majesté « comme il faut ».

Pour ne pas quitter la Grèce, existe-t-il un dogme plus contestable, que la beauté grecque ? Combien de femmes de votre connaissance, aux traits impeccablement réguliers, feront moins d'effet qu'une jolie laide ou encore d'une de ces femmes dont Victor Hugo a dit pittoresquement : « Elle n'est pas jolie : elle est pire ».

Si j'avais voix au chapitre, par exemple pour la composition d'un jury dans un concours de beauté, je demanderais qu'on y adjoignît des femmes, non pas certes que je crois les représentants du beau sexe plus compétents que les représentants du vilain, pour un spectacle récréant, attendu que les femmes juges se prononceraient moins sur des lignes sculpturales que sur des toilettes, et elles auraient raison.

Si les concurrentes s'exposaient au jugement dans les costumes, ou plutôt dans l'absence de costumes des statues grecques, les maigres, les grasses, les moyennes, les grandes et les petites, les brunes et les blondes seraient couronnées ou évincées selon la fantaisie, le goût individuel des juges. Le verdict ne prouverait rien, tandis qu'au moins la femme serait jugée en tant que toilette et ce serait toujours cela de gagné, d'autant que je comprends dans ce mot toilette tout ce qui relève de l'art du coiffeur, voire même de celui du fabricant d'onguents.

Et c'est de ce jour-là qu'éclaterait à tous les yeux le triomphe de l'arrangement, qu'on se rendrait universellement compte de cette vérité que la beauté est à peu près chose de convention, qu'il n'y a de vrai que le factice, l'apprêt, et que par là, la plus belle des femmes est celle qui sait le mieux s'habiller, marcher, se cambrer, sourire, remplir en un mot sa mission de femme qui est de plaire. En somme, vivent les femmes simplement agréables : il n'y a pas besoin d'un jury pour leur donner la palme, sinon de la beauté, du moins — ce qui vaut bien l'ennuyeuse perfection rectiligne — de la grâce pétillante et du goût divin...

Suzanne CARON

OUI, MAIS...
AUGUSTE
HABILLE MIEUX !

Une robe d'après midi de style simple, très seyante.

J. MORETTI
PHOTOGRAPHE D'ART
19, & 28, Bd Paoli BASTIA
8 GRANDS PRIX

Chronique de la Mode

Robes du Soir

Les robes du soir, délicieuses et charmantes, que l'on voit dans toutes les réceptions, telles de jolies fleurs, vivantes, celles-là, et non moins captivantes, sont exquises cette année.

Parmi les lamés souples, les brochés rutilants, les fulgurantes lumineuses, les mousselines de soie légères, les tulles impondérables, les dentelles ténues, qu'il est donc difficile de faire un choix ! C'est un miroitement enchanteur de tissus aux mille broderies persanes ou chinoises, aux perlages scintillants, aux enroulements savants, aux drapés harmonieux. C'est le chatoiement de nuances multiples, heurtées, fondues et rayonnantes, une heureuse féerie qui charme et enchante !

Certaines grandes maisons de couture, véritables temples de la Mode, usent à profusion de la plume sur leurs modèles : autruche, marabout, grèbe. Qu'elle soit naturelle, défrisée ou rasée, elle éparpille, dirait-on, sur les tissus merveilleux, les légers effleurements de l'âme enfantine et espiègle de la femme. Elle frémit, voltige et frissonne, agitée, semble-t-il, par le zéphyr capricieux de leur esprit primesautier et subtil. En bandes, en nœuds, en poufs, en coquilles givrés d'or, en volants de belle allure, les plumes composent une des plus ravissantes garnitures de la toilette féminine. Nous leur devons le charme de leur légèreté, de leur exquise et troublante mobilité et l'attrait séduisant de leurs brins aériens et frêles.

Elles enveloppent encore nos capes du soir, formant, sur les lamés ou les satins, une parure délicieuse, écrin fragile aux cous nacrés des coquettes. Nos écharpes, quelques-unes, du moins, en semblent tissées, cousues qu'elles sont, de fin duvet, sur la trame arachnéenne d'une mousseline de soie. Une maison renommée les glycérine et les pose en bandes sur des mantelets de dentelle ajourée, heureuse juxtaposition de beauté vaporeuse, qui combien bien des coquetteries.

Si la mode use et abuse des plumes, pour notre plus grande satisfaction, elle a fait aussi renaître notre goût pour les belles dentelles. Ce goût, d'ailleurs, essentiellement féminin, n'était réellement qu'assoupi, et, au premier envoi de ces légèretés diaphanes, nous avons toutes reconnu quelle était notre erreur de les avoir délaissées, ne fut-ce que pour un certain temps. La dentelle se dispute, en effet, avec le tulle, les faveurs des élégantes et quelques-unes d'entre elles font cesser cette rivalité en les mélangeant, elles créent ainsi de petites merveilles d'une élégance très pure. Après nos capes, nos robes, nos tuniques, nous verrons le tulle et la dentelle conquérir à leur tour nos chapeaux, voire nos ombrelles habillées. Souhaitons-leur un règne heureux, car nous y trouverons un sérieux adjuvant à notre beauté, et ils nous pareront de délicieuse manière. Il ne faut pas oublier non plus ce dernier-né de la Mode, dont chacune [illegible] aujourd'hui : le ruban de crêpe de Chine lavable, aux coloris exquis et dont le lustre n'est pas amoindri par les lavages fréquents qu'on lui impose. Tissé en toutes largeurs, il permet la confection de maintes frivolités. Nos lingeries fragiles en sont enjolivées, nos chapeaux s'égaient de ses nuances discrètes, nos robes mêmes en sont composées. Pourquoi nos ombrelles ne seraient-elles pas aussi tendues de ses petits volants annoncés ? Cela permettrait de subir l'averse intempestive sans grand dommage. En somme, nous retrouvons le ruban de crêpe de Chine lavable, là, où un chiffon féminin existe, c'est-à-dire partout, car, il a su, par ses qualités personnelles se créer une place au soleil, le soleil chaud, capiteux et vivant de la beauté des élégantes.

MICHELINE.

A. POGGI
Parfumerie de Luxe – 15, Bd Paoli – Bastia

Le plus grand choix de Parfumerie, Produits de Beauté, Brosserie fine, etc... Toutes les Grandes Marques aux mêmes prix que dans les Maisons du Continent.

Le Blanc et le Noir

Autant le blanc et le noir peut être funèbre dans une toilette mal composée autant ces deux tons peuvent être agréables, élégants et de bon goût si on sait doser l'un et l'autre et surtout les répartir heureusement.

Il n'est pas inutile de vous donner quelques idées à ce sujet inspirées par des robes de grands faiseurs vues ces matins dans les allées du bois de Boulogne et à la Porte Dauphine.

Mlle de B... portait une robe en majunga blanc, ourlée de biais de mousseline noire, la ceinture large et lâche également en mousseline noire était drapée négligemment et laissait retomber sur la gauche un large pan vaporeux. Le chapeau était un large sombrero tendu aussi de majunga blanc et également bordé d'un biais de mousseline noire. Autour de la calotte un simple ruban de faille noire.

Sur un long fourreau, porté par Mme H. F..., en crêpe de Chine blanc, de larges bandes horizontales de broderies de soie noire, une tunique ouverte devant en un gracieux mouvement arrondi, était montée à la taille avec un régime de fronces du plus gracieux effet. Le chapeau noir était agrémenté d'une belle plume d'autruche blanche.

N'y a-t-il pas là de quoi admirer trois combinaisons particulièrement élégantes ?

Avec du goût, vous pouvez aussi composer une toilette admirable.

Jane MERLAN.

Les traitements de la Bouche exigent les soins minutieux. La Prothèse dentaire embellit lorsqu'elle est exécutée avec art. Au **CABINET DENTAIRE**, 22, Boulevard Paoli, des **Travaux irréprochables et des soins sans douleur.**

MON CHAPEAU

Si l'on veut un chapeau, élégant, pas odieux,
Il faut, sans contredit, recourir à Mouchoux.
Mouchoux se dit en travaillant :
« Pour conquérir, enfin, nombreuse clientèle
Il faut, sans broncher, et fort coquettement
Coiffer dame et fillette et belle demoiselle. »
Par ces temps de vie chère et de coquetterie,
Avoir très beau chapeau, pour un prix modéré
Est un avantage que le monde apprécie
Aussi le couvre-chef est-il vite enlevé.
Mouchoux est parisien
Et sait bien comme il faut, expert en la matière,
Constamment sur la lèvre avoir un beau sourire
Pour quiconque est client ou va le devenir.
Je ne fais point réclame et je dis ce qui est
Rendez-vous compte... « Voyez et comparez ».
Et sans perdre de temps revenez très nombreux
Chez votre Parisien, chez votre bon Mouchoux.

AIRO.

La Maison Mouchoux remercie l'aimable cliente anonyme qui lui a adressé ces vers. Elle se permet de répondre pour confirmer ces louanges :

Oui, Machin coiffe bien,
...Mais Mouchoux coiffe mieux !...

A partir d'aujourd'hui, grand solde de toutes les formes.

Dans votre intérêt, Madame, essayez, pour teindre ou raviver vos vêtements, les produits **Colorider**. Vous serez émerveillée du résultat.

LES CONSEILS DE MELANIE

LA SOLE

La sole est le premier des poissons plats, quant à la délicatesse de la chair ; mais elle en est aussi celui dont on doit user avec le plus de modération, parce que de digestion difficile. Les plus grosses soles ne sont pas les meilleures ; celles de 20 à 25 centimètres de long sont, à juste titre, préférées des cuisiniers, parce qu'elles peuvent être accommodées au sortir de l'eau. Les plus grandes soles sont trop fermes ; il convient d'attendre deux jours en hiver, un jour en été, sans quoi elles seraient difficilement présentables ; mais dans ce cas elles perdent d'un côté ce qu'elles gagnent de l'autre, et ne valent jamais autant que les soles très fraîches, de moyenne [illegible].

Soles à l'eau de sel. — Dans les lieux de [illegible] de la mer, [illegible] bouillir dans une [illegible] ; quand elle bout, [illegible] retirez dès qu'elles [illegible]. Après les avoir [illegible], on les sert avec du beurre [illegible] de fines herbes également [illegible] de mer, ou bien on répand [illegible] à l'eau de mer une [illegible] blanche et une cuillerée de câpres. Là où l'on ne peut avoir de l'eau de mer, on y supplée par de l'eau ordinaire fortement salée. Les soles n'y doivent être mises que lorsque l'eau est en pleine ébullition.

❀❀❀

Soles sur le plat. — Garnissez le fond d'un plat pouvant supporter l'action du feu, de 125 grammes de beurre fondu, tiède, mêlé d'une forte pincée de persil et d'échalotes finement hachés, un bon assaisonnement de sel et de poivre, et un peu de muscade râpée. Posez cet assaisonnement sous les soles, sur leur côté brun, après avoir pratiqué une incision au milieu de chaque sole, de la tête à la queue, en soulevant la chair sans la détacher, afin que l'assaisonnement puisse y pénétrer. Saupoudrez le côté blanc des soles, qui se trouve en dessus, de sel, poivre, et fines herbes hachées ; mouillez d'un verre de vin blanc ou deux, selon le volume des soles. Répandez par-dessus une forte couche de chapelure fine et une ou deux cuillerées de beurre fondu. Posez le plat sur un feu modéré, avec four de campagne, ou mieux au four de cuisinière ; un quart [illegible] les soles ont cuit. [illegible] de cuisson doit suffire. Servez dans le plat.

❀❀❀

Soles à la Colbert. — Après avoir retranché la tête, les bords et le bout de la queue de deux belles soles, enlevez la peau du côté brun seulement, ratissez avec soin le côté blanc qui conserve sa peau. A la place où la tête de la sole a été retranchée, faites pénétrer la pointe d'un couteau, afin de détacher des chairs l'arête centrale. Faites tremper pendant une demi heure dans du lait les soles ainsi préparées. Laissez-les égoutter, saupoudrez-les de farine et faites-les frire, dans une bonne friture, jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Retirez-les de la friture, et par l'ouverture résultant du retranchement de la tête, retirez adroitement l'arête centrale. Introduisez à la place, du côté dont la peau a été conservée, du beurre frais arrosé de jus de citron, pétri avec un peu de farine et une pincée de fines herbes hachées. Opérez le plus promptement possible, et dressez les soles à la Colbert sur le plat, en mettant dessus le côté blanc qui a conservé sa peau, avant que le beurre frais inséré dans le corps de la sole ait eu le temps de fondre. On peut également servir les soles à la Colbert avec une sauce tomate.

❀❀❀

Soles frites. — Les soles se font habituellement frire sans pâte mais toujours en enlevant la peau noire. Si elles sont un peu grosses, on enlève la peau des deux côtés. La suppression des peaux, qui chez les grosses soles surtout est épaisse et dure, rend cette friture plus délicate. On sert ensuite les soles avec une garniture de persil frit et des tranches de citron.

MELANIE.

LA CHAUSSURE

Pour avoir du **CHIC**, pour avoir du **BEAU**, allez aux

CHAUSSURES HENRY
24, Bd Paoli – Téléphone n° 59

Vous y trouverez
LES DERNIERES NOUVEAUTES
dans LES MEILLEURES FABRICATIONS

Articles de luxe de la Grande Marque **La Renommée de Limoges** ; les plus jolis modèles d'**Aurore** et d'**Heyse** ; Spécialités **Onu et Perfectus**, etc., etc...

CAMP DES PILOTINS

Vu les dispositions à prendre pour que le camp des pilotins fonctionne en 1924, de façon parfaite, la liste exacte des pilotins devant y participer doit être, de façon définitive et immuable, arrêtée assez à temps pour qu'il soit permis d'étudier, d'après le nombre, tous les détails d'organisation.

La liste définitive sera donc irrévocablement arrêtée le jeudi 3 juillet.

Les dernières inscriptions fermes et régulières seront donc reçues à la séance du jeudi trois juillet, au local de la L. M. C., 14, rue du Môle, à 17 heures.

Toute inscription non ferme ou irrégulière sera considérée comme nulle et non avenue.

Passée cette date aucune nouvelle inscription ne sera reçue.

NICE. — HOTEL GALLIA
150 ch. confort mod. Prix modérés
Même direction Hôtel Alexandra.

STUDIO D'ART
PHOTOGRAPHIE
DUSSERRE - TELMON
25, Bd PAOLI, 25, (1er ETAGE)
Ne pas confondre !...
Travaux photographiques en tous genres
Spécialité d'agrandissements
Appareils et fournitures

SERVICE AUTO RAPIDE
DIRECT ET JOURNALIER
PRUNETE – CERVIONE – ALESANI

Prix des Places :	Prunete-Cervione... 2 fr.
—	Prunete-Cotone.... 3 fr.
—	Prunete-Alesani.... 4,50

Parcours effectué en 50 minutes

MATERIEL NEUF - SERIEUX -

SERVICE DIRECT
BASTIA – ALESANI – PIEDICROCE
(et vice-versa)
TOUS LES HUIT JOURS
Premier départ d'Alesani : 2 juillet, à 6 h. 30
— de Bastia : 3 juillet, à 8 h.
Parcours effectué en 2 heures 30
Se renseigner à la Direction, chez M. P. PIERESCHI, 6, rue de l'Opéra, Bastia. (Téléphone : 68.)

AVIS

Les magasins de la Teinturerie Marseillaise seront, à partir du 17 juin, transférés place de l'Hôtel-de-Ville, coin de la rue Commandant-Boselli, n° 2, à Bastia.

AVIS

La Maison Louis Maurel, place du Marché, a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'à partir du 1er juillet, ses magasins seront ouverts : le matin, de 8 heures à midi, et le soir, de 2 heures à 6 heures 30.

Tous les samedis, les magasins seront fermés à partir de midi (semaine anglaise).

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge

ALSACAKE' S
Préparation complète pour
Un beau Gâteau
ou
30 petits desserts fins
est l'une des merveilles de la
Levure Alsacienne
des Etablissements WENSCH à Nancy (M.-et-M.)
R. C. Ncy

COMPTOIR TEXTILE DES VOSGES ET D'ALSACE
36, Avenue de la Victoire. — NICE
Blanc, Lainage - Haute Nouveauté
Spécialité Impressions d'Alsace
- Toiles de soie
Echantillons sur demande

49e ANNÉE — N° 216

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

LUNDI 30 JUIN ET MARDI 1er JUILLET 1924

VILLE DE BASTIA - BIBLIOTHÈQUE - CORSE

00312

Le Petit Bastiais

Le Numéro 15 c. • JOURNAL QUOTIDIEN D'INFORMATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET LITTÉRAIRE • Le Numéro 15 c.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 8, BOULEVARD DU PALAIS, 8. - BASTIA — TÉLÉPHONE : 3

ABONNEMENTS

	un an	six mois	trois mois
Corse	32 fr.	17 fr.	10 fr.
Autres Départements Français et Colonies	36 »	19 »	12 »
Étranger	48 »	26 »	15 »

ANNONCES

Les Annonces sont reçues d'avance et reçues aux bureaux du Journal

1re Page, 8 fr. — 2me Page, 5 fr. — 3me Page, 3 fr. 50 — 4me Page, diverses, 2 fr. 50 ; judiciaires 1 fr.

Le Nouvel Horaire des Chemins de Fer

IMPORTANTES MODIFICATIONS

Les Avantages des Nouveaux Trains

Les lacunes signalées à diverses reprises, par la presse insulaire, dans le service de nos voies ferrées, viennent d'être heureusement comblées, grâce à la nouvelle convention survenue entre le Ministère des Travaux Publics et la Compagnie des chemins de fer départementaux.

Nos représentants et spécialement M. Adolphe Landry secondé par MM. le sénateur Sari et les députés de Moro-Giafferri et Caïtucoli ont obtenu, après d'actives et constantes démarches, de sérieuses modifications d'une grande portée touristique et économique, dans le service du réseau départemental.

C'est là un progrès évident, une mesure féconde en résultats pratiques de toutes sortes et que nous sommes heureux de signaler aujourd'hui à l'attention du public qui sera le premier à en bénéficier.

Une simple comparaison entre l'ancien système ferroviaire et le nouveau nous permettra de mettre en relief les avantages énormes qui en résultent pour les voyageurs dont les intérêts essentiels ont été pris en considération de manière à leur donner toutes les facilités de déplacement et dans toutes les directions soit avec le train direct Bastia-Ajaccio et vice versa, soit avec le nouveau service de Calvi, soit avec les trains journaliers mis en marche sur la ligne orientale.

L'horaire du prochain service a été réglé en parfaite combinaison avec les courriers maritimes ce qui vient encore augmenter sa favorable répercussion sur tout le trafic de l'île.

Arrêtons-nous un instant sur les principales modifications introduites dans le réseau de la Corse et nous verrons avec quelle méthode d'adaptation aux nécessités de l'heure, elles viennent rendre les voyages plus rapides et commodes, les transactions plus aisées, le tourisme plus agréable.

1° Sur les lignes de Bastia à Ghisonaccia, les trains périodiques qui n'avaient lieu que 1 fois par semaine ont été remplacés par des trains journaliers indispensables vraiment à la grande activité qui se manifeste de plus en plus dans cette riche et féconde plaine orientale, grand centre de production agricole.

2° Sur la ligne de Calvi, nous aurons un réel avantage avec les deux trains créés par la nouvelle convention. Ces trains, en effet, permettent au voyageur de se déplacer aller et retour dans le même jour et dans les meilleures conditions de transport.

3° Remise en service du train direct d'avant-guerre dont on connaît déjà les avantages et dont le trajet sera encore plus rapide.

Ainsi, par exemple, avec le nouvel horaire, un voyageur de Bastia pourra se rendre à Vizzavona y passer deux heures et rentrer en ville par le train de 6 heures ou mieux encore prolonger son séjour dans la superbe forêt de deux heures et prendre le direct pour rentrer à Ajaccio.

D'autre part, un voyageur d'Ajaccio peut également en partant à 7 heures du matin, passer trois heures à Corte, y traiter ses affaires et retourner chez lui le même jour.

4° Le train de la Balagne à partir du 1er juillet permettra au public de se rendre à Calvi, dans les mêmes conditions d'aller retour. Voilà donc offertes aux populations de l'intérieur de grandes facilités de voyage leur permettant de se rendre dans nos principales localités avec faculté de retour dans la même journée.

Ce n'est pas sans une vive satisfaction que l'on prendra connaissance de ce projet présenté avec beaucoup de clairvoyance et une sage interprétation des intérêts généraux par M. Fontaine, le distingué Directeur de notre Compagnie de chemin de fer, projet qui a eu l'agrément des autorités supérieures et que sera mis incessamment à exécution, grâce à la haute intervention de M. Adolphe Landry auquel nous adressons ainsi qu'à M. Fontaine nos plus chaleureuses félicitations et nos sincères remerciements.

J. C.

Une nouvelle Victoire du Parti Républicain Démocratique Corse

M. Giordan est élu sénateur

Voici le résultat de l'élection sénatoriale du 29 juin :

Inscrits 795 Votants 745 Majorité absolue 373

Ont obtenu :

M. Joseph GIORDAN	401 voix élu
M. P.-F. de CASABIANCA	342

AU SÉNAT

Séance du 30 Juin

La séance est ouverte à 14 h. 40 sous la présidence de M. de Selves.

Les Douzièmes Provisoires

Après le dépôt de plusieurs projets la séance est suspendue pour permettre à la Commission des Finances de terminer l'examen du projet portant ouverture de Douzièmes provisoires pour les dépenses recouvrables.

A la reprise de la séance, M. *Berenger* rapporteur général, développe les conclusions de la Commission des Finances qui proteste contre le retard apporté dans le dépôt des projets.

L'orateur souligne qu'un excédent de recettes de 39 millions est enregistré après la vérification de certains chapitres.

Il fait l'éloge du contrôle institué par le Sénat et exprime l'espérance que le budget de 1924 sera aussi satisfaisant car l'impôt du double-décime produira son plein rendement.

M. Berenger fait remarquer que nous ne devons pas oublier que six milliards ont été légalement consacrés à payer les dépenses du budget recouvrables couvertes jusqu'en 1923 par des emprunts français à défaut de paiements allemands. Il prévoit donc pour 1924 un déficit de 1.120 millions.

Le budget qui incorporera en 1924 toutes ces dépenses impose aux français un sacrifice excessif.

Le Gouvernement devra pratiquer avec les alliés une politique plus fructueuse en ce qui concerne les paiements substantiels de l'Allemagne et le règlement équitable des comptes de guerre.

Devant la menace permanente de déficit, il faut permettre au Gouvernement de proroger la loi sur l'exportation des capitaux.

En terminant, le rapporteur précise que le problème à résoudre est beaucoup plus un problème de trésorerie qu'un problème de budget.

Après l'exposé de M. Berenger, la discussion immédiate est ordonnée :

M. *Clémentel*, ministre des Finances, demande la Confiance du Sénat. Il déclare que l'inventaire ordonné [illegible]

Il constate que la situation est rassurante et que des efforts remarquables ont été faits.

Le Ministre des Finances donne l'assurance que le budget de 1925 sera présenté en strict équilibre et appuyé sur la restauration de notre trésorerie.

M. Clementel expose son programme qui comporte : l'établissement de l'inventaire financier, l'équilibre du budget, l'aménagement des impôts directs, la réduction des impôts indirects, le règlement des dommages aux Sinistrés des régions libérées, l'abandon des émissions d'emprunts, le maintien de l'interdiction d'exportation des capitaux, nécessité par la politique du change.

Le Sénat passe à la discussion des articles.

M. Charles *Dumont*, intervient pour que l'application de la taxe de 10 o/o soit rapportée au 1er novembre.

M. *Clementel* accorde un délai de cinq jours aux retardataires.

La vraie solution est, selon lui, de rendre proportionnels les avis de poursuite.

Le Sénat adopte alors les projets portant ouverture de douzièmes provisoires, maintenant l'interdiction d'exportation des capitaux et d'importation des valeurs mobilières, et autorisant le report de 750 millions de crédits du budget de 1923 à celui de 1924.

La séance est levée et renvoyée à 22 heures.

EN ALSACE-LORRAINE

DÉMISSION DE M. ALAPETITE

Paris, 30 Juin.

M. Alapetite, Commissaire Général en Alsace-Lorraine aurait donné sa démission.

On croit qu'elle serait motivée par la décision du gouvernement d'appliquer la législation française à l'Alsace-Lorraine, M. Alapetite ne pourrait admettre que l'on ne l'ait pas consulté avant de décider du sort de l'administration des pays recouvrés.

M. Herriot interrogé hier matin a déclaré qu'il n'avait rien reçu de M. Alapetite.

On sait que le régime d'exception en vigueur dans les départements recouvrés cesse à partir du premier août prochain.

LE CONTROLE INTERALLIE

LA RÉPONSE ALLEMANDE

Paris, 30 juin.

La réponse allemande à la note de la Conférence des Ambassadeurs relative au Contrôle militaire interallié est parvenue à Paris.

Le Gouvernement du Reich accepte la reprise du contrôle mais il formule d'importants réserves.

La réponse allemande a été remise à M. Herriot par M. Von Hoesch.

Le Gouvernement du Reich déclare qu'il comprend entièrement le désir de ne pas aggraver la situation internationale juste au moment où la mise en œuvre du rapport des experts laisse espérer le règlement de toutes les questions en suspens.

Il refute les accusations portées contre l'activité croissante des organisations allemandes. Les nombreuses associations à caractère militaire ont pour seul but de fortifier et de discipliner la jeunesse allemande qui manifeste un certain dérèglement.

Le Reich prêche pour la liberté de l'éducation dans chaque nation.

Il assure que le peuple allemand repousse toute idée de guerre. Les moyens techniques et la force de son armée sont inférieurs à ceux des petits états. Il souligne au contraire que les autres nations poussent leurs armements dans la paix.

L'Allemagne s'élève contre le renouvellement du Contrôle interallié qui blesse le sentiment allemand.

Elle admet le droit d'enquête dans le désir de l'Entente qui anime toutes les nations mais sous réserve que ce droit soit instauré de manière rationnelle et sans abus.

La note demande en terminant que l'inspection prenne fin le 30 septembre.

A CANNES

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Cannes, 30 juin.

Hier, sur la route de la Grande Corniche, un car automobile, conduit par M. Ferrazzero, garagiste à Cannes, revenait d'un pèlerinage à Laghet avec trente-deux passagers.

A la descente de la Poudrière des Quatre-Chemins, sa direction s'étant cassée, la lourde voiture partit à la dérive et roula sur les pentes qui bordaient la route.

On a relevé un mort et une trentaine de blessés.

NOS REPRESENTANTS

M. de MORO-GIAFFERRI EN CORSE

Vendredi soir débarquait à Ajaccio, M. de Moro-Giafferri, sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement Technique accompagné de son chef de cabinet, Me Nonce Paoli.

Bien que son voyage n'eut aucun caractère officiel, dès que la nouvelle se répandit en ville, une foule nombreuse se rendit sur les quais, pour saluer, notre éminent député, devenu membre du Gouvernement français.

Parmi les personnalités qui étaient allées lui souhaiter la bienvenue, nous avons remarqué MM. Landry et Caïtucoli, députés, Thomé, préfet de la Corse, entouré de son secrétaire général et son chef de cabinet, puis un groupe de conseillers généraux, de délégués et d'amis personnels.

En mettant pied à terre, M. de Moro-Giafferri se vit entouré par une foule énorme qui l'acclame avec enthousiasme aux cris répétés de « Vive Moro ! »

Quand le nouveau Ministre prit place sur la voiture que l'attendait à côté de MM. Landry, Caïtucoli et le Préfet de la Corse ce fut une véritable ovation et la foule l'accompagna [illegible] jusqu'à l'Hôtel de France [illegible] pluie [illegible] maire et conseiller général d'Ajaccio se fit l'interprète des assistants dans un éloquent discours auquel le célèbre orateur répondit en de vibrantes paroles de patriotique reconnaissance.

Dimanche, les élections sénatoriales malgré une ardente campagne de presse se sont déroulées dans le plus grand calme.

A 10 heures, M. de Moro-Giafferri est allé voter accompagné de son cousin Me Hyacinthe de Montera et de son chef de cabinet M. Nonce Paoli.

A 1 heure, sitôt après le résultat du scrutin, MM. de Moro-Giafferri et Adolphe Landry partaient pour aller s'embarquer à Calvi, des questions de service réclamant d'urgence à Paris notre sympathique sous-secrétaire d'Etat.

A leur passage à Corte, les illustres voyageurs ont été reçus par M. Valabrègue, sous-préfet qui leur donna la bienvenue en une heureuse allocution.

Une imposante réception leur fut offerte au Café des Vétérans où ils prirent successivement la parole, acclamés par l'assistance.

Le nouveau Ministre a promis de faire pour l'Enseignement Technique puisqu'ici négligé en Corse, un effort qui se traduira par la création à bref délai d'importants centres d'instruction professionnelle.

Des circonstances imprévues et vraiment regrettables ont empêché à la dernière heure M. de Moro-Giafferri de venir comme il l'avait promis [illegible]

00314

A la Chambre

Séance du 30 juin

La séance est ouverte à 16 h. 10 sous la présidence de M. *Doumergue*.

Après le dépôt de quelques projets la Chambre décide de renvoyer la séance à 21 heures pour attendre que le projet de loi portant ouverture de Douzièmes provisoires au titre du budget des dépenses recouvrables soit retourné du Sénat.

AVIATION

CHUTE D'UN AVION

Marseille, 30 juin.

Hier un avion militaire du centre d'Istres, s'est écrasé sur le sol entre Saint Martin de Crau et Entressen.

Les deux aviateurs, le caporal pilote Guion et son mécanicien Bourges grièvement blessés ont été relevés par des automobilistes et conduits à l'hôpital.

EN AFRIQUE

LA TRAVERSÉE DU SAHARA

Paris, 30 juin.

On télégraphie de Tombouctou que le Colonel Zélinis de l'Armée Letione est arrivé, venant de Tougourt, après avoir traversé le Sahara sous la seule protection du pavillon français, guidé par trois indigènes.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

LA CINQUIEME ETAPE

Bayonne, 30 juin.

La cinquième étape du Tour de France cycliste a été courue hier sur le parcours les Sables d'Olonnes-Bayonne.

Le belge Buysse est arrivé à 19 h. 40 suivi à 19 h. 41 des Italiens Bottecchia, Aymo et Brunero, des Français Bellanger Rich et Allancourt, et des Belges Mottiat et Tiberghien.

LES MORTS DU JOUR

Mgr TOURNIER

Paris, 30 juin.

On annonce le décès de Mgr Tournier, évêque hipponiste auxiliaire de Carthage.

en Italie

LUDENDORFF A ROME

Rome, 30 juin.

Le maréchal Ludendorff, se trouverait actuellement à Rome où il compterait séjourner quelque temps.

AU MAROC ESPAGNOL

NOUVELLE OFFENSIVE REBELLE

Madrid, 30 juin.

Les riffains exercent une pression inquiétante dans le Maroc occidental. Un engagement a eu lieu, aujourd'hui, au Col de Hof. Les espagnols ont subit des pertes assez élevées.

SPORTS

LE GRAND PRIX CYCLISTE

Paris, 30 Juin.

Hier s'est disputé au Vélodrome Municipal de Vincennes la finale du Grand Prix Cycliste de Paris.

L'ancien champion de France Schilles s'est classé premier après une lutte très serrée.

HIPPISME

Paris, 30 Juin.

Le Grand Prix hippique de Paris a été couru hier à Chantilly en présence d'une foule [illegible]

A la tribune d'honneur on remarquait notamment [illegible] Gaston Doumergue, Président de la République, entouré de [illegible] personnalités.

Le cheval [illegible] appartenant à M. Mantachef a [illegible] la première place [illegible]

Au Pari Mutuel, [illegible] les gagnants : [illegible] 114 et 700 ; placé : 321 et 125.50.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Aujourd'hui mardi 1er juillet 1924, vingt-septième semaine, 183e jour de l'année; 183 à venir.

Lune : nouvelle, le 2 juillet ; premier quartier, le 9.

Soleil : lever, 4 heures 48 ; coucher : 19 heures 3 minutes.

Aujourd'hui : sainte Reine ; saint-Thibaut. Demain : Visitation de la Sainte-Vierge.

La température d'hier à Bastia. — Thermomètre : à 9 heures, 24° ; à 12 heures : 24° ; à 16 heures : 23° Minima : 18 ; maxima : 29.

Etat du ciel : nuageux, vents [illegible]

EPHEMERIDES

1798. — Bonaparte débarque en Egypte.

1916. — [illegible] l'offensive franco-anglaise commence ses opérations. Au Nord de la Somme, les troupes anglaises s'emparent d'assaut des villages fortement organisés par les allemands de Montauban et de Mametz, plus de 2000 prisonniers allemands passent aux gares de rassemblement. L'activité aérienne est considérable ; des gares militaires allemandes sont bombardées, principalement entre Douai et Cambrai.

Au sud de la Somme, les troupes françaises s'emparent des premières positions allemandes, occupent les villages de Dompierre, Becquincourt, Busscu et Fay, atteignent les abords de Herbécourt et de Curlu, font 3.500 prisonniers.

Dans la région de Verdun, dans le secteur d'Avocourt, Esnes, Hautcourt et côte 304, toutes les attaques allemandes, avec emploi de liquides enflammés, sont repoussées.

SUCCÈS

Nous enregistrons avec plaisir le brillant succès obtenu par Mlle Rossi, avocate à la Cour d'appel d'Aix, fille de notre sympathique compatriote, Econome du Lycée Mignet à Aix en Provence et petite-fille de feu M. Agostini notre regretté ami, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées. Mlle Rossi qui est à peine âgée de vingt ans et que nous félicitons vivement vient en effet d'être reçue définitivement à la licence ès-lettres, langues vivantes devant la Faculté des lettres de Strasbourg.

PONTS ET CHAUSSÉES

Mlle Giuliselli Thérèse, agent de bureau des ponts et chaussées attachée au service ordinaire du département de la Vendée, a été nommée agent de bureau de 7e classe.

POSTES ET TELEGRAPHES

M. Giuliselli, receveur principal de 2e classe à Ajaccio, a été nommé au Mans.

DANS L'ARMÉE.

M. Cassaprana, lieutenant au 173e, à Bastia, est affecté à Ajaccio.

— M. Dubiosse, lieutenant au 173e, est nommé adjoint au capitaine chargé du matériel.

— M. Filippini, capitaine au 31e bataillon du génie, est affecté au 7e rég. à Avignon.

— M. Aristone Jean-Emmanuel, médecin-major de 2e classe du 173e, à Corte, est affecté au même régiment, à Ajaccio.

EMPLOIS RÉSERVÉS

M. Calcatoggio-Poggi Antoine, et M. Caponi Louis ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie.

— MM. Maniccia François et Bramanti Jean ont été nommés préposés des douanes à la direction de Metz.

— MM. Moracchini Jean et Albertini Dominique Pierre ont été nommés préposés des douanes à la direction de Strasbourg.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Marini Jeanne.
Ambrosi Joseph.
Ottaviani Marie-Thérèse.
Mosconi Toussaint-Pierre-Paul.
Martini Pierre-Félix.

Décès

Lazzeri Joseph, 1 an de Bastia.

SERVICE AUTO RAPIDE

DIRECT ET JOURNALIER

PRUNETE - CERVIONE - ALESANI

Prix des Places :	Prunete-Cervione... 2 fr.
—	Prunete-Cotone..... 3 fr.
—	Prunete-Alesani..... 6,50.

Parcours effectué en 50 minutes

MATÉRIEL NEUF - BERLIET -

SERVICE DIRECT

BASTIA - ALESANI - PIEDICROCE (et vice-versa)

TOUS LES HUIT JOURS

Premier départ d'Alesani : 2 juillet, à 6 h. 30

— de Bastia : 3 juillet, à 8 h.

Parcours effectué en 2 heures 30

Se renseigner à la Direction, chez M. F. PIERESCHI, 8, rue de l'Opéra, Bastia. (Téléphone : 66.)

Bastia-Sportif

Dimanche prochain, la société de gymnastique l'« Ajaccienne » donnera une grande manifestation sportive au Stade Olympique. Une partie de cette manifestation sera consacrée à l'éducation physique féminine. Un groupe de 15 jeunes filles exécutera le programme suivant :

Mouvements rythmiques (ensemble).
Ballet russe.
Apothéose.

Cette manifestation sportive comprendra deux séances dont une aura lieu de 9 à 10, 30 du soir.

Le programme complet de cette réunion sera donné ultérieurement.

ECOLE DE COMMERCE DE BASTIA

RÉSULTATS DES ÉPREUVES DE COMPTABILITÉ

Ont été définitivement admis :

Mlles Benedetti Joséphine, Bonfil Jeanne, Orillaccu Angèle, Rocca-Serra Henriette, Stefani Louise.

MM. Casanova Antoine, Colonna François, Leandri François, Laurenti Laurent, Paoli Mathieu, Rourryrol Paul, Santarroce Dominique.

DIPLOME DE FIN D'ETUDES

Première série : Mlles Bonfil Jeanne, Orillaccu Angèle, Rocca-Serra Henriette.

MM. Colonna François, Santarroce Dominique.

On nous communique

MONUMENT AUX MORTS POUR LA PATRIE

Solde créancier au 31 déc. 1922.	9933,83
Intérêts 1 an 3 0/0	267,97
	2190,90
Versements divers dont le détail a été publié	22969,60
Encaisse :	
20 coup. Comm. 95 juin-octobre	116
20 » 91 avril-oct...	93,50
21 » Foncières 83 mars-sept...	131,60
20 » V. de Paris 92 mai-nov...	78
18 » » 1871 Janv. Juil.	81
18 » » 1905 Mars-Sept.	72,45
	572,55
	32.763,50
A déduire :	
Factures	80,50
Paiement à M. Patriarche	15.000
	15080,50
Solde créancier au 31 sept. 1923	17.682,55

NOTA. — L'actif du **Monument** se compose donc du solde ci-dessus et de Soixante obligations à lots dont les numéros ont été publiés dans les journaux locaux.

VILLE DE BASTIA

Pour cause de réparation sur la canalisation des eaux de Peratojo, les bornes fontaines débitant de l'eau de source de la basse ville seront fermées dans la matinée du 1er juillet.

SERVICE DES POSTES DE BASTIA

A partir du 1er juillet le courrier du matin pour les lignes d'Ajaccio et de Calvi sera expédié par le train partant de Bastia à 7 heures du matin ; la dernière levée des correspondances à destination de ces lignes aura lieu à 6 heures au bureau de Poste.

Il n'est rien changé aux heures de départ des autres courriers ni aux heures de la distribution des correspondances d'arrivée.

Il est rappelé au public que les jours de courriers directs pour le continent, la dernière levée a lieu au bureau de poste et qu'il n'y a aucun avantage à déposer les lettres dans la boîte du bord, celle-ci étant transportée au bureau de poste du port d'arrivée où les correspondances sont acheminées sur leurs destinations ; au contraire, les sacs postaux de Bastia sont transportés directement du bateau au premier train-poste en partance.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mardi 1er juillet, la paroisse de Saint Jean-Baptiste fera son jour d'adoration perpétuelle.

Le T. S. Sacrement sera exposé toute la journée.

A 8 heures, messe solennelle. A 5 h. 30 de relevée, chant des vêpres, sermon, salut.

Les fidèles sont grandement exhortés à venir dans le courant de cette journée de grâces, offrir leur adorations à N. S. Jésus-Christ et lui demander ses bénédictions pour eux-mêmes et pour la Patrie française.

PAROISSE DE SAINTE-MARIE

Oratoire de Monserrato

Mercredi, 2 juillet, fête de la Visitation de la Sainte-Vierge, titulaire de l'Oratoire, les exercices auront lieu aux heures ci-après :

6 et 7 heures : messes basses et de communion.

9 h. 30, grand'messe.

Le soir, à 6 heures, vêpres, sermon, salut et baisement de la relique.

Informations Financières

	cours précéd.	dernier cours
Livre	81.90	81.93
Dollar	18.90	18.95
100 lires	81.80	81.70
100 pesetas	254.25	254.25
100 francs suisses	335.70	336.75

LA GRÈVE DES BOULANGERS A PARIS. — Les grévistes sortant de la maison des syndicats après le meeting.

DERNIÈRE HEURE

aux États-Unis

VIOLENT OURAGAN

Deux cent cinquante morts

Paris, 30 juin.

On télégraphie de New-York qu'un violent ouragan sévit sur toute la région de l'Ohio.

A Lorain, on compte déjà 250 morts. Un théâtre s'est écroulé pendant une représentation ensevelissant les spectateurs. On a retiré des décombres 150 tués et 1500 blessés.

Les dégats matériels atteignent douze millions de dollars.

EN EGYPTE

DÉCLARATIONS DE M. ZAGLOUL-PACHA

Paris, 30 juin.

On mande du Caire que M. Zagloul-Pacha a déclaré que son désir est que l'Egypte n'abandonne pas le Soudan contrairement aux desseins de l'Angleterre.

Il a ajouté qu'il espère que le gouvernement travailliste anglais saura respecter les libertés égyptiennes.

M. Zagloul-Pacha a offert sa démission au Roi Fuad qui l'a refusée.

à Paris

LA REVUE DU 14 JUILLET

Paris, 30 juin.

Le général Nollet, ministre de la Guerre avait proposé au Conseil des Ministres que la revue du 14 juillet soit remplacée par une parade, Place de la Concorde.

Le Conseil des Ministres ayant rejeté cette proposition, la revue aura lieu comme auparavant.

ARRESTATION D'UN CAISSIER INDÉLICAT

Paris, 30 juin.

La Sureté parisienne a procédé à l'arrestation du nommé Henri Arnoux, âgé de 35 ans employé sous un faux nom comme caissier dans une maison d'autos, accusé d'avoir détourné trois cent mille francs.

On a retrouvé chez lui la somme de 200.000 frs.

en Allemagne

A LA HAMBURG AMERIKA Cie

Hambourg, 30 juin.

L'Assemblée générale de la Hamburg-Amerika, Compagnie de Navigation a nommé M. Cuno, Directeur de la Compagnie.

Petites Annonces Économiques

— 1 fr. 25 la ligne de 40 lettres —

A VENDRE voiture 4 roues, très légère pour une bête, avec ombrelle. Occasion. Prix 600 francs. S'adresser au Bureau du Petit Bastiais.

A VENDRE 2 appareils photo-camera (instantané), ferro-type, avec accessoires, p. [illegible] Cartes postales [illegible] S'adresser aux Bureaux du Petit Bastiais.

A LOUER villa. S'adresser Boulangerie Porelli, Toga-Bastia.

AVIS. [illegible] avec promesse d'achat ou achèterai, au [illegible] de suite, maison pour villa, de 4 à 10 pièces, à Bastia ou [illegible] Offres [illegible] France, Bastia. [illegible] de la valeur.

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI-NAPOLEONI

: : : BASTIA : : :

LA BANQUE DE LA CORSE paye dès à présent, et sans frais, le coupon du 1er janvier 1921, à raison de 4 fr. 44 pour les obligations 3 0/0 (premier rang) et 4 fr. 24 pour les obligations 4 0/0 **Chemin de fer portugais**.

Elle reçoit également les souscriptions aux **Bons 7 0/0 de la Compagnie Générale Transatlantique** nets d'impôts présents et futurs sauf la taxe de transmission émis à 448 fr., et remboursables à 500 francs par tirages en sort en 15 ans au plus tard, avec coupons les 25 juin et 25 décembre de chaque année. (Jouissance 25 juin 1924.)

« MONET GOYON »

LA 2 HP

Pour renseignements et démonstrations, s'adresser à son représentant : M. Joseph ROMAGNOLI, 19, boulevard Albert-Ier. — Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

PIETRACORBARA

M. Sébastien Filippi, capitaine des douanes en retraite, Maire de Pietracorbara ; M. Germain Hänckler, capitaine d'artillerie à Oran, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs parents

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Lucie FILIPPI, née Garrani

leur épouse, belle-mère, tante, [illegible] décédée le 30 juin 1924 [illegible] munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Pietracorbara, le 2 juillet 1924, à 9 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CASTELLARE-DI-CASINCA

Mme Vve Paul François Morazzani ; M. et Mme Charles Morazzani ; MM. Pierre et Ryz, similie Morazzani ; Mlle Ursule Morazzani ; M. et Mme Amédée, née Morazzani et leurs enfants ; M. Ambroise Morazzani ; M. Noël Morazzani et ses enfants ; Mme Vve Jean-Sébastien Morazzani et ses enfants ; Mme Vve Carbuccia, née Morazzani et ses petits-enfants ; M. et Mme Luciani ; M. et Mme Pederzoli.

Les familles Tomasi, Albertini, Antonetti, Gabrielli, Cipriani, Angelini.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en leur très cher regretté, M :

M. Lucien MORAZZANI

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé pieusement le 27 juin, à l'âge de 25 ans, des suites d'une maladie contractée au front.

OREZZA-LES-EAUX

(STAZZONA)

« HOTEL ALITTI »

Ouvert du 15 juin au 30 septembre

Le mieux situé :: :: :: :: :: :: :: *Le plus confortable*

Politique Etrangère

L'Emancipation des Indes

Aux Indes britanniques, la question des réformes politiques — destinées, en fin de compte, à aboutir à l'émancipation totale — se complique d'une question de race. Disons plus exactement qu'elle se heurte à une idée, à un sentiment de race. Car il y a partout où pareil thème est à l'ordre du jour, plus de subjectivisme dans le concept de la race qu'on ne pense. L'Hindou est un être très susceptible. Toute supposition d'infériorité radicale l'offense, pour ne pas dire qu'elle le met en colère : la peur de semblable reproche devient parfois chez lui une véritable obsession. Et il passe aisément de la défensive à l'offensive : le nationalisme de race devient une arme entre les mains des inspirateurs de l'opinion publique, qui prêchent aux Hindous comme aux Musulmans, l'évangile d'une « race choisie », donc supérieure. Et ceci donne naissance à un sentiment de plus en plus prononcé de défiance à l'égard de l'étranger. De là surtout l'aspiration vers l'autonomie ou « Swaraj ».

Or, ni conservateurs ni libéraux ni travaillistes anglais ne songent à renoncer à leur empire asiatique. Il y a vingt ans, John Morley, secrétaire d'Etat pour les Indes, disait tout haut que les Hindous sont encore loin d'être aptes à la responsabilité politique. M. Mac Donald pense la même chose tout bas.

Si les administrateurs et les administrés se défient les uns des autres, ces derniers se rangent en deux grandes catégories, qui se suspectent non moins cordialement. Aux yeux de nombreux Musulmans, Swaraj ou autonomie est synonyme de domination ou de suprématie hindoue. L'autonomie, disent-ils, est un excellent idéal, mais nous devons commencer par nous rendre aptes à rivaliser avec les Hindous, sinon il nous faut leur proposer un arrangement en vue d'un partage équitable des places.

Semblable mentalité n'est pas de nature à précipiter le développement de la réforme, introduite en 1919, à titre d'essai, pour un terme de dix années et auquel le gouvernement Mac Donald, tout démocratique qu'il soit, ne désire nullement toucher.

La Nouvelle Politique Russe

Les Soviets, en dépit de l'opposition persistante des « purs », continuent la politique économique inaugurée depuis deux ans, et consistant dans l'abandon graduel du communisme intégral, au profit des initiatives individuelles et collectives et à la joie des cultivateurs dont l'intransigeance a triomphé de celle des soviétiques. Sans les paysans, c'est la faim ; sans eux, c'est l'impossibilité d'exporter des céréales, et sans un commerce d'exportation, pas moyen d'intéresser l'étranger à la reconnaissance du nouveau régime ni d'obtenir son concours financier : tout se tient.

Aussi le mot d'ordre est-il de faire converger tous les efforts vers le développement des exportations de produits agricoles — fût-ce au détriment de la consommation intérieure. La superficie d'ensemencement en céréales, dans le courant de l'année écoulée, a atteint 74 o/o de celle d'avant-guerre. Il y a donc progrès. On constate aussi un progrès dans le domaine de la production agricole globale. Celle-ci, en 1923, fut de 4.691 millions de roubles-or contre 6637 en 1913 (production évaluée suivant les prix d'avant-guerre). Sur le terrain industriel — grosse, moyenne et petite industrie — la proportion est de 1.793 millions contre 4.454. La production houillère de 1922 a été doublée en 1923. Celle du pétrole s'est accrue de 25 o/o.

Le bilan n'est pas trop mauvais. Au point de vue monétaire, la loi de Gresham, selon laquelle la mauvaise monnaie a une tendance fatale à chasser la bonne, s'est vu démentie : la bonne a chassé ou est en train de chasser la mauvaise. L'Union des Républiques possédait une circulation fiduciaire en monnaie stable (tchervonetz émis par la Banque d'Etat) qui s'est progressivement accrue jusqu'à 280 millions de roubles-or au 1er janvier 1924, et devant laquelle la circulation en sovznaks (signes monétaires de l'Etat) se dépréciant chaque jour) se rétrécissait constamment jusqu'à ne plus représenter que le cinquième du montant de la circulation fiduciaire totale.

L. K.

L'HOTEL FILIPPINI
STAZZONA-OREZZA
:: :: :: est ouvert :: :: ::

Les Propos du Docteur

Les Formes chroniques de l'Appendicite

Les formes chroniques, frustes ou larvées, de l'appendicite, sont aujourd'hui très connues, grâce aux divers cliniciens, qui ont mis en relief les troubles gastro-intestinaux rebelles et capricieux qui leur servent de symptômes. Malheureusement, on ne trouve dans leur tableau, aucune note dominante pour étayer un diagnostic précis. Flatulences, atonie, anorexie, alternatives de diarrhée et de constipation, douleurs pelviennes et même diaphragmatiques, névralgiformes, siégeant aussi bien à gauche qu'à droite, pâleur faciale, tendances syncopales : tout cela se remarque bien, quand on a dans les antécédents de la maladie une crise aiguë ou subaiguë, qui nous sert à dépister la cause originelle. Et tout cela s'éternise sans diagnostic précis, s'il s'agit d'une forme chronique d'emblée. La longue durée du mal elle-même ne met pas à l'abri des surprises : une marche forcée, des secousses, de la fatigue gastrique, exaspèrent parfois l'état souffreteux et excitent les vomissements — à cet égard, Siredey conseille, avec raison, de se méfier des enfants qui ont le vomissement trop facile.

Les toxines apendiculaires, capables de créer de toutes pièces la néphrite, l'épatite, la gastrite ulcéreuse (vomito de Dieulafoy), minent traîtreusement l'économie et retentissent en infections néfastes. C'est dans ces formes que l'intervention chirurgicale peut se défendre. Mais, lorsque les traits contractés et angoissés, le nervosisme et l'irritabilité générale, les douleurs agaçantes, irradiées de l'ombilic à la fosse illiaque indiquent seuls un catarrhe appendiculaire, il faut souvent attendre, alors une rechute aiguë, due à la formation de concrétions et à la torsion de l'appendice (qui altère son irrigation sanguine, et le prédispose à la gangrène), pour procéder à l'ablation immédiate de ce petit organe providentiel... pour le chirurgien. Ne nous fions pas aux adhérences protectrices théoriquement établies par des poussées antérieures ; ne croyons pas, surtout, que le vrai danger diminue, à mesure que croît le nombre des crises. Si la mortalité semble plus forte à la première atteinte, c'est que la colique appendiculaire est d'une diagnose difficile et souvent méconnue : de plus, en marge des symptômes cliniques les plus bénins, l'anatomie nous découvre souvent les lésions les plus profondes.

Autant nous croyons rationnelle l'opération « à chaud », autant l'opération « à froid » nous semble inutile et illusoire. Elle revient souvent à l'ablation d'un appendice sain chez un sujet bien portant : telle est l'opinion actuelle de nombreux chirurgiens et non des moindres. Telle est aussi la nôtre.

Le traitement classique de la crise aiguë par la glace et par l'opium est très mauvais. Il augmente l'infection et nécessite l'intervention armée : et tous les bons cliniciens commencent à la reconnaître. Excellent pour Bourget, Rivière, l'ont dit avant moi, combattre la douleur et le spasme, l'opium a le grave défaut d'enfermer le loup dans la bergerie et d'empêcher la débarras péristaltique. Panus nous a appris, du reste, que l'intestin laisse transsuder, par osmose, les toxines, dès qu'il y a entrave au cours des fèces : si ces matières circulent librement, les toxines ne traversent pas. On ne constipe pas les thyphoïsants ; pourquoi constiper les malades atteints d'infection appendiculaire ? A l'opium et à la morphine, substitutions donc la belladonne et l'atropine, qui calment sans constiper et sont si faciles à administrer sans danger, avec prudence. Au lieu de glace, employons la chaleur, à moins qu'elle n'accroisse les douleurs, ce qui est signe d'abcès en voie de formation. Chez les enfants, les sangsues donnent également de merveilleux résultats, que l'on ne constate guère après vingt-cinq ans : pourquoi ?

Docteur E.

LA PRESSE FRANÇAISE

L'INTELLIGENCE DE LA FRANCE

L'EXPRESS DU MIDI.

Les partisans du latin s'appuient sur une double constatation de fait : la crise du français et la crise de la culture générale. Les Français ne savent plus écrire leur langue, ni la parler. Un inspecteur général a publié, dans le dernier numéro de la **Revue Pédagogique**, un article qu'il intitule : « La grande pitié de la langue française... [illegible] ». Cet inspecteur, ayant dû contrôler la correction des épreuves de français dans un département du Sud-Ouest, s'est aperçu que les compositions valaient l'épreuve de grammaire, et que celle-ci valait si peu que rien.

Au récent concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure, on n'a pu trouver que 56 candidats, à la condition de descendre assez bas. Il y a établissement partout : en philosophie, en histoire moderne, en français. On ignore pareillement la grammaire où l'on prend avec elle d'inacceptables privautés. Le président du jury de l'agrégation des lettres rapporte dans la **Revue Universitaire** que ce concours a été médiocre. « Je serais tenté, ajoute-t-il, d'employer un terme plus sévère ». Ainsi, nos jeunes professeurs n'ont que d'insuffisantes connaissances grammaticales, leur style est médiocre. En ne savent plus « analyser », Que sera-ce alors leurs élèves ?

Tels sont les indéniables résultats de la réforme de 1902. « Ils ne menacent pas seulement notre tradition classique, dirons-nous avec le **Temps**, mais les qualités premières de l'intelligence française ».

L'humaniste Léon Bérard les a abrogés. M. Herriot se propose de les « repêcher ». Si vraiment il les repêche et que les partisans de l'**école unique** arrivent à leurs fins, nous verrons le plan de notre vie intellectuelle s'abaisser progressivement ; et la jeune France perdra, peu à peu, le contact avec les origines de la civilisation où elle vit. Que les Français éclairés réagissent. Il s'agit de l'intelligence de la France, de l'esprit même qu'aura la France de demain. Nous sommes l'Athènes moderne. Songez à la disgrâce qui nous frapperait si nous devenions une Béotie !

René Lauzillon.

QUE PREPARE L'ALLEMAGNE

LA REPUBLIQUE DE L'ISERE.

La mentalité des dirigeants de l'armée allemande ne change pas. Tout récemment encore, une correspondance saisie sur un marin allemand arrêté en pays rhénan pour un délit de droit commun, nous a révélé la préparation intensive du personnel à la guerre et les exhortations continuelles des officiers : « Préparons-nous, dans peu de temps nous marcherons contre la France. »

Ne nous laissons pas prendre au soi-disant esprit démocratique du gouvernement du Reich. Il n'accepte le programme des experts qu'avec des restrictions qui ouvrent la porte à toutes les discussions ; il n'en veut retenir que ce qui lui est favorable et en rejette toutes les obligations. Stresemann, dans son dernier discours, remet en question la culpabilité de l'Allemagne ; on en arrivera, si nous ne restons très fermes, à ce qu'il demande la revision du traité. Prenons garde, le réveil pourrait être terrible, et soyons bien persuadés du contrôle militaire effectif tant que dès que toute notre sécurité dépend du maintien. nous n'aurons qu'à nous assurer de l'exécution des clauses auxquelles s'est engagée l'Allemagne à Versailles, et de notre présence sur le Rhin.

Général BOURGEOIS,
Membre de l'Institut,
Sénateur du Haut-Rhin.

L'ŒUVRE FORMIDABLE

LE BOURGUIGNON (Auxerre).

Ce ne sont ni toutes les misères, ni toutes les souffrances qu'ont dû supporter les travailleurs qui sont la dernière et suprême étape. Il y en a une dernière, celle qui sera la plus belle et la plus féconde, et où marcheront ensemble, non plus les hommes des classes qui sont l'œuvre du passé, mais les hommes qui sont fatigués de vivre dans un monde où nous sommes continuellement des ennemis. Assez de luttes, de haines, de divisions ! ouvrons la porte aux réconciliations, à l'entente, à la conscience supérieure à tous les intérêts.

Les socialistes français semblent avoir le sentiment de cette nécessité, puisqu'ils se proposent de seconder le ministère Herriot.

Ils ne peuvent pas accepter de ministères, puisqu'ils ne pourraient pas appliquer leur programme, mais les voilà enfin qui comprennent qu'il y a des voies d'approche qu'il faut suivre, pour arriver à la grande route qui conduit au sommet. L'audace ne suffit pas pour supprimer les obstacles. Il faut aussi la sagesse, la prudence, l'étude, ce qui est bien plus difficile. Camarades ! il faut faire votre devoir. Une œuvre formidable est là sous vos mains. Ne vous critiquez plus, ne vous divisez plus, pardonnez-vous réciproquement vos fautes et vos erreurs. Soyez les champions de l'humanité et non des hommes de partis qui se haïssent et se menacent sans cesse.

Albert Richard.

Une Fête Ajaccienne à Paris

Samedi soir a eu lieu, dans les salons de la brasserie Dumesnil, avec un succès sans précédent, le dixième dîner organisé par le « Groupe Ajaccien de Paris ». Plus de cent personnes y assistaient, parmi lesquelles : Mme et M. Dominique Antoniali, industriel; MM. A. Alessandri, conservateur des Hypothèques à Laon; Antoniali, commissaire spécial; Jean Benielli, sous-chef de bureau au ministère de l'Instruction publique; Sylvestre Benielli, chevalier de la Légion d'honneur, commis principal à la Caisse des Dépôts et Consignations; J. Bernardini, publiciste; Fr. Coscaldi, préfet de la Loire; J. Colonna, secrétaire général de « L'Information », J. Carbonetti, ingénieur; T. Canéo d'Ornano; le colonel Fontana, de la maison militaire du Président de la République; A. Gafoia et N. Giacometti, juges au tribunal de la Seine; le docteur Giacometti; Lorenzi de Bradi, homme de lettres; J. Mariani, receveur des Finances de la Seine; J. Mattei, trésorier-payeur général; Pellicciai, directeur d'assurances; Laurent Rameroni; le docteur Paoli; Etienne Rombaldi, contrôleur des P. T. T.; P. Fontana, secrétaire général de la Bibliothèque et du Musée de la Guerre; Charles Rocca; Pierre Trottel, ingénieur; T. Tessereau; A. Vizzavona.

Parmi ceux qui, n'ayant pu venir à la fête, avaient envoyé des lettres d'excuses, nommons : MM. Landry, député de la Corse, ancien ministre, qui partait le soir même pour la Corse; F. Vizzavona, architecte, et Fr. Vizzavona, le photographe d'art bien connu; Jean Paoletti, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Paris; Ange Morelli, inspecteur des Colonies; Augustin Santandrea; T. Paoletti, professeur d'agriculture, etc.

Un grand nombre de dames apportaient à cette belle fête leur note d'élégance et de grâce. Le dîner fut très gai et très cordial. Au dessert, « L'Ajaccienne » fut chantée en chœur; ce ne fut pas une manifestation politique, mais un cri de tendresse et un hommage au prodigieux Ajaccien, hommage auquel s'associèrent tous les convives, même les plus républicains. M. Jean Alfonsi fit applaudir son talent de chanteur dans « O Nina Mari, prends garde !... » Mlle Castagnerra, qui a une voix émouvante, fut acclamée dans le « Salve Regina ». Puis on dansa avec beaucoup d'entrain.

Le piano fut tenu de façon parfaite par Mme Trottel et M. Mattei.

Le prochain dîner aura lieu à la rentrée d'octobre.

MEDAILLE MILITAIRE

TABLEAU DE CONCOURS POUR 1924

Ont été inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire :

Garrieri Marc-Aurèle, garde républicain; Casanova Baptiste-Dominique, garde républicain ;
Ambrogi Paul-Marie, garde républicain ;
Trajani Antoine, garde républicain ;
Paolini Dominique-Martin, garde républicain ;
Serventi François, garde républicain ;
Fraiani Pierre, garde républicain ;
Franconi Fioravante, garde républicain ;
Giorgi Joseph-Marie, gendarme à la Légion de Paris ;
Giovaldini Dominique, gendarme à la 2e légion ;
Filippi Charles-Jean, gendarme à la 12e légion ;
Bernardi Bienvenu-Marius, gendarme à la 13e légion ;
Montaggioni Sébastien, chef de brigade de 4e classe à la 13e légion.
Casanova Dominique-Antoine, chef de brigade de 4e classe, à la 11e légion ;
Rossi Charles-Joseph, gendarme à la 15e légion ;
Giampetri Ignace, gendarme à la 15e légion ;
Ginefri Jean-Paul, gendarme à la 15e légion ;
Raffali Paul-Pierre, gendarme à la 15e légion bis ;
Peraldi Pierre-Paul, gendarme à la 15e légion bis ;
Sammattei Joseph-Pascal, gendarme à la 15e légion bis ;
Ambrosini François, gendarme à la 15e légion bis ;
Giannattasi Antoine-Pierre, gendarme à la 15e légion bis ;
Pietroni Jean-Dominique, chef de brigade de 2e classe à la 15e légion bis ;
Quilichini Paul, gendarme à la 15e légion bis ;
Massiani François-Louis, gendarme à la 15e légion bis ;
Paoli François-Louis-Barthélemy, chef de brigade de 4e classe, à la 15e légion bis.

LEGION DE LA CORSE

Sabiani Antoine-Dominique-Ménet, chef de brigade de 4e classe.
Marinelli Jean-Mathieu, chef de brigade de 4e classe.
Mandel Octave, chef de brigade de 4e classe.
Barraidon Raymond, chef de brigade de 2e classe.
Malatesse Albert-Marius, gendarme.
Mosche Jean-Michel-Noël, chef de brigade de 2e classe.
Antonini Jean-André, gendarme.
Guerrazzi Chéri-Auguste, chef de brigade de 4e classe.
Pieri Charles-Louis, gendarme.
Durand Pierre, chef de brigade de 2e classe.
Paolacci Blaise, chef de brigade de 4e classe.
Duffaut Baptiste, gendarme.
Ponsot Louis-Cyrille, chef de brigade de 4e classe.
Mouta Eugène-Antoine, chef de brigade de 4e classe.
Susanni Xavier, chef de brigade de 2e classe.
Paolini André, gendarme.
Magère Jean-Théophile, chef de brigade de 3e classe.
Caprili Antoine, gendarme.
Guidoni Pierre-Marie, gendarme.
Santoni Melchior, gendarme.
Luigi Antoine-Simon, chef de brigade de 1re classe.
Antonini Don-Romain, chef de brigade de 4e classe.
Noël Odilon-Isidore, chef de brigade de 4e classe.
Padovani Joseph, gendarme.
Romana François, chef de brigade de 3e classe.
Moriel César, chef de brigade de 3e classe.
Torchet Gustave-Henri, gendarme.
Bonchi Clément-Auguste, chef de brigade de 4e classe.
Lepere Gabriel-Paul, gendarme.
Riffaut Auguste-Edouard-Gaston, gendarme.
Charles Jules, chef de brigade de 2e classe.
Oraille Jérôme-Louis, chef de brigade de 1re classe.
Menot Jean-Barthélemy, chef de brigade de 2e classe.
Brousse Albert, gendarme.

AVIS

La Maison Louis Maurel, place du Marché, a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'à partir du 1er juillet, ses magasins seront ouverts : le matin, de 8 heures à midi, et le soir, de 2 heures à 6 heures 30.

Tous les samedis, les magasins seront fermés à partir de midi (semaine anglaise).

DAMIANI Vin du Cap Corse au Quinquina Blanc et Rouge

L'« UNDERWOOD »
EST LA MACHINE QUI DURE
SES AVANTAGES
ECRITURE ENTIEREMENT VISIBLE — ALIGNEMENT INDEREGLABLE — BEAUTE D'IMPRESSION — RAPIDITE — ROBUSTESSE — FACILITE DE MANIPULATION — MATIERES PREMIERES ABSOLUMENT GARANTIES — FINI PARFAIT DES ORGANES
L' « UNDERWOOD » EST MECANIQUEMENT INFAILLIBLE
Plus de DEUX MILLIONS d'opérateurs justifient la réputation de la marque « Underwood ».
Les usines « Underwood » à Hartford (Etats-Unis) sont les PLUS VASTES DU MONDE.
LIBRAIRIE DU « PETIT BASTIAIS »
E. CORDIER & FILS
CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS
::: *Démonstration gratuite* :::
::: *Livraison immédiate* :::
FACILITES DE PAIEMENT

ENTREPOT GENERAL DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
LAURENT COLOMBANI
6 bis, Rue de l'Opéra — BASTIA
Chaux - Ciments - Plâtres
Tuiles - Briques - Carreaux
Tuyaux - Fers - Couleurs
Planches, etc.
Prix réduits
[Registre du Commerce Bastia, n° 670]
TÉLÉPHONE : 0.79

Société Générale
Capital : 500 millions de fr.
Plus de 1000 Guichets en France et à l'Etranger
Agence à BASTIA, 41, Bd Paoli.
Bureau à AJACCIO : Rue Major Lambroschini.
Le montant des dépôts de la clientèle de la SOCIETE GENERALE s'élève à environ 6 milliards.
LA SOCIETE GENERALE paie, moyennant avis, les domiciliations de sa clientèle. Elle supprime ainsi les risques de perte, de vol, et d'erreur dans la manipulation des espèces aux échéances.
Elle ouvre des comptes de dépôt auxquels elle réserve ses meilleurs taux.
LA SOCIETE GENERALE délivre des Bons à échéance fixe rapportant un intérêt variant selon les échéances.
LA SOCIETE GENERALE délivre des Lettres de Crédits pour voyages, payables sur toutes les places du monde.
Elle garde les colis précieux et offre à sa clientèle, dans tous ses guichets des compartiments de coffres-forts de sécurité absolue.
LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations de change susceptibles de couvrir sa clientèle contre les aléas résultant de la variation des cours.
LA SOCIETE GENERALE conserve en dépôt les titres de sa clientèle, moyennant une rétribution très minime. Les coupons sont détachés des titres, les tirages vérifiés sans que le déposant n'ait à s'en préoccuper. Elle surveille d'avance toutes les opérations de renouvellement, conversion, auxquelles les titres déposés peuvent donner lieu.
Par son important réseau d'Agences en France, la SOCIETE GENERALE peut fournir rapidement et sûrement tous renseignements commerciaux. Elle délivre, à la Maison qui lui en fait la demande, des lettres d'introduction auprès des Agences. Ces lettres permettent à leurs représentants de se documenter sur place et de donner aux affaires qu'ils traitent une absolue sécurité.
LA SOCIETE GENERALE traite toutes opérations d'avance sur Titres et sur Marchandises. Les formalités sont réduites au minimum.
Elle ouvre à sa clientèle des crédits documentaires sur toutes les places du monde. Ces crédits d'importation peuvent être [illegible] pour l'importation de la meilleure provenance.
LA SOCIETE GENERALE [illegible] à paiement tous coupons [illegible] français et étrangers. Elle reçoit [illegible] Bourses, Marseille, Bordeaux, Lille, [illegible]
Elle tient à la disposition de sa clientèle, par son service documentation [illegible] Sociétés Françaises et Etrangères [illegible]
Pour [illegible]

SE MEFIER des nombreuses contrefaçons — RHUM FOX-LAND Grande Marque — EXIGER la Marque

FONDÉE EN 1909
LA MUTUELLE ROUENNAISE
Société de Prévoyance Mutuelle de Capitalisation
Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'Etat
[illegible]
Siège Social **ROUEN (en son hôtel)** RUE DE CROSNE, 22.
Siège Central **PARIS (en son hôtel)** Bd. MALESHERBES, 60

PRODUCTION

1922 — Nombre de Contrats	35.280
1923 — Nombre de Contrats	46.826
En augmentation	11.556
1922 — Capitaux souscrits	26 Millions 553.600 fr.
1923 — id.	39 Millions 533.800 fr.
En augmentation	12 Millions 980.200 fr.

ENCAISSEMENTS

1922 —	2 Millions 071.873 50
1923 —	3 Millions 204.901 50
En augmentation	1 Million 133.028 00

Progression Générale des Capitaux et Garanties en Cours
A LA FIN DE 1912 : Le Portefeuille des Capitaux en Cours de la Société était de 8 millions 426.500 — Les Réserves mathématiques (Garantie des Adhérents) qui étaient de 505.401.03
A LA FIN DE 1918 : Il s'élevait à 15 millions 605.400 — s'élevaient 1 million 659.823.75
A LA FIN DE 1923 : 5 ANS APRÈS il atteignait 82 millions 489.500 — et atteignaient 7 millions 217.388.62
[illegible] pour l'exercice 1923, répartition de 10,20 [illegible]
Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Innocenzi Charles, Inspecteur départemental pour la Corse, 39, rue de l'Opéra Bastia.

CE QU'ON PAIE CHER N'EST PAS TOUJOURS LE MEILLEUR !
LUX
La Reine des Cigarettes
NE COUTE QUE 65 CENTIMES
• LE PAQUET DE 20 •
EN VENTE DANS TOUS LES DEBITS DE TABACS
R. C. Ajaccio. N° 478

POUR VOS DEPLACEMENTS..
où descendre ?
A BASTIA
GRAND HOTEL DE FRANCE
2, Boul. de Paoli, au centre de la Ville
Eclairage électrique – Salle de Bains – W.-C.
Pension depuis 18 francs - Cuisine soignée
GRAND HOTEL CYRNOS
Cuisine soignée -:- -:- Cave renommée
A PIANA
LES ROCHES ROUGES
Hôtel-Restaurant de 1er ordre
Directeur : F. LEFEVRE
A TOULOUSE
GRAND HOTEL & TIVOLLIER
Dernier confort. - Eau chaude, froide, partout
Appartements avec Bains et W.-C.
-:- AUTOMOBILE A TOUS LES TRAINS -:-
A NICE
RESTAURt de la BELLE MEUNIERE
De réputation mondiale
La plus belle Salle de Nice
Orchestre :-: Attractions
EGYPT - HOTEL
10, Boulevard des Italiens, 10.
-:- PRIX MODERES -:-
Tram direct du Port de Nice à l'Hôtel
A SAINT-RAPHAEL
HOTEL DES MYRTES
La reine des pensions de famille
Tout confort - Parc incomparable
- Prix modérés -
A MENTON
HOTEL BALMORAL
Centre et bord de la mer - Tout confort
Eau courante. Restaurant sur la mer
100 Chambres - 20 salles de bains

Baldrichi & Trébouillard
23, Rue de l'Opéra, BASTIA
Entrepôt : Impasse Carnot
Tout ce qui concerne la Construction, la remise à neuf de tous immeubles, façades, ravalement, maçonnerie, peinture, Vitrerie, décoration, papiers peints, matériaux de construction
Rapidité Exactitude dans les Devis
Travaux et Expéditions dans toute la Corse
Nombreuses Références

MACHINES DE RECOLTE
FAUCHEUSES & MOISSONNEUSES, Marque « La France »
GRANDS RATEAUX DE 22 A 28 DENTS
PRESSES A FOURRAGE A BRAS, A MOTEUR ET A MANEGE
MOTEURS AGRICOLES • • POMPES D'ARROSAGE
INSTALLATIONS & REPARATIONS
Travaux de Serrurerie et de Ferronnerie en tous genres pour constructions
GRILLES FER FORGE — ENTOURAGES DE MONUMENTS
PORTAILS EN FER — GLACES — PEINTURES
EQUERRES GONDS CORNIERES, etc., etc.
ETABLISSEMENTS STAATH-SUSINI
BASTIA ◎ 9 et 21, Rue de l'Opéra ◎ BASTIA
[R. C. Bastia 497]

Les Établissements S. DAMIANI & Cie - Bastia
PAR leurs Spécialités exquises et réputées : "Cap Corse Damjani" Hors Concours, Membre du Jury "Nectar Cédrat" "Myrta" "Mandarina" Marques déposées
PAR le choix incomparable de liqueurs : Rhums, Amers, Vermouths, Champagnes, Mousseux, Vins de toutes Marques, que l'on est sûr d'y trouver
PAR l'assortiment unique de leur rayon de : Tabacs, Cigarettes, Cigares locaux et étrangers
PAR leurs prix minutieusement étudiés
OFFRENT les meilleures garanties d'achat
ASSUREZ-VOUS EN !!
R. C. Bastia [illegible]

R. C. Bastia 399

La Directeur Gérant : Louise CORDIER
Imp. E. CORDIER & FILS, 6, Bd du Palais

N° 7 - Feuilleton du PETIT BASTIAIS

La Femme au Collier de Velours

par ALEXANDRE DUMAS

I

L'ARSENAL

Malheureusement, à cette époque, le gouvernement de la Comédie-Française [illegible]

[illegible]

Je me présentai à la porte de monsieur Picard. Monsieur Picard m'attendait évidemment ; il me reçut avec le sourire de Rigobert dans **Maison à vendre**.

— Monsieur, me dit-il en me tendant mon manuscrit proprement roulé, avez-vous quelques moyens d'existence ?

Le début n'était pas encourageant.

— Oui, monsieur, répondis-je ; j'ai une petite place chez monseigneur le duc d'Orléans.

— Eh bien ! mon enfant, fit-il en me mettant affectueusement mon rouleau entre les deux mains et en me prenant les mains du même coup, allez à votre bureau.

[illegible]

Nodier alors prétendait que j'étais une bonne fortune pour lui, [illegible]

[illegible]

(A suivre)

Reproduction interdite aux Journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, Editeurs, à Paris.